Paris,

Bu So

t.1 int

s, Rémont

orbonne /

ntroductio

nt, 1809, 2

/ L.P.f.88

on

2 vol. in

88 /

n-8°, 373

73 + 427 p

p.109

p.

AUPEL

F/CNR

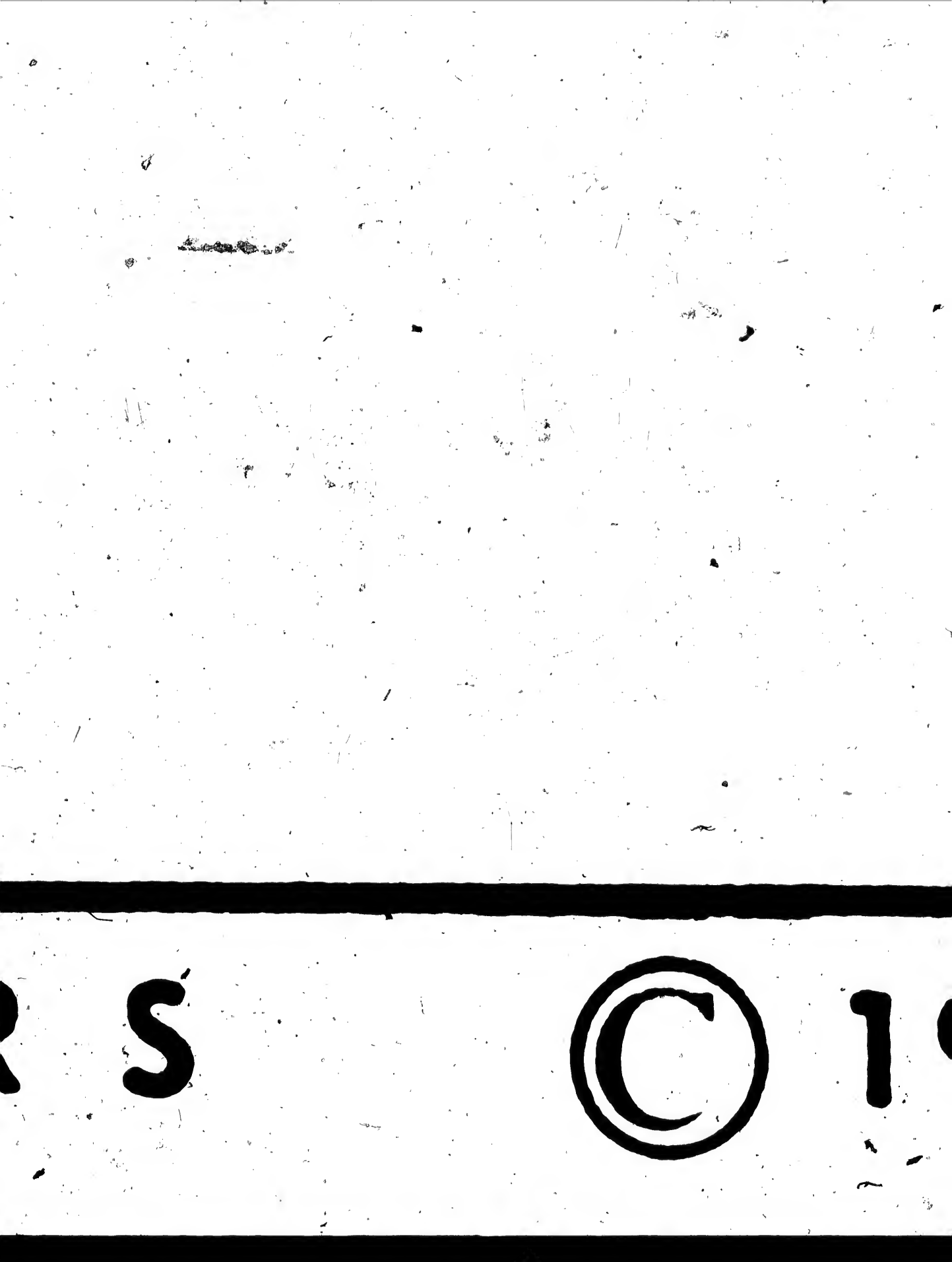

1973 FRA

ANCE EXP

PANSION

Livres qui se trouvent à la même adresse.

Nouveau Vocabulaire françois, où l'on a suivi l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie, dans lequel on trouve de plus, 1°. un grand nombre de mots et d'acceptions de mots généralement reçus, et qu'on a distingués par une étoile; 2°. environ huit mille termes de sciences et arts, et spécialement la nouvelle nomenclature chimique; 3°. un Vocabulaire géographique; 4°. la prononciation, quand elle s'écarte des règles ordinaires, par MM. de Wailly, membres de l'Institut National, et de Wailly, proviseur du Lycée Napoléon; 4°. édition; ouvrage adopté par le gouvernement, pour l'usage des Lycées et des Écoles secondaires; 1 fort volume in-8°.: prix, 7 fr., et 10 fr. par la poste. 1809. Les exemplaires qui ne seroient pas revêtus de la signature de l'éditeur Rémont, en encre rouge, et de son chiffre au bas du titre, sont désavoués par les auteurs.

Nouveau Dictionnaire général des drogues simples et composées, de Lemery, revu, corrigé et augmenté des nouvelles découvertes utiles et intéressantes; par *Simon Morelot*, contenant les noms françois, latins, officinaux, vulgaires et systématiques des plantes, leur classification d'après le système de Linnæus, les méthodes de Tournefort et de Jussieu, avec l'indication de leurs parties utiles à la médecine, à la pharmacie, le choix des préparations pharmaceutiques et chimiques, où elles sont employées, leurs divers usages, les doses auxquelles on peut administrer tout ce qui compose les drogues ou médicamens; ouvrage utile à toutes les classes de la société, aux médecins, chirurgiens, pharmaciens, et à ceux qui sont attachés au service des hospices civils et militaires, obligés de suivre le formulaire des médicamens simples et composés, publié par ordre du Ministre; 2 vol. in 8°. de 1500 pag. ornés de 20 planches gravées en taille-douce; prix: 15 fr. 50 cent., figures coloriées d'après nature, 19 fr. 50 cent. papier fin, figures doubles, noires et coloriées, en regard, 25 fr. Pour les recevoir l'un et l'autre par la poste il faut ajouter 4 fr. 75 cent. — L'auteur étant employé comme pharmacien en chef à la grande Armée, en son absence M. Clausier, professeur à l'École de Médecine, et examinateur au collége de pharmacie, a bien voulu se charger de la lecture des épreuves.

Traduction complète des poésies de Catulle, suivies des poésies de Gallus, et de la veillée des fêtes de Vénus, avec des notes grammaticales, critiques, littéraires et mythologiques, les parodies des poëtes anciens et modernes, et les meilleures imitations des poëtes françois; par Fr. Noël; 2 vol. in 8°., imprimés par Crapelet, sur papier fin d'Angoulême, avec figures; 12 fr. Il en reste encore quelques exemplaires, papier vélin, figures avant la lettre, 30 fr.

L P. X 58 in 8°

L'ART

DE PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT LA LANGUE FRANÇOISE,

OU

GRAMMAIRE

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

DE CETTE LANGUE,

A l'usage des François et des Etrangers qui désirent en connoître à fond les principes, les beautés, et le génie.

PAR M. L'ABBÉ DE LEVIZAC.

Quatrième Édition, revue par A. Drevet, Sous-Directeur au Lycée Napoléon.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

A PARIS,

CHEZ RÉMONT, LIBRAIRE, RUE PAVÉE, N°. 11, PRÈS LE QUAI DES AUGUSTINS.

AN 1809.

INTRODUCTION.

PLUS la connoissance de la langue Françoise s'étend, plus ceux qui s'intéressent véritablement à sa gloire, doivent veiller, non seulement à ce qu'on n'en répande que les vrais principes, mais encore à ce que les progrès qu'on y fait tournent, pour les jeunes esprits, au développement de la raison et du goût. Le temps qu'on emploie à l'étude des langues étrangères est un temps irréparablement perdu, si l'on n'en retire que le seul et foible avantage d'entendre le jargon ordinaire de la conversation. En s'y appliquant, on doit avoir des motifs plus nobles, des vues plus étendues. Ce à quoi l'on doit aspirer, c'est à la connoissance des grandes et sublimes beautés des heureux génies qui les ont immortalisées, et qui se sont immortalisés par elles. On n'y parviendra jamais dans les pays étrangers, tant qu'on s'obstinera à ne faire aucun changement dans la manière de les enseigner. Ce n'est point en reproduisant sans cesse des erreurs proscrites depuis plus d'un demi-siècle; ce n'est point en surchargeant la mémoire de dénominations pédantesques et vides de sens, ou en la fatigant par des détails minutieux, quelquefois faux, et toujours rebutans; ce n'est pas en donnant pour tout aliment à l'esprit des dialogues dont l'insipidité et le mauvais goût sont les moindres défauts, qu'on peut se promettre de bien enseigner une langue. C'est en la faisant connoître

à fond dans son mécanisme et dans son génie ; c'est en instruisant avec soin des lois de l'usage, et en les appliquant, non à ses principes généraux qui sont invariables, mais à ses principes particuliers auxquels le temps apporte des changemens ; c'est en se conformant à ces variations que le progrès des lumières et le laps du temps ont nécessairement introduites, et en ne le faisant jamais sans en montrer la raison et l'esprit ; c'est enfin en habituant de bonne heure à parler cette langue comme on la parle dans un monde éclairé et poli. La bonne compagnie dans tous les pays n'est pas moins distinguée par le langage que par le ton.

Des étrangers non moins connus par leur goût pour les lettres que par le rang qu'ils occupent dans la société m'ont souvent parlé de l'insuffisance de l'enseignement dans cette branche de l'éducation publique. Nos enfans, m'ont-ils dit, passent plusieurs années dans des écoles où on leur enseigne la langue françoise : toute la connoissance qu'ils en rapportent se réduit à balbutier des phrases communes, ou plutôt à chamarrer de mots françois, des phrases purement étrangères. Le croiriez-vous ? ils n'y puisent que du dégoût, et une aversion presque insurmontable pour tout ce qui tient à votre langue. Ils n'y voient pour la plupart qu'un misérable jargon peu digne de les occuper. Et néanmoins, si l'état auquel nous les destinons, ou si les places auxquelles leur naissance les appelle, exigent qu'ils la connoissent, nous sommes forcés de leur donner de nouveaux maîtres, et de les occuper à des mots, dans le temps de la vie

où l'esprit, plein d'ardeur et de feu est le plus propre à la connoissance des choses.

Cette plainte, qui étoit plus fondée il y a quatre ou cinq ans qu'elle ne l'est à présent, avoit plusieurs causes dont quelques-unes, du moins j'ai tout lieu de le croire, n'existent plus, ou peuvent bientôt ne plus exister. Je ne parlerai que de deux, parce que c'étaient celles qui avoient une influence plus marquée.

La première avoit sa source dans la difficulté où l'on étoit de se procurer des maîtres, ou qui fussent nés en France, ou qui du moins y eussent vécu assez longtemps pour y perfectionner leur langage. Il y a dans toutes les langues des grâces, des finesses, des idiotismes, des constructions, en un mot, une élégance d'expressions et de tours qui ne peut être parfaitement connue et sentie que par ceux, ou qui les ont parlées dès l'enfance, ou qui ont joint, sur les lieux mêmes, une longue pratique à des réflexions profondes. La connoissance des grammaires et des auteurs, quelque étendue qu'on la suppose, ne supplée jamais à ce défaut d'instruction primitive.

Si j'en juge par l'Angleterre, l'influence de cette cause doit avoir presque totalement cessé en Europe. L'émigration françoise ayant conduit dans tous les pays des personnes plus ou moins instruites, mais toutes nées dans une classe qui suppose un langage pur, des lumières et du goût, plusieurs ont cherché dans l'enseignement de leur langue un honnête moyen de subsistance. On s'est empressé de les attirer dans les maisons d'éduca-

tion, et l'on peut assurer qu'il en a déjà résulté les plus heureux effets. Ceux qui sont placés dans les grands établissemens font honneur par leurs talens au discernement des chefs qui les y ont appelés. Si ceux qu'on voit dans des établissemens moins considérables n'y avoient pas d'abord apporté une connoissance aussi approfondie de leur langue, rivaux maintenant d'émulation et de gloire avec les premiers, ils ont prouvé qu'il ne leur manquoit que du temps, de l'expérience et de bons conseils pour l'acquérir. Car de quoi ne vient-on pas à bout avec de l'esprit, du zèle et l'amour du travail?

Je pourrois citer en preuve de ce que j'avance bien des écoles, non seulement de Londres et de ses environs, mais des provinces même les plus reculées, où l'adoption d'un nouveau plan a été couronnée du succès le plus complet. Mais je craindrois, en les nommant, qu'on n'attribuât à quelque motif cette justice que je leur rendrois, ou qu'on ne la regardât comme une censure indirecte de celles qui sont encore courbées sous le joug de la routine et du préjugé.

La seconde cause n'étoit pas moins funeste aux progrès des jeunes personnes que la précédente. Elle avoit son principe dans l'usage où l'on étoit, et où l'on est encore dans quelques écoles, de ne mettre entre leurs mains que des grammaires écrites dans leur propre langue. On ne peut pas sans doute se dispenser de le faire pendant quelque temps: mais, dès que les élèves sont en état d'entendre passablement le François, on doit leur donner aussitôt une grammaire écrite en cette langue,

et faire étudier en même temps les deux grammaires, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour s'en tenir à la dernière. Cette méthode a plusieurs avantages. Je n'en indiquerai que deux, parce que ce sont ceux dont la vérité est le plus frappante. Le premier, c'est qu'elle les habitue à construire régulièrement leurs phrases; et qu'ainsi leur donnant plus d'assurance et de hardiesse, elle leur facilite la bonne et vraie expression. Le second, c'est qu'elle grave en même temps dans leur esprit la règle et l'exemple qui s'éclairent l'un par l'autre, au lieu que souvent l'expression étrangère détruit cet accord, et est le véritable contre-pied de l'exemple qu'on cite en preuve. Je puis assurer, d'après les observations que j'ai été à portée de faire, que, dans les écoles où l'on suit cette méthode, les élèves sont plus avancés au bout de sept à huit mois, que dans celles où l'on ne l'a point adoptée, au bout de dix-huit mois et même de deux ans.

C'est donc dans une grammaire écrite en françois que l'on doit étudier les principes de cette langue. Mais de quelle grammaire doit-on faire choix? De celle où les idées seront les plus claires, les plus justes et les mieux liées; où l'on saisira mieux la chaîne des principes et des conséquences; où les variations de l'usage seront le plus exactement marquées; où les décisions seront appuyées sur les raisonnemens les plus simples et les plus palpables; où le mécanisme du langage ne servira qu'à en faire connoître le génie; où tout, en un mot, formera un faisceau de lumières également propres à former la

raison, l'esprit et le goût. Je conviens que sur cette quantité presque innombrable d'écrits sur la langue françoise, il n'y en a aucun qui réunisse tous ces avantages, et qu'on puisse en conséquence utilement adapter à l'usage des étrangers. Les Discours de l'abbé Girard sont excellens, mais ils sont à la portée de peu de personnes, soit parce que des analyses trop subtiles et des abstractions trop métaphysiques y répandent souvent de l'obscurité, soit parce que la forme même en est quelquefois repoussante. D'ailleurs, le style en est trop recherché et trop précieux. L'abbé Girard couroit après l'esprit, et, pour en montrer, il a introduit de nouvelles dénominations qui ne sont ni plus claires ni moins barbares que celles qu'il rejette. C'est à lui néanmoins qu'appartient la gloire d'avoir renversé le premier l'édifice gothique des anciens grammairiens. Les *Essais de Grammaire* de l'abbé d'Olivet ont le mérite de la clarté; ils répandent un grand jour sur bien des questions: mais ce ne sont que des essais qui n'embrassent qu'une petite partie des principes dont la connoissance est nécessaire. Ménage, Chapelain, la Mothe-le-Vayer, T. Corneille, Bouhours, Vaugelas, l'Académie sur ce grammairien, sur le Cid de P. Corneille et dans son Dictionnaire, Andry de Bois-Regard, Desfontaines, Douchet, Fromant, Hardouin, Batteux, la Harpe, ce premier critique de notre siècle, etc., n'ont que des observations plus ou moins utiles, mais qu'on a négligé de recueillir en corps d'ouvrage. Il faut les aller chercher dans une infinité de volumes, et les y dégager d'un tas d'inutilités sous lesquelles elles sont en

quelque sorte étouffées. La *Grammaire raisonnée* de Port-Royal est la plus parfaite de toutes celles qu'on a publiées. C'est un chef-d'œuvre de précision, de raisonnement et de clarté. Plus on l'étudie, plus on est étonné de la profondeur des vues qu'on y découvre : mais elle n'est faite que pour les Savans. Les éclaircissemens de M. Duclos y donnent un nouveau prix, en appliquant d'une manière particulière à la langue française, des principes généraux applicables à toutes les langues. Néanmoins, même avec cet excellent commentaire, elle est insuffisante, parce qu'elle est moins une grammaire françoise qu'une grammaire générale. Quoique l'abbé Régnier se soit mal à propos écarté du plan de Port-Royal, on lira avec utilité son *Traité de Grammaire*; on verra que c'est l'ouvrage d'un homme qui joignoit à beaucoup d'esprit un goût pur et de grandes lumières. C'est dommage que la mort l'ait empêché de composer le *Traité de Syntaxe*. Le plan qu'il nous en a laissé doit faire ressentir vivement cette perte. Les *Grammaires* de la Touche, Valart, Buffier, d'Acarq, Condillac, etc., ont des parties fort bien traitées; mais elles sont défectueuses sur bien des points; les unes, parce qu'elles sont trop calquées sur les grammaires latines; et les autres, par l'esprit d'innovation et de système. Celle de Beauzée mérite une attention particulière. Remplie de vues neuves et profondes, elle offre un grand enchaînement dans les idées, des principes très lumineux, et des raisonnemens dont l'évidence est frappante; mais elle édifie moins bien qu'elle ne détruit. On s'y

perd trop souvent dans des abstractions inutiles, et rendues d'une manière si obscure, qu'on est tenté de penser que l'auteur ne s'est pas toujours entendu lui-même. La clarté n'est point le caractère de ce grammairien. Quel dommage que du Marsais n'ait pas achevé la grammaire qu'il avoit commencée! Ayant travaillé d'après le plan et les idées de Port-Royal, et, en maître habile, ayant corrigé ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux, quelles lumières n'y eût-on pas trouvées! On puisera plus de vraie grammaire dans les fragmens qu'il a laissés que dans des milliers de volumes. Il ne me reste plus qu'à examiner les deux seules grammaires qui soient restées en France à l'usage des colléges et des écoles, savoir, celle de Restaut et celle de de Wailly; car je ne me propose pas de parler de celles qui ont paru depuis quelques années. Comme j'ai travaillé dans le même genre, la censure ou l'éloge que j'en ferois, pourroit paroître suspect à bien des personnes.

Restaut a de la méthode: il raisonne juste et profondément, et a sur-tout l'art de présenter ses idées sous le point de vue le plus lumineux. Sa grammaire eût été la plus utile de toutes, si ses erreurs sur l'article, quelques règles fausses, des omissions essentielles, et sa manie d'appliquer à la langue françoise des dénominations qui ne conviennent qu'à la langue latine, ne le rendoient pas un guide peu sûr. Chaque langue a son génie particulier. On doit, dans la composition d'une grammaire, avoir toujours ce génie en vue; et c'est ce que Restaut n'a pas fait. Il est néanmoins excusable. Né dans un temps

où les principes de la langue françoise n'avoient pas été examinés avec soin, il suivit le torrent de son siècle, auquel ses premières occupations, au collége de Louis-le-Grand, ne lui donnèrent ni la force, ni la volonté de résister. Mais ceux qui l'ont copié, et qui le copient encore servilement, en admettant cette ridicule division d'articles, et une foule de dénominations vides de sens, bien loin de donner une plus haute idée de leurs talens, ne font que prouver qu'ils sont de soixante ans en arrière dans la connoissance de ce qu'ils enseignent avec tant de confiance. Mettre Restaut ou ses principes entre les mains des élèves, c'est les condamner de gaîté de cœur à ne jamais connoître le vrai génie de la langue françoise, et par conséquent à en recommencer l'étude, s'ils veulent en retirer le seul avantage qu'ils doivent avoir en vue. Aussi n'enseignoit-on plus Restaut en France depuis environ quarante ans.

La grammaire de M. de Wailly a obtenu le plus grand succès en France, où elle est généralement suivie. Quelques personnes regrettent que l'auteur n'ait pas adopté le plan de MM. de Port Royal. Mais s'il n'a pas assez lié les matières entre elles, s'il n'a pas assez suivi cette chaîne qui unit les conséquences aux principes, il a, sur tous les grammairiens qui l'ont précédé, l'avantage de la clarté, de la précision et de l'exactitude. Son livre est le fruit d'un travail immense. On y trouve des règles bien présentées, des décisions justes, des vues profondes, toutes les principales varia-

tions de l'usage, et, ce qui est très-précieux, une grande connoissance du génie de notre langue. Aussi de toutes les grammaires, est-ce celle qui m'a été la plus utile, et dans laquelle j'ai puisé le plus de richesses.

Ces considérations que je crois exactes m'engagèrent, il y a deux ans, à publier cette grammaire rédigée sur un plan plus utile, et principalement destinée aux étrangers qui veulent, ou connoître à fond notre langue et dans son mécanisme et dans son génie, ou suppléer en peu de temps à l'imperfection de leurs premières études. Les éloges que les journaux Anglois, Allemands et François en ont faits, la distinction avec laquelle les gens de lettres de tous les pays l'ont accueillie, et le succès qu'elle a eu non seulement en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, mais encore en Allemagne, en Danemarck, en Suède, et sur-tout en Russie, le pays du nord où l'on parle la langue françoise avec le plus d'élégance et de pureté, prouvent qu'elle a répondu aux désirs du public, et qu'elle a un genre de mérite qu'on ne trouve pas dans les autres. L'édition, quoique tirée à un nombre considérable, a été épuisée en quinze ou seize mois. Cette vente rapide est sans doute faite pour me flatter, mais elle ne m'a point aveuglé sur les défauts de mon ouvrage, et je ne l'ai considérée que comme une obligation qui m'est imposée de ne rien négliger pour me rendre de plus en plus digne, par mes efforts, de la confiance du public.

C'est ce désir qui m'a dirigé dans cette nouvelle édition, et qui m'a porté à en faire l'ouvrage le plus complet qu'il y ait en ce genre. Afin de lui assurer cet avantage, j'y ai joint, d'après le vœu de plusieurs Anglois, la théorie des sons, partie essentielle et trop peu connue dans les pays étrangers. On trouvera dans cet ouvrage, que j'ai aussi publié séparement, un ensemble et des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs, et qui sont le résultat, non-seulement de mes propres observations, mais encore de la lecture de tous les traités que j'ai pu me procurer, depuis le temps de Théodore de Pèze jusqu'à nos jours. Pour juger du travail qu'il m'a coûté, il faut le lire : mais que de personnes jugent, et, ce qui est pire, condamnent sans avoir lu ! J'aurois désiré pouvoir m'étendre davantage sur la nature de l'accent prosodique, et sur les variations que l'accent oratoire y apporte selon les divers mouvemens de l'ame ; mais j'ai dû me borner à faire l'application de mes principes à cinq ou six figures ; c'est au maître à les étendre à toutes. Il suffit à mon plan de l'avoir mis sur la voie. Cette théorie est si essentielle, qu'on ne lira bien en françois qu'autant qu'on en aura fait une étude particulière et suivie.

Quant à la partie des mots considérés comme des signes de nos pensées, j'ai refondu tout ce que j'en avois dit dans la première édition. J'en ai revu avec soin tous les principes, et j'ai donné de nouvelles solutions, toutes les fois que la clarté a paru l'exiger. En un mot, j'y ai

tellement ajouté, retranché ou changé, que j'en ai fait un ouvrage nouveau qui n'a que le plan de commun avec le premier. D'après cet aveu, je crois devoir prévenir le public que je ne reconnoîtrai pour ma vraie façon de penser que ce qui sera consigné dans cette édition, où j'ai tout lieu d'espérer que les étrangers trouveront des notions claires et justes sur tous les points qui les embarrassent le plus. Je me suis même, en leur faveur, écarté quelquefois de mon plan, en entrant dans de grands détails, afin de leur en faciliter la connoissance. Je n'ai pas apporté moins de soin à n'omettre, autant qu'il m'a été possible, aucune des règles et des difficultés essentielles, ainsi qu'aucune des variations de l'usage. Je me suis sur-tout attaché à bien faire connoître la construction grammaticale, ainsi que les changemens qu'y apportent les figures des mots. La langue françoise est, de toutes les langues, celle qui est la plus difficile à manier : elle a très-rarement deux manières de rendre une pensée. D'où il suit qu'elle est celle qui a le plus de constructions fixes. Avec quel soin ne doit-on pas les faire connoître! Tout vice de construction rend une phrase obscure; et rien de ce qui est obscur, comme l'observe si bien M. de Rivarol, n'est françois.

Quoique dans tous les chapitres je me sois attaché à faire connoître le génie de notre langue, ceux qui veulent en avoir des notions plus étendues doivent étudier avec soin les chapitres X, XI, XIV, XV et XVI, où j'en ai traité plus directement. Ils y trouveront un ras-

semblement d'observations qui leur épargnera la lecture de bien des volumes. C'est encore pour cette raison que j'ai pris les exemples dans nos plus célèbres classiques : car qui pourroit leur disputer la gloire d'être les écrivains qui ont le mieux connu ce génie, et qui en ont tiré le plus grand parti ?

D'autres raisons m'ont encore décidé à ce choix. J'ai toujours été persuadé que le meilleur code grammatical se trouve dans les grands écrivains d'une nation. C'est dans leurs immortels ouvrages qu'une langue brille de tout son éclat. Tout, jusqu'à leurs fautes même, y sert d'instruction. C'est dans Pascal, Corneille, Racine, Despréaux, Bossuet, Fléchier, Fénélon, Mme. de Sévigné, la Fontaine, les deux Rousseau, Voltaire, Buffon, M. l'abbé Delille, etc., qu'on doit étudier la langue françoise, si l'on veut en connoître à fond toutes les beautés et toutes les ressources. Ces classiques, à jamais illustres, ont prouvé qu'elle ne cède ni en douceur, ni en force, ni en hardiesse, à aucune des langues connues, et que, si elle se montre quelquefois pauvre, hérissée ou languissante, ce n'est point sa faute, mais celle des écrivains qui, se mêlant de la manier sans génie et sans ame, lui communiquent la foiblesse, l'incohérence et la bassesse de leur esprit. Pourquoi faut-il que les écrits des génies auxquels la langue françoise doit l'universalité dont elle jouit ne soient presque plus lus dans les pays étrangers, et qu'on leur ait substitué, dans les écoles, des ouvrages ternes, sans expression, et sans mouvement, qui n'ont tout au

plus pour eux qu'une froide régularité, une sensibilité d'emprunt, et une triste et monotone simplicité de langage ? Ah ! que ne m'est-il donné d'en ramener le goût ! Je croirois rendre un service plus essentiel aux lettres que si je les enrichissois moi-même des productions dignes d'être comparées à celles de ces grands modèles. Mais puisque dans ce siècle de dégénération et de mauvais goût ma voix s'élèveroit en vain en leur faveur, je m'écrierai du moins avec Pope : « Écrivains triomphans, je vous » salue, vous dont les honneurs croîtront avec le temps, » semblables à des ruisseaux qui s'élargissent et s'éten- » dent à mesure qu'ils s'éloignent de leur source. Des na- » tions encore à naître célébreront vos noms à jamais » illustres, et des mondes qui ne doivent pas encore être » découverts vous applaudiront.... O puisse quelque » étincelle de votre feu céleste inspirer un jour un de vos » enfans, afin qu'il apprenne à des esprits vains une » science trop peu connue, celle d'admirer en vous des » lumières supérieures, et de se défier des leurs ! » *

Mais afin qu'on ne pense pas que mon admiration

---

*Hail, bards triumphant, ...
Whose honours with increase of ages grow !
As streams roll down, enlarging as they flow ;
Nations unborn your mighty names shall sound.
And worlds applaud that must not yet be found ! . . .

pour eux ferme mes yeux aux fautes qui peuvent leur être échappées, j'en ai, de temps en temps, relevé quelques unes, et sur-tout dans Racine et dans Despréaux, les deux plus parfaits classiques du dernier siècle. J'ai eu deux raisons pour en agir ainsi : la première, afin de montrer qu'une expression ou qu'un tour n'est pas françois, parce qu'il se trouve dans tel ou tel auteur, mais seulement parce qu'il est conforme aux principes, ou qu'il est dans le génie de la langue : la seconde, afin qu'on ait le bon esprit de ne pas condamner un ouvrage, parce qu'il y aura une faute contre la langue, puisqu'il n'est point d'écrivain à qui il ne puisse en échapper dans un moment de distraction. Personne n'ignore que Despréaux a fait imprimer plusieurs fois son *Art Poetique* avec ce vers :

Que votre ame et vos mœurs, *peints* dans tous vos ouvrages.....

dans lequel un adjectif masculin se rapporte à deux substantifs féminins : faute dont ni lui, ni le célèbre Patru qui avoit revu cet ouvrage avant l'impression, ni ses critiques, tout acharnés qu'ils étoient, ne s'étoient jamais

---

O may some spark of your celestial fire,
The least, the meanest of your sons inspire,
To teach vain wits a science little known,
T'admire superior sense, and doubt their own!

An Essay on Criticism.

aperçus. En voici encore un autre exemple rapporté par l'abbé d'Olivet. « M. de Fontenelle, dit-il, apporta à » l'Académie un de ses ouvrages qu'il venoit de faire pu- » blier. Quelqu'un des présens, à l'ouverture du livre, » ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que » des femmes l'avoient prié de mettre en question si *j'ai* » *tombé* ne pouvoit pas aussi bien se dire que *je suis* » *tombé*. On alla aux voix ; et M. de Fontenelle pre- » nant la parole, fronda merveilleusement ces sortes » d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la » page où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de ré- » ponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui » reconnoît ses fautes sans biaiser. » Je pourrois citer d'autres exemples de ces distractions dont les meilleurs écrivains ne sont pas exempts. Mais ces deux exemples suffisent pour tenir en garde contre la précipitation avec laquelle on se permet de juger. L'homme véritablement éclairé ne se méprend pas sur la nature de ces fautes. Il est réservé à la médiocrité, ou à la nullité, d'en triompher. En parlant des fautes que les grands écrivains font quelquefois par inadvertence, ne seroit-ce pas manquer à ce que je dois à la vérité, si je ne saisissois pas cette occasion de rendre publique une observation que j'ai faite depuis long-temps, relativement à M. l'abbé Delille ? c'est que, si cet admirable traducteur de Virgile est peut-être de tous les poëtes françois celui qui a le mieux l'art du mécanisme des vers, il est aussi celui qui a le plus respecté sa langue, et le seul qui ait toujours su en allier la pureté avec la beauté ou la hardiesse du rhythme.

Je n'ai pas toujours indiqué les sources où j'ai puisé : j'ai pris par-tout où j'ai trouvé des idées justes, claires et bien présentées. Les gens instruits connoîtront aisément l'auteur que j'ai suivi sur chaque matière, et dont j'ai souvent fondu dans mon ouvrage, non seulement les idées, mais même les expressions. La manie de vouloir mieux dire que les autres n'est que trop souvent le moyen de mal s'exprimer, et, en matière de science, celui de manquer le but qu'on doit se proposer. Comme je n'écris que pour être utile, peu m'importe qu'on dise qu'une définition, qu'une règle, qu'un exemple, qu'un passage, etc. sont pris dans un tel auteur. L'essentiel est qu'ils soient bons, clairs et bien amenés.

Pour rendre cette grammaire plus utile à toute sorte de lecteurs, j'ai eu le soin de marquer d'un astérique tous les alinéa qui renferment des discussions et des réflexions qui ne conviennent qu'aux personnes très-avancées dans la connoissance de la langue. Celles qui ne font qu'en commencer l'étude doivent en différer la lecture à un autre temps. Ainsi mon ouvrage renferme deux grammaires, celle des commençans, et celle des personnes instruites et des gens de lettres.

Comme j'ai souvent été consulté sur la méthode qu'on doit suivre pour rendre l'étude de la langue françoise utile au développement de la raison et du goût, je terminerai cette préface par une lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à une dame non moins distinguée par son amour éclairé pour les lettres, que par le désir ardent qu'elle a

que tout, dans l'éducation de ses enfans, contribue à perfectionner quelque faculté.

MY LADY,

Vous voulez donc que je trace le plan que vous devez faire suivre à vos enfans dans l'étude de la langue française, afin que cette étude serve au développement de leur raison et de leur goût. Je vais vous communiquer mes idées ; je l'ai promis, je tiendrai parole : mais je crains bien qu'elles s'accordent peu avec celles d'un grand nombre de personnes, et peut-être même avec les vôtres. Chacun a sa manière de voir et de sentir. La nature s'est plue à mettre autant de variété dans les esprits que sur les figures. De là cette diversité d'opinions et de systèmes qui se heurtent et se détruisent l'un l'autre avec rapidité, et qui ne laissent pas plus de trace que ces fétus que le vent chasse et disperse sur la surface de la terre. Ce qui est clair pour l'un est obscur pour l'autre ; et ce qui paroît la raison même à celui-ci, n'est souvent pour celui-là que le rêve et peut-être le délire d'une imagination abusée. Ainsi, MY LADY, en vous communiquant mes idées, je ne vous réponds pas qu'elles soient accueillies de tout le monde ; je ne vous réponds que de la droiture de mes intentions, et du désir que j'ai de vous prouver combien je suis flatté de la confiance dont vous m'honorez. Mais, avant d'entrer en matière, pourrois-je me dispenser de rendre hommage à la justesse d'une de vos observations, savoir, que le temps qu'on donne à l'étude des langues étrangères est un temps irréparablement perdu, si l'on n'en retire que le seul avantage de les par-

ler ; et qu'il vous semble que ces langues ne doivent entrer dans le plan d'une bonne éducation qu'autant qu'elles servent de fondement à des connoissances d'un ordre supérieur, et qu'elles sont une occasion de les acquérir ou du moins de les développer ? Dans les idées que vous vous êtes faites de l'éducation, vous voulez que tout contribue plus ou moins directement à apprendre *l'art de penser*. Ce désir est noble, élevé, et digne de vous.

Il y a deux méthodes pour apprendre les langues : celle des principes et celle de la pratique.

Si on ne les étudie que pour en faire un passe-temps, ou pour dire qu'on les a apprises, on peut, si l'on veut, se borner à la méthode de la pratique, quoiqu'elle soit très-longue, et presque toujours incertaine. Qu'importe aux personnes qui n'ont d'autre but que de remplir les vides de leurs journées, ou d'obéir à la mode, de passer cinq ou six ans à ne savoir qu'imparfaitement ce qu'elles pourroient savoir, et très-bien, en six mois ? Ce misérable calcul pourroit-il les effrayer, elles qui attachent aussi peu d'importance à l'emploi du temps qu'à la connoissance de ces langues ? Pourvu qu'elles se mettent en état d'éviter le reproche de n'avoir reçu qu'une demi-éducation, ou qu'elles se dérobent une heure ou deux par jour au poids du loisir, leur but est rempli. Que leur resteroit-il encore à désirer ?

Pour vous, MY LADY, qui voulez que toute espèce d'étude contribue au développement de quelque faculté ; vous qui regardez comme un devoir qui vous est imposé par la Providence de donner à vos enfans les instructions

les plus propres à faire leur bonheur et le bien de la société dont ils sont membres, vous adopterez, j'en suis sûr, la méthode des principes. Votre expérience vous a convaincue qu'elle est la plus simple, la plus courte, et la seule dont le succès ne soit pas douteux. En tout, il faut une base, et une base solide : or, la connoissance d'une langue ne peut en avoir d'autre que la connoissance des principes sur lesquels elle porte. Chercher à l'élever sur d'autres fondemens, c'est vouloir qu'elle n'ait pas plus de consistance que ces bulles que les enfans, à l'aide d'un chalumeau, tirent du savon : un souffle les a fait naître, un souffle les fait évanouir. L'étude des langues n'est pas un jeu : c'est un objet très-sérieux, et d'une nature si importante que sur lui seul porte tout l'édifice des connoissances humaines.

Mais, dit-on, quand sans doute on n'a pas examiné la question avec assez de soin, ou, peut-être, qu'on a des raisons pour le dire, les principes sont rebutans : ils ennuient et dégoûtent bientôt. Pourquoi fatigueroit-on la mémoire de préceptes dont l'aridité n'est propre qu'à dessécher l'esprit, à flétrir le cœur, et à obscurcir à leur aurore les beaux jours de l'enfance ? Ah ! MY LADY, répéteriez-vous sans cesse cette objection ? Ne voudriez-vous pas enfin se convaincre que ce ne sont pas les préceptes qui rebutent, mais seulement la manière dont on les présente ? Il est un art, oui, MY LADY, il est un art d'ôter aux préceptes cette sécheresse dont on se plaint. Si l'on est assez heureux pour les connoître, ne doutez pas que ce dont on fait un épouvantail avec si peu de raison ne con-

tribue à étendre l'esprit, et à le parer de tout ce que la délicatesse et la grâce ont de plus enchanteur et de plus piquant.

Voulez-vous, MY LADY, que vos enfans trouvent du plaisir dans l'étude de la langue françoise ? veillez à ce qu'on ne leur en mette sous les yeux que les véritables principes, et qu'on ne leur en donne que des idées simples, claires et vraies : empêchez qu'on n'étouffe leur raison naissante sous un tas de mots qui ne leur présentent aucun sens, et de dénominations barbares que le raisonnement ne réprouve pas moins que le goût. Jugez de l'effet qu'ils ont sur l'esprit d'un enfant par celui qui se montre sur sa figure. Prononce-t-il un de ces grands mots auxquels il ne peut attacher aucune idée ? on diroit de la tête de Méduse. Aussitôt ses traits se décomposent et grimacent ; son front, siége heureux de l'innocence et de la candeur, se flétrit et se ride ; ses yeux, qui pétilloient de plaisir et de joie, s'obscurcissent ; toute sa beauté s'évanouit ; et cette grâce ingénue et touchante qui nous plaît et qui nous attache, expire sur ses lèvres avec le sourire. Epargnez, MY LADY, épargnez à vos enfans ce tourment dont le seul effet seroit d'arrêter dans son élan leur jeune pensée. Ordonnez sur-tout qu'on ne choisisse, pour l'application des principes qu'on leur donne, que des exemples qui renferment un genre d'instruction quelconque. L'enfance sent, plus qu'on ne pense, son ignorance et ses besoins. C'est ce qui la rend avide de connoissance. Ayez soin qu'on fasse servir au développement de quelque faculté cette disposition que la nature ne lui

a pas donnée sans dessein. En général, on oublie trop, dans l'enseignement des langues, que toutes les connoissances humaines se tiennent et portent sur une base commune, et que cette base est la grammaire. On doit donc, dans cet enseignement, ne perdre jamais trois objets de vue; savoir, les qualités logiques du discours, ses qualités grammaticales, et ses qualités de goût.

Les qualités logiques du discours sont la clarté et la vérité. On formera les enfans à ces qualités, si on leur montre avec soin le rapport de convenance ou de disconvenance qu'il y a entre les idées. Sans entrer dans des discussions bien profondes, il est très-aisé de leur faire sentir qu'il y a trois opérations en nous : nous percevons, nous jugeons, et nous raisonnons. Percevoir, c'est avoir des idées ; juger, c'est lier les idées entr'elles ; raisonner, c'est lier entr'eux les jugemens. *Dieu* et *toute-puissance* sont des perceptions ; c'est ce qu'on appelle *idées*. Elles doivent être claires, c'est-à-dire, il faut qu'elles représentent les objets d'une manière nette et distincte ; elles doivent être vraies, c'est-à-dire, il faut qu'elles représentent les objets tels qu'ils sont. *Dieu est tout-puissant* est un jugement. Tout jugement suppose deux idées, et un lien qui les unisse entr'elles. La première idée est l'objet dont on affirme la seconde ; la seconde est la qualité affirmée de la première : le lien est ce qui forme cette affirmation. Les idées ne sont pas un tout ; elles n'en sont que les élémens : mais le jugement est un tout, et ce tout est inséparable dans les vues de l'esprit. C'est une seule pensée. Voilà le point d'où il

faut partir. Quand on a fixé les enfans sur ces deux premières opérations, on doit les conduire par degrés à la troisième, qui est le raisonnement. J'ai déjà dit que le raisonnement est la liaison de plusieurs jugemens. Ainsi, *il faut aimer ce qui est bon*, *or Dieu est bon*, *donc il faut aimer Dieu*, est un raisonnement qui, comme le jugement, ne fait qu'un tout dans l'esprit. C'est une pensée composée de plusieurs jugemens, et d'autant d'idées qu'il en faut pour former chaque jugement. Voilà ce qui se passe dans l'intérieur de l'esprit.

Mais veut-on manifester ces opérations à l'extérieur ? ces pensées qui ne font qu'un tout se décomposent par l'énonciation, et changent même de nom. Les idées s'appellent des termes ; les jugemens, des propositions ; les raisonnemens, des argumens qu'on doit renvoyer à la logique : il suffit d'en avoir donné une idée. Il y a peu de choses à dire aux enfans sur les termes : on doit seulement leur observer qu'il faut qu'il y ait du rapport entr'eux. Il n'en est pas de même des propositions, dont il est essentiel qu'ils connoissent les différentes espèces. Si la proposition se montre sous la forme du jugement qui sert d'exemple, elle est simple : mais elle se montre le plus souvent sous une autre forme, parce qu'un de ses termes, et quelquefois même tous les deux, sont accompagnés de modificatifs ; dans ce cas elle est complexe. Si je dis, *Dieu qui est tout-puissant renverse au gré de sa volonté souveraine les empires qui paroissent les mieux affermis*, cette proposition renferme trois jugemens, c'est-à-dire, trois propositions par-

ticulières, dont une seule est principale, et les deux autres subordonnées, et qu'on nomme pour cette raison *incidentes*. Pour habituer les enfans à bien distinguer ces propositions, il faut leur faire décomposer les propositions complexes, en leur faisant remarquer que, comme la clarté et la vérité de chaque proposition particulière dépendent de la clarté et de la vérité du rapport entre les termes, de même la clarté et la vérité de la proposition complexe dépendent de la clarté et de la vérité du rapport entre les propositions. Fixés sur ce point, ils concevront aisément que cette clarté et cette vérité doivent se trouver dans le discours, parce que l'expression ne peut être le signe de la pensée, qu'autant qu'elle la représente en la démêlant de tout ce qui n'est pas elle, et qu'elle la fait connoître aux autres telle qu'elle est dans l'esprit. C'est une erreur de croire que ce genre d'instruction soit au-dessus de la portée des enfans. Qu'on fasse entrer ces idées une à une dans leur esprit, et l'on y développera des germes qui n'attendent, pour éclore, que la douce chaleur d'une instruction bien dirigée; au lieu qu'il n'arrive que trop souvent qu'on les y étouffe dans la première éducation. Si l'on traitoit les enfans en personnes raisonnables, on hâteroit en eux le moment de la raison.

Les qualités grammaticales du discours se réduisent à deux, les règles d'accord et les règles de régime; il ne sauroit y en avoir d'autres : elles constituent la grammaire proprement dite. Pour former les enfans à ces deux qualités, il faut leur faire connoître avec soin les

différentes espèces de mots, et les bien fixer sur leur nature et sur leurs fonctions ; et pour y parvenir sûrement, on doit leur apprendre à distinguer les mots dont la destination est d'exprimer les objets de nos pensées de ceux dont la fonction est d'en manifester la manière et la forme : théorie fondamentale, sans laquelle il n'est point de vraie connoissance d'une langue. C'est de ce point qu'on doit partir pour leur faire voir qu'il y a des principes généraux communs à toutes les langues, parce que les hommes, ayant par-tout le même fonds d'idées et de sentimens avec les mêmes organes, ont dû obéir, dans la manifestation de leurs pensées, à l'impulsion de la nature, qui a en tous lieux une marche constante, et des principes particuliers à chacune d'elles, parce que la différence des signes représentatifs des idées à laquelle ont donné lieu les climats, les coutumes, les gouvernemens et les productions mêmes des différens pays, a nécessairement introduit une différence dans la construction de ces signes : ce sont principalement ces derniers qui en constituent le génie. Cette connoissance habituera les enfans à ne pas juger des langues les unes par les autres, et sur-tout, à l'exemple de tant de personnes, à ne pas attribuer aux langues modernes les choses mêmes qui les distinguent des langues anciennes. Recommandez donc, MY LADY, qu'on ne donne à vos enfans que les principes qui sont de la langue françoise, mais en leur faisant remarquer avec soin ceux qui ont des rapports avec les autres langues, et ceux qui les en différencient. Comme j'ai déjà parlé dans cette lettre de cet objet,

j'ajouterai seulement qu'on ne doit laisser passer aucun mot sans leur en montrer l'emploi, et sans leur dire la raison de cet emploi ; et que, pour cela, il est nécessaire de leur faire décomposer toutes les phrases où un emploi nouveau d'un mot peut donner lieu au développement d'un nouveau principe.

Les qualités de goût du discours consistent dans le choix et dans l'arrangement. C'est ici, MY LADY, que vous devez donner une attention toute particulière. Empêchez qu'on ne surcharge la mémoire de vos enfans de phrases insignifiantes, si vous ne voulez pas qu'ils les rejettent avec dédain, et que de ce dédain ils passent au dégoût. Eloignez d'eux ces lectures qui, sous la vaine apparence d'être proportionnées à leur âge, ne font que prolonger le temps de l'enfance, et qui, n'offrant pour tout aliment à l'esprit qu'un objet continu de déraison et de mauvais goût, ne sont propres qu'à anéantir tous vos projets et à frustrer toutes vos espérances. Suivez une voie tout opposée. Elevez leur ame, dirigez leur cœur, et formez leur goût : et, pour y réussir, meublez leur tête de beaucoup d'idées ; ornez leur esprit d'une grande variété de connoissances qui soient comme autant de pierres d'attente ; embellissez leur imagination de tableaux magnifiques et d'un pittoresque frappant ; enrichissez leur mémoire tantôt d'un trait d'histoire intéressant, tantôt d'une description vive et animée, et quelquefois d'un grand principe de morale déguisé sous les traits d'une fiction ingénieuse ; remplissez, en un mot, leur mémoire de tous les passages de nos classiques les plus propres à

répondre à l'étendue de vos desseins sur eux. Ne croyez pas, MY LADY, que cette tâche soit difficile à remplir : elle n'exige qu'une attention ; c'est de ne mettre entre leurs mains que les auteurs du premier ordre, et d'y prendre les exemples qu'on cite à l'appui des règles. Quels avantages ne recueilleront ils pas de ce choix ! Pourroit-il y avoir un moyen plus prompt et plus sûr pour les former aux deux qualités de goût du discours, si leurs maîtres ont le soin de leur faire remarquer que c'est du choix des mots, et de l'arrangement qu'ils ont entr'eux, que naît la beauté de ces exemples ; et que souvent, si l'on y change un seul mot, ou qu'on en intervertisse l'ordre, toute leur beauté s'évanouit, et qu'ils n'offrent plus qu'une expression triviale et commune ? Je désirerois encore, MY LADY, que ces exemples servissent à leur faire connoître les différentes figures de mots et de pensées. Je désirerois..... Mais que pourrois-je ajouter que vos lumières et votre goût ne puissent vous suggérer ?

Je suis avec respect,

MY LADY,

votre, etc.

PARLE

La gr
ment u
convient
parties.
Parle
les hom
dans l'i
La n
sont le
les org
ment,
d'ordin
Mais
étoit e

L'ART

DE

PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT LA LANGUE FRANÇOISE.

TABLEAU GÉNÉRAL

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement une langue. Cette définition est exacte : elle ne convient qu'à la grammaire, et en renferme toutes les parties.

Parler est manifester à l'extérieur, par des signes dont les hommes sont convenus, les pensées qui se combinent dans l'intérieur de l'esprit.

La nature elle-même nous a fourni ces signes, qui sont les sons et les voix mécaniquement produits par les organes de la parole. Quelquefois, quoique rarement, un seul de ces signes forme un mot : mais c'est d'ordinaire de leur réunion que les mots résultent.

Mais comme ces signes ne laissent aucune trace, il étoit essentiel de les fixer ; et c'est ce que les hommes

ont fait par le moyen d'autres signes visibles et permanens, qui sont les caractères de l'écriture.

« Sans cette double convention, qui attacha, observe » très-bien Diderot, des idées aux voix, et les voix à des » caractères, tout restoit au-dedans de l'homme et s'y » éteignoit. »

Pour avoir une idée juste des mots, on doit les considérer comme des sons, et comme des signes de nos pensées.

Considérés comme *des sons*, les mots sont composés de *lettres*, qui, seules ou réunies entre elles, forment des syllabes. On distingue deux sortes de lettres : les *voyelles*, ainsi appelées parce que, seules, elles forment une voix, un son; et les *consonnes*, ainsi nommées parce que, pour former un son, elles ont besoin d'être réunies à des voyelles.

Les voyelles sont les élémens de toutes les langues. Résultat nécessaire de l'organe vocal, ce sont des sons simples et primitifs, les mêmes à Rome, à Pékin, sous les feux de la zone torride, et dans les glaces du nord, à quelques modifications près, qui tiennent à des causes dont nous aurons occasion de parler.

Il y a trois propriétés dans les syllabes, l'*accent*, l'*aspiration* et la *quantité*. On ne parle bien qu'en les observant avec exactitude, mais sans affectation et sans gêne. L'altérer en tout genre est un défaut. L'accent exprime une émission de voix plus élevée ou plus abaissée; l'aspiration, une émission de voix gutturale et plus

marquée, et la quantité, une émission de voix plus longue ou plus brève.

L'accent et la quantité étoient très-sensibles dans les langues anciennes : ils le sont beaucoup aussi dans quelques langues modernes. Quoique le françois ne possède pas ces propriétés dans le même degré de perfection, il n'en est pas privé. Mais combien ne trouve-t-on pas de François qui ne se doutent pas qu'il y ait des règles fixes sur ces objets importans ! Faut-il s'étonner que des étrangers qui, si l'on en excepte un petit nombre, n'ont eu pour guides, dans l'étude de la langue la plus difficile de l'Europe, que des personnes qui n'en étoient pas elles-mêmes instruites, n'en aient aucune idée, et qu'ils aient par conséquent bien de la peine à trouver de l'harmonie dans les belles périodes de Fléchier, ou dans les beaux vers de Racine et de Despréaux ?

Quoique ces trois propriétés soient plus essentielles à la langue parlée qu'à la langue écrite, elles sont communes à l'une et à l'autre : mais cette dernière a de plus *l'orthographe* et la *ponctuation*.

L'orthographe est la manière d'écrire tous les mots d'une langue conformément à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains. Sur ce point, l'autorité d'un seul ne fait pas la loi. Quelques lumières qu'on lui suppose, on ne doit point l'imiter dans les changemens qu'il s'est efforcé d'introduire, lorsque la très-grande majorité les rejette, et sur-tout lorsque le seul juge compétent de cette matière s'y est constamment refusé.

L'orthographe de la langue françoise n'est pas aisée. Il

n'y a souvent que très-peu de rapport entre le son émis par la voix et le son attaché à la réunion de certaines lettres. L'expression de la pensée par la parole peut varier, et varie en effet, soit par euphonie, soit pour plus d'énergie et de grâce. Mais l'expression de la pensée par l'écriture doit être constante, et l'est en effet, à quelques légères altérations près, car elle a des règles qu'il n'est pas permis d'enfreindre à volonté : et néanmoins combien n'y a-t-il pas de femmes et de seigneurs même de la cour, qu'on peut citer comme des modèles de goût, de finesse, de grâce et d'urbanité, qui les ignorent, et qui se mettent peu en peine de leur ignorance sur un point aussi essentiel ! Mais c'est à tort, et avec un peu trop d'insouciance. La nation, en leur faisant partager avec les gens de lettres la dictature de la parole, à laquelle leur éducation, un goût bien dirigé dès l'enfance, et la sphère où ils se meuvent, leur donnent des droits incontestables, leur a constamment refusé celle de l'écriture.

Quoique la *ponctuation* contribue peu à l'ordre, à la clarté et à la netteté des pensées, elle a des avantages bien réels. Elle fixe l'attention, évite un travail à l'esprit, et fait quelquefois disparoître des obscurités de style. La ponctuation a ses règles, et elles ne sont pas aussi arbitraires que quelques personnes le pensent. La parole marque par des repos plus ou moins longs les intervalles que l'esprit met entre les pensées, afin qu'on ait le temps de les lier, et qu'on ne se méprenne pas sur le sens qu'il leur donne ; l'écriture les marque par des signes qui correspondent à ces repos.

Cette partie, qui a pour objet les mots considérés comme des sons, nous a paru si importante, sur-tout dans les pays étrangers, que nous n'avons rien négligé pour la porter à un degré de perfection qui laisse peu de chose à désirer.

Considérés comme des signes de nos pensées, les mots ont des rapports entr'eux qui nécessitent des variations dans leur structure, et qui exigent une construction et des lois d'accord déterminées. Il y a donc deux choses à examiner dans cette partie : la nature et les variations accidentelles des mots, et l'ordre de ces mots, ainsi que les règles de leur union. Quelques grammairiens ont traité ces deux objets séparément. Cette méthode, qui oblige à beaucoup de renvois, et sur-tout à des répétitions qui grossissent un volume sans aucun avantage réel, ne doit être admise que dans un ouvrage purement élémentaire. En conséquence, pour plus de précision et de clarté, nous n'avons pas fait un traité particulier de la syntaxe : nous en avons fondu les règles dans les chapitres relatifs à chaque espèce de mots, place qui nous a paru leur mieux convenir.

Les mots n'ont été inventés que pour exprimer nos pensées ; ils doivent en être les images fidèles. Il faut donc que le nombre d'espèces de mots soit en raison des besoins de l'esprit. Mais quels sont ces besoins ? C'est ce sur quoi les grammairiens ne s'accordent pas. Les uns admettent dix parties d'oraison, d'autres n'en reconnoissent que neuf ; il y en a qui n'en comptent que six, d'autres n'en veulent que quatre ; on en trouve enfin

qui n'en voient que trois, que quelques-uns même réduisent à deux, et ce n'est pas peut-être sans fondement. Mais comme ces divisions, qui dépendent absolument d'idées métaphysiques plus ou moins subtiles, ne peuvent hâter en rien les progrès dans la connoissance de la langue françoise, nous pensons que toute discussion à ce sujet est inutile ; et, en conséquence, sans entrer dans aucun système, nous distinguerons neuf espèces de mots, parce qu'il y en a neuf qui ont ou qui paroissent du moins avoir des fonctions différentes. Suivons cette marche de l'esprit humain.

Nos pensées roulent, ou sur des objets qui frappent nos sens, ou sur des objets qui, sans frapper nos sens, n'en existent pas moins dans la nature et dont nous croyons avoir une idée, ou sur des objets enfin qui n'ont d'autre existence que celle que nous leur créons dans notre esprit. Tout mot exprimant un objet qui a un être, une existence, ou, si l'on veut, une substance ou matérielle, ou spirituelle, ou purement idéale, se nomme *substantif*.

Nous ne prenons pas toujours le substantif selon le même degré d'étendue : nous l'appliquons à un ou à plusieurs objets, et nous lui donnons un sens ou général, ou partitif, ou limité, ou indéterminé. C'est ce que nous connoissons à l'aide d'un petit mot nommé *article*. Car quoique ce mot ne signifie rien par lui-même, il a, soit par sa présence avant le substantif, soit même par son absence, la propriété d'annoncer le sens que nous avons en vue.

Mais les êtres, soit réels, soit imaginaires, seuls objets de nos pensées, ont des qualités relatives à leur nature, qui s'identifient, pour ainsi dire, avec eux. Ils peuvent être animés ou inanimés, bons ou mauvais, beaux ou laids, etc. Les mots qui expriment ces qualités se nomment *adjectifs.*

Le substantif et l'adjectif sont de véritables noms, mais avec cette différence, que le premier, exprimant l'idée d'une substance, présente à l'esprit une idée fixe, au lieu que le second, qui n'exprime l'idée que d'une qualité ou d'un mode, ne lui offre rien de déterminé.

En parlant d'un objet, nous avons souvent bien des choses à en dire. Nous devons le considérer sous différens points de vue, afin de faire connoître tout ce que nous voulons en exprimer. Si, toutes les fois que nous passons d'un rapport à un autre, nous étions obligés d'en répéter le nom, cette répétition deviendroit fastidieuse, et répandroit sur tout le discours autant de monotonie que d'obscurité. On évite cet inconvénient par le moyen de mots qui tiennent la place des noms, et qu'on nomme *pronoms.*

Nous ne serions pas entendus, si nous employions seuls les substantifs et les adjectifs : pour qu'ils soient l'image et le véhicule de nos pensées, il faut qu'ils soient joints à d'autres mots.

Les idées se présentent d'abord à l'esprit d'une manière confuse et vague : ce sont de pures perceptions. Mais dans l'instant même nous les combinons, et nous saisissons des rapports entr'elles.

De cette combinaison et de ces rapports naissent les jugemens que nous en portons. Or, tout jugement suppose deux termes, et un lien qui les unisse l'un à l'autre, et qui, par ce moyen, en affirme la convenance ou la disconvenance. Ce mot est dans toutes les langues le mot par excellence, puisqu'il est le seul qui exprime par lui-même la manière et la forme de nos pensées : c'est ce qu'on nomme *verbe*.

Nous avons souvent besoin de modifier la signification du verbe, parce que les vues de notre esprit nous portent à lui donner plus ou moins d'extension. L'expression n'est fidèle qu'autant qu'elle offre la nuance de la pensée. Nous marquons cette modification par un mot qui se met ordinairement à la suite du verbe, et qui, pour cette raison, se nomme *adverbe*.

Nous ne ferions connoître qu'imparfaitement les objets, si nous nous bornions à les nommer, en énonçant sèchement le jugement que nous en portons. Pour en donner une idée complète, nous devons exprimer bien des rapports que l'esprit rassemble et combine, et qui influent sur notre manière de voir et de juger. Ces rapports sont des rapports d'ordre, de temps, de lieu, d'union, etc. Les mots qui les expriment se nomment *prépositions*.

Les opérations de l'esprit ne roulent pas toujours sur un seul rapport des objets. Nos idées sont plus souvent composées que simples, et par conséquent nous avons besoin d'en faire un tout. C'est ce qu'on opère à l'aide des mots qu'on nomme *conjonctions*.

Mais notre ame n'est pas toujours dans la même assiette. Il lui arrive souvent d'être tout-à-coup émue et transportée pour ainsi dire hors d'elle-même par des sensations de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, etc. Il est dans sa nature de manifester ces émotions soudaines ; et c'est ce qu'elle fait en s'interrompant elle-même, et en jetant dans le discours de petits mots qui marquent cette révolution subite. Ces mots se nomment *interjections*.

Ces neuf espèces de mots ayant des fonctions diverses ont nécessairement des règles qui leur sont propres, et dont on ne doit pas s'écarter, si l'on veut parler et écrire correctement. La connoissance de ces règles donne le mécanisme du langage. On ne sauroit les développer avec trop de soin ; mais, dans une grammaire bien faite, on doit principalement insister sur les règles fondamentales et sur les exceptions les plus essentielles, et glisser sur les détails trop minutieux.

Mais ce n'est point assez de bien faire connoître le mécanisme d'une langue, il faut en montrer le génie. Car toute langue a ses irrégularités, ses écarts, ses hardiesses, ses tropes plus ou moins expressifs, ses convenances, ses idiotismes, etc. On passe souvent du sens propre au sens figuré, ou du sens figuré au sens propre. Tantôt on surabonde dans l'expression : tantôt on restreint l'expression en supprimant par goût ce que l'ordre grammatical exige. Quelquefois on fait figurer un mot plus avec l'idée qu'on a qu'avec le mot auquel il se rapporte : d'autres fois on intervertit l'ordre des idées,

pour frapper plus fortement l'imagination. . . . . Toutes ces choses tiennent au génie d'une langue, et doivent, par conséquent, entrer dans une grammaire. Nous avons traité cette partie avec soin, mais sans perdre de vue, selon l'expression du P. Buffier, que *là où finit la grammaire, commence la rhétorique.* Cette partie exige beaucoup de goût et de grands talens; et il n'y a qu'un homme profondément versé dans l'étude de sa langue, élevé dès sa jeunesse à l'école des vrais modèles en tout genre, et depuis long-temps exercé lui-même dans l'art d'écrire, qui puisse en donner des connoissances aussi étendues qu'intéressantes.

PREMIÈRE PARTIE.

DES MOTS CONSIDÉRÉS COMME DES SONS.

LA Providence, en donnant à l'homme la faculté de parler, a disposé les organes de la parole de manière à ce qu'il puisse manifester par des sons, non seulement les diverses idées qui sont les opérations de son esprit, mais encore les mouvemens les plus secrets de son cœur. Ce bienfait, qui est le premier lien de la société et la source de notre bonheur, est le seul résultat d'un mécanisme aussi simple dans ses ressorts qu'admirable dans ses effets. L'air qui sort des poumons, poussé avec plus ou moins de violence, est rendu sonore, ou par la seule situation que prennent les organes de la bouche, ou par l'action momentanée qu'exerce sur lui quelqu'un des organes de la parole. Dans la première supposition, les organes, ayant reçu la position propre à rendre un son, font entendre ce son aussi long-temps que la respiration leur fournit de l'air; on peut les comparer, dit du Marsais, à un tuyau d'orgue ou au trou d'une flûte: mais, dans la seconde, le son ne peut être prolongé; il n'a d'autre durée que celle de l'action de l'organe sur l'air; c'est un effet semblable, continue le même grammairien, à celui que produit le battant d'une cloche ou le marteau sur l'enclume. Il y a donc deux sortes de sons: les premiers se nomment *voyelles*, parce que pour être formés, et pour faire entendre une voix distincte,

ils n'ont besoin que de la seule ouverture de la bouche : les seconds se nomment *consonnes*, parce que l'action particulière de quelqu'un des organes de la parole sur l'air ne peut former un son que par son union avec les premiers. Cette union se nomme *articulation*.

* Si des philosophes avoient présidé à la formation des langues, il y a toute apparence qu'on auroit trouvé à-peu-près dans toutes le même nombre de sons primitifs d'une manière plus distincte, et que chaque son dans chacune d'elles auroit été représenté par un signe particulier : mais les langues sont bien au-dessous de cet état de perfection. En effet, elles se sont toutes ressenties de l'influence du climat, parce que cette cause agissant sans cesse sur les organes a dû leur donner plus ou moins de flexibilité, et par conséquent plus ou moins de facilité à se prêter à la position qu'exige l'émission de tel ou tel son. « Il y a donc des peuples, comme l'observe du » Marsais, qui mettent en action certains organes, et » même certaines parties des organes, dont les autres ne » font point usage. Il y a aussi une forme ou manière » particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque » nation, on s'énonce avec une sorte de modulation par- » ticulière : c'est ce qu'on appelle accent national. On en » contracte l'habitude par l'éducation ; et quand les » esprits animaux ont pris une certaine route, il est bien » difficile, malgré l'empire de l'âme, de leur en faire » prendre une nouvelle ». De là vient que, dans certains pays, les sons sont clairs et aigus, tandis que, dans d'autres, ils sont sourds et graves ; qu'ici ils sont âpres et

rudes, tandis que là ils sont si peu distincts qu'ils semblent se confondre avec le cri des animaux ; et que par-tout on trouve des combinaisons différentes des sons primitifs.

* On ne trouve pas moins d'imperfection dans les signes qui représentent les sons. Il n'y a peut-être aucune langue où le nombre des signes égale celui des sons. La langue françoise est une des plus défectueuses à cet égard. Nous avons quarante ou quarante-un sons ; et néanmoins nous n'avons que vingt-cinq lettres, dont quelques-unes même n'ont pas toujours leur son propre, et dont quelques autres sont absolument inutiles : ce qui a fait dire à du Marsais « que nous aurions dû donner » un caractère propre, déterminé, unique et invariable, » à chacun de ces sons : ce que les Grecs ont fait exac- » tement, conformément aux lumières naturelles. Est-il » en effet raisonnable que le même signe ait des desti- » nations différentes dans le même genre, et que le même » objet soit indiqué, tantôt par un signe, tantôt par un » autre? » Mais notre intention n'est pas d'examiner ce que la langue françoise auroit pu être : nous devons nous borner à ce qu'elle est. En conséquence, développons la théorie des sons françois.

On appelle *Alphabet* le recueil qu'on a fait, dans une langue, des signes ou lettres qui en représentent les sons. L'alphabet françois renferme vingt-cinq lettres, savoir, *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z.*

Ces lettres sont ou voyelles ou consonnes ; et c'est de

leur mélange que résultent ordinairement les syllabes.

Nous renfermerons tout ce que nous avons à dire sur les sons dans trois chapitres : nous traiterons des voyelles dans le premier, des consonnes dans le second, et des syllabes dans le troisième.

CHAPITRE PREMIER.

Des Voyelles.

Il n'y a que cinq voyelles dans l'alphabet françois, parce qu'il n'y a que cinq sons formés par la seule ouverture de la bouche qui y soient représentés : ce sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. L'abbé Girard, et quelques grammairiens à son exemple, y ajoutent l'*y* que nous nommons *i grec*; mais ils n'ont pas fait attention qu'il n'a pas un son différent de l'*i*, quand il n'est pas mis pour deux *i*.

Il y a deux choses à considérer dans ces voyelles : le son, et la durée du son.

Le son de la voyelle est plein ou maigre, plus ou moins, parce qu'il dépend de la forme du passage que la bouche prête à l'air pour en faire l'émission. Si l'on place les voyelles dans cet ordre, *a*, *o*, *e*, *u*, *i*, on trouvera que la dernière est la plus maigre de toutes.

La durée de la voyelle est le temps qu'on met à la prononcer. Ce temps varie, selon que la voyelle se trouve dans telle ou telle position.

Mais ces cinq voyelles ne sont pas les seules que nous ayons dans notre langue. On en compte huit ou neuf de plus; savoir, *eu*, *ou*, *è*, *é*, qu'on appelle françoises, par opposition aux cinq premières qu'on nomme latines; et quatre ou cinq sourdes ou nasales, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ainsi appelées parce qu'on les prononce un peu du

nez : à la voyelle *au* près, c'est le système de l'abbé de Dangeau.

* Quelques-unes de ces voyelles sont représentées par un seul caractère ou lettre, mais, comme on l'a vu, quelques-unes le sont par deux, faute d'un caractère propre. Car, comme l'observe du Marsais, « ce n'est » pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'est la » simplicité du son, qui ne dépend que d'une situation » d'organes, et qui peut être continué. » Aussi l'Académie a-t-elle décidé, que c'est s'exprimer *improprement*, que de donner le nom de diphthongues aux combinaisons de voyelles qui rendent un son simple. C'est pour avoir confondu ces combinaisons avec celles qui rendent un double son, qu'on trouve, dans beaucoup de grammaires, tant de confusion dans la théorie des sons.

Pour répandre sur cette matière importante, et trop peu connue dans les pays étrangers, toute la clarté, et en même temps, toute la simplicité nécessaire, nous traiterons, 1°. des voyelles simples et pures; 2°. des voyelles nasales; 3°. des diphthongues.

ARTICLE PREMIER.

Des simples et pures Voyelles.

* Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nombre de nos voyelles. Ramus en avoit d'abord distingué dix;

mais il donnoit un son différent à *au* et *o*, ce qui n'est point exact : ainsi ses dix voyelles se réduisoient à neuf. MM. de Port-Royal s'aperçurent de l'erreur de Ramus, et en admettant, comme lui, dix voyelles, ils substituèrent à l'*au* un autre son simple. L'abbé de Dangeau, dont le travail sur les voyelles mérite d'être connu, en porta le nombre à quinze ; et depuis lui les grammairiens en ont reconnu plus ou moins, parce que, dit Duclos, « les grammairiens reconnoissent plus ou moins » de sons dans une langue, selon qu'ils ont l'oreille plus » ou moins sensible, et qu'ils sont plus ou moins capables » de s'affranchir du préjugé. » MM. Boindin, Duclos et Beauzée en admettent dix-sept ; mais ce dernier a fondé son calcul sur un système dont la connoissance ne peut être qu'un objet de curiosité.

Nous allons développer cette matière, en distinguant exactement toutes les voyelles qu'on a remarquées dans notre langue, et toutes les combinaisons de voyelles que l'usage a ramenées aux sons précédens.

§. Ier.

Nombre des Voyelles françoises.

Les signes dont nous nous servons pour représenter les voyelles sont si défectueux et si insuffisans, qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait peu d'accord sur le calcul des grammairiens. Si, au lieu d'avoir eu égard à ces signes, ils avoient compté les différens sons qu'une oreille juste saisit, depuis la plus petite ouverture de la bouche jusqu'à la plus grande, il y auroit eu moins de diversité dans leurs

opinions : car ce n'est pas précisément la longueur ou la brièveté du son qui fait la voyelle, mais c'est principalement le plus ou le moins d'ouverture de la bouche. MM. de Port-Royal, à qui peu de choses ont échappé, sont partis de ce principe. S'ils ne lui ont point donné le développement qu'il a reçu de nos jours, c'est qu'il y a cent quarante ans que ces célèbres grammairiens ont écrit, et, qu'à cette époque, ils n'eussent pas été entendus.

Pour suppléer à l'insuffisance des signes, nous avons été obligés de distinguer dans notre langue des *a*, des *e*, des *o*, et des *eu* différens.

On doit distinguer, 1°. deux sortes d'*a*; l'un grave, comme dans *pâte*, farine détrempée et pétrie; et l'autre aigu, comme dans *patte*, pied d'animal à quatre pieds.

2°. Deux sortes d'*o*; l'un grave, comme dans *hôte*, celui qui tient cabaret; et l'autre aigu, comme dans *hotte*, panier qu'on met sur le dos.

3°. Deux sortes d'*eu*; l'un grave, comme dans *jeûne*, abstinence de viande; et l'autre aigu, comme dans *jeune*, qui n'est point avancé en âge.

4°. Trois sortes d'*e*; l'un ouvert, l'autre fermé, et le troisième muet. Ces trois sortes d'*e* se trouvent dans *fermeté*. Il est ouvert dans *fer*, muet dans *me*, et fermé dans *té*.

Mais ces trois sons ne représentent pas tous les sons de notre *e*. L'Académie distingue deux sortes d'*e* ouvert, l'un grave, comme dans *succès*, et l'autre aigu, comme dans *trompette*.

Nous ne doutons plus que l'Académie n'eût distingué

une troisième sorte d'*e*, si elle eût traité cette matière à fond ; car il y a une différence bien sensible entre le son de l'*è* de *père*, *je mène*, et celui de l'*e* grave de *succès*, et de l'*è* ouvert aigu de *trompette*.

Cet *e* se nomme commun, ou *e* moyen. C'est celui qu'on trouve dans presque toutes les langues. C'est l'*e* que nous prononçons dans les premières syllabes de *père*, *je mène* ; et « encore dans tous les mots, dit du Marsais, » où l'*e* est suivi d'une consonne avec laquelle il forme » syllabe, à moins que cette consonne ne soit *s* ou *z* qui » marquent le pluriel, ou de la troisième personne du » pluriel des verbes. » Ainsi on dit : *examèn*, *bèl*, *chèf*, *hymèn*, *il vièn*, etc. C'est de cet *e* que parle Duclos, quand il dit : « J'en pourrois compter un cin- » quième, mais n'étant pas aussi sensible que les autres, » il ne seroit pas généralement admis : cependant il se » rencontre assez souvent, et deviendra peut-être encore » plus usité qu'il ne l'est. »

Il y a également une différence bien sensible entre l'*e* muet dans le corps et à la fin d'un mot, et l'*e* muet dans les monosyllabes.

Dans le premier cas, il est presque nul : *demander*, *mesure*, se prononcent *dmander*, *msure*. Cet *e* n'a pas, comme on le voit, un son fort, distinct, et marqué. MM. de Port-Royal ont observé que cet *e* étoit appelé *scheva* par les Hébreux, sur-tout quand il commence la syllabe, et que ce *scheva* se trouve nécessairement dans toutes les langues, puisqu'on le prononce toutes les fois qu'une consonne est suivie d'une autre consonne, comme dans *scamnum*, *psalmus*. Il n'est point ex-

primé dans la plupart des langues ; mais il l'est souvent en françois où il suit la consonne, et alors on l'appelle *e* féminin. C'est très-mal prononcer cet *e* muet, que d'y appuyer la voix, puisqu'alors il cesseroit de l'être : l'appui doit porter sur la syllabe qui le précède.

Dans le second cas, l'*e* muet a un son qui approche du son de l'*eu* : il en est la voyelle foible ; car il est aisé de sentir que le son de *me*, *te*, *que*, etc. est différent de *feu* et *jeu*, etc.

Quelques grammairiens, et entr'autres l'abbé Fromant, pensent que *i*, *u*, *ou*, sont susceptibles d'une modification aigue et grave, et qu'ils représentent par conséquent deux sons différens : mais Duclos, qui avoit été élevé à Paris, et y avoit vécu dans la bonne compagnie, assure que ces trois voyelles, quoique susceptibles de différente quantité, ne le sont pas de modification plus ou moins grave.

On doit donc distinguer dans la langue françoise les voyelles suivantes :

a grave	*pâte.*	i	*ici* . . .
a aigu.	*patte.*	ô grave . . .	*hôte*. . .
é fermé	*bonté.*	o aigu. . . .	*botte* . .
è ouvert commun. . .	*père.*	u	*vertu* . .
è plus ouvert. . . .	*fermeté.*	eû grave. . . .	*jeûne* . .
è très-ouvert.	*succès.*	eu aigu . . .	*jeune* . .
e muet *	*mesure.*	ou	*sou*. . . .

* C'est ce dernier *e* que M. Caminade appelle l'*e* sourd. Ce grammairien distingue encore deux sortes d'*e*, l'*e* nasal dans *faon* et l'*e* mixte dans *bien*. Mais ne vaut-il pas mieux dire avec Duclos que *faon* fait entendre dans sa prononciation l'*a* nasal que l'on trouve

En tout quatorze sons, parce que nous n'y avons pas compris l'*e* muet des monosyllabes.

Avant de passer au §. suivant, nous devons faire une observation essentielle dans les pays étrangers; c'est que, lorsque les grammairiens disent qu'*en françois il ne sauroit avoir deux* e *muets de suite*, on doit entendre *à la fin des mots*; car au commencement des mots il peut y avoir deux *e* muets de suite, comme dans *revenir*, *redemander*; et ces deux *e* muets peuvent être précédés d'autres *e* muets monosyllabiques, comme, *je redemande*, *de ce que je redemande*: il faut que la voix passe de ces *e* muets à une syllabe sur laquelle elle puisse se soutenir. A la vérité, en françois il ne peut y avoir deux *e* muets à la fin des mots, parce qu'avant la chute du son il faut un appui à la voix. Alors, pour trouver cet appui, on change le premier *e* muet en *e* moyen, ou ouvert commun. Par exemple, dans *mener*, *appeler*, le premier *e* est muet; mais si je dis, *je mène*, *j'appelle*, cet *e* se change en *e* ouvert commun. Voilà pourquoi nous disons *aimè-je*, *puisè-je*, et non pas *aime-je*, *puise-je*. Il n'y a qu'une seule exception: c'est dans cette phrase, *amène-le*. *Amène-lè* est une mauvaise prononciation.

---

dans *autre*, *embrasser*, et que l'*e* appelé mixte par M. Caminade, est l'*e* nasal qui s'écrit de cinq manières, *pain*, *bien*, *frein*, *faim*, *vin*.

§. II.

Des combinaisons de voyelles qui répondent à quelques-uns des sons précédens.

* On doit attribuer aux variations que la prononciation françoise a éprouvées depuis deux cents ans le peu d'accord qui règne entre les sons et les signes qui les représentent. Si les combinaisons de voyelles que nous ramenons de nos jours aux sons précédens sont différemment orthographiées, c'est qu'elles se prononçoient autrefois d'une manière sensiblement différente : ce qu'il seroit aisé de prouver, soit par la prononciation du Picard, soit par la prononciation populaire des Normands et des provinces du midi. « Plus un mot est manié, dit » Duclos, plus la prononciation en devient foible : dès » qu'il est quelque temps en usage chez le peuple des » gens du monde, la prononciation s'en altère et s'en » affoiblit sensiblement. » Cet académicien, qui avoit tant réfléchi sur la nature des sons et sur l'harmonie que leur heureux mélange peut répandre sur le discours, tire de cette nonchalance de prononciation le présage le plus funeste pour notre langue : « Elle deviendra insen- » siblement, ajoute-t-il, plus propre pour la conver- » sation que pour la tribune; et la conversation donne » le ton à la chaire, au barreau et au théâtre ; au lieu » que, chez les Grecs et chez les Romains, la tribune » ne s'y asservissoit pas ». Mais notre objet est d'examiner la prononciation en elle-même. En conséquence,

ae se prononce a . . . . . dans *Laon* (ville).

ae a deux sons { a.. dans *Laon*, *Laonois*, *paon*, *paone* et *paonneau*. / o.. dans *aoriste*, *St. Laon*, *un taon*, *la Saone*, *août*, *août*erien.

REMARQUE. *a* se prononce dans le verbe *août*er, qui ne s'emploie guère, dit l'Académie, qu'au participe passé *août*é.

Ea, sans accent sur l'*e*, a le son de l'*a*, il *songea*, il *mangea*, *vengeance*, *obligeamment*.

REMARQUE. « L'*e* qu'on ajoute après le *g*, il *man-* » *gea*, etc., dit du Marsais, n'est que pour empêcher » qu'on ne donne au *g* le son fort *ga*, qui est le seul » qu'il devroit marquer. Or cet *e* fait qu'on lui donne » le son foible *il manja*. Ainsi cet *e* n'est ni ouvert, » ni fermé, ni muet : il marque seulement qu'il faut » adoucir le *g*, et prononcer *je*, comme dans la der- » nière syllabe de *gage*. »

ai { a à peu de chose près, dans *douaisière*. L'Académie n'en dit rien. / e muet... dans * *faisant*, *je faisois*, etc. et verbes dérivés. / é fermé... dans *j'ai*, *je dînai*, *je dînerai*, etc. / è ouvert... dans *maître*, *Lammai*, etc.

REMARQUES. 1°. Il n'est pas douteux que la combinaison *ai* n'ait le son de l'*e* muet dans *faisant*, *je faisois*, et dans les verbes composés de ce verbe, quoique l'Académie n'en dise rien. Quant aux substantifs et aux adjectifs qui en dérivent, elle fixe la prononciation. « On prononce, dit-elle, *bienfesance*, *bienfesant*, dans

* *Faisant*, *je faisois*, s'écrivent aussi par *e*, *fesant*, *je fesois*.

» le discours ordinaire ; mais au théâtre, et dans le » discours soutenu, on prononce *bienfèsance*, *bien-* » *fèsant* ».

2°. Cette combinaison a le son de l'*é* fermé dans les prétérits et les futurs des verbes, et de l'*è* ouvert au milieu et à la fin des noms. Selon quelques grammairiens, on doit excepter *maison* et *raisin*, avec les dérivés du dernier : et nous pensons qu'ils sont fondés ; néanmoins nous n'avons pas pu constater l'usage d'une manière assez claire pour l'assurer positivement.

3°. Quant au son *ai* avant *l* ou *ll*, nous en parlerons dans le chapitre suivant.

ay, deux sons { *é* fermé et *i* non mouillé..... dans *payan*, *abbaye*, etc. ; *a* et *i* mouillé, dans *Blaye*, *Mayence*, etc.

Remarque. On prononce *péisan*, *abéie*, *Blaïe*, *Maïence*. Nous reviendrons sur cette combinaison dans le chapitre suivant. Cette combinaison a le son de l'*é* fermé et d'un *i* mouillé très-foible dans les temps des verbes en *ayer* où l'*y* ne se change pas en *i* : *Nous payons*, *vous bégayez*, etc.

aai, *ei*, *ey*, *aie* même son { *è* ouvert... *démangeaison*, *seigneur*, *bey*, *haie*.

Remarque. Dans la combinaison *aie* l'*e* muet de la fin rend le son un peu plus long. Quelques personnes veulent que ces combinaisons ne donnent que le son de l'*é* fermé, sur-tout à la fin des mots ; mais il nous paroît

que cette opinion est peu fondée, et qu'elle est contraire à l'usage.

au, *eau* } *o* grave ou aigu..... *bateau*, *hauteur*.

REMARQUE. Nous avons dit que Ramus avoit distingué le son de cette combinaison du son de l'*o*, et que MM. de Port-Royal avoient rectifié cette erreur. Comment l'abbé de Dangeau, et sur-tout l'abbé Batteux, ont-ils pu faire la méprise de Ramus? Comment eux, qui connoissoient la grammaire de Port-Royal, n'ont-ils pas senti que *au* et *eau* n'étoient qu'un *o* écrit avec deux ou trois caractères : aigu et bref dans *Paul* et *bateau*, et grave et long dans *hauteur* et *tombeaux*, « tandis » que Wallis, un étranger, dit Duclos, ne s'y est pas » mépris? C'est que Wallis ne jugeoit les sons que d'o- » reille; et l'on n'en doit juger que de cette manière, en » oubliant absolument celle dont ils s'écrivent. »

* *oi* voyelle *è* ou *é*.... *faisoient*, *connoître*, etc.

REMARQUE. *oi* est voyelle ayant le son de l'*è* ouvert, 1°. dans les imparfaits et les conditionnels des verbes, *je disois*, *je dirois*; 2°. dans les verbes en *oître* qui ont plus de deux syllabes, *paroître*, *disparoître*, etc.; 3°. dans *foible* et ses dérivés, dans *roide*, dans *monnoie* et ses dérivés, dans *harnois* et *Charolois*; 4°. dans les noms de nations dont on parle beaucoup.

* Sur quoi nous observons, 1°. que l'Académie s'est

---

* Voyez page 65 et suiv., les différentes manières de prononcer *oi* diphthongue.

toujours opposée au changement de *oi* en *ai* dans tous ces mots, et qu'ainsi en l'adoptant, et sur-tout en se permettant de l'enseigner, c'est donner son opinion particulière pour règle, et la préférer à celle de l'Académie, seul juge compétent de cette matière. Et il ne faut pas croire que ce soit sans raison qu'elle s'est refusée à ce changement. La voici telle que du Marsais la donne. « Nos pères, dit-il, prononçoient tous les mots écrits en » françois par *ai*, comme *faire*, *nécessaire*, *jamais*, etc., » en faisant entendre l'*a* et l'*i*, c'est-à-dire, en diphthongue; et c'est ainsi qu'on prononce en grec. Telle est » aussi la prononciation des Italiens, des Espagnols, etc. » Ce qui fait bien voir avec combien peu de raison quelques personnes s'obstinent à vouloir introduire cette » combinaison à la place de la combinaison *oi* dans les » mots françois, *connoître*, etc. Comme si *ai* étoit plus » propre que *oi* à représenter le son de l'*è*. Si vous avez » à réformer *oi* dans les mots où il se prononce *è*, » mettez *è*; autrement c'est réformer un abus par un » plus grand, et c'est pécher contre l'analogie. Si l'on » écrit *françois*, *j'avois*, c'est que nos pères prononçoient ces mots en diphthongue (et personne n'ignore que ce changement de prononciation est dû aux Italiens qui s'introduisirent à la cour sous Marie de Médicis, parce que n'ayant point en son dans leur langue, ils avoient de la peine à le prononcer); mais on n'a jamais » prononcé *français* en faisant entendre l'*a* et l'*i*. En un » mot, si l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la » tirer de *procès*, *succès*, *très*, *dès*, etc., que de en

» régler sur *palais* et sur un petit nombre de mots pareils, » qu'on écrit par *ai*, par la raison de l'étymologie *pala-* » *tium*, et parce que c'étoit la prononciation de nos » pères : prononciation qui se conserve encore, non- » seulement dans les autres langues vulgaires, mais même » dans quelques-unes de nos provinces. »

2°. Qu'on mettoit une grande différence entre la prononciation de l'adjectif *roide* et celle du substantif *roideur* et du verbe *roidir*, dont le premier se prononçoit en voyelle, et les deux derniers en diphthongue; mais l'Académie a décidé que, dans le discours ordinaire, ces trois mots se prononcent en voyelle, *rède*, *rédeur*, *rédir*, et que dans le discours soutenu, on a le choix ou de *rède*, *rédeur*, *rédir*, ou de *roède*, *roédeur*, *roédir*. La seule différence que l'Académie met dans la prononciation de ces trois mots est celle de l'*è* ouvert commun dans le premier, et de l'*é* fermé dans les deux derniers.

3°. Que l'*e* muet, dans les troisièmes personnes plurielles des imparfaits et des conditionnels des verbes, ne sert qu'à allonger le son : il résulte toujours de cette combinaison le son de l'*è* ouvert.

4°. Que *i* * est muet dans *encoignure* : surquoi l'Académie observe que bien des personnes le suppriment dans l'orthographe de ce mot. *Ognon*, *ognonière*, *ognonet*,

---

* L'*i* est également muet dans *douairière*, *seigneur*, *peine*; prononcez *douarière*, *ségneur*, *pène*.

ne sont plus des exceptions : l'Académie y a supprimé l'*i*.

Je se prononce *i*..... *je prie*, *je prierois*, *renie-ment*, etc.

REMARQUE. Quelques personnes suppriment l'*e* au milieu des mots : elles écrivent *je prirois*, *renlment*; mais c'est une faute, du moins en prose.

eu sonne *eu* *... *mœurs*, *sœur*, *nœud*.

eu sonne *u*... dans tous les temps *d'avoir*, *j'eus*, *nous eûmes*, etc.

REMARQUE. L'Académie ayant supprimé l'*u* dans *vide* et ses dérivés, il n'y a plus lieu à des observations sur la prononciation de ces mots.

ARTICLE II.

DES VOYELLES NASALES.

Les voyelles nasales sont formées de quelques-uns des sons précédens et des lettres *m* et *n* finales.

Nous n'avons rien trouvé de satisfaisant sur leur ancienne prononciation. Ramus, dans sa grammaire publiée en 1571, n'en parle pas; MM. de Port-Royal n'en disent également rien. L'abbé Régnier, dont la grammaire est pleine de recherches utiles et de vues profondes, est le premier qui ait traité cette question avec soin. Son opinion mérite d'autant plus que nous nous y arrêtions, qu'ayant été suivie par l'abbé de Dangeau, dans sa dis-

* *Eu* a le son de l'*e* muet prononcé fortement. V. page 47.

sertation sur les voyelles lue à MM. de l'académie, elle est devenue en quelque sorte celle de ce corps illustre.

Ces deux célèbres académiciens distinguent cinq terminaisons nasales dans notre langue; savoir, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, qu'ils considèrent comme de pures voyelles, parce qu'elles rendent un son simple et indivisible: ce qui le prouve, c'est que leur rencontre avec d'autres voyelles produit nécessairement un baillement. « Quand » un musicien, dit l'abbé de Dangeau à MM. de l'Académie, voudra chanter ce vers,

Ah! j'attendrai long-temps: la nuit est loin encore.

» il fera tout ce qu'il pourra pour éviter le bâillement; » ou il prendra une prononciation normande, et dira, » *la nuit est loin-n-encore*, ou il mettra un petit *g* après » loin, et dira, *la nuit est loing encore*; ou il fera une » petite pause entre *loin* et *encore*. La même chose arrive aux comédiens dans des rencontres semblables. » Mais, quelque expédient que prennent le musicien » ou le comédien, ils tomberont dans les mêmes inconvéniens en voulant éviter celui du bâillement; et » les tempéramens qu'ils cherchent montrent seulement » que mon système est vrai. La nature toute seule leur en » fait sentir la vérité, sans qu'ils aient étudié, comme » nous, la nature des sons. » Ainsi, selon cet académicien, la nature des combinaisons nasales n'est pas douteuse; ce sont de pures voyelles.

L'abbé d'Olivet avoit d'abord adopté le sentiment de l'abbé de Dangeau: mais ayant réfléchi sur la nature des nasales, il changea d'avis; et quoiqu'il ait toujours

reconnu qu'elles expriment un son simple et indivisible ; il cessa d'y voir de pures voyelles, parce que, dit-il, « elles conservent tellement *n*, que c'est de la position » qu'il dépend que cette consonne soit muette ou sonore ». Il y vit un effet semblable à celui de l'aspiration, avec cette seule différence, que la lettre *h* précède les voyelles aspirées, au lieu que la consonne *n* termine les voyelles nasales.

« Par l'aspiration, dit-il, la voix remonte de la gorge » dans la bouche. Par la nasalité, elle redescend du nez » dans la bouche. Ainsi, le canal de la parole ayant » deux extrémités, celle du bas produit l'aspiration, » et celle d'en haut produit la nasalité. » D'où ce savant académicien conclut « que les voyelles aspirées et » nasales étant les unes aussi bien que les autres, non » des voyelles pures et franches, mais des voyelles mo- » difiées, elles peuvent les unes comme les autres em- » pêcher l'hiatus ou bâillement ».

Au reste, quelque système qu'on adopte sur la nasalité, on aura toujours une prononciation fixe, puisque, comme l'observe l'abbé d'Olivet, l'usage le plus certain et le plus constant a décidé quand la consonne *n* doit être muette et quand elle doit être sonore dans les terminaisons nasales.

Principe général. On ne doit jamais faire sonner la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve, et le mot qui la suit, ne soient immédiatement, nécessairement et inséparablement unis.

Ainsi, on fera sonner la consonne *n* dans *on*, avant

ton verbe. *On arrive* et *on est arrivé* se prononcent *ou-n-arrive* et *ou-n-est arrivé*. Mais on conservera à ce pronom le son muet après le verbe, comme *arrive-t-on aujourd'hui ? arriva-t-on hier ?*

On la fera également sonner dans les pronoms possessifs *mon*, *ton*, *son*, et dans tous les adjectifs placés avant les substantifs, comme *ton esprit*, *bon ange*, *son âme*, *certain auteur*, qu'on prononcera, comme *ton-n-esprit*, *bon-n-ange*, *son-n-âme*, *certain-n-auteur* ; mais on la laissera muette dans tous les substantifs sans exception, et dans les adjectifs suivis d'une préposition, comme, *cette maison est belle*, *bon à monter*, *bon à descendre*.

* Segrais écrivit au célèbre Huet, au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie françoise à décider s'il falloit faire ou ne pas faire tinter la consonne *n* dans *bon à monter*, *bon à descendre*. « Sur quoi, rapporte l'abbé d'Olivet, l'Académie françoise répondit » que puisqu'on pouvoit introduire un adverbe entre *bon* » et la préposition *à*, comme si, par exemple, on vou» loit dire, *bon rarement à monter*, *bon quelquefois* » *à descendre* ; de là il s'ensuivoit que *bon* doit être pro» noncé sans liaison avec la préposition *à*. Mézeray, en » qualité de Normand, fut seul d'un avis contraire : » mais, comme secrétaire de la compagnie, il fut con» traint de rédiger la décision, à laquelle il ajouta en » riant, *Et sera ainsi prononcé, nonobstant clameur* » *de haro* »

La consonne *n* sonne encore dans *en* préposition,

comme *en Italie*; et dans *en* pronom, lorsqu'il est placé avant le verbe, comme, *je n'en ai point*; mais on dit avec le son muet, *donnez-m'en un peu.*

On fait également sonner cette consonne dans les adverbes *bien* et *rien*, parce que leur place est immédiatement avant le verbe ou l'adjectif, *il est bien élevé*, *il n'a rien oublié.* Mais ces mots conservent toujours le son nasal, quand ils sont substantifs.

Voilà ce que l'usage a fixé, et d'une manière invariable. Passons maintenant aux voyelles nasales.

Les cinq que nous avons distinguées ne produisent, selon le bon usage, que quatre sons différens; savoir, *an*, *ain*, *on*, *un*. En voici les diverses représentations:

am	an	*ambition*,
an	an	*vendant*,
ean même son	an	*songeant*,
em	an	*emploi*,
en	an	*enlive.*

EXCEPTIONS. *Em* et *en* se prononcent en *e* ouvert, 1°. dans les mots pris des langues étrangères, *Jérusalem*, *triennal*, *Hymen*; 2°. dans les mots terminés par *en* ou *ien*, sans autre consonne, et leurs dérivés, comme *examen*, *chrétienté*; 3°. dans les verbes *venir*, *tenir*, et leurs composés, *que je vienne*, *que j'entretienne*; 4°. dans les mots terminés en *ene* et *enne*, *arène*, *que je prenne*, et au commencement du mot dans *ennemi.*

REMARQUES. 1°. *ien* a le son de l'*a* dans les mots en *ent* et en *ence*, et leurs dérivés, *patient*, *patience*, *patienter.*

2°. *Emm* sonne *a* dans *femme*, dans les adverbes en

emment, *ardemment*, *éloquemment*, etc., et dans *solemnel* et tous ses dérivés : on prononce *famé*, *ardamment*, *solanel*. Mais *lemme*, *dilemme*, et *sel gemme*, ont le son de l'*è* ouvert, à cause de leur origine étrangère.

3°. *Ent* ne sonne point dans les troisièmes personnes des verbes : l'*e*, comme nous l'avons déjà dit, ne sert qu'à allonger le son ; *ils aiment*, *ils pensent*. Mais si cette terminaison est suivie d'une voyelle, le *t*, selon quelques personnes, doit sonner. Elles veulent que *ils aiment à rire* se prononce *ils aimet à rire* ; mais ce ne doit être que dans le discours soutenu.

im
in
aim même son
ain
ein

} son

. . . . . *impoli*,
. . . . . *fin*,
. . . . . *faim*,
. . . . . *pain*,
. . . . . *peinture*.

REMARQUE. Les grammairiens ne s'accordent pas sur la nature de ce son. Les uns veulent que ce soit un *i* très-foible, ou un son particulier qui tient de l'*e* et de l'*i* ; les autres veulent que ce soit l'*e* suivi d'un son mouillé : mais Duclos décide qu'on doit prononcer *ain*. « Plusieurs grammairiens, dit-il, admettent un *i* nasal, » encore le bornent-ils à la syllabe initiale et négative » qui répond à l'*a* privatif des Grecs, comme *ingrat*, » *infidèle*, etc. ; mais c'est un son provincial qui n'est » d'usage ni à la cour ni à la ville. Il est vrai que l'*i* nasal » s'est introduit au théâtre ; mais il n'en est pas moins » vicieux, puisqu'il n'est pas autorisé par le bon usage, » auquel le théâtre est obligé de se conformer, comme

» la chaire et le fauteuil.... Lorsque le son est nasal, » comme dans *ingrat*, *inconstant*, etc., c'est un *e* nasal » pour l'oreille, quoiqu'il soit écrit avec un *i*; ainsi on » doit prononcer *aingrat*, *aincostant*. »

EXCEPTIONS. On conserve à l'*i* son son propre, 1°. dans les noms propres tirés des langues étrangères, comme *Edim*, *Ephraïm*, etc., qu'on prononce comme si la consonne *m* était suivie d'un *e* muet; 2°. dans tous les mots où *in* est suivi d'une voyelle, parce qu'alors l'*i* est pur, dit Duclos, et que l'*n* mouillée la voyelle suivante, comme *inanimé*, *incendie*, *inhumain*, etc.; 3°. au commencement des mots en *imm* et en *inn*, suit qu'on prononce les deux consonnes, ce qui arrive toujours dans ceux en *imm*; soit qu'on n'en prononce qu'une, ce qui n'a lieu que dans *innocent* et ses dérivés, qu'on prononce *innocant*, *innocance*, etc., et dans *innombrable* et *innombrablement*.

om			*comble*,
on même son	on		*donjon*,
oon			*nous rongeons*.
um			*parfum*,
un même son	un		*emprunt*,
eun			*à jeun*.

REMARQUE. 1°. L'*u* conserve son son propre dans les adjectifs employés au féminin, *une femme*, *importune*. Nous pensons aussi que l'adjectif *un* a le même son avant une voyelle, comme *un esprit*; 2°. *um* se prononce *om* dans certains mots pris des langues étrangères, comme *décemvir*, *triumvir*, etc. L'Académie marque avec beaucoup d'exactitude cette prononciation. *Factum* se prononce *factom*.

ARTICLE III.

Des Diphthongues.

Les combinaisons des voyelles dont nous venons de parler ne forment qu'un son indivisible et simple; mais il y en a d'autres qui font entendre le son de deux voyelles en un seul temps, et par une seule émission de voix: on les nomme *Diphthongues*. Il auroit été à désirer que les grammairiens n'eussent donné ce nom qu'aux combinaisons de voyelles qui font entendre deux sons; ils n'auroient pas été obligés de distinguer les diphthongues en vraies ou propres, et en fausses ou impropres, et d'admettre des *diphthongues de l'oreille*, et des *diphthongues aux yeux*. Pour nous, qui examinons les sons tels qu'ils sont en eux-mêmes, nous n'admettrons pas cette distinction inutile; mais nous sommes loin de condamner ceux qui continuent de s'en servir, puisque l'Académie a rapporté cette double acception, en se bornant à observer que la dernière est abusive et *impropre*.

« L'essence de la diphthongue, dit du Marsais, consiste en deux points: 1°. qu'il n'y ait pas, du moins » sensiblement, deux mouvemens successifs dans les » organes de la parole; 2°. que l'oreille sente distinctement le son de deux voyelles par une seule émission » de voix. Quand je dis *Dieu*, j'entends l'*i* et l'*eu*, et » ces deux sons sont réunis en une seule syllabe, et » énoncés en un même temps. »

Le premier son de la diphthongue se prononce toujours rapidement ; on ne peut se reposer que sur le second, parce que c'est le seul qui peut être continué. C'est ce qui avoit porté les Grecs à appeler la première voyelle *prépositive*, et à donner le nom de *postpositive* à la seconde.

On prononçoit autrefois beaucoup plus de diphthongues qu'aujourd'hui. On les a supprimées pour rendre la prononciation plus douce. « Nous avons raison, dit » Duclos, d'éviter la rudesse dans la prononciation ; » mais je crois que nous tombons dans le défaut opposé... » ces diphthongues mêloient de la force et de la variété » dans la prononciation, et la sauvoient d'une espèce » de monotonie qui vient en partie de notre multitude » d'*e* muets. »

Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nombre de nos diphthongues : les uns en admettent plus, les autres moins. Voici la table qui nous a paru la plus exacte :

ai . . . . . *aile*, *mail*, *Lucayes*.

* Remarque. Nous avons déjà dit que telle étoit la prononciation de nos pères dans toutes les syllabes où cette combinaison se trouvoit.

ia . . . . . *fiacre*.

* Remarque. MM. de Port-Royal et du Marsais regardent *ay* dans *ayant*, comme appartenant à cette diphthongue. Mais, dit Duclos, il n'y a point de diphthongue dans ce mot. « La première syllabe est, quant » au son, un *a* dans l'ancienne prononciation qui étoit

» *a-ïant*, et un *é* grave dans l'usage actuel qui pro-
» nonce *ai-ïant*. La dernière syllabe est la nasale *ant*,
» modifiée par le mouillé foible *i*. » Mais cette nasale et ce mouillé foible ne sont-ils pas une vraie diphthongue ?

ié . . . . . pié,
ié . . . . . vieille,
iai . . . . . biais,

* REMARQUE. Cette diphthongue est une de celles qui sont les plus communes dans notre langue.

oi . . . . . loi,
eoi . . . . . villageois,
ouai . . . . . ouais.

REMARQUE. Toutes les diphthongues dont la première syllabe est *o* se prononcent, dit Duclos, comme si c'étoit un *ou*.

Nous avons vu, art. 1er., §. 2, les cas où la combinaison *oi* se prononce en voyelle : voici ceux où elle se prononce en diphthongue. Elle se prononce ainsi, 1°. dans les monosyllabes, et dans les verbes en *oire* et en *oître* de deux syllabes, comme, *moi*, *froid*, *croire*, *croître*, etc. La prononciation contraire de quelques femmes, et de leurs singes les petits maîtres, est aussi absurde que ridicule. Cette prononciation a eu néanmoins un moment de vogue à la cour; mais elle ne s'y est pas soutenue. Nous avons été surpris d'en trouver un exemple dans Racine le fils.

2°. Dans les polysyllabes en *oi*, *oie*, *oir*, *oire*, *eoire*, *oise*, *oisse*, comme, *emploi*, *courroie*, *vouloir*, *ob-*

servatoire, *nageoire*, *framboise*, *angoisse*. Il en est de même dans les dérivés.

3°. Dans les mots où *oi* et *oy* sont suivis d'une voyelle, comme *ondoiement*, *royal*, *royauté*.

4°. Au milieu des mots, comme *poison*, *courtoisie*.

5°. Dans les noms de nations dont on parle peu, comme, *Danois*, *Suédois*, *Chinois*, *Iroquois*, etc., on doit excepter *Japonois*, qu'on prononce en voyelle. *François*, nom d'homme, se prononce en diphthongue. Sur quoi nous observerons que les noms de province se prononcent beaucoup plus souvent en diphthongue qu'en voyelle, parce qu'on a peu d'occasions d'employer ces mots : aussi dit-on, *Franc-Comtois*, *Albigeois*, *Gallois*, etc. Si la prononciation de *Charolois* est différente, c'est que ce nom ayant été celui d'un prince qui a beaucoup fait parler de lui, il a été dans la bouche de tout le monde. C'est à cette cause, et peut-être au seul caprice de l'usage, qu'on doit attribuer la prononciation adoucie de quelques lieux particuliers.

Cette diphthongue n'a pas toujours le même ton : le son le plus naturel est celui que l'on suit en grec, où l'on fait entendre l'*o* et l'*i*, comme dans *voi-elle*, *roi-aume*. Mais elle a encore trois autres sons qu'il est difficile de représenter par écrit, et qu'on doit apprendre d'un maître habile. Ce sont à-peu-près, 1°. celui de l'*oué*, où l'*é* a un son ouvert qui approche de celui de l'*a*, *loi*, *foi* : 2°. celui de l'*oua*, *moi*, *poi* ; l'*o* dans ces deux cas est prononcé très-rapidement : et 3°. en-

fin celui de l'*oua* prononcé moins rapidement et plus fort, *bois*. On prononce *louè*, *mouè*, *bouè*.

Dans les mots où *oi* est suivi d'un *e* muet final, il paroît rendre un son plus ouvert que quand il n'en est pas suivi. La prononciation de *soie*, *voie* n'est pas la même que celle de *soi*, *toi* : mais cette nuance de son ne peut pas être aisément fixée.

oin . . . . . *soin*,
ouin . . . . . *baragouin*.

REMARQUE. Du Marsais veut qu'on prononce plutôt une sorte d'*e* nasal dans la combinaison *oin* après l'*o*, que de prononcer *ouin* : ainsi, selon lui, il faut prononcer *soein* plutôt que *souin*. Mais Duclos lui reproche de n'avoir pas bien perdu l'accent provençal.

io . . . . . *pioche*,
iau . . . . . *piautre*,
ien . . . . . *vieu, bien*.
ian . . . . . *viande*,
ien . . . . . *patient*.

REMARQUE. Cette diphthongue est la même que celle dont nous avons parlé plus haut.

ieu . . . . . *Dieu, cieux*,
ion . . . . . *nous dîsions, occasion*,
iou . . . . . *chiourme*.

REMARQUE. Cette diphthongue, étant particulière aux provinces du midi, ne se trouve que dans les mots qui en viennent : *Oliioules*, ville de Provence. On prononce de même *la Ciotat*, autre ville de cette province.

oi . . . . . *moëlle, boëte, coëffe*.

REMARQUE. L'Académie observe que, dans le mot *poëme* et ses dérivés, *o* et *ë* forment deux syllabes en vers et dans le discours soutenu. La diphthongue n'a lieu que dans la liberté de la conversation : encore même bien des personnes ne l'admettent-elles pas dans les dérivés, où un usage général a substitué l'accent aigu sur l'*e* au tréma qu'on y mettoit autrefois.

ouan . . . . . *Ecouan*, *Rouen*.
oua . . . . . *équateur*.

REMARQUE. On trouvera dans le chapitre suivant, lettre *g*, les mots où *qua* se prononcent *coua*.

oue . . . . . *ouest*,
ouï . . . . . *oui*, *bouis*, *Louis*.

REMARQUE. *Louis* est de deux syllabes en vers, et peut-être dans le discours soutenu.

ue . . . . . *écuelle*,
ui . . . . . *lui*, *étui*,
uin . . . . . *juin*, *quinquagénaire*.

Voilà la liste des diphthongues françoises. Mais quelques-unes de ces diphthongues ne le sont qu'en prose : car en vers elles sont ordinairement de deux syllabes. Telles sont les combinaisons *iai* dans *ni-ais*, *oë* dans *po-ëme*, *ouen* dans *Rou-en*, *ue* dans *casu-el*, *ion* dans tous les mots *acti-on*, *ambiti-on*, etc., et *ie*, dans *li-er*; dans les verbes en *ier*, *balbutier*, et dans ceux qui n'étant pas en *ier* ont dans leurs temps *ie*, précédé des consonnes *br*, *tr*, *dr*, *vr*, comme *vous mettriez*, *voudriez*, etc.; dans les verbes *rire*, et son composé *sourire*, *vous riez*, *vous souriez*, etc.; et dans tous les

noms où *ie* est suivi d'un *t*, comme *impiété*. Nous disons *ordinairement*, parce qu'on trouve quelques exemples où les poëtes du dernier siècle se sont permis d'enfreindre cette règle ; cette licence ne passeroit pas aujourd'hui.

Il n'y a pas de triphthongues dans la langue françoise, quoiqu'il y ait des syllabes écrites avec trois voyelles, parce que nous n'avons pas de syllabe qui fasse entendre trois sons, trois voix, en une seule émission de voix. *Dieu* et *niais* (ce dernier en prose) ne sont que des diphthongues, parce qu'on n'y entend que deux sons *i-eu*, et *i-ai*. *Août* et *oient* sont monophthongues, parce qu'on n'y entend que les sons simples *ou* et *é*. C'est parler *improprement*, dit l'Académie, que de reconnoître des triphthongues dans notre langue.

CHAPITRE II.

Des Consonnes.

Nous avons dit que les voyelles représentent les voix ou la simple émission de l'air sonore ; mais que les consonnes représentent les articulations, c'est-à-dire, l'explosion que reçoit la voix par le mouvement subit et instantané de quelqu'un des organes mobiles de la parole.

Les consonnes ont reçu des noms différens, selon

l'organe particulier qui paroît contribuer le plus à leur formation : car il n'est point de partie dans la bouche qui ne contribue à modifier l'air qui sort par la trachée artère.

On appelle *labiales* celles qui sont formées par le mouvement des lèvres : ce sont B, P, F, V, M, *bon*, *père*, *feu*, *vîle*, *mon*.

On appelle dentales celles qui sont formées par les dents : ce sont S ou C doux, Z, CH, *se*, *ci*, *zizanie*, *cheval*.

REMARQUE. Ces consonnes se nomment aussi *sifflantes* ; et c'est à cause de ce sifflement que les anciens les ont appelées *semivocales*, ou *demi-voyelles*, au lieu qu'ils appeloient les autres *muettes*.

On appelle *linguales* celles à la formation desquelles la langue contribue principalement : ce sont, D, T, N, L, R ; *de*, *tu*, *notre*, *livre*, *rivage*.

On appelle *palatales* celles qui doivent leur formation au palais : ce sont G, J, G *fort*, ou K ou Q, et les sons mouillés *ill* ou *il*, et *ail* ou *aille* ; *gingembre*, *jésuite*, *guenon*, *kermès*, *quotité*, *péril*, *fille*, *travail*, *qu'il aille*.

On appelle *nasales* celles qui se prononcent un peu du nez : ce sont M, N, GN ; *main*, *nain*, *règne*.

On appelle enfin *gutturales* celles qui sont prononcées avec une aspiration forte, et par un mouvement du fond de la trachée artère. Nous n'avons d'autre consonne gutturale que la lettre H, quand elle est aspirée ; *le héros*.

REMARQUE. Il semble que ces aspirations fortes ne devroient se trouver que dans les langues du nord, où un froid excessif donne peu de flexibilité aux organes ; mais elles sont très-fréquentes en orient et au midi.

Quelques grammairiens ont distingué parmi les consonnes celles qui doivent leur formation à deux parties des organes de la parole ; ce sont les *labiodentales*, et les *gutturo-sifflantes* : ils mettent dans la première classe V et F, *vent, fort* ; et dans la seconde X, *exil*, *Ximenès*. On nomme aussi *liquides* les deux linguales L, R.

REMARQUE. Le système de Beauzée sur les consonnes fait beaucoup d'honneur à ce grammairien célèbre ; il suppose des observations suivies et profondes sur les opérations des organes de la parole ; mais il nous paroit peu utile à la connoissance des vrais sons de la langue françoise.

C'est un principe généralement avoué, que la consonne n'a pas de son par elle-même : pour qu'elle soit entendue, il faut qu'elle soit accompagnée d'une voyelle.

* Autrefois on faisoit sonner les consonnes à l'aide des voyelles sonores ; mais les inconvéniens de cette méthode engagèrent, en 1660, MM. de Port-Royal à en proposer une nouvelle plus simple et en même temps applicable à toutes les langues. « Il est certain, disent » ces célèbres et profonds grammairiens, que ce n'est » pas une grande peine à ceux qui commencent que

» de connoître simplement les lettres ; mais que la » plus grande est de les *assembler*. Or, ce qui rend » maintenant cela si difficile est que ; chaque lettre » ayant son nom, on la prononce seule autrement qu'en » l'assemblant avec d'autres. Il semble donc que la voie » la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont » déjà remarqué, seroit que ceux qui montrent à lire » n'apprissent d'abord aux enfans à connoître leurs » lettres que par le nom de leur prononciation. » En conséquence, ils proposèrent de faire sonner les consonnes à l'aide de l'*e* muet, c'est-à-dire, de les nommer par leur son naturel, en y ajoutant cet *e* qui est nécessaire pour les prononcer ; par exemple, de donner pour nom à *b* ce qu'on prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, à *d* celui de la dernière syllabe de *ronde*, à *s* celui de la dernière syllabe de *bourse*, etc. Cette méthode, quelque utile, quelque lumineuse qu'elle fût, resta quelque temps dans l'oubli, par cela seul qu'elle étoit contraire à la pratique générale : tant la coutume a de force ! Mais une méthode proposée et mise en pratique par MM. de Port-Royal, c'est-à-dire, par la société d'hommes la plus illustre et la plus éclairée qui ait jamais existé, ne pouvoit qu'être adoptée, dès que l'empire du préjugé se seroit affoibli. Aussi fut-elle renouvelée avec succès par MM. Launai père et fils, et adoptée par le bureau typographique de M. Dumas. Duclos se plaignoit avec raison qu'elle ne fût pas généralement admise de son temps. « Cette méthode excellente, di- » soit-il, ne souffre exception ni réplique. Admise dans

» la dernière édition du dictionnaire de l'Académie, » pratiquée dans les meilleures écoles, elle l'emportera » tôt ou tard sur l'ancienne, par l'avantage qu'on ne » pourra enfin s'empêcher d'y reconnoître ; mais il fau- » dra du temps, parce que cela est raisonnable. » Duclos s'est trompé : elle est depuis long-temps la seule en usage, même dans les plus petites écoles de Paris. En effet, elle a de grands avantages : elle habitue à une bonne prononciation, en faisant donner à chaque syllabe son vrai son et sa juste valeur : elle fait disparoître tout accent vicieux ; c'est ce que les maîtres qui s'en sont servis ont éprouvé dans les provinces du midi, où moins de ténacité aux préjugés en a rendu l'introduction facile : elle diminue enfin les difficultés de l'épellation, puisque, dit du Marsais, épeler ainsi, c'est lire. Si je fais épeler à un enfant ces deux syllabes *fri*, *pro*, je dois trouver, selon l'ancienne méthode, que *ef*, *err*, *i*, font *éfri*, et que *pé*, *err*, *o*, font *pérro*. Pour avoir le vrai son de ces syllabes, il faut que je dise à l'enfant de n'avoir aucun égard à ces sons étrangers et faux ; ce qui, observent MM. de Port-Royal, le brouille infailliblement : il n'y a point cet inconvénient dans l'autre méthode, puisque ces trois sons *fe*, *re*, *i*, font *fri*, et que *pe*, *re*, *o*, font *pro*.

Chaque consonne ne devroit avoir qu'un son désigné par un seul caractère, et ce caractère devroit être incommunicable à tout autre son. Mais comme dans la langue françoise il arrive que le même caractère représente plusieurs sons, ou que plusieurs caractères ne re-

présentent que le même son, nous distinguerons dans les consonnes deux sons, le son propre, et le son accidentel; nous appellerons son propre, le son que la consonne a naturellement; et son accidentel, celui qu'elle reçoit par position.

TABLE DES CONSONNES,

SELON LEUR SON PROPRE OU ACCIDENTEL.

Fig. et Nom de la lettre.

Bb Be. Son propre. *Babylone*, *béat*, *bible*, *Bucéphale*, *boule*, *beurre*, *bedeau*.

Cette lettre a un son invariable, savoir le son propre: *b* se prononce toujours dans le corps du mot, *abdiquer*, *subvenir*, etc.

* Final, il se prononce dans les noms propres, *Job*, *Caleb*, etc., et dans *radoub* et *rumb*.

En cas de redoublement, qui n'a lieu que dans *rabbin*, *abbé* et ses dérivés, et quelques noms de ville, on n'en prononce qu'un.

C c (Que... Son propre. *Cadre*, *coco*, *cure*, *coudre*.
(Se..... Son accidentel . . . *cocci*.
(Gue... Son accidentel . . . *second* et dérivés.

C initial, ou dans le corps du mot, conserve son son propre avant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*: néanmoins avant *u* il rend un son moins

* *B* ne se prononce pas dans *plomb*, *aplomb*, *surplomb*.

Fig. et Nom de la lettre. dur. Ainsi on prononce avec le son propre *calumet*, *colonne*, *cuve*, *clémence*, *crédulité*, *Cnéius*, *Ctésiphon*.

Il ne se prononce pas au milieu des mots avant *q*, *ca*, *cu*, *cl*, *cr*. On prononce, sans faire sonner le *c*, *acquérir*, *accomplir*, *accabler*, *accuser*, *acclamation*, *accréditer*.

Il prend le son accidentel *se* ayant *e* et *i*, *ciment*, *céder*, et ayant *ça*, *co*, *cu*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots, *çà*, *façade*, *façon*, *reçu*. S'il se trouve suivi de *ce*, *ci*, il a son son propre, *succès*, *accident*.

Quant au son accidentel *gue*, il l'a, d'un avis général, dans *second* et ses dérivés, et, selon quelques grammairiens, dans *secret* et ses dérivés : mais l'Académie, qui marque la prononciation de *second*, ne dit rien sur celle de *secret*, ce qui montre que cette prononciation n'est pas autorisée par l'usage.

C final se prononce ordinairement, *Cognac*, *trictrac*, *avec*, *bec*, *syndic*, *estoc*, *aqueduc*; etc., et dans ce cas il a le son propre. Mais il ne se prononce pas dans *broc*, *clerc*, *un marc*, *un jonc*, *le tronc*, *le franc*, *almanach*, *amict*, *estomac*, *tabac*, *cotignac*, *lacs* (nœud de rubans), et dans *donc*, suivi d'une consonne *.

* Si *donc* commence un membre de phrase, le c conserve sa prononcia-

Fig. et Nom de la lettre.

On ne prononce le c dans les adjectifs *franc* et *blanc* que dans ces phrases, *franc étourdi*, du *blanc au noir*.

Dans le cas de redoublement, les deux c ne se prononcent qu'avant *e* et *i*, *succès*, *accident*.

Dd { De... Son propre. *David*, *dé*, *Diane*, *dodu*, *douleur*, *deux*, *demander*. / T.... Son accidentel, *grand arbre*, *grand homme*.

D initial conserve toujours son son propre : il se prononce avec ce même son dans le corps du mot avant une consonne, *adjectif*, *adverbe*, *etc.*

Final, il sonne *de* dans les noms propres, *David*, *Obed*, *etc.* Quant au son accidentel *t*, l'Académie observe qu'il l'a souvent * avant les mots qui commencent par une voyelle, comme, *grand affronteur*, *grand homme*, *quand il viendra*, *etc.*, ce qui suppose qu'elle n'y reconnoît pas toujours ce son. Il n'est, en aucun cas, prononcé dans *gond*, *nid* et *muid*. Il ne l'est dans *pied* qu'en cette phrase, *de pied en cap* : il ne l'est jamais dans les autres mots avant une consonne **.

---

liation, quoique le mot suivant commence par une consonne. *Votre frère vous aime ; donc vous devez l'aimer.*

* L'Académie ne dit pas *souvent*, mais *quelquefois*.

** Ainsi prononcez *grand parleur ; quand vous viendrez ; il rend service*, comme s'il y avoit : *gran parleur ; quan vous viendrez ; il ren service*.

Fig. et Nom de la lettre.

Dans le redoublement, les deux *d* se prononcent, *addition*, *reddition*, etc.

F f { Fe. Son propre. *Faveur*, *féminin*, *fini*, *forêt*, *funeste*, *four*, *feu*, *femelle*.
Ve. Son accid... *Neuf ans*, *dix-neuf hommes*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement et au milieu des mots : quand elle est à la fin, elle se prononce, pour l'ordinaire, aussi bien, dit l'Académie, avant les mots qui commencent par une consonne, qu'avant ceux qui commencent par une voyelle, comme, *une soif brûlante*, *une soif ardente*, *pièce de bœuf tremblante* ; *il est veuf de sa troisième femme*, *un Juif errant*, *un Juif portugais*. Néanmoins on ne la prononce pas dans *la clef* (même avant une voyelle), *le cerf-volant*, *chef-d'œuvre*, *nerf de bœuf*. On doit, selon l'Académie, la prononcer dans *œuf frais*, et dans l'adjectif *neuf*, *un habit neuf*. L'Académie dit encore qu'on la prononce souvent dans *nerf* au singulier, ce qui suppose qu'on ne doit pas toujours l'y faire sonner, et qu'on ne l'y prononce jamais au pluriel.

Relativement à l'adjectif de nombre *neuf*, elle ne se prononce pas quand elle est immédiatement suivie d'un mot qui commence par une consonne ; *neuf cavaliers*, *neuf chevaux*. Quand elle est suivie d'un substantif qui commence par une voyelle, l'usage ordinaire est de

Fig. et Nom de la lettre. lui donner le son accidentel du *v*, *neuf-écus*, *neuf-enfans*, *neuf-aunes*, *etc.* Sur quoi nous devons observer que le peuple de Paris et des provinces voisines donne ce même son à quelques autres mots ayant une voyelle, ce qui est une très-mauvaise prononciation. Mais quand neuf * n'est suivi d'aucun mot, ou qu'il n'est suivi ni d'un adjectif ni d'un substantif, on prononce cette lettre selon son son propre, comme, *de cent qu'ils étoient, ils ne restèrent que neuf. Neuf et demi : ils étoient neuf en tout : les neuf arrivèrent à la fois.* Académie.

Lorsque cette lettre est redoublée, on n'en prononce qu'un : *effaroucher*, *affoiblir*, *offrir*, *etc.*

** *Ph* se prononce *f*, *philosophe*, *pharmacie*, *etc.*

Gg { Gue. Son propre avant *a*, *o*, *u*, *ou*, *ue* ; *gâter*, *gorger*, *guttural*, *goulu*, *gueux*.
Je.... Son accidentel avant *e*, *i*... *gelée*, *gibier*.
K.... Son accidentel.. *rang épais*, *long accès*, *auer sang et eau*, *bourg*.

* On lit dans le Dict. de l'Académie : la lettre *f* ne se prononce pas dans le mot *neuf*, quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne. Neuf cavaliers, neuf chevaux. Dans toutes les autres occasions, la lettre *f* se fait sentir plus ou moins, selon l'usage.

** Plusieurs mots qui s'écrivoient autrefois par *ph*, à cause de l'éty-

Fig. et Nom de la lettre.

G initial ou dans le corps du mot n'a le son accidentel *je* qu'avant *e* et *i*; dans tous les autres cas, il a son son propre, mais avec cette différence, qu'il a un son très-dur avant *o*, *u*, *l*, *ua*, *ue*, *uon*, comme *gâteau*, *gosier*, *glorieux*, *grandir*, *brigue*, *guenon*, *brigua*, *voguons*; et qu'il en a un beaucoup moins dur dans *gu* *, *gué*, *gueu*, *gui*, *guoit*, *guoient*, comme *guttural*, *guérir*, *guerre*, *gueule*, *guider*, *voguoit*, *voguoient*.

Remarque. *Gui* se prononce en un seul temps, mais en faisant sentir l'*u*, dans *aiguille* et ses dérivés, dans *aiguisement*, *aiguiser*, et dans ces noms propres *Aiguillon*, *Guise*, *le Guide*: mais on prononce sans faire sentir l'*u*, *guider*, *guidon*, *anguille*, *vivre à sa guise*, *etc.*

Final, il sonne *gue* dans les noms propres, *Agag*, *Doeg*, *Sweleg*, *etc.* et dans *joug*, même avant une consonne, quoiqu'il y soit

---

mologie, s'écrivent aujourd'hui par *f*: faisan, fantaisie, fantôme, frénésie, filtrer, fiole, touffe, scrofulaire, faséole, flegme, etc., et leurs dérivés.

* *Gu*: ces deux lettres font seules une syllabe dans les différentes terminaisons du verbe *argüer*, dans *eigüe*, *aigue*, *ambigue*, *contigüe*, *ambigüité*, *contiguïté*.

Le *g* ne se prononce pas dans *signet*, ruban qui est dans un livre.

Fig. et Nom de la lettre. plus doux. (Académie). *Bourgmestre* se prononce *bourguemestre.*

Nous avons vu qu'il a le son accidentel *k* dans *bourg*, et dans ces trois mots : *rang*, *long* et *sang*, mais seulement avant une voyelle dans ces trois derniers ; car il ne s'y prononce pas avant une consonne, ainsi qu'en aucun cas dans les mots suivans, *doigt*, *un legs*, *le poing*, *vingt*, *harang*, *étang*, *seing* (signature), et dans *faubourg*.

Dans le cas de redoublement, on n'en prononce qu'un, excepté avant *ge* et *gi*, et alors le premier a le son propre *gue*, *suggérer*. Ce même son se trouve dans le corps du mot avant *d*, *m*, *h*, *Magdebourg*, *augmenter*, *Chilan*, *Berghem*.

Nous parlerons bientôt de la consonne *gn*.

* H h He. Son propre. *Hameau*, *héros*, *hibou*, *hoqueton*, *huppé*, *heurt*, *houblon*.

Nous parlerons de cette consonne dans le chapitre suivant ; il nous suffit d'observer ici qu'elle n'a de valeur que lorsqu'elle est aspirée.

J j Je.... Son propre. *Jamais*, *jésuite*, *j'irai*, *joli*, *jupe*, *joue*, *jeu*, *jeter*.

---

* Cette lettre est muette ou aspirée. Aspirée, elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, comme dans ces mots : *hameau*, *héros*, etc. . . . . Muette, elle n'ajoute rien à la prononciation. *L'homme*, *l'honneur*, prononcez, *l'omme*, *l'onneur*.

Fig. et Nom de la lettre.

J initial, ou au milieu du mot, conserve toujours ce son ; mais nous avons vu que *g* avant *ei*, a le même son. C'est également le même son avant *ea*, *eo*, *eu*, *mangeai*, *mangeons*, *gageure*.

Remarque. 1°. *Geu* a deux sons, celui de *ju* dans quelques mots, comme dans *gageure*, *mangeure*, etc., et de *jeu* dans quelques autres, comme dans *mangeur*, *gageur*, etc. La pratique seule peut en donner la connoissance. 2°. Du Marsais observe qu'on a donné le son du *j* au *g* doux *, *gibier*, *gîte*, mais qu'on l'a fait souvent malgré l'étymologie, comme dans *oi-glt* ; d'où ce savant grammairien conclut que les partisans de l'orthographe vulgaire ne respectent l'étymologie que lorsqu'elle est favorable à leurs préjugés.

K k Que très-dur. Son propre..... *Kalendes*, *kermès*, *kiosque*, *kyrielle*.

Cette lettre, qui pourroit être très-utile pour distinguer le *que* dur de celui qui l'est moins, ne s'est conservée ** qu'en *kabak*, *kabin*, *kahouanne* (espèce de tortue), *kali*, *kan*, *ka-*

---

* On n'emploie jamais le *j* avant l'*i*, mais toujours le *g*.

** Cette lettre se trouve encore dans *kaey*, *kaolin*, *karmesse*, *kasine*, *kératoglosse*, *kératophyllon* ou *keratophyte*, *kremlin*; dans le corps de quelques mots, comme *alkekenge*, *alkermès*. L'Académie écrit *calendes* et non *kalendes*.

Fig. et Nom de la lettre. *rata*, *keiri*, *kermès*, *kiastre*, *kinanoie*, *kiosque*, *koran*, *kouan*, *kurtchis*, *kyrielle*, *kyste*, *kytéotomie*, ou *kystiotomie*.

L l Le,.. Son propre... *Latone*, *légion*, *livre*, *loge*, *lune*, *Louis*, *leurre*, *leçon*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement du mot : mais elle le perd au milieu et à la fin, quand elle prend le son mouillé, dont nous parlerons plus bas. Elle sonne dans le corps du mot *quelquefois*. Dans la conversation on ne la fait pas ordinairement sonner dans ces deux mots, *quelque*, *quelqu'un*.

Finale, elle se prononce ordinairement, comme *mortal*, *mortel*, *Mogol*, *seul*, *puéril*, etc. On ne doit excepter que *baril*, *chenil*, *cul* et composés, *fusil*, *outil*, *fournil*, *soûl*, *sourcil* et *gentil* suivi d'une consonne : mais si cet adjectif est suivi d'une voyelle, elle prend le son mouillé, *gentil enfant*, *gentilhomme*. Elle est muette au pluriel *gentilshommes*, ainsi que dans *un fils*. Elle se prononce dans *fenil* avec le son mouillé. Dans la conversation, on ne la fait pas sonner dans les pronoms personnels * *il* et *ils*.

---

* En prononçant la lettre *l* dans *il* et *ils*, on évitera les équivoques. Il vaut peut-être mieux aussi la faire sentir légèrement dans *quelque*,

Fig. et Nom de la lettre.

Quand elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *allumer*, *collège*, *collation* (léger repas), etc. Mais les deux sonnent dans *allusion*, *allégorie*, *appellatif*, *belliqueux*, *collation* de bénéfice, *vaciller*, *millénaire*, *collusion*, *constellation*, *église gallicane*, et peut-être quelques autres. Elles se prononcent aussi dans tous les mots qui commencent par *il*, *illustre*, *illuminer*, etc.

M m Me. Son propre. *Machine*, *méthode*, *midi*, *mode*, *Muse*, *moulin*, *meunier*.

Quand cette lettre est initiale, elle conserve toujours son son propre : mais, au milieu d'un mot, elle prend souvent le son nasal dont nous avons parlé, et quelquefois elle ne le prend pas. Elle le prend toujours avant *b* et *p* ; on prononce *emblême*, *emploi*, *comparaison*, etc., comme s'il y avoit, *enblême*, *enploi*, *conparaison*, etc. Il ne faut excepter que quelques mots où elle est suivie de l'*n* ; ce sont *amnistie*, *hymne*, *automnal*, *calomnie*, *somnambule*, *Agamemnon*, *indemniser*, *indemnité*. Elle ne se prononce pas en *automne*, *damner* et composés.

Finale, elle ne rend qu'un son nasal dans tous les mots. On excepte la plupart des mots

---

quelqu'un, que l'on prononce dans la conversation, comme s'il y avoit *quéque*, *quéqu'un*.

Fig. et Nom de la lettre. étrangers. On prononce *Abraham*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *Amsterdam*, etc., comme si l'*m* étoit suivie d'un *e* muet. Elle a néanmoins le son nasal dans *Adam*. Elle se prononce aussi selon son son propre dans *hem*, *item*, *septemvir*, et quelques autres mots purement latins.

Lorsqu'elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *commis*, *commode*, etc. On excepte, 1°. les noms propres, *Ammon*, *Emmanuel*, etc.: 2°. les mots qui commencent par *imm*; *immortel*, *immobile*, *immoler*, etc.: 3°. les mots où *em* est suivi d'une *m*; *emmener*, *emmailloter*, etc.; mais dans ce cas, dit l'Académie, *em* prend le son nasal.

N n Ne.. Son propre. *Nager*, *Néron*, *Nicole*, *novice*, *nudité*, *nourrice*, *neutre*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au commencement du mot: elle l'a aussi au milieu du mot, lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, comme dans *énerver*; mais elle y perd ce son, pour prendre celui de la nasalité, si elle est suivie d'une consonne, comme dans *ancre*, *engraver*, *ingrédient*, etc.

Finale, elle sonne dans *abdomen*, *amen*, *hymen*, *examen*. Mais elle a toujours le son nasal dans les autres substantifs; son qu'elle a également dans les adverbes, les pronoms et

Fig. et Noms de la lettre. les adjectifs, excepté le cas dont nous avons parlé à l'article de la nasalité.

Quand elle est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une, *année*, *connoître*, *sonner*, *solennel*, etc. On excepte *ennéagone*, *annexe*, *anal*, et dérivés, *annate*, *annihilation*, *annihiler*, *inné*, *innovation*, *innover*. Mais l'Académie ne marque pas cette prononciation dans *annuel*, *annotation*, *annuler*, et dérivés; il y a donc apparence qu'elle n'est plus en usage. Dans *ennemi*, *en* a le son de l'*e* ouvert; mais il est nasal dans *ennoblir*, *annui*, et dérivés.

P p Pe... Son propre. *Papa*, *péril*, *pitié*, *pond*, *puce*, *poupée*, *peuple*, *pelote*.

P initial, ou dans le corps du mot, conserve toujours son son propre, excepté, comme nous l'avons déjà vu, quand il est suivi d'une *h*. Il sonne dans *baptismal*, *sceptique*, *scepticisme*, *septembre*, *les Septante*, *septénaire*, *septennal*, *septentrion*, *septentrional*, *septuagénaire*, *septuagésime*, *septuple*, *septupler*, et dans *exemption*, *contempteur* et *contemptible*, ainsi que dans *accepter* et *excepter*, et leurs dérivés, *symptomatique*, *symptôme*.

Remarque. Cette exception n'a plus lieu pour *dompter*, et ses dérivés; aussi l'Académie observe-t-elle que bien des personnes écrivent

Fig. et Nom de la lettre.

ces mots sans *p*. Il en est de même pour *ademption*, *rédempteur* et *rédemption*.

On ne le prononce jamais dans *baptême*, *baptiser*, *baptistaire*, *baptistère*, *exempt*, *exempter*, *compte*, *compter*, *comptable*, *comptant*, *compteur*, *comptoir*, *prompt*, et dérivés.

REMARQUE. L'Académie marque positivement qu'on prononce le *p* dans *symptomatique* : d'où nous avons conclu qu'on doit le prononcer dans *symptôme* ; mais l'Académie n'en dit rien.

On ne prononce pas le *p* dans *sept*, *septième* et *septièmement*. Il se prononce dans *impromptu*.

Lorsqu'il est à la fin du mot, il ne se prononce ordinairement en aucun cas ; *un camp étendu*, *ce drap est bon*, se prononcent *un can étendu*, *ce dra est bon*. On excepte *Alep*, *cap*, *Cap*, *cap*, *Jalap*, et les deux adverbes de quantité *trop* et *beaucoup* avant une voyelle. On prononce aussi *troup*, en faisant sonner le *p* avant une voyelle, dans le discours soutenu ; *trop irritable*, *trop extraordinaire*.

Lorsqu'il est redoublé, on n'en prononce qu'un.

Q q Que. Son propre. *Qualité*, *quenouille*, *quitter*, *quotidien*, *piquure*.

On n'écrit jamais cette lettre, dit l'Académie,

Fig. et Nom de la lettre.

qu'on ne mette un *u* immédiatement après, si ce n'est dans quelques mots où il est final, comme dans *coq*, *cinq*.

Q initial, ou dans le corps du mot, conserve toujours son son propre; mais avec cette différence, que dans *qua*, *quo*, *que*, il a un son très-dur, comme * *qualité*, *quotidien*, *quenouille*; et que dans *qué*, *qui*, *qu*, il l'a moins dur, *acquérir*, *quitter*, *piquure*.

Final, il sonne dans *coq* et *cinq* avec le son dur, excepté dans le cas où le premier est suivi immédiatement et sans aucun repos d'un mot qui commence par une consonne, comme dans *coq-d'Inde*, qu'on prononce co-*d'Inde*: mais il sonne dans *coq-de-bruyere*, *coq-à-l'âne*; et lorsque le second est suivi de son substantif commençant par une consonne, comme *cinq garçons*. Il sonne dans tous les autres cas, *cinq hommes*, *ils étaient cinq*, *cinq et demi*.

Q n'est jamais redoublé.

Remarque. *Qua*, *que*, *qui*, ont le son du latin dans les mots suivans, où l'on doit les prononcer *coua*, *cué*, *cui*; savoir, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *équestre*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équilatere*, *équimultiple*, *équitation*, *quadragénaire*,

* Ces mots se prononcent *kalité*, *kotidien*, *kenouille*.

Fig. et Nom de la lettre. *quadragésimal*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrat*, *quadratrice*, *quadrature*, terme d'astronomie, (mais terme d'horlogerie, il se prononce *ka*), *quadrifolium*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrupède*, *quadrupler*, *quaker* ou *quacre*, *quanquam* (mot latin signifiant harangue latine faite en public, mais prononcé *cancan* quand il signifie faire un grand bruit), *quaternaire*, *quaterne*, *questeur*, *questure*, *à quia*, *quiétisme*, *quiétiste*, *quiétude*, *quindécagone*, *quindécemvirs*, *quinquagénaire*, *quinquagésime*, *quinquennal*, *quinquennium* (*cuincuennioume*), *quinquerce*, *quinquérème*, *quintil*, *quintatable*, *liquation*, *liquéfaction*; mais cette prononciation n'a pas lieu pour * *liquéfier*.

R r Re.. Son propre. *Rareté*, *régie*, *rivage*, *Rome*, *ruse*, *rouge*, *revenir*.

Cette lettre ne change jamais de son. Au commencement et au milieu des mots, elle sonne toujours dans le discours soutenu: mais en conversation elle est très-adoucie dans *notre* et *votre* avant une consonne, excepté *Notre-Dame* (la Sainte-Vierge), en sorte qu'on ne l'y entend presque pas; mais elle reprend sa prononciation ordinaire dans ces deux mots,

* *Liquéfier*, prononcez *likéfier*.

Fig. et Nom de la lettre. s'ils sont suivis d'une voyelle, ou précédés de l'article, *votre ami et le nôtre*.

Finale, elle sonne dans toutes les terminaisons qui ne sont pas en *er*, comme, *car*, *or*, *sur*, *soupir*, *voir*, *sieur*, etc. On doit excepter *monsieur*. Dans les terminaisons en *er*, elle sonne dans *cher*, *fier*, *mer*, *amer*, *belvéder* (qu'on écrit aussi *belvédère*), *cancer*, *la cuiller* *, *enfer*, *éther*, *frater*, *gaster* (la lettre *s* y est aussi prononcée), *hier*, *hiver*, *Lucifer*, *magister*, *pater*; et dans les noms propres *Jupiter*, *Esther*, *Munster*, *le Niger*, etc. L'usage paroît être aussi pour *stathouder*; néanmoins bien des personnes prononcent *stathoudre*. Selon l'édition de 1762 du dictionnaire de l'Académie, on devoit faire sonner *r* dans les adjectifs *altier* et *léger*; mais l'usage contraire a prévalu: aussi l'Académie a-t-elle marqué ce changement dans l'édition de l'année dernière. Dans les autres mots *r* ne sonne pas. *Ce poirier est mort*, *ces poiriers ont péri*, se prononcent *ce poirié est mort*, *ces poiriés ont péri*.

REMARQUE. Bien des personnes élevées en province ne font pas sonner *r* dans les terminaisons en *ir*. C'est une faute, même dans la

* On écrit aussi *cuillère*.

Fig. et Nom de la lettre.

conversation. Quant à la terminaison en *er*, on doit la prononcer dans le discours soutenu, et sur-tout dans les vers, quand elle est suivie d'une voyelle ou d'une *h* muette, et dans ce cas on donne à l'*e* le son de l'*è* ouvert, *aimer à jouer* doit se prononcer *aimè-ra-joué* : tandis que, lorsque cette lettre ne se prononce pas, l'*e* a le son de l'*é* fermé ; *aimer la promenade*, se prononce *aimé la promenade*. C'est cette dernière prononciation qui est la seule en usage, même avant une voyelle, dans la liberté de la conversation, parmi les personnes qui parlent bien : *folâtrer et rire*, *aimer à jouer*, se prononcent *folâtré et rire* ; *aimé à joué*. Qu'on ne craigne point ces hiatus. « La » prose les souffre, dit l'abbé d'Olivet, pourvu » qu'ils ne soient ni trop rudes ni trop fréquens. » Ils contribuent même à donner au discours » un certain air naturel ; et nous voyons en » effet que la conversation des honnêtes gens » est pleine d'hiatus volontaires qui sont tel- » lement autorisés par l'usage, que si l'on » parloit autrement, cela seroit d'un pédant » ou d'un provincial. »

Lorsque cette lettre est redoublée, on n'en prononce ordinairement qu'une ; *arroser*, *arriver*, *perruque*, etc. On excepte 1°. *aberration*, *abhorrer*, *errant*, *errata*, *erre*, *erres*, *erremens*, *erreur*, *errer*, *errine*, *er-*

g. et Nom la lettre.

roné. Selon quelques grammairiens, on doit aussi excepter *terreur*, et dérivés; mais l'Académie, qui a si exactement marqué cette prononciation pour les autres mots, n'en dit rien. 2°. Les mots qui commencent en *irr*, *irradiation*, *irraisonnable*, *irrationnel*, etc., sans exception. 3°. Les futurs et les conditionnels des verbes *acquérir*, *mourir*, *courir*, et dérivés; *j'acquerrai*, *je mourrois*, etc.

Se.. Son propre... *Sage*, *séjour*, *Sion*, *Solon*, *sucre*, *souvenir*, *seul*.

Ze.. Son accidentel.... *Usage*, *user*, *risible*, *résonner*, *résumé*.

Cette lettre conserve toujours son son propre quand elle est initiale, excepté avant *che* et *chi*, où elle ne se prononce point, *scheling*, *schisme*, etc.

Dans le corps du mot, elle a aussi son son propre, excepté, 1°. lorsqu'elle est seule entre deux voyelles, où elle prend ordinairement le son accidentel, *quasi*, *phrase*, *fraise*, *ruse*, etc.; 2°. avant *b* et *d*, *presbytère*, *Asdrubal*, etc.; 3°. dans *Alsace*, *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*; 4°. dans la syllabe *trans* suivie d'une voyelle, *transaction*, *transiger*, *transit*, *transitif*, etc.; on n'excepte que ces trois mots, *transir*, *transissement*, *Transylvanie*.

Quand elle est suivie de *ce* ou de *ci*, on ne

Fig. et Nom de la lettre.

fait entendre que le son de l'*s* ; *scène*, *science* se prononcent *sène*, *sience* ; mais elle sonne dans les autres combinaisons, *scapulaire*, *scolarité*, *scrupule*, *catéchisme*, *ostentation*, etc. Mais, dans ce dernier cas, on ne doit pas oublier, quand elle est initiale, de lui donner le son qu'elle a selon la nouvelle épellation.

« Il faut remarquer, dit l'Académie, que, » pour l'ordinaire, on ne fait guère sonner la » lettre *s* à la fin d'un mot, si ce n'est lorsque » le mot qui suit commence par une voyelle. » Ainsi, dans ces mots, *mes propres intérêts*, » on fait sonner *s* de la dernière syllabe de » *propres*, comme si le mot *propres* finissoit » par un *e* muet, et que le suivant commençât » par *un s*, *mes propre sintérêts*. » On excepte *un as*, *un aloès*, *la vis* ; les mots purement latins, *Momus*, *Vénus*, *l'abius*, droit de *commodimus*, un *agnus*, etc., *bibus*, *bolus*, *calus*, *l'hébus*, *rébus*, *sinus*, *le lis* (fleur), et *la Lys* (rivière). Elle est néanmoins muette dans *fleur de lis*.

Quand elle est redoublée, on n'en prononce qu'une, mais avec le son propre.

Remarque. « Les mots composés, dit l'Aca- » démie, dont le simple commence par la let- » tre *s* suivie d'une voyelle, s'écrivent ordi- » nairement avec deux *s*, afin qu'on la pro- » nonce fortement, et non pas comme un *z*.

et Nom
e lettre.

» Tels sont les mots *dessus*, *dessous*, *des-*
» *servir*, *dessécher*, *ressurrer*, etc. Il y a
» néanmoins des exceptions à cette règle,
» comme *vraisemblance*, *prescience*; mais
» on dit *dissemblable*, *ressemblant*. On dit
» *bienséance*, mais on écrit *messéant* avec
» deux *s*. » Autre embarras pour les étrangers. L'*e* qui précède deux *s* a quelquefois le son de l'*é* fermé, comme dans *pressentir*, *dessaler*, *ressusciter*, etc.; et quelquefois celui de l'*e* muet, comme dans *dessus*, *dessous*, *ressembler*, *ressource*, etc.; sur quoi l'habitude de lire avec un bon maître peut seule servir de guide.

t { Te. Son propre..... *Table*, *ténèbres*, *tiare*, *to-*
{ *pique*, *tube*, *Toulon*, *Teutonique*.
{ Ce. Son accidentel.... *Abbatial*, *captieux*, *pa-*
{ *tient*, *prophétie*, *Pénition*, etc.

Cette lettre conserve toujours son son propre, quoiqu'elle soit suivie de deux voyelles au commencement des mots: elle l'y conserve aussi au milieu, dans tous les cas où elle est suivie de toute autre lettre que *i*, et lorsqu'elle est suivie de cette voyelle dans *sti*, *xti*, *thi*, comme *question*, *mixtion*, *Matthias*, etc.; mais dans *ti*, tantôt elle a le son propre, et tantôt le son accidentel.

Elle prend ce dernier, 1°. dans les adjectifs en *tial* et en *tieux*; *abbatial*, *captieux*, etc.;

Vue et Nom de la lettre.

2°. dans ceux en *tiant*, et dérivés; *patient*, *patience*, *impatienter*, etc.; 3°. dans les mots en *atie*, *étie*, *eptie*, *otie*, *utie*; *primatie*, *prophétie*, *inepties*, *Béotie*, *minutie*, etc.; 4°. dans les verbes *initier* et *balbutier*, ainsi que dans toutes leurs inflexions; 5°. dans les noms de peuples ou de personnes en *tien*, *Dioclétien*, *Védrétien*, etc.; 6°. dans les noms en *tion*, et dérivés.

Dans tous les autres cas, le *t* conserve son son propre avec *i*: *galimatias*, *chatier*, *le tien*, *chrétien*, etc. D'où l'on voit pourquoi l'on prononce,

	avec le son accidentel,	*avec le son propre.*
4°	balbutier	châtier
	initier	entier
5°	Vénétien	le nation
	Gratien	j'entretiens
6°	les attentions	nous attentions
	les intentions	nous intentions
	les inventions	nous inventions
	les portions	nous portions, etc.

Le *t* quand il est final, il sonne dans *brut*, *Apt*, *le Christ*, *la dot*, *fut*, *induit*, *le lest* d'un vaisseau, *rapt*, *le zénith*, et dans cette expression proverbiale, *entre le zist et le zest*.

Dans *sept*, le *t* sonne quand ce mot est seul, *le nombre sept*, *ils étoient sept*; ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, *sept enfans*, *sept hommes*: mais

Fig. et Nom de la lettre. il ne sonne dans aucun cas avant une consonne, *sept maisons.*

Huit suit les mêmes règles, excepté lorsqu'il est pris substantivement, car il sonne alors même avant une consonne. Ainsi on doit dire, sans faire sonner le *t*, *huit filles*; et en le faisant sonner, *ils étoient huit*, *huit abricots*, *huit hommes*, *le huit du mois*, *un huit de chiffre.*

Dans *vingt*, il sonne dans toute la série de vingt à trente; mais il ne sonne pas dans la série de quatre-vingts à cent. Il ne sonne pas non plus dans *vingt* employé seul ou suivi d'une consonne; *nous étions vingt*; *vingt soldats.* Suivi d'une voyelle, il se prononce au singulier, *vingt abricots*: mais il ne se prononce pas au pluriel; *quatre-vingts abricots* se prononcent *quatre-vin-zabricots.*

Dans la terminaison en *ect*, il sonne dans *direct*; et selon quelques grammairiens dans *correct*; mais l'Académie n'en dit rien. Néanmoins nous pensons que c'est un oubli *.

Dans tous les autres mots, il sonne quand il est suivi d'une voyelle à laquelle il doit s'unir: *un savant homme*, *je suis tout à vous*, *s'il vient à périr.*

---

* *T* ne sonne point dans *aspect*, *circonspect*, *respect*, *suspect*, etc.

Fig. et Nom de la lettre.

Lorsqu'il est redoublé, on n'en prononce ordinairement qu'un, excepté dans *atticisme*, *Attique*, *battologie*, *guttural*, *pittoresque*.

V v Ve.. Son propre. *Valeur*, *vélin*, *vidame*, *volonté*, *vue*, *vouloir*, *je veux*.

Cette lettre, que dans l'ancienne épellation on appeloit si improprement *u* consonne, conserve toujours son son propre : elle n'est jamais redoublée.

X x	CS	point de son propre.	.....*axe*, *axiome*, *Alexandrie*, *fluxion*, *taxe*, *vexé*, *Xénophon*, *etc.*
	GZ		.....*examen*, *exemple*, *exaucer*, *exarque*, *exercice*, *exil*, *exiger*, *etc.*
	SS		.....*soixante*, *Bruxelles*, *Auxone*, *Auxerre*, *Luxeuil*, *etc.*
	G		.....*excellent*, *excellence*, *etc.*
	Z		.....*deuxième*, *sixième*, *dixième*, *dix huit*, *dix-neuf*, et dérivés.

Quelques personnes adoucissent la prononciation des *cs* dans quelques noms propres : elles prononcent *Sénophon*. L'Académie marque le *gz* dans *Xavier*.

Final, il se prononce *cs* dans *Styx*, *phénix*, *index*, *storax*, *larynx*, *onyx*, *préfix*, *Pollux*, *Astianax*, et autres noms propres. On conserve à ces mots la marque de leur origine étrangère. Dans les autres mots, il se prononce comme *s* à la fin d'un mot ; c'est-à-dire

Fig. et Nom de la lettre. qu'avant une voyelle il prend le son accidentel *z*.

Dans *six* et *dix*, il ne se prononce pas avant le substantif dont ces mots marquent le nombre, lorsque ce substantif commence par une consonne : il a le son du *z* avant une voyelle : et quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement, comme *s*.

Cette lettre n'est jamais redoublée.

Y y. . . . . Cette lettre est voyelle lorsqu'elle est employée seule, ou qu'elle est placée entre deux consonnes dans les mots dérivés du grec, *il y va*, *système*. Dans ce dernier cas, l'Académie a adopté l'*i* au lieu de l'*y* pour quelques mots : elle écrit *asile*, *abîme*. Sur quoi l'Académie observe que cette lettre n'est plus admise dans notre orthographe, quant aux mots purement françois. On la conserve dans les noms propres et dans quelques mots empruntés des langues étrangères.

Mais, selon MM. Boindin, Dumas, de Launai et Duclos, elle est voyelle et consonne en même temps, lorsqu'elle est employée pour deux *i*, dont le premier finit une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *citoyen*, *employer*, *appuyer*, etc. Dans ce cas, observe l'Académie, c'est mal à propos

Fig. et Nom de la lettre. que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent ces mots avec un *i* tréma.

Mais cette lettre est purement consonne, selon ces messieurs, dans *yeux*, *paysan*, *abbaye*, etc., qu'on prononce *ïeux*, *péisan*, *abéie*, etc., et dans * *aieux*, qu'on a long-temps écrit *ayeux*.

Z z Ze.. Son propre. *Zacharie*, *Zéphire*, *zizanie*, *zone*, *Zurich*.

Cette lettre conserve toujours son son propre au milieu et au commencement des mots : finale, elle se prononce *e* dans *Metz* et *Rhodez*. A la fin des secondes personnes plurielles des verbes, elle a son son propre avant une voyelle, *riez et jouez* ; mais elle ne s'y prononce pas avant une ** consonne, *vous diriez*, *vous voudriez*, etc.

L'Académie observe qu'on a conservé l'ancienne prononciation de *zède* dans cette phrase proverbiale : *il est fait comme un z*.

Cette lettre ne se redouble que dans un petit nombre de mots pris de l'italien ***, comme l'*Abruzze*.

---

* *Aïeul* a deux pluriels : on dit *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel ; et *aïeux* pour signifier généralement tous ceux de qui on descend.

** Devant une consonne, *z* se prononce comme *s* fermé.

*** Et alors on n'en prononce qu'un.

Fig. et Nom de la lettre.

Outre les consonnes dont nous venons de parler, nous en avons trois autres pour lesquelles nous n'avons pas de caractère. « Les » Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, observe M. du Marsais, comme ils » firent à l'*e* long, à l'*o* long, et aux lettres » aspirées. » Ces trois consonnes sont *ch*, *gn* et *ill*.

CH ch Che.... Son propre. *Chapeau*, *chérir*, *chicane*, *chute*, *chose*, *chou*.

Cette consonne est peut-être la plus embarrassante qu'il y ait dans notre langue pour les étrangers ; car tantôt elle conserve son son propre, et tantôt elle le perd pour prendre celui de * *q*.

Elle a ce dernier son, 1°. lorsqu'elle est suivie des lettres *l*, *n*, ou *r*, *chrétien*, *Arachné*, *Chloris* ; 2°. dans les mots tirés de l'hébreu ou du grec, lorsqu'elle est suivie de *a*, *o*, *u*, *Achab*, *Chanaan*, *catéchumène*, *Nabuchodonosor*, etc. : 3°. dans beaucoup de mots tirés des langues étrangères où elle a ce son avant *é*, *è*, *i*, *Michel-Ange*, *Machiavel*, *archétype*, *archiépiscopal*, *Civita-Vecchia*, *Achéloüs*, *chymose*, etc. Mais dans ce dernier cas il y a tant d'exceptions, que nous

* Disons plutôt celui de *k*. *Christ*, *chrétien*, *Arachné*, se prononcent comme s'il y avoit *krist*, *krétien*, *Arakné*.

Fig. et Nom de la lettre.

ne pouvons que renvoyer à la pratique ; car on prononce avec le son propre *Zachée*, *Joachim*, *archevêque*, *archiprêtre*, etc.

GN gn Gne... Son propre. *Champagne*, *règne*, *Avignon*, *ligne*.

Le son mouillé de cette consonne n'a lieu qu'au milieu des mots ; et l'on doit toujours l'y conserver, excepté dans *Progné*, *agnat*, *agnation* (termes de droit), *diagnostic*, *stagnation*, *stagnant*, *cognat*, *cognation*, *regnicole*, *inexpugnable*, où le *g* et le *n* sont entendus séparément. Quelques grammairiens exceptent encore *impregnation* ; mais l'Académie n'en parle pas.

Il ne sera pas inutile d'observer que le son mouillé a lieu dans *agnus* ; mais le *g* et le *n* se prononcent séparément dans *agnus-castus*, nom d'arbuste *.

Ill ill { i entendu séparément du son mouillé.... *péril*, *fille*, *babille*, etc.
i confondu avec le son mouillé **..... *qu'il aille*, *fouille*, *Sulli*, etc.

Ce son qui est très-commun dans notre langue est quelquefois indiqué par *l*, quelquefois par

---

* Le *g* ne se prononce pas dans *signet*, ruban qui est dans un livre.

** C'est mal prononcer l'*l* mouillée, que de prononcer *meilleur*, comme s'il y avoit *mélieur* ou *méleur*.

Fig. et Nom de la lettre. *ll*, et même, quoique rarement, par *lh* ; *péril*, *fille* ; *Milhau*, *Pardalhac*. On doit observer que le son mouillé est ordinairement, mais non pas essentiellement précédé d'un *i*. Cette dernière lettre n'est pas dans *Sulli*, *Pardalhac*, quoique le son soit mouillé.

Ce son a lieu au milieu ou à la fin des mots ; mais il y a des exceptions : *i* et *l* sont entendus, chacun avec le son propre, dans *Achille*, *imbécille*, *campanille*, *Cille*, *pupille*, *ville*, *tranquille*, et dérivés ; *fil*, *Nil*, *file*, *à la file*, *argile*, *mil* (nom de nombre), *mille*, *Lille*, et dans les adjectifs en *il* et en *ille* : on doit excepter *gentil* avant un substantif qui commence par une voyelle, et son féminin *gentille*.

Ce son ne se trouvant pas au commencement des mots, on doit aussi excepter tous ceux qui commencent en *ill* ; *illégal*, *illustre*.

L'abbé de Dangeau est le premier qui ait divisé les consonnes en foibles et en fortes. S'étant aperçu qu'il y a plusieurs lettres qui se prononcent facilement l'une pour l'autre, parce que ces lettres sont produites par les mêmes organes employés avec plus ou moins de force et d'appui, il dressa des tables de ces consonnes en raison de cette division : en quoi il a été imité par nos plus célèbres grammairiens. A leur exemple, nous donnerons la table suivante des consonnes foibles et fortes, en y

ajoutant les nasales, les liquides, les mouillées, et l'aspirée.

TABLE.

CONSONNES FOIBLES.	CONSONNES FORTES.
b.	p.
bon.	pont
bacha.	pacha
bain.	pain
baquet.	paquet
bâté.	pâté
d.	t.
don.	ton
dater.	thter
dette.	tette, tête
doigt.	toit
donner.	tonner
g.	g.
gueule.	guenon
guitare.	gâteau
guttural.	grandir
j.	ch.
jamais.	cheval
Japon.	chapon
jarretière.	charretière
jatte.	chatte

c. q.	k.
cuiller.	kalendes
queue.	kermès
v.	**f.**
vin.	fin
valoir.	falloir
vanner.	faner
vendre.	fendre
z.	**s.**
zèle.	selle
zone.	il sonne

NASALES.	LIQUIDES.
m. n.	l. r.
mon.	lent
nom.	rond
nous.	

SONS MOUILLÉS FOIBLES.	SONS MOUILLÉS FORTS.
royaume.	paille, fille
paien..	règne.

SON ASPIRÉ.

héros.

D'après cette table, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nasales *m*, *n*, et les deux liquides *l*, *r*; et la lettre aspirée *h*, dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible.

* Du Marsais fait, sur les deux nasales et sur les deux liquides, une observation importante : « c'est que » ces lettres peuvent se lier avec chaque espèce de con- » sonnes, soit avec les foibles, soit avec les fortes, sans » apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple : » *imbibé*, voilà le *m* devant une foible : *impitoyable*, » le voilà devant une forte. C'est peut-être pour cette » raison que les anciens ont donné le nom de *liquides* » ou *semi-voyelles* à ces quatre lettres. Au lieu qu'à » l'égard des autres, si une foible vient à être suivie » d'une forte, les organes, prenant la disposition re- » quise pour articuler cette lettre forte, font prendre » le son fort à la foible qui précède ; en sorte que celle » qui doit être prononcée la dernière change celle qui » est devant en une lettre de son espèce : la forte » change la foible en forte ; et la foible fait que la » forte devient foible. »

* Si l'on compte les articulations que représentent les consonnes, on trouvera qu'elles forment vingt-un ou vingt-deux sons simples, qui, ajoutés aux dix-neuf formés par les voyelles, font quarante ou quarante-un sons. Ces sons, qu'on peut nommer primitifs, sont les élémens de toutes les langues. Aussi les trouve-t-on, à quelques-uns près, chez tous les peuples, même les moins civilisés, parce qu'ils sont le résultat nécessaire de l'organe vocal. C'est de ces sons que viennent toutes les langues ; c'est à ces sons qu'elles se réduisent, quelque différentes qu'elles puissent être ; car cette di- versité ne vient pas d'une différence dans la nature des

sons, mais de la différence que les hommes ont mise dans la combinaison de ces sons.

CHAPITRE III.

Des Syllabes. *

Les voyelles et les consonnes se mêlent et se combinent ensemble de différentes manières. C'est de ces combinaisons que résultent ordinairement les syllabes. Nous disons, *ordinairement*, parce qu'il arrive quelquefois qu'une seule voyelle fait une syllabe, comme dans *a-mi*, *o-deur*. Le propre des syllabes, quel que soit le nombre de lettres qui les composent, est d'être prononcées en une seule émission de voix.

* Il faut distinguer, selon Duclos, la syllabe réelle et physique de la syllabe d'usage. « Or, dit-il, pour » distinguer la syllabe réelle et physique de la syllabe » d'usage, il faut observer que toutes les fois que plu- » sieurs consonnes de suite se font sentir dans un mot, » il y a autant de syllabes réelles qu'il y a de ces con- » sonnes qui se font entendre, quoiqu'il n'y ait point

* La syllabe, disent MM. de PR., est un son complet qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs; d'où vient qu'on lui a donné le nom de syllabe, συλλαβὴ, *comprehensio*, assemblage.

» de voyelle écrite à la suite de chaque consonne : la » prononciation suppléant alors un *e* muet, comme nous » l'avons déjà observé, la syllabe devient réelle pour » l'oreille ; au lieu que les syllabes d'usage ne se comp- » tent que par le nombre des voyelles qui se font en- » tendre et qui s'écrivent. Voilà ce qui distingue la syl- » labe réelle et physique de la syllabe d'usage. » Ainsi dans le mot *trompeur* il y a quatre syllabes physiques ; *trompeure*, quoiqu'il n'y ait que deux syllabes d'usage : sans cet *e* muet ou *schéva* le *t* et le *r* final ne seroient point articulés. « C'est par cette raison, continue le » même grammairien, que, dans nos vers qui ne sont » pas réductibles à la mesure des temps comme ceux » des Grecs et des Latins, nous en avons tels qui sont » à la fois de 12 syllabes d'usage, et de 25 à 30 syl- » labes physiques. »

Il y a trois propriétés dans les syllabes, l'*accent*, l'*aspiration*, et la *quantité*.

ARTICLE PREMIER.

De l'Accent.

Le mot *accent* a différentes acceptions dans notre langue. Mais nous ne le considérons ici que relativement à la grammaire.

L'*accent* exprime une émission de voix plus élevée ou plus abaissée : car il y a, dans toutes les langues, des inflexions de voix qui élèvent le ton, d'autres qui l'abaissent, et d'autres enfin qui d'abord l'élèvent, et

le rabaissent aussitôt sur la même syllabe. Le ton élevé se nomme accent aigu, et se marque de droite à gauche (´); le ton baissé se nomme accent grave, et se marque de gauche à droite (`); le ton élevé et baissé successivement sur la même syllabe se nomme accent circonflexe, et se forme par la réunion des deux accens précédens (^). Les Grecs furent les premiers qui les introduisirent dans l'écriture, et les Latins les imitèrent.

« Cette élévation et cette dépression de la voix, ob-
» serve du Marsais, étoient plus sensibles chez les an-
» ciens qu'elles ne sont parmi nous, parce que leur
» prononciation étoit plus soutenue et plus chantante. »
Cet élèvement et cet abaissement sont aussi très-sentis dans quelques langues modernes : l'anglois, l'italien, l'espagnol et l'allemand, en sont des preuves. S'ils le sont moins dans la nôtre, elle n'en est pas privée ; parce qu'ils sont une loi même de la nature, qui veut qu'on marque le passage du mouvement au repos; or, pour le marquer, il faut que la syllabe qui précède la chute soit plus élevée.

Nous ne sommes pas dans l'usage de marquer par des signes ou accens cet élèvement et cet abaissement de la voix : comme notre prononciation est en général peu chantante, nos ancêtres ont négligé ce soin, ou peut-être même l'ont-ils cru inutile. Néanmoins, Théodore de Bèze en a développé la théorie avec une exactitude qui laisse peu de chose à désirer, pourvu qu'on examine le résultat de ses règles plutôt que les règles en elles-mêmes. M. Batteux est le seul des grammairiens

modernes qui ait traité à fond des accens; et c'est d'après ses principes que nous allons développer cette matière peu connue.

Pour bien entendre ce que nous allons dire, on doit faire attention que nous considérons ici les mots pris séparément.

C'est un principe général qu'il ne peut y avoir qu'un accent dans un mot, quelque long qu'on le suppose, et que cet accent unique ne peut être placé que sur la dernière syllabe, ou sur l'avant-dernière, ou sur l'antépénultième, selon que les dernières sont longues, ou brèves, ou brèves plus ou moins.

Un autre principe non moins généralement reconnu est que, pour élever ou baisser successivement la voix sur une syllabe, il faut que cette syllabe ait une durée sensiblement divisible en deux parties, ou temps, et que, par conséquent, elle soit longue.

D'où il suit qu'une longue a deux temps, une moins longue un temps et demi, une brève un temps, une moins brève un demi-temps, et une brève très-brève un quart de temps.

Ire. Règle. Tout monosyllabe bref pris séparément n'a point d'accent; mais s'il est long, il a l'accent circonflexe.

La première partie de cette règle est évidente, parce que la voix ne s'élève jamais qu'elle ne se rabaisse aussitôt: or elle ne peut s'élever et s'abaisser sur une syllabe qui n'a que la durée d'un temps; ainsi, *seul*, *nous*, *on*, *pris*, sont sans accent; mais il y a élèvement et abais-

ement dans ceux qui sont longs, comme, *tôt*, *ô*, *paix*, etc. Toutes les diphthongues monosyllabiques sont en général assujetties à cette règle, parce qu'elles ont sensiblement deux temps.

IIe. Règle. Dans tout monosyllabe féminin, la syllabe masculine porte l'accent aigu.

Remarque. On n'appelle pas monosyllabe féminin *je*, *me*, *te*, *se*, *etc.*, parce que, dans ces mots, l'*e*, quoique très-bref, est prononcé sensiblement; mais on entend une syllabe masculine, suivie de l'*e* muet, comme, *âge*, *grâce*, *etc.*

Cette règle est évidente, parce que la dernière syllabe n'ayant qu'un quart de temps et-peut-être moins, la syllabe précédente, quand même elle seroit brève, seroit néanmoins longue par comparaison, ce qui suffit pour produire l'élèvement de la voix.

IIIe. Règle. Les polysyllabes masculins ont après l'accent ou une syllabe brève, ou deux très-brèves, c'est-à-dire, environ la valeur d'un temps.

EXEMPLES.

Dissyllabes masculins composés.	Trissyllabes masculins composés.
1. *de deux longues* *... ârdeur.	1. *de trois longues, dont la 3e très longue*..... ils s'entr'aimoient.
2. *mais si la 2e. est très-longue*.. étoient, tantôt.	

* On a dit, plus haut, qu'il ne pouvoit y avoir qu'un accent dans un mot, Pour savoir la place qu'il doit occuper, il faut donc avoir égard au nombre et à la quantité des syllabes dont les mots sont composés.

3. *de deux brèves*.... fleuri, sommet.

4. *d'une longue et d'une brève*... maison, brûler.

5. *d'une brève et d'une longue*... hasard, amour.

2. *de trois brèves égales*.... attirer, attraper.

3. *de trois brèves, dont les deux dernières très-brèves*... nation.

4. *d'une brève entre deux longues*.... concevoir.

5. *d'une longue entre deux brèves*..... atténuer.

6. *d'une longue et deux très-brèves*.... champignon.

7. *deux longues et une très-brève*..... mensonge.

REMARQUE. *Quelques personnes mettent l'accent sur la brève*, hasard, amour: *dans ce cas la syllabe longue est un peu abrégée.*

On voit, par la table précédente, que, lorsque l'accent est suivi d'une syllabe longue, cette dernière est sensiblement moins longue; que, lorsqu'il porte sur une dernière syllabe très-longue, cette syllabe a sensiblement deux temps; *étoient*, *s'entr'aimoient* ont deux sons, celui de l'*e* ouvert et celui d'un *e* muet très-sourd, qui ne sert qu'à allonger la syllabe; que, lorsqu'il porte sur une brève très-brève, cette brève est sensiblement moins brève que celle qui sert à la chute, etc. *.

IVe. RÈGLE. Les polysyllabes féminins ont après l'accent, ou le reste d'une demi-longue, ou une brève avec l'*e* muet, c'est-à-dire, un peu moins que la valeur d'un temps

* Ces détails, dit M Batteux, sont longs et minutieux: mais c'est un art délicat que nous cherchons, et dont les principes n'existent que dans des parties presque insensibles, et qui échappent.

EXEMPLES.

DISSYLLABES FÉMININS COMPOSÉS.	TRISSYLLABES FÉMININS COMPOSÉS.
1. *de deux longues*..... tempête.	1. *dernière longue*..... entendre, chevelure.
2. *d'une brève et d'une longue*..... folie.	2. *dernière plus brève que la pénultième*..... insensible.
3. *de deux brèves*..... adroite.	3. *les deux dernières également longues*..... insipide.
4. *d'une longue et d'une brève*..... audace.	

Dans les mots de quatre, de cinq, de six syllabes, l'accent ne pouvant porter que sur l'une de leurs trois dernières syllabes, on doit laisser, après la syllabe qui a l'accent, à peu près la durée d'un temps. Or, cette durée peut être partagée entre deux syllabes brèves, *conformité*; quelquefois remplie par une syllabe moins brève, *probabilité*; ou par une muette avec une partie de la durée de la syllabe précédente, *insurmontable*.

REMARQUES. 1°. Comme l'accent n'a lieu que pour préparer la chute, l'accent change de place, si l'on joint aux mots des monosyllabes en forme d'enclitique, parce qu'alors c'est sur l'enclitique que la voix baisse et se repose: *admirablement bien*, *cette attention là*, *ce mot-ci*, *vous n'y pensez pas*, etc.

2°. Lorsqu'il y a déjà plusieurs monosyllabes brefs de suite, et qu'ils forment un sens, quoique aucun d'eux pris séparément ne soit affecté de l'accent, on doit en placer un sur la pénultième, comme, *Dieu seul fait tout en nous*, *je viens*, etc.

Telles sont les règles de l'accent prosodique ou grammatical.

D'après le détail dans lequel nous venons d'entrer, il est aisé de se fixer sur le sens qu'on donne à l'axiome qui dit que, *pour bien parler françois, il ne faut point avoir d'accent* : il signifie qu'il ne faut pas chanter notre langue à la manière dont les Italiens, les Anglois, les Allemands, etc., chantent la leur, et qu'on ne doit point avoir la prononciation vicieuse qui naît de ce chant : mais il faut toujours avoir un accent, non l'accent gascon, normand, bas-breton, etc., mais celui des personnes de la capitale qui ont vécu dans le grand monde, et qui placent mécaniquement l'accent sur la syllabe qui doit le porter.

L'accent oratoire change quelque chose aux principes que nous venons d'établir : mais ces légères variations ne sont pas aisées à saisir, et ne sont pas d'ailleurs du ressort d'une grammaire.

On ne doit pas confondre les accens dont nous venons de parler avec ceux dont il sera question dans le traité de l'orthographe, quoique ces derniers aient les mêmes noms et les mêmes signes que les premiers. Purs signes d'orthographe, ils se mettent sur une voyelle, soit pour en faire connoître la prononciation, soit pour distinguer le sens d'un mot d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même.

ARTICLE II.

De l'Aspiration.

L'aspiration exprime une émission de voix gutturale et plus marquée. Elle a lieu avant les voyelles, en certains mots : mais elle ne se pratique pas en d'autres, quoiqu'avec la même voyelle, et dans une syllabe pareille. On dit avec aspiration *le héros*, et sans aspiration l'*héroïne*. Dans *le héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, et alors on l'appelle *h* aspirée : dans l'*héroïne*, au contraire, la lettre *h* ne se prononce point, et on l'appelle *h* muette. Comme on le voit, l'aspiration n'a d'autre effet que celui de communiquer à la voyelle aspirée les propriétés de la consonne. D'où il arrive que si c'est une voyelle qui finisse le mot précédent, elle ne s'élide point, et que si c'est une consonne, cette consonne n'est point sonore. Ainsi, quoiqu'on prononce *l'héroïne*, *les héroïnes*, on dira sans élision, *le héros*, et sans liaison au pluriel, *les héros*.

Il n'y auroit aucun embarras, si cette lettre étoit toujours le signe de l'aspiration ; mais elle n'est souvent qu'un signe d'étymologie dans une infinité de mots où elle demeure absolument muette. Plusieurs grammairiens ont cherché à établir des règles là dessus. Voici celles que donne l'Académie : « *H* n'a aucun son, dit-» elle, et ne s'aspire point dans la plupart des mots » qui viennent du latin, et qui dans ce latin ont un

» *h* initial, comme, *habile*, *habitude*, etc. Il faut » excepter de cette règle plusieurs mots, *haleter*, *hen-* » *nir*, etc. Il n'a pareillement aucun son dans certains » mots françois qui ont un *h* initial, quoiqu'il n'y en » ait pas dans le latin d'où ils viennent, comme, *huile*, » *huître*, etc. Mais il s'aspire au commencement des » autres mots françois qui viennent des mots latins sans » *h*, comme, *hache*, *haut*, etc., ainsi que dans tous » les mots qui ne viennent pas du latin. » Mais ces règles sont et difficiles à saisir, et sujettes à beaucoup d'exceptions. « Il est plus court, dit l'abbé d'Olivet, » et plus sûr de rapporter une liste exacte des mots » qui s'aspirent au commencement, au milieu ou à la » fin. Et c'est ce que nous allons faire d'après l'Aca- » démie. »

Il s'aspire dans *ha ! hahler*, et dérivés ; *hache*, et dérivés ; *hagard* ; *haha* ; *hahé* ; *haie* ; *haie* ; *haillon* ; *haine* ; *hainoux* ; *hair* ; *haire* ; *haissable* ; *halage* ; *halbran* ; *halbrené* ; *hâle* ; *haler* ; *haletant* ; *haleter* ; *hallage* ; *halle* ; *hallebarde*, et son dérivé ; *hallebreda* ; *hallier* ; *halloir* ; *halot* ; *halotechnie* ou *halurgie* ; *halte* ; *hamac* ; *hameau* ; *hampe* ; *han* ; *hanche* ; *han-* *neton* ; *hanscrit* ; *hanse* ou *hanse teutonique* ; *hanuière* ; *hanter* ; *hantise* ; *happe* ; *happelourde* ; *happer* ; *ha-* *quenée* ; *haquet* ; *harangue*, et dérivés ; *haras* ; *ha-* *rasser* ; *harceler* ; *harde* ; *harder* ; *hardes* ; *hardi*, et dérivés ; *hareng*, et dérivés ; *hargneux* ; *haricot* ; *haridelle* ; *harnacher* ; *harnois* ; *haro* ; *harpailler* ; *harpe* ; *harpeau* ; *harper* ; *harpie* ; *harpon* ; *harpon-*

ver, et son dérivé ; *hart* ; *hasard*, et tous ses dérivés ; *hâse* ; *hâte* ; *hâter*, et dérivés ; *haubans* ; *haubergeon* ; *haubert* ; *hausse* ; *hausse-col* ; *haussement* ; *hausser* ; *haut* ; *hautain* ; *hautbois* ; *haut-bord* ; *haute-contre* ; *haute-lice* ; *haute-lutte* ; *hautement* ; *hauteur* ; *hâve* ; *havir* ; *havre* ; *havre-sac* ; *hâle* ; *heaume* ; *héler* ; *hem !* *hennir*, et dérivé ; *héraut* ; *hérisser* ; *hérisson* ; *herniaire* ; *hernie* ; *héron*, et dérivés ; *héros* ; *herse*, et dérivés ; *hêtre* ; *heurt* ; *heurter* ; *heurtoir* ; *hibou* ; *hic* ; *hideusement* ; *hideux* ; *hiérarchie*, et dérivés ; *hisser* ; *ho !* *hobereau* ; *hoc* ; *hoca* ; *hoche* ; *hochement* ; *holà* ; *homard* ; *hongre* ; *hongrer* ; *honnir* ; *honte*, et dérivés ; *hoquet* ; *hoqueton* ; *horde* ; *horizon* ; *hors* ; *hotte*, et dérivés ; *houblon*, et dérivés ; *houe*, et son dérivé ; *houille* ; *housse*, et ses dérivés ; *houlette* ; *houper* ; *houppe* ; *houppelande* ; *hourailler* ; *hourdage* ; *houret* ; *houri* ; *houraque* ; *hourvari* ; *housé* ; *houseaux* ; *houspiller* ; *houssage* ; *houssard*, *houzard* ou *hussard* ; *housse* ; *housser* ; *houssine*, et son dérivé ; *houssoir* ; *houx* ; *hoyau* ; *huard* ; *huche*, et son dérivé ; *huchet* ; *huée* ; *huer* ; *huguenot*, et dérivés ; *huit*, et dérivés ; *hulotte* ou *huette* ; *humer* ; *hune* ; *hunier* ; *huppe*, et dans le dérivé ; *hure* ; *hurhaut* ; *hurlement* ; *hurler* ; *hutte* ; *hutter*, et dans tous les mots qui sont dérivés des précédens, et qui commencent par H *. On ne doit excepter que les dérivés de

* La lettre *H* est encore aspirée dans *hangar*, *hobereau*, *hère*,

héros, qui sont tous sans aspiration. Ce sont *héroïde*, *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*. Presque tous les noms de pays et de villes qui commencent par *H* sont aussi aspirés.

Remarques. 1°. On aspire *Henri* dans le discours soutenu; mais on ne l'aspire jamais dans la conversation; 2°. bien des personnes n'aspirent pas *H* dans *huguenot*, mais c'est une faute; l'Académie y marque l'aspiration; 3°. autrefois on prononçoit *hésiter* avec aspiration: selon l'usage actuel, il n'y a plus d'aspiration; 4°. on doit toujours aspirer *H* dans *Hollande* et *Hongrie*, excepté dans ces phrases qui ont passé du langage du peuple dans le langage commun, *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*; *du point d'Hongrie*; *eau de la reine d'Hongrie*: encore est-il mieux d'y conserver l'aspiration; 5°. quelques grammairiens ne veulent point qu'il y ait une vraie aspiration dans *huit*; mais c'est sans fondement, puisqu'on écrit et qu'on prononce sans élision, ni liaison, *le huit*, *les huit volumes*, *le* ou *la huitième*, *du* ou *de la huitième*, *à la huitaine*. L'Académie ne laisse aucun doute sur l'aspiration de ce mot et de ses dérivés; 6°. les mots *onze* et *onzième* ont cela de particulier, que, quoiqu'ils commencent par une voyelle, cependant il arrive quelquefois, et sur-tout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit

---

hie, *hocher*, *hochet*, et *horion*. Cette lettre est encore aspirée dans *hamadriade*, dit M. Camipade; mais l'Académie n'en dit rien.

sans élision l'article ou la préposition qui les précède : *de onze enfans qu'ils étoient, il en est mort dix ; de vingt, il n'en est resté que onze.* Dans la liberté de la conversation, l'usage autorise néanmoins à dire, *il n'en est resté qu'onze.* Si le mot qui précède *onze* finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avoit une aspiration : *vers les onze heures*, se prononce *vers lé onze heures.* Il en est de même dans *un onzième* : on ne fait pas sonner l'*n* du mot *un*, précisément comme si la première syllabe du mot *onzième* étoit aspirée. Mais lorsqu'il est adjectif, on dit indifféremment *l'onzième* et *le onzième*, *à l'onzième* ou *à la onzième page* ; quoiqu'on dise *dans sa onzième année*, *il vivoit au onzième siècle.* L'Académie a marqué avec soin toutes ces différences ; 7°. *Oui*, pris substantivement, se prononce comme s'il y avoit une aspiration : on dit, *le oui et le non : tous ces oui ne me persuadent pas, un oui :* néanmoins on dit sans aspiration, *je crois qu'oui.* On prononce aussi avec aspiration le mot *une*, dans cette phrase, *sur les une heure.*

H au milieu des mots, conserve son aspiration dans ceux qui sont composés des précédens, comme, *déharnacher*, *enhardir*, *rehausser*, etc. On n'excepte qu'*exhausser*, *exhaussement*, où l'*H* perd son aspiration. Dans les autres mots qui ne sont pas composés des précédens, l'*H* fait l'effet du tréma, et ne sert qu'à annoncer que la voyelle qui la suit ne s'unit pas en

diphthongue à la voyelle qui la précède ; comme, *tres-hir*, *envahir*, etc.

A la fin des mots, il n'y a aspiration que dans ces trois interjections, *ah ! éh ! oh !*

H * ne change rien à la prononciation du *t*.

ARTICLE III.

De la Quantité.

La quantité exprime une émission de voix plus longue ou plus brève. On ne doit pas la confondre avec l'accent ; car, dit l'abbé d'Olivet, « l'accent exprime l'élè-» vement ou l'abaissement de la voix dans la pronon-» ciation d'une syllabe ; au lieu que la quantité marque » le plus ou le moins de temps qu'on met à la pro-» noncer. »

Il y a dans toutes les langues des sons qui demandent plus de temps pour être prononcés, et d'autres qui en demandent moins. Les premiers font les syllabes longues, et les seconds les font brèves. Il y a aussi dans toutes les langues des sons variables, c'est-à-dire, des sons ou que l'usage n'a pas fixés, ou qu'on fait tantôt longs et tantôt brefs, selon le lieu où ils sont placés. On y distingue aussi des sons brefs plus brefs, et des sons

* *H* ne change rien non plus à la prononciation de l'*r*. Ainsi prononcez *méthode*, *rhétorique*, comme s'il y avoit *métode*, *rétorique*.

longs plus longs. La durée du son se mesure par comparaison.

« Une chose à ne pas oublier, dit l'abbé d'Olivet, c'est » qu'on mesure les syllabes, non pas relativement à la » lenteur ou à la vitesse accidentelle de la prononciation, » mais relativement aux proportions immuables qui » les rendent ou longues ou brèves. Ainsi ces deux mé- » decins de Molière, l'un qui allonge excessivement ses » mots, et l'autre qui bredouille, ne laissent pas d'ob- » server également la quantité ; car, quoique le bre- » douilleur ait plus vite prononcé une longue que son » camarade une brève, tous les deux ne laissent pas de » faire exactement brèves celles qui sont brèves, et lon- » gues celles qui sont longues ; avec cette différence seu- » lement, qu'il faut à l'un sept ou huit fois plus de » temps qu'à l'autre pour articuler. »

Dans les tables suivantes, la longue est exprimée par ce signe – ; la brève l'est par cet autre ˘ ; et la douteuse l'est par la réunion de ces deux signes ˘̄. Comme il y a peu de syllabes douteuses dans la langue française, nous n'en ferons pas une colonne séparée : on les trouvera dans celle des syllabes brèves.

PREMIERE TABLE.

A

SONS LONGS.	SONS BREFS ET DOUTEUX.
A, a, 1ere lettre de l'alphabet, un petit a, une panse d'a.	*A. Il est fermé et très-bref dans la préposition* ; à Londres, *quand il vient du verbe* avoir il a ; *à la fin des mots dans le*
Au commencement du mot	

dans ăne, păge, ăgnus, ăme, ănus, ăpre, *et leurs dérivés*, ăcrelé, ânesse, âpreté, *etc.*

Selon l'abbé d'Olivet, il l'est aussi dans ăffre, ărrhes *et* ăs, *et nous le pensions ainsi.*

2. able, *dans ces deux mots*, Arâble, astrolâbe.

3. ăble, *dans la plupart des substantifs*, cāble, fāble, diāble, rāble, *et dans ces verbes*, on m'accāble, je m'ensāble, il hâble.

4. abre, *sans exception, et même dans la terminaison masculine*, sābre, il se cābre, délābré.

5. ac . . . . . .

6. ace, *seulement dans* glăce, espăce, on lăce, délăce, entrelăce.

7. ache, *dans* lâche, tâche, (*entreprise*), gâche, relâche, je mâche, on me lâche, *et dans les verbes* lâcher, gâcher, lâcher, mâcher, relâcher, tâcher (*faire en sorte*), *quoiqu'avec la terminaison masculine.*

8. acle, *toujours long*, miracle, obstâcle, oracle, *etc.*, *et dans les verbes* il râcle, débâcle.

9. acre, *dans* âcre (*piquant*), *prétérits et dans les futurs*, il aimâ, il aimerâ; *dans l'article* là; *dans les pronoms* mâ, tâ, sâ; *et dans les adverbes* çâ, là, déjà, oui-dâ, *etc.*

Mais il est moins bref dans la plupart des substantifs pris des langues étrangères, sofâ, opéra, agendâ, *etc.*, *comme dans les noms propres anciens*, Cinna, Attila, Canada, Spa, *etc.*

2. *Toujours brefs dans les autres mots*, syllabe.

3. *Douteux dans les adjectifs* aimable, capable, *etc.*; *et dans les deux substantifs* fable, étable. *C'est à tort que l'abbé d'Olivet le fait bref dans ces mots.*

4.

5. *Sans exception*, acte, tric-trac, *etc.*

6. *Dans tous les adjectifs et substantifs*, face, glace, préface, vorace, *etc.*

7. *Dans tous les autres mots*, vache, cache, tache (*souillure*), *et dans les verbes* tacher (*un habit*), attacher, *etc.*

8. *Selon l'abbé d'Olivet, douteux dans les substantifs; mais c'est contre l'usage actuel.*

9. *Dans les autres mots*, âcre,

et dans sãcre (oiseau).	(*de terre*) sãcre (*de Roi*), *et même selon l'abbé d'Olivet, dans* sãcre (*oiseau*); *mais c'est à tort, quant à ce dernier mot.*
10. adre, *dans tous les mots*, cãdre, escãdre, *et même avec la terminaison masculine*, mãdré, encãdré, *etc.*	10. *Excepté dans* lãdre.
11. ade.	11. *Sans exception*, aubãde, cascãde, *etc.*
12. afe, affe, aphe.	12. *Sans exception*, carafe, agrãffe, épitaphe.
13. affre, *dans* ãffre, (*frayeur extrême*), les ãffres de la mort; *Académie et dans* bãffre, *expression populaire et basse.*	13. *Dans tous les autres mots*, balafre, safre, *etc.*
14. ãfle, *dans tous les mots même avec la terminaison masculine*, rãfle, rãfler.	14.
15. age, *dans le seul mot* ãge.	15. *Dans tous les autres mots il est très bref.*
16. agne, *dans ces deux mots* je gãgne *et* gãgner.	16. *Dans tous les autres mots*, cocãgne, *etc.*
17. ague.	17. *Sans exception*, bãgue, dãgue, *etc.*
18. ãi, *voyelle qui a deux sons. Elle est longue, lorsqu'elle est suivie de* s, *c'est à dire, qu'elle est au pluriel*; vrãis, *etc.*, *ou qu'elle est suivie d'un* e *muet*, hãie, vrãie, *etc.*	18. *Elle est brève avec le son de l'e fermé*, j'aimãi, j'aimerãi : *mais elle est douteuse avec le son de l'e ouvert*, vrãi, *etc.*
19. aigne.	19. *Sans exception*, chatãigne, *etc.*
20. aigre, *dans* mãigre, *selon l'usage actuel.*	20. *Dans les autres mots*; vinaigre, *et même dans* maigre, *selon l'abbé d'Olivet.*
21. ail, *son mouillé, suivi d'une* s, *c'est à dire, au pluriel*, détãils, éventãils, *etc.*	21. *Sans exception dans tous les singuliers*, détãil, éventãil, *etc.*

22. aille, *dans les substantifs* rocaille, etc., *et dans l'impératif et le subjonctif des verbes*, qu'il détaille, qu'il émaille.

22. *Dans le substantif* médaille, *et dans l'indicatif des verbes*, il détaille, émaille, travaille, bataille, baille, (*il donne*), *etc.*

23. aillé, ailler, aillon, *dans* débraillé, railler, un bâillon, nous tâillons; un penâillon, hâillons.

23. *Dans* médailler, médaillon, détailler, détaillons, travailler, travaillons.

24. aillet, aillir.

24. *Sans exception*, maillet, jaillir, *etc.*

25. aim, ain, *suivis d'une consonne*, saint, crainte, *etc.*

25. *Douteux, n'étant pas suivis d'une consonne*, faim, pain, *etc., bref dans* j'aime.

26. aine, *dans* haine, chaîne, gaîne, il traîne, *et dans leurs dérivés.*

26. *Douteux dans les autres mots*, fontaine, capitaine. *Bref selon l'abbé d'Olivet.*

27. air, *suivi d'une s, c'est-à-dire au pluriel*, airs, chaires, *etc.*

27. *Douteux au singulier*, air, chair, *etc.*

28. aire, *sans exception*, chaire, prétaire, *etc.*

28.

29. ais, aix, aise, aisse. *Sans exception.*

29.

30. ait, aite, *dans* il plaît, naît, paît, faîte (*sommet*), *et dans les pluriels masculins*, attraits, parfaits.

30. *Dans tous les autres cas*, lait, attrait, parfait, parfaite, parfaites, *etc.*

31. al, ale, als. *Dans* hâle, pâle, un mâle, râle.

31. *Dans tous les autres mots*, royal, morale, malle.

32. am, *suivi d'une consonne autre que la sienne sans exception*: champ, chambre, jambe, *etc.*

32.

33. ame, amme, *dans* âme, infâme, flamme, *et dans les prétérits en* âmes, nous aimâmes, trouvâmes, *etc.*

33. *Dans tous les autres mots*, Dame, épigramme, *etc.*

34. an, *au milieu des mots*

34. *Au singulier sans ex-*

blânche, dânse, *etc.*, *et suivi d'une* s *qui marque le pluriel* româns, courtisâns, *etc.*

35. ane, anne, *dans* âne, crâne, mânes, mânne, *et dans* je dâmne, je condâmne, *qu'on prononce comme s'il y avoit deux* n.

36. ant, *sans exception*, puissânt, *etc.*

37. ap, ape, appe, *dans* râpe, râper, râpé.

38. apre, *dans* câpre, âpre, *les seuls de cette terminaison.*

39. acque, acques. *Dans* Pâques, Jacques.

40. ar, art, *toujours au pluriel*, ârts, Césars, *etc.*

41. arbe, *sans exception*, rhubârbe, *etc.*

42. are, arre, *sans exception*, avâre, bizarre, larron, *etc.*

43. ari, arie, *dans* mâri, équâri, hourvâri.

44. as, ase, *sans exception*, Pallâs, Pegâse.

45. asque . . . . . .

46. asse, *dans les substantifs*, bâsse, câsse, clâsse, échâsse, pâsse, nâsse, tâsse, savantâsse, châsse (*de saint*), mâsse (*au jeu*); *dans les adjectifs féminins*, bâsse, grâsse, lâsse, *dans les verbes* j'amâsse, enchâsse, câsse, pâsse, compâsse, lâsse, *et dans leurs composés*; *enfin*, *ception*, român, courtisân, *etc.*

35. *Dans tous les autres mots*, cabâne, pânne, *etc.*

36.

37. *Dans tous les autres mots*, agapes, *etc.*

38.

39. *Dans tous les autres mots.*

40. *Au singulier*, ârt, Césir, *etc.*, *ainsi qu'au commencement ou au milieu des mots*, ârtifice, clerc.

41.

42.

43. *Dans tous les autres mots*, mâri, Mario, *etc.*

44.

45. *Sans exception*, fantâsque.

46. *Dans tous les autres substantifs* clâsse (*au renard*), mâsse (*d'hommes*), *etc.*, *et dans la première et la seconde personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif*, que nous aimâssions, que vous aimâssiez.

dans la première et la seconde personne du singulier, et la troisième du pluriel, terminées en asse, asses, assent, *au subjonctif*, que j'aimâsse, que tu aimâsses, qu'ils aimâssent.

Tous ces mots conservent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaison muette, ils en prennent une masculine, châssis, pâsser, châsser, *etc.*

47. arte, artre. . . . . 47. *Sans exception*, cârte, dârtre, *etc.*

48. at, *dans ces substantifs*, bât, mât, appât, dégât, *et dans les troisièmes personnes du singulier de l'imparfait du subjonctif* qu'il aimât. 48. *Dans tous les autres substantifs*, combât, avocat, *etc. Dans les adjectifs*, plât, *et à la troisième personne du présent de l'indicatif*, il se bât.

49. te, ates, *dans* hâte, pâte, ingâte, mâte, démâte, *et dans les secondes personnes de l'indicatif terminées en* ates: vous aimâtes. 49. *Dans tous les autres cas.*

50. ate, attre. *Toujours.* 50. *Excepté*, quâtre, bâttre, *avec ses dérivés.*

51. au, *suivi d'une consonne dans la dernière syllabe* haut, chaud, faux, *et quand il forme une syllabe suivie de la terminaison féminine*, auge, autre, aune, *etc.* 51. *Douteux quand il précède une syllabe masculine*, haubade, haudace, *et quand il est final*, joyau, coteau. *Il est bref dans* Paul.

52. ave, *selon l'usage actuel dans tous les mots*, entrave, grave, *etc.* 52. *Selon l'abbé d'Olivet, bref dans* cave, lave, on pave. *Bref, suivi d'une syllabe masculine*, gravier, couclaviste, *etc.*

53. avre, *sans exception*, cadavre, havre, *etc.* 53.

54. ax, axe . . . . . 54. *Sans exception*, Ajax, taxe, *etc.*

SECONDE TABLE.

E.

REMARQUE. On a vu que nous distinguons trois sortes d'*e* ; l'*è* ouvert, l'*é* fermé, et l'*e* muet. L'*è* ouvert peut l'être plus ou moins : ce qui nous a décidés à en distinguer de trois espèces. L'*è* ouvert commun est souvent bref. L'*é* fermé est bref ; et l'*e* muet est si bref qu'il est presque nul, excepté dans les monosyllabes.

Aucun de nos mots ne commence ni par un *e* muet, ni par un *è* très-ouvert, excepté *être*.

1. eble, ebre.	1. *Sans exception*, hĕble, funĕbre, *etc.*
2. ec, ece, *dans les pluriels masculins.* grécs, échécs, *etc.*	2. *Dans tous les autres cas*, bec, nĕce.
3. eche, *très ouvert dans* bèche, lèche, guèche, peche (*de poisson, fruit*), revèche, empêche, dépêche, prêche.	3. *Peu ouvert dans* enlêche, flèche, flammèche, crèche, sèche, brèche, on pêche (*on fait un péché.*)
4. ècle, ect, ecte, ède, éder.	4. *Sans exception*, sĕcle, respĕct, sĕcte, tĕde, cĕder.
5. ée, *sans exception*, crée, caducée, *etc.*	5. *suivi d'un* s *fermé*, crés.
6. el, *suivi d'un* s, chels, brĕls.	6. *Sans exception au singulier*, chĕl, brĕl.
7. elle, *dans* grêlle.	7.
8. elle, *dans* nêlle.	8. *Dans* trêlle.
9. ege, *sans exception*, sacrilège, collège, *etc.*	9.
10. egle.	10. *Sans exception*, règle, sĕgle.
11. egne, *dans* règne, duègne, *selon l'usage actuel.*	11. *Dans* pêgne, enseigne, *selon l'abbé d'Olivet, douteux dans* règne, duègne.

12. eil, eille. . . . . .

13. ein, teinte, *dans tous les pluriels.*

14. einte, *sans exception*, fēinte, attēinte, etc.

15. eitre, *dans* rēitre, *le seul mot ainsi terminé.*

16. el, *dans les pluriels*, autēls, solennēls.

17. ele, *très-ouvert dans* zēle, poēle, frēle, pēle-mēle, grēle, il mēle, se fēle, bēle.

18. em, en, *au milieu d'un mot et suivi d'une consonne*, tēmple, exemple, tēnter, etc.

19. eme, *dans presque tous les mots*, baptēme, diadēme, *etc.*

20. ene, *dans* chēne, cēne, scēne, gēne, alēne, frēne, rēne, arēne, pēne.

21. ent, *dans les pluriels*, momēns, lēnts.

22. epe, epre, *dans tous les mots*, guepe, crēpe, *etc.*

23. ectre, epte, eptre. . . .

24. eque, ecque, *dans* évēque, archevēque.

25. er, *plus ouvert dans* fēr, enfēr, mēr, vēr, hivēr; *et à l'infinitif des verbes, s'il est suivi d'une voyelle, et que l'i sonne*; célébrēr avec vous.

26. erbe, erce; erse, erche, ercle, erde, erdre.

12. *Sans exception*, solēil, vermēille, etc.

13. *Douteux au singulier*, dessēin, tēint, *etc.*

14.

15.

16. *Sans exception au singulier*, sēl, autēl.

17. *Ouvert commun dans les autres mots*, modēle, rebēlle, *etc.*

18. *A la fin du mot sans exception*, itēm, hymēn, *etc.*

19. *Douteux dans* crēme, *mais bref dans* il sēme, je sēme.

20. *Douteux dans les noms propres*, Diogēne; *mais bref dans les autres*, phēnomēne, etc.

21. *Au singulier sans exception*, momēnt, lēnt.

22. *Excepte le seul mot* lēpre.

23. *Sans exception*, spēctre, inēpte, scēptre.

24. *Dans tous les autres mots*, grēcque ou grēque, bibliothēque.

25. *Ouvert dans les autres noms*, Lucifēr, Jupiter, éthēr, chēr, clēre, *et à l'infinitif s'il est suivi d'une consonne, et que l'i ne sonne pas*, aimēr la promenade, *parce que dans ce cas l'e est fermé.*

26. *sans exception*; hērbe, commērce, travērse, il chērche, cērcle, qu'il pērde, pērdre.

27. ert, *dans les pluriels* concerte.

28. ere, *sans exception selon l'usage actuel*; père, sincère, *et au prétérit des verbes*, ils aimèrent.

29. erge, ergue, erle, erne, erme, erpe.

30. err, *très-ouvert dans* tĕrre, guĕrre, tounĕrre, il ĕre, pĕruque, fĕrrer, tĕrrein, nous verrons.

31. ers, *sans exception, soit qu'on prononce l'r soit qu'on ne la prononce point*; univers, dangers, *etc.*

32. es, *ouvert dans* les, (*article*), *et dans* succès, décès, *et autres mots semblables; mais fermé dans les pluriels des noms en* e; beautés, bontés, *et dans les secondes personnes du pluriel des verbes, où la* s *est pour* z, vous aimez.

33. ese, *sans exception*; diocèse, thèse, *etc., et dans le verbe* il pèse.

34. esque. . . . . .

35. esse, *dans* abbèsse, professe, confesse, prèsse, compresse, expresse, cesse, lesse, ou s'empresse, il professe.

36. este, estre. . . . . .

27. *Douteux au singulier, concert*

28. *Douteux, selon l'abbé d'Olivet*, père, chimère, *etc. mais nous pensons que c'est à tort*

29. *Sans exception*; asperge, exergue, pĕrle, caverne, épiderme, sĕrpe, *etc.*

30. *Douteux dans* guĕrre, tĕrrein, tĕrrible, atterre, derrière, ferrière. *L'e est moins ouvert et bref dans* tĕrreur, ĕrreur, ĕrratil, ĕrroné, ĕrrata, *ou les deux r se font entendre séparément.*

31.

32.

33. *Mais ce verbe devient bref dans la forme interrogative*, pèse t-il?

34. *Sans exception*; grotesque, *etc.*

35. *Dans tous les autres mots*, caresse, paresse, tendresse, *etc.*

46. *Sans exception*; modeste, terrestre, *etc.*

37. et, *dans* arrêt, benêt, forêt, *et tous les autres mots qui s'écrivoient autrefois avec une* s *muette, à la place de laquelle on met un accent circonflexe, ainsi que dans tous les pluriels et le verbe* il êst.

38. ete, *dans* bête, fête, *et les autres mots en* ete, *desquels on a retranché l's muette.*

39. etre, *dans le verbe* être, salpêtre, ancêtres, *et les autres mots d'où l'on a retranché l's muette.*

40. eu, *suivi d'un* x, jeux, feux, *etc.*

41. eve, *dans* trêve, grève, il rêve, *et dans tous les temps de ce verbe.*

42. euf, euil, eul, *dans tous les pluriels* fauteuils, tilleuls, néufs, *etc.*

43. eule, *dans* meule, ils veulent.

44. eune, *dans* jeune (*abstinence*).

45. eur, *dans tous les pluriels*, flatteurs.

46. eure, *quand le mot ainsi terminé ne fait rien attendre*; c'est une fille majeure, dans une heure.

47. eux, euse, *sans exception*, heureux, heureuse.

48. evre, *sans exception, selon l'usage actuel*, orfevre, lievre, *etc.*

37. *Dans tous les autres mots*, bidet, cadet, *etc.*, *ainsi que dans la conjonction* et.

38. *Dans les autres mots*, poete, houlette, vous etes. *Ce dernier long ou bref au gré des poetes, selon l'abbé d'Olivet.*

39. *Dans tous les autres mots*; diametre, il penetre, *etc.*

40. *Au singulier, sans exception*; jeu, feu, *etc.*

41. *Douteux dans les autres mots*; leve, brieve, achève, *etc.*, *mais bref selon l'abbé d'Olivet, dans* trève de compliment.

42. *Au singulier, sans exception*; oeuf, fauteuil, tilleul, *etc.*

43. *Dans tous les autres mots* gueule, *etc.*

44. *Dans* jeune (*d'âge*).

45. *Au singulier, sans exception*; peur, *etc.*

46. *Quand le mot ainsi terminé en fait attendre un autre*; une heure entière; la majeure partie.

47.

48. *Douteux selon l'abbé d'Olivet*, lievre; *etc.*, *mais à tort.*

49. ex. . . . . 49 *sans exception, au [illegible] commencement, au milieu et à la fin des mots, quand [illegible] exemple, [illegible] peuplée, etc.*

TROISIÈME TABLE.

I

REMARQUE.—Comme le nombre des brèves l'emporte de beaucoup sur les longues, surtout dans les sept voyelles restantes, nous supprimons les terminaisons qui ne produisent que des brèves; on doit en conséquence regarder comme bref tout ce qui n'est point indiqué comme long ou douteux.

1. idre, *dans* cidre, hydre, *où l'y a le même son.*

2. io, *diphthongue.* — 2 *douteux*, [illegible], *Dieu, etc.*

3. ie, *dissyllabe quand l'e est muet*, vie, scie, il prie, *etc.* — 3 *quand [illegible] est fermé*, [illegible], *supplier, etc.*

4. ige, *dans* tige, il oblige, afflige, *selon l'usage actuel; l'abbé d'Olivet le croit douteux.* — 4 *Dans [illegible] et dans les temps des verbes* affligez, obligez, *lorsque l'e n'est pas muet.*

5. ile, *dans* île, presqu'île, *qu'on écrivoit autrefois avec une s.* — 5. *Dans* style, [illegible] *etc, il est long dans ces mots selon l'abbé d'Olivet.*

6. im, in, *avec une consonne autre que la leur*, simple, pinte — 6. *Avec leur propre consonne* [illegible], [illegible]

7. ime, *dans* abîme, dîme, *et dans les prétérits définis*, nous vîmes, *etc.* — 7. *Dans tous les autres mots*, maxime, pusillanime, *etc.*

8. ire, ise, *sans exception;* — 8. *Avec la terminaison* [illegible]

ire, empire, surprise, *etc.*, *ainsi que dans les verbes*, ils lisent, qu'ils disent, ils virent, *etc.*

9. isse, *dans les imparfaits du subjonctif*, que je fisse, tu fisses, ils fissent.

10. it, *dans les imparfaits du subjonctif*, qu'il fît.

11. ite, *dans* bénite, gîte, vîte, *et dans les secondes personnes des verbes au prétérit*, vous fîtes, vous dîtes, *etc.*

12. ître, *dans* épître, registre, *qu'il vaut mieux écrire et prononcer* registre; *et dans ce cas il est bref, selon l'abbé d'Olivet.*

13. *Dans les adjectifs féminins dont le masculin est en* if, vive, *etc.*

14. ivre, *dans* vivre, *substantif.*

culine, souplesse, subtiliser, *etc.*

9. *Dans tous les substantifs, et dans tous les adjectifs*, écrevisse, *etc.*

10. *Partout ailleurs*, maudît, *etc.*

11. *Dans tous les autres mots*, hermite, *etc.*, *et au présent de l'indicatif*, vous dites, *etc.*

12. *Douteux dans les autres mots*, mître, vître, *etc.*; *mais il est bref avec la terminaison masculine*, mitre, *etc.*

13. *Dans tous les autres mots*, endive, *etc.*

14. *Dans les autres mots*, livre, vivre (*verbe*).

QUATRIÈME TABLE.

O.

1. o, *dans* ô, ôter, ôter, ôter, hôte, *les seules mots où il soit ouvert quand il commence le mot.*

2. ode, *dans* globe, lobe.

3. ode, *dans je* rôde.

4. oge, *dans* doge (*de Venise*).

6. ogne, *dans je* rogne.

6. ol, *suivi d'une* s, rôle, emplois, *etc.*; *il s'agit ici de la diphthongue.*

1. *Dans tous les autres mots*, odeur, hôtel, hôtellerie, *etc.*

2. *Dans tous les autres mots.*

3. *Partout ailleurs*, ode, épode.

4. *Dans les autres mots*, loge, *etc.*

5. *Partout ailleurs*, besogne, *etc.*

6. *Douteux sans en être suivi*, roi, *etc.*

7. oie, *sans exception*; la, jõie, õie, Troye, *etc.*

8. oient, *dans les troisièmes personnes du pluriel des verbes*, ils avõient, ils augmentoient.

9. oin, *suivi d'une s ou d'une autre consonne*, sõins, põint.

10. oir. . . .

11. oire, *sans exception*, glõire, victõire, *etc.*

12. ois, *sans exception; soit qu'il se prononce en diphthongue*, fõis, Danõis, *soit qu'il se prononce en è grave ouvert*, j'avõis, Anglõis, *etc.*

13. oise, oisse, oître, oitre, *sans exception*, framboise, paroisse, cloître, poivre, *etc.*

14. oit, *dans* il paroît, il connoît, il croit (*de croître*), *et dérivés.*

15. ole, *dans* drôle, geôle, môle, rôle, contrôle, il enjôle, il enrôle, il vôle (*il dérobe*).

16. om, on, *au milieu d'un mot, et avant une consonne autre que la leur*, bombe, trompe, cõnte, mõnde, *etc.*

17. ome, one, *sans exception*; homme, atõme, *etc.*

18. ons, *sans exception*; nous donnõns, gaignõns, *etc.*

19. or, ord, ort, *suivis d'une s*, hõrs, cõrps, hõrde, tõrts, *etc.*

7.

8.

9. *Douteux final*, soin, loin, *etc.*

10 *Douteux*, võir, devõir, *etc.*

11.

12.

13. Remarque. oisse *et* oître, *ont le son de l'è grave dans* connoître, paroître, *et leurs dérivés.*

14. *Dans les autres cas*, il croit (*de croire*), il avoit, il auroit.

15. *Dans tous les autres cas*, obole, symbõle, l'oiseau vole.

16. *Suivis de leur propre consonne*; somme, consõnne, *etc*

17. *Si la consonne est redoublée, comme dans le N°. précédent.*

18.

19. *Sans être suivis d'une s*, tantõt, bõrd, tõrt, *etc.*

20. ore, orre, *sans exception ;* aurore ; éclôre.

21. os, ose, *sans exception ;* repôs, dôse, *etc.*

22. osse, *dans* grôsse, fôsse, étuôsse, il désôsse, engrôsse, *et même avec la terminaison masculine*, fôssé, endôsser, grôsseur.

23. ot, *dans* impôt, tôt, dépôt, rôt (*rôti*), entrepôt, suppôt, prévôt, *qui s'écrivoit autrefois avec* s.

24. ote, *dans* hôte, côte, maltôte, j'ôte, *même avant la syllabe masculine dans ces trois derniers mots*, côté ; maltôtier, côté, *dans* hôtesse, Pentecôte.

25. otre, *dans* apôtre, le nôtre, le vôtre.

26. ou, ous, *sans exception ;* poûdre, boûe, *etc.*

27. ouille, *dans* roûille, *et dérivés.*

28. oule, *dans* moûle, soûle, foûle, il foûle ; roûle, écroûle.

29. ourc. . . . . .

30. ourre, *dans* boûrre, boûrré, il foûrre, courre.

31. ouse, *sans exception ;* épouse, *etc.*

32. ousse, *seulement dans* je poûsse.

33. out, *dans* août, août*eron*,

20. *Si* o *est suivi d'une terminaison masculine*, évaporé, *excepté qu'il n'y ait deux* r.

21.

22. *Dans tous les autres mots*, crôsse, fôsse, bôsse, *etc.*

23 *Dans tous les autres mots*, dévôt, *etc.*, *et dans* rôt (*rapport de l'estomac.*)

24 *Dans* hôtel, hôtellerie, *etc.*

25. *Dans* vôtre, nôtre, *suivis d'un nom.*

26. ou, *suivi d'une terminaison masculine*, poûdré, moûlu, roûé, *etc.*

27. *quand la terminaison est masculine*, roûillé.

28. *Avec la terminaison masculine*, moûlu, soûlé, *etc.*

29. *Douteux*, bravoûre, ils coûrent, *etc.*

30. *Si la syllabe qui suit est masculine*, coûrrier, boûrrade, *etc.*

31.

32. *Dans tous les autres mots*, secoûsse, *etc.*

33.

le coût, le goût, le moût, *et leurs dérivés.*

34. oute, *dans* absoûte, joûte, croûte, voute, il coûte, je goûte, j'ajoûte.

34. *Quand la syllabe qui suit ou est masculine*, ajoûté.

35. outre, *dans* poûtre, coûtre.

35. *Dans tous les autres cas.*

CINQUIÉME TABLE.

U

1. uche, *dans* bûche, embûche, on débûche.

1. *Avec la terminaison masculine*; bûcher, bucheron, débûcher.

2. ue, *sans exception*; vûe, ciguë, *etc.*

2.

3. ugé. . . . . .

3. *douteux*; jûge, refûge, *etc.*; *mais bref quand la dernière syllabe est masculine*; jûger, refugier, *etc.*

4. úi, *diphthongue*. . . . .

4. *Douteux*; cûir, lui, fuir, *etc.*

5. uie, *sans exception*, plûie, *etc.*

5.

6. ule, *dans tout le verbe* brûler, je brûle.

6. *Dans tous les autres cas*; férule, *etc.*

7. um, un, *au milieu d'un mot*; hûmble, emprûnte; *et à la fin suivi d'une* s, parfûms, importûns.

7. *A la fin du mot au singulier*, parfûm, importûn.

8. umes, *sans exception dans les verbes*; nous reçûmes, aperçûmes, *etc.*

8.

9. urg. . . . . .

9. *Douteux*; amure, verdure, *etc.*; *mais bref avec la terminaison masculine*, augûre, *etc.*

10. ūse; *sans exception*; Mūse, excūse, *etc.*, *et* rūsé.	10. *Avec la terminaison masculine*; refūser, excūser.
11. usse, *dans les verbes*, que je reçūsse, *etc.*; aumūsse, *selon l'usage actuel.*	11. *Seulement dans quelques noms propres*; la Prūsse, *etc.*
12. ut, *dans* fūt (*tonneau*), *et dans tous les verbes au subjonctif*, qu'il fūt.	12. *Dans tous les autres substantifs*; būt, débūt; *et dans les verbes à l'indicatif*, il fūt, *etc.*
13. ute, uter, *dans* flūte, flūté, flūteur, flūter (*boire*), *et dans les verbes*, vous reçūtes.	13. *Dans tous les autres cas.*

Des tables que nous venons de donner, on peut déduire les principes généraux suivans :

Ier. Principe. Toutes les syllabes où il y a une *s* qui s'écrit et ne se prononce pas, ou qui s'écrivoit dans la vieille orthographe et qui ne s'écrit plus à présent, sont longues sans exception.

D'où l'on doit conclure, 1°. que toute syllabe finale, terminée par une *s*, un *x* ou un *z* qui ne se prononcent point, est longue; ce qui décide de tous les pluriels sans exception, *les temps*, *les jaloux*, *les nez*.

Remarque. 1°. Quand l'*s* finale doit se prononcer avec le mot qui suit à cause d'une voyelle, la syllabe est également longue.

2°. Toute syllabe marquée d'un accent circonflexe, soit au milieu, soit à la fin du mot, est longue sans exception, *tempête*, *fête*, *appât*, *goût*, etc.

IIe. Principe. Toute voyelle suivie de l'*e* muet est longue sans exception, *pensée*, *crée*, *voie*, *essaie*, etc., mais ordinairement cette voyelle devient brève, si cet *e*

muet se change en un autre *é*, ou en une autre voyelle, *crĕé*, *frĕlé*, *jŏyeux*, *essŭyer*, etc.

Remarques. 1°. Quoique la plupart des diphthongues soient longues, et qu'il soit vrai qu'elles allongent les syllabes où elles se trouvent, il y en a néanmoins de douteuses, comme *soĭn*, *devoĭr*, *cuĭr*, et même de brèves, comme *soleĭl*, *fauteuĭl*, etc. C'est donc à faux que des grammairiens ont dit que toute diphthongue est longue.

2°. Le propre du son masculin est si bien de rendre bref celui qui le précède, que, même dans la plupart des cas où la syllabe qui précède est longue de sa nature, elle devient brève quand elle est suivie du son masculin; ainsi, *afflige*, *excūse*, *poūdre*, *būche*, *coūrre*, etc., se changent en *affliger*, *bŭcher*, *poŭdré*, *coŭrrier*, *excŭser*, etc. Nous avons dit *dans la plupart des cas*, parce qu'il y a des exceptions, comme *sōbre*, *mūdré*, *rāfler*, *rāpé*, *chānsis*, *pāsser*, *fērrer*, *tērrein*, *cōté*, *rūsé*, etc.; et autres dont nous avons parlé.

3°. Toute voyelle pénultième suivie d'un *z*, ou d'une *s* qui a le son du *z*, est longue, *trapēze*, *Sīse*, *rūse*, *permīse*, *alōse*, etc., pourvu que la dernière syllabe soit muette.

III°. Principe. Toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale, autre que *s*, *z* ou *x* muet, est brève, ainsi que toute syllabe finale en *l* mouillée. Nous en avons donné la preuve dans les tables.

IV°. Principe. Quand les voyelles nasales sont suivies

d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire, qui n'est ni *m* ni *n*, et qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent, *āmbition*, *dānse*, *tēmple*, *Infraction*, *ōmbre*, *hūmble*, etc.; mais quand ce sont les propres consonnes des voyelles nasales, c'est-à-dire *m* ou *n*, cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette et n'est plus nasale, *épigrămme*, *consŏnne*. Il y a néanmoins des exceptions, mais en petit nombre; comme, *flămme*, *mănne*, qu'on écrit à présent * *flâme*, *mâne*, et peut-être quelques autres.

V^e. Principe. Le redoublement des consonnes *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *l*, *p*, et *t*, rend, en général, brève la voyelle qui le précède: *ăbbé*, *ăccuser*, *ădditon*, *ăffabilité*, *ăggraver*, *ăller*, *ăppas*, *bŏtte*, etc.; mais il n'en est pas de même quand *r*, ou *s* sont redoublés, *cārrosse*, *tērrein*, *pāsser*, *comprēsse*, *fōsse*, *aumūsse*, etc. Il y a des exceptions, dont la principale est en *isse*; *écrevisse*, *lisse*, etc.

VIe. Principe. En général il faut très-peu appuyer dans la prononciation sur la dernière syllabe masculine d'un mot, qu'elle soit longue, douteuse, ou brève, quand ce mot doit être prononcé de suite avec le suivant; et il faut plus appuyer sur cette syllabe, quand le mot est dans une position contraire. Ainsi, les pénultièmes

* L'Académie écrit *flamme*, *manne*, et non *flâme*, *mâne*. Elle dit seulement au mot *flamme*, qu'on prononce *flame*.

d'*agréable*, *déluge*, et les dernières de *devoir*, *besoin*, demandent très-peu d'appui dans *une agréable nouvelle*, *le déluge universel*, *il a besoin de repos*, *le devoir imposé* : mais ces mêmes syllabes demandent plus d'appui, si elles sont suivies d'un repos, comme, *cette maison est agréable*, *jusqu'au déluge*, *il est dans le besoin*, *il a fait son devoir.*

Ce principe est si vrai, que ce changement de position fait qu'une syllabe de longue devient brève ; car, comme l'observe l'abbé d'Olivet, on dit, *un homme honnête*, *un homme brave* ; mais on doit dire *un honnête homme*, *un brave homme.*

L'observation des règles que nous venons de donner sur la quantité est si essentielle, que d'elle seule dépend souvent le sens qu'on doit donner aux mots. Voici la table de ces homonymes.

TABLE

DES HOMONYMES QUI ONT DES SENS DIFFÉRENS SELON QU'ILS SONT PRONONCÉS LONGS OU BREFS

SONS LONGS.	SONS BREFS.
1. âcre, *piquant.*	1. âcre (*de terre.*)
2. alène, *outil d'un cordonnier.*	2. haleine, *respiration*
3. bâiller, *respirer en ouvrant la bouche.*	3. bailler, *donner.*
4. avânt, *préposition.*	4. avènt, *les quatre semaines avant Noël.*
5. bât, *selle pour les bêtes de somme.*	5. il se bat, *du verbe* battre.

6. bâteleur, *faiseur de tours.*	6. bâteliер, *le conducteur d'un bateau.*
7. bête, *animal irraisonnable, etc.*	7. bette, *herbe potagère.*
8. [illegible], *régularité et perfection de traits.*	8. botté, *qui porte des bottes.*
9. boîte, *ustensile à couvercle.*	9. il boite, *du verbe* boiter.
10. bond, *saut, rejaillissement.*	10. bon, *adjectif.*
11. chair, *substance molle entre la peau et les os.*	11. cher, *adjectif.*
12. clair, *adjectif.*	12. clerc, *celui qui écrit chez un procureur.*
13. corps, *substance étendue.*	13. cor, *instrument, durillon aux pieds.*
14. côte, *os plat et courbé d'un animal, etc.*	14. côte, *marque numérale.* / côte (*d'armes*).
15. cours, *lieu de promenade, etc.*	15. cour, *lieu entouré de murs.*
16. il craint, *du verbe* craindre.	16. crin, *poil long et rude.*
17. cuire, *verbe.*	17. cuir, *peau d'un animal.*
18. il dégoûte, *il ôte le goût.*	18. il dégoutte, *il tombe goutte à goutte.*
19. dont, *pronom relatif.*	19. don, *présent.*
20. éteint, *participe du verbe* éteindre.	20. étaim, *laine cardée.* / étain, *métal.*
21. faîte, *sommet.* / fête, *jour consacré à Dieu.*	21. faite, *participe féminin du verbe* faire.
22. faix, *fardeau.* / tu fais, *du verbe* faire.	22. il fait, *du verbe* faire.
23. forêt, *terrain couvert de bois.*	23. forêt, *instrument à percer.*
24. nous fûmes, *du verbe* être.	24. je fûme, tu fûmes, *etc., du verbe* fumer.

25. il goûte, *du verbe goûter.*	25. goûtte, *petite partie d'un liquide, etc.*
26. grâve, *adjectif.*	26. il grâve, *du verbe graver.*
27. hâle, *air chaud et sec qui flétrit le teint.*	27. hâlle, *lieu qui sert de marché.*
28. hôte, *celui qui tient cabaret, etc.*	28. hôtte, *panier qu'on met sur le dos.*
29. jais, *substance d'un noir luisant.*	29. jêt, *action de jeter.*
30. jeune, *abstinence.*	30. jeûne (*d'âge*).
31. lège, *ce qui a été légué.*	31. laid, *adjectif.* / lait, *liqueur blanche.*
32. lâis, *lacet.*	32. laï, *laïque, frère lai.*
33. je laisse, *du verbe* laisser.	33. laisse, *cordon qui sert à mener.*
34. maître, *propriétaire.*	34. mettre, *verbe.*
35. mâtin, *chien.*	35. mâtin, *1re. partie du jour.*
36. mois, *douzième partie de l'année.*	36. moi, *pronom personnel.*
37. mont, *élévation sur la terre.*	37. mon, *pronom possessif.*
38. mûr, *adjectif.*	38. mur, *muraille.*
39. mâse, *au jeu.*	39. mâse, *amas.*
40. mâle, *qui est du sexe le plus fort.*	40. mâlle, *espèce de coffre.*
41. il naît, *du verbe* naître. / il n'est, *du verbe* être.	41. nêt, *adjectif.*
42. pâte, *farine détrempée et pétrie.*	42. pâtte, *pied des animaux à 4 jambes.*
43. paûme, *dedans de la main, jeu, etc.*	43. pômme, *fruit.*
44. pêcher, *prendre du poisson.*	44. pêcher, *trangresser la loi divine.*
45. pêne, *de serrure.*	45. pêine, *affliction, souffrance, etc.*
46. plaine, *plate campagne, etc.*	46. plêine, *féminin de l'adjectif* plein.
47. je règne, *je retranche.*	47. règne, *maladie.*

48. rôt, *rôti.*	48. rŏt, *vent.*
49. râs, *tissu de crin qui sert à passer*	49. ça, *adverbe.* / sa, *pronom possessif.*
50. sâut, *action de sauter.*	50. sŏt, *stupide, grossier.*
51. saint, *pur, sacré.*	51. seing, *partie du corps humain.* / ceint, *participe du verbe* ceindre. / seing, *signature.*
52. scène, *lieu d'une action.* / cène, *dernier souper de J. C.* / saine, *féminin de l'adjectif* sain.	52. la Seine, *rivière.*
53. tête, *partie de l'animal.*	53. il tĕtte, *il suce le lait de la mamelle.*
54. tâche, *ouvrage.*	54. tache, *souillure.*
55. très, *adverbe.*	55. trait, *dard, ligne au crayon, etc.*
56. vaine, *féminin de l'adjectif* vain.	56. veine, *vaisseau qui contient le sang.*
57. vêr, *insecte long et rampant.*	57. vĕrt, *adjectif de couleur verte.*
58. vivre, *substantif.*	58. vivre, *verbe.*
59. voix, *son de la bouche de l'homme.*	59. il voit, *du verbe* voir.
60. vôler, *dérober.*	60. vŏler, *en l'air.*

« Puisque la prosodie, dit l'abbé d'Olivet, nous en-» seigne la juste mesure des syllabes, elle est donc » utile, elle est donc nécessaire pour bien parler. Mais » ce seroit parler mal que d'en observer les règles » avec une exactitude qui laisseroit apercevoir de l'af-» fectation et de la contrainte. » *Le naturel*, nous ne saurions trop le dire, tant au physique qu'au moral,

seul nous plaît, nous intéresse et nous captive. C'est donc à tort qu'on voit tant d'étrangers donner si peu de soins à la prosodie, qui est la seule clef de *l'art de bien parler*, et de *celui de bien lire*. Ce n'est pas que nous voulions qu'on accable leur mémoire d'une infinité de règles minutieuses : mais nous voulons qu'en les faisant lire, ou en conversant avec eux, on leur fasse remarquer les syllabes longues et les syllabes brèves, et qu'on leur fasse contracter l'habitude d'appuyer sur les premières, et de glisser sur les secondes. Nous voulons qu'on forme dès le principe leur oreille, à placer l'accent prosodique sur la syllabe qui doit l'avoir, et l'accent oratoire sur le mot de la phrase qui en est susceptible, et que par ce moyen on les habitue à saisir les nuances prosodiques d'où résulte l'harmonie que l'orateur ou le poëte a eue en vue. Tout étranger qui ne sent pas la différence d'harmonie qu'il y a entre ces vers,

> N'attendoit pas qu'un bœuf, pressé de l'aiguillon,
> Traçât à pas tardif, un pénible sillon.

et ceux-ci,

> Le moment où je parle est déjà loin de moi.
> Le chagrin monte en croupe, et galope avec lui.

cet étranger, dis-je, n'a pas bien appris à lire, et par conséquent il ne sauroit bien parler. Sa prononciation n'est point bien formée, parce qu'on a négligé de lui faire connoître la prosodie. Heureux, lorsque les premières impressions ne se sont point changées en habitude.

Une autre attention qu'un étranger doit avoir, c'est de distinguer les différentes espèces de prononciation : car, comme le dit encore l'abbé d'Olivet, « plus la pro-» nonciation est lente, plus la prosodie doit être mar-» quée dans la lecture ; et bien plus encore au barreau, » dans la chaire, sur le théâtre. » Il y a donc trois es-» pèces de prononciation, celle de la conversation, celle de la lecture, et celle de la déclamation.

« Cette dernière, dit l'abbé Batteux, est une espèce » de chant : chaque son y est prononcé avec une sorte » de modulation ; les syllabes longues y sont plus res-» senties ; les brèves y sont articulées avec un soin qui » leur donne plus de corps et de consistance ; ce qui » rend l'accent oratoire plus aisé à observer. »

Elle est *une espèce de chant*, parce qu'elle admet des intonations plus élevées ou plus basses, plus fortes ou plus foibles ; des tenues sur les longues ; des accélérations ou des ralentissemens selon les figures qu'on emploie ; enfin, des inflexions destinées à préparer la chute ou les différens repos. C'est ce que le même auteur prouve par cet exemple de Fléchier.

« *Déjà frémissoit dans son camp | l'ennemi confus* » *et découvert. | Déjà | prenoit l'essor | pour se sau-*» *ver dans les montagnes | cet aigle | dont le vol hardi* » *| avoit d'abord effrayé nos provinces. | Hélas ! |* » *nous savions ce que nous devions espérer, | et nous* » *ne pensions pas | à ce que nous devions craindre. |* » *O Dieu terrible, | mais juste | sur les enfans des*

» *hommes !* | *vous immolez* | *à votre grandeur* | *de* » *grandes victimes*, | *et vous frappez* | *quand il vous* » *plaît*, | *ces têtes illustres* | *que vous avez tant de* » *fois couronnées.* | » Nous avons marqué avec soin dans ce passage les différens repos de l'oreille, de l'esprit et de la respiration, afin qu'on puisse placer l'accent oratoire sur le mot qui doit l'avoir. Il y en a deux dans la première phrase, parce qu'il y a un demi-repos après *camp*, et un repos final après *déconcerté*. Le premier accent, conformément aux règles que nous avons établies, porte sur *son*, et le second sur l'avant-dernière de *déconcerté*. Il y a six repos dans la seconde phrase; le premier après *déjà*; le second après *essor*; le troisième après *montagnes*; le quatrième après *aigle*; le cinquième après *hardi*, et le sixième après *provinces*, etc. Ce n'est pas qu'on doive précisément s'arrêter après chaque repos que nous avons marqué; mais on le peut, et cela suffit, parce qu'on ne s'arrêtera qu'après un de ces mots, selon la manière dont on sera affecté dans le moment de l'action. Voilà quant à l'accent oratoire.

Relativement aux intonations, aux tenues, aux accélérations, et aux ralentissemens, voici comme l'abbé Batteux s'explique sur la dernière phrase, *ô Dieu !* etc. « L'intonation du premier membre, *ô Dieu terrible !* » sera plus élevée, dit-il; celle du second plus basse, *mais juste*. L'orateur appuiera sur la première de *ter-* » *rible*, et fera sonner fortement les deux *rr*; il appuiera » de même sur la première de *juste*, en faisant un » peu siffler la consonne *j*. Il précipitera un peu l'ar-

» nciation du reste de la période, *sur les enfans des* » *hommes*, parce qu'il y a un peu trop de sons pour » l'idée. Il appuiera de même sur *immolez*, sur *gran-* » *deur*, sur *frappez*; il développera la première de » *têtes*, et l'avant-dernière d'*illustres*: enfin, il allon- » gera, tant qu'il le pourra, la dernière de *couron-* » *nées*. »

Sur quoi l'abbé Batteux remarque « que les intona- » tions, sensibles sur-tout au commencement des mem- » bres de périodes, et après le repos et les expressions » appuyées, se placent sur les consonnes et non sur les » voyelles, et qu'elles sont entièrement séparées de l'ac- » cent, et qu'elles ne sont que la syllabe accentuée, » prononcée avec plus de force et d'étendue. »

Il ne faut pas néanmoins croire que ces intonations, ces tenues et ces accens, soient si fixes de leur nature qu'ils ne varient jamais: ils dépendent au contraire, presque toujours, des figures que l'on emploie, parce qu'ils doivent être adaptés aux mouvemens qu'on veut exciter dans l'esprit des auditeurs; ce qui mérite quelque développement.

Dans l'antithèse, il doit y avoir le même contraste dans l'intonation que dans les idées. Ainsi, dans cette phrase; *nous savions ce que nous devions espérer, mais nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre*; l'intonation sera plus haute dans le premier membre, et plus basse dans le second. Mais cette va- riété d'intonation ne changera rien à l'accent, parce

qu'elle n'empêche pas que le repos ne soit toujours le même.

Dans la répétition, il y aura une intonation plus forte et plus d'appui sur le mot répété, parce que ce mot ne l'est que pour donner plus d'énergie ou plus de grâce au discours. *Mes enfans, approchez, approchez, je suis sourd.* Si l'on y fait attention, on verra que le second *approchez* se prononce avec une voix plus élevée, et que le son se prolonge sur la dernière syllabe. Dans la gradation, l'intonation doit toujours aller croissant à chaque degré. *D'abord il n'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien; puis enfin il n'y manqua rien.*

Dans l'interrogation, l'intonation sera élevée, et il y aura de la vivacité dans le récit: *Ma mignonne, dites-moi, vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi, d'un empereur, ou d'une belle?* Les demi-repos seront peu marqués, afin de parvenir promptement au repos final; mais l'accent ne portera que sur l'avant dernière de *belle*, parce que l'effet de l'interrogation est d'y élever ordinairement la voix. Mais si la réponse suit, l'intonation de la demande sera plus élevée, et celle de la réponse plus basse, afin de marquer le contraste; et même l'accent portera quelquefois sur la dernière syllabe, parce que, comme l'observe l'abbé Batteux, l'interrogation attirant la réponse, en prend pour appui les premières syllabes. En voici un exemple: *En est-ce assez? Nenni; M'y voici donc? Point du tout.*

Dans l'apostrophe, l'intonation s'élève tout à coup

avec une espèce de transport. *Amour ; tu perdis Troie !* Mais la voix baisse aussitôt pour tendre au repos.

Nous ne pousserons pas ce détail plus loin, parce que ce qui vient d'être dit suffit pour donner aux étrangers une idée de l'art si difficile de bien déclamer, et par conséquent leur montre la nécessité de se former de bonne heure à une exacte prosodie, à la connoissance de l'accent, et à l'intonation qui convient à chaque mouvement oratoire. C'est aux guides qu'ils choisiront à leur faire appliquer à toutes les figures les principes que nous venons d'établir ; car chacune a son intonation, ses tenues, ses inflexions, ses précipitations, ses ralentissemens, ses accens, en un mot, un caractère qui lui est propre.

La seule attention qu'on doive avoir en se livrant aux différens mouvemens est de ne pas confondre l'accent oratoire avec l'accent prosodique. « L'accent oratoire, dit » M. Duclos, influe moins sur chaque syllabe d'un mot » par rapport au sens et au sentiment : il modifie la » substance même du discours, sans altérer sensiblement l'accent prosodique. La prosodie particulière des » mots d'une phrase interrogative ne diffère pas de la » prosodie d'une phrase affirmative, quoique l'accent » oratoire soit très-différent dans l'une et dans l'autre. » Nous marquons dans l'écriture l'interrogation et la » surprise ; mais combien avons-nous de mouvemens de l'ame, et par conséquent d'inflexions » oratoires, qui n'ont point de signes écrits, et que l'intelligence et le sentiment peuvent seuls faire saisir !

» Telles sont les inflexions qui marquent la colère, le » mépris, l'ironie, etc. L'accent oratoire est le prin- » cipe et la base de la déclamation. »

La prononciation de la lecture doit être bien moins marquée; mais elle doit l'être d'une manière sensible, parce que cette prononciation étant lente donne le temps à la réflexion d'apercevoir les fautes qu'on pourroit faire. On ne lit bien qu'en donnant à chaque syllabe sa véritable valeur, à chaque sentiment sa juste intonation. Quoique tout ce que nous avons dit sur la déclamation doive s'observer dans la lecture, il ne s'ensuit pas qu'on doive lire comme on déclame. Dans la déclamation on est hors de soi; on est tout au mouvement qu'on éprouve et qu'on veut faire passer dans l'ame des autres. Mais en lisant on est de sang-froid; et quoiqu'on éprouve des émotions, ces émotions ne vont pas jusqu'à nous le faire perdre. Déclamer en lisant, c'est donc mal lire, même en lisant une scène tragique. On doit se rappeler qu'on ne la joue pas, mais qu'on la lit. Un homme qui, en lisant les fureurs d'Oreste, paroîtroit agité de furies, n'exciteroit que le rire ou la pitié des auditeurs: il n'est, ni ne doit être Oreste. La décomposition dans les traits et les contorsions dans les membres seroient aussi hors de saison que ridicules. Le ton de la lecture doit en général être soutenu. Il ne doit avoir d'autre variation que celle que nécessite l'intonation propre à chaque figure, ni d'autre inflexion que celle que produit l'accent oratoire. Il faut que le passage du grave à l'aigu, ou de l'aigu au

grave, ne soit marqué que par des semi-tons, et très-souvent même par des quarts de ton. Rien ne choque comme d'entendre parcourir trois ou quatre tons de l'octave dans une même phrase; et c'est néanmoins ce qui est très-ordinaire, sur-tout dans les pays étrangers. Bien lire en françois, et bien lire en anglois, sont deux manières entièrement opposées; et cette opposition tient à la différence de la nature de l'accent prosodique dans les deux langues.

La prononciation de la conversation diffère des deux autres, en ce que la plupart des syllabes y paroissent brèves; mais si l'on y fait attention, il est aisé de s'apercevoir que la quantité est observée par les personnes qui parlent bien. Cette prononciation n'a d'autre règle que le bon usage. On ne la saisira jamais, dans les pays étrangers, ou que par l'habitude de vivre avec des personnes bien élevées, ou par les soins d'un maître qui a vécu dans la bonne compagnie, et qui y a cultivé son esprit et son langage. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il faut éviter toute espèce d'affectation et de gêne. C'est à cela qu'on distingue l'homme qui a vécu dans le grand monde de l'homme que son état a réduit à une vie de cabinet. Une femme de la cour donne, sans s'en apercevoir, la juste mesure à chaque syllabe: l'homme de cabinet l'abrège, ou l'allonge souvent par les soins mêmes qu'il prend pour être exact; ce qu'il dit est sans grace. Si cette attention est trop marquée, elle dégénère en pédanterie. Tout plaît, tout intéresse, tout

coule de source, dans la femme de cour; l'art se montre trop dans l'homme de cabinet; tout est outré et ridicule même, dans le pédant.

On sera peut-être surpris que nous ne traitions pas ici de l'orthographe et de la prononciation qui appartiennent à cette partie; mais, ce que nous avons à en dire supposant la connoissance de toute la grammaire, nous n'en parlerons qu'à la fin de la seconde partie. Ce sera dans les chapitres XII et XIII.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

DES MOTS CONSIDÉRÉS COMME DES SIGNES DE NOS PENSÉES.

Division générale.

« Les mots, disent MM. de Port-Royal, sont des » sons distincts et articulés dont les hommes se sont » fait des signes pour signifier leurs pensées. » D'où il suit que, pour en bien connoître la nature et la signification, il est essentiel de connoître parfaitement ce qui se passe en nous, puisque leur destination est de le manifester. Or, il y a en nous deux opérations : nous concevons, et nous jugeons. « Concevoir, continuent-ils, » n'est autre chose qu'un simple regard de notre esprit » sur les choses, comme quand j'ai l'idée *Dieu*, *durée*, » *rond*, *chien*, etc. Juger, c'est affirmer qu'une chose » que nous concevons est telle ou n'est pas telle : comme » lorsqu'ayant perçu les idées *terre* et *rondeur*, j'affirme de la *terre* qu'elle est *ronde*. » On doit donc distinguer, dans ce qui se passe en nous, l'*objet de notre pensée*, et *la forme ou la manière de notre pensée*, dont la principale est l'affirmation.

* Ces célèbres grammairiens concluent de ce principe lumineux, et qui seul est le vrai fondement de toute la métaphysique du langage, « que les hommes ayant eu » besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe

» dans leur esprit, il faut que, dans le nombre des » mots, les uns signifient l'*objet de nos pensées*, et les » autres *la forme et la manière de nos pensées*, » quoique souvent ils ne la signifient pas seule, mais » avec l'objet. »

Ceux de la première classe sont le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom* et l'*adverbe* : ceux de la seconde sont l'*article*, le *verbe* avec toutes ses inflexions, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Cette division seroit sans doute la plus philosophique : mais comme les mots qui expriment l'objet de nos pensées, et ceux qui en expriment la forme et la manière, se trouvent entremêlés dans nos discours, nous donnerons aux mots l'ordre que nous avons indiqué dans l'introduction ; et en conséquence nous traiterons, 1°. du *substantif* ; 2°. de l'*article* ; 3°. de l'*adjectif* ; 4°. du *pronom* ; 5°. du *verbe* ; 6°. des *prépositions* ; 7°. de l'*adverbe* ; 8°. des *conjonctions* ; 9°. des *interjections*. A ces neuf chapitres nous en ajouterons sept autres qui auront pour objet la *construction* ; les *figures* et les *disconvenances grammaticales* ; les *gallicismes* ; l'*orthographe* ; la *ponctuation* ; l'*application raisonnée des principes de la grammaire* ; la *différence de la poésie et de la prose* ; les *principaux tropes*, et enfin, la *théorie de la versification françoise*.

CHAPITRE PREMIER.

Du Substantif.

Le substantif est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose : il exprime l'idée d'une substance considérée en elle-même, et sans aucun rapport à ses qualités.

* Dans l'enfance des sociétés, le nombre des substantifs a dû être très-borné. Les langues de l'Europe ont long-temps été dans l'état où sont encore celles du nord de l'Amérique. Mais à mesure que les besoins ont rapproché les hommes ; que l'esprit de société a multiplié les relations ; que les arts d'agrément et d'utilité se sont introduits et perfectionnés ; que des jouissances variées, et le plaisir même, ont été pour l'esprit un aiguillon puissant ; que tout, en un mot, a donné lieu à des combinaisons nouvelles et à des sensations plus délicates ; ces langues se sont peu à peu dépouillées de leur rudesse et de leur barbarie, et ont vu succéder à une pauvreté extrême une richesse proportionnée à l'étendue et au développement successif des idées. Suivons un instant cette marche de l'esprit humain.

* On ne donna d'abord des noms qu'aux objets physiques les plus frappans, et ces noms furent, dans l'origine, des noms individuels, parce qu'il n'existe et qu'on ne voit que des individus dans la nature : mais on n'en

sépara pas les qualités qui frappoient les sens, ou celles qu'on leur attribuoit. Avec des sensations grossières, on désire peu, et l'on pense encore moins. Les langues restèrent plus ou moins long-temps dans cet état d'imperfection et d'indigence. Enfin, des génies heureux s'élevèrent : ils réfléchirent sur ce qui se passoit au dehors et au dedans d'eux-mêmes. Au dedans, ils découvrirent des idées confuses d'un Etre suprême, d'ordre moral, de beau, de bon, d'un principe pensant, de ses facultés intellectuelles, etc. : semences précieuses que la main de Dieu même y avoit déposées : ils crurent s'en faire des idées, et y attachèrent des noms. Au dehors, ils s'aperçurent qu'il y avoit plusieurs individus d'une même nature, et doués des mêmes qualités : ils leur donnèrent un nom commun ; de plus, ils en séparèrent les qualités, en les considérant en elles-mêmes, et en réalisèrent une image quelconque dans leur imagination. Ils les considérèrent comme existantes d'après ce type idéal. C'est ainsi qu'insensiblement on a créé un être, une substance, à tous les objets qui n'ont pas une existence corporelle dans la nature.

Il y a donc au premier coup-d'œil trois sortes de noms substantifs : 1°. ceux qui expriment les objets ; tels sont ces noms, *montagne*, *rose*, *soleil*, etc. : 2°. ceux qui expriment les objets qui ne frappent pas les sens, mais dont on s'est formé une idée indépendamment de tout autre mot, soit que ces objets existent réellement dans la nature, soit qu'ils n'existent que dans l'entendement ; tels sont ces noms, *Dieu*, *ange*, *ame*,

esprit, *éternité*, *vertu*, *mémoire*, *volonté*, *justice*, etc. ;

3°. enfin, ceux qui expriment ces abstractions de l'esprit, ces types purement fictifs qu'on s'est faits en considérant les qualités séparément ; tels sont ces mots, *grandeur*, *beauté*, *petitesse*, etc.

* La plupart des substantifs de la seconde espèce, et tous ceux de la troisième sont ceux que les grammairiens ont nommés *substantifs abstraits*, parce qu'ils sont, dit du Marsais, « le résultat d'une opération de l'esprit, » par laquelle, à l'occasion des impressions sensibles des » objets extérieurs, ou à l'occasion de quelque affection » intérieure, nous nous formons par réflexion un con- » cept singulier que nous détachons de tout ce qui peut » nous avoir donné lieu de le former : nous le regar- » dons à part comme s'il y avoit un objet réel qui ré- » pondît à ce concept, indépendamment de notre ma- » nière de penser, et parce que nous ne pouvons faire » connoître aux hommes notre pensée autrement que par » la parole. Cette nécessité, et l'usage où nous som- » mes de donner des noms aux objets réels, nous ont » portés à en donner aussi aux objets métaphysiques » dont nous parlons, et ces noms n'ont pas peu con- » tribué à nous faire distinguer ces concepts. » Ces substantifs ne sont pas une classe particulière : ils sont, comme ceux de la première espèce, des noms communs. En effet, comme les mots *arbre*, *homme*, etc., sont communs, parce qu'ils conviennent à tout ce qui est *arbre*, *homme*, etc. ; de même les mots *esprit*, *pensée*, *grandeur*, *beauté*, sont des noms communs, parce que

les deux derniers sont communs à tout ce qui est grand ou beau. C'est donc à tort qu'on a fait une classe distinguée des substantifs abstraits.

Les substantifs communs sont plus ou moins généraux, selon qu'ils conviennent à plus ou moins d'individus. On les a divisés en *noms de genre* et en *noms d'espèce*. Mais cette division est peu essentielle en grammaire. Il suffit à notre dessein d'observer que dans cette série, *animal*, *quadrupède*, *chien*, *barbet*, le premier, qui est genre par rapport aux autres, est plus général que le second; que le second l'est plus que le troisième; et que le troisième l'est plus que le quatrième. « La grammaire, dit l'abbé Régnier, ne considère dans » les mots que les propriétés qui la concernent. »

D'autres substantifs ne conviennent qu'à une seule personne ou à une seule chose: tels sont ces noms, *Homère*, *Milton*, *Londres*, *Rome*, etc. On les a nommés, par opposition aux premiers, *substantifs propres*.

Il y a cette différence entre le substantif commun et le substantif propre, que le premier désigne les êtres par l'idée générale d'une nature commune à plusieurs; tel est le nom *homme*, qui convient à chacun des individus de l'espèce humaine: et que le second les désigne par l'idée singulière d'une nature individuelle; tel est le mot *Pierre*, qui ne désigne que le seul individu nommé *Pierre*.

Il n'y a que ces deux sortes de substantifs: mais parmi les communs on doit distinguer les *collectifs*, à cause

des lois particulières que quelques-uns d'entr'eux suivent dans le discours.

Les grammairiens les ont nommés *substantifs collectifs*, parce que ces mots, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs objets de même espèce comme réunis, et formant une collection. Ils en distinguent de deux sortes : ceux qui expriment une collection totale, comme, *armée*, *peuple*, *forêt*, etc. ; et ceux qui n'expriment qu'une collection partielle, comme, *infinité*, *la plupart*, etc. Les premiers sont les *collectifs généraux*, et les seconds les *collectifs partitifs*.

Le substantif a trois fonctions dans le discours : il y est ou en sujet, ou en apostrophe, ou en régime.

Le substantif est en sujet toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Quand on dit, *l'oiseau vole*, *le lion ne vole pas*, les substantifs *oiseau* et *lion* sont en sujet, parce qu'on affirme du premier qu'*il vole*, et du second qu'*il ne vole pas*.

Principe général. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours. Dans cette phrase, *un homme juste et ferme n'est ébranlé, ni par les clameurs d'une populace injuste, ni par les menaces d'un fier tyran : quand même le monde brisé s'écrouleroit, il en seroit frappé, mais non pas ému ;* les adjectifs *juste* et *ferme* modifient le substantif sujet *homme*, et tout le reste modifie *un homme juste et ferme*. On ne doit point regarder comme une exception la loi à laquelle sont assujettis les collectifs partitifs suivis d'un pluriel en

régime, parce que ces collectifs et le pluriel qui les suit, formant un sens indivisible, équivalent à un seul mot.

Le substantif est en apostrophe, lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole, comme, Rois, *soyez attentifs*. Peuples, *prêtez l'oreille*. Terre, Mer, *et vous*, Cieux, *soyez sensibles à nos plaintes*. Ces substantifs, *Peuples*, *Rois*, *Terre*, *Mer* et *Cieux*, sont en apostrophe.

REMARQUE. On ne fait ordinairement des apostrophes qu'aux êtres vivans et animés; mais dans des mouvemens oratoires, et dans des transports de passion, on s'adresse à la nature entière. L'imagination enflammée donne des sens, une ame, du sentiment, à tout ce qui existe. En voici un bel exemple. *O Hippias! Hippias! je ne te verrai plus! Hippias n'est plus, et je vis encore! O mon cher Hippias! c'est moi cruel! moi impitoyable, qui t'ai appris à mépriser la mort! Je croyois que tes mains fermeroient mes yeux, et que tu recueillerois mon dernier soupir: O Dieux cruels! vous prolongez ma vie pour me faire voir la mort d'Hippias! O cher enfant que j'ai nourri, et qui m'as coûté tant de soins, je ne te verrai plus!. .. O chère ombre, appelle-moi sur les rives du Styx; la lumière m'est odieuse; c'est toi seul, mon cher Hippias, que je veux revoir. Hippias! Hippias! ô mon cher Hippias! je ne vis encore que pour rendre à tes cendres le dernier devoir.*

FÉNELON.

Le substantif est en régime quand il dépend immé-

diatement d'un autre mot. Dans ce cas il restreint la signification du mot dont il dépend. Or, le substantif peut dépendre ou d'un autre substantif, ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou d'une préposition : *la loi de Dieu*, *utile à l'homme*, *aimer son prochain*, *chez son père*. On appelle *régissant* le mot dont un autre dépend, et *régi* ou *régime* le mot qui dépend d'un autre.

Nous parlerons à leur place des régimes des adjectifs, des verbes et des prépositions. Nous nous renfermerons ici dans ce qui regarde le substantif.

En françois, un substantif ne peut être régime d'un autre substantif qu'à l'aide d'une préposition. Cette préposition est ordinairement *de* ; comme, *la difficulté de l'entreprise* : mais ce sont aussi quelquefois *à* et *pour* ; comme, *l'abandon à ses passions*, *le goût pour le plaisir*. Comme on le voit par ces exemples, ce n'est qu'improprement qu'on dit qu'un substantif est régi par un autre substantif ; il ne l'est en réalité que par la préposition.

Règle générale. De deux substantifs dont l'un est *régissant* et l'autre *régi*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régi*.

La beauté *des sentimens*, la violence *des passions*, la grandeur *des évènemens*, et les succès miraculeux *des grandes épées des héros*, *tout cela m'entraîne comme une petite fille*.

Sévigné.

Dans le *réduit obscur* d'une alcove enfoncée
S'élève *un lit* de plume à grands frais amassée :
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à *la clarté* du jour.

DESPRÉAUX.

REMARQUE. Nous avons dit *ordinairement*, parce que, comme nous le verrons ailleurs, l'inversion dérange quelquefois cet ordre.

Les mots de la langue françoise ne sont pas tellement fixes, qu'ils ne puissent souvent changer de nature par l'emploi qu'on en fait. Nous aurons occasion de voir que des adjectifs, des verbes, des adverbes, et même des prépositions, deviennent de véritables substantifs : c'est pour la même raison que des substantifs prennent quelquefois la nature des adjectifs. Dans cette phrase de Bossuet, *Tout étoit Dieu, excepté Dieu lui-même*, *Dieu* est adjectif dans le premier membre, et substantif dans le second.

Il y a deux choses à considérer dans les substantifs le *genre* et le *nombre*

ARTICLE Ier.

DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

La langue françoise n'admet que deux genres, le *genre masculin* et le *genre féminin*. Elle n'a point de *genre neutre*. Cette distinction des substantifs en deux genres

a eu son origine dans la différence des sexes. Le *masculin* appartient aux hommes et aux animaux mâles ; et le *féminin* aux femmes et aux animaux femelles.

Pour marquer la différence des sexes, on a quelquefois donné des noms différens aux mâles et aux femelles, comme *homme* et *femme*, — *cheval* et *jument*, — *taureau* et *génisse*, etc. D'autres fois on s'est contenté de les distinguer, en donnant aux noms une terminaison différente, comme, *lion* et *lionne*, — *chien* et *chienne*, — *chat* et *chatte*, etc. : cette manière est la plus simple et la meilleure. Mais souvent on s'est servi du même mot pour exprimer le mâle et la femelle, comme, *brochet*, *carpe*, *perdrix*, *aigle*, *tourterelle*, etc. Cette dernière manière est une vraie imperfection dans la langue.

C'est par imitation qu'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à tous les autres substantifs, quoiqu'ils n'aient aucun rapport à l'un ou à l'autre sexe. *Jeu* et *bois* sont masculins ; *table* et *fleurs* sont féminins.

PRINCIPE GÉNÉRAL. Dans la langue françoise, tous les substantifs, autres que ceux des hommes et des animaux, appartiennent exclusivement à l'un ou à l'autre genre.

Il y a des exceptions à ce principe ; mais la plupart viennent de la différente acception qu'on a donnée aux noms, comme, *un livre*, volume manuscrit ou imprimé,

et *une livre*, poids ou monnoie. Nous en donnons la table (*). Voici le petit nombre de ceux qu'on doit excepter, quoiqu'ils aient la même signification dans les deux genres.

(*) *Substantifs de différens genres sous différentes significations.*

Masculin.	Féminin.
Aide, masc. quand il signifie celui qui aide un autre. *Un aide de camp.*	*Aide*, femin. assistance. *Être d'une grande aide. Aides*, impôts, en terme de manège.
Aigle, masc. oiseau de proie, pupitre d'église en forme d'aigle, homme à grands talens.	*Aigle*, femin. nom d'une constellation, enseigne des légions romaines, figure de l'oiseau de proie dans les armoiries, &c.
Ange, masc. créature spirituelle.	*Ange*, femin. poisson de mer.
Aune, masc. arbre qui croît près des eaux.	*Aune*, femin. mesure pour auner la toile. Il se dit aussi de la chose mesurée.
Barbe, masc. cheval de Barbarie.	*Barbe*, femin. poil du menton.
Berce, masc. petit oiseau qui vit dans les bois.	*Berce*, femin. plante dont il y a plusieurs espèces.
Un capre, masc. armateur, vaisseau armé en course.	*Une câpre*, femin. fruit du câprier.
Le carpe, masc. la partie qui est entre le bras et la paume de la main.	*La carpe*, femin. poisson d'eau douce.
Un cartouche, masc. ornement de peinture, de sculpture et de gravure.	*Une cartouche*, femin. la charge entière d'une arme à feu.

Amour est masculin au singulier. Autrefois on le faisoit aussi de féminin, sur-tout en poésie. Racine a dit: *il vous juroit* une *amour* éternelle. De nos jours on ne l'emploie plus qu'au masculin, excepté dans le style

---

Masculin.	Féminin.
Un coche, masc. voiture de terre ou d'eau.	*Une coche*, fémin. entaille faite à du bois; truie.
Contre-garde, masc. employé dans les hôtels de monnoie pour tenir le registre des matières qu'on y apporte.	*Contre-garde*, fém. espèce de fortification au-devant d'un bastion.
Un cornette, masc. nom qu'on donnoit à un officier de cavalerie.	*Une cornette*, fémin. pavillon blanc, la huppe d'un oiseau, étendard de cavalerie, coëffe de matin pour les femmes.
Un cravate, masc. cheval de Croatie.	*Une cravate*, fémin. linge qui couvre le cou.
Custode, masc. président de l'académie des Arcades de Rome, officier de l'ancienne Rome, curé de certaines églises, etc.	*Custode*, fémin. chaperon qui couvre le fourreau des pistolets, appui garni de crin dans le fond d'un carrosse, etc.
Un écho, masc. son réfléchi. (On prononce *éco*.)	*Echo*, fémin. nom de nymphe.
Un enseigne, masc. officier qui porte le drapeau.	*Une enseigne*, fémin. drapeau, tableau pendu au-dessus des boutiques, à la porte des hôtelleries.
Exemple, masc. ce qu'on propose à imiter ou à fuir.	*Exemple*, fémin. ce qu'un maître d'écriture donne pour modèle à ses écoliers.
Un garde, masc. homme préposé pour garder quelque chose.	*Une garde*, fémin. l'action de garder, troupe armée pour veiller

marotique. Cependant l'emploi qu'on en feroit en poésie au féminin, dans le genre noble, seroit plutôt une négligence qu'une faute. Mais au pluriel il est toujours féminin, à moins qu'il ne signifie ces espèces de petits

Masculin.	Féminin.
Nota. C'est par ellipse qu'on dit : *Un garde française.*	à la sûreté, partie d'une épée, femme qui garde les malades.
Un garde-robe, masc. toile ou sur-tout pour conserver le linge.	*Une garde-robe*, femin. lieu où l'on serre le linge, les habits.
La givre, masc. espèce de gelée blanche et épaisse qui s'attache aux arbres.	*La givre*, fém. en terme d'armoirie, le serpent.
Un greffe, masc. lieu où se gardent les registres d'une cour de justice.	*Une greffe*, fémin. branche qu'on ente sur un arbre.
Le gueules, masc. terme de blason, couleur rouge.	*La gueule*, fémin. partie du corps qui répond dans certains animaux à ce qu'on appelle la bouche en l'homme.
Un guide, masc. un conducteur.	*Une guide* ou *des guides*, fém. longe de cuir avec quoi on conduit les chevaux *.
Héliotrope, masc. sorte de fleur.	*Héliotrope*, fém. pierre précieuse.
Hépatite, masc. pierre précieuse qui a la couleur et la figure du foie.	*Hépatite*, fém. inflammation au foie.
Hymne, masc. cantique à l'honneur de la Divinité, poëme chez les payens.	*Hymne*, fémin. cantique qui fait partie de l'office divin.

* On dit aussi : *La guide des pécheurs*, en parlant d'un livre ascétique de Louis de Grenade.

génies qui, selon la mythologie des Grecs, servoient toujours de cortège à la déesse de la beauté. On doit donc dire, *un fol amour*, et *de folles amours*.

Automne est masculin ou féminin, à volonté. On dit

Masculin.	Féminin.
Le lis, masc. fleur.	*La Lys*, fémin. rivière des provinces belgiques.
Un livre, masc. volume manuscrit ou imprimé.	*Une livre*, fémin. poids, ou vingt sous de France.
Un loutre, masc. chapeau, manchon de poil de loutre.	*Une loutre*, fémin. animal amphibie.
Un manche, masc. poignée d'un instrument, d'un outil.	*La Manche*, fémin. partie de l'habit, de la robe qui couvre le bras; bras de mer entre la France et l'Angleterre.
Un manœuvre, masc. homme de journée.	*La manœuvre*, fémin. fonction des matelots.
Masque, m. faux visage de carton, de velours noir, etc.; celui qui porte un masque.	*Musque*, fémin. terme d'injure; une femme laide, vieille, et sur-tout malicieuse.
Un mémoire, masc. instruction sur une affaire, écrit pour se ressouvenir de quelque chose.	*La mémoire*, fémin. souvenir, la faculté par laquelle on conserve le souvenir des choses.
Un mestre-de-camp, masc. colonel de cavalerie.	*La mestre-de-camp*, fémin. la première compagnie d'un régiment de cavalerie.
Un mode, m. terme de grammaire, etc.	*Une mode*, fémin. manière, usage, façon.
Un môle, masc. jetée de pierre à l'entrée d'un port.	*Une môle*, fémin. masse de chair informe.
Un moule, masc. creux propre à former un ouvrage de fonte, d'argile ou de cire.	*Une moule*, fémin. coquillage de mer.

également bien, *un automne pluvieux*, ou *une automne pluvieuse*. Le féminin est d'un usage plus général, sur-tout en prose.

Chose est toujours féminin, comme *une belle* chose;

Masculin.	Féminin.
Mousse, masc. jeune matelot qui sert l'équipage d'un vaisseau.	*Mousse*, fémin. sorte de petite herbe, écume qui se forme par l'agitation des liqueurs.
Navire, masc. vaisseau. L'Académie ne marque plus qu'on doive dire *la navire Argo*, en parlant du vaisseau des Argonautes.	
Le grand œuvre, masc.	*Œuvre*, fémin. action, base des marguillers.
Œuvre, masc. recueil de gravures et de musique.	* *Œuvres*, fémin. ouvrages d'un auteur.
Office, masc. emploi, fonction, devoir, etc.	*Une office*, fémin. lieu où l'on tient la vaisselle, où mangent les officiers d'un grand seigneur; l'art de préparer les desserts.
Ombre ou *hombre*, masc. sorte de jeu.	*Ombre*, fémin. obscurité, etc.
Un page, masc. jeune gentilhomme au service d'un prince.	*Une page*, fémin. le côté d'un feuillet.
Un palme, masc. mesure d'Italie.	*Une palme*, fémin. branche d'olivier, victoire.
Pâque ou *Pâques*, masc. jour de Pâques.	** *Pâque*, fémin. cérémonie dans laquelle les Juifs mangeoient l'agneau pascal, le premier ou le

* *Œuvres*, ce mot, dans cette acception, n'est en usage qu'au pluriel.

** *Pâques* signifiant *devoir pascal*, est encore du féminin, ainsi que *Pâques fleuries*, le Dimanche des Rameaux.

mais s'il est précédé de *quelque*, il change de genre et devient masculin : *c'est quelque chose de bien dur.* Dans ce cas il cesse d'être substantif, il devient pronom indéterminé.

Masculin.	Féminin.
	dernier jour de la quinzaine de Pâques.
Un parallèle, masc. comparaison, cercle parallèle à l'équateur.	*Une parallèle*, fémin. ligne parallèle.
Un pendule, masc. verge de fer, ou corde qui fait les vibrations de la pendule.	*Une pendule*, fémin. sorte d'horloge.
Le Perche, masc. province de France.	*La perche*, fémin. poisson de rivière; bâton long; mesure.
Le période, masc. le plus haut point où une chose puisse arriver.	*La période*, fémin. époque, espace de temps, réunion de phrases particulières.
Un petit peste, masc. petit garçon malin *.	*La peste*, fémin. maladie épidémique.
Un plane ou *platane*, masc. arbre.	*Une plane*, fém. outil d'acier.
Un poêle, masc. sorte de fourneau, dais portatif, drap mortuaire.	*Une poêle*, fémin. ustensile de cuisine.
Polacre ou *Polaque*, masc. cavalier polonois.	*Polacre* ou *polaque*, fémin. bâtiment à rames et à voiles sur la Méditerranée.

* Ajoutons ici les mots *pique* et *pivoine*; le mot *pique* est masculin quand il est employé comme terme de jeu de cartes, et féminin quand il signifie arme, brouillerie. *Pivoine*, petit oiseau, est masculin; et *pivoine*, plante ou fleur, féminin.

Comté et *duché* sont masculins; mais on dit, *une comté-pairie*, *une duché-pairie*, *la Franche-Comté*, *une vicomté*.

Masculin.	Féminin.
Le ponte, masc. terme de jeu.	*La ponte*, fémin. le temps où les oiseaux pondent.
Un poste, masc. emploi, corps de soldats en un lieu, lieu avantageux pour camper.	*La poste*, fémin. lieu où l'on porte les lettres, lieu où l'on prend les chevaux.
Le pourpre, masc. couleur rouge; maladie.	*La pourpre*, fémin. petit poisson; étoffe peinte en pourpre; dignité royale, ou celle des cardinaux.
Un quadrille, masc. jeu.	*Une quadrille*, fémin. troupe de cavaliers rangés en ordre dans un carrousel.
Le réclame, masc. cri ou signe pour faire revenir l'oiseau au leurre.	*La réclame*, fémin. mot ou demi-mot mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression, pour marquer le commencement de la feuille suivante.
Un régal, masc. fête, festin; *un régale*, masc. un des jeux de l'orgue.	*La régale*, fémin. droit du roi à la perception des fruits des gros bénéfices pendant la vacance.
Relâche, masc. cessation de travail, repos.	*Relâche*, fémin., lieu propre à y relâcher.
Un remise, masc. carrosse de louage.	*Une remise*, fémin. délais, rabais, retraite pour les lièvres, les perdrix, etc., lieu où l'on met les voitures.
Un satyre, masc. demi-dieu du paganisme.	* *Une satyre* ou *satire*, fém. poëme pastoral très-mordant chez

---

* Il ne faut pas confondre *satyre* écrit par un *y* et *satire*, avec un *i*. Les *Satyres* chez les Grecs, étoient des farces ou des parodies de pièces

Couple *, féminin, quand il signifie deux choses, de même espèce qu'on met ensemble, comme, *une couple d'œufs*, *une belle couple de mules*, etc.; mais il est

Masculin.	Féminin.
	les Grecs; critique amère, raillerie piquante.
Un sauve-garde, masc., soldat pour garantir du pillage.	*Une sauve-garde*, fémin. protection accordée pour garantir une terre de pillage, placard à ce sujet.
Un scholie, masc. terme de science.	*Une scholie*, fémin. note pour servir à l'intelligence d'un auteur classique.
Le serpentaire, masc. constellation de l'hémisphère boréal.	*La serpentaire*, fémin. plante vulnéraire.
Le sexte, masc. collection des décrétales.	*La sexte*, fémin. une des sept heures canoniales.
Un somme, masc. sommeil.	*Une somme*, fémin. fardeau, quantité d'argent, abrégé de théologie, rivière de Picardie.
Le souris, masc. sourire **.	*La souris*, fémin. sorte de rat.

sérieuses. Par *satire* avec un *i*, on entend un ouvrage moral en prose ou en vers, fait pour censurer les vices, les passions, les sottises des hommes, ou pour les tourner en ridicule.

* Le mot *couple* ne se dit jamais des choses qui vont nécessairement ensemble; comme, les *souliers*, les *bas*, les *gants*, etc.; mais alors on dit une *paire*.

** On doit ajouter ici: *Teignes*, masc. plur. pourriture de la fourchette du pied du cheval, et *teigne*, fémin. dartre qui vient à la tête de l'homme, à l'écorce des arbres, insecte qui ronge les étoffes; ainsi que *teneur de livres*, masc. celui qui tient le registre d'un négociant, et *teneur*, fémin. ce qui est contenu mot à mot dans un écrit.

masculin, quand il signifie deux personnes unies par le mariage, comme *c'est un beau, un heureux couple.*

Gens *, substantif pluriel, est masculin quand il

Masculin.	Féminin.
Un temple, masc. lieu consacré à Dieu.	*La temple*, fémin. partie de la tête entre l'oreille et le front. L'*l* ne se prononçant pas, il est mieux d'écrire *tempe*.
Un tour, masc. un circuit, un tour de souplesse, de couvent, de tourneur.	*Une tour*, fémin. bâtiment rond ou quarré qui dépasse la hauteur des maisons.
Le triomphe, masc. honneur qu'on rend aux vainqueurs.	*La triomphe*, fémin. jeu de carte, carte dont il retourne.
Un trompette, masc. cavalier qui sonne de la trompette.	*La trompette*, fémin. instrument à vent.
Le vagué de l'air, des airs, masc. Dans le haut style, le milieu de l'air.	*La vague*, fémin. flot, lame d'eau.
Un vase, masc. vaisseau à mettre des choses liquides.	*La vase*, fémin. limon d'une rivière, d'un étang, etc.
Un vigogne, masc. mouton du Pérou, chapeau fait de laine de vigogne.	*La vigogne*, fémin. laine de vigogne.
Le voile, masc. rideau, pièce d'étoffe destinée à couvrir quelque chose.	*La voile*, fémin. toile d'un vaisseau pour recevoir le vent.
Du Champagne, du Bourgogne, masc. en parlant du vin de ces provinces.	*La Champagne, la Bourgogne*, fémin. en parlant de ces provinces.

Autrefois on mettoit au féminin l'évangile qui se dit à la messe. *L'évangile du jour est fort belle.* L'usage actuel est pour le masculin.

---

* *Gent* au singulier est féminin, et ne s'emploie qu'en poésie. Alors il signifie *nation. La gent qui porte le turban; la gent qui porte crête.*

est suivi d'un adjectif, *des gens heureux* ; mais il est féminin s'il en est précédé, *de vieilles gens* *. Avec *tout*, il est masculin si cet adjectif est seul, *tous les gens de bien* : lorsque *tout* est accompagné d'un autre adjectif, *gens* est masculin si ce second adjectif ne change point de terminaison au féminin, *tous les honnêtes gens*. Il est féminin dans le cas contraire, *toutes les vieilles gens* ; mais, dans ce dernier cas, l'usage veut, pour faire parade de tout son despotisme, selon l'expression de l'abbé Girard, que l'adjectif ou le pronom qui s'y rapporte soit au masculin : *les vieilles gens sont ordinairement hargneux ; les sottes gens que voilà ! ils ne sont bons à rien.*

Délice est masculin au singulier, mais féminin au pluriel. L'usage veut qu'on dise, *un pur délice, de pures délices.*

Orgue, même usage. On dit, *un orgue harmonieux*, et *des orgues harmonieuses.* Ce mot s'emploie plus souvent au pluriel qu'au singulier.

Foudre, toujours féminin dans le style ordinaire, comme, *la foudre est tombée. . . . il est craint comme la foudre ;* mais dans le style élevé on peut dire, *le foudre, un foudre vengeur.* En parlant d'un grand capitaine,

---

* Il y a une exception à faire ; car l'usage ne permettroit pas de dire : *Les vieilles gens de lettres.* On feroit encore un solécisme en disant : *Les vieux gens de lettres.* Il faut prendre un autre tour et dire : *Les gens de lettres quand ils sont vieux.*

on dit aussi au figuré, *ce foudre de guerre*; et d'un grand orateur, *il est un foudre d'éloquence*.

Personne, substantif, est toujours féminin; mais *personne*, pronom, est toujours masculin. Nous faisons cette observation, afin qu'on prenne l'habitude de distinguer le substantif du pronom.

On ne peut donner aucune raison de ces bizarreries: elles dépendent purement du caprice de l'usage.

Les grammairiens ont donné des règles pour connoître le genre des substantifs par leur terminaison. Quelques-unes de ces règles sont vagues, et presque toutes sont sujettes à beaucoup d'exceptions. La connoissance parfaite du genre des substantifs ne peut être que l'ouvrage du temps. C'est en lisant avec attention, et recourant dans le doute aux dictionnaires, qu'on prendra insensiblement l'habitude de ne pas s'y tromper. Néanmoins, comme cette grammaire est rédigée pour les étrangers; et que plusieurs personnes éclairées ont désiré que nous les y insérassions, nous allons les donner dans le plus grand détail. C'est sur leurs instances que nous nous sommes décidés à nous écarter en cela de notre plan.

Le principe le plus général auquel on remonte est qu'il n'y a que les substantifs qui finissent par un *e* muet seul ou suivi d'un *s*, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel, dont la terminaison soit féminine: tous les autres sont masculins, quelle que soit leur terminaison. Mais ce principe jette peu de lumière sur l'objet que nous traitons; et seroit dans son application, par sa généralité même, une source de méprises continuelles.

Pour traiter ce sujet avec toute la méthode dont il est susceptible, nous diviserons les substantifs en quatre classes; 1°. les substantifs d'espèces qui sont d'un genre déterminé, quelle que soit leur terminaison; 2°. les substantifs d'espèces qui suivent le genre de leur terminaison; 3°. les substantifs à terminaison masculine; 4°. enfin les substantifs à terminaison féminine.

Nous profiterons du travail de l'abbé Girard, mais sans néanmoins nous assujettir à sa marche qui nous paroît trop longue, et même quelquefois rebutante.

Nous prévenons qu'on ne trouvera pas dans le nombre des exceptions les substantifs qui ont les deux genres, puisque leur conformité ou leur dérogation à la règle dépend uniquement de l'acception dans laquelle on les prend. On doit s'attendre à quelques omissions: mais nous espérons qu'elles ne seront ni nombreuses ni importantes.

§. Ier.

Substantifs d'espèces qui ont un genre déterminé, quelle que soit leur terminaison.

On range dans cette classe différentes espèces de substantifs.

1°. Les noms des jours, des mois et des saisons de l'année, sont masculins.

Exception. *Automne* est des deux genres.

Remarque. Quand on joint le diminutif *mi* à un nom de mois, ce nom composé devient féminin. On dit:

la mi-juin, *la mi-septembre*, etc. C'est le diminutif qui décide du genre. *Mi* est mis pour *moitié*.

2°. Tous les noms d'arbres, d'arbustes, de villes, de couleurs, de minéraux, et de métaux, sont aussi masculins.

EXCEPTION. *La platine* *, métal.

REMARQUE. Tous les noms de villes sont en général masculins. « S'il y en a de féminins, dit l'abbé Girard, » c'est en petit nombre, dont quelques-uns font même » très-distinctement connoître leur genre, étant com- » posés de l'article comme d'une partie propre et insé- » parable du nom, tels que *la Rochelle*, *la Villette*, » et autres semblables. » Mais, lorsque leur genre n'est pas certain, on doit les faire précéder du mot *ville*. On seroit choqué d'entendre ou de lire, *Rome fut fondé 753 ans avant J. C.*, quoique cette manière de s'exprimer soit conforme aux principes; l'oreille et l'œil préviennent toute réflexion. Dans ce cas, on doit dire, *la ville de Rome fut fondée*, etc. Néanmoins, quand on personnifie une ville, on en met ordinairement le nom au féminin; c'est ce qui a fait dire à Fénélon: *malheureuse Tyr! quelles mains es-tu tombée!* Dans ce cas, il y a l'ellipse du mot *ville*.

3°. Les noms de montagnes et de vents sont également masculins.

---

* Les chimistes modernes le font masculin comme tous les autres métaux.

EXCEPTIONS. *Les Alpes*, *les Pyrénées*, *les Vosges*, *les Cordillières*, etc. *La Bise*, *la Tramontane*, vents.

4°. Les noms de toutes les lettres de l'alphabet françois sont masculins, selon la nouvelle épellation. Mais selon l'ancienne, qui est universellement proscrite de nos jours, *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, sont féminins. Néanmoins nous mettrons ces lettres au féminin, lorsque nous aurons occasion de les nommer Nous craindrions, en agissant différemment, d'effaroucher certaines personnes qui tiennent encore à leurs vieux préjugés.

5°. Les noms de nombre ordinaux, distributifs et proportionnels, les adjectifs, les infinitifs des verbes, les adverbes et les prépositions pris substantivement, sont aussi masculins.

EXCEPTIONS. *Moitié*, *une courbe*, *une tangente*, *une perpendiculaire*, *une antique*. La raison pour les quatre dernières expressions, est qu'elles sont elliptiques.

6°. Tous les diminutifs suivent le genre des noms dont ils dérivent. *Globule* est masculin, parce qu'il dérive de *globe* qui est masculin; mais *pellicule* est féminin, parce qu'il vient du substantif féminin *peau*.

7°. Les noms de vertus et de qualités sont féminins.

EXCEPTIONS. *Courage*, *mérite*.

§. II.

SUBSTANTIFS D'ESPÈCES QUI ONT LE GENRE INDIQUÉ PAR LEUR TERMINAISON.

Les substantifs d'espèces qui ont le genre indiqué par leur terminaison sont,

1°. Ceux d'états, d'empires, de royaumes, de provinces, et de rivières.

EXCEPTIONS. *Le Mexique*; pour les provinces, *le Perche*, *le Maine*, etc.; pour les rivières, *le Rhône*, *le Tage*, *le Danube*, etc

REMARQUE. « Je ne vois point d'exception, dit l'abbé » Girard, pour les noms de contrées: je n'en vois pas du » moins qui puisse occasionner de doute; car, lorsque » ces noms ont un genre différent de celui de leur terminaison, ils sont alors composés de l'article de leur » propre genre, comme d'une portion essentielle qui » ne les abandonne jamais », comme on peut s'en convaincre aisément. Quant aux noms de rivières, la terminaison masculine indique ordinairement leur genre; mais il n'en est pas de même de la féminine. « Elle se » partage également entre les deux genres, selon le » même grammairien. Il suffit donc d'exposer en général » l'état de l'usage; s'il survient quelque doute, c'est au » dictionnaire, et non à la grammaire qu'il faut avoir » recours pour s'instruire. »

2°. Ceux des grains, des fruits, des fleurs, des végétaux et des pierres.

EXCEPTIONS. L'*orge*, le *seigle*, le *poivre*, le *sucre*, le *girofle*, le *chèvre-feuille*, le *porphyre*, le *sable*, l'*ellébore*, le *gingembre*, l'*albâtre*, le *jaspe*, le *marbre*, le *plâtre*, la *noix*, la *chaux*.

3°. Toutes les parties et toutes les dépendances d'une maison.

EXCEPTIONS. L'*office*, une *clé*, un *siége*, un *coffre*, un *pupitre*, le *vestibule*, un *étage*, la *cour*, un *poêle*, un *verre*, un *couvercle*, un *vase*, un *portique*.

REMARQUE. Il y a trois espèces de noms composés, comme nous le verrons dans l'article suivant. Ceux composés d'un verbe et d'un nom sont les seuls qui ont un genre déterminé. Ils sont masculins : mais il y a des exceptions, comme, une *passe-velours*, instrument, ou fleur ; *passe-pierre*, plante ; *passe-rose*, fleur ; *passe-vogue*, *garde-robe*, etc.

§. III.

DES SUBSTANTIFS A TERMINAISON MASCULINE.

On place parmi les substantifs masculins,

1°. Ceux dont la dernière syllabe est en *a*, ou en a le son, ou a une terminaison nasale.

EXCEPTIONS. *Part*, *hart*, *dent*, *jument*, *maman*.

2°. Ceux dont la dernière syllabe est en *e* ouvert ou en *e* fermé, sans être précédé d'un *t*.

EXCEPTIONS. *Clé* ou *clef*, *cuillor*, *nef*, *mer*, *forêt*.

3°. Ceux en *ai*, soit seul, soit suivi d'une ou de plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS. *Chair*, *main*, *faim*.

4°. Ceux en *i* ou *ui* seul, ou suivi d'une ou de plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS. *Fourmi*, *merci*, *brebis*, *nuit*, *fin*, *vis*.

5°. Ceux en *o*, *oi*, *ou*, *au*, *eau* et *u*, soit seuls, soit suivis d'une ou de plusieurs consonnes.

EXCEPTIONS. *Dot*, *mort*, *foi*, *loi*, *soif*, *croix*, *croix*, *poix*, *cour*, *tour*, *eau*, *peau*, *faux*, *glu*, *tribu*, *vertu*.

6°. Ceux en *on*, quand cette syllabe nasale n'est précédée ni d'un *i*, ni d'un *z*, ou d'une *s* ayant le son du *z*.

EXCEPTIONS. *Chanson*, *boisson*, *cuisson*, *moisson*, *façon*, *leçon*, *rançon*.

7°. Ceux en *al*, *ail*, *eil*, *il*, *œil*, *en*, *ieu*.

Mais on range parmi les féminins,

1°. Tous ceux en *tié* sans exception, ainsi que ceux en *té*.

EXCEPTIONS. *Pâté*, *été*, *arrêté*, *côté*, *comité*, *thé*; *traité*, *comté*, *bénédicité*.

2°. Ceux en *eur*.

EXCEPTIONS. *Bonheur*, *malheur*, *labeur*, *honneur*, *déshonneur*, *cœur* et *pleurs*.

REMARQUE. Il ne s'agit ici que des mots qui expriment des objets inanimés. Ceux qui expriment des noms de personnes, comme, *lecteur*, *brasseur*, *tailleur*, etc.,

ne sont point l'objet de cette règle : il est évident qu'ils sont masculins.

3°. Ceux en *ion*, *yon*, *zon* et *son* ayant le son de *zon*.

EXCEPTIONS. *Alérion*, *bastion*, *champion*, *crayon*, *embryon*, *gabion*, *galion*, *horion*, *lampion*, *pion*, *psaltérion*, *rayon*, *talion*, *blason*, *gason*, *horizon*, *oison*, *peson*, *poison*, *tison*, *septentrion*, *scion*.

Nous avons retranché de cette nomenclature quelques noms de guerre ou de marine, d'autres qui sont hors d'usage, et quelques-uns qu'il est inutile de connoître.

§. IV.

DES SUBSTANTIFS A TERMINAISON FÉMININE.

REMARQUE. Les terminaisons féminines sont si nombreuses, et sujettes à tant d'exceptions, qu'on ne doit pas s'attendre à trouver ici des règles fixes : il n'y en a pas. On ne doit regarder ce que nous allons dire, que comme des observations générales, propres à diminuer la difficulté de distinguer le genre des noms.

On place parmi les substantifs masculins,

1°. Ceux en *ice*.

EXCEPTIONS. *Immondices*, *lice*, *malice*, *milice*, *police*, *épice*, *varice*, *avarice*, *cicatrice*, *justice*, *injustice*, *notice*.

2°. Ceux en *cide*, *side*, *ode*, *ude*.

EXCEPTIONS. *Ode*, *épode*.

3°. Tous ceux en *ge*, précédé d'une voyelle.

EXCEPTIONS. *Cage*, *page* (de livre), *plage*, *image*, *nage*, *rage*, *auge*, *allège*, *neige*, *tige*, *loge*, *horloge*, *toge*.

4°. Ceux en *aule*, *cle*, *ple*, *ble*, *gle*, *ile*.

EXCEPTIONS. *Epaule*, *table*, *étable*, *fable*, *bible*, *garde-noble*, *débâcle*, *règle*, *sangle*, *bile*, *file*, *argile*, *ville*, *île*, *presqu'île*, *huile*.

5°. Tous ceux en *ème*, *gme*, *ome*, *aume*, *erme*, *arme* et *isme*.

EXCEPTIONS. *Chême*, *énigme*, *gomme*, *pomme*, *comme* (d'argent), *ferme*.

6°. Ceux en *one*, *orne*, *urne*.

EXCEPTIONS. *Aumône*, *consonne*, *personne*, *zone*, *borne*, *corne*, *urne*.

7°. Tous ceux en *ipe* et *ope*.

EXCEPTIONS. *Syncope*, *varlope*.

8°. Tous ceux en *alque*, *irque*, *isque*.

EXCEPTIONS. *Bisque*.

9°. Parmi les noms en *re*, ceux en *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *gre*, *tre*, *vre*.

EXCEPTIONS. *Algèbre*, *ombre*, *nacre*, *polacre*, *ancre*, *encre*, *escadre*, *cendre*, *bâfre*, *balafre*, *fibre*, *offre*, *gaufre*, *chartre*, *dartre*, *épître*, *lettre*, *pâtre*, *rencontre*, *fièvre*, *lèvre*, *œuvre*.

Ainsi que ceux en *aire*, *ère*, *ire*, *ure*, *urre*.

EXCEPTIONS. *Sphère*, *serpillière*, *misère*, *enclère*, *ère*, *fourmilière*, *chimère*, *chère*, *galère*, *glaire*, *grammaire*, *paire*, *cire*, *lyre*, *satire*, *myrrhe*, *colère*, *affaire*, *haire*, *chaire*.

10°. Ceux en *acte*, *aste*, *erte*, *este*, *iste* et *uste*.

Exceptions. *Cataracte*, *caste*, *liste*, *batiste*, *épacte*, *perte*, *découverte*, *veste*.

Mais on range parmi les subtantifs féminins,

1°. Tous ceux terminés en *e* muet immédiatement précédé d'une voyelle ou d'une diphthongue.

Exceptions. Pour la terminaison en *ée*, *apogée*, *caducée*, *colisée*, *coryphée*, *empyrée*, *élysée*, *gynécée*, *hyménée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *nymphée*, *perigée*, *périnée*, *le Pyrée*, *spondée*, *trochée*, *testacées*, *crustacées*, *trophée*.

Et pour la terminaison en *ie*, *génie*, *parapluie*, *aphélie*, *Messie*, *pavie*, *périhélie*, *parélie*, *incendie*, *folie*, *foie*.

2°. Ceux terminés en *be*.

Exceptions. *Adverbe*, *cube*, *globe*, *proverbe*, *tube*, *téorbe*, *verbe*, *lombes*, *lobe*, *scribe*, *astrolabe*, *monosyllabe*.

3°. Tous ceux en *ce*, excepté dans le cas ci-devant marqué n°. 1.

Exceptions. *Silence*, *quinconce*, *commerce*, *sacerdoce*, *négoce*, *pouce*, *divorce*.

4°. Tous ceux en *de*, excepté dans les cas spécifiés n°. 2.

Exceptions. *Camarade*, *grade*, *exorde*, *dividende*, *multiplicande*, *péricarde*, *monde*, *coude*.

5°. Tous ceux en *phe* ou *fe*.

Exceptions. *Cénotaphe*, *golfe*, *logogriphe*, *para-*

graphe, *greffe*, *triomphe*, *hiéroglyphe*, *paraphe*, *télégraphe*.

6°. Tous ceux en *ge*, précédé d'une consonne.

EXCEPTIONS. *Cierge*, *change*, *échange*, *mélange*, *songe*, *linge*, *rechange*, *lange*, *mensonge*.

7°. Tous ceux en *che*.

EXCEPTIONS. *Acrostiche*, *dimanche*, *manche*, *reproche*, *hémistiche*, *relâche*, *tournebroche*.

8°. Tous ceux en *le*, excepté dans les cas spécifiés n°. 4.

EXCEPTIONS. *Dédale*, *scandale*, *hâle*, *râle*, *ovale*, *intervalle*, *baile*, *modèle*, *parallèle*, *sole*, *libelle*, *crépuscule*, *véhicule*, *pendule* (poids attaché à un fil), *scrupule*, *symbole*, *protocole*, *alvéole*, *rôle*, *pôle*, *contrôle*, *monopole*, *capitole*, *conciliabule*, *préambule*, *pécule*, *ridicule*.

9°. Ceux en *me*, excepté dans les cas spécifiés n°. 5.

EXCEPTIONS. *Blâme*, *épithalame*, *oriflamme*, *drame*, *filigrane*, *amalgame*, *programme*, *abîme*, *anonyme*, *synonyme*, *crime*, *calme*, *vacarme*, *charme*, *rhume*, *légume*, *régime*.

10°. Ceux en *ne*, excepté dans les cas spécifiés n°. 6.

EXCEPTIONS. *Organe*, *mânes*, *crâne*, *domaine*, *patrimoine*, *antimoine*, *règne*, *interrègne*, *signe*.

11°. Tous les autres en *pe*, excepté dans les cas spécifiés n°. 7.

EXCEPTIONS. *Crêpe*, *Olympe*, *groupe*.

12°. Ceux en *que*, excepté dans les cas spécifiés n°. 8.

EXCEPTIONS. *Casque, tropique, manque, panégyrique, topique, viatique, zodiaque, cantique, masque, émétique, portique, distique, spécifique, caustique, soliloque, colloque.*

13°. Parmi les noms en *re*, ceux en *oire*, à moins qu'ils ne finissent en *toire, soire*; car dans ce cas ils sont masculins, si l'on en excepte un petit nombre, comme, *écritoire, victoire, histoire.*

EXCEPTIONS. *Mémoire* (écrit), *grimoire.*

Et tous les autres en *re*, excepté dans les cas spécifiés n°. 9.

EXCEPTIONS. *Phare, tintamarre, Tartare, catarrhe, tonnerre, météore, phosphore, [illegible]re, pampre, pourpre*, (rouge foncé, maladie), *augure, murmure.*

14°. Ceux en *se, te, gue, ve* et *xe.*

EXCEPTIONS. *Carrosse, Parnasse, diase, malaise, vase, diocèse, Pégase, colosse, apothéose, thyrse*; — *aromate, culte, conte, poste, mérite, automate, tumulte, doute, faite, labyrinthe, squelette*; — *apologue, dialogue, décalogue, exergue, catalogue, monologue, prologue, orgue*, — *conclave, alcove, rêve, glaive, fleuve*; —*axe, équinoxe, sexe, luxe, paradoxe.*

ARTICLE II.

Du Nombre des substantifs.

Le nombre des substantifs est la propriété qu'ils ont de désigner une ou plusieurs personnes ou choses. Dans le premier cas, on dit qu'ils sont au nombre singulier, comme, *un homme*, *une table*, etc.; et dans le second, qu'ils sont au nombre pluriel, comme, *les hommes*, *les tables*.

Les noms propres, ne rappelant l'idée que d'une seule personne ou chose, n'ont point de pluriel, comme, *Alexandre*, *Londres*, etc. Néanmoins on peut mettre au pluriel les noms propres de personnes, quand on comprend dans ces noms toutes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés. Ainsi, on s'exprimera bien en disant: *la nature ne produit que rarement des* Miltons, *des* Fénélons *et des* Racines. Dans ce cas, les noms propres deviennent des noms communs.

Quoiqu'il n'y ait que les noms communs qui soient susceptibles de prendre le pluriel, on en trouve quelques-uns qui n'en ont pas, parce qu'ils n'expriment qu'une seule chose, une seule idée. De ce nombre sont, 1°. les noms de métaux considérés en eux-mêmes et sans être mis en œuvre, comme, *or*, *fer*, *platine*, etc.: 2°. les noms de vertus et de vices, comme, *chasteté*, *pudeur*, *ivrognerie*, *charité* *, etc.; 3°. les infinitifs des verbes

* On dit *les charités* pour *les aumônes*.

employés substantivement, quand on ne peut pas y joindre un adjectif, *le lever*, *le coucher*, etc. : mais on dit, *des soupers fins*, *des rires innocens*; 4°. les adjectifs pris substantivement et sans l'addition d'un autre adjectif, comme, *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, etc. : mais on peut dire, *des rouges différens*; 5°. quelques noms relatifs à l'homme physique ou moral, tels que ceux qui expriment les cinq sens et les divers âges de la vie, etc., comme, *mollesse*, *repos*, *pauvreté*, etc., *sang*, *bile*, *soif*, etc. *; 6°. quelques-uns enfin qu'on ne peut pas ramener à une classe particulière, comme, *absinthe*, *artillerie*, *miel*, etc.

Remarque. Les mots transportés des langues étrangères, sans être naturalisés dans la nôtre par un changement de forme, sont employés au pluriel sans la caractéristique de ce nombre : on dit, des *pater*, des *avé*, des *alléluia*, des *alibi*, des *alinéa*, des *errata*, des *in-promptu*, des *in-folio*, des *in-quarto*, des *à-parté*, des *quiproquo*, des *ré*, des *opéra*, etc. **.

Quelques noms, mais en petit nombre, n'ont point de singulier. Voici ceux qui sont le plus usités : *annales*, *ancêtres*, *acquêts*, *arrérages*, *assises*, *atours*,

---

* Cependant on dit des ouvrages de peinture, de sculpture, etc. : *Voilà des Gloires admirables*, *des Renommées excellentes*, etc.

** Cependant plusieurs de ces noms prennent la marque du pluriel. On dit, *les débets d'un compte*; *il a présenté des placets* : Ces mots viennent du latin *debet*, *placet*. On écrit encore avec *s* au pluriel, *des numéros*, *des factums*.

bésicles, broussailles, broutilles, catacombes, ciseaux, confins, décombres, dépens, entraves, entrailles, entrefaites, épousailles, fiançailles, funérailles, fonts, frais, hardes, immondices, limites, mânes, matériaux, mœurs, mouchettes, nippes, obsèques, pleurs, proches, prémices, ténèbres, vergettes, vivres.

Quoique le pluriel ne se forme pas de la même manière dans tous les substantifs, on peut cependant partir d'un point fixe.

RÈGLE GÉNÉRALE. Pour former le pluriel, on doit ajouter une *s* à la fin du mot : *le roi, les rois ; la reine, les reines.*

Ire. EXCEPTION. Les noms qui se terminent au singulier par *s*, *x* ou *z*, n'ajoutent rien au pluriel, comme, *le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez.*

IIe. EXCEPTION. Les noms terminés au singulier par *eau*, *au*, *eu* et *ou*, prennent *x* au pluriel, comme, *le bateau, les bateaux ; le feu, les feux ; le caillou, les cailloux.*

Les six suivans, *trou*, *clou*, *filou*, *matou*, *licou*, *loup-garou*, suivent la règle générale.

IIIe. EXCEPTION. La plupart des noms terminés au singulier par *al* et *ail* ont leur pluriel en *aux*, comme, *le mal, les maux ; le travail, les travaux* *.

---

* On dit cependant les *travails* d'un ministre, en parlant des comptes, des projets qu'il présente au souverain. *Travail*, machine de bois où les maréchaux attachent les chevaux vicieux, fait aussi au pluriel *travails*.

Les noms suivans, *bal*, *pal*, *cal*, *régal*, *local*, *carnaval*, *attirail*, *camail*, *détail*, *éventail*, *épouvantail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *portail*, *sérail*, ne s'écartent pas de la règle générale.

Bercail est sans pluriel, *Bétail*, *aïeul*, *ciel* et *œil*, font *bestiaux*, *aïeux*, *cieux* et *yeux* *.

On dit cependant *des ciels de lit*, *les ciels d'un tableau et d'une carrière*, *des œils-de-bœuf*, terme d'architecture.

IVe. Exception. Dans les polysyllabes terminés par *ant* et *ent*, quelques écrivains forment le pluriel en supprimant le *t*, et en ajoutant une *s* au pluriel, comme, *enfant*, *enfans*; *parlement*, *parlemens*.

Remarque. Quoique nous suivions cette orthographe, nous sommes forcés de convenir qu'elle n'a pas encore universellement prévalu. Beaucoup de personnes très-éclairées s'en tiennent toujours à la pratique des grands hommes du siècle de Louis-le-Grand, et sur-tout des écrivains de Port-Royal, qui sont, sans contestation, les prosateurs françois qui ont le mieux connu les principes de leur langue. Nous devons encore observer que c'est celle de M. Didot, dans les superbes éditions de nos classiques. Ainsi on peut admettre ou rejeter cette exception.

Il y a dans la langue françoise des noms composés,

---

* *Universel*, terme de philosophie, et pris substantivement, fait au pluriel *les universaux*; mais quand il est adjectif, il rentre dans la règle générale: *des hommes universels*. *Pénitentiel*, qui n'est plus en usage, fait au pluriel, *pénitentiaux*.

dont le pluriel suit pour sa formation des règles particulières.

Ire. Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un substantif, ils prennent tous deux la marque du pluriel, comme, *un gentil-homme*, *des gentils-hommes* ; *un arc-boutant*, *des arcs-boutans*.

C'est d'après cette règle que les noms composés des pronoms possessifs *mon* et *ma*, et des noms *sieur*, *seigneur*, *dame*, *demoiselle*, prennent la marque du pluriel, soit au pronom, soit au nom. On dit *madame*, *monsieur*, *mesdames*, *messieurs*, etc.

IIe. Quand il est composé de deux substantifs unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux substantifs, comme, *un chef d'œuvre*, *des chefs-d'œuvre*.

IIIe. Quand il est composé d'une préposition ou d'un verbe, et d'un substantif, le substantif seul prend la marque du pluriel, comme, *un entre-sol*, *des entresols* ; *un garde-fou*, *des gardes-fous* *.

---

* La marque du pluriel ne se met pas dans les mots composés qui, par leur nature, ne changent pas de terminaison. Ainsi on écrit des *passe-partout* ; des *crève-cœur* ; des *faux fuyant* ; des *hors d'œuvre* ; des *rez-de-chaussée* ; des *rabat joie*, des *va-tout* et des *ouï-dire*.

CHAPITRE II.

De l'Article.

L'ARTICLE est un petit mot qui se met avant les noms communs pour les annoncer, et pour désigner qu'ils vont être pris dans un sens déterminé : il ne signifie rien par lui-même. C'est un prénom dont la fonction est de marquer le mouvement de l'esprit vers l'objet particulier de son idée.

* L'article a de grands avantages dans les langues où il est en usage. Il leur donne plus de douceur, de délicatesse et de précision dans l'expression : ce qui compense bien ce qu'il leur ôte en énergie. La langue latine a une dureté qu'on ne trouve ni dans la grecque, ni dans l'italienne, ni dans la françoise. D'ailleurs, ce qu'elle ne rend que d'une seule manière peut être rendu de plusieurs par le moyen de l'article. C'est ce que du Marsais a démontré d'une manière victorieuse, en faisant voir que, sans l'article, il n'est pas toujours facile de développer les différentes vues de l'esprit, et que ce n'est que par son moyen qu'on peut exprimer bien des nuances d'idées : d'où il conclut, en empruntant les expressions de l'abbé Régnier, « qu'il est certain que l'article mis ou » supprimé devant le nom fait une si grande différence » de sens, qu'on ne peut douter que les langues qui » admettent l'article n'aient un grand avantage sur la

» langue latine pour exprimer clairement et nettement » certains rapports ou vues de l'esprit, et que l'article » seul peut distinguer, sans que le lecteur soit exposé » à se méprendre. »

On doit donc considérer l'article comme un caractère propre et distinctif des langues où il est en usage. Il y forme une classe de mots à part. Il y a ses fonctions et ses règles.

* La langue françoise n'avoit point l'article dans son origine. Ce ne fut qu'au temps de Henri Ier, qu'on y introduisit ce mot qui la rend plus douce et plus coulante. Depuis cette époque jusqu'au temps où MM. de Port-Royal s'en occupèrent, on ne se douta même pas qu'il pût offrir quelque difficulté. Tout ce qu'on avoit écrit étoit un vrai chaos. Ces célèbres solitaires, faits pour porter la lumière dans toutes les branches des connoissances humaines, cherchèrent à le débrouiller; mais en voulant éclaircir la question, dit Duclos, ils ne firent que marquer la difficulté sans la résoudre.

* Ils n'avoient distingué que deux sortes d'articles, l'article défini *le*, et l'article indéfini *un*; pas immense et bien propre à conduire à la vérité. Mais la Touche, imbu de tous les anciens préjugés, brouilla de nouveau toutes les idées. Dédaignant de travailler d'après la *Grammaire raisonnée*, il voulut avoir une marche à lui. Pour cet effet, il rêva cinq sortes d'articles, et créa, pour les faire passer, le système absurde des cinq déclinaisons. Ce fut en 1696, c'est-à-dire trente-six ans après la publication de la grammaire de Port-Royal, qu'il en fit

présent à la langue françoise. Ce galimatias, revêtu des dénominations latines, fut accueilli sans examen par l'abbé Vallard, et ne tarda pas à passer dans les écoles. Le père Buffier, accoutumé au jargon des collèges, l'adopta. Restaut suivit son exemple, mais en s'efforçant de dégager ce système de la confusion, de l'embarras, et des difficultés qui en sont inséparables; et pour y mieux réussir, il distingua, 1°. l'article défini *le*; 2°. l'article indéfini *de* et *à*; 3°. l'article partitif défini; 4°. l'article partitif indéfini; 5°. enfin l'article *un*. S'il y a peu de vérité dans cette division, on est du moins forcé de convenir qu'il y a une apparence de méthode et de conviction bien propre à en imposer aux personnes qui ne se donnent pas la peine de réfléchir, et pour qui tout examen de principes seroit un tourment.

* Ces notions, quoique rejetées par un petit nombre d'esprits justes, prévalurent jusqu'en 1744. A cette époque elles furent vigoureusement attaquées de toutes parts, et victorieusement combattues. La raison imposa silence aux préjugés de l'école: les grécistes et les latinistes n'osèrent plus se montrer; et ce système, qui ne portoit que sur des idées vagues, s'évanouit, ou fut relégué dans quelques collèges de province. Depuis ce temps, il n'y a pas eu un seul grammairien de nom en France qui ait osé le reproduire ou le défendre, et même qui n'ait pas aidé à le renverser.

En effet, on y regarde comme un principe incontestable qu'il n'y a en françois qu'un seul article qui est *le*. Mais cet article prend les deux genres et les deux

nombres, et de plus est sujet à deux sortes d'état; savoir, à l'*élision* et à la *contraction*. *Le* se met avant un nom masculin singulier; ce *le* se change en *la* avant un nom féminin singulier, et en *les* avant les noms pluriels des deux genres; ce qui renverse la définition que Richelet en donne, et anéantit une des principales fonctions que Restaut lui attribue, savoir, celle de marquer le genre des noms.

L'*élision* est le retranchement de la voyelle *e* dans l'article masculin *le*, ou de la voyelle *a* dans l'article féminin *la*, quand ces articles précèdent un nom qui commence par une voyelle ou un *h* muette. On dit l'*argent* pour le *argent*, et l'*ame* pour la *ame*: mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on nomme *apostrophe*. Dès que la langue, sortie de sa première barbarie, eut commencé à se perfectionner, on chercha à lui donner toute la douceur qu'un heureux mélange de voyelles et de consonnes sembloit lui promettre, en proscrivant, autant qu'on le pouvoit, tout ce qu'il y auroit de dur et de désagréable dans le choc des sons. De là l'élision, son euphonique qui évite l'*hiatus* ou bâillement que produiroit la rencontre de deux voyelles qui devroient se prononcer séparément et de suite. Aussi n'a-t-elle pas lieu avant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée, ou lorsque l'article est au pluriel, parce qu'on n'a pas alors ce choc de voyelles à craindre. On écrit, *le vice*, *la tempérance*, *le héros*, *la harangue*, *les histoires*, *les hurtions*, *les hérons*, etc.

L'article se déguise encore davantage par la contraction : elle consiste en ce qu'il se joint aux prépositions *à* et *de*, avec lesquelles il forme des mots composés, qui retiennent la double valeur des deux dont ils sont formés. Ces mots sont, *au*, *aux*, *du*, *des* ; *au* est pour *à le* ; *aux* pour *à les* ; *du* pour *de le* ; et *des* pour *de les*. On voit par-là que des trois formes de l'article dont nous avons parlé, il n'y a que *le* et *les* qui soient susceptibles de contraction ; *la* ne se contracte jamais.

Au et *du* servent pour le masculin singulier ; mais si le nom commence par une voyelle ou une *h* muette, on revient à la simplicité de la préposition et de l'article. On dit alors, *de l'esprit*, *à l'esprit*, *de l'homme*, *à l'homme*.

Aux et *des* servent au pluriel pour les deux genres : on dit *des hommes*, *aux hommes*, *des femmes*, *aux femmes*.

* Nos pères ne connoissoient point la contraction. Ils écrivoient et disoient, *al temps Innocent III*, pour *au temps d'Innocent III* ; *l'apostoile manda al prodome*, pour *le pape manda au prud'homme* ; *la fin del conseil si fut tel* pour *l'arrêté du conseil fut*. L'euphonie a décidé ces contractions. « C'est, observe du Marsais, le » son obscur de l'*e* muet, et le changement de *l* en *u*, » comme, *mal*, *maux*, *cheval*, *chevaux*, qui ont fait » dire *au* au lieu de *à le* ou *al*. C'est également le son » obscur des deux *e* muets de suite, *de le*, qui a amené » la contraction *du*. » Ainsi ces mots composés, *au*, *aux*, *du*, *des*, sont autant que la préposition et l'article.

Les paysans des environs de Paris ne s'expriment pas encore différemment ; et l'on a remarqué que les enfans qui commencent à parler s'énoncent de la même manière.

Mais la contraction est à présent une règle dans les cas dont nous avons parlé, et cette règle n'est sujette qu'à une seule exception, c'est celle que nécessite l'emploi de l'adjectif *tout*, que l'usage veut qu'on place entre la préposition et l'article. On dit sans contraction, *de tout le monde*, *à tout le monde*, *de tous les hommes*, *à tous les hommes*. D'où il suit que ces contractions ne sont pas des articles, mais simplement des noms composés de la préposition et de l'article.

* Il n'y a point de cas dans la langue françoise, parce qu'il ne peut y en avoir dans les langues dont les noms ne changent point de terminaison en changeant de rapports. « Comme les premières grammaires ont été faites » pour le latin et le grec, dit Duclos, les grammaires » françoises ne se sont que trop ressenties des syntaxes » de ces deux langues. » Sans réfléchir sur la différence qu'il y a entre les langues où les rapports exprimés par les mots ne sont connus que par la place que ces mots occupent dans le discours, et celles où ces rapports sont marqués par des inflexions particulières ; on partit des mêmes principes, et l'on s'efforça d'avoir les mêmes résultats ; et, pour y réussir, on s'exposa aux absurdités les plus ridicules et les plus révoltantes. On fit servir la préposition *de* à marquer le génitif et l'ablatif, quoique le rapport exprimé par le génitif latin soit bien différent

de celui exprimé par l'ablatif ; et la préposition *à* servit à marquer le datif. On fut obligé également de convenir que l'accusatif n'étoit point distingué du nominatif.

* Il n'entre point dans notre plan de réfuter ces fausses notions, puisqu'on convient généralement qu'elles sont absurdes ; nous nous contenterons d'observer, 1°. que les prépositions *à* et *de* ne servent en françois qu'à marquer des rapports souvent très-différens les uns des autres ; et que si on leur accordoit le privilége de marquer des cas, on ne pourroit le refuser aux prépositions *sur*, *avec*, *pour*, *par*, *sous*, *dans*, etc., qui ont les mêmes fonctions ; 2°. qu'on n'est point excusable de continuer à se servir de ces dénominations, sous prétexte de se conformer à un langage long-temps usité parmi les grammairiens, parce que, comme le dit Duclos, « quand il s'agit de discuter des questions déjà assez » subtiles par elles-mêmes, on doit sur-tout éviter les » termes équivoques ; on doit en employer de précis, » dut-on les faire. Les hommes ne sont que trop nomi- » naux. Quand leur oreille est frappée d'un mot qu'ils » connoissent, ils croient comprendre, quoique souvent » ils ne comprennent rien. » 3°. Qu'on doit se borner à faire connoître comment la langue françoise énonce les mêmes vues de l'esprit que les Grecs et les Latins marquent par la différence des terminaisons, et que tout cela se fait, ou par la place du mot, ou par le secours des prépositions.

* C'est donc l'ignorance du vrai génie de la langue

françoise qui y avoit introduit les cas ; et c'est cette même ignorance, l'habitude, et le préjugé qui les y ont long-temps conservés en France, comme ils les y conservent encore dans les pays étrangers. Et qu'on ne s'en étonne pas. On s'est habitué, au collège, aux dénominations des grammaires des langues anciennes : les premières impressions s'effacent difficilement ; et l'esprit, soit paresse, soit amour-propre, revient rarement sur des idées qu'il s'est accoutumé à regarder comme justes et vraies. Penser est un tourment pour la plupart des hommes : tout ce qui en évite la fatigue est sûr d'avoir des partisans. D'ailleurs, ce jargon insignifiant et pédantesque a l'avantage de cacher la rouille de l'ignorance sous un certain vernis de savoir.

* Si la vérité a été si long-temps en France à percer les brouillards qui l'obscurcissoient, on ne doit pas être surpris qu'elle ne se soit pas encore montrée dans les pays étrangers. Restaut y a été pendant cinquante ans le seul guide ; et c'est d'après lui que les maîtres de françois y ont rédigé les grammaires qu'ils ont publiées. Ainsi, quoique MM. Desfontaines, Girard, du Marsais, d'Olivet, Duclos, Beauzée, Frontant, Douchet, Hardouin, Condillac, Batteux, Lhomond, etc., l'Académie françoise et l'Université de Paris, aient rejeté les cas, les dénominations qui ne conviennent qu'à la langue latine, et sur-tout cette division d'articles en défini, indéfini, partitif et indéterminé, on n'a point cessé et l'on ne cesse point de les y reproduire. On les trouve non seulement dans les grammaires les plus récentes, mais même

dans des introductions à des dictionnaires : tant ce jargon est profondément enraciné dans les esprits. On lit dans presque toutes les grammaires cette ridicule distinction d'article, quoiqu'avec des modifications. Il y a trois sortes d'articles, y est-il dit; l'article défini *le*, *la*, *les*; l'article indéfini *un*, *une*; et l'article partitif *du*, *des*. Les deux premières sont exactement prises dans Port-Royal, et la troisième a été formée de sa particule de partition. Mais tout est erreur dans ce petit nombre de mots.

* 1°. La nature de l'article est d'être défini, puisque sa fonction est d'annoncer la détermination : s'il y avoit plusieurs articles en françois, la qualité de *défini* conviendroit à tous. Ainsi, on ne doit pas appeler *le*, *la*, *les*, l'article défini, puisque cette dénomination suppose qu'il y a plusieurs articles, et que, parmi ces articles, il y en a qui ne sont pas définis.

* 2°. Regarder *un*, *une*, comme des articles, c'est confondre toutes les notions, puisque, s'ils en sont, on sera forcé de donner ce nom à tous les autres adjectifs prépositifs, tels que *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain* (dans le sens de *quidam*), *ce*, *mon*, *ton*, *son*, et *un*, *deux*, *trois*, etc., puisque ces derniers ont, ainsi qu'eux, une force modificative. Les regarder comme des articles indéterminés est une absurdité, puisque leur fonction est de déterminer, en particularisant, individualisant, et modifiant les objets par une indication de rapport; indication à la vérité vague, mais vraie. « *Un* exprime l'unité, dit l'abbé Girard. Il est vrai que » ce n'est pas cette unité calculative qui, présentant une

» idée numérale, fixe la dénomination à un sujet unique, » ainsi qu'elle se présente dans cette phrase, *j'ai perdu* » *un louis au jeu :* c'est une unité vague, qui prend » indistinctement dans la totalité de l'espèce un individu » comme exemple, pour la présenter par l'un des sujets » qui la composent, et non pour exclure les autres : » de façon que, si ce mot n'est pas alors nombre, il » est encore moins article, d'autant qu'il est lui-même » susceptible de l'article ; ce qui sûrement n'arriveroit » pas s'il étoit de cette espèce, l'institution d'un article » pour un autre article ayant quelque chose de ridicule. » D'ailleurs le mot *un* n'a pas dans notre langue une autre nature et une autre destination que dans la langue latine qui nous l'a fourni. Or, dans cette langue, où il n'est point article, il a le même [illegible]s que nous lui donnons.

3°. L'article partitif n'est pas plus fondé en raison. *Du*, *des*, sont, comme nous l'avons dit, des mots composés de la préposition et de l'article, qui retiennent la double valeur des deux dont ils sont formés. *De* n'y change pas de nature ; il est toujours préposition, faite pour figurer à la tête de la dénomination qui lui sert de complément, et sa fonction y est d'extraire de la généralité de l'espèce : Quand on dit, *des gens très-habiles sont quelquefois dupés par des sots*, c'est comme si l'on disoit, *un nombre de très-habiles gens sont quelquefois dupés par une partie des sots* ; où l'on voit qu'à l'aide de la préposition *de* on réduit l'espèce *gens* aux *très-habiles* seulement, et la masse générale *des sots* seulement à une partie. Ainsi la fonction de ces mots n'est

que de marquer qu'il y a ellipse dans ces sortes de phrases.

La source de ces fausses notions est dans une opinion presque généralement répandue, et soutenue même par les plus célèbres grammairiens ; c'est que l'article détermine et restreint l'étendue de la signification des mots. Mais est-ce avec fondement ? Les mots n'étoient-ils pas restreints en latin, quoique cette langue soit destituée d'articles ? Et un des premiers savans d'Angleterre n'a-t-il pas prouvé qu'il n'y en a pas un seul d'employé dans le premier livre de l'Iliade ? L'article n'est donc pas nécessaire pour déterminer l'étendue de la signification des noms. D'ailleurs il nous paroît que tous les exemples qu'on apporte en faveur de cette opinion prouvent, au contraire, que ce n'est pas l'article qui fixe cette étendue, mais que c'est le nom même, avec une restriction exprimée ou sous-entendue. Dans ces phrases, *les hommes sages*, — *les consuls de Rome*, — *le pape d'aujourd'hui*, — *le Socrate moderne*, — *le mardi gras*, ce n'est point l'article qui détermine le sens limité ; mais ce sont ces noms avec ces mots, *sage*, *de Rome*, *d'aujourd'hui*, *moderne*, *gras*. De même quand on dit, *du pain me feroit plaisir*, ce n'est point l'article renfermé dans *du* qui restreint l'étendue de la signification du mot *pain* ; mais, c'est la restriction annoncée par la préposition *de* qui marque le sens d'extrait ; et dans cette phrase, *l'homme que je vois*, c'est la proposition incidente, *que je vois*, qui restreint le mot *homme* à l'individu.

Nous espérons que cette digression, dans laquelle nous ne sommes entrés que pour détruire de fausses idées, ne paroîtra pas trop longue à ceux qui veulent connoître la nature et la vraie valeur des mots.

Ire. RÈGLE GÉNÉRALE. L'article s'accorde toujours en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne.

Il suffit que le *mensonge soit mensonge pour ne pas être digne d'un homme qui parle en présence des dieux, et qui doit tout à la vérité : celui qui blesse* la *vérité offense* les *dieux, et se blesse soi-même, car il parle contre sa conscience.*

FÉNÉLON.

Élégante à la fois et simple dans son style,
La ferme est aux jardins ce qu'aux vers est l'idylle.
Ah ! par *les* dieux des champs, que *le* luxe effronté
De ce modeste lieu soit toujours rejeté !

M. l'abbé DELILLE.

IIe. RÈGLE GÉNÉRALE. Quand on emploie l'article, on doit le répéter avant tous les substantifs, sujets ou régimes.

La fraude, la *violence*, le *parjure*, les *procès*, les *guerres ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux.*

FÉNÉLON.

La cœur, l'esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

VOLTAIRE.

Après la *prière et* le *sacrifice, on lisoit au roi, dans* les *saints livres*, les *actions et* les *conseils des grands hommes, afin qu'il gouvernât son état par leurs maximes.*

BOSSUET.

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois *les* enfans, *les* vieillards,
Et *la* sœur et *le* frère,
Et *la* fille et *la* mère,
Le fils dans *les* bras de son père.
Que de corps entassés ! que de membres épars !

RACINE.

REMARQUE. Il n'y a aucune exception à ces deux règles.

IIIe. RÈGLE GÉNÉRALE. La place de l'article, toutes les fois qu'on l'emploie, est toujours avant les substantifs ; de façon que, s'ils sont précédés d'un adjectif, même modifié par un adverbe ; il doit être à leur tête, mais néanmoins après les prépositions, s'il y en a.

La plus noble *conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats.*

BUFFON.

C'est à la plus sensible *et à la* plus vertueuse *des mères que je dédie cet ouvrage sur l'éducation.*

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

DESPRÉAUX.

EXCEPTION. L'adjectif *tout*, et ces qualités, *monsieur*, *madame*, *monseigneur*, déplacent l'article, en sorte que, dans ce cas, il prend sa place entre ces mots et les substantifs. On doit dire : *de tout le monde*; *à monsieur le duc*; *à madame la princesse*, etc. Sur quoi l'on doit observer que *monsieur* est le seul nom de qualité qui prenne quelquefois l'article, comme, *avez-vous vu* les messieurs *dont je vous ai parlé?* L'usage de l'article avec les autres seroit une faute.

Il n'y a point de difficulté dans ces règles : mais il n'est pas aussi aisé de connoître d'une manière précise les occasions où l'on doit faire usage de l'article, et celles où l'on ne doit pas s'en servir. Néanmoins voici un principe qui sera d'un grand secours pour les distinguer, puisque toutes les règles particulières que nous allons donner n'en sont que des conséquences.

PRINCIPE GÉNÉRAL. On doit employer l'article avant tous les noms communs pris déterminément, à moins qu'un autre mot n'en fasse la fonction; mais on ne doit jamais en faire usage avant ceux qu'on prend indéterminément.

* Pour bien saisir ce principe, il faut faire attention que les substantifs communs peuvent être considérés universellement, particulièrement, et individuellement. Dans ces deux propositions, *tous les hommes sont mortels*, *tout homme est mortel*, les substantifs *hommes* et *homme* sont pris universellement; mais avec cette différence, que, dans la première, *tous les hommes* expriment une universalité collective, et que, dans la

seconde, *tout homme* exprime une universalité distributive : c'est dans toutes les deux une universalité. Ce que l'on dit du général peut se dire de l'individu. *Les Italiens sont vifs*, *les hommes à prétention sont insupportables*, voilà deux propositions particulières ; parce que *les Italiens*, *les hommes à prétention*, désignent des individus formant une classe, que l'esprit considère comme un individu. Il n'y a pas de difficulté dans les propositions singulières. Dans ces phrases, *le roi est juste*, *l'homme dont je parle est un savant*, les substantifs *homme* et *roi* ne marquent qu'un individu. *Le peuple*, *l'armée*, *la nation*, sont des collections considérées comme des individus particuliers. Dans tous ces cas on emploie l'article ; mais on ne s'en sert pas, si on laisse les noms communs dans toute l'étendue de leur signification, parce qu'alors rien ne marque l'individu. Voilà pourquoi l'on dit, homme *est un nom d'espèce*, *tout homme est* animal.

ARTICLE Ier.

Cas où l'on doit faire usage de l'Article.

1re. Règle. L'article accompagne essentiellement les noms communs par lesquels on désigne toute une espèce de choses déterminées ; c'est-à-dire, un genre, une espèce, un individu.

Dieu, *source unique de toute lumière et de toute intelligence*, *régit l'univers et les espèces entières avec une puissance infinie* : l'homme, *qui n'a qu'un rayon de*

cette intelligence, n'a de même qu'une puissance limitée à de petites portions de matière, et n'est maître que des individus.

BUFFON.

Dans cette phrase, *l'homme* désigne une universalité collective : c'est le sujet d'une proposition universelle. Ce qu'on dit du général peut se dire du particulier.

Les hommes à imagination *sont exposés à faire bien des fautes : presque toujours hors d'eux-mêmes, ils ne voient rien sous son vrai point de vue; ce qui fait qu'ils prennent souvent des chimères pour des réalités.*

Dans cette phrase, *les hommes à imagination* désignent une collection qui forme une classe distincte parmi les hommes : c'est le sujet d'une proposition particulière.

La nature *est* le trône *extérieur de la magnificence divine* : l'homme *qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance.*

BUFFON.

Dans cette phrase, *l'homme* ne désigne qu'un individu par la restriction de la phrase incidente, *qui la contemple* : c'est le sujet d'une proposition singulière. *La nature* forme aussi un sens individuel ; et *le trône* est une chose déterminée, puisque c'est celui de *la magnificence divine.*

REMARQUE. On voit par ces exemples que la destination de l'article * est de marquer la détermination ; et c'est même là si fort sa fonction, que toutes les fois qu'il entre dans les vues de l'esprit de substantifier un adjectif, un verbe, un adverbe, une préposition et même une conjonction, l'article qui les précède annonce cette destination qui leur est étrangère.

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
Passer *du grave au doux, du plaisant au sévère !*

DESPRÉAUX.

On dit de même : le manger *est plus nécessaire que* le boire ; *cet homme voudroit savoir* le pourquoi *et* le comment *de tout ; il y a des personnes qui soutiennent* le pour *et* le contre, *sans autre motif que celui de contredire ; il est assommant avec ses* si, *ses* car, *et ses* mais *continuels.*

IIe. RÈGLE. L'article accompagne les noms pris dans un sens d'extrait ; mais il les abandonne s'ils sont précédés d'un adjectif ou d'un mot de quantité.

---

* Telle est la vertu de l'*article*, « dit d'Olivet (dans ses *Essais de grammaire*), que comme en s'unissant à l'*adjectif*, il le substantifie, de même en se détachant du *substantif* (nom commun), il le réduit à n'être qu'*adjectif*. Rarement les *philosophes* sont *poëtes*, et plus rarement les *poëtes* sont *philosophes*. Le même mot *philosophe* est substantif dans la première proposition, et adjectif dans la seconde ; le même mot *poëte* est adjectif dans la première proposition, et substantif dans la seconde : ainsi le sens du *nom commun* est déterminé par l'addition ou la suppression de l'*article*. »

Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages, sans apercevoir des villes *opulentes* ; des maisons de campagne *agréablement situées* ; des terres *qui se couvroient tous les ans d'une moisson dorée, sans se reposer jamais* ; des prairies *pleines de troupeaux* ; des laboureurs *qui étoient accablés sous le poids des fruits que la terre épanchoit de son sein* ; des bergers *qui faisoient répéter les doux sons de leurs flûtes et de leurs chalumeaux à tous les échos d'alentour.*

FÉNÉLON.

Dans cette période, les mots *villes*, *maisons de campagne*, *terres*, *prairies*, *laboureurs*, et *bergers*, sont pris dans un sens d'extrait, c'est-à-dire, pour une partie de l'étendue de leur signification ; et l'on voit qu'ils sont précédés de l'article.

Celui qui n'a point vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle-né. Il croit tout voir, et il ne voit rien ; il meurt n'ayant rien vu ; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, *qui n'ont rien de réel.*

FÉNÉLON.

Dans cette phrase, les mots *lueurs* et *ombres* ne sont pas précédés de l'article, parce que les adjectifs *sombres* et *fausses* se trouvant avant le premier, et l'adjectif *vaines* avant le second, ils n'ont pas besoin d'une marque de détermination, puisque ce sont ces adjectifs qui les déterminent.

REMARQUE. Il y a des grammairiens qui soutiennent

qu'au singulier on doit mettre l'article avant les noms pris dans un sens d'extrait, quoique ces noms soient précédés de l'adjectif, afin d'éviter l'équivoque dans le nombre du nom et de l'adjectif. Si l'on entend prononcer, disent-ils, *de bon pain* et *de bonne viande*, on ne saura si *bon pain* et *bonne viande* sont au singulier ou au pluriel, inconvénient qu'on éviteroit en disant *du bon pain* et *de la bonne viande*. Mais nous leur répondrons que, quand même cette équivoque ne seroit pas presque toujours levée par ce qui précède ou par ce qui suit, ce ne seroit pas une raison pour chercher à l'éviter par une faute réelle, puisque, dans ce cas, on doit prendre un autre tour. Quant à ceux qui s'appuieront sur le témoignage de l'Académie, parce qu'on trouve, dans l'édition de 1762 de son dictionnaire, *du grand papier*, et *du petit papier*, nous leur ferons observer que cette faute, qui apparemment n'étoit qu'une faute d'impression, a été corrigée dans celle de 1798.

C'est donc avec raison que l'abbé d'Olivet a censuré ce vers de Racine (remarque 14) :

qui sait si ce roi . . . . . .
N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des indignes fils* qui n'osent le venger ?

Il faut *d'indignes fils*. Racine le fils prétend que son père avoit mis *deux s*; mais si la chose est vraie, pourquoi trouve-t-on *des* dans toutes les éditions ?

Le pauvre a *peu d'amis*; le malheur n'en a pas.

VOLTAIRE.

Jamais *tant de beauté* fut-elle couronnée ?

RACINE.

Que de variété, que de pompe et d'éclat !
Le pourpre, l'orangé, l'opale, l'incarnat,
De leurs riches couleurs étalent l'abondance.

M. l'abbé DELILLE.

Dans le premier vers, *amis*, est sans article, parce qu'il est précédé du mot de quantité *peu* ; dans le second, *tant* a la même influence sur *beauté* ; et dans le troisième, *que*, étant mis pour *combien*, exclut également l'article.

« Il faut observer, dit du Marsais, que ces mots, » *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *sorte*, *espèce*, » *tant*, *moins*, *plus*, *que* lorsqu'il vient de *quam*, » *tum*, ne sont point des adverbes : ils sont de vérita- » bles noms, du moins dans leur origine ; et c'est » pour cela qu'ils sont qualifiés par un simple quali- » ficatif indéfini, qui, n'étant pas pris individuelle- » ment, n'a pas besoin d'un article. Il ne lui faut que » la simple préposition pour le mettre en rapport avec » *beaucoup*, *peu*, *point*, etc.

EXCEPTION. *Bien*, mis pour *beaucoup*, veut être suivi de l'article : la raison en est, selon du Marsais, que *bien* est toujours adverbe. Ainsi on doit dire, *cet homme a bien de l'esprit*, *cette femme a bien de la grâce*.

On considère comme mots de quantité les adverbes *infiniment*, *extrêmement*, etc. ; en conséquence, on dit, *il a infiniment d'esprit* ; mais si l'on place *in-*

finiment le dernier, on dira, *il a de l'esprit infiniment.*

REMARQUE. *Pas* et *point*, employés seuls avant les noms, ne sont jamais suivis de l'article, *point d'argent, point de Suisse* : mais, accompagnés de la négation, tantôt ils sont et tantôt ils ne sont pas suivis de l'article. Ils n'en sont pas suivis quand ils sont modifiés par un qualificatif indéfini, comme *il n'a point d'enfans, il n'a point d'argent.* Mais ils en sont suivis, quand le mot qui est après eux est pris dans un sens défini, comme, *il n'a* pas *un sou de l'argent qu'il avoit, les langues ne sont* pas *des sciences.* C'est donc avec fondement que Racine, l'abbé d'Olivet, et M. l'abbé Delille, ont dit : le premier, *je ne vous ferai point* des *reproches frivoles* ; le second, *pourvu qu'on ne coupe point* des *mots inséparables* : *le substantif on apostrophe se place où l'on veut* ; et le troisième,

Des contradictions ne sont pas *des* contrastes.

Nous avons vu qu'il y a des noms composés d'un substantif et d'un adjectif. Ces substantifs et ces adjectifs forment un sens indivisible : ils équivalent à un seul mot, et doivent par conséquent être précédés de l'article, quoiqu'ils soient employés dans un sens partitif, comme *des petits-maîtres, et des petites-maîtresses sont des êtres insupportables dans la société* ; *j'ai mangé des petits-pâtés.* Mais si le substantif et l'adjectif ne forment pas un sens indivisible, alors c'est

une faute de les faire précéder de l'article. Ainsi, c'est avec raison que Bouhours a condamné ces phrases : *Devenons comme des petits enfans, sans orgueil, sans déguisement et sans malice ; — le prophète Osée leur avoit prédit ce malheur, lorsqu'il leur dit qu'ils seroient comme un prophète, et comme un homme qui auroit perdu le sens, c'est à dire, comme des faux prophètes.* Il faut, dans la première phrase, *de petits enfans*, et dans la seconde, *de faux prophètes*. Cette décision de Bouhours fut approuvée par l'Académie.

On ne doit pas confondre le sens partitif avec le sens général ; car, dans ce dernier cas, on doit faire usage de l'article, comme, *c'est le sentiment* des anciens philosophes, — *la haine* des grandes passions *est l'aveuglement de l'esprit et la corruption du cœur*, — *le propre* des belles actions *est d'attirer l'estime et le respect*. Ces expressions, *des anciens philosophes, des grandes passions, des belles actions*, ne désignent pas une partie, mais une universalité.

IIIe. Règle. On met l'article avant les noms propres de régions, contrées, rivières, vents et montagnes.

La France a les Pyrénées et *la Méditerranée au sud ; l'Allemagne, la Suisse*, et *la Savoie à l'est ; les Pays-Bas* au *nord* ; et *l'océan à l'ouest*.

En voyant *l'Angleterre*, on secret il admire
Le changement heureux de ce puissant empire.

VOLTAIRE.

Ici *le Rhin* se trouble, et là mugit *l'Euphrate*.

M. l'abbé DELILLE.

Les rigoureux aquilons *n'y soufflent jamais*, *et l'ardeur de l'été y est toujours tempérée par* des zéphyrs rafraîchissans *qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour*.

FÉNÉLON.

L'Aquilon les expose au sommet *du Taurus*,
Les assemble en nuage autour de *l'Imaüs*,
En couronne *l'Atlas*, et de vapeurs nouvelles
Nourrit de ces grands monts les neiges éternelles.

SAINT-LAMBERT.

EXCEPTIONS. 1°. On excepte les contrées qui ont le nom de leurs capitales, *Naples et Corfou sont des pays délicieux*: 2°. les noms des contrées qui sont sous le régime de la préposition *en*, comme, *il est en Italie*, *il vit en France*: 3°. quand ils sont unis par la préposition *de* à un nom qui précède, comme, *vice-roi d'Irlande*, *vins de France et d'Espagne*: 4°. enfin, quand on parle de ces contrées comme en étant de retour, *je viens d'Italie*, *j'arrive d'Espagne*, etc.

REMARQUES. 1°. Quoiqu'un nom de contrée soit sous le régime d'un nom qui le précède, il prend l'article, ou lorsqu'il est personnifié, ou lorsque l'esprit le prend dans un sens délini. On doit dire, *la politesse de la France*, *l'intérêt de l'Angleterre*, *la noblesse de l'Allemagne*, *la circonférance de la Sicile*, *les bornes du Portugal*, etc.

Selon l'abbé Régnier, on dit indifféremment *les peuples de l'Asie ; les villes de la France*, ou, *les peuples d'Asie, les villes de France*. Cette assertion, qui a dû être fondée sur l'usage de son temps, ne paroît pas s'accorder avec celui qui a prévalu depuis cette époque. Les tours avec l'article sont à présent les plus usités. Quoi qu'il en soit, on doit toujours dire, *les nations de l'Asie*.

2°. En parlant des quatre parties du monde, l'usage paroît avoir prévalu d'en faire précéder les noms par l'article, même dans les cas où l'on en parle comme en étant de retour, *j'arrive de l'Amérique, je viens de l'Afrique*, etc. Néanmoins, plusieurs bons écrivains s'expriment différemment. Avec la préposition *en*, ils ne prennent jamais l'article.

3°. On met l'article avant les noms de contrées éloignées et peu connues, comme, *j'arrive du Japon, de la Chine, du Pérou*, etc., ainsi qu'avant quelques noms de villes et de lieux particuliers, qui, formés de noms communs, conservent toujours l'article comme portion inséparable. Tels sont *le Perche, le Havre*, etc. Nous en donnerons la table (*).

(*) *Listes des Noms de Contrées, de Villes et de Lieux particuliers qui conservent toujours l'Article.*

L'Inde, l'Indostan, le Malabar, les Indes, la Chine, la Nigritie, la Guinée, la Malaguette, le Congo, la Cochinchine, le Pegu, le Tunquin, le Thibet, le Japon, l'Abyssinie, le Mogol, le Monomotapa, le Monoémugi, la Cafrérie, le Zanguebar, le Mexique, le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Brésil, le Canada, la Louisiane, le Mississipi, l'Acadie, la Guiane, la Caroline, la Barbade, la Ja-

4°. Par rapport aux noms de montagnes, le plus grand nombre n'offre aucune difficulté : il nous suffira d'observer que quelquefois on dit par apposition, *le mont Valérien*, *le mont Parnasse*, *les monts Pyrénées*, etc. ; et quelquefois *les Alpes*, *les Cordilières*. On dit *la montagne de Tarare*, etc., et non pas *le mont*. Sur quoi nous ne pouvons que renvoyer à l'usage.

Quant aux noms de rivières, on dit, par apposition, *le fleuve Don*, et sans apposition *la rivière de Seine* ; et ainsi de quelques autres : mais on ne diroit pas, *l'eau de Tamise*. Sur quoi nous renvoyons encore à l'usage, ainsi que pour ces phrases, *l'eau de la Seine est bourbeuse*, *je bois de l'eau de Seine*. L'abbé Régnier prétend qu'on doit toujours dire, *l'eau de la mer* ; mais puisqu'on dit *c'est du poisson de mer*, quand on veut seulement le distinguer du poisson de rivière, l'analogie n'autorise-t-elle pas à dire, *l'eau de rivière est douce*, et *l'eau de mer est salée* ? Cette réflexion de l'abbé de Condillac nous paroît bien juste.

---

maïque, le Maryland, la Pensylvanie, la Virginie, la Martinique, la Guadeloupe, la Havane, le Pont Euxin, le Péloponèse, les Philippines, les Moluques, les Antilles, le Caire, le Levant, la Merque, l'Abruzze, la Pouille, le Manteuan, le Milanois, le Parmesan, la Corogne, la Haie, le Spitzberg, le Groënland, la France, l'Anjou, l'Artois, le Maine, la Marche, le Perche, la Capelle, le Catelet, le Câteau-Cambrésis, la Fère, la Ferté, la Charité, le Havre-de-Grace, la Flèche, la Guerche, le Blanc, la Rougue, le Mans, le Plessis, le Puy, le Quesnoi, la Rochelle.

ARTICLE II.

Cas où l'on ne doit point faire usage de l'Article.

Règle Ire. On ne met point l'article avant les noms communs, quand, en les employant, on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu, ni une partie quelconque d'un genre ou d'une espèce; c'est-à-dire, quand on ne veut rien déterminer sur l'étendue de leur signification.

Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, *et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes* de troupeaux, *qui fournissent des laines fines, recherchées de toutes les nations connues.*

Fénélon.

Les flottes de Salomon, sous la conduite des Phéniciens, faisoient de *fréquens voyages dans la terre d'Ophir et de Tharsis (du royaume de Sophala en Ethiopie), d'où elles revenoient au bout de trois ans, chargées* d'or, d'argent, d'ivoire, de pierres précieuses, *et d'autres espèces* de *marchandises.*

Millyt.

Des ministres du dieu les escadrons flottans
Entraînèrent, sans choix, *animaux, habitans, Arbres, maisons, vergers*, etc.

La Fontaine.

Pour bien entendre cette règle, on doit distinguer

deux choses dans les noms communs ; la signification, et l'étendue de cette signification. La signification est ordinairement fixe, car ce n'est que par accident qu'on change quelquefois l'acception du mot : mais l'étendue de cette signification varie selon que les noms expriment des idées générales, particulières, ou singulières ; et dans ces trois cas elle est déterminée. C'est par rapport à cette étendue, disent MM. de Port-Royal, qu'on dit qu'un nom est indéterminé ; et il l'est toutes les fois qu'il n'y a dans le discours rien qui marque qu'on doit le prendre généralement, particulièrement, ou singulièrement, comme, dans les exemples que nous avons rapportés, les mots *grenadiers*, *lauriers*, *jasmins*, *troupeaux*, *or*, *argent*, *ivoire*, *pierres précieuses*, *bergers*, *cabanes* : aussi ne sont-ils pas précédés de l'article.

Remarque. Les noms communs sont souvent de purs qualificatifs ; mais alors il faut distinguer le qualificatif adjectif d'espèce ou de sorte du qualificatif individuel. Dans ces phrases, *une table de marbre est belle*, *une tabatière d'or est précieuse*, ces substantifs, *de marbre* et *d'or*, sont des qualificatifs d'espèce ou de sorte, parce qu'à l'aide de la préposition *de* ils ne servent qu'à désigner qu'un tel individu, savoir, *une table*, *une tabatière*, est d'une telle espèce : on n'a donc pas besoin de l'article. Mais dans ces phrases, *une table du marbre qu'on tire de Carrara est belle*, *une tabatière de l'or qui vient d'Espagne* ; ces mots, *du marbre*, *de l'or*, sont des qualificatifs individuels, puisqu'ils sont réduits

à l'individu par les propositions incidentes ; ce qui fait qu'ils sont précédés de l'article.

D'où il suit que les noms communs sont sans article,

1°. Quand ils sont placés en forme de titre ou d'adresse, comme, observations *sur l'état de l'Europe* ; réflexions *générales* ; préface ; *il demeure*, rue *Piccadilly*, quartier Saint-James.

2°. Quand ils sont sous le régime de la préposition *en*, comme, *être* en ville, *regarder* en pitié, *raisonner* en homme *sensé*.

3°. Quand ils s'unissent aux verbes *avoir*, *faire*, et quelques autres, pour n'exprimer avec eux qu'une seule idée ; *avoir envie*, *faire peur*.

4°. Quand ils sont en apostrophe ou en interjection, comme,

O rives du Jourdain, *ô champs* aimés des cieux,
Sacrés monts, *fertiles vallées*
Par cent miracles signalées !
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés !

RACINE.

5°. Quand ils passent de leur qualité primitive à celle de qualification, ce qui arrive de différentes manières.

Etes-vous étonnés de ce que les hommes les plus estimables sont encore hommes, *et montrent encore quelques restes des foiblesses de l'humanité parmi les*

pièges innombrables et les embarras inséparables de la royauté ?

FÉNÉLON.

Notre esprit n'est qu'un souffle, une ombre passagère,
Et le corps qu'il anime, une cendre légère,
Dont la mort chaque jour prouve l'infirmité.
Étouffés tôt ou tard dans ses bras invincibles,
Nous serons tous alors *cadavres* insensibles
Comme n'ayant jamais été.

VOLTAIRE.

Nous considérions avec plaisir les vastes campagnes couvertes de jaunes épis, riches dons *de la féconde Cérès.*

FÉNÉLON.

Dans le premier exemple, le mot *hommes* est pris adjectivement ; dans le second, le mot *cadavres* modifie le sujet *nous* ; et dans le troisième, *riches dons* modifient *jaunes épis.*

6°. Lorsqu'ils amènent une réflexion unie par ellipse à une phrase précédente.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes différens, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez par-tout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, par-tout les mêmes principes de morale, par-tout les mêmes notions du bien et du mal : preuve évidente *qu'il est au fond des ames un principe inné de justice et de vertu, sur lequel nous jugeons nos actions et celles d'autrui.*

J. J. ROUSSEAU.

7°. Quand ils sont sous le régime des mots *sorte*, *genre*, *espèce*, et semblables.

Le méchant se laisse entraîner dans toute sorte d'excès *par l'habitude de ne jamais résister à ses passions.*

De cette caverne sortoit de temps en temps, une fumée noire et épaisse, qui faisoit une espèce de nuit *au milieu du jour.*

FÉNELON.

8°. Quand ils sont unis par la préposition *à* ou *de* à un mot qui précède, pour en exprimer un mode, une manière d'être, comme, *cheminée de marbre*, *tabatière d'or*, etc., *table à tiroir*, *lit à colonnes*, etc.

Pour bien entendre ceci, « il faut distinguer, dit » Duclos, le qualificatif d'espèce ou de sorte du qualificatif individuel. Exemple : *un salon de marbre : de* » *marbre* est un qualificatif spécifique adjectif : au lieu » que si l'on dit, *un salon du marbre qu'on a fait* » *venir d'Egypte*, *du marbre* est un qualificatif individuel ; c'est pourquoi on y joint l'article avec la » préposition. »

REMARQUE. On ne doit pas confondre les phrases dont nous venons de parler avec celles où le goût supprime l'article afin de leur donner plus de rapidité et de feu.

Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, *le plaignent et le révèrent.*

FLÉCHIER.

Anglois, François, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançoient, combattoient, frappoient, mouroient ensemble.

VOLTAIRE.

**« Il faut avouer, dit encore Duclos, qu'il y a » beaucoup d'occasions où l'article pourroit être supprimé, sans que la clarté en souffrît; ce n'est que la » force de l'habitude qui feroit trouver bizarres et sauvages certaines phrases dont il seroit ôté, puisque, » dans celles où l'usage l'a supprimé, nous ne sommes » pas frappés de sa suppression, et le discours n'en » paroît que plus vif, sans en être moins clair. Tel est » le pouvoir de l'habitude, que nous trouverions languissante cette phrase, *la pauvreté n'est pas un vice*, » en comparaison du tour proverbial, *pauvreté n'est* » *pas vice*. Si nous étions familiarisés avec une infinité » d'autres phrases sans article, nous ne nous apercevrions pas même de sa suppression. » Mais on ne seroit que lorsque la détermination des noms seroit suffisamment connue par la nature de la chose ou par les circonstances.

RÈGLE IIe. On ne met l'article ni avant les noms précédés des adjectifs pronominaux *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *ce*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout* (mis pour *chaque*), *certain*, *plusieurs*, *tel*; ni avant ceux qui sont précédés d'un nombre cardinal sans rapport quelconque.

Une coutume *nouvelle étoit* un prodige *en Egypte; tout s'y faisoit toujours de même: aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus long-temps ses*

usages et ses lois. *L'ordre des jugemens servoit à entretenir cet esprit.* Trente juges étoient tirés des principales villes pour composer la compagnie qui jugeoit tout le royaume. *On étoit accoutumé à ne voir dans* ces places *que les plus honnêtes gens du pays, et les plus graves.*

BOSSUET.

Vaucluse, heureux séjour, que sans enchantement
Ne peut voir *nul poète*, et sur-tout *nul amant!*
Dans *ce cercle* de monts qui, recourbant *leur chaîne*,
Nourrissent de *leurs eaux la source* souterraine;
Sous la roche *voûtée*, antre mystérieux,
Où *la nymphe*, échappant aux regards curieux,
Dans *un gouffre* sans fond cache *sa source* obscure,
Combien j'aimois à voir *ton eau*, qui, toujours pure,
Tantôt dans *son bassin* renferme *ses trésors*,
Tantôt en bouillonnant s'élève, et de *ses bords*
Versant parmi des roes *ses vagues* blanchissantes,
De cascade en cascade au loin rejaillissantes,
Tombe et roule à grand bruit; puis, calmant *son courroux*,
Sur *un lit* plus égal répand des flots plus doux,
Et sous *un ciel* d'azur par *vingt canaux* féconde
Le plus riant vallon qu'éclaire l'œil du monde!

M. l'abbé DELILLE.

* Ces pronoms et ces noms de nombre excluent l'article, parce qu'ils en font eux-mêmes la fonction. Ils annoncent leurs substantifs, et désignent des individus déterminés dans l'esprit de celui qui parle. Aussi quelques grammairiens leur donnent-ils le nom d'articles. On doit néanmoins observer, relativement aux adjectifs de nombre, comme dit du Marsais, « que si l'adjectif numérique, et

» son substantif, font ensemble un tout, et que l'on veuille » marquer que l'on considère ce tout sous quelque vue de » l'esprit, autre encore que celle du nombre, alors le nom » de nombre est précédé de l'article ou prénom, qui indique » ce nouveau rapport. Le jour de la multiplication des » pains, les apôtres dirent à Jésus-Christ : *nous n'avons* » *que cinq pains et deux poissons* : voilà *les cinq pains* » *et les deux poissons* dans un sens numérique absolu. » Mais ensuite l'évangéliste ajoute que Jésus-Christ pre- » nant *les cinq pains* et *les deux poissons*, *les bé-* » *nit*, etc. : voilà *les cinq pains* et *les deux poissons* » relatifs à ce qui précède. » Dans ce cas il doit toujours être précédé de l'article.

RÈGLE IIIe. Les noms propres de divinités, d'hommes, d'animaux, de villes et de lieux particuliers, sont sans l'article, s'ils sont employés dans un sens limité.

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit avant le temps son trône inébranlable.

VOLTAIRE.

Chaque vertu devient une divinité :
Minerve est la Prudence, et *Vénus* la Beauté.
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre :
C'est *Jupiter* armé pour effrayer la terre.
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est *Neptune* en courroux qui gourmande les flots.
Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

DESPRÉAUX.

La fable offre à l'esprit mille agrémens divers.
Là, tous les noms heureux semblent nés pour les vers :

Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Enée.

DESPRÉAUX.

Rome enfin se découvre à ses regards cruels,
Rome, jadis son temple et l'effroi des mortels,
Rome dont le destin dans la paix, dans la guerre,
Est d'être en tous les temps maîtresse de la terre.

VOLTAIRE.

La raison en est que tout nom propre, ne signifiant qu'une chose singulière, est tellement déterminé par lui-même, qu'on ne peut pas se méprendre sur sa détermination. Mais si l'on veut restreindre ce nom, on ne le regarde plus comme nom propre ; on le considère d'abord, dit l'abbé de Condillac, comme un nom commun, qu'on restreint ensuite à un seul individu. Voilà pourquoi on dit :

Mais pour nous bannissons une vaine terreur,
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
D'un Dieu de vérité faire *un Dieu de mensonges.*

DESPRÉAUX.

Deux des plus belles statues qui nous restent de l'antiquité sont l'Apollon du Belvédère, *et* la Vénus de Médicis.

Bien des personnes regardent le Tasse comme l'Homère *de l'Italie.*

On ne doit point regarder comme une exception l'usage où nous sommes de joindre l'article aux noms des poètes et des peintres italiens. Nous ne le faisons que parce qu'il y a ellipse dans cet emploi ; car ce n'est pas

à ces noms que nous les joignons, c'est à un substantif sous-entendu. Nous imitons ce tour de l'italien, où *la Malaspina*, *il Tasso*, signifient *la contessa Malaspina*, *il poeta Tasso*.

Il y a également ellipse dans le tour de phrase que nous employons quand notre dessein est de placer la personne dont nous parlons dans une classe sur laquelle on a attaché du mépris, ou pour laquelle on a du moins peu d'estime, comme, la Lemaure *soutenoit par la beauté de sa voix le plus mauvais opéra*.... la Guimard *n'étoit pas moins étonnante par sa légèreté que par sa grace*.... *c'est un tour de* la Grusain. Mais l'urbanité françoise a depuis long-temps proscrit ce tour dans la bonne compagnie, où on le regarderoit comme le signe le plus certain d'une mauvaise éducation. Si l'on ne doit pas se le permettre dans la conversation, avec combien plus de soin doit-on l'éviter en écrivant.

Dans les six règles que nous venons d'établir, nous avons embrassé la généralité de l'usage sur l'emploi ou sur la suppression de l'article avant les substantifs. Nous parlerons ailleurs des cas où il doit figurer avant les adjectifs et après les prépositions.

Remarque. On ne doit pas confondre *le*, *la*, *les*, articles, avec *le*, *la*, *les*, pronoms dont nous parlerons dans le quatrième chapitre.

Comme l'emploi de l'article est une des plus grandes difficultés de la langue françoise, nous allons, à l'exemple de du Marsais, mettre sous les yeux du lecteur une table comparative où les mêmes mots seront employés,

selon les circonstances, avec l'article * et sans l'article. Ces sortes de comparaisons ne peuvent être qu'infiniment utiles pour graver les règles dans l'esprit.

TABLE

DES MÊMES MOTS EMPLOYÉS.

AVEC L'ARTICLE.	SANS L'ARTICLE.
Les ouvrages de Cicéron sont pleins des idées les plus saines.	*Les ouvrages de Cicéron sont pleins d'idées saines.*
Sens individuel.	Sens indéfini, général, de sorte.
Défaites-vous des préjugés de l'enfance.	*N'avez-vous point de préjugés sur cette question?*
Sens individuel.	Sens indéfini.
Les espèces différentes des animaux qui sont sur la terre.	*Il y a différentes espèces d'animaux sur la terre.*
Sens individuel universel.	Sens spécifique, ou de sorte.
Entrez dans le détail des règles d'une bonne grammaire.	*Il entre dans un grand détail de règles frivoles.*
Sens individuel.	Sens de sorte.
Chercher des détours.	*Chercher de longs détours.*
Evitez l'air de l'affectation.	*Evitez tout ce qui a un air d'affectation.*
Sens individuel.	Sens indéfini.

* En parlant de la synonymie, c'est-à-dire de cette ressemblance qu'il y a entre ces deux locutions, *Ouvrage de l'esprit* et *ouvrage d'esprit*, Bouhours a très-bien dit : On entend par *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison et de cette fine intelligence qui distingue l'homme de la bête; et par un *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie et de cette fine intelligence qui distingue l'homme d'un homme.

Il charge sa mémoire des vers de Virgile et des phrases de Cicéron.

Sens individuel.

Discours soutenus par des expressions fortes.

Sens individuel.

Remarque. « Lorsque le substantif précède, dit du Marsais, » comme il signifie par lui-même, » ou un être réel, ou un être métaphysique considéré par imitation, à la manière des êtres » réels, il présente d'abord à l'esprit une idée d'individualité, » d'être séparé, existant par lui-même. »

Il a recueilli des préceptes pour la langue et pour la morale.

Sens partitif individuel.

Servez-vous des signes dont nous sommes convenus.

Sens individuel.

Les connoissances ont toujours été l'objet de l'estime, des louanges, et de l'admiration des hommes.

Sens individuel.

Les richesses de l'esprit ne peuvent être acquises que par l'étude.

Sens individuel.

Les biens de la fortune sont fragiles.

Sens individuel.

L'enchaînement des preuves fait qu'elles plaisent et qu'elles persuadent.

Sens individuel.

Il charge sa mémoire de vers et de phrases insipides.

Sens vague et indéfini de sorte.

Discours soutenus par de vives expressions.

Sens adjectif, ou de sorte.

Remarque. « Lorsque l'adjectif précède, dit le même grammairien, il offre à l'esprit une » idée de qualification, une idée » de sorte, un sens adjectif; à » moins que l'adjectif ne serve » lui-même avec le substantif à » donner l'idée individuelle, » comme, *c'est le sentiment des* » des anciens philosophes. »

Recueil de préceptes pour la langue et pour la morale.

Sens indéfini de sorte.

Nous sommes obligés d'user de signes, pour nous faire entendre.

Sens vague et indéfini.

C'est un sujet d'estime, de louanges et d'admiration.

Sens vague et indéfini.

Il y a au Pérou une abondance prodigieuse de richesses inutiles.

Sens de sorte.

Des biens de fortune.

Sens de sorte.

Il y a dans ce livre un admirable enchaînement de preuves solides.

Sens de sorte.

C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert des connoissances nouvelles.

Sens individuel.

Les avantages de la mémoire.

Sens individuel.

La mémoire des faits *est la plus brillante.*

Sens individuel.

Le but des bons maîtres *doit être de cultiver l'esprit de leurs disciples.*

Sens individuel, l'adjectif servant avec le substantif à le former.

Le goût des hommes *est sujet à bien des vicissitudes.*

Sens individuel, ce qui est dit des hommes en général pouvant être dit de chaque individu.

Il n'a pas besoin de la leçon *que vous voulez lui donner.*

Sens individuel,

La France, l'Espagne, l'Angleterre.

L'île du Japon.

Il vient de la Chine.

Il arrive de l'Amérique.

L'étendue de la Perse.

Il est de retour des Indes, de l'Asie.

Il demeure au Pérou, au Japon, à la Chine, aux Indes.

La politesse de la France.

La circonférence de l'Irlande.

L'intérêt de l'Espagne.

C'est par la méditation sur ce qu'on lit qu'on acquiert de nouvelles connoissances.

Sens adjectif.

Il y a différentes sortes de mémoire.

Sens de sorte.

Il n'a qu'une mémoire de faits, *et ne retient aucun raisonnement.*

Sens de sorte.

Il a un air de maître *qui choque au premier coup d'œil.*

Sens de sorte.

Société d'hommes choisis.

Sens adjectif *d'hommes choisis*, qualifiant la *société* adjectivement.

Il n'a pas besoin de leçons.

Sens de sorte.

Royaume de France, d'Espagne, etc.

L'île de Candie.

Il vient de Pologne.

Il arrive d'Italie.

Il est en Perse.

Il est de retour de Perse.

Il demeure en Italie, en Angleterre, à Malte, à Londres.

Des vins de France.

Toiles d'Irlande.

Laines d'Espagne.

On attribue à l'Allemagne *l'invention de l'imprimerie.*	*L'empire* d'Allemagne *est devisé en une infinité d'états.*
Il vient de la Flandre françoise.	*Il vient* de Flandre.
Eau du Rhin.	*Eau* de Seine.
Poisson de la mer du nord.	*Poisson* de mer.
Dieu *est bon et miséricordieux.*	Le Dieu *des chrétiens.*
Jupiter *était le plus grand des Dieux.*	Le Jupiter *de Phidias.*

Pour porter dans cette matière tout l'éclaircissement qu'on peut désirer, nous joindrons à la table précédente celle des substantifs qui s'unissent aux verbes pour exprimer avec eux une seule idée. Elle est aussi d'après du Marsais, et ne peut être que très-utile.

TABLE

DES NOMS CONSTRUITS SANS ARTICLE NI PRÉPOSITION, A LA SUITE D'UN VERBE DONT ILS SONT LE COMPLÉMENT.

1°. Avoir *faim*, *soif*, *dessein*, *honte*, *coutume*, *pitié*, *compassion*, *froid*, *chaud*, *mal*, *besoin*, *part au gâteau*, *envie*, etc.

2°. Chercher *fortune*, *malheur*.

3°. Courir *fortune*, *risque*.

4°. Demander *raison*, *vengeance*, *justice*, *grâce*, *pardon*.

5°. Dire *vrai*, *faux*, *matines*, *vêpres*.

6°. Donner *prise*, *jour*, *parole*, *avis*, *caution*, *quittance*, *atteinte*, etc.

7°. Echapper. *Il l'a échappé belle*, c'est-à-dire, *peu*

s'en est fallu qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

8°. Entendre *raison*, *raillerie*, *malice*, etc.

9°. Faire *vie qui dure*, *bonne chère*, *envie*, *réflexion*, *honte*, *honneur*, *peur*, *plaisir*, *cas de quelqu'un*, *alliance*, *marché*, *argent de tout*, *provision*, *semblant*, *route*, *front*, *face*, *difficulté*.

10°. Gagner *pays*, *gros*.

11°. Mettre *ordre*, *fin*.

12°. Parler *vrai*, *raison*, *bon sens*, *anglois*, *français*, etc.

13°. Porter *envie*, *témoignage*, *coup*, *bonheur*, *malheur*, *compassion*.

14°. Prendre *garde*, *patience*, *séance*, *médecine*, *congé*, *conseil*, *langue*, etc.

15°. Rendre *service*, *amour pour amour*, *visite*, *gorge*, etc.

16°. Savoir *lire*, *vivre*, *chanter*, etc.

17°. Tenir *parole*, *prison*, *ferme*, *bon*.

Il y a aussi des noms qui se construisent avec une préposition sans article ; ce sont les noms d'espèce, dit du Marsais, qui sont pris selon leur simple signification spécifique. Nous en avons dit un mot dans la huitième conséquence de la première règle de l'article second. Nous y ajouterons ces exemples que nous fournit le même grammairien.

Changez ces pierres en pains.

L'éducation que le père d'Horace donna à son fils est digne d'être prise pour modèle.

A Rome, à bras ouverts.

Il est arrivé à bon port, à minuit.

Vivre sans pain, *une livre* de pain, *il n'a pas* de pain, *un peu* de pain, etc.

Dans toutes ces phrases les noms d'espèce sont pris selon leur simple signification. Aussi sont-ils sans article.

J'ai un coquin de frère ; phrase elliptique qui signifie *qui est de* l'espèce de frère.

« A propos de cet emploi, dit l'abbé d'Olivet, ne » brave-t-il pas la grammaire ? *Un honnête homme de* » *père*, dit Molière dans l'Avare. *Un fripon d'enfant*, » *un saint homme de chat*, dit La Fontaine. Et Des- » préaux. *On eût dit d'un démoniaque quand il récitoit* » *ses vers*. Je m'imagine que c'est un latiniste, car il » y en a des exemples dans Plaute et ailleurs. Toutes » ces phrases, au moyen de l'ellipse, rentrent dans les » règles de la syntaxe ordinaire. »

Remarque. Si l'on joint une phrase incidente à ces phrases, le relatif ne se rapporte pas au nom d'espèce, mais il se rapporte au nom individuel qui le précède. *C'est un fripon d'enfant, qui* ; le *qui* se rapporte à *un fripon*.

Se conduire par sentiment. *Parler* avec esprit. *Se présenter* avec grace. *Agir* par dépit, par colère, par amour, etc.

En fait de physique, *on donne souvent* des mots *pour des choses*. *Physique* est pris dans un sens adjectif : il qualifie *fait*. A l'égard de *on donne des mots*, c'est le sens individuel partitif.

CHAPITRE III.

De l'Adjectif.

L'ADJECTIF est une des neuf espèces de mots dont nous avons parlé. Il vient du latin *adjectus*, ajouté, parce qu'en effet le nom *adjectif*, est toujours ajouté à un nom substantif qui est exprimé ou sous-entendu. Dans toutes les langues il a la même fonction, celle de qualifier les personnes ou les choses dont on parle. Quand l'adjectif est seul, il ne présente rien de fixe à l'esprit; il ne lui offre que l'idée vague d'une qualité. Quand on dit, *bon*, *grand*, *juste*, etc., l'esprit a une perception vague de *bonté*, de *grandeur*, de *justice*, etc.; mais si l'on joint ces mots à des substantifs, il saisit un rapport réel, et voit ces qualités subsistantes dans un sujet ou suppôt, comme, *bon père*, *grand arbre*, *homme juste*. Ainsi un mot est adjectif quand il présente l'idée vague d'une qualité, sans spécifier l'objet auquel on l'attribue.

La nature des adjectifs n'est pas tellement fixe et déterminée qu'ils ne puissent devenir quelquefois de véritables substantifs. C'est lorsque, cessant de les considérer sous leur rapport de qualificatifs, nous en faisons les objets de nos pensées; et alors ils tiennent la place de noms abstraits, comme, *le* beau *et le* vrai *vous touchent*: ils désignent un suppôt quelconque, en tant qu'il est *beau* ou *vrai*. Les substantifs deviennent aussi ce

vrais adjectifs ; c'est lorsqu'ils sont employés à qualifier, comme, *Louis XIV fut toujours* Roi *par autorité, et toujours* Père *par tendresse ; — Cet homme est un* César, *un* Démosthène, etc. Dans ces phrases, *Roi*, *Père*, *César* et *Démosthène*, sont de véritables adjectifs. Si l'on dit, le grammairien *doit être philosophe, sans quoi il n'est pas* grammairien ; *grammairien*, comme sujet, est substantif ; mais, comme attribut, il est adjectif. Le mot *philosophe*, est aussi pris adjectivement. Dans cette phrase si énergique de Bossuet, *tout était Dieu, excepté Dieu lui-même ; Dieu* est adjectif après *était*, et substantif après *excepté*.

Il doit y avoir autant de sortes d'adjectifs qu'il y a de sortes de modes, de manières d'être, dans les objets. Or, les objets ont, ou des qualités qui leur sont inhérentes, ou des modifications accidentelles, ou des rapports d'ordre, ou des rapports avec d'autres objets : d'où il suit qu'il y a quatre classes d'adjectifs, savoir : les *nominaux*, les *verbaux*, les *numéraux* et les *pronominaux*.

Les adjectifs nominaux qualifient les objets par des qualités qui leur sont inhérentes, de quelque manière que ces qualités leur appartiennent, comme, *bon*, *dur*, *carré*, *rouge*, etc.

Les adjectifs verbaux qualifient les objets par des qualités accidentelles qui viennent d'une cause étrangère. On en distingue de deux espèces ; ceux qui sont formés du participe présent des verbes, comme *aimant*, *riant*, etc. ;

et ceux qui sont formés de leur participe passé, comme, *aimé*, *instruit*, etc.

Les adjectifs numéraux qualifient les objets par une idée d'ordre et de rang, comme, *un*, *deux*, etc., *premier*, *second*, etc. Nous en parlerons dans un article particulier.

Les adjectifs pronominaux, enfin, qualifient les objets, ou par des rapports à des personnes, comme, *mon ami*, *ton livre*, *sa table*, etc., ou par des rapports de quotité vague, comme, *plusieurs hommes*, *quelques livres*, etc.; ou enfin, par des rapports d'indication, comme, *ce livre*, *cette table*, etc. Ces adjectifs sont l'objet du chapitre suivant.

* Bien des grammairiens, et entr'autres du Marsais et Condillac, n'ont distingué que deux classes d'adjectifs, les physiques et les métaphysiques. « Nous ne » connoissons pas les substances en elles-mêmes, dit » le premier, nous ne les connoissons que par les im- » pressions qu'elles font sur nos sens; et alors nous di- » sons que les objets sont tels, selon le sens que ces » impressions affectent. » Ainsi, nous disons des objets qu'ils sont *rouges*, *bleus*, *doux*, *rudes*, *aigres*, *fades*, etc., selon qu'ils affectent *les yeux*, *le tact*, *le goût*, etc.: comme ces adjectifs sont connus par les impressions que les objets physiques font sur nos sens, du Marsais les nomme *physiques*.

* « Comme nous sommes accoutumés à qualifier les » êtres physiques, continue le même grammairien, en » conséquence des impressions immédiates qu'ils font

» sur nous, nous qualifions aussi les êtres métaphysi-
» ques et abstraits, en conséquence de quelque consi-
» dération de notre esprit à leur égard. » Les adjectifs qui expriment ces sortes de vues, ou considérations, il les appelle adjectifs *métaphysiques*, et en distingue autant de classes qu'il y a de sortes de vues, sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres physiques et les êtres métaphysiques. Il range parmi les adjectifs physiques ceux, ou du moins la plus grande partie de ceux que nous avons appelés nominaux; et parmi les métaphysiques, les verbaux, les numéraux et les pronominaux. On voit que ces deux classifications sont très-aisées à concilier.

Pour traiter ce sujet avec le degré de développement et de clarté qu'il mérite, nous considérerons les adjectifs dans leurs variations accidentelles dans le discours, et dans la construction qu'ils doivent y avoir. A ces deux articles nous en ajouterons un troisième, qui aura pour objet les adjectifs numéraux.

ARTICLE PREMIER.

Variations accidentelles des Adjectifs.

La nature des adjectifs est, comme nous venons de le voir, d'exprimer les qualités des substantifs, et c'est ce qu'ils font en s'identifiant pour ainsi dire avec eux: d'où il suit, comme le dit du Marsais, « que l'adjectif
» n'étant réellement que le substantif même considéré
» avec la qualification que l'adjectif énonce, ils doivent

» avoir l'un et l'autre les mêmes signes des vues particu-
» lières sous lesquelles l'esprit considère la chose qua-
» lifiée. » Il doit donc être au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon la forme du substantif; et dans les langues qui ont des cas, s'y conformer par l'inflexion qui leur est particulière. « Il doit en un mot
» énoncer les mêmes rapports, et se présenter sous les
» mêmes faces que le substantif, parce qu'il n'est qu'un
» avec lui. » Mais, en exprimant les qualités des objets auxquels l'adjectif est ainsi identifié, il peut les exprimer avec plus ou moins d'étendue : c'est ce que les grammairiens nomment *degrés de signification*, ou *de qualification*.

Comme la langue françoise n'admet point de cas, nous n'avons que trois choses à considérer dans les adjectifs; savoir, le *nombre*, le *genre*, et les *degrés de signification*.

§. Ier.

Du Genre des adjectifs.

Les substantifs, à l'exception d'un très-petit nombre, ne sont que d'un seul genre; mais les adjectifs qui les qualifient doivent être susceptibles des deux genres, le masculin et le féminin; il faut qu'ils en revêtent la forme. Tous ceux terminés en *e* muet n'ont point besoin d'en changer; ils sont des deux genres. C'est un principe général et sans exception. Il n'est donc nécessaire de connoître que la formation du féminin dans les adjectifs à terminaison masculine.

RÈGLE GÉNÉRALE. — Quand un adjectif ne finit pas par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin.

Prudent, *prudente*, — *poli*, *polie*, — *sensé*, *sensée*, — *instruit*, *instruite*, — *ouvert*, *ouverte*.

Ire. EXCEPTION. La plupart des adjectifs en *el*, *eil*, *ul*, *an*, *ien*, *on*, *as*, *ais*, *os*, *et*, et *ot*, doublent du féminin leur dernière consonne en y ajoutant l'*e* muet, *cruel*, *vermeil*, *nul*, *paysan*, *ancien*, *bon*, *gros*, *gras*, *épais*, *exprès*, *net*, *sot*, font *cruelle*, *vermeille*, *nulle*, *paysanne*, *ancienne*, *bonne*, *grosse*, *grasse*, *épaisse*, *expresse*, *nette*, *sotte*. Mais les adjectifs *mauvais*, *niais*, *ras*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, *dévot*, suivent la règle générale.

Les adjectifs *fou*, *mou*, *beau*, *nouveau*, ne sont pas des exceptions, parce que leur féminin se forme du masculin *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel*, encore employé avant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette. Ils font, *folle*, *molle*, *belle*, *nouvelle*, *Espagnol* fait *Espagnole*.

IIe. EXCEPTION. Les adjectifs *blanc*, *franc*, *sec*, *frais*, font *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*; et *caduc*, *Turc*, *public*, *Grec*, font *Turque*, *caduque*, *publique*, *Grèque* ou *Grecque*. *Favori* fait *favorite*.

IIIe. EXCEPTION. *Bref*, *naïf* et *neuf* font *brève*, *naïve* et *neuve*, en changeant *f* en *v*. *Brief* fait également *brève*; mais il n'est plus usité qu'en style de pratique, *brefs délais*, *brève justice*. *Long* fait *longue*.

REMARQUE. — On écrivoit autrefois *crud* et *nud* ; on écrit maintenant *cru*, *nu*. Ainsi ces adjectifs ne forment plus d'exception. On écrivoit aussi *verd* ; et nos pères disoient la couleur *verde*. De nos jours ce seroit un barbarisme. Les éditeurs du dictionnaire de l'Académie ont écrit *vert* au lieu de *verd* dans l'édition de 1762 ; ce qui ôte toute espèce de difficultés.

IVe. EXCEPTION. *Malin* et *bénin* ont au féminin, *maligne* et *bénigne* ; *fat* n'a pas de féminin, ainsi que le participe passé *résous* ; et l'on n'emploie jamais en ce genre les participes *craint*, *fui*, *plaint*. *Absous* et *dissous* font *absoute* et *dissoute*.

V^e^. EXCEPTION. Les adjectifs terminés en *eur* ont ordinairement leur féminin en *euse*, comme, *trompeur*, *trompeuse*, etc. Cependant, *enchanteur*, *pécheur*, *vengeur*, *acteur*, *ambassadeur*, *protecteur*, etc., font *enchanteresse*, *pécheresse*, *vengeresse*, *actrice*, *ambassadrice*, *protectrice*, etc. Sur ces trois terminaisons on ne peut que renvoyer à l'usage. Il n'y a point de règle.

Témoin est des deux genres, ainsi qu'*amateur*, selon l'usage le plus général. Quelques personnes disent *amatrice*. Les adjectifs *antérieur*, *citérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *mineur*, *majeur*, *postérieur*, *ultérieur*, *supérieur*, *intérieur*, *meilleur*, et *prieur*, suivent la règle générale.

VIe. EXCEPTION. Les adjectifs terminés en *x* se changent en *se*, comme *jaloux*, *jalouse*, etc. Cependant *faux*, *doux*, *roux*, et *préfix*, font au féminin, *fausse*, *douce*, *rousse*, et *préfixe*.

VIIe. Exception. *Borgne*, *ivrogne*, *traître*, etc. ont au féminin *borgnesse*, *ivrognesse*, *traîtresse*, etc. Les deux premiers ne sont pas du bon ton.

§. II.

Du Nombre des adjectifs.

Les adjectifs prenant les deux nombres, doivent revêtir au pluriel une forme différente de celle qu'ils ont au singulier [illegible], cette forme, pour être dans l'analogie de la langue, est assujettie aux règles suivantes.

Règle générale. — Tous les adjectifs, de quelque terminaison qu'ils soient, forment leur pluriel par la simple addition d'une *s*, soit à la forme masculine, soit à la féminine.

Bon, bons, *bonne*, bonnes, *poli*, polis, *polie*, polies. Cette règle est sans exception, pour la terminaison féminine. Quant à la masculine, il y a deux exceptions principales à faire.

Ire. Exception. Les adjectifs dont la terminaison est en *s* ou en *x* ne changent pas de forme au pluriel : ils ressemblent en cela aux substantifs. *Gras*, *gros*, *hideux*, *jaloux*, servent également pour les deux nombres.

IIe. Exception. Les adjectifs terminés en *au* ou en *al* forment leur pluriel en changeant cette terminaison en *aux*. Cette exception leur est encore commune avec les substantifs. *Beau*, *nouveau*, *général*, *égal*, font au pluriel, *beaux*, *nouveaux*, *généraux*, *égaux*.

Mais la plupart des adjectifs terminés en *al*, n'ont pas de pluriel masculin. Ce sont *austral*, *boréal*, *cano-*

nial, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *jovial*, *pastoral*, *nasal*, *natal*, *total*, *nuptial*, *spécial* et *pectoral*.

* Remarque. Nous n'avons pas compris dans cette liste les adjectifs, *pascal*, *naval*, *littéral*, *libéral*; et *trivial*, parce qu'on dit * *des cierges pascals*, *des combats navals*, *des commentaires littéraux*, *les arts libéraux*, *des détails triviaux*, et non *trivials*, comme quelques grammairiens le disent. Nous ne voyons pas pourquoi l'on ne pourroit pas également dire *rites nuptiaux*, *devoirs canoniaux*, *faits spéciaux*. Nous ne doutons pas que la plupart de ces adjectifs ne s'emploient bientôt au pluriel, et sans réclamation.

§. III.

Degrés de signification dans les adjectifs.

Les adjectifs peuvent qualifier les objets, ou absolument, c'est-à-dire sans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'est-à-dire avec rapport à d'autres objets. Ce qui établit différens degrés de significations qu'on a réduits à trois; savoir, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* est l'adjectif même sans aucun rapport. « Ce premier degré, dit du Marsais, est appelé *positif*, » parce qu'il est comme la première pierre qui est posée » pour servir de fondement aux autres degrés. »

---

* L'Académie ne donne de masculin pluriel qu'à l'adjectif *libéral*,

Une lumière pure *et* douce *se répand autour des corps de ces* hommes justes, *et les environne de ces rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la* lumière sombre *qui éclaire les yeux des* misérables mortels, *et qui n'est que ténèbres : c'est plutôt une* gloire céleste *qu'une lumière.*

FÉNÉLON.

Le *comparatif* est l'adjectif avec comparaison d'un degré à un autre ; alors il y a entre les objets que l'on compare, ou un rapport de supériorité, ou un rapport d'infériorité, ou un rapport d'égalité. De là trois sortes de comparaisons.

La comparaison de supériorité se forme en mettant *plus* avant l'adjectif, comme, *puisque tu es encore* plus dur *et* plus injuste *que ton père, puisses-tu souffrir des maux encore* plus longs *et* plus cruels *que les siens!*

FÉNÉLON.

On forme la comparaison d'infériorité en mettant *moins*, ou *ne... q*, avant l'adjectif, comme, *le naufrage et la mort sont* moins funestes *que les plaisirs qui attaquent la vertu, — le vice grossier et l'impudence brutale* ne *sont pas quelquefois* si dangereux *qu'une beauté modeste.*

FÉNÉLON.

On forme la comparaison d'égalité, en mettant *aussi* et *autant* avant l'adjectif, comme, *les couleurs de la vie dans la jeunesse et dans l'âge avancé ont une ap-*

parence aussi différente *que la face de la nature dans le printemps et dans l'hiver*. Traduit de JOHNSON. *Le bon Louis XII fut* autant aimé *que Louis XI avait été haï.*

Si et *tant* marquent aussi la même comparaison. Nous verrons ailleurs dans quelles occasions. La conjonction *que* unit, comme on voit, les choses comparées.

Ces trois adjectifs, *meilleur*, *moindre*, *pire*, expriment seuls une comparaison. *Meilleur* est le comparatif de *bon*. Il est pour *plus bon* *, qui ne se dit pas, quoiqu'on dise *moins bon* et *aussi bon*. *Moindre* est le comparatif de *petit*; il est pour *plus petit*, qui se dit aussi. *Pire* est le comparatif de *mauvais*; il est pour *plus mauvais*, dont on se sert également.

L'adjectif est au *superlatif*, quand il exprime la qualité dans un très-haut degré; ce qui forme deux espèces de superlatifs, l'un *absolu*, et l'autre *relatif*.

Le superlatif absolu exprime une qualité dans un très-haut degré, mais sans rapport à une autre chose. On le forme en mettant avant l'adjectif un de ces mots, *fort*,

---

* L'adjectif *bon* s'allie au comparatif *plus* dans ces façons de parler. Quand nous touchons à l'âge de décrépitude, nous ne sommes *plus bons* à grand'chose. Quand les Athéniens sont *bons*, ils *le* sont *plus* que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation. *Le* est mis là pour *bon*. Vous vous étonnez, dites-vous, qu'il ait été assez *bon* pour croire toutes ces choses; et moi je trouve que vous l'êtes bien plus de vous imaginer qu'il les ait crues.

très, bien, infiniment, extrêmement. Le style de Fénélon est très-riche, fort coulant, *et* très-doux; *mais il est quelquefois prolixe : celui de Bossuet est* extrêmement élevé; *mais il est quelquefois dur et rude. Fénélon, en peignant la nature, voudroit en rendre toutes les beautés; mais Bossuet ne la peint qu'en masse.*

* Remarque. « La langue françoise, dit Bouhours, » n'a point pris de superlatifs des Latins. Elle n'en a » point d'autre que *généralissime*, qui est tout fran- » çois, et que le cardinal de Richelieu fit de son au- » torité, allant commander les armées de France en » Italie, si nous en croyons Balzac. » Nous avons aussi emprunté des Italiens cinq ou six superlatifs auxquels nous nous sommes contentés de donner une terminaison françoise. Tels sont *révérendissime, illustrissime, excellentissime, éminentissime.*

Le superlatif relatif exprime une qualité dans le plus haut degré, mais avec rapport à une autre chose. On le forme en plaçant l'article avant les adverbes comparatifs, *meilleur, moindre, pire, plus* et *moins*. — *La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être* les plus reconnoissans de tous les hommes *fait voir aussi qu'ils étoient* les plus sociables.

Bossuet.

Les adjectifs pronominaux *mon, ton, son, notre, votre, leur*, placés avant les adverbes comparatifs, font la fonction d'articles, et élèvent par conséquent l'adjectif

au superlatif relatif. Ces phrases, *c'est mon meilleur ami*, — *c'est leur plus grande ressource*, équivalent à celles-ci, *c'est le meilleur de mes amis*, — *c'est la plus grande de leurs ressources.*

* En latin, on ne peut marquer la supériorité relative, ce qui est un défaut dans cette langue: Il y a plus de précision et de justesse dans le françois, puisqu'on a la facilité d'exprimer les deux sortes d'excellence, l'absolue et la relative: *on peut être* un très-grand *seigneur en Angleterre, sans en être* le plus grand *seigneur*. Cette réflexion est de Batteux.

Le superlatif est toujours suivi de la préposition *de*.

REMARQUE. Quelques personnes paroissent confondre le simple comparatif avec le superlatif absolu, parce qu'en effet, au premier coup d'œil, la différence n'est pas aisée à apercevoir. Mais si l'on y réfléchit, on trouvera que le comparatif n'exprime qu'une comparaison particulière, et que le superlatif relatif en exprime une générale.

RÈGLE. Les adverbes comparatifs, *si*, *aussi*, *plus* et *le plus*, doivent se répéter avant chaque adjectif, quand il y en a plusieurs dans une phrase, ainsi que *tant* et *autant* avant les participes.

Si l'esprit humain imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus nobles *et* les plus sublimes, *s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un système par la réflexion, il établira sur des fondemens inébranlables des monumens éternels.*

BUFFON.

Rome poursuit en vous un ennemi fatal,
Plus conjuré contre elle, et *plus craint* qu'Annibal.

RACINE.

ARTICLE II.

DES ADJECTIFS CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES AUTRES MOTS.

Nous avons quatre choses à examiner dans cet article, l'accord des adjectifs, leur emploi avec l'article, leur place relativement au substantif, et leur répétition.

§. Ier.

ACCORD DES ADJECTIFS.

Nous avons déjà dit que l'adjectif n'est qu'un avec le substantif; d'où il suit qu'il doit, dans tous les cas, prendre les formes du substantif qu'il qualifie : bon *père*, bonne *mère*, *lieux* charmans, *fables* choisies, *vins* exquis, etc.

La longue expérience *des* choses passées *leur donnoit* de grandes vues *sur* toutes choses; *mais ce qui perfectionnoit le plus leur raison, c'étoit le calme de leur esprit délivré* des folles passions *et des caprices de la jeunesse.*

FÉNÉLON.

Si d'un *beau mouvement* l'agréable *fureur*
Souvent me *remplit d'une douce terreur*,

On n'excite en notre ame une pitié charmante,
En vain vous étalez une audace savante ;
Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir.

Bernaux.

EXCEPTIONS. On doit excepter les adjectifs *nu* et *demi*, placés avant un substantif, et *feu* placé avant l'article ou un adjectif pronominal, comme, *il va nu-pieds*, nu-*jambes*, nu-*tête*, — *je suis à vous dans une demi-heure*, — feu *la reine*, feu *ma mère*. Mais on ne doit point excepter ces adjectifs *nu* et *demi*, quand ils sont placés après le substantif, ni *feu* placé après l'article ou l'adjectif pronominal, comme, il va *les pieds nus*, *les jambes nues*, *la tête nue*, — *je suis à vous dans une heure et demie*, — *la feue reine*, — *ma feue mère*.

Nous verrons ailleurs qu'il y a plusieurs adjectifs que l'on emploie adverbialement, comme, *elle s'habille* faux, *elles parlent* haut. Dans ce cas, ils perdent leur nature d'adjectifs, et deviennent de véritables adverbes : ils ne sont par conséquent susceptibles ni de genre ni de nombre.

Il y en a d'autres qui deviennent de vraies prépositions. Tels sont, *excepté* et *supposé*, placés avant des substantifs ; et alors ces mots ne prennent ni genre, ni nombre, comme, *excepté quelques malheureux*, *supposé la vérité du fait*. Mais ces mots placés après des substantifs redeviennent des adjectifs, et doivent en suivre les règles, comme, *quelques malheureux* exceptés, — *la vérité du fait* supposée.

Voyez ce que nous avons dit sur l'accord des adjectifs avec le substantif *gens* (page 169).

Quelques grammairiens, et entr'autres Vaugelas, prétendent qu'on doit mettre au masculin les adjectifs et les pronoms qui se rapportent au substantif *personnes*, si ces adjectifs et ces pronoms en sont séparés par un grand nombre de mots. Voici un des exemples qu'ils apportent : *les personnes consommées dans la vertu ont en toute chose une droiture d'esprit, et une attention judicieuse qui les empêchent d'être médisans.* Telle en effet a été la pratique de plusieurs bons écrivains. Quelque respectables que soient ces autorités, nous pensons que cette manière de s'exprimer est une véritable faute contre la langue, puisque *personne* substantif, est toujours féminin. Cette opinion de Vaugelas a été condamnée par l'Académie. Thomas Corneille et le P. Bouhours l'ont néanmoins soutenue, mais avec des restrictions plus embarrassantes qu'utiles. L'abbé Girard l'a rejetée, et à son exemple tous les grammairiens en ont fait autant. Dans l'usage actuel, l'adjectif, ou le relatif qui se rapporte au substantif *personne*, se met toujours au féminin.

Conséquence de la Règle générale. Les adjectifs comparatifs et superlatifs doivent s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'ils modifient, puisqu'ils ne sont que les adjectifs mêmes, pris avec plus ou moins d'étendue dans leur signification, comme, *à la beauté la plus parfaite elle joint la sensibilité la plus exquise.*

Ils sont également assujettis à toutes les autres règles des adjectifs au positif.

Le substantif auquel on fait rapporter le superlatif relatif est quelquefois sous-entendu ; tour heureux qui joint l'élégance à la précision : dans ce cas, c'est avec ce substantif sous-entendu que le superlatif doit s'accorder, comme, *l'hiver est* la plus triste des saisons, *le jardin de Kensington est* la plus agréable *et* la plus fréquentée *des promenades de Londres*. Dans ces phrases les substantifs *saison* et *promenade* sont sous-entendus.

Outre la règle générale que nous venons de donner, il y a des règles particulières qu'il faut connoître.

Ire. Règle. Quand un adjectif se rapporte à deux substantifs singuliers, on met cet adjectif au pluriel.

Le roi *et* le berger *sont* égaux *après la mort*.

La raison en est que l'adjectif, modifiant en même temps les deux substantifs singuliers, doit prendre la seule forme qui marque cette double modification : or, il n'y a que le pluriel qui marque qu'il est l'adjectif des deux substantifs.

Pour bien entendre cette règle, on doit distinguer les phrases où l'adjectif se rapporte aux personnes et celles où il se rapporte aux choses. Cette distinction est essentielle : elle est la clef de l'usage.

S'il se rapporte à des personnes, la règle s'observe dans tous les cas.

Philémon et Baucis, *simples et vertueux*,
Ne cherchoient le bonheur que dans leur innocence.

S'il se rapporte à des substantifs de choses, ces substantifs sont en sujet ou en régime.

S'ils sont en sujet, l'adjectif se met toujours au pluriel, ainsi que lorsqu'il est attribut après le verbe *être*, comme, *le travail et le courage* joints *ensemble et longtemps soutenus, lui ont fait surmonter tous les obstacles. Sa patience et sa fermeté sont* inébranlables.

Ainsi ce vers de Racine,

... Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute *prête*,

n'est point exact pour un grammairien; car, quel est l'homme de goût qui oseroit le condamner dans un poète tel que Racine, et qui ne regardera pas ce tour comme une licence du nombre de celles qu'on excuse et qu'on aime même en poésie?

S'ils sont en régime, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier, comme, *il avoit la bouche et* les yeux ouverts, ou *il avoit les yeux et* la bouche ouverte. Ainsi Bossuet s'est très-bien exprimé quand il a dit: *le bon goût des Egyptiens leur fit aimer dès lors la solidité et la* régularité toute nue. Fléchier a dû également dire, *n'attendez pas..... que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et* de la patrie éplorée.

REMARQUE. La même règle s'observe avec le pronom relatif placé après deux substantifs de choses. C'est pourquoi Fénélon a dit, *il y a dans la véritable vertu* une candeur *et* une ingénuité à laquelle *on ne se méprend pas, pourvu qu'on y soit attentif.*

IIe. RÈGLE. Quand les deux noms auxquels un ad-

jectif se rapporte, sont de différens genres, on met l'adjectif au pluriel et au masculin.

Mon père et ma mère sont contens.

L'imagination et le génie de l'Arioste, quoique irréguliers *dans leur marche, attachent, entraînent, et captivent le lecteur, qui ne peut se lasser de les admirer.*

La raison qu'on en donne est que le genre masculin est le genre le plus noble, et que par conséquent on doit lui donner la préférence.

Le vers de Racine que nous avons cité manque encore contre cette règle.

Il se présente ici une difficulté sur laquelle les grammairiens ne s'accordent pas : c'est sur un nom suivi de plusieurs adjectifs qui expriment différentes espèces d'un même genre. Les uns veulent qu'on mette le substantif au pluriel, tandis que chaque adjectif reste au singulier. Nous avons long-temps pensé comme eux ; mais après y avoir bien réfléchi, nous avons adopté l'opinion de ceux qui rejettent cette construction comme contraire aux règles de la syntaxe ; car il n'y a que l'adjectif qui doive prendre les accidens et la forme du substantif, parce qu'il n'y a que le substantif qui ait le droit de régler l'accord : or, dans le cas dont il s'agit, ce seroit au contraire les adjectifs qui régleroient l'accord du substantif, en le forçant de prendre la forme plurielle, tandis que chacun d'eux conserveroit la forme singulière, ce qui ne peut être admis en grammaire. Ainsi cette phrase, *les* langues françoise et angloise *sont fort cul-*

tivées, n'est pas françoise : on doit dire, *la langue françoise et l'angloise sont fort cultivées.*

D'après cette observation, nous ne balançons pas à condamner cette phrase de Duclos, *les grammaires françoises ne se sont que trop ressenties* des syntaxes grecque et latine ; et celle-ci de l'abbé Raynal, *dans ces climats*, les moussons sèche et pluvieuse *se partagent l'année* : néanmoins l'usage paroît encore autoriser ces phrases.

Avant de finir ce paragraphe, nous devons parler de l'usage relatif à quelques adjectifs qui, dans des phrases semblables, ont des rapports différens. On dit et on doit dire, en parlant d'une femme, *elle a l'air bon, elle a l'air mauvais.* Dans ce cas, *bon* et *mauvais* modifient *air*, et en prennent le genre, ce qui arrive toutes les fois que le sujet de la phrase est un nom de personne. Mais on dit et on doit dire, *cette poire a l'air bonne, cette pomme a l'air mauvaise.* Dans ce cas, *bonne* et *mauvaise* se rapportent à *poire* et à *pomme* ; ce qui arrive toutes les fois que le sujet est un nom de chose. Il y a l'ellipse du mot *d'être.* Aussi seroit-il peut-être mieux de dire, *cette poire a l'air d'être bonne*, etc.

§. II.

Emploi de l'Adjectif avec l'Article.

Les adjectifs n'exprimant que des modes, des qualités, n'ont point d'article qui les accompagne, comme, *les hommes sont souvent bons ou mauvais, par cela seul*

qu'ils ont eu de bons ou de mauvais exemples sous les yeux. Mais ils le reçoivent dans certains cas.

Un principe qu'on ne doit point perdre de vue est que le françois n'ayant point de cas, l'adjectif ne peut être séparé de son substantif que quand il est attribut; ce qui lui arrive avec le verbe *être*, ainsi qu'avec *devenir*, *rendre*, *paroître*, comme,

Pour lui Phébus *est sourd*, et Pégase *est rétif*.

DESPRÉAUX.

J'approchai ma main de mes yeux; elle me parut *alors* plus grande *que tout mon corps, et elle fit disparoître à ma vue un nombre infini d'objets.*

BUFFON.

Un vers étoit trop foible, et vous le *rendez dur*;
J'évite d'être long, et je *deviens obscur*.

DESPRÉAUX.

Il en est encore séparé dans des cas elliptiques: nous aurons occasion d'en parler, soit ici, soit ailleurs.

Ire. RÈGLE. Les adjectifs pris substantivement sont, comme les noms communs, accompagnés de l'article, lorsque l'emploi qu'on en fait l'exige.

Les fous inventent les modes, et *les sages* s'y conforment.

La mode asujettit *le sage* à sa formule:
La suivre est un devoir; la fuir, un ridicule.

M. LE CARDINAL DE BERNIS.

IIe. RÈGLE. Quand un nom est accompagné de deux adjectifs qui expriment des qualités opposées, l'article doit se répéter avant chaque adjectif.

Les vieux *et* les nouveaux *soldats sont remplis d'ardeur*, — *un homme qui est jaloux de sa réputation fréquente* la bonne compagnie, *et fuit* la mauvaise.

La raison en est que des adjectifs opposés ne peuvent en même temps modifier le même sujet, et c'est ce que marque l'article : il y a dans ce cas deux phrases réunies en une par le moyen de l'ellipse. Si l'on supprimoit l'article avant le dernier adjectif, il arriveroit, dans la première phrase, par exemple, qu'on affirmeroit des *soldats* qu'ils sont en même temps *vieux* et *nouveaux*, ce qui seroit une absurdité.

Cette règle est donc de rigueur toutes les fois que les qualités exprimées par les adjectifs sont opposées.

Mais ces qualités peuvent être à-peu-près synonymes, ou différentes sans être opposées. Dans la première supposition, on ne répète pas l'article, parce que les deux adjectifs modifient conjointement le substantif, et font un tout avec lui : ainsi on dira, *le sage et pieux Fénélon a des droits bien acquis à l'estime générale*. Dans la seconde, il est peut-être mieux de le répéter, comme, *le sage et l'ingénieux Fénélon*, etc., parce qu'une qualité a rapport à l'esprit, et l'autre au cœur. Néanmoins il paroît qu'en général les auteurs, dans ce dernier cas, ne consultent guère que l'oreille.

IIIe. Règle. On met l'article avant l'adjectif qu'on joint à un nom propre, ou pour marquer une qualité caractéristique, ou pour distinguer la personne dont on parle de celles qui pourroient porter son nom.

On dit, le sublime *Bossuet*, le vertueux *Fénélon*,

le grondeur *Racine*, le naïf *la Fontaine*; et *Louis* le gros, *Henri* le grand, etc. On excepte: *César-Auguste*, *Philippe-Auguste*, *Louis-Dieudonné*.

L'adjectif qu'on joint à un nom propre le précède ou le suit. S'il le précède, il marque une qualité distinctive. Lorsque je dis, *le sublime Bossuet*, j'affirme seulement de *Bossuet* qu'il est *sublime*: mais si je dis, *Louis le juste*, j'exprime qu'il y a plusieurs *Louis*, et que celui dont je parle est *juste*. Ainsi ces deux phrases, *le savant Varron*, etc.; et *Varron le savant*, etc. ne présentent pas la même idée.

* A l'occasion de cette règle, du Marsais fait une observation qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle rend compte de l'usage de l'article avec certains mots. « Lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quel-» que autre idée, dit-il, ou que le nom dans sa pre-» mière origine a été tiré d'un nom ou d'un qualifi-» catif qui a été adapté à un objet particulier par le » changement de quelques lettres, alors on a recours au » prépositif, par une suite de la première origine. » De là vient qu'on dit, *le paradis*, mot qui, à la lettre, signifie jardin planté d'arbres; *l'enfer*, de *infernus*, lieu bas; *le monde*, de *mundus*, adjectif qui signifie *propre*, *élégant*, *paré*; *l'univers*, de *universus orbis*, l'etre universel; *le soleil*, de l'adjectif *solus*; *la lune*, de *a lucendo*; *la mer*, de l'eau amère, etc.

IVe. Règle. Quand on veut élever un adjectif comparatif au superlatif relatif, on met l'article avant ce comparatif; et dans ce cas, si l'adjectif est placé avant

le substantif, l'article sert pour l'un et pour l'autre ; mais s'il marche après, on doit répéter l'article avant l'un et l'autre.

Ainsi on dira dans le premier cas, *les plus habiles gens font quelquefois les plus grossières fautes* ; et dans le second, *les gens les plus habiles font quelquefois les fautes les plus grossières.*

C'est ici le lieu d'examiner deux phrases où les grammairiens ont bien voulu trouver de la difficulté.

1°. Doit-on dire, *c'est également la coutume* des peuples les plus barbares et civilisés ; ou bien, *c'est également la coutume des peuples* les plus barbares et des plus civilisés ? Cette dernière manière est la seule bonne, puisque, conformément à la seconde règle, l'article doit se répéter avant les adjectifs qui expriment des qualités opposées, afin d'en marquer l'opposition. Nous observerons encore que cette dernière phrase sera plus exacte, si l'on ne fait pas l'ellipse de *celle*, et si l'on dit, *c'est également la coutume des peuples les plus barbares, et celle des plus civilisés.*

2°. Doit-on dire, *c'est une des femmes* des *plus belles* ou les *plus belles de Londres* ? Girard et Condillac admettent la première manière, lorsqu'on veut marquer un second rapport extractif ; mais est-ce avec fondement ? Nous avons vu dans la quatrième règle que l'article se met avant le superlatif relatif, quoique l'article ait été placé avant le substantif. La raison en est que, sans cette répétition, il n'y auroit point de superlatif relatif ; mais l'adjectif n'en est pas moins intimement uni au

substantif. Dans la phrase que nous examinons, l'adjectif est au contraire séparé de son substantif par la préposition extractive *de*, parce que, disent les grammairiens cités, après avoir fait un premier extrait de la totalité des femmes, on sent qu'on n'a pas dit tout ce qu'on veut faire entendre, et que, pour rendre la pensée complète, il faut encore un autre extrait plus restreint, fait de ce nombre de femmes que le plus de beauté distingue du reste de leur totalité. Voilà leur raisonnement: mais ce raisonnement ne porte sur rien de solide; car, que veut-on dire? qu'*une telle femme est du nombre des femmes les plus belles de Londres*. Or, on le dit, et très-bien, sans le second extrait: il est donc inutile, puisque, par le premier extrait seul, la femme dont je parle est tirée de la totalité des femmes, et mise au nombre des plus belles. Nous ajouterons que pour que deux extraits fussent admis dans cette phrase, il faudroit qu'ils renfermassent, à l'aide de plusieurs ellipses, ces deux phrases, *c'est une des femmes les plus belles, et c'est parmi les plus belles une des plus belles*: c'est précisément ce qu'ils ne font pas; et il n'y a pas grand mal, car cette seconde phrase pourroit bien, comme celle dont nous allons parler, n'exprimer qu'une absurdité.

Nous avons vu citer dans bien des grammaires, et nous avons entendu dire une infinité de fois, cette phrase: *il y avoit vingt femmes, toutes plus jolies les unes que les autres*. C'est encore là une de ces phrases que l'inattention a introduites; car si l'on se donne la peine de la décomposer, on trouvera qu'elle ne renferme qu'une idée

absurde et ridicule. Car, que signifie-t-elle ? elle signifie seulement que *chacune de ces vingt femmes étoit plus belle que sa voisine, qui étoit elle-même plus jolie qu'elle*. Vrai galimatias, qu'on auroit dû proscrire depuis long-temps.

§. III.

Place et modification des Adjectifs.

La place des adjectifs n'est pas indifférente dans la langue françoise. Quelques-uns se placent avant les substantifs, d'autres après, et beaucoup avant ou après, selon que l'oreille le demande. L'usage et le goût leur ont assigné ces places, qu'on doit leur conserver, si l'on veut bien parler et bien écrire. Cette grammaire ayant été rédigée sur la demande et d'après le vœu de plusieurs Anglois, nous entrerons, sur ce sujet dans des détails que nous eussions négligés, si nous n'avions écrit que pour des personnes qui ont parlé le françois dès l'enfance.

Ire. Règle. On met avant les substantifs communs les adjectifs pronominaux et numéraux, ainsi que les quinze nominaux suivans : *beau*, *bon*, *brave*, *cher*, *chétif*, *grand*, *gros*, *jeune*, *mauvais*, *méchant*, *meilleur*, *moindre*, *petit*, *vieux*, et *vrai*.

Mon père, quel *homme*, cette *circonstance*, plusieurs *soldats*, six *cavaliers*, dix *dames*, le premier *homme* fut le premier *pécheur*, — grand *général*, petit *homme*, mauvais *parent*.

Ire. Exception. On doit excepter des adjectifs pronominaux le pronom *quelconque*, dont la place est toujours après le substantif, comme, *raison* quelconque, *obstacle* quelconque.

IIe. Exception. On place les pronoms numéraux après les substantifs propres et les pronoms, et après les substantifs mis en citation et sans article *, comme, *George* Trois, *Louis* Seize, — *il partit' lui* dixième, — *chapitre* dix *ou* dixième.

IIIe. Exception. Les quinze adjectifs nominaux dont nous venons de parler perdent leur place, quand ils sont joints, par une conjonction, à un autre adjectif qui doit être mis après le substantif, comme, *c'est une femme* grande et bien faite.

Les adjectifs pronominaux peuvent se réunir à ceux des trois autres classes, et les modifier, pour qualifier, conjointement avec eux, le substantif qu'ils accompagnent, comme, mon *tendre ami*, sa *première enfance*, ces *mêmes décisions*, ce *bon vieux*. Les adjectifs numéraux peuvent qualifier les nominaux et les verbaux; mais ils ne qualifient pas les pronominaux, comme, *le* premier *amoureux* convoite *fut* le premier *mets* défendu.

IIe. Règle. On met après le substantif les adjectifs verbaux formés du participe passé, et le plus communément ceux formés du participe présent.... figure *ar-*

* Si le substantif a l'article, la place de l'adjectif de nombre devient indifférente. On voit ceci au troisième livre, au livre troisième, au sixième chapitre, au chapitre sixième.

rondie, ouvrage *divertissant*; ainsi que les nominaux qui qualifient

par la figure	table *ovale*, bonnet *rond*.
par la couleur	maison *blanche*, tapis *vert*.
par la saveur	herbe *amère*, vin *doux*.
par l'odeur	fleur *odoriférante*.
Par le son	orgue *harmonieux*, instrument *sonore*.
Ceux qui expriment quelque idée d'action	procureur *actif*, général *vigilant*.
Ou d'effet produit	coutume *abusive*, mal *incurable*.
Ceux qui expriment une qualité relative à la nature, ou à l'espèce d'une chose	plaisir *réel*, ordre *grammatical*, qualité *occulte*, discours *concis*.
Ceux qui se rapportent aux nations	flegme *anglois*, vivacité *françoise*.
Enfin ceux qui se terminent en *esque*, *il*, *ale*, et presque toujours ceux en *ical* en *ique* *	figure *grotesque*, discours *puéril*, femme *crédule*, bien *public*, livre *canonique*.

Les adjectifs verbaux formés du participe présent se mettent quelquefois avant le substantif en poésie et dans le style élevé. Fénélon a dit, *de* riantes *images*. « Voilà » des pratiques, dit du Marsais, que le seul bon usage » peut apprendre; et ce sont là de ces finesses qui nous » échappent dans les langues mortes, et qui étoient sans

* Il faut placer généralement après les substantifs les adjectifs qui peuvent s'employer seuls, comme noms de personnes, tels que *l'aveugle*, *le boiteux*, *le bossu*, *le riche*, etc.; *un homme aveugle*, *un cheval boiteux*, etc.; *la peinture est une poésie muette*. Pour les exceptions c'est l'oreille et l'harmonie qu'on doit consulter.

» doute très-sensibles à ceux qui parloient ces langues » dans le temps qu'elles étoient vivantes. »

Les adjectifs nominaux et verbaux ne se modifiant pas les uns avec les autres, ne peuvent qualifier conjointement un substantif, que lorsqu'ils sont joints par une conjonction. Voilà pourquoi l'on ne peut pas dire, *c'est une* grande sotte *personne*. Pour rendre cette phrase françoise, il faut ou changer l'adjectif *grande* en adverbe, comme, *c'est une* très-sotte *personne*, ou prendre substantivement l'adjectif *sotte*, comme, *c'est une grande* sotte. Si l'on joint quelquefois à un substantif plusieurs adjectifs pour le qualifier, ce n'est que par voie d'énumération, chaque adjectif dans ce cas se rapportant séparément et uniquement à ce substantif, comme, *c'est un homme* bien né, riche, savant, éloquent et généreux. Mais si ces adjectifs ne peuvent se modifier les uns les autres, ils sont les seuls qui puissent recevoir des modifications par les adverbes, comme, très-*beau*, fort *froid*, effrontément *hardi*.

Dans les mots *blanc-manteaux*, *blanc-manger*, *blanc-bec*, *rouge bord*, *rouge-trogne*, *rouge-gorge*, *rouge-queue*, *vert galant*, *vif-argent*, la place de ces adjectifs n'est pas une exception à la règle, parce qu'ils forment avec les substantifs qui les suivent un seul et même mot.

Remarque. Les adjectifs assujettis à cette seconde règle suivent le substantif dans le sens propre, mais quelques-uns le précèdent dans le sens figuré. C'est la raison pour laquelle on dit : verte *jeunesse*, verte *vieil-*

lesse, juste *prix*, mûre *délibération*, etc. Sur tout cela, il faut s'en rapporter à l'usage, car on dit, *il a la tête verte*, quoique l'adjectif *verte* soit pris au figuré.

IIIe. Règle. Quoiqu'il paroisse qu'on puisse placer à volonté avant ou après le substantif les autres adjectifs nominaux, qui sont ceux qui expriment des qualités morales, soit en bien, soit en mal, leur place néanmoins n'est pas si arbitraire qu'elle ne tienne à des causes particulières. Elle ne dépend pas du seul usage : ce sont les lois mêmes de l'harmonie qui la leur ont assignée, comme nous le montrerons dans *l'Art de bien dire*, ou dans *la Rhétorique* que nous nous proposons de publier. C'est donc le goût, et l'oreille exercée sur ce bon goût, qui en décident.

Dans le style coupé il peut être indifférent de dire *riantes images* ou *images riantes*, — *talens sublimes* ou *sublimes talens* ; mais dans le style périodique leur place peut influer de bien des manières sur la beauté des phrases. Il nous suffit d'en avertir ; tout développement à ce sujet seroit étranger à la grammaire.

La position de l'adjectif avant ou après le substantif est si peu indifférente dans la langue françoise, que de cette position avant ou après dépend souvent l'acception qu'on doit leur donner. L'usage dicte si impérieusement la loi, qu'on ne seroit plus entendu si l'on se permettoit de l'enfreindre. Voici la liste de ces adjectifs.

TABLE

DES ADJECTIFS DE DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS, SELON LA PLACE QU'ILS OCCUPENT.

L'air grand, c'est une physionomie noble

L'air mauvais, est un extérieur redoutable.

Un homme grand, est un homme de haute taille; excepté qu'on n'ajoute un modificatif qui ait rapport au moral, comme, *c'est un homme grand dans ses vues*

Un homme brave, est un homme intrépide qui affronte le danger.

Un enfant cruel, *un peuple cruel*, *une femme cruelle*, sont un enfant, un peuple, une femme barbares et féroces, qui sont insensibles à la pitié.

Du bois mort, est du bois séché au pied.

Une chose certaine, *une nouvelle certaine*, *une marque certaine*, sont une chose, une nouvelle, une marque vraie et assurée.

Une voix commune, est une voix ordinaire.

Une fausse corde, est une corde qui n'est pas montée au ton qu'il faut.

Un faux accord, est celui qui

Le grand air, ce sont les manières d'un grand seigneur.

Mauvais air, est un extérieur ignoble, un maintien gauche

Un grand homme, est un homme à grands talens, excepté qu'on n'ajoute quelque qualité du corps, comme, *c'est un grand homme noir*, etc.

Un brave homme, est un homme de bien, de probité, dont le commerce est doux

Un cruel enfant, *un cruel peuple*, *une cruelle femme*, sont un enfant, un peuple, une femme insupportables par leurs manières d'agir bizarres et importunes.

Du mort-bois, est du bois de peu de valeur.

Une certaine chose, *une certaine nouvelle*, *une certaine marque*, sont une chose, une nouvelle, une marque indéterminée.

D'une commune voix, signifie unanimement.

Une corde fausse, est une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un accord faux, est celui dont

choque l'oreille, parce que les sons quoique justes n'y forment pas un son harmonique.

On dit d'un tableau qu'il est dans *un faux jour*, quand il est éclairé du sens contraire à celui que le peintre a supposé dans son objet.

Une fausse clef, est une clef qu'on garde furtivement pour en faire un usage illégitime.

Une fausse porte, est une issue ménagée pour se dérober aux importuns sans être vu. En terme de guerre, c'est une porte peu apparente, destinée à faire des sorties, à introduire dans un faubourg, etc.

Une morte eau, c'est l'eau de la mer dans son bas flux et reflux.

La dernière année de la guerre, c'est celle après laquelle il n'y a plus de guerre.

Un homme malin, est un homme malicieux.

Le Saint-Esprit, est la troisième personne de la Sainte Trinité.

Une femme sage, c'est une femme vertueuse et prudente.

Une grosse femme, est une femme qui a beaucoup d'embonpoint.

Un galant homme, est un

les sons se trouvent mal accordés, et ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles.

Il y a *un jour faux* dans un tableau, quand une partie y est éclairée contre nature, parce que l'ensemble exige qu'elle soit dans l'ombre.

Une clef fausse, est celle qui n'est pas propre à la serrure pour laquelle on veut s'en servir.

Une porte fausse, est un simulacre de porte en pierre, en marbre, en menuiserie, et en peinture.

Une eau morte, est une eau qui ne coule point.

L'année dernière, est l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle.

Le malin-esprit, ou *l'esprit malin*, est le démon.

L'Esprit Saint, est l'Esprit de Dieu, commun aux trois personnes de la Sainte Trinité, excepté qu'on n'ajoute un modificatif qui désigne le St.-Esprit.

Une sage femme, est une femme qui assiste celles qui sont en travail d'enfant.

Une femme grosse, est une femme enceinte.

Un homme galant, est un

homme poli, qui a des talens, des mœurs, dont le commerce est sûr, agréable, etc.

Un gentilhomme, est un homme d'extraction noble.

Un nouvel habit, est un habit différent de celui qu'on vient de quitter.

Le vin nouveau, est le vin nouvellement fait.

Un pauvre homme, un pauvre auteur, signifient un homme, un auteur de peu de mérite *.

Un pauvre orateur, de pauvre vin, une pauvre chère, une pauvre comédie, sont des expressions de mépris et de dédain.

Une langue pauvre, est celle qui n'a pas tout ce qui est nécessaire à l'expression de nos pensées.

Un plaisant homme, est un homme bizarre, ridicule, singulier, etc.

Un plaisant personnage, est un impertinent méprisable.

Une plaisante comédie, est

homme qui cherche à plaire aux femmes, qui leur rend des soins, etc.

Un homme gentil, est un homme gai, vif, joli, etc.

Un habit nouveau, est un habit d'une nouvelle mode.

Un habit neuf, est un habit qui n'a point ou qui a peu servi.

Le nouveau vin, est le vin nouvellement en perce.

Un homme pauvre, un auteur pauvre, signifient un homme, un auteur sans bien.

Mais *le pauvre prince, la pauvre reine, les pauvres innocens*, sont des expressions de pitié. Le ton qu'on emploie détermine le sens.

Une pauvre langue, est celle qui, outre la disette des termes, n'a ni douceur, ni énergie, ni beauté.

Un homme plaisant, est un homme gai, enjoué, qui fait rire.

Un personnage plaisant, est celui dont le rôle est rempli de traits divertissans, de saillies fines, etc.

Une comédie plaisante, est

---

* Linière voyant un jour passer ensemble Chapelain et Patru, dit du premier : *c'est un pauvre auteur*, et du second, *c'est un auteur pauvre*.

une mauvaise comédie.

Un plaisant conte, est un récit sans vérité, sans vraisemblance.

Le haut ton, est une manière de parler audacieuse, arrogante.

Un honnête homme, est un homme qui a des mœurs, de la probité, etc.

Les honnêtes gens, sont ceux qui ont du bien, une réputation intègre, une naissance honnête.

Furieux, avant un substantif, signifie grand, énorme, comme; *une furieuse tempête.*

Mortel, avant un substantif, signifie aussi grand, excessif, comme, *il y a vingt mortelles lieues.*

Un vilain homme, une vilaine femme, signifient un homme, une femme désagréable par la figure, la malpropreté, les vices, etc.

Seul, avant un substantif, exclut les autres individus de la même espèce.

Le riche Lucullus, signifie Lucullus qui est riche.

une comédie pleine de sel, de finesse, etc.

Un conte plaisant, est un récit agréable et amusant.

Le ton haut, signifie le degré supérieur d'élévation d'une voix, d'une corde, excepté que *haut* ne soit précédé de l'adverbe *bien*.

Un homme honnête, est un homme poli, qui plaît par ses bonnes manières.

Des gens honnêtes, sont des personnes polies, qui reçoivent bien ceux qui les visitent.

Furieux, après un substantif, signifie transporté de fureur, comme *un lion furieux.*

Mortel, après le substantif, signifie *sujet à la mort*, comme, *cette vie mortelle*

Un homme bien vilain, une femme trop vilaine, signifient un homme, une femme avare et sordide.

Seul, après un substantif, exclut tout accompagnement.

Lucullus le riche, annonce qu'il y a plusieurs Lucullus, et qu'on parle de celui qui est distingué par ses richesses.

REMARQUE. Il y a une infinité d'expressions dans la langue françoise qui ont une signification différente par

le dérangement d'un seul mot. L'usage seul peut les faire connoître. *Quelle est votre erreur ?* signifie ordinairement, *en quoi vous êtes-vous trompé ?* Mais *quelle erreur est la vôtre !* signifie, *est-il possible que vous soyez tombé dans une telle erreur !* Tant il est essentiel d'être bien fixé sur la vraie acception des mots *.

§. IV.

Régime des Adjectifs.

Le régime des adjectifs est un substantif ou un verbe précédé de l'une de ces prépositions, *à* ou *de*.

Quelques adjectifs ne régissent rien : ce sont ceux qui ont par eux-mêmes une signification déterminée, comme, *courageux*, *sage*. Quelques autres doivent avoir nécessairement un régime : ce sont ceux qui ont besoin d'être restreints pour avoir une signification déterminée, comme, *capable*, *prêt*. Il y en a enfin qui sont tantôt sans régime et tantôt avec régime : ce sont ceux qui sont sans-régime quand on leur donne une signification générale, et qui ont un régime quand on les restreint, comme, *content*, *sensible*.

---

* On dit dans le sens propre, tirer, tracer une *ligne droite*; et dans le figuré, la maison de Bourbon descend en *droite ligne* de Saint-Louis. *Un fou rire* signifie un rire dont on n'est pas le maître; et *un rire fou*, un rire sans motif. On appelle *termes propres*, ceux qui rendent précisément l'idée qu'on veut exprimer; et *propres termes*, ceux mêmes qui ont été employés par la personne dont on rapporte les paroles.

1re. Règle. Il ne faut point donner un régime à un adjectif qui ne doit point en avoir, ni lui en donner un autre que celui qui lui est assigné par le bon usage.

L'application de cette règle est très-embarrassante pour les étrangers. Elle dépend principalement de l'usage, qu'ils ne peuvent connoître qu'à la longue, et qui même est souvent contraire à celui de leur propre langue. Pour leur éviter bien de la peine et des soins, nous donnons (note *) la liste des principaux adjectifs qui régissent *à* ou *de*.

(*) Nous avons annoncé que nous donnerions la liste des principaux adjectifs qui régissent *de* ou *à*; mais lorsque nous avons entrepris de la faire, nous avons été arrêtés par des difficultés que nous n'avions pas prévues. Il n'y a que très-peu d'adjectifs qui aient dans tous les cas le même régime. Nous avons craint d'induire les étrangers en erreur au lieu de leur être utiles. En effet, il y a des adjectifs dont le régime varie selon que l'impersonnel auquel ils sont joints a pour objet *il* ou *ce*. On dit: *il est horrible de penser, de voir*, etc.; mais on doit dire, *c'est horrible à penser; à voir* — *il est beau de mourir pour la patrie*, — *c'est beau à considérer*. Quelques autres adjectifs veulent *de* avant un verbe, et *à* avant un nom, comme: *il est doux de voir un grand peuple donner l'exemple des grandes vertus*, — *cette étoffe est douce au toucher; il est agréable de jouir d'une bonne santé*, — *ce tableau est agréable à la vue*, etc. Néanmoins les adjectifs suivans ont ordinairement un régime fixe: savoir, pour la préposition *de*: *digne, indigne, capable, incapable, aise, ravi, joyeux, content, mécontent, comblé, taxé, chargé, plein, accusé, fatigué, las, contrit, enragé, fou, avide, ennuyé, libre, qualifié, vide, furieux, dépendant*, etc.: et relativement à la préposition *à*: *adroit, bon, beau, laid, agréable, ingénieux, contraire, opposé, conforme, semblable, pareil, porté, enclin, adonné, sujet, propre, inexorable, désagréable, agile, alerte, ha-*

Cette difficulté n'est point la seule que les étrangers aient à surmonter. Il y en a d'autres plus embarrassantes encore pour eux, parce qu'elles tiennent plus au génie qu'au mécanisme de la langue. En voici deux.

La première, c'est de bien connoître la nature des adjectifs : car il y en a qui ne conviennent qu'aux personnes, et d'autres qui ne peuvent qualifier que les choses. Dans la classe des adjectifs verbaux, ceux-là seuls s'appliquent heureusement aux personnes, qui viennent des verbes qui peuvent avoir ces personnes pour régime direct. Ainsi, quoiqu'on dise ; *faute pardonnable*, *action déplorable*, on ne peut pas dire, *homme pardonnable*, ni malgré l'autorité de Racine, *prince déplorable*, parce que l'usage ne permet pas de dire, *pardonner quelqu'un*, *déplorer quelqu'un* *. Cette faute se trouve plusieurs fois dans Racine, et dans des ouvrages différens, et qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre. Mais « quand il s'agit d'un auteur tel que Ra» cine, dit l'abbé d'Olivet, il est toujours à propos » d'observer que ces expressions sont des manières de » parler qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'usage » ne les eût pas autorisées. »

---

bile, *ardent*, *âpre*, *lent*, *nuisible*, *prompt*, *prêt*, *utile*, *inutile*, *sensible*, *insensible*, *souple*, *aisé*, *facile*, etc. *Occupé* régit *de* ou *à*. Il n'y a qu'un grand usage de la langue qui puisse fixer avec certitude sur ces régimes.

* Quoique l'on dise, *injurier quelqu'un*, *injurieux* ne se dit que des choses : *un écrit injurieux*, *un discours injurieux*.

La même impropriété a lieu lorsqu'on applique aux choses des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes. « Il y a des adjectifs, dit T. Corneille, dont on » ne détourne pas la signification, mais qu'on joint à » des substantifs auxquels ils ne conviennent pas. M. de » Balzac a dit, *je trouve en lui une admiration si* » *intelligente de votre vertu*, etc. Celui qui admire » peut être intelligent, mais l'admiration ne peut être » intelligente. On trouve dans la vie de S. Barthelemy » des martyrs, *tous les pauvres le pleuroient avec des* » *larmes inconsolables*. Celui qui pleure peut être in- » consolable ; mais comment des larmes seront-elles in- » consolables ? »

La seconde, c'est de connoître les adjectifs qui ne peuvent être restreints que par les verbes ; car alors c'est une vraie faute de leur donner un substantif pour régime. Une impropriété de cette espèce a été relevée dans Balzac par le père Bouhours, à qui, malgré quelques erreurs, la langue françoise doit infiniment. Balzac, qui prenoit souvent le boursoufflé pour de la force, et des mots pédantesques pour des idées, avoit dit, *impatient du joug et de la contrainte*. Bouhours, homme de goût, censura cette expression, et prouva qu'elle étoit mauvaise, parce que l'adjectif *impatient* ne peut être restreint que par un verbe. On doit dire, *impatient de commander*, et non pas *du commandement*. On trouve bien des fautes de ce genre dans nos anciens auteurs, et dans Malherbe même.

Remarque. * *Quelque chose, rien, quoi que ce*

soit, etc., veulent *de* avant l'adjectif qui suit. Vaugelas, dont les opinions sur la langue françoise méritent tant d'attention, pense qu'on peut supprimer *de* avant l'adjectif qui régit cette préposition. La raison qu'il en donne, c'est que cette répétition rend la phrase dure et désagréable : et en effet, tous nos bons écrivains évitent, toutes les fois qu'ils peuvent le faire, ces sons sourds et monotones qui ne sauroient plaire à une oreille délicate. En conséquence, il veut qu'on dise : *Il l'exhortoit à faire quelque chose digne de sa naissance*, au lieu de, *il l'exhortoit à faire quelque chose de digne de*, etc. Mais la dureté dit son est-elle une raison suffisante pour faire ce changement ? Nous ne le pensons point, et pour deux raisons. La première, c'est que cette formule a été de tout temps dans la langue ; elle est donc conforme à l'usage : pourquoi, dit l'abbé d'Olivet, ne le respecteroit-on pas? La seconde raison, c'est que nous pensons que ce changement seroit une faute, parce que le mot *chose* joint à *quelque* change de nature, ne présentant plus alors une idée déterminée, comme lorsqu'il est uni à tout autre prépositif, mais qu'il présente seulement une idée vague, qui a besoin d'être déterminée; de vrai substantif, il devient vrai pronom indéfini. C'est ce que Vaugelas lui-même paroît reconnoître dans une autre remarque où il avoue que *quelque chose* est neutre. Or, dans notre langue, le pronom indéfini est suivi de la préposition *de*, comme, *aucun de vous*, *nul de vous*, *pas un de nous*, *personne de vous*, *qui que ce soit de vous*, *rien de solide*, *quoi que ce soit de*

bon, etc. parce que l'effet de la préposition *de* est de faire disparoître la signification vague qu'il a de lui-même, en la déterminant à un objet particulier. Et dans ce cas, comme l'observe du Marsais, l'adjectif placé après *de* perd aussi sa nature, et devient un vrai substantif; car, nous l'avons dit et nous ne cesserons de le répéter, ce ne sont pas les mots en eux-mêmes qui décident de leur nature, mais c'est l'emploi qu'on en fait. Nous conclurons de ce que nous venons de dire, que dans les phrases où il y auroit ce choc à craindre, on doit éviter et la faute et la dureté du son, en employant un autre tour; ce qui est aisé, puisqu'il y en a un très-élégant, et qui n'est contesté par personne. Il consiste à faire modifier *quelque chose* par le relatif *qui*, sujet d'une proposition incidente déterminative, comme, *il l'exhortoit à faire quelque chose qui fût digne de sa naissance.*

* Un savant critique anglois ne pense pas comme nous: mais voilà nos raisons, et nous les lui soumettons bien volontiers.

II°. Regle. Un substantif peut être régi par deux adjectifs, pourvu que ces adjectifs veuillent les mêmes régimes.

Une femme douce, honnête et décente, qui ne voit dans les avantages de la naissance, des richesses et de la beauté, que des encouragemens à la vertu, est bien sûre d'être aimée et recherchée *de tout le monde.*

L * * *

Mais on ne pourroit pas dire, *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne peuvent être suivis de la même préposition. On doit alors employer un autre tour, et dire : *cet homme est utile à sa famille, et en est chéri*. Les étrangers font souvent des fautes à cet égard ; l'usage de la conversation familière dans leur langue les y fait tomber fréquemment par inadvertance.

ARTICLE III.

Des Adjectifs numéraux, et par occasion des Substantifs de nombre.

L'abbé Girard fait des noms de nombre une partie distincte d'oraison : c'est une erreur, car ces mots sont substantifs ou adjectifs. Les substantifs appartiennent évidemment à cette classe, n'ayant absolument rien qui les distingue des autres, puisqu'ils énoncent en forme de dénomination, et que tout mot qui nomme les objets est substantif. L'abbé Girard avoue qu'il avoit été tenté de les y mettre. Les adjectifs doivent être également rangés dans la classe des adjectifs ; car leur fonction est de modifier : or, tout mot qui modifie, de quelque manière qu'il le fasse, est adjectif et rien autre chose. Ce sera tout au plus une espèce dans un genre.

Les adjectifs de nombre sont des mots qui représentent la quotité ou le calcul. On en distingue de deux sortes, les *cardinaux* et les *ordinaux*. Les cardinaux

servent à exprimer la quantité des choses ; et les ordinaux les rangs qu'elles occupent entr'elles.

Les nombres cardinaux sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *vingt-un* ou *vingt et un*, *vingt-deux*, *vingt-trois*, etc., *trente*, *trente et un*, etc., *quarante*, etc., *cinquante*, etc., *soixante*, etc., *soixante-dix*, *soixante-onze*, etc., *quatre-vingt-dix*, *quatre-vingt-onze*, etc., *cent*, *deux cents*, etc., *mille*, *deux mille*.... *Million* n'est pas un adjectif ; il appartient à la classe des substantifs.

Remarque. Les nombres cardinaux ne comprennent que vingt-trois mots, du moins selon le bon usage ; cependant ils servent à calculer jusqu'à un million : ils le font par la combinaison, en se joignant les uns aux autres, selon le besoin. L'adjectif numérique *un*, toujours essentiellement du singulier, est le seul qui soit susceptible de genre, il s'emploie selon les circonstances, au féminin et au masculin. On dit *un écu*, *une pistole*.

Les nombres ordinaux sont, *premier*, *second*, ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, etc., et ainsi de suite, en suivant les nombres cardinaux.

On voit qu'excepté *premier* et *second*, tous les nombres ordinaux se forment des cardinaux, en changeant en *vième* ceux qui finissent en *f* ; en changeant en *ième* l'*e* muet dans ceux qui ont cette terminaison ; enfin, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne.

excepté *cinq*, qui veut en outre avoir *u* avant *ième*. Ainsi, de *neuf*, de *quatre*, de *trois*, de *cinq*, on fait *neuvième*, *quatrième*, *troisième*, *cinquième*.

Unième, ne s'emploie qu'après *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, et *mille*.

On dit à présent *vingt-un* ou *vingt et un*; *trente-un*, ou *trente et un*, et ainsi jusqu'à quatre-vingt; mais on dit toujours, *trente-deux*, *quarante-trois*, *cinquante-quatre*, etc. La série depuis *soixante* jusqu'à *quatre-vingt* prenoit autrefois la conjonction *et* entre les deux nombres. De nos jours, l'usage contraire a prévalu. L'abbé Fromant se trompe en soutenant qu'on doit ainsi s'exprimer. L'emploi de cette conjonction depuis *quatre-vingt* jusqu'à *cent* seroit une faute. En géométrie on dit *nonante*, au lieu de *quatre-vingt-dix*.

Cent au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt*, et *six-vingt* (qui ne se dit guère), prennent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un substantif, comme, *deux cents hommes*, *quatre-vingts volumes*, *six-vingts arbres*. Mais on doit les écrire sans la marque du pluriel, s'ils sont suivis d'un autre nombre, comme, *trois-cent-dix hommes*; *quatre-vingt-dix abricots*.

Pour la date des années on écrit *mil*, comme, *mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuf*. Par-tout ailleurs on écrit *mille*, qui ne prend jamais la marque du pluriel. Il ne faut pas confondre *mille*, nom de nombre, avec le substantif *mille*, qui signifie une étendue de mille pas.

Cent et *mille* s'emploient à l'indéfini, comme, *il lui fit cent caresses, faites-lui mille amitiés.*

On dit, *le onze, du onze, au onze, sur les onze heures, sur les une heure.* Il faut prononcer comme s'il y avoit une *h* aspirée aux mots *onze* et *une. Neuf* se prononce *neuv*, dans certains cas, comme ; *neuf ans.* (Voyez 1re. partie, p. 77). L'Académie françoise décida autrefois qu'il faut dire *vingt et un ans accomplis, trente et un écu bien comptés, quarante et un jour passés*, quoiqu'on doive dire, *vingt et un chevaux bien enharnachés.* Ménage, chez qui la décision se rendit, la trouva contradictoire, et n'y souscrivit pas. Elle fut néanmoins adoptée par T. Corneille, Bouhours et les autres grammairiens. Le temps l'a abrogée, et l'on écrit à présent, *vingt et un ans accomplis*, etc. Il y a ellipse dans l'autre manière.

On emploie les nombres cardinaux au lieu des ordinaux.

1°. En parlant des heures, et des années courantes, comme, *il est trois heures, l'an mil huit-cent-dix.* Il y a syllepse.

2°. En parlant de tous les jours du mois, excepté le premier, comme, *le vingt de mars*; mais on doit dire, *le premier d'avril.*

3°. En parlant des souverains et des princes, comme *George Trois, Louis Quatorze.* On doit excepter les deux premiers de la série, comme, *Edouard Premier, François Second.* Il n'est point exact de dire, *François Deux.* Bien des personnes font cette faute. On dit,

aussi *Charles Quint*, et *Sixte Quint*, pour *Charles Cinq*, empereur, et *Sixte Cinq*, pape.

Les nombres cardinaux se prennent quelquefois substantivement, comme, *nous partîmes* le douze *pour revenir* le vingt, *mais nous ne revînmes que* le trente. Les nombres ordinaux suivent aussi la même loi, comme, *Socrate est* le premier *qui s'est occupé de la morale*; *nous nous associerons* un quatrième.

Les adjectifs numéraux ne sont jamais précédés de l'article, quand ils ne sont employés qu'au calcul, ou lorsqu'ils ne font qu'énoncer le nombre des choses: ils en font la fonction. Mais si, outre cette énonciation, il s'agit de distinguer la chose calculée des autres de la même espèce, ils sont précédés de l'article: des *quatre phénomènes qui ont paru, je n'ai vu que* les *deux derniers*. Dans ce cas, il y a rapport à quelque chose. (*Voyez* chap. 2, art. 2, règle 2.)

Les noms de nombre précèdent toujours les substantifs qu'ils modifient; et ils ne peuvent être précédés que par l'article et les adjectifs pronominaux.

Outre ces deux espèces de noms de nombre, il y en a d'autres qui appartiennent à la classe des substantifs: ce sont les nombres *collectifs*, les nombres *distributifs*, et les nombres *proportionnels*.

Les nombres *collectifs* * servent à marquer une cer-

* Les collectifs *huitaine* et *quinzaine* ne se disent guère que du temps. *Les juges ont remis l'affaire* à la huitaine. *Il reviendra dans* une quinzaine. *Neuvaine* ne se dit que d'un acte de dévotion qui

taine quantité de choses ; tels sont, une *demi-douzaine*, une *douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *milliard*.

Les nombres *distributifs* sont ceux qui servent à marquer les différentes parties d'un tout : ce sont la *moitié*, le *tiers*, le *quart*, un *cinquième*, un *huitième*, etc.

Les *proportionnels* sont ceux qui servent à marquer l'augmentation progressive du nombre des choses ; tels sont, *le double*, *le triple*, *le quadruple*, *le centuple*.

CHAPITRE IV.

Des Pronoms.

Les pronoms sont des mots qui tiennent la place des noms ; ce sont tout autant de substituts qui en font les fonctions. Par eux-mêmes ils ne présentent aucune idée

---

dure neuf jours. On dit *une quarantaine d'hommes, de chevaux*, etc. ; *jeûner la quarantaine*, *faire la quarantaine*. On appelle *quatrain*, *sizain*, *huitain*, *dixain*, une stance de *quatre*, *six*, *huit* ou *dix* vers. Un *sizain* de cartes, c'est un paquet de six jeux. On dit *une grosse* pour douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse* de boutons. Dans les denrées qui se vendent en nombre, on emploie *un cent*, *un demi-cent*, aussi bien qu'*une centaine*, *une cinquantaine*. *Un cent* ou *une centaine de pommes* ; *un demi-cent* ou *une cinquantaine de noix*. Mais on ne dira point *un cent de lettres*, *un demi-cent d'hommes* ; il faut dire, *une centaine de lettres*, *une cinquantaine d'hommes*.

précise ; mais ils rappellent à l'esprit une idée quelconque désignée par un nom propre, ou connue par les circonstances. Les pronoms sont d'un grand avantage dans les langues : non seulement ils évitent des répétitions qui seroient insupportables et dures, mais ils répandent sur tout le discours plus de clarté, de feu, de variété, et de graces.

En voici la preuve dans ce passage que nous tirons de l'abbé Girard. Nous adoptons cet exemple avec d'autant plus de plaisir, qu'il renferme l'idée d'une excellente grammaire.

Il faut que la grammaire soit conduite par le génie de la langue qu'elle traite, que la méthode en soit nette et facile ; qu'elle n'omette aucune des lois de l'usage, et que tout y soit exactement défini, ainsi qu'éclairé par des exemples, afin que les ignorans la puissent apprendre, et que les doctes lui donnent leur approbation.

Dans cette période, ces mots *elle*, *en*, *y*, *la*, *lui*, sont des pronoms qui remplacent le substantif *grammaire*. Si l'on vient à le substituer à ces pronoms, la phrase n'est plus soutenable, elle est du style le plus ridicule ; jugeons-en par l'effet.

Il faut que la grammaire *soit conduite par le génie de la langue que* la grammaire *traite ; que la méthode de* la grammaire *soit nette et facile ; que* la grammaire *n'omette aucune des lois de l'usage, et que tout dans* la grammaire *soit exactement défini, ainsi qu'éclairé par des exemples, afin que les ignorans puissent ap-*

prendre la grammaire, *et que les doctes donnent* à la grammaire *leur approbation.*

Les grammairiens ne s'accordent ni sur la manière de classer les pronoms, ni sur le nombre des classes qu'on doit en faire. Les uns en comptent six, d'autres n'en veulent que cinq, que quelques-uns même réduisent à quatre. Cette diversité d'opinions vient de ce que les premiers les divisent selon leurs diverses manières de représenter, au lieu que les seconds préfèrent la division selon le rapport sous lequel ils représentent. Cette dernière manière de les diviser est la plus philosophique, et la seule exacte, puisqu'elle est la seule que le raisonnement avoue : mais comme elle exclut avec raison du nombre des pronoms ceux qu'on nomme *possessifs*, et qu'elle ne distingue pas les *absolus* des *relatifs*, nous avons préféré la division en six classes, qui nous paroît plus claire et plus aisée à saisir, et qui compense bien par ces avantages son défaut de justesse. D'ailleurs peu importe que les pronoms *possessifs* aient ou n'aient pas le vrai caractère de pronoms, dès qu'on convient qu'ils en dérivent, et qu'ils en remplissent les fonctions.

Nous diviserons donc les pronoms en *personnels*, *possessifs*, *relatifs*, *absolus*, *démonstratifs*, et *indéfinis*. Néanmoins nous aurons l'attention de distinguer les vrais pronoms, de ceux qui ne font qu'en remplir la fonction.

De toutes les parties d'oraison il n'y en a point qui prête plus aux détails, et où la manie de l'application des cas à notre langue choque davantage, par la facilité

qu'elle donne de les multiplier à l'infini. En conséquence nous nous bornerons à ce qu'il y a d'essentiel à connoître. Le moyen le plus sûr d'ennuyer est de tout dire, et le dégoût tient de bien près à l'ennui.

ARTICLE Ier.

Des Pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes. Il y a trois personnes. La première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

Les pronoms de la première personne sont *je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme qui parle ; féminins, si c'est une femme ; comme, *je parle*, *vous me parlez*, *on parle de moi*, *nous parlons*.

Remarque. *Me* est pour *à moi* ou *moi*, comme, *il me dit*, c'est-à-dire, *il dit à moi ; il me regarde*, c'est-à-dire, *il regarde moi*.

Les pronoms de la seconde personne sont, *tu*, *te*, *toi* pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme à qui l'on parle ; féminins, si c'est une femme ; comme, *tu parles*, *on te parle*, *on parle de toi*, *vous parlez*.

Remarque. *Te* est pour *à toi* ou *toi* ; comme, *on te dit*, c'est-à-dire, *on dit à toi ; on te regarde*, c'est-à-dire, *on regarde toi*.

Par politesse, on dit *vous* au lieu de *tu*, au singulier; comme, *vous êtes bien bon et bien honnête.*

L'emploi de *vous* est si général, qu'on ne se sert de *tu*, *te*, *toi*, et qu'on ne les admet que dans le cas de la colère ou du mépris, dans celui d'une extrême familiarité, ou dans celui du haut style; sur-tout en poésie, quand on veut donner plus d'énergie à ses pensées et réveiller plus fortement l'attention. C'est ce qui a fait dire à Des-Barreaux,

Grand Dieu, *tes* jugemens sont remplis d'équité.

et à Despréaux, en s'adressant à Louis XIV,

Grand roi, *cesse* de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Les pronoms de la troisième personne sont *il*, *elle*, *lui*, *le*, *la*, pour le singulier, et *ils* ou *eux*, *elles*, *leur*, *les*, pour le pluriel. *Il*, *le*, *ils*, *eux*, sont toujours masculins; *elle*, *la*, *elles*, toujours féminins; *lui*, *leur* et *les*, masculins ou féminins, selon les personnes de qui l'on parle.

Remarque. *Lui* est pour *à lui*, *à elle*, comme *je lui parle*, qui peut signifier *je parle à lui*, *je parle à elle*, selon qu'on parle à un homme ou à une femme: ce qui est toujours vrai quand il est dans le corps de la phrase; mais s'il finit une phrase, ou qu'il soit suivi d'un relatif, il est toujours masculin, comme *est-ce lui? est-ce lui dont vous parlez?* *Le* est pour *lui*, et *la* pour *elle*, comme, *je le vois*, *je la vois*, c'est-à-dire, *je vois lui*, *je vois elle*. *Leur* est pour *à eux*, *à elles*, et *les* pour *eux*, *elles*; comme, *je leur parle*, qui peut

signifier *je parle à eux*, *je parle à elles*; *je les vois*, c'est-à-dire, *je vois eux* ou *je vois elles*, selon les circonstances.

Il y a encore un pronom de la troisième personne, *soi*, *se*; il est des deux genres. Nous en parlerons bientôt quant au nombre. On l'appelle pronom *réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

REMARQUE. *Se* est pour *à soi*, *soi*, comme, *il se donne des louanges*, c'est-à-dire, *il donne des louanges à soi*; *il se flatte*, c'est-à-dire *il flatte soi*.

Il y a deux mots qui servent de pronoms, savoir:

1°. *En*, qui signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*: ainsi, quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre *je parle de lui*, *d'elle*, *d'eux*, etc. selon la personne ou les personnes, la chose ou les choses dont le nom a été auparavant exprimé.

2°. *Y* qui signifie *à cette chose*, *à ces choses*, comme quand on dit, *je m'y applique*; c'est-à-dire, *je m'applique à cette chose*, ou *à ces choses*.

Il y a donc vingt-deux pronoms personnels, savoir, *je*, *me*, *moi*, *nous*, *tu*, *te*, *toi*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *se*, *soi*, *lui*, *eux*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y*, et *en*. Ils méritent bien de fixer toute notre attention.

REMARQUE. Quelques grammairiens mettent *le*, *la*, *les*, *y*, et *en*, dans la classe des pronoms relatifs: c'est une erreur. Quoiqu'ils aient toujours rapport à un antécédent, en quoi ils semblent différer des autres pronoms personnels en régime qui ne font ordinairement

que la fonction de substituts, ils n'en appartiennent pas moins à cette classe. En effet, ces cinq pronoms sont privés des deux propriétés qui caractérisent et distinguent essentiellement les pronoms relatifs; la première, celle de limiter, de restreindre ou d'expliquer les mots auxquels ils se rapportent; et la seconde, celle de lier souvent de petites phrases entre elles, et de faire ainsi la fonction de conjonctions. Tout ce que ces pronoms ont donc de commun avec les relatifs est une relation générale à un antécédent, ce qui ne suffit pas pour les ranger dans la même classe.

Nous diviserons en quatre paragraphes ce que nous avons à dire sur ces pronoms. Dans le premier, nous examinerons leur emploi relativement aux personnes et aux choses; dans le second, nous traiterons de leurs fonctions; le troisième aura pour objet une difficulté sur le pronom *le*; dans le quatrième, nous leur assignerons la place qu'ils doivent avoir dans le discours.

§. Ier.

Emploi des Pronoms personnels relativement aux personnes et aux choses.

Parmi les pronoms personnels, les uns ne se disent que des personnes, les autres ne se disent que des choses; et il y en a qui se disent également des personnes et des choses.

Les pronoms de la première personne, *je*, *me*, *moi*, *nous*, et ceux de la seconde, *tu*, *te*, *toi*, *vous*,

ne s'appliquent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées.

Il, ils, le, la, les, se disent indifféremment des personnes et des choses. Une demi-page de lecture suffit pour en convaincre.

Il en est de même de *elle* et *elles*, quand ils sont en sujet; mais quand ils sont précédés d'une préposition, l'usage varie, et les grammairiens ne s'accordent pas. C'est à l'usage à découvrir la règle.

On dit en parlant d'une femme, *je m'approchai d'elle, je m'assis près d'elle*; mais on ne s'exprimera pas ainsi en parlant d'une muraille ou d'une table. On dira, *je m'en approchai, je m'assis auprès*.

Quand ils sont précédés des prépositions *avec, après*, ils se disent fort bien des choses, comme *cette rivière est si rapide, quand elle déborde, qu'elle entraîne* avec elle *tout ce qu'elle rencontre; elle ne laisse* après elle *que du sable et des cailloux*. Ils se disent aussi des choses en bien des cas, avec les prépositions *de, à, pour*, et *en*. On dit en parlant d'une armée ennemie, *nous marchâmes à* elle; et l'on ne peut pas s'exprimer autrement. L'usage veut qu'on dise *ces choses sont bonnes d'*elles-mêmes; *j'aime la vérité au point que je sacrifierois tout pour* elle; *ces choses sont solides en* elles-mêmes. On voit par ces exemples qu'il n'est pas toujours nécessaire que les choses soient personnifiées, pour que ces pronoms puissent s'en dire.

Après le verbe *être*, ils ne peuvent se dire que des personnes, comme, *c'est à* elles, *c'est d'*elles *que je*

parle, *c'est* elle *que je vois*. Néanmoins quelques grammairiens pensent que, dans les réponses à des phrases interrogatives, ils peuvent se rapporter à des choses, comme, *est-ce là votre tabatière? oui*, *c'est* elle. Mais cet emploi n'est dû peut-être qu'à la licence de la conversation: or, pourquoi y aller chercher une expression qu'on peut contester, tandis qu'il y en a une qui, d'un aveu général, vaut mieux, savoir, *oui*, *ce l'est?*

Même usage par rapport aux pronoms *eux*, *lui*, et *leur*, quoiqu'ils ne se disent ordinairement que des personnes: l'usage permet à une femme de dire, *ces oiseaux font mon amusement, je n'aime qu'eux*, eux *seuls m'occupent, je ne songe qu'à* eux. On dit aussi, *j'ai fait réparer ma maison, et je* lui *ai donné un air neuf; ces arbres sont trop chargés, ôtez*-leur *une partie de leur fruit.*

L'usage connu, voici la règle.

Règle. On ne doit appliquer aux choses les pronoms *elle*, *elles*, *lui*, *leur*, et *eux*, que lorsque l'usage ne permet pas de les remplacer par les pronoms *y* et *en*. *

---

* M. Bret, commentateur des *Œuvres de Molière*, a fait une faute contre cette règle, quand il a critiqué *elles* dans l'*Avare* (act. 1, sc. 1). « Puisque les seules actions, dit *Valère* à *Elise*, font connoître ce que nous sommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par *elles*. » Cet *elles* est aussi régulier qu'il puisse l'être, en ce qu'on ne peut tourner la phrase ni par *y* ni par *en*.

Mais ces pronoms se disent fort bien des choses qu'on personnifie, ou auxquelles on attribue ce qui ne convient qu'aux personnes.

D'après ce que nous venons de dire, on ne trouvera rien à reprendre dans cette phrase de Bossuet : *on avoit bâti le labyrinthe sur le bord du lac de Myris* ou *Mœris, et on* lui *avoit donné une vue proportionnée à sa grandeur.*

Ni dans ces vers de Despréaux, où, en parlant des pointes, il dit :

La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
Et dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grace *lui* laissa l'entrée en l'épigramme.

Se peut se dire des personnes et des choses, comme, *cette fleur* se *flétrit; cette femme* se *promène.* Il est des deux nombres et des deux genres.

Soi se dit ou des personnes ou des choses. S'il se dit des personnes, on ne l'emploie qu'avec un sujet vague et indéterminé, comme, *on pense trop à* soi ; *chacun songe à* soi; *n'aimer que* soi, *c'est n'être bon à rien.* C'est la raison pour laquelle Voltaire a blâmé ce vers de Corneille,

Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui.

Soi, observe cet écrivain, ne se dit qu'à l'indéfini. *Il faut faire quelque chose pour soi, il travaille pour lui.* D'après cette critique, qui est juste, Voltaire

n'auroit-il pas dû éviter de faire la même faute? on la trouve néanmoins dans ces vers de sa Zaïre :

> Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
> Pour l'élever à *soi*, descendroit jusqu'à lui.

Rien ne peut l'excuser, la règle étoit fixée de son temps, et il la connoissoit; au lieu que, lorsque Corneille écrivoit, l'usage n'avoit rien déterminé. Aussi trouve-t-on ce mauvais emploi dans presque tous les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis le Grand, même dans Racine et dans Despréaux. On lit dans le premier,

> Mais il se craint, dit-il, *soi-même*, plus que tous.

et ailleurs,

> Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*...

ainsi que dans plusieurs autres endroits;
Et dans le second,

> Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime
> Méconnoît son génie, et s'ignore *soi-même*.

Aussi, dans les notes grammaticales sur cet auteur, s'est-on contenté d'en faire l'observation, sans marquer tous les passages où cette faute se trouve.

Mais quand *soi* se dit des choses, il peut, selon la remarque de l'abbé d'Olivet, se mettre non seulement avec l'indéfini, mais encore avec le défini; et

dans ce cas il convient aux deux genres. On dit, *la vertu est aimable de soi*, *le vice est odieux de soi*. Mais ce pronom peut-il se rapporter à un pluriel? « Tout le monde, dit ce grammairien, convient que » non. S'il s'agit des personnes, on ne dit qu'*eux* ou » *elles*. Mais à l'égard des choses, les avis sont partagés. » Vaugelas propose trois manières de l'employer. *Ces* » *choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi* » *sont indifférentes. De soi ces choses sont indiffé-* » *rentes*. Il ne condamne que la première de ces trois » phrases, n'approuvant pas qu'on mette *de soi* après » l'adjectif. Mais l'Académie, dans ses observations sur » Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois » phrases, et rejette également les deux autres. Pour » moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois » à l'Académie, je n'en recevrois aucune des trois, » étant bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, » ne peut régulièrement se construire avec un pluriel ». Cette opinion de l'abbé d'Olivet devoit prévaloir, puisque tout le monde convient que, dans cette phrase, *d'elles-mêmes* vaut mieux que *de soi*. Aussi l'Académie s'exprime-t-elle ainsi dans la dernière édition de son dictionnaire :

« *Soi* est un pronom de la troisième personne, » substantif des deux genres, et seulement du nombre » singulier. Quand il s'emploie absolument, il ne se » met qu'avec une préposition, et dans des phrases » où il y a un pronom indéfini, ou exprimé ou sous-» entendu ». L'Académie observe aussi que lorsque *de*

soi et *en soi* sont employés dans un sens défini, avec des noms de choses, ils signifient *de sa nature* et *dans sa nature*.

Nous nous sommes étendus sur ce pronom, parce que nous avons été si souvent consultés sur son emploi, que nous nous sommes convaincus que ces détails étoient nécessaires, sur-tout dans les pays étrangers.

Y ne se dit ordinairement que des choses, comme, *fuyez les procès; souvent la conscience s'y intéresse, la santé s'y ruine, et les biens s'y dissipent. Y* est pour *dans les procès*. Cependant il paroît quelquefois se rapporter à des personnes dans les réponses à des phrases interrogatives, comme, *Pensez-vous à moi? oui, j'y pense*. Mais, si l'on y réfléchit, on verra que cet *y* se rapporte à un nom de chose qu'on a dans l'esprit; il y est pour, *à mes intérets, à mon affaire*, etc. Quelques grammairiens ont rapporté des phrases où *y* paroît évidemment se rapporter à des personnes; mais ces phrases, puisées dans la liberté de la conversation, sont en si petit nombre, que ce n'est pas la peine d'en faire une exception.

En, qui est pour un nom précédé de la préposition *de*, se dit très-bien, comme nous l'avons déjà vu, des personnes et des choses.

Règle. Les pronoms de la troisième personne doivent réveiller la même idée que les noms dont ils tiennent la place, et être au même nombre et au même genre.

Cette femme étoit belle comme une déesse; elle

joignoit aux charmes du corps tous ceux de l'esprit ; elle étoit enjouée, flatteuse, insinuante. Avec tant de charmes trompeurs, elle *avoit, comme les sirènes, un cœur cruel et plein de malignité ; mais* elle *savoit cacher ses sentimens corrompus, par un profond artifice.*

FÉNÉLON.

Au milieu de tant d'ignorance, l'homme vint à adorer jusqu'à l'œuvre de ses mains ; il *crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans des statues, et* il *oublia si profondément que Dieu l'avoit fait, qu'*il *crut à son tour pouvoir faire un Dieu.*

BOSSUET.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'*y* peut plus rentrer, dès qu'on *en* est dehors.

DESPRÉAUX.

Dans le premier exemple, *elle*, qui se rapporte à *cette femme*, en réveille l'idée, et est le seul qui convienne, parce qu'il est le seul qui prenne la forme féminine et singulière, qui est celle de *femme*. Il en est de même de *il* dans la seconde phrase, et de *y* et *en* dans la troisième.

C'est donc avec raison que l'abbé d'Olivet et l'abbé de Condillac ont censuré ce vers de Racine,

Nulle paix pour l'impie, il *la* cherche, *elle* fuit ;

parce que, par la construction, les pronoms *la* et *elle* paroissent se rapporter à *nulle paix*, et que néanmoins

par le sens, ils tiennent la place du substantif *paix* qui exprime l'état opposé. Mais, dit du Marsais, « je crois » que la vivacité, le feu, l'enthousiasme que le style » poétique demande, ont pu autoriser cette expres- » sion qui ne seroit pas régulière en prose ».

Remarque. Les pronoms, *moi*, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *eux*, *lui*, *elle*, *elles*, marquent quelquefois un rapport d'une personne à elle-même. Dans ce cas, pour donner plus d'énergie au discours, on joint *même* à ces pronoms; comme, *il faut de temps en temps rentrer en soi, pour se rendre compte à soi-même.*

§. II.

Fonction des Pronoms personnels.

Nous avons vu que les substantifs ont trois fonctions dans le discours: ils y sont en sujet, en apostrophe, ou en régime. Les pronoms personnels, dont la nature est de faire l'office de leurs substituts, doivent avoir la même fonction; néanmoins avec cette différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en régime, et d'autres enfin tantôt en sujet, et tantôt en régime.

Persuadés que *tout ce qui ne sert pas, nuit*, nous nous garderons bien d'adopter la division des pronoms personnels en conjoints et disjoints, parce que cette division imaginée par les anciens grammairiens ne seroit propre qu'à répandre de l'obscurité sur le sujet que nous

traitons. Simplicité et clarté : voilà le but où l'on doit tendre, quand on veut être utile. Aussi cette division si insignifiante, et même si contraire aux vrais principes de notre langue, est-elle proscrite en France depuis plus d'un demi-siècle, et l'Académie a-t-elle banni ces mots de son dictionnaire dans cette acception.

Ceux toujours en sujets sont *je*, *tu*, *il*, *ils*, comme, je *parle*, tu *joues*, il *aime*, ils *s'amusent*.

Les deux en apostrophe sont *toi* et *vous*, soit seuls, soit précédés de l'interjection *ô*, comme, ô toi *qui es aussi fraîche que la rose qui vient de naître*, toi *dont le sourire*, etc. — Vous *que j'aime*, ô vous *que j'ai rassemblés aujourd'hui*, etc.

Ceux toujours en régime sont *me*, *te*, *se*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y* et *en* ; comme, *je* me *trompe*, *tu* te *repens*, *il* se *promène*, *nous* leur *parlons*, *je* le *vois*, *je* la *touche*, *vous* les *aimez*, *je m'y rendrai*, *ne m'en parlez pas*.

Remarque. Un verbe peut avoir essentiellement deux régimes, l'un *direct*, et l'autre *indirect*. Le régime est direct, quand le mot régi est l'objet de l'action exprimée par le verbe. Le régime est indirect, quand le mot régi est le terme de l'action exprimée par le verbe. Dans cette phrase, *j'envoie ce livre à mon frère*, *ce livre* est objet, et *à mon frère*, terme. Le premier est toujours sans préposition exprimée ou sous-entendue : mais le second est toujours précédé de l'une de ces prépositions *à* ou *de* ; toujours exprimées, si ce régime est un nom ; et exprimées ou sous-enten-

dues, si ce régime est un pronom; de *à*, s'il s'agit du but où tend l'action; et de *de*, s'il s'agit de marquer d'où cette action vient ou commence.

Leur est toujours terme, parce qu'étant mis pour *à eux*, il renferme la préposition *à*; *je leur parle* est pour *je parle à eux* ou *à elles*.

Me, *te*, *se*, sont tantôt objet, comme, *il m'aborde*, ce qui signifie *il aborde moi*; et tantôt terme, comme, *il me tend la main*, ce qui est pour *il tend la main à moi*.

Le, *la*, *les*, sont toujours objet, et *y* terme. On dit d'une maison, *je la vois*, *on y a fait de grandes réparations*. *La* est pour *la maison*, et *y* pour *à la maison*.

En est ordinairement terme, mais il est quelquefois objet. Il est terme quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de*, comme, *vous êtes-vous occupé de mon affaire? oui, je m'en suis occupé*. *En* est pour *de cette affaire*. Mais il est objet quand il remplace un membre de phrase elliptique, comme, *avez-vous reçu de l'argent, des livres? oui, j'en ai reçu*; *en* est pour *une somme quelconque d'argent*, *une quantité quelconque de livres*: ce qui arrive toutes les fois que les noms sont pris dans un sens partitif, parce qu'alors il y a toujours l'ellipse d'un nom objet de l'action, et que ce nom, avec le complément qui lui est joint par la préposition *de*, forme une idée indivisible dans les vues de l'esprit.

Remarque. Quelques grammairiens considèrent *en*

comme toujours terme, même dans ce cas, parce qu'ils séparent le mot régi du mot régissant, en les considérant chacun séparément. Mais n'est-il pas plus simple de considérer ces deux mots, à l'exemple des plus célèbres grammairiens, comme formant une idée indivisible ?

Ceux tantôt en sujet et tantôt en régime sont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*.

Nous et *vous* peuvent être sujet, objet ou terme ; comme, nous *pensons* [sujet], *aimez*-nous [objet], *donnez*-nous, *donnez à* nous [terme] ; vous *aimez* [sujet], *etc.*

Moi, *toi*, *soi*, *lui*, *eux*, ne sont ordinairement sujets ou qu'en qualité d'explétives, quand on veut donner plus de force au discours, comme, moi, *je voulois partir aux dépens de ses jours ! il l'a dit* lui-*même*, etc. ; ou dans des phrases distributives où il s'agit d'assigner la part que différentes personnes ont à une action, comme, *mes frères et mon cousin m'ont secouru*, eux *m'ont relevé et* lui *m'a pansé* ; ou dans ces sortes de phrases, *Pénélope sa femme*, *et* moi, *qui suis son fils*, *nous avons perdu l'espérance de le revoir.*

Moi, *toi*, *soi*, ne peuvent être objet dans les phrases expositives qu'après le verbe *être*, comme, *c'est* moi *qui le dis*, *c'est* toi *qui l'as fait*, *on n'est jamais plus sûr du travail*, *que quand c'est* soi *qui le conduit*. Pour qu'ils y soient terme, ils doivent être précédés d'une préposition, comme, *on parle* de moi, *on rit* de toi, *on s'occupe trop* de soi. Mais *moi* et *toi* peuvent être objet ou terme dans les phrases impératives, comme,

aimez-moi (objet), *parlez*-moi (terme), *occupe*-toi (objet); *donne*-toi *la peine* (terme).

Lui n'est objet que comme explétive; *je le verrai* lui-même; sa fonction naturelle est d'être terme, *je* lui *donne*, *parlez*-lui.

Eux, *elle*, *elles*, objet en qualité d'explétives; *je la verrai* elle-même, *je les verrai* eux-mêmes. Pour qu'ils soient termes, ils doivent être précédés d'une préposition, comme, *je vais* à eux, *cela dépend* d'elle.

REMARQUE. Ces phrases, *donnez-moi* et *donnez à moi*, ne présentent pas la même idée. On se sert de la première quand on se borne à demander une chose; et de la seconde, quand on la demande à quelqu'un qui ne sait à qui la donner, et qui est sur le point de la donner à un autre.

Ire. RÈGLE. Les pronoms sujets de la première et de la seconde personne doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différens; mais ils se répètent ou ils ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps.

Je soutiens *et* je soutiendrai *toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu.*

Vous m'avez *déjà* dit, *et* vous me le répétez *aujourd'hui*, *que*, *pour être heureux*, *il ne faut jamais regarder au-dessus de soi*, *mais toujours au-dessous.*

Ainsi Mme. de Sévigné s'est mal exprimée dans ces deux phrases: *je vous embrasse et vous aime*, *et vous le dirai toujours*; *je les ai sentiés*, *et les sentirai*

long-temps. En prose, on regarderoit également comme peu exact ce passage de Racine,

> Tous vos désirs, Esther, vous seront accordés,
> Dussiez-vous, *je l'ai dit et veux bien le redire*,
> Demander la moitié de ce puissant empire.

Mais ces sortes de licences n'ont rien de choquant en poésie, sur-tout quand elles donnent plus de rapidité à l'expression.

Mais quand les verbes sont au même temps, on dit très-bien, *je dis et soutiens, vous pensez et croyez*, ou *je dis et je soutiens, vous pensez et vous croyez.*

REMARQUE. On doit dans tous les cas répéter ordinairement ces pronoms, quand le premier verbe est suivi d'un régime.

Buffon a dit avec des temps différens :

Excité par le plaisir que j'avois senti, je *cueillis un second et un troisième fruits*, *et* je *ne me lassois pas d'exercer ma main pour satisfaire mon goût.*

Et au même temps :

J'étendois les bras pour embrasser l'horizon, *et* je *ne trouvois que le vide des airs.*

Nous avons dit *ordinairement*, parce que nous n'oserions blâmer cette phrase du même auteur, où le pronom n'est pas répété :

Je *m'imaginois avoir fait une conquête*, *et me glorifiois de la faculté que je sentois de pouvoir contenir dans ma main un autre être tout entier.*

II°. RÈGLE. On ne répète pas ordinairement les pro-

noms sujets de la troisième personne, quand les vèrbes sont au même temps *; et l'on peut se dispenser de les répéter, quand les verbes sont à des temps différens.

La bonne grace ne gâte rien; elle *relève la modestie et y donne du lustre.*

Il *n'a jamais rien valu et ne vaudra jamais rien,*

Mais on peut dire aussi :

Il *est arrivé ce matin*, *et* il *repartira ce soir.*

Nous avons dit *ordinairement*, parce qu'on doit répéter ces pronoms,

1°. Quand, dans une suite de verbes, on veut supprimer la conjonction *et* avant le dernier, afin de réveiller plus fortement l'attention : voilà pourquoi nous avons dit, *fourbes adroits*, *hypocrites dangereux*, ils *flattent*, *ils caressent*; ils *environnent de séductions.*

2°. Quand, dans une suite de verbes, il y en a un suivi d'un régime différent des autres, excepté néanmoins avant le dernier précédé de la conjonction *et*. En voici un exemple dans Buffon : *ce plan n'est pas encore le style*, *mais il en est la base*; il *le soutient*, il *le dirige*, il *règle son mouvement*, et *le soumet à des*

* Dans les récits où les pensées se succèdent avec une sorte de désordre, il est élégant de supprimer le pronom *il*. *Troublé*, *furieux*, *livré à son désespoir*, *il* (Télémaque) *s'arrache les cheveux*, *se roule sur le sable*, *reproche aux dieux leur rigueur*, *appelle en vain à son secours la cruelle mort*. Il répété feroit ici un mauvais effet.

lois. Sans la répétition du pronom l'oreille ne seroit pas satisfaite à cause du régime différent du troisième verbe.

3°. Quand le dernier verbe uni aux précédens par la conjonction *et* est lui-même précédé d'une conjonction qui, avec son régime, exprime une circonstance. Telle est cette phrase de Fénélon : il *fond sur son ennemi*, *et*, après l'avoir saisi d'une main victorieuse, il *le renverse*, *comme le cruel aquilon abat les tendres moissons qui dorent la campagne*. Néanmoins on trouvera des exemples contraires.

4°. Avant le dernier verbe, quand il est précédé d'une proposition incidente formant une longue phrase, quoique les verbes auxquels il est uni par la conjonction *et* soient eux-mêmes sans pronom. Tel est ce passage de Buffon, où il parle de l'homme : *excité par l'insatiable avidité*, *aveuglé par l'ambition encore plus insatiable*; il *renonce aux sentimens d'humanité*, — *tourne toutes ses forces contre lui-même* — *cherche à s'entre-détruire*, — *se détruit en effet*; *et*, *après ces jours de sang et de carnage*, *lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée*, il *voit d'un œil triste la terre dévastée*, *les arts ensevelis*, *les nations dispersées*, *les peuples affaiblis*, *son propre bonheur ruiné*, *et sa puissance réelle anéantie*. Dans ce cas, la clarté demande la répétition du pronom.

Remarque. Par ce que nous avons dit sur ces deux règles, on voit combien elles sont liées à l'art d'écrire, et de combien de nuances leur observation est susceptible.

IIIe. Règle. Les pronoms personnels sujets, de quelque personne qu'ils soient, doivent toujours se répéter avant les verbes, ou quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement, ou quand les verbes sont liés par des conjonctions, excepté *et*, *ni*.

Il *veut et* il *ne veut pas*, — vous *le dites et* vous *ne le pensez pas*, *mais* vous *faites semblant de le croire*; — Elle *plaît à tout le monde*, *parce qu'elle a autant d'honnêteté que d'esprit*. Mais on doit dire : il *donne et reçoit*, — il *ne donne ni ne reçoit*.

IVe. Règle. Les pronoms en régime doivent se répéter avant chaque verbe.

L'*idée de ses malheurs* le *poursuit*, le *tourmente*, et l'*accable*; — *il* nous *ennuie et* nous *obsède sans cesse*.

> Un fils ne s'arme point contre un coupable père :
> Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révère.
>
> Racine.

Remarque. On ne répète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, comme, *je vous le dis et redis*; *il le fait*, *refait et défait sans cesse*; ce qui néanmoins n'est vrai que quand les verbes sont au même temps. Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente, comme *du matin au soir elle ne fait que s'habiller et se déshabiller*.

Comme ces deux dernières règles ne présentent aucune

difficulté, nous pensons qu'il est inutile d'entrer dans de plus grands détails.

V^e^. Règle. Les pronoms de la troisième personne *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, doivent toujours se rapporter à un nom en sujet ou en régime pris dans un sens défini; mais il ne faut pas qu'ils puissent se rapporter, soit en même temps à un sujet ou à un régime, soit à un nom pris dans un sens indéfini *.

Ministre de ses ordres irrévocables (de Dieu) la nature *ne s'écarte jamais des lois qui* lui *ont été prescrites*; elle *n'altère rien aux plans qui* lui *ont été tracés*, *et*, *dans tous ses ouvrages*, elle *présente le sceau de l'Eternel.*

Buffon.

Mais on ne peut pas dire, *Racine a imité Euripide en tout ce qu'*il *a de plus beau dans sa Phèdre*; parce que le pronom *il*, pouvant se rapporter à Racine ou à Euripide, fait équivoque: on ne sait si on veut parler de tout ce qu'il y a de plus beau dans la Phèdre de

---

* Ajoutons que le *pronom* qui se répète dans la même phrase, doit se rapporter à un nom de même nature: ainsi Mascaron, dans cet exemple, n'est pas à imiter: « *Grande reine*, dit-il dans l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, *il vous faut combattre contre la mort, et contre une mort lente qui vous attaquera avec toute sa rage. elle l'attaque, messieurs, mais elle en triomphe avec une constance qui doit ravir tous les esprits.* » Le premier *elle* se rapporte au substantif *mort*, et le second au substantif *reine*; ce qui répand du louche dans le discours.

Racine ou dans celle d'Euripide. On ne peut pas dire également, *le légat publia une sentence d'interdit ; il dura trois mois ;* parce que dans cette phrase *il* se rapporte à *interdit* qui est pris dans un sens indéfini. Vaugelas est le premier qui a développé cette règle, peu connue et peu observée avant lui, excepté par un petit nombre d'auteurs. C'est d'après cette règle que le père Bouhours a condamné ces deux phrases : *vous avez droit de chasse, et je* le *trouve fondé ; le roi lui a fait* grace, *et il* l'*a reçue allant au supplice.* L'abbé d'Olivet a donc trouvé avec raison peu d'exactitude dans ce vers de Racine :

Quand je me fais *justice*, il faut qu'on se *la* fasse.

Cette règle est une des plus difficiles à observer qu'il y ait dans la langue françoise, dont le caractère principal est la clarté.

Remarque. *Il*, dans les verbes impersonnels ou pris impersonnellement, paroît ne tenir la place d'aucun nom, comme, *il s'est passé bien des événemens, il pleut ;* mais, dans la première phrase, *il* est mis pour *bien des événemens*, et dans la seconde pour *le ciel.*

§. III.

Règle particulière au pronom *le.*

Le, la, les, sont articles ou pronoms ; mais il est toujours aisé de les distinguer. Ils sont articles quand ils sont joints à des noms : ils sont pronoms quand ils sont

joints à des verbes. Dans cette phrase, la *vertu est aimable, aimez-la*, le premier *la* est article, et le second est pronom.

« Des grammairiens (l'abbé d'Olivet) demandent, » dit Duclos, pourquoi, dans ces sortes de phrases, ces » deux *la* ne sont pas de la même nature. C'est, répon- » drai-je, qu'ils n'en peuvent être. Le premier *la* est » l'article, et le second un pronom, quoiqu'ils aient la » même origine. Ce sont, à la vérité, deux homonymes, » comme *mûr* (maturus) et *mur* (murus), dont » l'un est substantif et l'autre adjectif. Le matériel d'un » mot ne décide pas de sa nature; et, malgré la parité » de son et d'orthographe, ces deux mots ne se ressem- » blent pas plus qu'un *homme mûr*, et *une muraille*. »

Le pronom *le* peut tenir la place d'un substantif, d'un adjectif, ou même de tout un membre de phrase.

Il n'y a point de difficulté s'il tient la place de tout un membre de phrase, c'est-à-dire, s'il tient lieu d'une proposition résumée par ellipse. Dans ces phrases, *on doit* s'accommoder à l'humeur des autres *autant qu'on le peut; les lois de la nature et de la bienséance nous obligent également de* défendre l'honneur et les intérêts de nos parens, *quand nous pouvons le faire sans injustice*; *le* tient lieu de ces mots, *s'accommoder à l'humeur des autres* dans la première, et de ceux-ci, *défendre l'honneur et les intérêts de nos parens*, dans la seconde. Dans ce cas, il ne prend ni genre ni nombre, parce que les membres de phrases qu'il supplée n'en ont pas.

Il n'y a également aucune difficulté, s'il tient la place d'un substantif : il est évident qu'alors, en qualité de pronom, il doit en prendre le genre et le nombre, comme, *Madame, êtes-vous* la mère de cet enfant ? *oui, je* la *suis*; c'est-à-dire, *je suis sa mère. Mesdames, êtes-vous les* parentes dont on m'a parlé ? *oui, nous* les *sommes*; c'est-à-dire, *nous sommes ces parentes.*

Cela posé,

Règle. Le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif.

Madame, êtes-vous enrhumée ? *oui, je* le *suis.*

Mesdames, êtes-vous contentes de ce discours ? *oui, nous* le *sommes.*

Fut-il jamais une fille plus malheureuse *et* plus ridiculement traitée *que je* le *suis.*

Le, dans ces exemples, tient lieu des adjectifs *enrhumée, contentes, malheureuse*, et *ridiculement traitée*; et il ne prend ni genre ni nombre, parce que les adjectifs n'en ont pas. Ils ne règlent pas l'accord; ils le reçoivent.

Ainsi Racine n'a pas pu dire :

. . . . . Je ne veux pas être *liée.*
Je ne *la* serai point.

Conséquence. Cette règle doit être observée quand les substantifs sont pris adjectivement, comme, *Mesdames, êtes-vous* parentes ? *oui, nous* le *sommes. Madame, êtes-vous* mère ? *oui, je* le *suis. Elle est* fille, *et* le *sera toute sa vie.* Dans ces phrases, *parentes*,

mère, *fille*, sont pris adjectivement : ils sont de vrais qualificatifs.

Mais si les adjectifs sont pris substantivement, *le* prend le genre et le nombre, parce qu'alors ils deviennent de vrais objets de qualification, comme, *êtes-vous* la malade *pour qui l'on a appelé le médecin? oui*, *je* la suis. *Mesdames*, *êtes-vous* les étrangères *qu'on vient d'annoncer? oui*, *nous* les *sommes*.

Ainsi, on répondra à ces questions, *êtes-vous* la mariée? *êtes-vous* la fille de M. le duc? *oui*, *je* la *suis*; et à celle-ci, *êtes-vous* nouvellement mariée? *êtes-vous* fille de M. le duc? *oui*, *je* le *suis*. D'après ce que nous avons dit, il est aisé de voir la raison de cette différence.

REMARQUE. Quelques grammairiens étrangers veulent que le pronom *le* prenne le féminin et le pluriel, quand il tient la place d'un adjectif féminin ou pluriel. Ils fondent leur opinion, moins sur le raisonnement que sur l'exemple de quelques femmes, et sur-tout sur une plaisanterie de Mme. de Sévigné. S'ils s'étoient donné la peine de remonter aux principes, ils auroient vu « que *le*, pour me servir des paroles mêmes » de Vaugelas, ne se rapporte pas à la personne, mais » qu'il se rapporte à la chose; et pour la mieux faire » entendre, c'est que *le* vaut autant à dire que *cela*, » lequel *cela* n'est autre chose que l'adjectif dont il » s'agit. » Après avoir établi ce principe qui écarte toute difficulté, ce premier puriste de son temps ajoute, « néanmoins, puisque toutes les femmes, aux lieux où

» l'on parle bien, disent *la*, et non pas *le*, peut-être » que l'usage l'emportera sur la raison, et ce ne sera » plus une faute. » T. Corneille pensoit de même et avoit la même crainte, tant ces deux grammairiens tenoient aux vrais principes. Mais la manière de s'exprimer des femmes du temps de Vaugelas et de T. Corneille devoit-elle l'emporter sur la raison? non, car elle n'étoit pas plus raisonnée que ce qu'on appelle l'opinion de Mme. de Sévigné. Personne n'ignore que Ménage, se plaignant d'être enrhumé, elle lui dit, *je la suis aussi.* « Il me semble, reprit Ménage, que les règles de notre » langue veulent, *je le suis aussi.* — Vous direz tout » ce qu'il vous plaira, répliqua Mme. de Sévigné, mais » pour moi je croirois avoir de la barbe au menton, » si je disois, *je le suis.* » Cette réponse annonce une plaisanterie et rien de plus. Au surplus on ne trouvera dans ses lettres aucun exemple où elle viole la règle que nous avons établie; et tout le monde sait que les femmes qui, de nos jours, se piquent de bien parler, l'observent exactement.

§. IV.

Place des Pronoms personnels.

Il n'y a point d'embarras sur la place des pronoms personnels en sujet : il ne s'agit que de connoître l'usage. Les grammairiens ont imaginé que les pronoms de la première personne sont plus nobles que ceux de la seconde, et que ceux de la seconde le sont plus que

ceux de la troisième. Soit. L'accord des verbes avec les pronoms sujets se règle sur cette préséance, comme nous le verrons chap. V, art. II. Nous nous bornerons ici à marquer la place qu'on doit leur assigner. En françois, la personne qui parle se nomme toujours la dernière, et la personne à qui l'on parle est toujours nommée la première; comme vous et moi *nous irons ce soir au Parc*; — *vous, votre frère et moi, nous souperons ensemble.*

Passons à la place des pronoms en régime, les seuls qui aient des difficultés, sur-tout pour les étrangers.

Ire. Règle. Les pronoms *me*, *te*, *se*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y* et *en*, ainsi que *nous*, *vous* et *lui* sans préposition, se placent ordinairement avant les verbes dont ils sont le régime.

Il me *dit.* — *Je* te *vois.* — *Elle* leur *a parlé.* — *Je* lui *donnai.* — *Je* les *aime.* — *Vous* y *penserez.* — *J'*en *suis ravi.*

IIe. Règle. Les pronoms personnels *moi*, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle* et *elles*, se placent après le verbe, quand ils sont précédés d'une préposition.

Le vice entraîne avec soi *bien des maux*, — *je pense* à vous. — *Comme on conseilloit à Philippe, père d'Alexandre, de chasser de ses états un homme qui avoit mal parlé* de lui; *je m'en garderai bien, dit-il, il iroit par-tout médire* de moi.

Remarque. Il s'agit de phrases expositives dans les deux règles précédentes: sur quoi nous devons observer que les pronoms *nous*, *vous*, et *lui*, sont mieux

placés avant les verbes, quand ils sont le terme d'un rapport qui pourroit être exprimé par la préposition *à*. Mais, ainsi que les autres de la seconde règle, ils ne peuvent être placés qu'après le verbe, quand ils sont le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de*. *Cela dépend de nous, de vous, de lui.*

IIIe. Règle. Dans les phrases impératives avec affirmation, *moi*, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *y* et *en*, se placent après le verbe.

Dites-moi *ce qui en est.* — Donnez-en. — Songe-y. — *O homme*, souviens-toi *que tu n'es que poussière.*

Mais dans les phrases impératives avec négation, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *lui*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y* et *en*, suivent la première règle, et se placent avant le verbe.

Ne me *dites pas ce qui en est.* — *Ne* nous *en donnez pas.* — *N'y pensez plus.* — *Ne* le *voyez pas aussi souvent.*

Remarque. Quand il y a deux impératifs unis par les conjonctions *et*, *ou*, il est mieux de placer le pronom avant le dernier verbe, comme, *tourez apaiser votre frère, et* vous *réconcilier avec lui.* — *Polissez-le sans cesse, et* le *repolissez.* — *Protégez-les fortement ou* les *abandonnez à leur destinée.* Ce n'est néanmoins qu'une élégance.

IVe. Règle. Quand plusieurs pronoms accompagnent un verbe, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, doivent être placés les premiers; *le*, *la*, *les*, se placent avant *lui*, *leur*; enfin *y*, *en*, sont toujours les derniers.

Prêtez-moi votre livre, je vous le *remettrai demain; si vous* me le *refusez, je saurai* m'en *pas-*

ser. — *Aurez-vous le courage de* le leur *dire ?* — *Il n'a pas voulu* vous y *mener.*

Ire. EXCEPTION. Dans la phrase impérative avec affirmation, *le*, *la*, *les*, se placent toujours les premiers, comme, *offrez*-le lui, — *donnez*-le moi, — *conduisez*-les y.

IIe. EXCEPTION. Dans la phrase impérative, *moi* doit se placer après *y*; comme, *conduisez*-y moi. Mais on dit, *menez*-nous y.

REMARQUE. Dans les phrases où il y a deux verbes, on place ordinairement les pronoms auprès du verbe qui les régit, comme, *on ne peut* vous *blâmer*; mais ce ne seroit pas une faute de dire, *on ne* vous *peut pas blâmer*. Dans ce cas, c'est principalement l'oreille qu'on doit consulter. Il est inutile d'observer que ce dérangement n'a pas lieu, quand le premier verbe est à un temps composé. Il seroit ridicule de dire, *je m'aurois voulu procurer ce plaisir*. Il faut dire, *j'aurois voulu me procurer ce plaisir*. Les étrangers font quelquefois cette faute. En voici une autre que font non seulement les étrangers, mais même les François; c'est de mettre le pronom avant un verbe suivi de deux infinitifs joints par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, quoique ce pronom n'ait aucun rapport au second infinitif. On ne doit pas dire, *elle ne se peut consoler ni recevoir aucun avis*, parce que *se* n'est point régi par *recevoir*. On doit dire : *elle ne peut se consoler, ni recevoir aucun avis.*

Il y a encore d'autres détails sur ces pronoms; mais

la grammaire, observe l'abbé de Condillac, seroit bien longue et bien ennuyeuse, si l'on n'en négligeoit aucun. Tout ce qu'il y a de minutieux dans les langues ne doit s'apprendre que par l'usage.

ARTICLE II.

Des Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs, ainsi que leur nom l'annonce, marquent la possession ou la propriété d'une chose. Quand on dit, *mon habit*, *votre maison*; c'est comme si l'on disoit, *l'habit de moi*, *la maison de vous*. Ce sont de vrais adjectifs: ils en ont la nature, et en suivent les lois. Il y a des grammairiens qui refusent à ces adjectifs la dénomination de pronoms. Ces mots, disent-ils, ne sont pas des mots inventés simplement pour être substitués à des noms déjà énoncés ou connus: ce sont de vrais adjectifs qui ont, par eux-mêmes, et indépendamment des autres noms auxquels ils se rapportent, un objet de signification fixe et précis. Si l'on analyse ces mots, on verra qu'ils ne sont que les substituts d'autres pronoms, et que par conséquent ils n'en ont pas la vraie nature, qui est de remplacer des noms. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ce sentiment peut être vrai, parce que nous regardons cette question plutôt comme une discussion de pure curiosité que d'une utilité réelle. Nous suivrons donc la foule des grammairiens qui placent ces adjectifs au nombre des pronoms, et nous en distinguerons

de deux sortes; ceux qui sont toujours joints à un nom, comme, *mon père*, *sa mère*, etc., et ceux qui n'y sont jamais joints, comme, *le vôtre*, *la nôtre*, etc.

§. Ier.

Des Pronoms possessifs qui sont toujours joints a des noms.

Parmi ces pronoms, les uns ont rapport à une seule personne, et les autres à plusieurs.

Ceux qui n'ont rapport qu'à une personne sont, pour la première, au singulier, *mon*, *ma*, et au pluriel, *mes*; pour la seconde, au singulier, *ton*, *ta*, et au pluriel, *tes*; et pour la troisième, au singulier, *son*, *sa*, et au pluriel *ses*.

Ceux qui ont rapport à plusieurs personnes sont, pour la première, au singulier, *notre*, et au pluriel, *nos*; pour la seconde, au singulier, *votre*, et au pluriel, *vos*; et pour la troisième, au singulier, *leur*, et au pluriel, *leurs*.

Mon, *ton*, *son*, sont masculins; *ma*, *ta*, *sa*, féminins; et tous les autres, des deux genres.

Remarque. Nous avons vu dans l'article précédent, que, par politesse, on dit *vous*, au lieu de *tu*, quoiqu'on ne parle qu'à une seule personne. On doit, dans ce cas, employer le pronom correspondant *votre*, et non pas *ton*; comme, vous *êtes trop appliqué dans* votre travail, *et trop dissipé dans* vos *amusemens*.

Ire. Règle. Ces pronoms sont toujours joints à un nom qu'ils qualifient et dont ils prennent le genre et le nombre.

Ses maîtres avoient empoisonné par la flatterie son *heureux naturel : il étoit enivré de sa puissance et de* son *bonheur : il croyoit que tout devoit céder à ses désirs fougueux : la moindre résistance enflammoit sa colère.*

Fénélon.

Nos *plus doux mets étoient le lait de* nos *chèvres et de* nos *brebis, que nous avions soin de traire nous-mêmes, avec les fruits fraîchement cueillis de* nos *propres mains.* Nos *sièges étoient les gazons ;* nos *arbres touffus nous donnoient une ombre plus agréable que les lambris dorés des palais des rois.*

Fénélon.

Muse, quels cris dans l'air s'élancent à la fois !
Il est né l'héritier du sceptre de *nos* rois :
Il est né ! Dans *nos* murs, dans *nos* champs, sur les ondes,
Nos foudres triomphans l'annoncent aux deux mondes.

M. l'abbé Delille.

Exception. *Mon, ton, son*, s'emploient au féminin avant un nom qui commence par une voyelle ou une *h* muette. On doit dire : *mon ame*, au lieu de *ma ame ; ton humeur*, au lieu de *ta humeur*. On laisse le pronom au masculin, afin d'éviter un hiatus qui seroit insupportable.

IIe. Règle. On met l'article et non pas le pronom

possessif avant un nom en régime quand un pronom personnel sujet ou régime y supplée suffisamment, ou que les circonstances ôtent toute équivoque.

J'ai mal à la tête. — Il *faudra* lui *couper* la *jambe*; — il *a reçu un coup de feu au bras*; — *tordez*-lui le *cou* *.

Dans ces phrases les pronoms personnels *je*, *il*, *lui*, déterminent d'une manière claire le sens qu'on a en vue. Il n'y a point d'équivoque à craindre.

Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, on doit alors joindre le pronom possessif au nom, comme; je *vois que* ma *jambe s'enfle*. On doit s'exprimer ainsi, parce qu'on peut voir enfler la jambe d'un autre aussi bien que la sienne. C'est la raison pour laquelle on dit: *il lui donna sa main à baiser*, — *elle a donné hardiment son bras au chirurgien*, — *il perd tout son sang*: car, dans ces phrases, il n'y a que les pronoms possessifs qui déterminent d'une manière positive qu'on parle de *sa main*, de *son bras*, et de *son sang*; et non de *la main*, du *bras*, et du *sang* d'un autre.

Remarque. Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne ôtent communément toute équivoque; comme je me *suis blessé* à la main. Il est évident que je parle de ma main. Dans ce cas, l'emploi du pronom possessif seroit une faute. Cependant

---

* Au lieu de dire avec madame de Sévigné: *Elle a gardé* son *lit*, dites, *elle a gardé le lit*. La première phrase seroit bonne, si on vouloit dire qu'elle a conservé le lit dans lequel elle couchoit ordinairement.

l'usage autorise à dire : il *se trouve toujours sur* ses *jambes*. Ces expressions sont des pléonasmes reçus et des gallicismes. Il en est de même de ces phrases : je *l'ai vu de* mes *propres yeux*, — je *l'ai entendu de* mes *propres oreilles*.

Quand on parle d'un mal habituel, on joint le pronom possessif au nom, quoique l'emploi du pronom personnel empêche toute équivoque ; comme, ma *migraine* m'a *tourmenté tout le jour*.

On n'emploie jamais les pronoms possessifs avant les noms qui doivent être suivis de *qui* ou *que* et d'un pronom de la même personne que ces possessifs, comme, *j'ai reçu* la *lettre* que vous *m'avez écrite*. On s'énonceroit mal, si l'on disoit, *j'ai reçu* votre *lettre* que vous *m'avez écrite*. Les étrangers font souvent cette faute.

Les pronoms possessifs de la troisième personne, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, ont rapport à des personnes, ou à des choses personnifiées, ou simplement à des choses. S'ils ont rapport à des choses personnifiées, on emploie ces possessifs dans tous les cas * ; mais s'ils ont rapport à des choses, l'usage varie. On voit que c'est ici

---

* Il y a pourtant des occasions où l'on est forcé de substituer *en* à *son*, *sa*, *ses*, même en parlant des personnes, comme quand on dit : Depuis que j'ai quitté votre compagnie, *j'en* ai bien regretté les douceurs, pour j'ai bien regretté les douceurs d'*elle*. Ici *ses* douceurs formeroient équivoque. D'ailleurs *votre compagnie* s'entend, ou de la société que vous recevez, ou de votre conversation habituelle ; l'une est personnifiée, l'autre ne l'est pas.

la même difficulté que celle dont nous avons parlé à l'occasion des pronoms personnels. Levons-la d'après les mêmes principes.

Quand on parle d'une statue, d'une ville, d'une rivière, du parlement d'Angleterre, on ne dit pas, *sa tête est belle*, *ses rues sont larges*, *son lit est profond*, *ses membres sont intègres et éclairés*; quoiqu'on dise, *cette statue est précieuse par la beauté de sa tête*, *cette ville étonne par la largeur de ses rues*, *cette rivière est sortie de son lit*, *le parlement d'Angleterre est fameux par l'intégrité et les lumières de ses membres*. Les raisons que les grammairiens donnent de cette manière de s'exprimer sont d'une métaphysique si obscure, qu'il est difficile qu'elles soient saisies par la plupart des personnes qui étudient la langue françoise. En voici une plus simple que nous prenons dans une nouvelle grammaire. Si elle n'est pas applicable à tous les cas, on ne peut disconvenir qu'elle ne le soit à beaucoup. Les pronoms *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, y est-il dit, indiquent la propriété: or, toute propriété ne convient qu'à ce qui est et respire. On ne peut pas dire que *des fleurs*, *des fruits*, soient des propriétés d'un arbre, qui est un être inanimé. On ne peut donc pas dire, *voilà un bel arbre*, *j'admire ses fleurs*, *ses fruits*; mais *j'en admire les fleurs*, *les fruits*.

Cela posé,

IIIe. Règle. Quand il s'agit de choses, on doit se servir du pronom *en*, au lieu des pronoms possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, toutes les fois que ce pronom peut

entrer dans la construction de la phrase ; et l'on ne doit employer les pronoms possessifs que lorsqu'il est impossible de se servir du pronom *en*.

Ainsi, on dira, *l'église a ses privilèges ; si la ville a ses agrémens, la campagne a les siens* ; parce que dans ces phrases, on ne peut pas faire entrer le pronom *en :* ce qui est évident, puisque les deux substantifs, se trouvant dans la même phrase, se rapportent au même verbe, l'un comme sujet, et l'autre comme régime. Mais on dira en parlant de l'église, *les privilèges* en *sont grands*, et d'une ville, *les agrémens* en *sont préférables à ceux de la campagne*, parce que ces phrases se construisent très-bien avec le pronom *en*.

D'après cette règle, on explique très-bien pourquoi l'on doit dire, en parlant d'une ville, *j'admire l'étendue de son enceinte, la beauté de ses rues.*

Remarque. L'usage autorise à se servir des pronoms possessifs en matière de science. On s'exprime fort bien en disant d'un triangle, ses *angles*, ses *côtés ;* d'un mot, sa *signification ;* d'un discours, sa *division ;* de la grammaire, sa *syntaxe*, *etc.*

IVe. Règle. Ces pronoms se répètent avant chaque substantif et avant chaque adjectif qui expriment des rapports différens.

Son *père*, sa *mère*, ses *frères*, ses *sœurs*, et ses *oncles*, *ont été les tristes victimes de la plus affreuse des révolutions.*

Il faut régler *ses* goûts, *ses* travaux, *ses* plaisirs,
Mettre un but à *sa* course, un terme à *ses* désirs.

VOLTAIRE.

Il est du sang d'Hector : mais il en est le reste ;
Et pour ce reste enfin j'ai, moi-même, en un jour,
Sacrifié *mon* sang, *ma* haine et *mon* amour.

RACINE.

Je lui ai montré mes *plus beaux et* mes *plus vilains habits.*

REMARQUE. Il en est des pronoms possessifs avant l'adjectif comme de l'article : ils suivent la même loi quant à leur répétition. On doit donc les répéter quand les adjectifs marquent un sens opposé ou différent ; mais on ne les répète pas quand les adjectifs sont à-peu-près synonymes, comme, *je lui ai montré* mes *plus beaux et plus magnifiques habits.*

Dans quelques grammaires faites par des étrangers il est dit que les adjectifs pronominaux se mettent quelquefois au pluriel, quand ils se rapportent à deux singuliers. On y cite pour exemple ce passage de M. Marmontel, *jamais fille n'a eu pour* ses père et mère *des attentions plus soutenues ni des empressemens plus tendres.* Cette expression est plus vive, mais est-elle bien conforme aux principes de la langue ? Nous en doutons. Les pronoms possessifs, comme nous venons de le dire, sont assujettis à la même loi de répétition que les articles : or, comme on ne diroit pas, *les père et mère*, il ne paroît pas qu'on doive dire, *ses père et mère.* Tous les grands écrivains ont des licences qui ne doivent pas faire

loi. Cette manière de s'exprimer étoit dans la bouche de presque tout le monde du temps de Vaugelas ; mais ce premier puriste de son siècle la condamne, « comme une » des plus mauvaises façons de parler qu'il y ait eu dans » notre langue. »

§. II.

Des Pronoms possessifs qui ne sont jamais joints a des noms.

Ces pronoms ont également rapport à une personne ou à plusieurs.

Ceux qui n'ont rapport qu'à une personne sont, pour la première au singulier, *le mien*, masculin, et *la mienne*, féminin ; et au pluriel, *les miens*, masculin, et *les miennes*, féminin ; pour la seconde au singulier, *le tien*, masculin, et *la tienne*, féminin ; et au pluriel, *les tiens*, masculin, et *les tiennes*, féminin ; pour la troisième au singulier, *le sien*, masculin, et *la sienne*, féminin ; et au pluriel, *les siens*, masculin, et *les siennes*, féminin.

Ceux qui ont rapport à plusieurs personnes sont pour la première au singulier, *le* et *la nôtre*, selon le genre ; et au pluriel, *les nôtres* pour les deux genres ; pour la seconde au singulier, *le* ou *la vôtre*, selon le genre ; et au pluriel, *les vôtres*, pour les deux genres ; et pour la troisième au singulier, *le* et *la leur*, selon le genre ; et au pluriel, *les leurs*, pour les deux genres.

Ire. Règle. Ces pronoms ne sont jamais joints à un nom, mais ils s'y rapportent, et dans ce cas on ne peut jamais les employer que quand le nom auquel ils se rapportent a été auparavant exprimé.

J'ai vendu mon cheval, *avez-vous toujours* le vôtre ? — *Vous altérez* votre santé, *je conserve* la mienne. — *Je vous montrerai* ma bibliothèque, *j'espère que vous me montrerez* la vôtre.

Remarque. On manque souvent à cette règle dans la correspondance entre négocians. Rien de plus ordinaire que de commencer la réponse à une lettre par cette phrase barbare, *j'ai reçu* la vôtre *en date de*, etc. : il faut dire : *j'ai reçu* votre lettre *en date de*, etc.

IIe. Règle. On emploie les pronoms personnels au lieu des pronoms possessifs, quand des noms de choses sont mis pour des noms de personnes.

Il n'y a point de meilleure plume que lui. — *Il n'y a point au monde de meilleure épée que* vous.

Si dans ces phrases on substitue *la sienne* à *lui*, et *la vôtre* à *vous*, la première signifiera, *la plume de cet écrivain est meilleure que celle d'un autre* ; et la seconde, *votre épée est de meilleure trempe* ; ce qui est un sens entièrement différent de celui qu'on a en vue.

IIIe. Règle. Ces possessifs ne peuvent pas se rapporter à des noms pris dans un sens indéfini.

Ce seroit une faute de dire, *il n'est pas d'humeur à faire plaisir, et la mienne est d'être bienfaisante ; dans*

les premiers âges du monde, chaque père de famille *gouvernoit* la sienne *avec un pouvoir absolu*; parce que, selon ce grand principe de Vaugelas, que nous aurons bientôt occasion de développer, « tout nom em-» ployé sans article, ou sans quelque équivalent de l'ar-» ticle, ne peut avoir après soi un pronom qui se rap-» porte à ce nom. » On doit, dans ce cas, employer un autre tour, et dire : *il n'est point d'humeur à faire plaisir, et moi je suis d'une humeur bienfaisante ; — dans les premiers âges du monde, chaque père* de famille *gouvernoit ses enfans avec un pouvoir absolu.*

Mais toutes les fois que ces pronoms peuvent se rapporter à un nom pris dans un sens défini, on doit les employer de préférence au pronom personnel correspondant, comme, *c'est le sentiment de mon frère, et le mien.* On s'exprimeroit mal si l'on disoit *de moi.*

ARTICLE III.

Des Pronoms relatifs.

La fonction des pronoms personnels est de désigner les personnes et les choses : celle des pronoms relatifs est d'en rappeler les idées, et de les expliquer ou de les restreindre en les rappelant. Les pronoms relatifs ont donc nécessairement rapport à un objet dont on a déjà parlé, et qui a été désigné par un nom ou un pronom. Ce nom ou ce pronom qui précède est ce qu'on nomme *antécédent.* Cet antécédent n'est pas toujours exprimé: dans bien des phrases il est sous-entendu; mais l'esprit

le supplée aisément et le place auprès du relatif qui le suit. Les pronoms relatifs ont encore la propriété de faire l'office de conjonction, en unissant deux membres de phrase. Quand on dit, *la société* que *nous fréquentons est charmante*, le relatif *que* réunit en une seule phrase ces deux, *la société est charmante*; *nous fréquentons la société*, et il a de plus l'avantage de déterminer, avec le membre qui le suit, l'étendue du sens que l'on donne au mot *société*.

Quelques grammairiens, entr'autres l'abbé de Condillac, donnent à ces pronoms la dénomination de *conjonctifs*, parce qu'étant les seuls qui fassent l'office de conjonctions, ils sont les seuls auxquels elle puisse convenir.

Les pronoms relatifs sont, *qui*, *que*, *lequel*, *dont*, *quoi*, et *où* mis pour *auquel*. Nous en traiterons dans trois paragraphes. Le premier aura pour objet le relatif *qui*; le relatif *que* formera le second; le troisième renfermera les quatre autres relatifs.

§. Ier.

Du Relatif qui.

Qui, des deux nombres et des deux genres, ne se dit des personnes et des choses que lorsqu'il est sujet d'une phrase; comme, *l'homme* qui *joue perd son temps*, — *le livre* qui *plaît n'est pas toujours le plus utile*. Mais, quand il est le terme d'un rapport, il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées, comme,

l'homme à qui *appartient ce beau jardin est très riche ; — le ciel*, à qui *nous devons notre bonheur ne cessera pas de nous protéger*. Il en est de même, lorsqu'employé pour un nom et le relatif *que* il se trouve régime direct ; comme, *j'en croirai qui vous voudrez ; quand on est délicat et sage, dans ses goûts, on ne s'attache pas sans savoir* qui *l'on aime*.

Remarque. Quand le terme d'un rapport est exprimé par la préposition *de*, on doit préférer *dont* à *de qui*, lorsque ce relatif doit être suivi d'un pronom personnel. Il est mieux de dire, *la femme* dont *vous parlez est très-connue*. *De qui* ne seroit pas si bon.

Ire. Regle. *Qui* relatif s'accorde toujours avec son antécédent en genre, en nombre, et en personne.

Moi, qui, contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs si long-temps insulté ;
Qui, des foibles mortels déplorant les naufrages,
Pensois toujours du bord contempler les orages,
Asservi maintenant à la commune loi,
Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi.

Racine.

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et *qui* seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutiens tout par toi-même, et *vois* tout par tes yeux....

Desmahis.

Avant que Dieu eût donné l'être, rien ne l'avoit que lui seul. Il est celui qui fait *tout*, et qui fait *tout par sa parole ; tant à cause qu'il fait tout par raison*

qu'à cause qu'il fait tout sans peine, et que, pour faire de si grands ouvrages, il ne lui en coûte qu'un seul mot, c'est-à-dire qu'il ne lui en coûte que de le vouloir.

BOSSUET.

Dans le premier exemple, *qui* est au singulier masculin, et à la première personne, parce que le pronom *moi* est du singulier masculin, et de la première personne; dans le second, il est du singulier masculin, et de la seconde personne, parce que *jeune et vaillant héros* est en apostrophe, et par conséquent à la seconde personne, etc.

II°. RÈGLE. *Qui* relatif ne doit pas être séparé de son antécédent, quand cet antécédent est un nom.

Un jeune homme qui *est docile aux conseils qu'on lui donne, et* qui *aime à en recevoir, aura infailliblement du mérite.*

Un jeune homme, qui *aime à se parer vainement comme une femme est indigne de la sagesse et de la gloire.*

FÉNÉLON.

REMARQUE. Dans certaines phrases, *qui* peut être séparé du substantif par un certain nombre de mots, c'est lorsque le sens force de l'y rapporter; en voici un exemple dans Bossuet: *il a fallu, avant toutes choses, vous faire lire dans l'Écriture* l'histoire du peuple de Dieu, qui *fait le fondement de la religion.* Cette phrase est exacte, parce que *du peuple*, déterminant l'espèce d'histoire, et *de Dieu* l'espèce du peuple, l'esprit re-

monte nécessairement au substantif *histoire*, et y rapporte la phrase incidente. Mais ces sortes de gallicismes, *je lui écris des* lettres que je crois qui sont *admirables*, sont de vraies irrégularités dont on ne peut rendre compte qu'à l'aide de plusieurs ellipses.

Mais *qui* peut être séparé de son antécédent, quand cet antécédent est un pronom personnel en régime direct; comme, *il* la *trouva* qui *pleuroit à chaudes larmes*; *je* le *vois* qui *s'amuse*; parce que ces pronoms, étant mis pour *elle*, *lui*, doivent, dans ce cas, être placés avant le verbe; ou dans ces sortes de phrases qui sont encore des gallicismes, *ceux-là ne sont pas les plus malheureux*, *qui se plaignent le plus*.

Remarque. L'abbé d'Olivet observe avec raison que cette règle ne porte que sur *qui* en sujet; car autrement il peut être régime d'une préposition; comme, *la personne* pour qui *je m'intéresse*. « A l'égard des » phrases où *qui* forme une répétition, par exemple, » *un auteur* qui *est sensé*, qui *sait bien sa langue*, » qui *médite bien son sujet*, qui *travaille à loisir*, qui » *consulte ses amis*, *est presque sûr du succès*. Tous » ces *qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif, et par conséquent il n'y a » rien là que de conforme à la règle générale. »

Mais, quoique le relatif *qui* en sujet ne puisse pas être séparé de son substantif, cela n'empêche pas, observe le même grammairien, qu'il ne rentre dans tous les droits de sujet, relativement au verbe qu'il régit, c'est-à-dire, qu'il ne puisse en être séparé, non seulement par des

appositions, mais encore par des phrases incidentes, comme dans ces beaux vers de Racine.

Ne descendez-vous pas de ces fameux *Lévites*
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël
Rendit, dans le désert, un culte criminel,
De leurs plus chers parens aimtement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides!

où l'on voit que le relatif *qui* est séparé du verbe *consacrèrent* qu'il régit par la phrase incidente, *lorsqu'au dieu*, etc., et par l'apposition *de leurs plus chers*, etc. « Rien de plus régulier, dit-il; et la clarté naît de la » régularité. »

On trouve une faute contre cette règle dans ces vers de Racine.

Phénix même en répond, *qui* l'a conduit exprès,
Dans un fort éloigné du temple et du palais.

Il suit de cette règle, 1°. qu'on ne sauroit placer une préposition avec son complément entre le substantif et *qui* relatif. Il y a donc une vraie faute dans ces vers de Despréaux,

La déesse, *en entrant*, *qui* voit la nappe mise,
Admire un si bel ordre, et reconnoit l'Eglise.
Et d'un *bras*, *à ces mots*, *qui* peut tout ébranler....

La violation de cette règle peut être une commodité pour les poëtes; mais ils ne doivent jamais chercher à éviter la peine aux dépens de la vraie construction ou des règles de la syntaxe.

2°. Qu'on ne doit pas faire rapporter *qui* relatif à un substantif suivi de la phrase qu'il régit; comme, la cin-

quième époque *est celle de la fondation du temple de Jérusalem*, qui *ne finit qu'à la première année de Cyrus*. Pour rendre cette phrase exacte, il faut prendre un autre tour, et dire, en changeant le régime en sujet, *la fondation du temple de Jérusalem forme la cinquième époque, qui*, etc.

Ire. Remarque. Nous avons observé plus haut que l'antécédent des pronoms relatifs étoit sous-entendu dans bien des phrases; mais ce n'est ordinairement que lorsque l'antécédent est un pronom. Ces pronoms sous-entendus sont communément *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, comme, *qui répond paie*; *travailloit qui pouvoit*: phrases bien plus rapides et plus énergiques que celles-ci, *celui qui répond paie*, *celui qui le pouvoit travailloit*. Et ainsi de plusieurs autres phrases proverbiales. Ce qui nous fournit une observation importante; c'est qu'il faut être bien maître de sa langue et avoir bien de la délicatesse et du goût, pour sous-entendre un pronom lorsqu'il est l'antécédent de *qui*. Voltaire a repris avec raison ce vers dans Corneille,

Et que seroit heureux, *qui* pourroit aujourd'hui....

à cause que *celui* est sous-entendu. « *Que seroit heureux* » *qui*, n'est pas françois. *Que sont heureux* ceux qui » *peuvent aimer!* est un fort joli vers. *Que sont heureux* » *qui peuvent aimer*, est un barbarisme. Remarquez, » ajoute-t-il, qu'un seul mot de plus ou de moins suffit » pour gâter absolument les plus nobles pensées et les » plus belles expressions. »

II°. Remarque. Bien des phrases, dans lesquelles le relatif *qui* est le sujet d'une proposition incidente, paroissent quelquefois obscures. Cela vient de ce qu'on n'examine pas si *qui* est le sujet d'une proposition explicative ou déterminative. La proposition est explicative, quand elle laisse le mot auquel elle se rapporte dans toute sa valeur, sans aucune restriction, et qu'elle ne sert qu'à faire remarquer une propriété, une qualité de l'objet; comme, *l'homme*, qui est un être raisonnable, *ne devroit jamais oublier la dignité de sa nature*. *Qui*, dans ce cas, équivaut à *parce que*. C'est comme s'il y avoit, *l'homme, parce qu'il est raisonnable*, etc. La proposition est déterminative, lorsqu'elle restreint le nom auquel elle se rapporte, comme, *l'homme* qui respecte les lois de son pays *est un bon citoyen*. Sans la proposition incidente, *l'homme* seroit pris dans toute son étendue; elle limite et restreint ce mot; elle est donc déterminative. Mais la langue françoise exige tant de clarté, que, pour faire disparoître tout ce qu'il peut y avoir de louche et même d'obscur dans les phrases, il est quelquefois nécessaire de placer les pronoms *ceux*, *celles* avant l'antécédent de *qui*. Cette précaution est indispensable dans l'exemple suivant: *il récompensa ceux de ses serviteurs qui ne l'avoient point abandonné dans sa fuite*. Le pronom *ceux* écarte toute obscurité; au lieu qu'il y en auroit, si l'on disoit, *il récompensa ses serviteurs qui*, etc.; il ne seroit pas aisé de savoir si l'on veut parler de tous les serviteurs, ou seulement d'une partie.

III°. Règle. *Qui* relatif doit toujours se rapporter à un nom pris dans un sens défini.

Ainsi on ne peut pas dire, *l'homme est animal raisonnable qui*, etc. ; *il m'a reçu avec politesse qui*, etc. : mais on doit dire, *l'homme est un animal raisonnable qui*, etc. *il m'a reçu avec une politesse qui*, etc. ; et la raison en est que le *qui* relatif ne peut se rapporter qu'à un substantif, ou à un adjectif considéré substantivement. Or, dans les deux premières phrases, *animal raisonnable*, et *avec politesse*, ne sont que de purs qualificatifs ; ils expriment seulement des modes, une manière d'être ; le *qui* relatif ne sauroit donc s'y rapporter : en effet, ce seroit passer du général au particulier. Mais dans les deux dernières phrases, à l'aide du prépositif *un*, *animal raisonnable*, et *avec politesse*, deviennent de vrais objets de qualification ; ils peuvent donc être suivis du relatif, puisqu'ils sont pris dans un sens particulier qui est annoncé par un prépositif.

Il suit de cette règle qu'on ne doit pas faire rapporter *qui* à un verbe ou à tout autre membre de phrase. On ne peut pas dire, *les Gaulois se disent descendus de Pluton*, qui *est une tradition des Druides* : il faut *ce qui*. Cette faute se trouve dans beaucoup d'excellens auteurs du dernier siècle, entr'autres dans Mme. de Sévigné.

Remarque. Cette troisième règle est le même que l'abbé d'Olivet a donnée, d'après Vaugelas, sous cette forme : *tout nom employé sans article*, ou *sans quelque*

équivalent de l'article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom. Sur quoi MM. de Port-Royal ont observé avec bien de la justesse que, quoique dans bien des phrases la détermination des noms ne soit pas exprimée, elle n'en est pas moins réelle. Ces quatre phrases, *il n'y a injustice qu'il ne commette*, — *il n'y a homme qui sache cela*, — *est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante?* — *je suis homme qui parle franchement*, ne sont pas contraires à la règle, parce que, si l'on fait disparoître l'ellipse, on verra qu'elles équivalent à celles-ci : *il n'y a pas une injustice*, etc.; *il n'y a pas un homme*, etc. Il y a encore ellipse dans ces phrases, *il est accablé de maux qui lui font perdre patience; il est chargé de dettes qui vont au-delà de son bien*: c'est comme s'il y avoit, *il est accablé de plusieurs maux*, etc.; *il est chargé de plusieurs dettes*, etc. Celle ci, *c'est grêle qui tombe*, est pour *ce qui tombe est grêle*; ce n'est donc qu'une pure inversion. *Il agit en roi qui sait régner*, équivaut à, *il agit comme doit agir un roi qui sait régner* *, etc.

---

* Ajoutons à cet article sur le *qui* relatif, une observation. Deux *qui* de suite, dit M. Caminade, ne doivent jamais se rapporter à des noms différens; ainsi Crébillon n'a pu dire dans *Sémiramis*,

Souffre que j'en excepte une *princesse* aimable,
Qui soumit d'un coup d'œil un *courage* indomptable,
Qui peut-être auroit moins fait pour Sémiramis,
Si le sort à ses yeux n'eut offert Ténélis.

En quoi Crébillon a-t-il manqué à la règle? en ce que le premier

§. II.

Du Relatif *que*.

Les observations que nous venons de faire sur le relatif *qui* s'appliquent, à peu de chose près, au relatif *que*. Voici cependant deux différences; c'est que ce dernier ne peut être sujet: il est objet ou régime direct; mais il se présente quelquefois dans les phrases sous la forme de terme ou de régime indirect. La seconde, c'est que le relatif *que* ne sauroit être sans antécédent exprimé, quand il doit en avoir un, parce qu'il seroit alors très-difficile de le distinguer du *que* exclamatif ou du *que* conjonction.

Cette dernière différence nous conduit à une observation qui prouve que les langues, dans leur origine, n'ont point été le résultat de la réflexion qui combine, mais le seul fruit du hasard et des circonstances. Ce n'est souvent que l'emploi des mots qui détermine leur véritable nature. *Que* peut être exclamatif, conjonction et pronom; comme, que *l'homme est à plaindre, quand il oublie* que *c'est la raison* que *son cœur doit consulter!* Dans cette phrase, le premier *que* ne sert qu'à marquer l'exclamation; le second est une conjonction qui lie *c'est la raison* avec *il oublie*; le troisième est le seul relatif.

---

qui se rapporte au substantif *princesse*, et le second, au substantif *courage*.

Que exclamatif est le plus aisé à connoître : il marche à la tête des phrases, où sa fonction est de disposer l'esprit à des sentimens vifs et inattendus. Mais les grammairiens ne s'accordent pas toujours sur sa nature, lorsqu'il est pronom ou conjonction.

Que est pronom, quand on peut lui substituer *lequel*, avec le nom auquel il se rapporte; comme, *l'homme que je fréquente est un savant*. Dans cette phrase, *que* est relatif, puisqu'il est pour lequel homme. *L'homme* lequel homme *je fréquente est un savant*. *Que* est conjonction, lorsque, dans le milieu d'une phrase, il n'a aucun rapport à un antécédent; comme, *je crois* que *vous aimez*. Ce *que* est conjonction, puisqu'il n'a aucun rapport à un antécédent, et qu'il ne fait que lier *je crois* à *vous aimez*. On ne peut se méprendre sur la nature du *que* conjonction que dans les longues phrases; comme, *c'est souvent de la bonne ou de la mauvaise éducation* que *dépend le bonheur ou le malheur de la vie*. Une manière sûre de ne point s'y tromper, c'est d'examiner si l'on peut faire entrer le *que* relatif dans la même phrase, sans faire disparoître le *que* conjonction. Si l'on peut l'y faire entrer, le *que* est conjonction: il l'est donc dans l'exemple précédent, puisqu'on peut dire: *c'est de la bonne ou de la mauvaise éducation qu'on reçoit, que*, etc. Il ne l'est pas dans le cas contraire.

Que, des deux nombres et des deux genres, se dit dans tous les cas des personnes et des choses, et, comme nous l'avons déjà dit, ne sauroit être sans un antécé-

dent exprimé que, d'ordinaire, il suit immédiatement. Nous disons *d'ordinaire*, car il peut en être séparé par un certain nombre de mots, lorsque l'esprit remonte nécessairement à cet antécédent. En voici un exemple dans Fléchier : *Qu'est-ce qu'une armée? c'est un* corps animé d'une infinité de passions différentes, qu'*un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie*. On ne peut pas se méprendre sur le rapport du *que* dans cette phrase, quoiqu'il suive *passions différentes*, parce que ces mots, d'*une infinité de passions différentes* restreignant l'étendue de l'adjectif *animé*, font une seule idée avec lui, et que par conséquent l'esprit remonte au substantif *corps* que tous ces mots modifient.

D'après ce que nous venons de dire, il est très-aisé de connoître *que* relatif, toutes les fois qu'il est régime direct, et que la phrase l'annonce. Mais il y a des constructions où il paroît le terme d'un rapport, ou régime indirect. Telles sont ces phrases : *si l'exercice de cette importante charge laissoit autant de loisir à M. le chancelier qu'il a d'estime pour vous, le conseil rendroit ses arrêts par la même bouche* que *sa majesté rend ses oracles*; — *une fontaine ne peut jeter de l'eau douce par le même tuyau* qu'*elle jette de l'eau salée*; — *j'ai reçu votre lettre avec toute la satisfaction* que *l'on doit recevoir cet honneur*. Dans la première phrase, *que* paroît être pour *par laquelle*; dans la seconde, pour *par lequel*; et dans la troisième pour *avec laquelle*. Aussi plusieurs grammairiens de poids le considèrent-ils, dans ces phrases, comme régime indirect : mais s'il y a cette na-

ture, pourquoi ne l'auroit-il pas dans ces phrases, *de la façon que j'ai dit*, ou *que j'ai parlé*, *on a dû m'entendre*, —*c'est à vous que je veux parler*, —*c'est en Dieu que nous devons mettre notre confiance*; et néanmoins ces mêmes grammairiens veulent qu'il n'y soit que conjonction. Ainsi, c'est s'embarrasser à plaisir dans des difficultés et des contradictions qu'on évite en le considérant comme conjonction, toutes les fois qu'il paroît être le terme d'un rapport.

Nous savons bien que ces grammairiens, pour établir cette différence, disent que, dans les premières phrases, *que* a rapport à un antécédent, au lieu qu'il n'en a aucun dans les secondes; mais c'est en quoi il nous semble qu'ils se trompent, puisque ce *que*, suivant immédiatement un substantif, ou le substitut d'un substantif, doit s'y rapporter. Et c'est ainsi qu'ont pensé, quoiqu'à tort, Despréaux et Bouhours; le premier en disant,

C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler;

et le second, *c'est à vous* à qui *il appartient de régler ces sortes d'affaires*. Dans ces phrases, *à qui* est mis pour *que*, le seul que l'usage autorise.

Ainsi dans toutes ces phrases, *c'est à vous que je parle*, — *c'est de vous que je parle*, — *c'est en Dieu que nous devons mettre notre confiance*, en un mot, dans toutes les phrases où il s'offre sous la forme d'un régime indirect, il est mieux et plus simple de l'y considérer comme pure conjonction, et de regarder ce tour comme une sorte de gallicisme.

§. III.

Des autres Pronoms relatifs.

Le relatif *lequel* se dit des personnes et des choses : il prend les deux genres et les deux nombres.

Ire. Règle. On ne doit employer le relatif *lequel* en sujet ou en régime, que pour éviter une amphibologie.

Aussitôt que je fus débarrassé des affaires de la cour, je fus trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de Mme. de Miramion, lequel *me parut dans les mêmes sentimens.*

C'est ainsi que s'exprime le comte de *Bussy-Rabutin* ; et c'est avec raison, puisque, s'il eût mis *qui* au lieu de *lequel*, il y auroit eu amphibologie. Le *qui* auroit pu se rapporter à Mme. de Miramion, ou à l'homme qui avoit parlé de son mariage. Dans l'usage actuel on évite, autant qu'il est possible, toutes les sortes de constructions où *lequel* entreroit en sujet ou en régime direct. On ne s'en sert plus également pour éviter deux *qui* de suite. On ne diroit plus à présent avec Racine : *les prêtres étoient de la famille d'Aaron ; et il n'y avoit que ceux qui étoient de cette famille*, lesquels *pussent exercer la sacrificature.* On préféreroit un autre tour.

Nous en parlerons bientôt en régime indirect.

Le relatif *dont* est des deux nombres et des deux genres. Il s'emploie pour *duquel*, *desquels*, *de laquelle*, etc., qui, selon l'usage, ne peuvent suivre immédiatement le substantif auquel ils se rapportent. Ce relatif

se dit des personnes et des choses. Ainsi que le relatif *que*, il n'est jamais précédé d'une préposition.

Règle. Le relatif *dont* doit suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte.

Le mensonge est un vice dont *on ne sauroit avoir trop d'horreur.*

> Mais qui peut refuser son hommage à la rose,
> La rose, *dont* Vénus compose ses bosquets,
> Le Printemps sa guirlande, et l'Amour ses bouquets?
>
> M. l'abbé Delille.

Duquel et *dont* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre, quoiqu'ils signifient la même chose. Tâchons de faire connoître le bon usage.

Lequel, avec la préposition *de*, est suivi ou précédé du nom qu'il lie à la phrase principale. S'il en est suivi, on doit préférer *dont* à *duquel*, pour les choses et pour les personnes. On doit dire, *la Tamise*, dont *le lit*, et non pas *de laquelle*; *le prince* dont *la protection*, et non pas *duquel*.

Remarque. En parlant des personnes, *de qui* vaut encore mieux que *dont*, lorsque le mot sujet de la phrase incidente est un substantif; ainsi il est mieux de dire, *le prince* de qui *la protection*: mais *dont* vaut mieux que *de qui*, si la phrase incidente a un pronom pour sujet, comme, *l'homme* dont *vous parlez*.

S'il en est précédé, on ne peut se servir que de *duquel* pour les choses, comme, *la Tamise*, *dans le lit* de laquelle; et il est beaucoup mieux de s'en servir pour

les personnes, comme, *le prince à la protection* duquel. *De qui* ne seroit pas si bon.

Avec la préposition *à*, on ne peut employer que *auquel*, pour les choses, comme, *les places* auxquelles *il aspire*; mais on doit préférer *à qui*, en parlant des personnes, comme, *les rois* à qui *on doit obéir*. Il s'en faut bien que, dans cette phrase, *auquel* fût aussi bon.

S'il y a amphibologie à craindre, on préfère *duquel* à *dont*, comme, *la bonté du Seigneur*, de laquelle *nous ressentons tous les jours les effets, devroit bien nous engager à pratiquer ses commandemens.*

Remarque. De tous les relatifs, *lequel* est le seul qui prenne l'article, encore cet article lui est-il si intimement uni, qu'il ne s'en sépare jamais, et ne fait plus avec lui qu'un seul et même mot. Il s'incorpore à *quel*, et dans son état naturel et dans son état de contraction.

Le relatif *quoi* est pour *lequel* précédé d'une préposition. Selon l'Académie, il est des deux nombres et des deux genres. Il ne se dit absolument que des choses. Il suit, mais précédé d'une préposition, le nom auquel il se rapporte, et est suivi du sujet de la phrase qu'il lie, comme, *ce sont choses* à quoi *vous ne prenez pas garde*, — *ce sont des conditions sans* quoi *la chose n'eût pas été conclue*, — *voilà le sujet* pour quoi *on l'a arrêté*. Dans le premier exemple, *à quoi* est pour *auxquelles*; dans le second, *sans quoi* est pour *sans lesquelles*; et dans le troisième, *pour quoi* est au lieu de *pour lequel*, qu'on devroit peut-être préférer.

En effet, *quoi* a une signification vague: c'est la raison pour laquelle on doit le préférer, lorsque son antécédent est *ce* ou *rien*, qui n'ont pas une signification plus déterminée. Il faut dire, *c'est* à quoi *on ne songe guère*; — *il n'y a* rien à quoi *je sois plus disposé*; — *c'est* de quoi *je m'occupe sans cesse*. Mais comme il y a toujours un peu de bizarrerie dans les langues, on doit avec *rien* préférer *dont* à *de quoi*, comme, *il n'est rien* dont *Dieu ne soit l'auteur*.

Le relatif *où* est des deux genres et des deux nombres, mais il ne se dit que des choses; il se joint aux prépositions *de* et *par*, et forme avec elles les deux relatifs *d'où* et *par où*. Ces trois relatifs s'emploient pour *auquel*, *dans lequel*, *duquel*, et *par lequel*; comme, *la maison* où *je demeure*, — *Henri IV regardoit la bonne éducation comme une chose* d'où *dépend la félicité des royaumes et des peuples*, — *les lieux* par où *il a passé sont très-intéressans*.

Règle. On ne doit employer *où*, *d'où*, et *par où*, que lorsque les noms auxquels ils se rapportent, ou les verbes auxquels ils sont joints, marquent une sorte de mouvement ou de repos *, du moins par métaphore.

---

* Ainsi *où* n'est pas régulièrement employé dans ces vers de Racine:

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où *peut-être il n'ose plus penser*

Voilà le but où il tend, — l'égoïsme est un vice presque général dans le siècle où nous vivons.

REMARQUE. *Maison* a deux acceptions : quand ce nom signifie *race*, on doit dire, *la maison* dont *il est sorti*; mais quand il est pris au propre, on dira, *la maison* d'où *il est sorti*.

ARTICLE IV.

DES PRONOMS ABSOLUS.

Les pronoms absolus sont, *qui*, *que*, *quoi*, *quel*, et *où*. On les nomme ainsi, quand, dans les phrases, ils n'ont aucun rapport à un nom qui précède. C'est, comme on le voit, l'emploi qu'on en fait qui change leur dénomination. Ils sont principalement d'usage dans les phrases interrogatives, et dans celles qui marquent doute, incertitude, ignorance.

Il est toujours aisé de distinguer *qui* absolu de *qui* relatif. *Qui* est pronom absolu quand il peut se tourner par *quelle personne*, ou par *quel est celui qui*. Dans cette phrase, qui *doute que le jeune homme* qui *cultive la vertu ne goûte un bonheur plus solide que celui* qui *passe sa vie dans la dissipation et le plaisir?* le premier *qui* est le seul qui soit absolu, puisqu'il est le seul qu'on puisse tourner par *quelle personne*; les deux autres sont relatifs. *Qui* absolu, seul, ou précédé d'une préposition, ne se dit jamais que des personnes, comme, qui *parle?* à qui *parlez-vous?* de qui *parlez-vous?*

Les étrangers font souvent la faute de le dire des choses *.

Ce pronom n'offre à l'esprit qu'une idée vague et indéterminée: aussi est-il ordinairement masculin et singulier. On dit, qui *de vous sera assez* hardi *pour m'attaquer?* Il peut néanmoins se rapporter à un féminin et à un pluriel, comme, qui *sont* ces personnes *que nous voyons?*

Qui forme des gallicismes dans bien des phrases, comme, *c'est* à qui *l'aura*, — à qui *mieux mieux*. C'est perdre un temps précieux que de chercher à les expliquer: il suffit de les connoître. Il y a aussi un vrai gallicisme dans cette phrase, *c'étoit* à qui *des deux servoit le plus enfant*.

Quand le pronom *qui* sert à l'interrogation, il se tourne par *qui est-ce qui*, comme, qui *vous l'a dit?* c'est-à-dire, qui est-ce qui *vous l'a dit?* Cette seconde manière est un pléonasme et un gallicisme. *Qui* interrogatif se dit des choses, dans les phrases proverbiales, comme, qui *fait l'oiseau sinon le plumage?* Mais on ne peut pas

---

* En parlant des choses, on se sert du pronom *quel, quels, quelle, quelles*.

. . . . *Quel est tous les jours votre emploi?*

RACINE.

En vers, on est libre de dire *quel* pour *qui*, mais on ne l'est pas de dire *qui* pour *quel*.

. . . . Et vous, *quel est donc votre père?*

RACINE.

dire : qui *sont les états du nord ?* — qui *sont les anciens empires ?*

Que et *quoi* ne se disent absolument que des choses. Ils signifient *quelle chose ;* comme, que *pouvoit la valeur dans ce combat funeste ?* à quoi *vous occupez-vous ?*

Que se met quelquefois pour *à quoi*, *de quoi ;* comme, que sert *la science sans la vertu ?* c'est-à-dire, à quoi *sert la science sans la vertu ?* Que *sert à l'avare d'avoir des trésors ?* c'est-à-dire, de quoi *sert à l'avare d'avoir des trésors ? Que*, dans les phrases interrogatives, se tourne par *qu'est-ce que*, comme, que *dites-vous ?* ce qui signifie, qu'est-ce que *vous dites ?*

RÈGLE. *Que* et *quoi* régissent la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit.

Que *dit-on* de nouveau ? Quoi de plus instructif *et* de plus amusant *que de lire les auteurs célèbres dans leur propre langue ?* que de *beautés, qu'on ne peut faire passer dans une traduction, n'y découvre-t-on pas !*

REMARQUE. *Quoi* tient quelquefois lieu de toute une phrase : dans ce cas il est d'un usage indispensable ; il évite une répétition toujours traînante. En voici un exemple pris dans Fénélon : *C'est un sage législateur qui, ayant donné à sa nation des lois propres à les rendre bons et heureux, leur fit jurer qu'ils ne violeroient aucune de ces lois pendant son absence ; après* quoi, *il partit, s'exila lui-même de sa patrie, et mourut pauvre dans une terre étrangère.*

Quel suppose toujours un substantif qu'il précède, et

dont il prend le genre et le nombre. Il se dit des personnes et des choses, et marque principalement l'admiration, comme, *quel homme peut se promettre un bonheur constant?* Quelle *modestie*, quelle *douceur*, *mais sur tout* quelle *grace naive et piquante!*

Où, *d'où*, et *par où*, sont pronoms absolus quand ils sont au commencement d'une phrase, et qu'on peut les tourner par un nom de chose uni au pronom *quel*, ou quand ils sont pour *quoi*: comme, *où allez vous?* c'est-à dire, *en quel lieu allez vous?* d'où (de quel lieu) *venez vous?* par où (par quel lieu) *passerez vous?* *où aspirez vous?* c'est à dire, *à quoi aspirez vous?* par où *en viendrez vous à bout?* ce qui signifie, *par quoi, par quels moyens en viendrez vous à bout?*

ARTICLE V.

Des Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont des mots dont la fonction n'est pas de nommer l'objet dont on parle, et de le spécifier par des qualités, mais seulement de l'indiquer en montrant le lieu où il est. Bien des grammairiens ne mettent pas ces mots au nombre des pronoms, parce qu'ils ne sont pas destinés à remplacer des noms: ils ne les considèrent que comme des adjectifs, par le moyen desquels les objets sont mis en quelque sorte sous les yeux. Quand on dit, par exemple, *ce ciel est l'ouvrage de Dieu*, on montre seulement qu'on parle du ciel. Mais ces grammairiens n'ont pas fait attention qu'il

y en a qui ne sont pas adjectifs, et qui remplacent souvent des noms, comme, ce qui *plaît le plus est souvent nuisible*, — *qu'est-ce que* ceci? — *je n'entends rien* à cela. Dans ces phrases, *ce qui*, *ceci*, *cela*, sont mis pour des noms.

Les pronoms démonstratifs sont *ce*, *ci*, *là*, *celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*. En effet, ce sont les seuls qui aient la propriété de désigner les objets en les montrant. Mais quelques grammairiens y en ajoutent un huitième, savoir, *celui*. A leur exemple, nous le placerons ici, quoiqu'il appartienne à la classe des pronoms indéfinis. Nous pensons qu'il vaut mieux traiter, dans un seul et même article, du pronom *ce*, et de tous ses dérivés.

Ce se joint à un nom, ou à un verbe, ou à un pronom relatif, comme, ce sentiment *vous fait honneur*, — *récompenser le mérite*, c'est *l'encourager*, — ce à quoi *on pense le moins*, *c'est qu'on est mortel*.

Ce, joint à un nom, est un pur adjectif, et doit, en cette qualité, prendre le genre et le nombre. On met *ce* avant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, comme, ce bonheur *n'étoit pas réservé* à ce héros. On met *cet* avant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette, comme, cet enfant *est charmant*, — cet herboriste *connoît bien les simples*. On met *cette* avant les noms féminins singuliers, quelle que soit leur lettre initiale, comme, cette *fierté*, — cette *ame*, — cette *histoire*, — cette *haine*. *Ces*, enfin, se met avant tous les noms pluriels de quelque genre qu'ils soient,

comme, ces *ruses*, — ces *caprices*, — ces *injustices*, — ces *histoires*; — ces *héros*.

Ce, joint à un nom, se dit, comme on le voit par les exemples, des personnes et des choses.

Ce, joint au verbe *être*, est toujours masculin singulier, et veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle; on dit, *c'est moi*, *c'est toi*, *c'est lui*, *c'est nous*, *c'est vous*; mais on doit dire, *ce sont eux*, *ce sont elles*, *ce furent vos ancêtres*, *qui*, etc. L'exemple de Bossuet et de quelques autres écrivains ne prouve rien. Cet usage, purement françois, dit Vaugelas, a une merveilleuse grace, quoiqu'il paroisse choquer les principes de la grammaire.

Remarque. *Ce* joint au verbe *être* est un tour heureux qui donne beaucoup de force, de variété et de grace à l'expression: *ce furent les Phéniciens qui*, *les premiers*, etc., dit plus que *les Phéniciens furent les premiers qui*, etc. La première phrase montre les Phéniciens, la seconde ne fait que les nommer. Il forme aussi divers gallicismes propres à réveiller l'attention par le piquant qu'ils répandent sur le discours, comme, c'est *encourager le mérite* que *de le récompenser*, — c'est *ne pas connoître l'esprit de la science* que *de la mépriser*, — c'est *une passion terrible* que *la haine*.

Ce, joint à un pronom relatif, ne se dit que des choses. Il est toujours masculin singulier, parce qu'il ne marque qu'un objet vague qui ne peut être assez spécifié pour qu'on en connoisse le genre et le nombre, comme, ce qui *flatte est plus dangereux que* ce qui *offense*. Il

doit être immédiatement suivi de son relatif, et dans ce cas il ne peut se tourner que par *la chose*, comme, *ce que* (la chose que) *vous craignez le plus n'est pas* ce que (la chose que) *vous avez le plus à craindre*. *Où* et *lequel* sont les seuls relatifs qui ne peuvent pas se joindre à *ce*. La raison en est que *ce*, n'ayant qu'une signification très-générale, a besoin d'être restreint, ce que ces deux relatifs ne sauroient faire, attendu qu'ils n'ont pas la propriété de particulariser.

Ce est souvent employé pour la personne ou la chose dont on a déjà parlé; et, dans ce cas, il tient lieu de *il* ou *elle*. On emploie *ce*, lorsqu'il y a après le verbe *être* un substantif précédé de l'article ou d'un adjectif prépositif qui en fait la fonction, comme, *lisez Homère et Virgile*, ce sont les deux plus grands poètes *de l'antiquité*; — *la douceur, l'affabilité et une certaine urbanité distinguent l'homme qui est dans le grand monde*; ce sont là les marques *auxquelles on le reconnoît*, — *avez-vous lu Platon?* c'est un des plus beaux génies *de l'antiquité*. Quelques personnes pensent que ce ne seroit pas une faute d'employer *il* ou *elle* dans ces phrases; mais certainement cette manière seroit moins élégante, moins conforme à l'usage, et moins dans le génie de notre langue. Mais si le verbe *être* est suivi d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement, on doit faire usage du pronom personnel *il* ou *elle*, comme, *lisez Démosthène et Cicéron*; ils *sont* très-éloquens: — *j'ai vu l'hôpital de Greenwich*; il est magnifique et digne *en tout d'une grande nation*: —

compteriez-vous sur l'alèrè ? ignorez-vous qu'il est homme à ne jamais revenir de ses premières idées ?

REMARQUE. *Ce*, joint aux pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont* et *quoi*, a dans certains cas une construction qui lui est particulière, et que Vaugelas a remarquée le premier. *Ce* et le relatif qui le suit forment, avec le verbe qu'ils précèdent, le sujet d'une autre phrase dont le verbe est toujours *être* : or, *être* peut être suivi d'un autre verbe, ou d'un adjectif, ou d'un nom. Quand le verbe *être* est suivi d'un verbe, on répète le démonstratif *ce*, comme, *ce que j'aime le plus*, c'est *d'être seul*, — *ce qui me tourmente*, c'est *qu'on m'interrompt à chaque instant*. Quand il est suivi d'un adjectif, *ce* ne se répète pas, comme, *ce que vous blâmez*, est *véritablement blâmable*, — *ce que vous avez fait* est *généralement approuvé*. Mais, quand il est suivi d'un substantif, on répète, ou l'on ne répète pas le démonstratif, à volonté, excepté dans le cas d'un pluriel ou d'un pronom personnel, car alors on doit le répéter. Ainsi on peut dire, *ce que je dis* est ou c'est *la vérité* ; mais on doit dire, *ce qui m'indigne*, *ce sont les injustices qu'on ne cesse de faire*, — *ce qui m'arrache au sentiment qui m'accable*, c'est *eux*.

De *ce* et *lui* on a fait *celui*, qui, comme nous l'avons déjà observé, n'est point démonstratif par lui-même. On disoit autrefois *cil*, de *ce* et *il*, comme nous disons encore aujourd'hui *ceux*, de *ce* et *eux*. *Celui* fait *celle* au féminin singulier, *ceux* au masculin pluriel, et *celles* au féminin pluriel. Il a deux usages dans notre langue.

Dans le premier, il est suivi d'un nom précédé de la préposition *de*, et alors il se dit des personnes et des choses, comme, celui de vous *qui sera le plus diligent sera récompensé*; — *voilà une figure singulière*; celles de Callot *n'ont pas un air plus ridicule*.

Règle. Le pronom *celui* ne peut ni être séparé par un trop grand nombre de mots du substantif dont il tient la place, ni se rapporter à un substantif pris dans un sens indéfini.

On ne doit pas dire : *la courage, cette qualité spéciale des armées françaises, devenoit toujours inutile et souvent funeste, parce que la discrétion n'étoit pas celle de nos conseils*. Ce n'est pas parce que *celle* peut se rapporter à plusieurs substantifs, car il est évident qu'il est mis pour le substantif *qualité*, mais parce que l'esprit ne saisit pas tout-à-coup ce rapport; ce qui l'oblige à un travail qu'il n'aime pas, et qu'on doit lui éviter. Il eût été mieux de dire : *parce que la discrétion n'étoit pas la qualité de nos conseils*, ou, *ne dirigeoit pas nos conseils*.

On ne peut pas dire également, *il faut que vous ayez soin de travailler avec la grace, et que vous remettiez à Dieu* celui *de vous visiter*. Il falloit restreindre le sens général de *soin* et dire : *il faut que vous ayez* un grand soin *de*, etc.; parce que, comme nous l'avons déjà dit, un pronom ne peut se rapporter à un nom sans article ou quelque équivalent de l'article.

Dans le second usage, il est suivi de *qui* ou *que* relatif. Il se dit alors plus ordinairement des personnes, comme,

celui qui *ne pense qu'à lui-même dispense les autres d'y penser jamais*. Dans ce cas on supprime quelquefois *celui*, comme, qui *veut trop se faire craindre se fait rarement aimer*. Ce tour a de la force et de l'élégance.

REMARQUE. — *Celui*, n'ayant que ces deux usages dans notre langue, ne peut être modifié ni par un adjectif ni par un participe. C'est avec fondement qu'on a blâmé ces deux phrases : *quoique les troubles d'Angleterre encourageassent la France à entrer dans quelques expéditions contre son ancienne ennemie*, ceux plus considérables *encore qui l'agitoient*, etc., — *je ne puis mieux finir cette lettre, qu'en vous faisant part de celle écrite par M. de Buffon à cette dame respectable*. Il falloit ou répéter les noms auxquels *ceux* et *celle* se rapportent, ou faire modifier ces pronoms par le relatif *qui*, comme, *ceux qui l'agitoient elle-même, plus*, etc., — *celle qui a été écrite par*, etc.

Ci et *là* sont de vrais démonstratifs. Autrefois ce s'employoit seul. On en trouve beaucoup d'exemples dans nos anciens auteurs. Il étoit encore en usage du temps de madame de Sévigné : *nous verrons entre ci et Pâques*, dit-elle dans sa lettre du 16 mars 1672. Mais, de nos jours, il se met toujours à la suite d'un nom, *cet homme-ci*. Pour *là*, il s'emploie seul, ou à la suite d'un nom ; *cet homme-là, il est là*. Employé seul, il signifie *dans ce lieu-là*. C'est une ellipse. *Ci* marque l'objet le plus proche ; *là* marque l'objet le plus éloigné.

Ci et *là*, joints à *celui*, forment les deux démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*, qui prennent les deux nom-

bres et les deux genres. Le premier se dit de l'objet le plus proche, et le second de l'objet le plus éloigné, comme, celui-ci *plaît*, celui-là *captive*; — le corps *périt*, l'ame *est immortelle*; *cependant tous les soins sont pour* celui-là (le corps), *tandis qu'on néglige* celle-ci (l'ame). Ce sont de véritables pronoms, qui peuvent remplacer les noms dans tous les cas. On voit que ces deux démonstratifs se disent également des personnes et des choses.

Ci et *là* joints à *ce*, forment enfin les deux autres démonstratifs *ceci*, *cela*, qui ne se disent que des choses. Ils s'emploient seuls; mais quand ils sont en opposition, *ceci* désigne l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet qui en est le plus loin; comme, ceci *n'est que risible*, *mais* cela *me paroît atroce*.

REMARQUE. Dans le style familier, *cela* peut se dire des personnes. En parlant d'un enfant, ou des gens de la campagne qui s'amusent, l'usage permet de dire, *cela est heureux*.

ARTICLE VI.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les pronoms indéfinis sont des mots dont le propre est de désigner d'une manière indéterminée, et de n'avoir rapport qu'à un objet vague qui n'offre à l'esprit aucune idée fixe et précise. Tous ceux qu'on range dans cette classe ne sont pas de véritables pronoms; mais on en traite ici, parce qu'ils présentent des détails qu'il est

essentiel de bien connoître. On en distingue de quatre sortes, savoir, 1°. ceux qui ne se joignent jamais à des noms; 2°. ceux qui sont toujours joints à des noms; 3°. ceux qu'on emploie tantôt joints à des noms, et tantôt sans être joints à des noms; 4°. enfin, ceux qui sont suivis de *que*.

§. Ier.

Des Pronoms indéfinis qui ne se joignent jamais à des noms.

Ces pronoms sont *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *chacun*, *l'un*, *l'autre*, *autrui*, *personne*, *rien*. Ces mots sont de vrais pronoms, puisqu'ils ne se joignent jamais aux noms auxquels ils se rapportent, et qu'au contraire ils les remplacent.

On, toujours sujet, marque une espèce de troisième personne vague et indéterminée. Il est très-vraisemblable qu'il s'est formé par abréviation ou par corruption du mot *homme*. En effet, dire, *on joue*, *on étudie*, c'est comme si l'on disoit, *homme joue*, *homme étudie*.

Ce pronom, d'un usage très-étendu dans la langue françoise, ne se dit absolument que des personnes, et régit toujours le verbe au singulier, comme, *on parle*, *on jouoit*, *on en vint aux mains*.

Les grammairiens ne s'accordent pas sur la nature de ce pronom. Les uns veulent qu'il soit toujours masculin et singulier, et que par conséquent tout ce qui s'y rapporte soit de ce genre et de ce nombre. Ce sen-

timent est le plus conforme aux vrais principes de la langue, et est appuyé sur des raisonnemens auxquels il est difficile de répondre. Les autres pensent que ce pronom peut être suivi d'un féminin et d'un pluriel. Ils ont pour eux l'Académie qui s'exprime ainsi dans la dernière édition de son dictionnaire : « Quoique ce pronom soit ordinairement suivi d'un masculin, comme » dans cette phrase, *on n'est pas toujours maître de* » *ses passions*, il y a des circonstances qui marquent » si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors *on* » est suivi d'un féminin. Exemple : *on n'est pas tou-* » *jours jeune et jolie. Quand on est jolie*, on *ne* » *l'ignore pas*. Il se joint aussi avec le pluriel *des* et un » nom. On *n'est pas des esclaves, pour essuyer de* » *si mauvais traitemens*. » Mais si ce passage prouve que cet emploi est reçu, il ne prouve nullement qu'il porte sur aucune raison solide. On y voit un abus consacré par l'usage, et rien de plus. En effet son origine annonce le masculin, auquel l'assujettit encore sa signification vague et indéterminée : car rien d'indéterminé n'a ni ne peut avoir de genre.

On doit mettre *l'* avant *on* qui suit *et*, *où*, *si* : comme, si l'on *savoit borner ses désirs*, *on s'épargneroit bien des maux*, et l'on *se procureroit beaucoup d'avantages* ; — *le lieu* où l'on *va*. On doit néanmoins excepter le cas où le pronom *on* seroit suivi de *le*, *la*, *les*, comme, *et on la lira*, au lieu de *et l'on la lira*, pour éviter à l'oreille un son désagréable.

On observe la même chose après *que*, suivi d'un verbe

qui commence par un *c* qui a le son du *q*, comme, *on apprend beaucoup plus facilement les choses* que l'on comprend *que celles que l'on ne comprend pas : la paresse est un défaut* que l'on corrige *rarement*. L'oreille le veut ainsi pour éviter la répétition d'un son qui la blesse. Mais après *que*, suivi d'un verbe qui commence par toute autre lettre, on se sert de *on* ou de *l'on*, selon que l'oreille le juge à propos.

Règle. On doit répéter *on* avant tous les verbes auxquels il sert de sujet.

On *le loue*, on *le blâme*, on *le menace*, on *le caresse* ; *mais*, *quoiqu'on fasse*, on *ne peut en venir à bout*.

Sans cette répétition, il semble que l'oreille ne seroit pas satisfaite : aussi le goût en fait-il une loi.

Remarque. Quand on répète le pronom *on*, on doit le faire rapporter à un seul et même sujet. Cette phrase, *on croit être aimé, et l'on ne vous aime pas*, n'est pas exacte. *On* y a deux rapports. Il faut dire, *on croit être aimé, et on ne l'est pas*.

Quelqu'un a deux significations différentes, selon qu'il est sans rapport à un nom, ou qu'il est avec rapport à un nom. Dans le premier cas, il signifie *une personne*, et ne se dit jamais des choses. Il ne prend le féminin et le pluriel que quand il est sujet, comme, *quelqu'une qui vous a vu me l'a dit*, — *quelques-unes assurent*. Hors ces cas, il est toujours masculin singulier, comme, quelqu'un *croit-il aux revenans?* — *je tiens de* quelqu'un, — *j'ai ouï dire à* quelqu'un. Ce seroit une faute

de dire, *je connois* quelqu'une, — *j'aime* quelques unes, *j'ai parlé* à quelques uns. Quelle qu'en soit la raison, l'usage le veut ainsi.

On disoit autrefois *un quelqu'un*, *un quelque chose*; mais on a proscrit cette manière familière de s'exprimer.

Dans le second cas, *quelqu'un* se dit des personnes et des choses, et prend le genre et le nombre. Il est ordinairement suivi d'un nom ou d'un pronom précédé de la préposition *de*, comme, *je connois* quelqu'une de *vos amies*, etc., — quelqu'une de vous *voudroit-elle*, etc. *Avez-vous encore* quelques unes de *ces brochures qui ont paru*, etc. Nous disons *ordinairement*, parce qu'il peut s'employer seul, comme, *nous attendons des hommes*, *il en viendra* quelqu'un. *Plusieurs femmes m'ont promis de venir*, *il en viendra* quelqu'une.

Quiconque signifie *quelque personne que ce soit qui*. Il est sans pluriel et masculin. Il ne se dit jamais que des personnes. Il a cela de particulier, qu'il renferme le relatif *qui* et son antécédent, en sorte qu'il peut en même temps servir de sujet à deux verbes, ou être régime d'un verbe et sujet d'un autre; comme, quiconque connoît *les hommes* apprend *à s'en défier*, — *ce discours s'adresse* à quiconque *est coupable*.

Il y a des grammairiens qui prétendent que ce pronom doit être suivi d'un adjectif au féminin, quand il a un rapport bien marqué à des femmes, et c'est le sentiment de l'Académie, qui observe qu'il est quelquefois féminin, et que l'on peut dire, en parlant à des

femmes ; *quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* Mais, pour éviter de donner un genre à un mot d'une signification aussi vague ; ne vaudroit-il pas mieux dire, *celle de vous qui sera assez hardie* ; etc.

Chacun signifie tous les individus d'une espèce pris les uns après les autres : il se dit des personnes et des choses, et se met pour *chaque personne*, *chaque chose*, comme, *allez-vous-en* chacun *chez vous*, — *remettez ces médailles* chacune *en sa place.* Il n'a point de pluriel, mais il prend le genre, comme on peut le voir par le dernier exemple. Il sert au même usage que *quelqu'un*, et, comme ce pronom, il ne se dit que des personnes, quand il est sans rapport. Quand il est suivi d'un nom ou d'un pronom, il veut la préposition *de* à sa suite, comme, *éprouvez séparément* chacun de vos *amis, et voyez combien il en est de sincères : peut-être trouverez-vous un ennemi dans* chacun d'eux.

On ne dit plus *un chacun.*

Il se présente ici une difficulté d'autant plus embarrassante, que sa solution dépend d'une métaphysique très-subtile. *Chacun*, quoique toujours singulier, est tantôt suivi de *son*, *sa*, *ses*, et tantôt de *leur*, *leurs.* Voici les règles que l'on donne.

1re. Règle. On doit toujours employer, *son*, *sa*, *ses*, dans les phrases où il n'y a point de pluriel dont *chacun* soit le distributif.

Il donna à chacun sa part, — *que chacun songe à*

ses *affaires*, — *nous récompenserons chacun selon* son *mérite*.

IIe. Règle. Dans les phrases où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient, on doit employer *son*, *sa*, *ses*, quand le rapport de possession répond plus directement au distributif singulier.

Remettez ces médailles chacune *en sa place*. — *Les hommes devroient s'aimer mutuellement* chacun *pour son propre intérêt*, *Ils ont tous apporté des offrandes au temple*, chacun *selon ses moyens et sa dévotion*.

Mais dans celles où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient, on doit employer *leur*, *leurs*, quand le rapport de possession répond plus directement au pluriel.

Les hommes devroient avoir, chacun *pour* leur *propre intérêt*, *de l'amour les uns pour les autres*. — *Alexandre voulut que* les bêtes mêmes et les murailles des villes *témoignassent*, chacune *en* leur *manière*, leur *douleur de la mort d'Ephestion*.

Remarque. Le rapport de possession répond plus directement au distributif singulier, lorsque *chacun* est placé après le régime : alors le sens collectif exprimé par le pluriel est fini, et c'est au distributif *chacun* à remplir la fonction qui lui est propre, en considérant l'espèce entière séparée en individus. C'est le cas des exemples de la première colonne. Mais le rapport de possession répond plus directement au pluriel, lorsque *chacun* est placé avant le régime ; car alors le sens collectif n'est pas fini quand le distributif *chacun* se montre dans la phrase, et par conséquent il doit y régner jusqu'à la fin. C'est le cas des exemples de la seconde colonne. Tel paroît être le sentiment de l'Académie.

Mais, dans les phrases, disent quelques grammai-

riens, où les verbes sont sans régime, on doit employer *son*, *sa*, *ses*, ou *leur*, *leurs*, selon que l'esprit veut que le rapport de possession réponde au distributif ou au pluriel; comme, *tous* les juges *ont opiné* chacun *selon* leurs *ou* ses *lumières*. On peut avoir deux intentions. Si l'on veut exprimer qu'à la vérité chacun des juges a opiné selon ses lumières, mais que tous ont opiné de la sorte, de manière que cette circonstance soit la principale vue de l'esprit, et celle sur laquelle on veut fixer l'attention, on doit dire, *tous* les juges *ont opiné chacun selon* leurs *lumières*. Dans ce cas, *tous* et *chacun*, n'occupent que le second rang dans les vues de l'esprit. Si l'on veut exprimer, non pas précisément que tous les juges ont opiné, mais que chacun d'eux a opiné selon ses propres lumières, en sorte que cet objet soit la vue principale de l'esprit, on doit dire, *tous les juges ont opiné* chacun *selon* ses *lumières*. Dans la première phrase, le rapport de possession répond au pluriel, mais, dans la seconde, il répond au distributif. Mais cette distinction est si subtile, que nous croyons qu'il est plus sûr dans ce cas, de se servir du singulier. D'ailleurs, le sens collectif ne finit-il pas avec le verbe?

On met toujours au pluriel, le pronom qui doit se trouver après *chacun*, comme, *la reine dit elle-même aux députés qu'il étoit temps qu'ils s'en retournassent* chacun chez eux.

Tel a été jusqu'à présent le sentiment général: mais l'auteur d'un nouveau traité de *syntaxe françoise*, publié, depuis peu, à Paris, trouve de la contradiction

dans plusieurs de ces règles, où le sens collectif et le distributif se heurtent et se confondent : en conséquence il rejette cette construction, et veut qu'on l'évite en toute occasion, en donnant un autre tour à la phrase : ainsi, au lieu de dire,

Ces deux voitures ont perdu chacune *leurs timons ;*
Ces femmes sont très-attachées chacune *à leurs maris ;*
Prenons chacun *notre chapeau ;*
Allons nous-en chacun *chez nous ;*
Ils s'en allèrent chacun *chez eux ;*

il veut qu'on dise,

Chacune *de ces voitures a perdu son timon ;*
Chacune *de ces femmes est très-attachée à son mari ;*
Que chacun *de nous prenne son chapeau ;*
Que chacun *de nous aille chez soi ;*
Chacun *s'en alla chez soi.*

Nous convenons avec l'auteur du traité que les deux sens se heurtent dans ces sortes de phrases ; mais, s'il ne résulte aucun inconvénient de ce choc, pourquoi priveroit-on la langue françoise d'une manière de plus de rendre ses idées ? N'est-elle pas assez gênée dans ses tours, sans ajouter encore de nouvelles entraves ? Or, quel inconvénient y a-t-il dans cette construction ? Quelqu'un se méprend-il, ou peut-il même se méprendre, sur le sens qu'elle présente à l'esprit ? L'idée en est-elle moins précise ? Conservons donc cette construction,

quoique les deux sens s'y heurtent, et laissons à l'esprit le soin de les démêler.

Autrui signifie en général *les autres*, et ne se dit que des personnes. Il est rare qu'on ne l'applique qu'à un seul. Il n'a ni genre ni nombre, ne se joint jamais à un adjectif, et ne paroît dans les phrases que précédé d'une préposition : comme, *n'envions pas le bien* d'autrui : — *ne faites pas* à autrui *ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.*

Les grammairiens proposent une difficulté sur ce pronom, savoir, si l'on peut toujours faire rapporter à *autrui* les pronoms possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*.

Ire. Règle. On doit faire rapporter à *autrui* les pronoms possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, quand les substantifs auxquels ces pronoms sont joints sont précédés d'une préposition.

Vous pouvez épouser les intérêts d'autrui, *sans être le panégyriste* de toutes leurs actions.

IIe. Règle. On doit se servir du relatif *en* et de l'article, au lieu des possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, quand les substantifs auxquels les pronoms seroient joints sont sans préposition.

Épousez les intérêts d'autrui, *mais gardez-vous bien d'en épouser* les *querelles*. *Leurs querelles* seroient une faute.

L'un l'autre prend les deux nombres et les deux genres. Il fait, au féminin singulier, *l'une l'autre*, et au pluriel, *les unes les autres*, *les unes les autres*. Il se

dit des personnes et des choses, et prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent.

Ces deux mots s'emploient conjointement, ou séparément : employés conjointement, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. *L'un* ne figure dans les phrases que comme en quelque sorte régissant ; *l'autre* ne s'y montre qu'en qualité de régi : aussi n'y a-t-il que ce dernier qui prenne des prépositions, comme, *on doit se secourir* l'un l'autre, *les peuples souffrent toujours de la guerre que les états se font* les uns aux autres.

Remarque. *L'un et l'autre* a une signification différente de *l'un l'autre*. On ne doit pas les confondre. Quand on dit, *ils se détruisent* l'un et l'autre, cela signifie que l'un se détruit, et que l'autre se détruit aussi. Mais, *le feu et l'eau se détruisent* l'un l'autre, veut dire que l'un de ces élémens détruit l'autre.

Ces deux mots employés séparément marquent division. Alors ils ne forment plus un seul pronom ; ils en forment deux, qui figurent dans les phrases aux mêmes titres que les substantifs. *L'un* peut avoir une préposition comme *l'autre*. Le premier se met pour la personne ou la chose dont on a d'abord parlé, et le second pour la personne ou la chose dont on a parlé en dernier lieu : comme, *les passions s'entendent les unes avec les autres ; si l'on se laisse aller* aux unes, *on attire* les autres.

Personne est substantif ou pronom ; mais, à quelque classe qu'il appartienne, il ne se dit jamais des choses. *Personne* substantif est, comme nous l'avons déjà dit,

toujours féminin, au lieu que *personne* pronom est toujours masculin singulier.

Personne signifie *nul*, *qui que ce soit*, ou *quelqu'un*.

Quand il signifie *nul* ou *qui que ce soit*, « il est toujours masculin, dit l'Académie, et toujours précédé » ou suivi de la négative, et ne se dit qu'au singulier. » Il faut excepter les phrases qui interrogent, et où l'on » supprime la négation. » *Il n'y a* personne *si peu instruit des affaires qui ne sache*, etc. Personne *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Cette place lui convient mieux qu'à* personne. Dans le sens de *qui que ce soit*, il ne s'emploie que dans les phrases qui marquent exclusion. *Y a-t-il quelqu'un ici ?* Personne. Mais *personne* n'est-il pas ici par ellipse, pour *il n'y a personne ?* Ainsi, dans ce sens, nous pensons qu'il n'est jamais sans une négation exprimée ou sous entendue.

Quand il signifie *quelqu'un*, il ne s'emploie d'ordinaire qu'en sujet et dans des phrases interrogatives ou de doute. Alors il est toujours sans négation, comme, *je doute que* personne *ait mieux peint la nature dans son aimable simplicité que l'ingénieux et sensible Gessner ; — personne a-t-il jamais conté plus naivement que la Fontaine ? — si jamais* personne *est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira.*

Remarque. * Tous les grammairiens conviennent que le pronom *personne* veut les adjectifs au masculin, comme, personne *n'est aussi* sévère, *aussi* ve-

tueux *en public*, *que certaines femmes qui sont le moins retenues en particulier*; — *je ne connois* personne aussi heureux *qu'elle*. Néanmoins quelques uns d'entre eux prétendent qu'on doit mettre au féminin l'adjectif qui se rapporte au pronom *personne*, quand il est évident qu'il s'agit d'une femme. Voici l'exemple qu'ils en apportent : Mesdames, *il n'y a* personne de vous *assez* hardie *pour*, etc. Ils se fondent sur ce que, dans cette phrase, le pronom *personne* cesse d'être pris dans un sens indéterminé, mais qu'il est spécifié de manière à ne pouvoir désigner que des femmes. Nous convenons que dans ce cas on ne peut pas mettre l'adjectif au masculin; mais nous n'en conclurons pas qu'on doive le mettre au féminin, puisque le pronom *personne* est toujours masculin. Nous en conclurons seulement qu'on doit éviter cette difficulté en employant l'expression propre, et dire : Mesdames, *y a-t-il* aucune de vous *assez hardie pour*, etc. Tel est même le sentiment de Vaugelas : « En » ces sortes d'expressions, dit-il, notre langue ne se sert » pas du mot *personne*; mais on doit dire ce qu'on veut » d'une autre façon.... car quand on sort du général, » qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire » que *personne* se rapporte à un sexe ou à une seule » personne, alors ce n'est pas le lieu d'employer ce » mot. » Tenons fortement aux principes : on ne les oublie que trop dans la pratique.

Rien est aussi nom ou pronom. *Rien*, nom, signifie *chose de peu de valeur*. *Rien*, pronom, est toujours

masculin singulier, ne se dit que des choses, et a deux acceptions différentes, selon qu'il s'emploie avec négation ou sans négation.

Quand il est avec négation, il signifie *nulle chose*; comme, *il vaut mieux* ne rien *faire*, *que de faire des* riens; *il* ne *s'applique* à rien *de solide*.

Remarque. *Rien* signifie aussi *nulle chose*, quand, sans négation, il est joint au verbe *compter*; comme, *quand on tient de pareils discours, on donne à penser que l'on* compte pour rien *la vertu, l'honneur, et la probité*.

Rien, sans négation, signifie *quelque chose*, et n'est guère d'usage que dans des phrases interrogatives ou de doute, comme, *je doute que* rien *soit plus capable de faire impression sur les peuples, que la vue des malheurs qu'a éprouvés la France*: — rien *flatte-t-il si délicieusement l'esprit et l'oreille, qu'un discours sagement pensé et noblement exprimé?*

Rien, en régime direct, se place dans les temps simples après le verbe; et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme, *il ne dit* rien, *il n'a* rien *dit*. Mais, quand il est régime d'un infinitif, il se place avant cet infinitif, comme, *je ne puis vous* rien *donner*. En régime indirect, il se place toujours après le verbe, comme, *il ne pense* à rien, *il ne s'occupe de* rien.

Rien régit la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit, comme, *est-il* rien de *plus délicieux?*

§. II.

Des Pronoms indéfinis qui sont toujours joints à des noms.

Ces pronoms sont *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*.

C'est avec bien de l'impropriété que l'on range ces quatre mots dans la classe des pronoms. Ce sont de véritables adjectifs, à la vérité vagues, mais qui ne tiennent jamais la place d'un nom : tant il est vrai de dire que la logique a eu peu de part à la formation des langues. Si, lorsqu'on a voulu les tirer de leur barbarie originelle pour les assujettir à des règles, on eût examiné avec soin la nature des mots, elles offriroient moins d'incohérence et de bizarreries. Mais on a fait des observations sans raisonner ; on les a multipliées sans discernement ; et on les a rassemblées sans jugement et sans goût : de là cette foule d'erreurs qui se sont introduites et que le temps a fini par consacrer. Il n'y a point de partie dans la grammaire qui ne prouve la vérité de cette réflexion. Quoi qu'il en soit de leur nature, disons un mot sur leur emploi.

Quelque ne marque rien de déterminé ; il signifie *un* ou *plusieurs entre un plus grand nombre*. Il se dit des personnes et des choses, et est des deux genres et des deux nombres, comme, *quelque nouvelle*, quelque *auteur*, quelques *livres*, quelques *personnes*.

Chaque *, des deux genres, mais sans pluriel, est un adjectif distributif qui désigne une personne ou une chose prise séparément, comme, chaque *homme a ses goûts et* chaque *pays ses usages* : chaque *tête*, chaque *avis*.

Quelconque, adjectif des deux genres, signifie *quel que ce soit*, *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*. Il ne s'emploie qu'avec la négation, et c'est toujours après la négation. Dans ce cas, il ne peut se mettre qu'au singulier. Il se dit principalement des choses. *Il ne lui est demeuré chose* quelconque, *il n'y a raison* quelconque *qui puisse l'y obliger*. Son emploi le plus fréquent est en style de pratique. *Nonobstant opposition ou appellation* quelconque. Il se dit quelquefois des personnes ; *il n'y a homme* quelconque.

Il peut aussi s'employer sans négation en style de science, et alors il prend le pluriel : *une ligne* quelconque *étant donnée*, — *deux points* quelconques *étant donnés*, *trouver*, etc.

Certain signifie assez ordinairement *quelque* ; il se dit des personnes et des choses. Il prend *un* ; comme, *un certain auteur*. On dit aussi, certain *auteur*, et ce tour paroît plus usité.

---

* *Chaque* se place toujours devant un substantif. On doit dire, le prix de six francs chacun ou *chacune* ; et non de six francs *chaque*. Ce *chaque* à la fin d'une phrase n'est pas français.

§. III.

Des Pronoms indéfinis qu'on emploie tantôt joints a des noms, et tantôt sans être joints a des noms.

Ces pronoms sont *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un et l'autre*, *même*, *tel*, *plusieurs*, *tout*. Ces mots sont de vrais pronoms quand ils sont employés seuls; mais ils ne sont plus que des adjectifs quand ils sont joints à des noms.

Nul, *aucun*, *pas un*, soit comme pronoms, soit comme adjectifs, marquent exclusion. Ils ont à-peu-près la même signification, mais ils ne s'emploient pas dans tous les cas l'un pour l'autre. Ces mots sont toujours accompagnés d'une négation, excepté *aucun*, qui n'en prend pas dans les phrases d'interrogation ou de doute, comme nous le verrons bientôt.

Nul, pronom, signifie *personne*. Il nie plus fortement que les autres, est masculin-singulier, et se met toujours en sujet, comme, nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*.

Nul, adjectif, prend le genre féminin, mais jamais le pluriel, comme, nulle *vérité dans ce tableau*, — nulle *de ces dames n'est sortie*. Molière n'a donc pas pu dire, *fi! ne me parlez point de ces gens qui, pour nous, n'ont* nuls *emportemens*.

Remarque. Quelques grammairiens observent que *nul*, adjectif, prend le pluriel quand il signifie *qui n'est*

d'aucune valeur, comme, *ces traités*, *ces contrats sont* nuls. Cette observation est exacte, mais inutile, attendu que *nul* n'a pas, dans ce cas, l'acception sur laquelle porte la règle.

Il y a des grammairiens qui pensent que *nul*, adjectif, se joint très-bien à un nom en régime, comme, *cet homme est si entêté qu'il ne se rend* à nulle *raison*. Ils ont pour eux la pratique de plusieurs écrivains estimés. Mais il y en a d'autres qui veulent que dans ce cas on donne la préférence à *aucun*, et qu'on dise, *cet homme est si entêté qu'il ne se rend* à aucune *raison*. Nous adoptons ce dernier sentiment, mais sans condamner le premier, que l'Académie autorise, puisqu'elle dit, *il n'a* nulle *exactitude*, — *cela n'est de* nul *usage*, etc.

Aucun, pronom, ne se dit plus au singulier dans le sens de *quelqu'un*. S'il se dit encore au pluriel, ce n'est qu'en style de palais, *ce fait est raconté par* aucuns; et en style marotique ou badin, aucuns *ont dit qu'en ce siècle félon*, etc. D'aucuns *croirent que j'en suis amoureux*. Dans ce cas il est sans négation.

Adjectif, il s'emploie ordinairement avec négation: *vous n'avez* aucun *moyen de réussir dans cette affaire*, — aucune *des parties* ne *s'est présentée*, — *je* ne *le veux en* aucune *manière*. Néanmoins on dit dans le sens affirmatif, selon l'Académie, *il a obtenu ce qu'il demandoit, sans* aucuns *frais*, mais ce n'est qu'en style de palais.

Nous disons *ordinairement*, parce qu'il s'emploie sans négation dans les phrases d'interrogation ou de

doute, comme, aucun *homme fut-il jamais plus heureux ? — la plus belle comparaison qu'il y ait peut-être en* aucune *langue, est celle que Pope a tirée des Alpes, dans son Essai sur la critique.*

REMARQUE. — L'abbé d'Olivet a critiqué, dans ce vers de Racine,

Aucune monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,

l'emploi de l'adjectif *aucune* au pluriel, dans le sens négatif. Il assure que cet adjectif ne le prend jamais, et il renvoie au dictionnaire de l'Académie ceux qui douteroient que ce ne soit là l'usage. Il se peut que dans la troisième édition, qui est celle dont il s'agit, tel fût en effet le sentiment de l'Académie ; mais dans celle qui vient de paroître, et qui est la cinquième, l'Académie dit « qu'il s'emploie rarement au pluriel dans le sens né-» gatif, mais qu'on peut dire cependant, *il ne m'a* » *rendu* aucuns *soins*, — *il n'a fait* aucunes *dispo-*» *sitions*, aucuns *préparatifs*. » N'est-ce point là la justification de Racine ? car si l'on peut dire, *aucuns soins*, *aucunes dispositions*, *aucuns préparatifs*, pourquoi ne dira-t-on pas, *aucuns monstres* ? il importe peu que cet emploi soit fréquent ou rare, pourvu qu'il soit autorisé.

Pas un, pronom, ne s'emploie qu'en sujet : *pas un ne le croit*, *pas un ne le dit*. On ne s'en sert guère que dans le style familier, ou dans des expressions proverbiales : *Il est aussi savant que pas un.*

Pas un, adjectif, prend le féminin, mais il ne prend

jamais le pluriel. Il marque une exclusion plus générale que l'adjectif *aucun*, comme, *de tous les ouvrages, il n'y en a* pas un *sans défaut*. On ne peut pas l'employer dans les phrases de doute.

Nul, *aucun*, *pas un*, veulent la préposition *de* avant le substantif ou le pronom qui les suit, comme, nul de vous *n'a droit de se plaindre*, — *n'achetez* aucune de ces gravures, — *il n'y a* pas un de ces tableaux *qui ne soit d'un grand maître*.

Remarque. *Aucun* et *pas un* s'emploient dans les phrases sans être en apparence joints à un substantif; mais ils ne laissent pas d'être adjectifs, s'ils sont précédés du pronom relatif *en*, comme, *De toutes les nations de la terre, il n'y en a* aucune *qui n'ait une idée au moins confuse de la divinité*; — *du grand nombre d'amis qui vous accablent dans la prospérité, il ne vous en reste souvent* pas un *dans l'adversité*.

Autre, des deux nombres et des deux genres, est pronom ou adjectif, et sert à distinguer les personnes et les choses.

Il est pronom, lorsqu'il n'est pas joint à un substantif, comme, un autre *pourroit-il vous être plus utile?* Néanmoins, dans ce cas, il tient plus de la nature de l'adjectif que de celle du pronom, puisqu'il est réellement joint à un substantif sous-entendu : *un autre* est pour *un autre homme*.

Il est adjectif, ou lorsqu'il est joint à un nom, ou lorsqu'il est précédé du pronom *en*, ou qu'il y a ellipse dans les phrases, comme, *les anciens ne croyoient pas*

qu'il y eût un autre *monde ; — le temple de Salomon ayant été détruit, on en rebâtit* un autre *par ordre de Cyrus ; on ne peut être heureux en cette vie et en* l'autre.

L'un et l'autre marquent l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, et sont des deux genres et des deux nombres. Ils sont pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif, comme quand on dit, en parlant de deux auteurs, l'un et l'autre *rapportent le même fait*. Mais ils sont adjectifs quand ils se joignent à un substantif singulier, comme, *il est très-rare qu'on se serve également bien* de l'une et de l'autre * *main*.

Il se présente ici une question. On demande à quel nombre, du singulier ou du pluriel, doit être mis le verbe qui a pour sujet *l'un et l'autre* ou *ni l'un ni l'autre*. Voyons d'abord pour *l'un et l'autre*.

Vaugelas, et l'Académie sur Vaugelas, pensent qu'on peut se servir indifféremment du singulier et du pluriel. Cette décision, déjà ancienne, subsiste dans toute sa force, puisqu'on trouve dans la dernière édition de son dictionnaire, *l'une et l'autre est bonne, l'une et l'autre sont bonnes*. Voltaire emploie presque toujours le singulier :

L'un et l'autre bientôt voit son heure dernière . . .
L'un et l'autre aujourd'hui seroit trop condamnable. . . .

* La préposition qui est avant *l'un*, se répète avant *l'autre*. *Il est parti de l'un et de l'autre. Je ne l'ai fait ni pour l'un ni pour l'autre.*

et ainsi, en beaucoup d'autres endroits. Plusieurs auteurs estimés s'expriment de même. Malgré ces autorités, nous pensons qu'on ne doit employer que le pluriel, parce que ces deux pronoms, tenant la place de deux noms, en ont la force. Or, deux noms, dans ce cas, commandent le pluriel, puisque deux singuliers valent un pluriel; on ne peut donc employer que le pluriel après *l'un et l'autre*.

Nous pensons également que la loi de l'accord veut le pluriel après *ni l'un ni l'autre*, quoique Vaugelas, l'Académie sur Vaugelas, et Girard, pensent qu'on doit employer le singulier. Ainsi ces phrases, *ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir*, *ni l'un ni l'autre n'est son père*, données par l'Académie, ne sont pas exactes, puisqu'on doit dire: *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien*; *ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux*. Car, avec les pronoms il y a deux sujets, ainsi qu'avec les noms, et par conséquent deux propositions, *l'un n'a pas fait son devoir*, et *l'autre n'a pas fait son devoir*, réunies en une seule par la copulative *ni*, *ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir*. La saine logique n'admet donc que le pluriel avec *ni l'un ni l'autre*, et avec *l'un et l'autre*.

Avec la disjonctive *ou* il n'y a aucune difficulté, parce que cette conjonction, donnant nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets, n'en conserve qu'un; il faut par conséquent le singulier, *l'un* ou *l'autre* viendra avec *moi*.

Même peut être considéré comme pronom ou comme adjectif. Il est des deux genres et des deux nombres.

Considéré comme pronom, il marque *identité*, c'est-à-dire que la personne ou la chose dont on parle n'est autre que celle dont il a déjà été question, comme, en parlant d'un homme, *le même m'est venu voir*; et en parlant d'une affaire, *je travaille toujours à la même*.

Même, adjectif, peut signifier identité ou parité; comme, *en Allemagne*; les mêmes églises *servent souvent aux catholiques et aux protestans*; *il est rare de trouver deux personnes* du même *caractère*. Quand il est adjectif, il précède le substantif qu'il accompagne.

Même a encore un autre usage; c'est d'être mis à la suite des noms ou des pronoms pour donner plus de force au discours, comme, *c'est la vertu* même; *c'est moi-même*.

Remarque. *Même* est indéclinable, est-il dit dans une nouvelle grammaire, quand on l'emploie pour donner plus de force au discours; et l'exemple qu'on en apporte est, *c'est la vérité* même. Cet exemple est mal choisi, puisqu'on dit, *ce sont les grâces* mêmes; *ce sont les leçons* mêmes *de la vertu*. Il est vrai que *même* ne prend pas quelquefois le pluriel, mais c'est quand, pour donner plus de force au discours, on supprime la conjonction *et*, et qu'on transpose *même* après le substantif, comme, *les astres*; *les animaux*, *les plantes* même, *étoient au nombre des divinités égyptiennes*. Dans ce cas, c'est un pur adverbe, mis pour *aussi*, *de plus*, etc.

On a critiqué ces vers de Racine,

Jusqu'ici la Fortune et la Victoire *mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadèmes,

parce qu'on a supposé qu'il y est adjectif des deux noms, quoiqu'il n'y soit qu'adverbe. Si *mêmes* avoit été pris adjectivement, Racine n'eût pas manqué de rappeler les deux substantifs par le pronom *elles*. Il y est donc adverbe. Mais pourquoi, dira-t-on, la marque du pluriel? Pourquoi? le voici; c'est parce que, du temps de Racine, l'usage permettoit encore d'écrire cet adverbe *même* ou *mêmes*. Ce poète a donc pu l'orthographier ainsi. Voyez Vaugelas sur cet usage.

Tel est ou pronom ou adjectif. Il prend le genre féminin.

Tel, pronom, se met pour une personne qu'on veut marquer d'une manière indéterminée, comme, *l'orage tombera sur* tel *qui n'y pense pas*; ou au lieu d'un nom de personne, comme, *qui vous l'a dit? un* tel; ou enfin pour une personne, dans certaines phrases où il forme un gallicisme, comme, tel *sème qui souvent ne recueille pas*. *Tel* est mis pour *celui*.

Tel, adjectif, marque la comparaison d'une personne ou d'une chose à une autre, mais sans exprimer en quoi cette personne ou cette chose est comparée, comme, *un homme* tel que vous *est né pour aspirer à la gloire*; — *l'obstination des rebelles est* telle qu'*on ne doit pas espérer d'en venir aisément à bout*. Dans ce dernier exemple, *telle* est pour *si grande*.

Plusieurs est pronom ou adjectif, des deux genres, et toujours pluriel.

Plusieurs, pronom, ne se dit que des personnes et en désigne un nombre indéterminé, comme, plusieurs *sont trompés en voulant tromper les autres*; — *la vie du Sauveur a été un sujet de scandale* à plusieurs.

Plusieurs, adjectif, se dit des personnes et des choses, comme, plusieurs *philosophes se sont trompés sur la nature de l'ame*; — *il a paru cette année* plusieurs *livres intéressans*.

Tout est pronom et adjectif, et prend les deux nombres et les deux genres. Ne désignant qu'une quantité vague, générale, et non déterminée, il ne prend jamais l'article, comme, tout *homme est sujet à l'erreur*; — *j'ai* tout *vu et* tout *observé*.

Tout, pronom, est toujours masculin singulier, et signifie *toute chose*, comme, tout *doit dans notre cœur céder à l'équité*; — *il rit de* tout.

Ce pronom en régime direct se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme, *il avoue* tout; *il a* tout *avoué*. Mais, en régime indirect, il se place toujours après le verbe, soit dans les temps simples, soit dans les temps composés, comme, *il pense à* tout, *il a pensé à* tout. La même règle s'observe à l'infinitif.

Tout, adjectif, a deux acceptions bien différentes: ou il signifie *la généralité et l'entière étendue d'une chose*; et, dans ce cas, il veut l'article avant le nom auquel il est joint, comme, tout *le monde*, tous *les*

hommes, toute *la famille* : ou il signifie *chaque*, et alors il ne veut pas l'article avant le nom qu'il accompagne, comme, tout *bien est désirable* ; tout *homme est sujet à la mort*. Dans la dernière acception il est toujours au singulier.

Dans la première acception, *tout* peut accompagner non seulement les pronoms possessifs, comme, tous *ses amis*, tous *mes parens*, tout *leur argent* ; mais encore les dix suivans, *nous*, *vous*, *eux*, *ce*, *celui*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*, *le*. Il se met toujours à la suite des trois premiers, comme, *nous* tous, *vous* tous, *eux* tous ; mais il figure avant les démonstratifs, comme ; tout *ce*, tous *ceux*, tout *ceci*, etc. *Le* ne le veut immédiatement ni avant ni après lui, mais le renvoie après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, comme, *je les ai* tous *éprouvés*, *et je* les *trouve* tous *très-bons*.

Tout s'emploie quelquefois adverbialement ; et alors, ou il n'est qu'une simple explétive, comme, *il parle* tout *haut*, *il lui dit* tout *froidement*, tout *comme il vous plaira* : ou il signifie *quoique très*, *entièrement*, *quelque* ; dans ce cas, il est assujetti à des règles particulières.

Ire. RÈGLE. *Tout*, mis pour un de ces trois mots, ne change pas de nombre avant un adjectif masculin.

Les chevaux de ce poil-là sont ordinairement tous *bons ou* tout *mauvais*.

Les enfans, tout *aimables qu'ils sont*, *ne laissent pas d'avoir bien des défauts* ; — *ils sont* tout *interdits*.

IIe. Règle. *Tout*, mis pour un de ces trois mots, ne prend ni genre ni nombre avant un adjectif féminin qui commence par une voyelle ou une h muette.

Ces fleurs-là sont tout *autres que les premières.*

La vertu, tout *austère qu'elle est, fait goûter de véritables plaisirs. Ces images*, tout *amusantes qu'elles sont, ne laissent pas d'ennuyer à la longue.*

Mais il prend le genre et le nombre avant un adjectif féminin qui commence par une consonne.

Elles furent toutes *surprises de nous voir.*

C'est une tête toute *vide. Loin d'ici ces maximes de la flatterie, que les rois naissent habiles, et que leurs âmes privilégiées sortent des mains de Dieu*, toutes *sages et* toutes *savantes.*

IIIe. Règle. *Tout*, mis pour un de ces trois mots, ne prend ni genre ni nombre avant un adjectif féminin qui commence par une consonne, quand il est immédiatement suivi d'un adverbe.

Elles sont tout aussi *fraîches*; *elle est* tout ainsi, *ou* tout comme *vous*; *cette eau coule* tout doucement.

§. IV.

Des Pronoms indéfinis qui sont suivis de *que*.

Ces pronoms sont, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *quoi que*, *quelque.... que*, *quel que*, *tout.... que*, etc. Ces pronoms, comme on le voit, tiennent de la nature des conjonctions.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des personnes. Il s'emploie sans négation, ou avec négation. Sans négation, il signifie *quiconque*, *quelque personne que ce soit*, comme, qui que ce soit

qui vienne, dites que je suis occupé; — à qui que ce soit *que nous parlions, nous devons être polis*. Précédé ou suivi de la négation, il signifie *personne*, comme, *on ne doit jamais parler mal de* qui que ce soit; — qui que ce soit *ne m'a prévenu contre vous*.

Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses: il s'emploie aussi sans négation ou avec négation. Sans négation, il signifie *quelque chose que ce soit*, comme, quoi que ce soit *qu'il fasse, il quitte sur-le-champ, quand son devoir l'appelle*. Avec négation, il signifie *rien*, comme, *quelque génie qu'on ait, on ne peut sans application exceller en* quoi que ce soit.

Remarque. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme, *qui que* ce fût *qui lui parlât, il ne répondoit rien; quoi que* ce fût *qu'il fît, il étoit distrait*.

Quoi que, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses; il signifie *quelque chose que*: comme, quoi que *vous disiez*, quoi que *vous fassiez, vous ne détruirez pas ses préventions*; à quoi que *vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention*.

Remarque. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose que* à *quoi que*.

Quelque.... que a deux significations différentes; joint à un substantif, il signifie *quel que soit le.... qui*; et, dans ce cas, il prend le genre et le nombre du substantif, parce qu'il n'est réellement qu'adjectif, comme, quelque rang *que vous ayez*, quelques richesses *que vous pos-*

sables, vous ne devez pas vous enorgueillir. Cette règle a lieu quand le substantif est immédiatement précédé ou suivi d'un adjectif, comme, quelques belles actions *qu'il fasse*, quelques peines affreuses *qu'il dévore*, puisque l'addition de l'adjectif ne change rien à la nature de *qualque*, qui modifie en même temps le substantif et cet adjectif.

Mais, lorsqu'il est joint à un adjectif séparé de son substantif, il signifie *quoi que, à quelque point que*. Il change alors de nature ; il cesse d'être adjectif, devient un véritable adverbe, et par conséquent ne prend pas la marque du pluriel : comme, *tous les peuples de la terre*, quelque opposés *qu'ils soient dans leurs sentimens*, *se trouvent tous réunis dans un point essentiel*, etc.

Quel que, signifie la même chose que *quelque..... que*, avant un substantif ; il se dit des personnes et des choses, et prend le genre et le nombre, comme, *les criminels doivent être punis*, quels qu'ils *puissent être* ; quelles que *soient les offres d'un ennemi, on doit toujours s'en défier*. Ce pronom ne s'emploie jamais qu'en sujet.

Quoique *quel que*, et *quelque..... que* signifient la même chose, ils ne s'emploient pas l'un pour l'autre : on les emploie dans les phrases selon la place que le substantif y occupe. Si l'on place le substantif après le pronom, on fait usage de *quelque*, comme on peut le voir par les exemples que nous en avons donnés. Mais on doit se servir de *quel*, si l'on veut renvoyer le substantif après le relatif *que* et le verbe, comme, *quel que*

soit le rang *que vous occupiez*, *quelles* que soient les richesses *que vous possédiez*, *vous ne devez pas vous enorgueillir*.

Tel que sert à la comparaison, comme, *on craint de se voir*, tel qu'*on est*, *parce qu'on n'est pas* tel qu'*on devroit être*. C'est une faute d'employer *quel que*, au lieu de *tel que*.

Nous avons parlé dans la section précédente de *tout... que*.

REMARQUE. *Tel que* et *tout.... que* régissent l'indicatif, parce que les phrases où ils entrent, exprimant qu'une chose est, excluent toute idée d'incertitude ou de désir. Il n'est pas inutile d'en prévenir les étrangers, qui, ne connoissant pas le génie de notre langue, ne voient pas des nuances qui souvent même échappent à des François.

FIN DU PREMIER VOLUME.

L

PH

A l'

co

Quat

CHR

L P / XX 88 in 8°

L'ART

DE PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT LA LANGUE FRANÇOISE,

OU

GRAMMAIRE

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

DE CETTE LANGUE,

A l'usage des François et des Étrangers qui désirent en connoître à fond les principes, les beautés, et le génie.

PAR M. L'ABBÉ DE LÉVIZAC.

QUATRIÈME Édition, revue par A. DARVET, Sous-Directeur du Lycée Napoléon.

TOME SECOND.

F 11 X 18

A PARIS,

CHEZ RÉMONT, LIBRAIRE, RUE PAVÉE, N°. 11, PRÈS LE QUAI DES AUGUSTINS.

AN 1809.

PAR

Nou
ce mo
de no
d'en
encor
au futu
sions ,
propri
que p
degré
couvr
On
généra
Royal

L'ART

DE

PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT

LA LANGUE FRANÇOISE.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Du Verbe.

Nous voici parvenus enfin au mot par excellence, à ce mot qui entre dans toutes les phrases pour être le lien de nos pensées, et qui seul a la propriété non seulement d'en manifester la manière et la forme, mais de marquer encore le rapport qu'elles ont, au présent, au passé, et au futur. Sa fonction est d'exprimer des actions, des passions, et des situations. Mot unique par l'étendue de ses propriétés; il est l'ame de tous nos discours; et ce n'est que par son moyen que nous pouvons faire connoître le degré de convenance ou de disconvenance que nous découvrons entre les objets que nous comparons.

On a donné différentes définitions du verbe. La plus générale et la plus exacte, est celle de MM. de Port-Royal : *le verbe est un mot dont le principal usage*

est de signifier l'affirmation. En effet, quand on dit, *la vertu est aimable*, le mot *vertu* exprime l'idée à laquelle on affirme que convient la qualité *d'aimable*, et le verbe *est* forme cette affirmation; et quand on dit *le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité *d'aimable* ne convient pas au *vice*.

Les grammairiens auraient dû s'en tenir à ces notions si simples et si claires; mais la simplicité et la clarté ne sont pas les qualités qu'ils aiment le plus, et qu'ils recherchent avec le plus de soin : en s'exprimant comme les autres, ils craindroient de donner une foible idée de leurs talens, et c'est par intérêt, autant que par vanité, qu'ils s'enveloppent de ténèbres.

Il n'y a qu'un seul verbe, qui est *être*, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Qu'on retranche ce mot, il n'y aura plus de jugemens : les mots ne présenteront plus que des idées décousues et détachées; et le premier lien de la société, l'art de communiquer ce qui se passe en nous, sera anéanti. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Le désir d'abréger le discours a porté les hommes à inventer des mots qui renferment et le verbe *être* et l'attribut, c'est-à-dire la qualité qu'on affirme de l'objet dont on parle : de là ces mots, *aimer*, *haïr*, *raisonner*, auxquels on a donné avec raison le nom de verbes, puisqu'ils le renferment. *Il aime* est pour *il est aimant*; *tu hais*, pour *tu es haïssant*, etc. Ce sont, comme on le voit, des expressions abrégées, composées de deux élémens.

Si nous n'écrivions pas pour des étrangers, nous nous bornerions à diviser les verbes en *réguliers*, *irréguliers*, et *défectifs*. Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons, dans les temps primitifs, et dans les temps dérivés, sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle. Les verbes *irréguliers* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle ne conviennent pas dans tous les temps primitifs ou dérivés. Les verbes *défectifs*, enfin, sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Cette division générale sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Cette division, qui renferme tous les verbes, suffit pour la parfaite connoissance de la langue françoise. Mais, comme la distinction en espèces se trouve dans toutes les grammaires, que tous ceux qui ont étudié notre langue par principes en sont imbus, et qu'un préjugé si long-temps accrédité ne se détruiroit pas aisément, nous admettrons différentes classes de verbes, mais en les simplifiant de manière à ce qu'on ne puisse pas les confondre.

Nous distinguerons cinq classes de verbes, savoir, le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *impersonnel*. Nous allons les faire connoître, non par les définitions, mais par les caractéristiques qui les distinguent.

Nous appelons verbe *actif* celui dont le régime est direct, ou celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*,

quelque chose. Aimer est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *j'aime Dieu, j'aime le travail.*

Nous appelons verbe *passif*, celui qui se forme de l'actif, en prenant son régime direct pour en faire le sujet du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*, comme, *Dieu est aimé de moi.*

En françois, on fait peu d'usage du passif: on préfère d'employer le verbe actif, parce qu'il dégage la phrase de petits mots qui gênent la construction; c'est là que le génie de la langue latine diffère beaucoup de celui de la langue françoise. On ne diroit pas bien: *mes amis sont tous les jours fréquentés par moi*; mais on doit dire, *je fréquente tous les jours mes amis.*

Nous appelons verbe *neutre* celui après lequel on ne peut pas mettre, *quelqu'un, quelque chose. Dormir, languir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *dormir quelqu'un, languir quelque chose.*

Nous appelons verbe *réfléchi* celui dont le sujet et le régime sont la même personne, ou, ce qui revient au même, celui qui se conjugue dans tous ses temps avec deux pronoms de la même personne. *Se repentir* est un verbe réfléchi, parce que, pour le conjuguer, on doit dire, *je me repens, tu te repens, il se repent, nous nous repentons, vous vous repentez, il se repentent.*

Nous appelons, enfin, verbe *impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier. *Falloir* est un verbe impersonnel, parce qu'il n'a dans chaque temps que la troisième personne. On dit, *il faut, il falloit, il fallut*, etc.

Après nous être fixés sur cette distinction entre les verbes, entrons en matière ; mais, pour apporter dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que nous nous flattons d'en avoir mis dans les précédens, nous le diviserons en cinq articles. Nous traiterons 1°. des conjugaisons ; 2°. de l'accord des verbes avec leur sujet ; 3°. du régime des verbes ; 4°. de l'emploi des temps dans chaque mode ; 5°. enfin des participes, dont nous ferons un article séparé, à cause de l'importance des règles auxquelles ils sont assujettis.

ARTICLE Ier.

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter de suite les différens modes avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes ; c'est-à-dire, c'est le réciter avec toutes les variations que produisent les modes, les temps, les nombres, et les personnes. Fixons-nous sur tous ces objets.

Les verbes, comme nous l'avons vu, sont un genre de mots dont le principal usage est de signifier l'affirmation ; or, lorsque nous affirmons, notre esprit a en vue différens rapports, et nous n'exprimons l'affirmation qu'en conséquence de ces rapports : de là les modes, qui ne sont que les différentes manières dont nous manifestons l'affirmation. Quelques grammairiens en distinguent cinq, savoir, *l'indicatif*, *le conditionnel*, *l'impératif*, *le subjonctif* et *l'infinitif*; mais quelques

autres n'en distinguent que quatre, parce qu'ils renferment le conditionnel dans l'indicatif. L'une et l'autre manière sont indifférentes.

Mais l'affirmation peut avoir rapport à différens temps; elle peut rouler sur le présent, sur le passé, et sur l'avenir: de là les temps, qui sont certaines inflexions des verbes, qui désignent en quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose.

Mais ces trois temps ne sont pas les seuls temps des verbes. On en distingue huit dans *l'indicatif*, si l'on en sépare le conditionnel, et dix, si on l'y renferme. Ce sont, *le présent*, *l'imparfait*, *le prétérit défini*, *le prétérit indéfini*, *le prétérit antérieur*, *le plus-que-parfait*, *le futur absolu*, *le futur passé*, *le conditionnel présent*, *le conditionnel passé*. Il y a encore des temps sur-composés dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

L'impératif n'a qu'un seul temps, qui marque un *présent* sous un rapport, et un *futur* sous un autre.

On distingue quatre temps dans *le subjonctif*, qui sont, *le présent*, *l'imparfait*, *le prétérit*, et *le plus-que-parfait*. On en compte quatre dans *l'infinitif*, savoir, *le présent*, *le prétérit*, *le participe présent*, et *le participe passé*, auxquels on peut ajouter le *participe futur*.

Nous traiterons (article IV) de la nature et de l'emploi de ces modes et de ces temps. Il suffit, dans cet article, de les connoître.

Il y a trois personnes dans les verbes. La première

personne est celle qui parle : *je* et *nous* en sont les caractéristiques, comme, *j'aime*, *nous aimons*. La seconde personne est celle à qui on parle : les marques en sont *tu* et *vous*, comme, *tu aimes*, *vous aimez*. La troisième personne est celle de qui on parle : les signes en sont, *il*, *elle* et *ils*, *elles*, comme, *il* ou *elle aime*, *ils* ou *elles aiment*. Les noms de choses sont à la troisième personne ; comme, *le soleil brille*; *les plaines sont agréables*.

Les verbes ont aussi les deux nombres ; le singulier, quand il ne s'agit que d'une seule personne, comme, *j'aime*, *tu aimes*, *il* ou *elle aime* ; et le pluriel, quand il s'agit de plusieurs personnes, comme, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils* ou *elles aiment*.

On compte quatre conjugaisons, que l'on connoît par la terminaison du présent de l'infinitif. La première a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer* ; la seconde l'a en *ir*, comme *finir* ; la troisième l'a en *oir*, comme *recevoir* ; la quatrième l'a en *re*, comme *rendre*. Mais avant d'en donner des modèles, nous devons faire connoître les deux verbes, *avoir* et *être*, qu'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils servent à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés.

Remarque. Nous nous sommes conformés ici aux grammaires latines, soit par rapport aux dénominations des temps, soit par rapport au nombre des conjugaisons. Nous l'avons fait parce qu'il nous a paru qu'il n'en résulte aucun inconvénient. Quant aux dénominations des

temps, nous convenons que d'autres leur conviendroient mieux; mais jusqu'à ce qu'il en existe de mieux adaptées au génie de notre langue, pourquoi ne continuerions-nous pas à nous en servir? Nous savons qu'on nous dira qu'il existe une nouvelle nomenclature très-vraie et très-exacte, celle de Beauzée. Nous sommes bien loin de vouloir l'attaquer; mais, malgré la simplicité qu'on lui attribue, elle augmente le nombre des mots, au lieu de le diminuer; ce qui est une difficulté de plus pour l'esprit. Par exemple, ce que nous nommons *plus-que parfait*, il l'appelle *passé positif défini antérieur simple*; et ce que nous nommons *prétérit antérieur*, il l'appelle *passé positif défini antérieur péryodique*. Le grammairien n'a employé tous ces mots que pour donner une idée plus juste des temps: mais ne rebutent-il pas l'esprit des jeunes personnes par cette foule de mots qui doivent leur paroître aussi barbares que ceux qu'ils remplacent? L'Abbé de Condillac a pris un autre parti: c'est de supprimer toute espèce de nomenclature, et d'y substituer le mot *forme*. Ainsi, chez lui, le présent est *la forme je fais*; l'imparfait, *la forme je faisois*; le prétérit défini, *la forme je fis*, etc. Mais comment ce grammairien, qui veut par-tout ailleurs tant de clarté et de précision dans les idées, n'a-t-il pas vu que cette expression vague ne présente rien à l'esprit? Puisqu'il faut des mots pour exprimer une chose réelle, gardons donc ceux que nous avons, et qui sont consacrés par un long usage, jusqu'à ce qu'on en ait inventé d'autres qui soient plus

simples, et qui conviennent mieux. L'essentiel est de les bien définir.

Quant aux quatre conjugaisons, nous les avons adoptées, non parce qu'il y en a quatre dans la langue latine, mais parce que le présent de l'infinitif a quatre terminaisons dans notre langue, et que ces terminaisons sont tout autant de points de ralliement pour l'esprit. Si l'on y fait attention, on verra qu'il y a véritablement onze conjugaisons, puisque la seconde se divise en quatre branches, et la quatrième en cinq : ce qui nous a décidés à donner onze paradigmes ou modèles.

§ Ier.

Conjugaisons des Verbes auxiliaires *Avoir* et *Être*.

Ces auxiliaires sont comme les articles des verbes, ils les annoncent; mais leur fonction, en les annonçant, est de désigner le temps auquel ils sont mis. Qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion qui n'est point étrangère à cette grammaire; c'est que quelques grammairiens se trompent en regardant comme une imperfection dans les langues la nécessité du recours aux auxiliaires. Ce recours donne au contraire plus de douceur, de variété et d'harmonie à l'expression, et a en outre un avantage bien précieux, celui de lui donner plus de vivacité et de force, en séparant l'auxiliaire pour incorporer, en quelque sorte, l'adverbe dans le verbe

dont il modifie la signification. Passons maintenant à leur conjugaison.

AUXILIAIRE	AUXILIAIRE
Avoir.	*Etre.*

INDICATIF.

Present absolu.

J'ai, tu as, il ou elle a; nous avons, vous avez, ils ou elles ont.	Je suis, tu es, il ou elle est; nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont.

Imparfait, ou Présent relatif.

J'avois, tu avois, il avoit, nous avions, vous aviez, ils avoient.	J'étois, tu étois, il étoit, nous étions, vous étiez, ils étoient.

Prétérit défini.

J'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.	Je fus, tu fus, il fut; nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Prétérit indéfini.

J'ai eu, tu as eu, il a eu; nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.	J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, il ont été.

Prétérit antérieur.

J'eus eu, tu eus eu, il eut eu, nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.	J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus que-parfait.

J'avois eu, tu avois eu, il avoit eu; nous avions eu, vous aviez eu, ils avoient eu.	J'avois été, tu avois été, il avoit été; nous avions été, vous aviez été, ils avoient été.

Futur absolu.

J'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.

Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur antérieur.

J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu

J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

CONDITIONNEL.

Conditionnel présent.

J'aurois, tu aurois, il auroit; nous aurions, vous auriez, ils auroient.

Je serois, tu serois, il seroit, nous serions, vous seriez, ils seroient.

Conditionnel passé.

J'aurois eu, tu aurois eu, il auroit eu; nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu.

J'aurois été, tu aurois été, il auroit été; nous aurions été, vous auriez été, ils auroient été.

OU

OU

J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu; nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

J'eusse été, tu eusses été, il eût été; nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

REMARQUE. Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin, excepté quelquefois à l'impératif, à moins que cet impératif ne soit suivi de *y*.

IMPÉRATIF.

Présent, ou futur.

Aie, qu'il ait; ayons, ayez, qu'ils aient.

Sois, qu'il soit; soyons, soyez, qu'ils soient.

REMARQUE. L'impératif n'a point de première personne au singulier.

SUBJONCTIF.

Présent, ou futur.

Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.	Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait.

Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.	Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût; que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Prétérit.

Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu; que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.	Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été; que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu; que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.	Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été; que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

REMARQUE. Le subjonctif est toujours précédé de la conjonction *que*; c'est pourquoi quelques grammairiens le nomment *conjonctif*.

INFINITIF.

Présent.

Avoir.	Être.

Passé.

Avoir eu.	Avoir été.

Participe présent

Ayant.	Etant.

Participe passé.

Eu, ayant eu.	Été, ayant été.

Participe futur.

Devant avoir.	Devant être.

Cet auxiliaire sert non seulement à se conjuguer lui-même dans les temps composés, mais encore à conjuguer les temps composés du verbe *être*, ceux de tous les verbes actifs et impersonnels, et ceux de la presque-totalité des verbes neutres.

Cet auxiliaire sert à former tous les verbes passifs, les temps composés des verbes réfléchis, et ceux de quelques verbes neutres.

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE CES DEUX AUXILIAIRES.

Il est souvent impossible de ramener la langue française à des règles fixes et invariables. Ses bizarreries sont sans nombre; la mémoire la plus étendue a de la peine à les retenir. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples. L'emploi de ces auxiliaires, *avoir* et *être*, nous en fournit une nouvelle preuve.

Nous avons observé qu'il y a quelques verbes neutres dont les participes se construisent avec le verbe *être*. Ce sont, *aller*, *arriver*, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *échoir*,

entrer, *mourir*, *naître*, *partir*, *redevenir*, *rester*, *retomber*, *sortir*, *tomber*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, et *survenir*. On doit dire, *il est mort*, *il est survenu*, *il est né*, etc. Cependant il est des cas où quelques uns de ces verbes doivent se conjuguer avec le verbe *avoir*; cela dépend du sens qu'on leur donne. Autre bizarrerie. *Contrevenir* et *subvenir*, quoique dérivés de *venir*, ne se conjuguent qu'avec le verbe *avoir*: on doit dire, *cet officier* * *a contrevenu aux ordres de son général*; *la bienfaisance de la nation françoise a subvenu aux premiers besoins des réfugiés anglois*. *Convenir*, également de la même famille, prend *être*, quand il signifie *demeurer d'accord*, comme, *il est convenu du prix*; mais il prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*, comme, *cette place lui auroit convenu*.

Il y a aussi des verbes neutres qui se construisent également bien avec *avoir* ou *être*. Ce sont *aborder*, *accourir*, *apparoître*, *comparoître*, *disparoître*, *croître*, *décroître*, *accroître*, et *recroître*. On peut dire, *il a* ou *il est disparu*, etc. Il n'y a point là de difficulté.

Mais on est quelquefois embarrassé avec les verbes qui doivent se construire tantôt avec *avoir*, et tantôt avec *être*, selon qu'ils expriment certaines nuances d'idées. Voici la règle qu'on donne; si elle n'est pas toujours

---

* L'Académie emploie aussi ce verbe avec *être*. *Il prétendoit n'être point contrevenu à la loi.*

vraie dans sa généralité, on ne peut pas disconvenir qu'elle ne soit applicable à bien des cas.

RÈGLE. Le participe doit ordinairement se construire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il est suivi de son régime, et cette construction doit avoir toujours lieu, lorsqu'il exprime une action.

Il a sorti ce matin, si l'on veut exprimer la rentrée outre la sortie. Cette phrase équivaut à celle-ci, il avoit *sorti, il est rentré*.

Mais le participe, au contraire, doit se construire avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.

Il est sorti ce matin, si l'on ne veut exprimer que la sortie, c'est-à-dire, que la personne n'est pas encore rentrée.

REMARQUE. *Sortir* prend encore *avoir*, quand il est suivi d'un régime, comme, *avez-vous sorti mon cheval? on vous a sorti d'une fâcheuse affaire.*

Il a monté à cheval, si l'on veut marquer qu'il est de retour.

Il est monté dans sa chambre, si l'on veut marquer qu'il y est encore.

REMARQUE. Quelques personnes emploient souvent le verbe *tomber* avec l'auxiliaire *avoir* : c'est une faute grossière.

Il a descendu les degrés, parce que *descendre* exprime une action, et qu'il a un régime direct.

Cette sage-femme a accouché plusieurs dames, parce que ce verbe exprime une action, et qu'il a un régime direct.

Il a demeuré à Rome, si l'on veut exprimer qu'on a passé quelque temps à Rome; mais qu'on n'y est plus.

Il est descendu de sa chambre, parce que *descendre* n'exprime qu'un état, celui d'être en bas.

Cette dame est accouchée heureusement, parce que ce verbe n'exprime qu'un état, celui d'une femme qui est accouchée, et qu'il est sans régime.

Il est demeuré à Rome, si l'on veut exprimer qu'on a fait un voyage à Rome, et qu'on y est encore.

Il a été à Londres; si l'on veut exprimer qu'il a fait un voyage à Londres, et qu'il est de retour.

Il est allé à Londres, si l'on veut exprimer qu'il est parti pour Londres, et qu'il n'en est pas de retour.

REMARQUE. Il y a des grammairiens qui prétendent que le verbe *aller* ne se conjugue, dans le bon usage, avec le verbe *avoir* qu'à la troisième personne, et qu'ainsi on ne doit pas conjuguer avec cet auxiliaire à la première et à la seconde; et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'on est de retour d'un lieu où l'on étoit allé, et où l'on a demeuré. Mais ne puis-je pas dire de moi que je suis de retour d'un lieu où j'étois allé, et où j'ai demeuré? Je le puis, et l'Académie admet cette expression. On trouve dans son dictionnaire, *j'ai été à Rome*. Elle observe encore que dans la conversation on dit indifféremment, *j'aurois été* ou *je serois allé vous voir*; *je fus* ou *j'allai hier à l'opéra*.

Il a cessé son travail, parce que *cesser* a un régime.

L'orage *a cessé* ou *est cessé*, parce que *cesser*, sans régime, prend l'un ou l'autre des auxiliaires.

La procession a passé sous mes fenêtres; *il a passé la rivière*: action et régime.

L'orage est passé, *la procession est passée*; état d'avoir été et de n'être plus.

Ces braves gens ont péri *malheureusement*; parce que le verbe *périr* se construit mieux avec *avoir*, lorsqu'il est pris dans un sens général et indéterminé.

Ces braves gens, sont péris *dans leur traversée en Amérique*; parce que le verbe *périr* se construit mieux avec le verbe *être*, quand il est accompagné de circonstances particulières.

§. II.

PARADIGMES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CONJUGAISONS.

Nous n'avons distingué que quatre espèces de conjugaisons, parce que les verbes ne se terminent réellement que de quatre manières à l'infinitif; mais nous subdivisons la seconde en quatre branches, et la quatrième en cinq, ce qui fait onze espèces de conjugaisons.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *er*.

INDICATIF.

Présent absolu.

J'aime, tu aimes, il ou elle aime. — Nous aimons, vous aimez, ils ou elles aiment.

Imparfait, ou présent relatif.

J'aimois, tu aimois, il aimoit. — Nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Prétérit défini.

J'aimai, tu aimas, il aima. — Nous aimâmes, vous aimâtes ils aimèrent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé, tu as aimé, il a aimé. — Nous avons aimé, vous avez aimé, ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

J'eus aimé, tu eus aimé, il eût aimé. — Nous eûmes aimé, vous eûtes aimé, ils eurent aimé.

Plus-que parfait.

J'avois aimé, tu avois aimé, il avoit aimé. — Nous avions aimé, vous aviez aimé, ils avoient aimé.

Futur absolu.

J'aimerai, tu aimeras, il aimera. — Nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé, tu auras aimé, il aura aimé. — Nous aurons aimé, vous aurez aimé, ils auront aimé.

Ire. Remarque.—Il y a un quatrième prétérit que nous n'avons pas inséré dans cette table de conjugaison, parce qu'on s'en sert rarement. On le nomme *prétérit antérieur indéfini ou sur-composé*. Le voici. *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

IIe. Remarque.—On distingue également un *plus-que-parfait sur-composé*, ainsi qu'un *futur passé sur-composé*, dont l'emploi est encore plus rare. Les voici; *j'avois eu aimé*, etc.,—*j'aurai eu aimé*, etc. Ces trois temps, n'ayant pas lieu dans les auxiliaires, ne sont pas admis, par conséquent, dans les verbes passifs.

Conditionnel.

Présent.

J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit. — Nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

Passé.

J'aurois ou j'eusse aimé, tu au- — Nous aurions ou nous eussions

lois ou tu eusses aimé, il auroit ou il eût aimé.

aimé, vous auriez ou vous eussiez aimé, ils auroient ou ils eussent aimé.

REMARQUE. Il y a encore un *conditionnel passé sur-composé*, dont on se sert aussi rarement que de ceux de même nature dont nous avons parlé plus haut. Le voici : *j'aurois eu aimé*, etc. Ces temps sur-composés se trouvent dans les quatre conjugaisons.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Aime, qu'il aime.

Aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime.

Que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât.

Que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Prétérit.

Que j'aie aimé, que tu aies aimé, qu'il ait aimé.

Que nous ayons aimé, que vous ayez aimé, qu'ils aient aimé.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aimé, que tu eusses aimé, qu'il eût aimé.

Que nous eussions aimé, que vous eussiez aimé, qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

Présent.	*Passé.*	*Participe présent.*
Aimer.	Avoir aimé.	Aimant.

Participe passé.	*Participe futur.*
Aimé, ée, ayant aimé.	Devant aimer.

* Remarque. Robert Etienne nous apprend dans sa grammaire qu'autrefois les premières personnes des verbes ne prenoient point d'*s* au singulier : cette lettre étoit réservée aux secondes personnes, et l'on mettoit un *t* aux troisièmes. Ainsi chaque personne avoit sa lettre caractéristique, ce qui rendoit nos conjugaisons plus régulières. Mais le temps a apporté, depuis environ trois cents ans, des changemens à ces inflexions évidemment calquées sur la grammaire latine. « D'abord, observe » l'abbé d'Olivet, les poëtes s'enhardirent à mettre une *s* » aux premières personnes des verbes dont la termi- » naison n'étoit pas un *e* muet, afin d'éviter la fré- » quente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela de- » vant les mots qui commencent par une voyelle. Comme » ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes » qui finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élident, » ce sont les seuls qu'ils ont laissés sans *s*; et insen- » siblement l'usage des poëtes est devenu si général, » qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes » des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute » autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une » négligence dans la prose, et comme une licence dans » les vers ». Le verbe *avoir* est le seul dans son espèce qui n'ait pas éprouvé ce changement. On a toujours écrit, et l'on écrit encore, *j'ai*, quoiqu'on écrive *je sais*, etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

Cette première conjugaison, qui comprend la très-grande majorité des verbes, n'en a, à proprement parler, qu'un seul d'irrégulier, qui est *aller*.

Aller est irrégulier au présent de l'indicatif, dans les terminaisons suivantes : *je vais* ou *je vas* (moins usité), *tu vas*, *il va*, *ils vont*; au futur, *j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront*; et au présent du conditionnel, *j'irois*, *tu irois*, etc.; à l'impératif, dans ces trois inflexions, *va*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*; et au présent du subjonctif, dans ces quatre, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*. Il a à l'indicatif deux prétérits définis, l'un régulier, qui est pris de lui-même, *j'allai*, etc. et l'autre irrégulier, emprunté du verbe *être*, *je fus*, *tu fus*, etc. Il en est de même de l'imparfait du subjonctif. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

S'en aller se conjugue comme *aller*, dans les temps simples; mais dans les temps composés, *en* se place comme dans les verbes réfléchis, *je m'en suis allé*, etc. *nous nous en sommes allés*, etc. A l'impératif, *en* se transporte après le verbe dans les trois formes suivantes, *va-t'en*, *allons-nous-en*, *allez-vous-en*.

REMARQUE. *Puer*, verbe défectif, ne s'emploie qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel. Autrefois, observe l'Académie, on écrivoit, *je pus*, *tu pus*, *il put*.

L'usage a réformé cet abus ; on écrit, *je pue*, *tu pues*, *il pue*.

Dans les verbes en *oyer* et en *ayer*, on change l'*y* en *i*, dans les terminaisons suivantes, savoir : de l'indicatif, *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*, *ils emploient* ; *j'essaie*, *tu essaies*, *etc.* : de l'impératif, *emploie*, *qu'il emploie*, *qu'ils emploient* ; *essaie*, *etc* : du présent du subjonctif, *que j'emploie*, *que tu emploies*, *qu'il emploie*, *qu'ils emploient* ; *que j'essaie*, *etc.* Ce changement s'observe au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel des verbes en *oyer*, *j'emploierai*, *j'emploierois* : mais, selon l'Académie, on peut écrire dans ceux en *ayer*, *j'essayerai*, *j'essaierai* ou *j'essaîrai*. Elle permet aussi d'écrire indifféremment *j'essaye*, ou *j'essaie* ; *je paye* ou *je paie*. Puisque ces deux manières sont reçues, nous pensons qu'il est mieux de s'en tenir à la règle que nous donnons.

Remarque. Ces verbes font aux premières et secondes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, *nous employions*, *vous essayiez* ; mais on doit, autant qu'il est possible, éviter ces formes dont la dureté choque. Dans ceux en *ier*, les premières et secondes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif s'écrivent, *nous prîmes*, *vous prîtes*.

Envoyer et *renvoyer* ont une irrégularité au futur de l'indicatif, et au présent du conditionnel, où ils font, *j'enverrai*, *je renverrois*.

Dans les verbes en *ger*, on ne retranche l'*e* dans aucun temps, afin de conserver au *g* la même prononcia-

ciation, *juger*, *jugeant*, *jugeons*; et dans ceux en *ver*, on met, pour la même raison, cette marque [illegible], qu'on nomme cédille, sous le *c* suivi d'un *a* ou d'un *o*, *suger*, *suçant*, *suçons*.

Remarque. Dans les verbes de cette conjugaison, ainsi que dans ceux des autres conjugaisons dont la seconde personne singulière de l'impératif se termine par *e* muet, on ajoute une *s* après *e* quand *y* et *en* doivent suivre. Mais cette *s*, dit Vaugelas, n'est point de leur nature, elle n'est qu'adjacente seulement pour ôter la cacophonie, comme on se sert du *t* en écrivant *va-t-il* pour *va-il*. Ainsi on doit écrire *donne-s-en à ton frère*, *porte-s-y des livres*, *offre-s-en à ta sœur*. On écrit de même *va-s-y*, à moins que *y* ne soit suivi d'un verbe, car alors on écrit *va y donner des ordres*. Il ne faut pas écrire *va-t-en*, ce qui est une faute grossière, mais *va-t'en*, où *t* avec apostrophe est l'élision du pronom *toi* avec *est* pour éviter l'hiatus : au pluriel on écrit *allez-vous-en*.

IIe. CONJUGAISON, EN *ir*.

On a divisé cette conjugaison en quatre branches qu'on distingue par la terminaison de la première personne du présent de l'indicatif. Nous allons en donner les paradigmes; mais comme les temps composés sont les mêmes dans tous les verbes, nous ne les insérerons plus dans les tables de conjugaison.

PREMIÈRE BRANCHE.

Indicatif.

Je fin-**is**, is, it.	Nous fin-issons, issez, issent.
Je fin-issois, issois, issoit.	Nous fin-issions, issiez, issoient.
Je fin-is, is, it.	Nous fin-îmes, îtes, irent.
Je fin-irai, iras, ira.	Nous fin-irons, irez, iront.
Je fin-irois, irois, iroit.	Nous fin-irions, iriez, iroient.

Impératif.

Finis, qu'il finisse, fin-issons, issez, qu'ils finissent.

Subjonctif.

Que je fin-isse, isses, isse.	Nous fin-issions, issiez, issent.
Que je fin-isse, isses, it.	Nous fin-issions, issiez, issent.

Infinitif.

Finir, avoir fini, finissant, fini, ayant fini, devant finir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Cette branche n'a point de verbe irrégulier. Le seul participe *béni* est maintenant en usage. *Bénit* est consacré aux choses saintes et doit être considéré, dans l'usage actuel, comme un pur adjectif. Bossuet a dit, *il étoit déjà grand* ce bénit *enfant*; cette expression est contre l'usage actuel. Les irrégularités du verbe *haïr*, ne consistent que dans la prononciation. On ne fait que d'une syllabe les trois personnes singulières du présent de l'indicatif et la seconde de l'impératif, en leur donnant le son de l'*e* ouvert; comme, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*, *haïs*, qu'on prononce, *je hès*, *tu hès*, *il hèt*, *hès*. Dans toutes les autres inflexions de ce verbe, on

met un tréma sur l'*i*, et il y a par conséquent deux syllabes. Si, en parlant des arts, des sciences et des empires, on dit *florissant*, *florissoit*, c'est qu'il y a toute apparence qu'on disoit autrefois *florir* ou *fleurir*, et qu'on a conservé ces deux mots, parce qu'ils sont aussi harmonieux et plus énergiques que *fleurissant fleurissoit.*

IIe. BRANCHE.

Indicatif.

Je sen-s, s, t.	Nous sen-tons, tez, tent
Je sen-tois, tois, toit.	Nous sen-tions, tiez, toient.
Je sen-tis, tis, tit.	Nous sen-times, tites, tirent.
Je sen-tirai, tiras, tira.	Nous sen-tirons, tirez, tiront.
Je sen-tirois, tirois, tiroit.	Nous sen-tirions, tiriez, tiroient.

Impératif

Sens, qu'il sente, sen-tons, tez, qu'ils sen-tent.

Subjonctif.

Que je sen-te, tes, te.	Nous sen-tions, tiez, tent.
Que je sen-tisse, tisses, tît.	Nous sen-tissions, tissiez, tissent.

Infinitif.

Sentir, avoir senti, sentant, senti, ayant senti, devant sentir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Bouillir; *je bous*, *tu bous*, *il bout*. Impératif, *bous*. *Ebouillir* et *rebouillir* se conjuguent de même.

Courir, et *courre* en terme de chasse, participe *couru*, *je cours*, *tu cours*, *il court*, *je courus*, *je courrai*, *je*

courrois; Impér. *cours*. On conjugue de la même manière ses composés, *accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir* et *secourir*.

Faillir, défectif, hors d'usage à bien des temps, ne s'emploie qu'au participe passé, *failli*, au prétérit défini, *je faillis*, et aux temps composés. Même usage par rapport au verbe *défaillir*. L'Académie marque aussi *faillant* et *défaillant*.

Fuir, *je fuis*, *tu fuis*, *il fuit*, *nous fuyons*, *vous fuyez*, *ils fuient*, *je fuyois*, *je fuis*, *je fuirai*, *je fuirois*. Impératif, *fuis*, *qu'il fuie*, *fuyons*, *fuyez*, *qu'ils fuient*. Subjonctif, *que je fuie*, *que nous fuyions*, *que vous fuyiez*, *qu'ils fuient*, *que je fuisse*.

Mourir, *mort*, *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *je mourus*, *je mourrai*, *je mourrois*. Impératif, *meurs*. Subjonctif, *que je mourusse*.

Acquérir, *acquis*, *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, *ils acquièrent*, *j'acquis*, *j'acquerrai*, *j'acquerrois*. Impératif, *acquiers*. Subjonctif, *que j'acquière*, *nous acquérions*, *que j'acquisse*.

Conquérir, *conquis*, hors d'usage au présent de l'indicatif. Son futur est, *je conquerrai*. On ne s'en sert guère qu'au prétérit, *je conquis*, à l'imparfait du subjonctif, *que je conquisse*, et aux temps composés, *j'ai conquis*, etc.

Ouïr, défectif ou hors d'usage, excepté au participe passé, *ouï*, et à l'imparfait du subjonctif, *que j'ouïsse*; on s'en sert aux temps composés, où il veut *avoir*.

Avez-vous ouï *ce grand bruit ; je l'ai ouï je l'avois* ouï *dire.*

Quérir ne s'emploie que dans cette forme, et à la suite des verbes *envoyer*, *venir*, *aller*, comme, *envoyez quérir*, *allez quérir.*

Vêtir, infinitif ; *vêtu* : hors d'usage au présent de l'indicatif. Les verbes *dévêtir*, *revêtir*, et *survêtir*, se conjuguent de même : on les emploie au présent de l'indicatif.

Remarque. *Sortir*, *ressortir* (sortir de nouveau), et *repartir* (répliquer, partir de nouveau), se conjuguent comme *sentir* ; mais *sortir* (obtenir, avoir, en terme de loi), *ressortir* (être du ressort), et *répartir* (partager), se conjuguent comme *finir*. *Sortir*, dans ce dernier sens, n'est pas en usage dans tous ses temps.

IIIe. BRANCHE.

Indicatif.

J'ouvr-e, es, e.	Nous ouvr-ons, ez, ent.
J'ouvr-ois, ois, oit.	Nous ouvr-ions, iez, oient.
J'ouvr-is, is, it.	Nous ouvr-îmes, îtes, irent.
J'ouvr-irai, iras, ira.	Nous ouvr-irons, irez, iront.
J'ouvr-irais, irois, iroit.	Nous ouvr-irions, iriez, iroient.

Impératif.

Ouvre, qu'il ouvre.	Ouvr-ons, ez, qu'ils ouvrent.

Subjonctif.

Que j'ouvre, es, e.	Nous ouvr-ions, iez, ent.
Que j'ouvr-isse, isses, it.	Nous ouvr-issions, issiez, issent.

Infinitif.

Ouvrir, avoir ouvert, ouvrant, ouvert, ayant ouvert, devant ouvrir.

Cueillir, infinitif; *cueilli*, indicatif, *je cueille*, *je cueillis* *je cueillerai* ; conditionnel, *je cueillerois*. On conjugue de même *accueillir* et *recueillir*.

Saillir (avancer en dehors, déborder le nu du mur) n'a que cet usage à l'infinitif. *Saillant* est plutôt adjectif que participe présent. Il ne s'emploie qu'en certains temps, et à la troisième personne : *il saille*, *ils saillent*, *il sailloit*, *ils sailloient*, *il saillera*, *il sailleroit*. *Ce balcon saille trop*, *saillera trop*, *sailleroit trop*. En général on préfère de dire ; *cette corniche a trop de saillie*. Mais *saillir* (s'élever avec force) se conjugue comme *finir*. Il a tous les temps, *je saillis*, *nous saillissons*, *je saillissois*, *je saillis*, *j'ai sailli*, *je sailliai*, *je saillirois*, *que je saillisse*. Il ne se dit que des choses liquides.

Assaillir, infinitif; *assailli* : indicatif, *j'assaille*, *tu assailles*, *il assaille*, *ils assaillent*. Il fait au futur, *j'assaillirai*, et au conditionnel *j'assaillirois*.

Tressaillir, se conjugue de même. Ces deux verbes sont plus communément employés au présent de l'infinitif, et au participe passé, qu'aux autres formes.

IVe. BRANCHE.

Indicatif.

Je tiens, tiens, tient.	Nous tenons, nez, tiennent.
Je te-nois, nois, noit.	Nous te-nions, nies, noient.
Je tins, tins, tint.	Nous tînmes, tintes, tinrent.
Je tien-drai, dras, dra.	Nous tien-drons, drez, dront.
Je tien-drois, drois, droit.	Nous tien-drions, driez, droient.

IMPÉRATIF.

Tiens, qu'il tienne. Te-nons, nez, qu'ils tiennent.

SUBJONCTIF.

Que je tien-ne, nes, ne. Nous te-nions, niez, tiennent.
Que je tin-sse, sses, t^int. Nous tin-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Tenir, avoir tenu, tenant, tenu, ayant tenu, devant tenir.

Cette branche n'a point de verbe irrégulier. On conjugue comme *tenir* tous ses composés. La même conjugaison a lieu pour *venir* et ses composés; mais avec cette différence, que *tenir* et ses dérivés veulent l'auxiliaire *avoir* aux temps composés, et que, *venir* et ses dérivés, excepté *contrevenir* et *subvenir*, prennent l'auxiliaire *être* aux mêmes temps.

IIIe. CONJUGAISON, EN *oir*.

INDICATIF.

Je reçois, çois, çoit. Nous re-cevons, cevez, çoivent.
Je re-cevois, cevois, cevoit. Nous re-cevions, cevies, cevoient.
Je re-çus, çus, çut. Nous re-çûmes, çûtes, çurent.
Je re-cevrai, cevras, cevra. Nous re-cevrons, cevrez, cevront.
Je rece-vrois, cevrois, cevroit. Nous re-cevrions, cevriez, cevroient.

IMPÉRATIF.

Reçois, qu'il reçoive. Re-cevons, cevez, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Que je re-çoive, çoives, çoive. Nous recevions, cevies, çoivent.

Que je re-çusse, çusses, çût. Nous re-çussions, çussiez, çussent.

INFINITIF.

Recevoir, avoir reçu, recevant, reçu, ayant reçu, devant recevoir.

VERBES IRRÉGULIERS.

Avoir, dont nous avons vu la conjugaison, est un des plus irréguliers.

Choir, verbe défectif. Il n'est ordinairement employé qu'ainsi : *il s'est laissé choir*. Néanmoins il l'est quelquefois au participe *chu*.

Déchoir, défectif, n'a à l'infinitif que le présent et le participe passé *déchu*. Indicatif, *je déchois, nous déchoyons, ils déchoient*. Point d'imparfait. *Je déchus, je décherrai, je décherrois*. Subjonctif, *que je déchoie, que je déchusse*.

Echoir, échéant, échu. Au présent de l'indicatif, il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes, *il échoit*, ou *échet, ils échéent*. Point d'imparfait. *J'échus j'écherrai, j'écherrois*. Subjonctif, *qu'il échée, qu'ils échéent, que j'échusse*. Il se dit ordinairement des choses qui arrivent par sort ou par cas fortuit.

L'emploi ordinaire de ces trois verbes est au participe, qui se construit avec *être*.

Falloir, verbe impersonnel dont nous donnerons la conjugaison.

Mouvoir, mu, je meus, nous mouvons, ils meuvent, je mus, je mouvrai, je mouvrois, que je meuve, que je musse.

Pleuvoir, verbe impersonnel, *plu*, *il pleut*, *il plut*, *il pleuvra*, *qu'il plût*.

Pouvoir, *pu*, *je puis* ou *je peux*, moins en usage, *tu peux*; *il peut*, *nous pouvons*, *ils peuvent*, *je pus*; *je pourrai*, *je pourrois*, * *que je puisse*, *que je pusse*.

Savoir, *sachant*, *su*, *je sais*, *je sus*, *je saurai*, *je saurois*. Impératif, *sache*, *qu'il sache*, *sachons*, *sachez*, *qu'ils sachent*. Subjonctif, *que je sache*, *que je susse*. **

Seoir a deux significations, *être convenable*, et *être assis*. Dans la première, il est sans participe passé, et par conséquent sans temps composés. Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps, où il fait, *il sied*, *ils siéent*, *il seyoit*, *il siéra*, *il siéroit*. *Il faut voir si cela vous sied ou ne vous sied pas.* On a fait un adjectif du participe présent : *Il n'est pas* séant *à un homme de sa dignité*; *ce n'est pas une chose* séante *de*, *etc.* Dans la seconde, il n'est plus en usage qu'à ses participes, *séant* et *sis*, et même en style de palais : *le roi* séant *en son lit de justice*; *une maison* sise *rue St.-Honoré*.

Asseoir, *** ou *s'asseoir*, qui est l'expression usitée.

---

* Quoiqu'on écrive avec deux *rr* je *pourrois*, je *pourrai*, on n'en prononce qu'une.

** On dit quelquefois *je ne sache point*, pour *je ne sais point*. *Je ne saurois* s'emploie pour *je ne puis*.

*** Asseoir est actif : *asseoir un jugement*.

On conjuguoit autrefois ce verbe de deux manières. Voici la seule actuellement en usage :

Je m'ass ieds, ieds, ied.	Nous nous assey-ons, ez, ent.
Je m'assey-ois, ois, oit.	Nous nous assey-ions, iez, oient.
Je m'ass-is, is, it.	Nous nous ass-îmes îtes, irent.

Je m'assiérai, ou m'asseyerai, et je m'assiérois ou m'asseyerois.

Nous préférons la première manière.

IMPÉRATIF.

Assieds-toi, qu'il s'asseye.	Asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'asseyent.
Que je m'asseye, etc.	Que nous nous asseyons, etc.
Que je m'assisse, etc.	Qu'ils s'assissent.

La première personne et la seconde du pluriel de ce temps ne sont guère en usage.

S'asseoir; s'asseyant, assis.

REMARQUE. L'abbé de Condillac, dans ses tables de conjugaison, veut qu'on dise au futur et au conditionnel, *je m'assoirai, je m'assoirois.* Mais cette manière nous paroît puisée dans la licence de la conversation. L'abbé Girard donne la préférence à l'autre manière de conjuguer ce verbe.

Rasseoir se conjugue comme *asseoir.* Mais *surseoir* fait *surseyant, sursis*; indicatif *je sursois, nous surseyons, ils surseoient, je surseyois, je sursis, je surseoierai,* Impératif *sursois*; subjonctif, *que je sursoie, que nous surseyions, qu'ils surseoient, que je sursisse.* Les autres temps, excepté les temps composés, ne sont d'aucun usage.

Valoir, valu, je vaux, je valus, je vaudrai. Impératif.

vaux. Subjonctif, *qu'il vaille*. On conjugue de la même manière, *équivaloir*, *revaloir* et *prévaloir*. *

Voir, *voyant*, *vu*, *je vois*, *nous voyons*, *ils voient*, *je voyois*, *je vis*, *je verrai*, *que je voie*, *que je visse*.

Pourvoir, *pourvoyant*, *pourvu*, *je pourvois*, *je pourvoyois*, *je pourvus*, *je pourvoirai*, *que je pourvue*.

Vouloir, *voulant*, *voulu*, *je veux*, *nous voulons*, *ils veulent*, *je voulus*, *je voudrai*, *que je veuille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veuillent*.

IVe. CONJUGAISON.

Cette conjugaison a cinq branches : la première est celle des verbes en *aire* ; la seconde, celle des verbes en *aître* et en *oître* ; la troisième, celle des verbes en *ire* et en *uire* ; la quatrième celle des verbes en *aindre*, *eindre*, et *oindre* ; la cinquième enfin, celles des verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre* et *vre*.

Ire. BRANCHE.

INDICATIF.

Je plais, plais, plaît.	Nous plaisons, sez, sent.
Je plai-sois, sois, soit.	Nous plai-sions, siez, soient.
Je plus, plus, plut.	Nous plû-mes, tes, rent.
Je plai-rai, ras, ra.	Nous plai-rons, rez, ront.
Je plai-rois, rois, roit.	Nous plai-rions, riez, roient.

IMPÉRATIF.

Plais, qu'il plaise. Plai-sons, sez, qu'ils plaisent.

---

* Cependant ce dernier forme régulièrement le présent du subjonctif que je *prévale*, etc., qu'ils *prévalent*.

SUBJONCTIF.

Que je plai-se, ses, se. Que nous plai-sions, siez, sent.
Que je plu-sse, sses, plût. Que nous plu-ssions, ssiez, ssent.

INFINITIF.

Plaire, avoir plu, plaisant, plu, ayant plu, devant plaire.

VERBES IRRÉGULIERS.

Braire, verbe défectif; il n'est en usage qu'au présent de l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif : *il brait*, *ils braient*, *il braira*, *ils brairont*, et du conditionnel, *il brairoit*.

Faire, *faisant*, *fait*, *je fais*, *nous faisons*, *vous faites*, *ils font*, *je faisois*, *je fis*, *je ferois*, *fais*, *qu'il fasse*, *faisons*, *faites*, *qu'ils fassent*, *que je fasse*, *que je fisse*. On conjugue ses composés de la même manière.*

Traire, *trayant*, *trait*, *je trais*, *nous trayons*, *ils traient*, *je trayois*. Il n'a point de prétérit défini, et par conséquent point d'imparfait au subjonctif, *j'ai trait*, *je trairai*, *que je traie*. Ses composés, *attraire*, *distraire*, *extraire*, *retraire* et *soustraire* se conjuguent de même, et sont également sans prétérit défini.

---

* Il faut excepter *forfaire*, *mal faire*, *méfaire* et *parfaire*, qui ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme il a *mal-fait*; mais on ne dit point, nous *mal-faisons*, il faut dire : nous *faisons mal*.

IIe. BRANCHE.

INDICATIF.

Je parois, rois, roît.	Nous paroissons, ssez, ssent.
Je parois sois, soit, soît.	Nous paroissions, ssiez, ssoient.
Je parus, rus, rut.	Nous parûmes, tes, rent.
Je paroi trai, tras, tra.	Nous paroi-trons, trez, tront.
Je paroi trois, trois, troit.	Nous paroi trions, triez, troient.

IMPÉRATIF.

Parois, qu'il paroisse; paroissons, ssez, qu'ils paroissent.

SUBJONCTIF.

Que je parois se, ses, se.	Nous parois-sions, siez, sent.
Que je parusse, usses, ût.	Nous parus sions, siez, sent.

INFINITIF.

Paroître, avoir paru, paroissant, paru, ayant paru, devant paroître.

VERBES IRRÉGULIERS.

Naître, naissant, né, je nais, nous naissons, je naissois, je naquis, je naîtrai, je naîtrois, que je naisse. On conjugue *renaître* de la même manière.

Paître et *repaître*. Ces verbes sont réguliers, mais défectifs. Ils n'ont ni prétérit défini, ni imparfait du subjonctif. Les temps composés ne sont jamais employés qu'en termes de fauconnerie, et dans cette phrase du discours familier, *il a pu, et repu.*

IIIe. BRANCHE.

INDICATIF.

Je réduis, duis, duit. Nous rédui-sons, sez, sent.

Je réduisois, sois, soit.
Je réduisis, sis, sît.
Je réduirai, ras, ra.
Je réduirois, rois, roit.
Nous réduisions, siez, soient.
Nous réduisîmes, tes, rent.
Nous réduirons, rez, ront.
Nous réduirions, riez, roient.

IMPÉRATIF.

Réduis, qu'il réduise, réduisons, sez, qu'ils réduisent.

SUBJONCTIF.

Que je réduisisse, sses, t.
Que je réduisisse, sses, t.
Nous réduisissions, siez, sent.
Nous réduisissions, siez, ssent.

INFINITIF.

Réduire, avoir réduit, réduisant, réduit, ayant réduit, devant réduire.

VERBES IRRÉGULIERS.

Boire, buvant, bu; je bois, nous buvons, vous buvez, ils boivent; je buvois, je bus, je boirai, que je boive, que je busse.

Bruire, verbe défectif. Ce verbe n'est en usage qu'au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, mais seulement aux troisièmes personnes : *bruyant*, *il bruyoit*. Le participe présent n'est souvent qu'un simple adjectif : *des flots bruyans*, *trompette bruyante*.

Circoncire, irrégulier en quelques temps. Participe, *circoncis*. Indicatif, *je circoncis*, *nous circoncisons*, *je circoncis*, *je circoncirai*, *je circoncirois*. Subjonctif, *que je circoncise*. Selon quelques grammairiens, il n'a point de participe présent, ni d'imparfait à l'indicatif; mais le plus grand nombre lui donne ces formes, qui

sont peu harmonieuses, et que par conséquent, le goût doit proscrire. L'Académie n'en parle pas.

Luire, infinitif, *luisant*, *lui*; indicatif, *je luis*, *nous luisons*, *je luisois*, sans prétérit défini, *je luirai*; conditionnel, *je luirois*; subjonctif, *que je luise*, sans imparfait. *Reluire* se conjugue de même.

Nuire n'est irrégulier qu'au participe passé, où il fait *nui*.

Confire, *confisant*, *confit*, *je confis*, *je confisois*, *je confis*, *je confirai*, *que je confise*, *que je confisse*.

Croire, *croyant*, *cru*; *je crois*, *nous croyons*, *vous croyez*, *ils croient*; *je croyois*, *nous croyions*, *ils croyoient*; *je crus*; *je croirai*; *crois*, *qu'il croie*; *que je croie*; *que je crusse*.

Dire, *disant*, *dit*; *je dis*, *nous disons*, *vous dites*, *ils disent*; *je dis*; *je dirai*; *dis*, *qu'il dise*, *disons*, *dites*; *que je dise*; *que je disse*.

Redire se conjugue de la même manière; mais les autres composés, *dédire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, et *prédire*, forment régulièrement la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif; on doit dire, vous *dédisez*, *contredisez*, *interdisez*, *médisez*, et *prédisez*.

Maudire n'est irrégulier que parce qu'il appartient à cette conjugaison. Il se conjugue régulièrement comme *finir*, excepté au participe passé, où il fait *maudit*.

Écrire, *écrivant*, *écrit*; *j'écris*, *nous écrivons*, *vous*

écrivez, *ils écrivent*; *j'écrivis*, *que j'écrive*, *que j'écrivisse*. On conjugue ses composés de la même manière.

Frire, verbe défectif, n'a à l'infinitif que le présent et le participe passé *frit*; à l'indicatif, que les trois personnes singulières du présent, *je fris*, *tu fris*, *il frit*; le futur et le conditionnel, *je frirai*, *je frirois*; et à l'impératif, la seconde personne du singulier, *fris*. Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire*, comme, *faisant frire*, *je faisois frire*, *je fis frire*, *que je fisse frire*.

Lire, *lisant*, *lu*, *je lis*, *je lisois*, *je lus*, *que je lise*, *que je lusse*. On conjugue ainsi *élire* et *relire*.

Rire, *riant*, *ri*, *je ris*, *nous rions*, *je riois*, *je ris*, *je rirai*, *ris*, *qu'il rie*, *rions*, *que je rie*, *que je risse*. *Sourire* se conjugue de la même manière.

Suffire, infinitif, *suffisant*, *suffi*; indicatif, *je suffis*, *je suffisois*, *je suffis*, *je suffirai*; conditionnel, *je suffirois*; subjonctif, *que je suffise*, *que je suffisse*.

Boire, infinitif, *buvant*, *bu*; indicatif, *je bois*, *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent*; *je buvois*, *je bus*, *je boirai*; conditionnel, *je boirois*; impératif, *qu'il boive*, *buvons*, *buvez*; subjonctif, *que je boive*, *que nous buvions*, *que vous buviez*, *que je busse*.

Clore, défectif; infinitif, point de participe présent, *clos*; indicatif, *je clos*, *tu clos*, *il clôt*, sans pluriel à ce temps; point d'imparfait et de prétérit défini, *je clorai*; conditionnel, *je clorois*. Sans impératif et sans subjonctif en usage. Cependant on pourroit très-bien dire, *clos ce parc*, *qu'il close ce jardin*, *il veut que*

je close cette prairie. On s'en sert très-heureusement dans tous les temps composés. *Enclore* et *renclore* ont les mêmes irrégularités.

Eclore, défectif; infinitif, sans participe présent, *éclos*; indicatif, il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes, *il éclôt*, *ils éclosent*; sans imparfait et sans prétérit défini; *il éclôra*, *ils éclôront*; conditionnel, *il éclôroit*, *ils éclôroient*; subjonctif, *qu'il éclose*. Il se construit avec *être* dans les temps composés, qui sont fort en usage.

Conclure, infinitif, *concluant*, *conclu*; indicatif, *je conclus*, *nous concluons*, *vous concluez*, *ils concluent*; *je concluois*, *je conclus*, *je conclurai*; impératif, *qu'il conclue*, *concluons*, *etc.*; subjonctif, *que je conclue*, *que je conclusse*.

Exclure se conjugue de même, excepté qu'il a deux participes passés, *exclu* et *exclus*.

Croire, infinitif, *croyant*, *cru*; indicatif, *je crois*, *nous croyons*, *vous croyez*, *ils croient*, *je croyois*, *je crus*, *je croirai*; subjonctif, *que je croie*, *que je crusse*.

IV°. BRANCHE.

Indicatif.

Je plains, plains, plaint.	Nous plaignons, gnez, gnent.
Je plai-gnois, gnois, gnoit.	Nous plai gnions, gniez, gnoient.
Je plai-gnis, gnis, gnit.	Nous plai-gnimes, gnites, gnirent.
Je plaindrai, dras, dra.	Nous plain-drons, drez, dront.
Je plaindrois, drois, droit.	Nous plain-drions, driez, droient.

IMPÉRATIF.

Plains, qu'il plaigne, plaignons, plaignez, qu'ils plaignent.

SUBJONCTIF.

Que je plai-gne, gnes, gne.	Nous plai-gnions, gniez, gnent.
Que je plai-gnisse, gnisses, gnit.	Nous plaignî-sions, siez, sent.

INFINITIF.

Plaindre, avoir plaint, plaignant, plaint, ayant plaint, devant plaindre.

REMARQUE. Cette branche n'a point de verbes irréguliers.

V°. BRANCHE.

INDICATIF.

Je rends, rends, rend.	Nous ren-dons, dez, dent.
Je ren-dois, dois, doit.	Nous ren-dions, diez, doient.
Je ren-dis, dis, dit.	Nous ren-dîmes, dîtes, dirent.
Je ren-drai, dras, dra.	Nous ren-drons, drez, dront.
Je ren-drois, drois, droit.	Nous ren-drions, driez, droient.

IMPÉRATIF.

Rends, qu'il rende; rendons, rendez, qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

Que je ren-de, des, de.	Que nous ren-dions, diez, dent.
Que je ren-disse, disses, dit.	Nous rendi-sions, siez, sent.

INFINITIF.

Rendre, avoir rendu, rendant, rendu, ayant rendu, devant rendre.

VERBES IRRÉGULIERS.

Absoudre, défectif, est le composé de *soudre* qui

n'a que le présent de l'infinitif, qui même ne se dit plus. *Absolvant*, *j'absous*, *j'absous*, *nous absolvons*, *ils absolvent*, *j'absolvois*; point de prétérit défini, *j'absoudrai*, *absous*, *qu'il absolve*, *que j'absolve*, point d'imparfait. Le participe passé fait au féminin *absoute*. *Dissoudre* a les mêmes irrégularités.

Résoudre se conjugue comme *absoudre*, mais avec cette différence qu'il a le prétérit défini *je résolus*, et l'imparfait du subjonctif, *je résolusse*; et deux participes, *résolu* quand il signifie *décidé*, et *résous* quand il signifie *réduit*. Dans ce dernier sens, le participe passé n'a pas de féminin.

Coudre, *cousant*, *cousu*, *je couds*, *nous cousons*, *je cousois*, *je cousis*, *que je cousisse*. On conjugue ainsi, *découdre* et *recoudre*.

Mettre, et ses composés *admettre*, *commettre*, etc., *mettant*, *mis*, *je mets*, *nous mettons*, *je mettois*, *je mis*, *que je mette*, *que je misse*.

Moudre et ses composés, *émoudre*, et *rémoudre*; *moulant*, *moulu*, *je mouds*, *nous moulons*, *je moulus*, *je moudrai*, *que je moule*, *que je moulusse*.

Prendre, et tous ses composés, *prenant*, *pris*, *je prends*, *nous prenons*, *je prenois*, *je pris*, *je prendrai*, *que je prenne*, *que je prisse*.

Rompre, infinitif, *rompant*, *rompu*; indicatif, *je romps*, *tu romps*, *il rompt*, *nous rompons*, etc. Ses composés se conjuguent de même.

Suivre, et ses composés, *s'ensuivre*, *poursuivre*;

suivant, *suivi*, *je suis*, *nous suivons*, *je suivois*, *je suivis*, *je suivrai*, *que je suive*, *que je suivisse*.

Vaincre, *vainquant*, *vaincu*, *je vaincs*, *je vainquois*, *je vainquis*, *je vaincrai*, *nous vaincrons*, *que je vainque*, *que je vainquisse*. Il en est de même de *convaincre*. Ces verbes sont réguliers, mais la lettre c se change en *qu* avant les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*.

Battre, irrégulier seulement au présent de l'indicatif : *je bats*, *tu bats*, *il bat*.

Être, dont nous avons donné la conjugaison.

Vivre, *revivre*, et *survivre*; *vivant*, *vécu*, *je vis*, *nous vivons*, *je vécus*, *je vivrai*, *que je vécusse*.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, nous ajouterons aux différentes tables que nous venons de donner les paradigmes, 1°. des verbes passifs; 2°. des verbes neutres qui se conjuguent avec *etre*; 3°. des verbes réfléchis; et 4°. enfin des verbes impersonnels.

Paradigme des Verbes passifs.

Remarque. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs. Elle se fait avec l'auxiliaire *être*, dans tous ses temps, et avec le participe passé du verbe actif au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon le genre ou le nombre du sujet.

Indicatif.

Je suis, tu es, il ou elle est aimé ou aimée.	Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont aimés ou aimées.
J'étois, tu étois, il ou elle étoit aimé ou aimée.	Nous étions, vous étiez, ils ou elles étoient aimés ou aimées.

Je fus, tu fus, il ou elle fut aimé ou aimée.	Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent aimés ou aimées.
J'ai été, tu as été, il ou elle a été aimé ou aimée.	Nous avons été, vous avez été, ils ou elles ont été aimés ou aimées.
J'eus, tu eus, il ou elle eut été aimé ou aimée.	Nous eûmes, vous eûtes, ils ou elles eurent été aimés ou aimées.
J'avois, tu avois, il ou elle avoit été aimé ou aimée.	Nous avions, vous aviez, ils ou elles avoient été aimés ou aimées.
Je serai, tu seras, il ou elle sera aimé ou aimée.	Nous serons, vous serez, ils ou elles seront aimés ou aimées.
J'aurai, tu auras, il ou elle aura été aimé ou aimée.	Nous aurons, vous aurez, ils ou elles auront été aimés ou aimées.

CONDITIONNEL.

Je serois, tu serois, il ou elle seroit aimé ou aimée.	Nous serions, vous seriez, ils ou elles seroient aimés ou aimées.
J'aurois, tu aurois, il ou elle auroit été aimé ou aimée,	Nous aurions, vous auriez, ils ou elles auroient été aimés ou aimées.
ou	ou
J'eusse, tu eusses, il ou elle eût été aimé ou aimée.	Nous eussions, vous eussiez, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, qu'il ou qu'elle soit aimé ou aimée.	Soyons, soyez aimés ou aimées, qu'ils ou qu'elles soient aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

Que je sois, tu sois, il ou elle soit aimé ou aimée.	Que nous soyons, vous soyez, ils ou elles soient aimés ou aimées.

Que je fusse, tu fusses, il ou elle fût aimé ou aimée.

Que j'aie, tu aies, il ou elle ait été aimé ou aimée.

Que j'eusse, tu eusses, il ou elle eût été aimé ou aimée.

Que nous fussions, vous fussiez, ils ou elles fussent aimés ou aimées.

Que nous ayons, vous ayez, ils ou elles aient été aimés ou aimées.

Que nous eussions, vous eussiez, ils ou elles eussent été aimés ou aimées.

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Être aim-é ou -ée ;	avoir été aim-é ou -ée ;	étant aim-é ou -ée.

Participe passé.	*Participe futur.*
Ayant été aimé ou aimée.	Devant être aimé ou aimée.

PARADIGME DES VERBES NEUTRES.

REMARQUE. Il y a à peu près six cents verbes neutres dans notre langue. Environ cinq cent cinquante se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* ; ils n'ont rien de particulier dans leur conjugaison. Mais ceux qui se conjuguent dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être* suivent au participe la règle des verbes passifs ; ils y prennent le genre et le nombre.

INDICATIF.

Je tom-be, bes, be.
Je tom-bois, bois, boit.
Je tom-bai, bas, ba.
Je suis, tu es, il ou elle est tombé ou tombée.
Je fus, tu fus, il ou elle fut tombé ou tombée.
J'étois, tu étois, il ou elle étoit tombé ou tombée.

Nous tom-bons, bez, bent.
Nous tom-biens, biez, boient.
Nous tom-bâmes, bâtes, bèrent.
Nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont tombés ou tombées.
Nous fûmes, vous fûtes, ils ou elles furent tombés ou tombées.
Nous étions, vous étiez, ils ou elles étoient tombés ou tombées.

Je tomberai, beras, bera.
Je serai, tu seras, il ou elle sera tombé ou tombée.

Nous tomberons, berez, beront.
Nous serons, vous serez, ils ou elles seront tombés ou tombées.

CONDITIONNEL.

Je tom-berois, berois, beroit.
Je serois, tu serois, il ou elle seroit tombé ou tombée.

Nous tom-berions, beriez, beroient.
Nous serions, vous seriez, ils ou elles seroient tombés ou tombées.

REMARQUE. On dit aussi, *je fusse*, *tu fusses*, *il* ou *elle fût tombé* ou *tombée*; *nous fussions*, *vous fussiez*, *ils* ou *elles fussent tombés ou tombées*.

IMPÉRATIF.

Tombe, qu'il ou qu'elle tombe.
Tombons, tombez, qu'ils ou qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

Que je tombe, bes, be.
Que je tom-basse, basses, bât.
Que je sois, tu sois, il ou elle soit tombé ou tombée.
Que je fusse, tu fusses, il ou elle fût tombé ou tombée.

Que nous tom-bions, biez, bent.
Que nous tom-bassions, bassiez, bassent.
Que nous soyons, vous soyez, ils ou elles soient tombés ou tombées.
Que nous fussions, vous fussiez, ils ou elles fussent tombés ou tombées.

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Tomber;	être tombé ou tombée;	tombant.
Participe passé.		*Participe futur.*
Tombé, tombée, étant tombé.		Devant tomber.

Paradigme des Verbes réfléchis.

Remarque. Les verbes réfléchis n'ont point de conjugaison qui leur soit particulière. Dans les temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent, et dans les temps composés, comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être*. Néanmoins à cause de quelque différence qu'ils ont à l'impératif, nous allons en donner le paradigme.

Indicatif.

Je me repens, tu te repens, il ou elle se repent.	Nous nous repentons, vous vous repentez, ils ou elles se repentent.
Je me repentois, *etc.*	Nous nous repentions, *etc.*
Je me repentis, *etc.*	Nous nous repentîmes, *etc.*
Je me suis repenti ou repentie, *etc.*	Nous nous sommes repentis ou repenties, *etc.*
Je me fus repenti ou repentie, *etc.*	Nous nous fûmes repentis ou repenties, *etc.*
Je m'étois repenti ou repenti, *etc.*	Nous nous étions repentis ou repenties, *etc.*
Je me repentirai, *etc.*	Nous nous repentirons, *etc.*
Je me serai repenti ou repentie, *etc.*	Nous nous serons repentis ou repenties, *etc.*

Conditionnel.

Je me repentirois, *etc.*	Nous nous repentirions, *etc.*
Je me serois repenti ou repentie, *etc.*	Nous serions repentis, ou repenties, *etc.*

Impératif.

Repens-toi, qu'il ou qu'elle se repente.	Repentons-nous, repentez-vous, qu'ils ou qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

Que je me repente, *etc.*
Que je me repentisse, *etc.*
Que je me sois repenti ou repentie, *etc.*
Que je me fusse repenti ou repentie, *etc.*

Que nous nous repentions, *etc.*
Que nous nous repentissions, *etc.*
Que nous nous soyons repentis ou repenties, *etc.*
Que nous nous fussions repentis ou repenties, *etc.*

INFINITIF.

Présent.	*Prétérit.*	*Participe présent.*
Se repentir ;	s'être repenti ou repentie ;	se repentant.

Participe passé.	*Participe futur.*
Repenti ; s'étant repenti ou repentie ;	devant se repentir.

PARADIGMES DES VERBES IMPERSONNELS.

REMARQUE. Quoique les verbes impersonnels se conjuguent à la troisième personne selon les inflexions qu'exige la conjugaison dont ils sont ; néanmoins comme ils n'ont ni l'impératif, ni le même nombre de temps à l'infinitif, il ne sera pas inutile d'en donner un paradigme.

INDICATIF.

Présent absolu.	il faut
Imparfait.	il falloit.
Prétérit défini.	il fallut.
Prétérit indéfini.	il a fallu.
Prétérit antérieur	il eut fallu.
Plus que-parfait.	il avoit fallu.
Futur absolu	il faudra.
Futur passé.	il aura fallu.

CONDITIONNEL.

Conditionnel présent.	il faudroit.
Conditionnel passé.	il auroit fallu.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.	qu'il faille.
Imparfait.	qu'il fallût.
Prétérit.	qu'il ait fallu.
Plus-que-parfait.	qu'il eût fallu.

INFINITIF.

Présent.	falloir.
Participe passé.	ayant fallu.

REMARQUE. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car, lorsqu'en parlant d'un enfant on dit, *il joue* ; ce n'est point un verbe impersonnel, parce qu'à la place du mot *il* on peut mettre *l'enfant*, et dire, *l'enfant joue*.

§. III.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Les temps sont simples ou composés. On appelle temps simples ceux qui n'empruntent pas un des temps des auxiliaires *avoir* ou *être* ; et temps composés ceux qui se forment des temps d'*avoir* ou d'*être*, et du participe passé d'un verbe. Parmi les temps simples, il y en a cinq qu'on nomme primitifs, parce qu'ils servent à former les autres temps, dans les quatre conjugaisons. Ce sont le *présent* et le *prétérit défini* de l'indicatif ;

et le *présent*, le *participe présent*, et le *participe passé* de l'infinitif.

I.

Du présent de l'indicatif se forme *la seconde personne de l'impératif*, en ôtant seulement le pronom *je* comme *j'aime*, impératif *aime*. Il n'y a que quatre verbes dont l'impératif ne suive pas cette formation, savoir, dans la première conjugaison, *je vais*, impératif *va*; dans la troisième, *j'ai*, impératif *aie*; *je sais*, impératif *sache*; et dans la quatrième, branche cinquième, *je suis*, impératif *sois*.

II.

Du prétérit de l'indicatif se forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison seulement, comme, *j'aimai*, *j'aimasse*, et en ajoutant seulement *se* aux autres terminaisons du prétérit défini, comme, *je finis*, *je finisse*; *je reçus*, *je reçusse*; *je devins*, *je devinsse*.

III.

Du présent de l'infinitif se forme *le futur de l'indicatif* et *le présent du conditionnel*, en changeant *r* ou *re* en *rai* et *rois*, comme *aimer*, *j'aimerai*, *j'aimerois*; *rendre*, *je rendrai*, *je rendrois*.

Exceptions. Dans la première conjugaison, *aller* fait *j'irai*, *j'irois*.

Dans la seconde conjugaison, deuxième branche, cou-

rir fait *je courrai*, *je courrois*; *mourir*, *je mourrai*, *je mourrois*; *acquérir*, *j'acquerrai*, *j'acquerrois*; *conquérir*, *je conquerrai*, *je conquerrois*, de peu d'usage à ces temps. Même conjugaison, troisième branche, *cueillir* fait *je cueillerai*, *je cueillerois*. Même irrégularité pour *saillir*, signifiant *déborder le nu du mur*, il fait, *il saillera*, *il sailleroit*. Selon l'usage actuel *assaillir* et *tressaillir* forment régulièrement leur futur et leur conditionnel. Même conjugaison, quatrième branche, *tenir* et *venir*, avec leurs composés, font *je tiendrai*, *je tiendrois*; *je viendrai*, *je viendrois*.

Dans la troisième conjugaison, *avoir*, fait *j'aurai*, *j'aurois*; *recevoir*, *je recevrai*, *je recevrois*; *échoir*, *j'écherrai*, *j'écherrois*; *déchoir*, de même; *falloir*, *il faudra*, *il faudroit*; *pouvoir*, *je pourrai*, *je pourrois*; *savoir*, *je saurai*, *je saurois*; *s'asseoir*, *je m'assiérai* ou *m'asseyerai*; *je m'assiérois* ou *m'asseyerois*; *voir*, *je verrai*, *je verrois*. Même formation pour ses composés, excepté *pourvoir* et *prévoir*, dont ces deux temps se forment régulièrement. *Pleuvoir*, *il pleuvra*, *il pleuvroit*; *valoir*, *je vaudrai*, *je vaudrois*; *vouloir*, *je voudrai*, *je voudrois*.

Dans la quatrième conjugaison, première branche, *faire* fait *je ferai*, *je ferois*. Même conjugaison, cinquième branche, *etre* fait *je serai*, *je serois*.

Remarque. Quelques grammairiens forment du futur le présent du conditionnel en changeant *rai* en *rois*. Dans cette formation, il n'y a aucune exception.

IV.

Du participe présent se forment :

1°. *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *oit*, comme, *aimant*, *j'aimois*, *finissant*, *je finissois*. Il n'y a que deux exceptions, savoir, *ayant*, *j'avois*, *sachant*, *je savois*.

2°. Les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*, comme, *aimant*, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*.

Exceptions. Dans la troisième conjugaison, on excepte *ayant* et *sachant*, qui font, *nous avons*, *vous avez*, *ils ont*; *nous savons*, *vous savez*, *ils savent*. Et dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant* et ses composés, qui font, *vous faites*, *ils font*. Même conjugaison, troisième branche, *disant* et son composé *redisant*, dont la seconde personne du présent est, *vous dites*, *vous redites*. Même conjugaison, cinquième branche, *étant*, qui fait, *nous sommes*, *vous êtes*, *ils sont*.

La première et la seconde personne du pluriel de l'impératif sont semblables à la première et à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, et ont, par conséquent, la même formation.

3°. Le présent du subjonctif, en changeant *ant*, selon la personne et le nombre, en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*, comme, *aimant*, *que j'aime*, *que tu aimes*, *qu'il aime*, *que nous aimions*, *que vous aimiez*, *qu'ils aiment*.

EXCEPTIONS. Dans la première conjugaison, on excepte *allant*, qui fait, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*. Dans la seconde conjugaison, on excepte tous les verbes de la quatrième branche, *tenant* et *venant*, et leurs composés, *que je tienne*, *que tu tiennes*, *qu'il tienne*, *qu'ils tiennent*; *que je vienne*, etc. La première et la seconde personne du pluriel se forment régulièrement.

Dans la troisième conjugaison, on excepte les verbes en *evoir*, comme, *recevant*, *que je reçoive*, *que tu reçoives*, *qu'il reçoive*, *qu'ils reçoivent*; *pouvant*, *que je puis-se*, *ses*, *se*, *sions*, *siez*, *sent*; *valant*, *que je vaille*, *que tu vailles*, *qu'il vaille*, *qu'ils vaillent*; *voulant*, *que je veuille*, *que tu veuilles*, *qu'il veuille*, *qu'ils veuillent*; *mouvant*, *que je meuve*, *que tu meuves*, *qu'il meuve*, *qu'ils meuvent*. *Falloir*, sans participe présent, *qu'il faille*.

Dans la quatrième conjugaison, première branche, *faisant*, *que je fasse*, *que tu fasses*, *qu'il fasse*; *que nous fassions*, *que vous fassiez*, *qu'ils fassent*. Même conjugaison, troisième branche, *buvant*, *que je boive*, *que tu boives*, *qu'il boive*, *qu'ils boivent*. Même conjugaison, cinquième branche, *prenant*, *que je prenne*, *que tu prennes*, *qu'il prenne*, *qu'ils prennent*; *étant*, *que je sois*, *que tu sois*, *qu'il soit*, *que nous soyons*, *que vous soyez*, *qu'ils soient*.

Les troisièmes personnes de l'impératif, étant semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif, ont la même formation.

REMARQUE. Cette formation ne doit pas empêcher le changement de l'y en *i*, dans les verbes où l'usage l'a introduit ; comme, *voyant*, *que je voie* ; *employant*, *que j'emploie* ; *essayant*, *que j'essaie*, etc.

Du participe passé se forment tous les temps composés et sur-composés qui se trouvent dans les verbes, en joignant à ce participe les différents temps des auxiliaires *avoir* ou *être* ; comme, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *j'ai eu aimé*, *que j'aie aimé*, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé* ; *je suis tombé*, *je fusse tombé*, *que je sois tombé*, *étant tombé*, etc.

ARTICLE II.

ACCORD DES VERBES AVEC LEUR SUJET.

Nous avons vu que l'affirmation est la principale fonction des verbes. On appelle *sujet* ce dont on affirme quelque chose ; et *attribut* la chose qu'on affirme. Le sujet s'exprime toujours par un nom ou par un pronom, et l'attribut par un adjectif joint à un verbe, ou renfermé dans un verbe. Quand on dit, *la vertu est aimable*, l'adjectif *aimable* est joint au verbe *est*, et ce verbe affirme le rapport de convenance qu'on trouve entre *la vertu* et la qualité *d'aimable*. Mais si l'on dit, *Pierre vit*, l'adjectif est renfermé dans le verbe *vit*, puisque ce mot signifie *est vivant*. Cette décomposition a lieu par rapport à tous les verbes, excepté *être*, lorsqu'il ne signifie pas *exister*.

Il est toujours aisé de connoître le sujet. Pour ne

point s'y méprendre, il suffit de mettre *qui est-ce qui?* avant le verbe. La réponse à cette question indique le sujet. Quand on dit, *Pierre vit*, si l'on demande, *qui est-ce qui vit?* la réponse, *Pierre*, indique que *Pierre* est le sujet.

Ire. RÈGLE. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe.

L'homme véritablement libre *est celui qui, dégagé de toute crainte et de tout désir n'est soumis qu'aux dieux et à la raison.*

FÉNÉLON.

Le trident de Neptune *est le maître du monde.*

Quand nous *nageons dans l'abondance, il est bien rare que* nous *pensions aux besoins d'autrui.*

Ire. EXCEPTION. Dans les phrases interrogatives, le pronom en sujet se place toujours après le verbe; mais le nom ne se place après le verbe, que quand il est seul; car il conserve sa place avant le verbe, si le pronom correspondant doit marquer l'interrogation.

Ah! *falloit-il* en croire une amante insensée?
Ne *devois-tu* pas lire au fond de ma pensée?

RACINE.

Que pensera la postérité *d'un homme de votre naissance et de votre rang, si vous êtes assez inconsidéré pour vous précipiter dans le parti des factieux?*

César eût-il *osé passer le Rubicon, si la foiblesse de la république, et les factions qui la déchiroient, ne l'eussent enhardi à tout entreprendre?*

REMARQUE. 1°. Quand le verbe qui précède *il*, *elle*, *on*, finit par une voyelle, pour éviter un hiatus qui choqueroit, on met la lettre *t* entre ce verbe et ces pronoms, comme, *arrive-t-il? viendra-t-elle? aime-t-on les vauriens?*

2°. L'interrogation à la première personne se fait en transportant le pronom *je* après le verbe; mais, dans bien des cas, ce déplacement produiroit un son dur et désagréable, comme, *dors-je? ments-je?* Pour l'éviter, on ajoute *est-ce que*, et l'on dit: *est-ce que je dors? est-ce que je ments?*

II°. EXCEPTION. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place encore après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, comme, *Soyez heureux*, dit-il. — *Je meurs innocent*, a dit Louis XVI sur l'échafaud, *je n'ai à me reprocher aucun des crimes dont on m'accuse. Je pardonne à mes ennemis: puisse la France être heureuse! puissent, sur-tout, les vengeances célestes ne pas retomber sur mon peuple!*

III°. EXCEPTION. Le même déplacement a lieu lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait, ou pour *quand même*, et un conditionnel, comme: Puissent tous les peuples se convaincre *qu'il n'y a point de plus grand fléau que les révolutions dans les états!* — *Un homme que la justice et l'honneur guident n'est ébranlé ni par les clameurs d'une populace insensée, ni par la crainte des maux qui le menacent:* dût l'univers entier s'écrouler, *il seroit frappé, mais non*

pas ému. La raison en est que ces phrases sont elliptiques, et signifient, la première, *je souhaite que tous les peuples puissent*, etc.; et la seconde, *quand même l'univers entier devroit*, etc. Ce tour a plus d'énergie et de feu.

IVe. Exception. On peut encore placer le sujet après le verbe, quand ce verbe a pour régime un pronom qui le précède; comme, *la nouvelle qu'apporta le courrier*; où l'on voit que le sujet *courrier* est placé après *apporta*, parce que le pronom *que*, en régime, est placé avant ce verbe.

V^e^. Exception. Le nom doit encore se placer après le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel*, *ainsi*; comme, *il est arrivé* un grand malheur; — tel *étoit* l'acharnement *du soldat*, *que ni les prières des vaincus*, *ni la voix des chefs*, *ne purent l'arrêter*; ainsi *finit* cette sanglante scène. Mais cette transposition n'a lieu que lorsque le verbe n'a pas de régime.

VIe. Exception. On doit mettre après le verbe le sujet suivi de plusieurs mots qui en dépendent. Cette exception est tantôt de rigueur et tantôt de goût. Elle est de rigueur, quand les mots qui dépendent du sujet forment une proposition incidente qui, par sa longueur, feroit perdre de vue le rapport du verbe au sujet; comme, *là*, *au milieu des prairies émaillées de fleurs*, serpentent mille divers ruisseaux qui distribuent partout une eau pure et limpide: ou lorsqu'on veut éviter une chute sourde et sans harmonie; comme, *sacri-*

face où coula le sang de mille victimes. Elle est de goût, quand, dans un discours soutenu, l'orateur veut réveiller l'attention des auditeurs par un tour de phrase hardi et inattendu; comme, *déjà, pour l'honneur de la France*, étoit entré *dans l'administration des affaires* un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.

IIe. Règle. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet.

Je *ne* savois *ce que* j'étois, *où* j'étois, *d'où* je venois : — *Nature*, *que* tu es *belle dans ton aimable simplicité !* — la vertu est *le plus précieux des dons du ciel :* — la loi et la raison prouvent *également cette vérité.*

Dans la première phrase, *étois* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son sujet, est du singulier et de la première personne. Dans la seconde, *es* est du singulier et de la seconde personne, parce que *tu*, etc.

Ire. Exception. Quoiqu'un verbe se rapporte à deux sujets singuliers, on met ce verbe au singulier, si les deux sujets sont unis par la conjonction *ou*, parce que, comme nous l'avons vu, le propre de cette disjonctive est de donner nécessairement l'exclusion à l'un des deux sujets. Ainsi l'on dira, *la séduction* ou *la terreur* l'a entraîné *dans le parti des rebelles.* C'est le dernier qui règle l'accord. Mais on dira, selon le nombre du dernier, dans le cas de deux sujets, l'un singulier et l'autre pluriel, *le crédit que cette place donne*, ou les ri-

chesses *qui y sont attachées*, la lui font *rechercher*; et dans l'autre construction, *les richesses qui sont attachées à cette place*, ou le crédit *qu'elle donne*, la lui fait *rechercher*.

Racine n'auroit donc pas dû dire :

« *Roxane* ou *le sultan ne te* l'ont *pas ravie.* »

Avec deux pronoms personnels, on emploie toujours le singulier, si ces pronoms sont de la troisième personne ; comme, *il* ou *elle* viendra *avec moi* ; mais, si ces pronoms sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, comme, *vous* ou *moi le* ferons, *vous* ou *elle l'avez* fait.

La même exception a lieu quand deux sujets sont liés par les conjonctions, *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, et semblables : mais c'est le premier qui règle l'accord, on dit, le roi, *aussi bien que son ministre*, veut *le bien* : — son honnêteté, *autant que son esprit*, *le* fait *rechercher* ; — l'envie, *comme toutes les autres passions*, est *peu compatible avec le bonheur*.

IIe. Exception. On met encore au singulier le verbe, malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'il y a une expression qui réunit en un tous les substantifs, comme, *tout*, *ce*, *rien*, etc. ; ou lorsque la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier substantif singulier, comme, *biens*, *dignités*, *honneurs*, tout disparoît *à la mort*.

L'intérêt, la raison, l'amitié, *tout* nous lie.

Voltaire.

Jeux, conversation, spectacles, rien ne put *l'arracher au sentiment de la douleur*. — *Perfidies, noirceurs, incendies, massacres*, ce n'est *là qu'une foible esquisse des horreurs d'une révolution*. — *Non seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs*, mais *toute* sa vertu *s'évanouit*.

1re. Remarque. Quelques grammairiens prétendent qu'on peut mettre au singulier un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers, lorsque ces deux sujets ne sont pas unis par une conjonction, et même quand ils le sont. On lit dans Pélisson : *la douceur, la bonté du grand Henri* a été célébrée *de mille louanges* ; dans l'abbé Régnier, *l'indifférence et la résignation dont nous venons de parler* se doit *étendre à tous les emplois* ; et dans Bossuet, *sa piété et sa droiture lui* attiroit *ce respect*. Mais ces autorités ne prescrivent pas contre la raison ; dans toutes ces phrases, il y a deux sujets, et par conséquent deux phrases réunies en une : la règle de l'accord veut donc le pluriel. On a beau restreindre cette exception aux seuls cas où les substantifs sont à peu près synonymes, l'argument reste dans toute sa force, puisque la phrase n'en a pas moins deux sujets.

Ainsi nous ne balancerons pas à condamner ces phrases de Bossuet : *l'inconstance et l'agitation* est *le propre partage des choses humaines* ; — *leur impiété, leur avarice, et leur brutalité la leur fit perdre*, etc. Car nous pourrions en rapporter cinquante exemples pris dans cet écrivain de génie, mais dont le style austère

doit nécessairement être rempli d'incorrections. Plein de son idée, il est satisfait pourvu qu'elle soit rendue avec force ; peu lui importe la manière. Le feu du génie ne lui permet pas de descendre dans des détails ; il voit et peint en masse. Aussi est-il un de nos écrivains les plus incorrects, quoique peut-être le plus sublime. Dans cette phrase *le comble de la gloire et le plus beau des arts a été celui de s'entretuer les uns les autres*, il y a deux fautes : la première contre la règle dont nous parlons : la seconde consiste dans l'emploi du pléonasme *s'entretuer les uns les autres* ; pléonasme qui n'est point autorisé par l'usage.

Néanmoins les poëtes se sont réservé le droit d'enfreindre la règle, toutes les fois que le mécanisme du vers l'a exigé. On lit dans Despréaux,

> On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
> Perdit en ce moment son antique pâleur.

dans Racine,

> Que ma foi, mon amour, mon honneur y consente.

et dans M. l'abbé Delille,

> Et si l'ombre, la paix, la liberté m'inspire.

Ainsi on doit regarder cette infraction à la règle de l'accord comme une licence permise en poésie.

Mais il n'y a point de difficulté, si l'un des deux sujets est pluriel ; dans ce cas, on ne peut employer que ce nombre : *son repentir et ses pleurs le fléchirent*. Ainsi il y a une vraie faute dans ce vers de Racine,

> Quelle étoit en secret ma honte et mes chagrins !

Cette violation de la règle du nombre y introduit une autre faute contre le genre, puisque, comme nous l'avons déjà dit, lorsqu'un adjectif ou un pronom se rapporte à deux substantifs de différent genre, ce doit être au masculin à régler l'accord.

D'après les principes que nous venons d'établir, nous blâmons aussi l'usage où sont quelques écrivains de mettre au singulier le verbe qu'on place avant plusieurs substantifs sujets de ce nombre; comme, *il lui représentoit l'accablement où le* mettoit *une famille nombreuse, un procès, une méchante affaire.* En effet, pourquoi multiplier les exceptions sans nécessité?

2°. Nous avons vu, en parlant de *ni l'un ni l'autre*, que Vaugelas, et l'Académie sur cet auteur, permettent avec ces pronoms de mettre le verbe au singulier ou au pluriel; mais cette permission ne s'étend pas sur les noms. On doit toujours dire avec le bon la Fontaine:

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux.

Mais il y a des grammairiens qui veulent que le verbe se mette au singulier, lorsqu'un seul des deux substantifs fait ou reçoit l'action: *ce ne sera ni M. le duc, ni M. le comte, qui sera nommé ambassadeur.* Mais ils n'ont pas fait attention que ce n'est pas l'action qui commande la forme que doit prendre le verbe, mais le le sujet. Or, il y a ici deux sujets: on affirme la même chose de l'un et de l'autre; aucun d'eux ne sera nommé ambassadeur. Ils sont donc l'un et l'autre également

exclus, et cette exclusion commune ne peut être marquée que par le pluriel.

* 3°. On a long-temps disputé et l'on dispute encore sur la forme suivante. Doit-on dire, *il fut un de ceux* qui travailla ou qui travaillèrent *le plus efficacement à la ruine de la patrie ?* Il y a des grammairiens qui prétendent qu'on ne fait point de faute en adoptant l'une ou l'autre manière. D'autres, et parmi eux Restaut, se sont décidés pour la première ; mais les raisons qu'ils en donnent sont si foibles, qu'on est étonné qu'elles aient servi de fondement à leur opinion. Car que signifie cette phrase ? Elle signifie qu'*il est un du nombre de ceux qui travaillèrent*, etc. Il n'y a rien, par conséquent, qui le distingue : on affirme de lui ce qu'on affirme des autres ; il y a parité entre tous. Pour admettre le sentiment de ces grammairiens, il faudroit que la phrase signifiât, *il fut celui qui travailla plus qu'aucun autre à*, etc. ; et c'est justement ce qu'elle ne dit pas. Aussi cette construction est-elle généralement rejetée, non seulement par les grammairiens, mais encore par tous les auteurs modernes. On dit à présent, *il fut un de ceux qui travaillèrent le plus efficacement à la ruine de la patrie*, — *l'empereur Antonin est regardé comme un des plus grands princes qui aient régné*, — *le bon emploi du temps est une des choses qui contribuent le plus à notre bonheur.*

III°. Règle. Le verbe qui se rapporte à un collectif partitif se met au pluriel, si ce partitif est suivi de la

préposition *de* et d'un pluriel ; mais ce verbe se met au singulier, si le partitif est suivi d'un régime singulier.

REMARQUE. Ces substantifs partitifs sont, *la plupart*, *une infinité*, *une foule*, *un nombre*, *la plus grande partie*, *une sorte*, etc., auxquels on doit joindre les mots qui expriment la quantité, comme, *peu*, *beaucoup*, *assez*, *moins*, *plus*, *trop*, *tout*, *combien* et *que* mis pour *combien*.

La plupart des hommes sont *bien prompts dans leurs jugemens*.

Une troupe de jeunes Phéniciens, *d'une rare beauté*, *et vêtus de fin lin plus blanc que la neige*, dansèrent *long-temps les danses de leur pays*.

FÉNÉLON.

Tant d'années *d'habitude* étoient *des chaînes de fer qui me lioient à ces deux hommes*.

FÉNÉLON.

La plupart du monde est *également facile à recevoir des impressions et négligé à s'en éclaircir*.

NICOLE.

Jamais tant de beauté fut-*elle* couronnée ?

RACINE.

REMARQUE. Les mots *une infinité*, *la plupart*, employés seuls, veulent le verbe au pluriel : *une infinité pensent*, *la plupart sont d'avis*. Quelques personnes étendent cet usage à *peu* et à *beaucoup*, mais à tort,

même dans la liberté de la conversation. Ces mots de quantité ne doivent, dans le bon usage, s'employer seuls que lorsque les noms dont ils seroient suivis sans l'ellipse, ont été auparavant exprimés.

Quant aux collectifs généraux, ils n'ont d'autres règles que celles des substantifs communs. On dit également, *le peuple du midi de la France*, ou, *le peuple des provinces méridionales de la France*, est *vif, bouillant et emporté*.

REMARQUE. Les grammairiens avoient jusqu'à présent mis des exceptions à cette règle, savoir : 1°. lorsque le partitif marquoit une quantité déterminée ; comme, *la moitié des soldats a péri*, — *le tiers des vignes a coulé* ; 2°. lorsque le partitif présente une idée indépendante du pluriel ; comme, *la quantité des chevaux qu'il y a à Paris y rend le foin très-cher*, — *cette sorte de poires ne sera mûre que dans un mois*. Mais quelques nouveaux grammairiens ne les admettent pas, parce qu'ils veulent qu'on n'ait égard qu'à l'accord logique et non pas à l'accord grammatical. « Supposons, dit » M. l'abbé Sicard, qu'on nous dise qu'*une vingtaine* » *de soldats* s'est noyée *en passant une rivière*, assu» rément l'accord grammatical est parfait ; mais l'accord » logique l'est-il également ? On veut bien nous ap» prendre, sans doute, que vingt soldats se sont noyés. » Mais est-ce sur UNE VINGTAINE qu'on veut que notre » esprit se porte, ou n'est-ce pas plutôt sur DES SOLDATS » au nombre de VINGT ? L'idée principale, on n'en » peut disconvenir, c'est SOLDATS et SOLDATS PLU-

» SIEURS. C'est donc le pluriel. Puis, si l'on est interrogé sur le nombre précis, on répond que c'est VINGT » SOLDATS. Qu'on divise VINGT ou UNE VINGTAINE, » c'est toujours sur PLUSIEURS que se porte l'esprit ; » c'est donc cette idée qui commande au verbe la forme » plurielle. Le mot *vingtaine* et même ce nombre, ne » sont qu'accessoires. Ce sont les soldats, et plusieurs » soldats, qui sont l'objet principal. La concordance » n'est pas ici dans les mots, mais dans les idées. » En conséquence il veut qu'on dise, *la moitié des arbres que j'ai fait planter* sont *morts* ; — *le peu de forces qu'avoit ce malade ne* sont *pas perdues* ; — *la moitié de ses forces lui* restent *encore* ; — *toute sorte de fruits ne* sont *pas également bons à manger*. On ne peut pas disconvenir que ce raisonnement ne soit excellent. Néanmoins il nous paroît qu'il ne porte pas sur le cas où le partitif présente une idée indépendante, et qu'en conséquence on doit dire : *la foule des voitures arrêta notre marche* ; — *la quantité des grains de sable est innombrable*, etc. Il nous semble que l'usage ne permet pas de s'exprimer différemment. Nous pensons encore que ce seroit être trop difficile que de condamner, dans Racine,

> Dado n'eurs zélés à peine un petit nombre
> *Ose* des premiers temps nous retracer quelque ombre,

et dans Voltaire,

> Qu'un peuple de tyrans qui *veut* tout enchaîner
> Du moins par cet exemple *apprenne* à pardonner.

Il n'est pas peut-être inutile d'observer que cette

règle ne peut avoir lieu avec un verbe impersonnel. *Il parut alors une multitude de soldats.*

ARTICLE III.

Du Régime des Verbes.

Nous avons vu, p. 157, t. I, qu'un mot est en régime, quand il dépend immédiatement d'un autre mot, et que, dans ce cas, il restreint la signification du mot dont il dépend. Le régime d'un verbe est donc un mot qui dépend de ce verbe, et qui en restreint la signification. Or, un mot peut restreindre un verbe, ou directement, ou indirectement. Il le restreint directement, quand il est sans préposition exprimée ou sous-entendue; et alors le régime est direct. Il le restreint indirectement, lorsqu'il est précédé des prépositions *à* ou *de* exprimées ou sous-entendues; et alors le régime est indirect. Le régime direct se connoît par la réponse à la question *qui?* ou *quoi?* comme, *j'aime*, qui? *Dieu. J'étudie*, quoi? *la physique*. Ces mots *Dieu* et *physique* sont donc régimes directs des verbes *j'aime* et *j'étudie*. Le régime indirect se connoît par la réponse à ces questions *à qui?* ou *à quoi? de qui?* ou *de quoi?* comme, *je me plains*, de qui? *de vous. Je me repens*, de quoi? *de ma faute. Je parle*, à qui? *à Pierre. Je succombe*, à quoi? *à la douleur*. Ces mots, *vous*, *faute*, *Pierre*, *douleur*, sont donc régimes indirects des verbes *je me plains*, *je me repens*, *je parle*, et *je succombe*.

Un verbe peut avoir pour régime trois sortes de mots;

ou un autre verbe à l'infinitif, ou un substantif ou un pronom.

Mais avant de passer aux règles particulières de ces sortes de mots, voyons quel régime veulent les différentes espèces de verbes.

Nous avons vu qu'un verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose*, et que ce régime est le régime direct. Mais, outre ce régime, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime marqué par la préposition *à* ou *de*; ils peuvent par conséquent avoir aussi un régime indirect, comme, *il a donné un livre à son frère*; — *il accuse sa sœur d'imprudence*.

Le régime des verbes passifs est *de* ou *par*; comme, *la souris est mangée par le chat*; — *un enfant doux et docile est aimé de ses parens*.

Remarques. 1°. On ne doit jamais employer *par* avec le nom *Dieu*. On dit, *les méchans seront punis de Dieu*.

2°. Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime, comme, *Rome fut plusieurs fois saccagée*.

3°. Quand le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition *de* et d'un nom, on doit employer *par* pour le régime du verbe passif; comme, *votre conduite sera approuvée d'une commune voix* par les personnes *sages et éclairées*.

Quelques verbes neutres sont sans régime, comme *dormir*. Mais beaucoup de ces verbes ont un régime marqué par la préposition *à* ou *de*; comme, *tout*

genre d'excès nuit à la santé; — il médit de tout le monde. Il y en a même qui ont ces deux régimes en même temps; comme, *il a demandé des nouvelles à votre frère.*

Les verbes réfléchis ont pour régime les pronoms personnels *me*, *te*, *se*; *nous*, et *vous*. Or, ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme dans, *je me flatte*, c'est-à-dire *je flatte moi*; *tu te blesses*, c'est-à-dire, *tu blesses toi*: et quelquefois ils sont régime indirect; comme, *nous nous faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous une loi*; *vous vous faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous.*

§. Ier.

Du Régime verbe.

Un verbe à l'infinitif en restreint un autre, ou sans préposition, ou à l'aide des prépositions *à* ou *de*. Quelques verbes rejettent toute espèce de préposition avant l'infinitif qu'ils régissent: tels sont, *aller*, *aimer mieux*, *falloir*, *devoir*, *envoyer*, *daigner*, *laisser*, *oser*, *vouloir*, *pouvoir*, *etc.*, comme, *aller chercher*, *laisser passer*, *il faut partir*, *il doit obéir*, *etc.* Il y en a d'autres qui veulent la préposition *de* avant l'infinitif qu'ils régissent: tels sont, *achever*, *affecter*, *conseiller*, *craindre*, *s'assurer*, *promettre*, *etc.*; comme, *etes-vous assuré de le trouver? ne craignez-vous pas d'aller seul? me promettez-vous de changer? etc.* Il y en a beaucoup qui veulent la préposition *à* avant l'infinitif, tels sont, *avoir*, *aimer*, *apprêter*, *consentir*, *se plaire*, *parvenir*, *etc.*; comme, *j'ai à écrire*, *il aime*

à chasser, je consens à faire le premier pas, il se plaît à courir, etc. On s'efforce en vain de donner des règles sur ces régimes; comme l'usage les a seul fixés, une longue habitude de la langue peut seule les faire connoître. Pour faciliter cette connoissance aux étrangers, nous en donnons les différentes listes (1).

---

(1) *Les verbes suivans régissent, sans préposition, l'infinitif qui les suit.*

Aimer mieux, aller, venir, envoyer, déclarer, dire, assurer, publier, rapporter, affirmer, avouer, confesser, déposer, soutenir, nier, croire, compter, espérer, désirer, écouter, entendre, ouïr, apercevoir, observer, considérer, épier, reconnoître, paroître, sembler, voir, regarder, s'imaginer, faire, laisser, daigner, penser, prétendre, oser, devoir, pouvoir, savoir, souhaiter, valoir mieux, vouloir, falloir, insinuer, se tracer, témoigner, mener, retourner.

Les verbes suivans régissent la préposition de *avant l'infinitif qui les suit.*

Achever, affecter, affliger, arrêter, appréhender, attendre, avertir, s'abstenir, s'apercevoir, s'aviser, s'affliger, s'attrister, blâmer, chagriner, censurer, cesser, charger, commander, choisir, conseiller, convaincre, conclure, conjurer, convenir, contraindre, se charger, craindre, se consoler, désoler, détourner, défendre, décourager, décharger, délibérer, déterminer, désespérer, dégoûter, différer, dire, découvrir, se dépêcher, se déshabituer, se désaccoutumer, se lasser, empêcher, enjoindre, écrire, s'édifier, s'effrayer, s'exempter, s'épouvanter, embarrasser, s'ennuyer, entreprendre, essayer, s'efforcer, exiger, s'empresser, s'enorgueillir, s'étonner, être surpris, encourager, se hâter, gronder, feindre, finir, gêner, haïr, inspirer, jurer, justifier, hériter, juger à propos, se garder, jouir, s'impatienter, s'ingérer, se flatter, s'indigner, mander, méditer, notifier, négliger, menacer, manquer, se

REMARQUE. *Désirer* régit le verbe qui le suit, ou sans préposition, ou avec la préposition *de* : on dit, *désirer* de *faire* ou *faire quelque chose*. « Mais dans » ces sortes de phrases, dit l'Académie, où *désirer* est » mis devant un verbe à l'infinitif, l'usage le plus or- » dinaire est d'y joindre *de* : *je désire fort* de *vous servir*. » Il en est ainsi d'*espérer*. *Peut-on espérer de vous revoir encore aujourd'hui ?* dit l'Académie.

Il y a enfin des verbes qui prennent *à* ou *de*, selon que l'oreille l'exige, ou selon le sens qu'on leur donne.

Ceux qui prennent *à* ou *de* selon que l'oreille l'exige,

---

consoler, reprendre, réprimander, résoudre, omettre, offrir, oublier, permettre, persuader, plaindre, prier, supplier, presser, demander en grace, tâcher, prescrire, présumer, promettre, recommander, redouter, refuser, remercier, reprocher, proposer, sommer, soupçonner, se scandaliser, suffire, suggérer, se repentir, se ressouvenir, se soucier, se vanter, se retenir, se presser, se rebuter, se plaindre, se piquer, etc.

Les verbes suivans régissent la préposition à *avant l'infinitif qui les suit.*

Avoir, être, aimer, enhardir, apprendre, enseigner, s'apprêter, autoriser, chercher, condamner, contribuer, inviter, demeurer, tarder, destiner, donner, se disposer, encourager, engager, exciter, inciter, s'exercer, exhorter, habituer, s'habituer, accoutumer, s'accoutumer, incliner, perdre, porter, pousser, adhérer, aider, condescendre, se plaire, se déplaire, pardonner, parvenir, persister, se mettre, penser, songer, rester, s'occuper, s'engager, se déterminer, se résoudre, s'exposer, se préparer, se disposer, s'opiniâtrer, s'obstiner, se retrancher, etc.

sont, *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *engager*, *exhorter*, *forcer*, *manquer*, *obliger*.

REMARQUE. De ces huit verbes, *continuer*, *contraindre*, *obliger*, et *forcer*, prennent *à* ou *de* : *commencer* et *manquer* veulent ordinairement *de* ; et *engager* et *exhorter* se construisent communément avec *à*.

RÈGLE. On doit, après ces verbes, employer *à* quand on veut éviter la répétition de plusieurs *de*, et employer *de* quand on veut éviter ou un hiatus, ou la répétition de plusieurs *à*. *Il me force* d'abandonner *à d'autres cette entreprise* ; — *il commençoit* à demander *de vos nouvelles*.

Il seroit trop dur de dire, *il me force à abandonner à* ; — *il commençoit* de *demander* de.

REMARQUE. *Commencer* régit quelquefois *par* ; comme, *si vous voulez réussir à réformer les autres*, commencez par *vous réformer vous-même*.

Les verbes qui régissent *à* ou *de*, selon le sens qu'on leur donne, sont, *s'efforcer*, *tâcher*, *participer*, *manquer*, *tarder*, *prier*, et *être*.

Quand *s'efforcer* signifie *employer toute sa force*, il prend *à*, comme, *ne vous efforcez point à parler* ; mais il prend *de*, quand il signifie *employer son industrie pour parvenir à une fin* ; comme, *chacun doit s'efforcer d'acquérir des connoissances*.

Quand *tâcher* signifie *viser à*, il prend *à* ; comme, *vous tâchez à m'embarrasser par des argumens captieux*. Mais il prend *de*, quand il signifie *faire tous ses*

efforts pour parvenir à une fin ; comme, *tâchons de* mériter *l'estime des honnêtes gens.*

Quand *participer* signifie *avoir part*, il veut *à* avant le nom qui le suit ; comme, *c'est* participer *en quelque sorte* au crime, *que de ne pas l'empêcher quand on le peut.* Mais il veut *de*, quand il signifie *tenir de la nature de* ; comme, *les pierres dont on tire l'alun* participent de la nature *du plomb.*

Quand *manquer* est accompagné d'une négation, il veut *de* ; comme, *les malheureux* ne manquent *jamais* de *se plaindre.* Mais, quand il est sans négation, il veut *à*, à moins qu'il ne soit mis pour *peu s'en faut.* On dit, *vous avez* manqué à faire *ce que je vous avois recommandé* : mais on doit dire, *il a* manqué de *tomber*, c'est-à-dire, *peu s'en est fallu qu'il ne soit tombé.*

Quand *tarder* s'emploie comme verbe personnel, il veut *à* ; comme, *on attribue la perte de la bataille* à ce que *l'aile droite a* tardé à donner. Mais il veut *de*, quand il s'emploie en impersonnel ; comme, *il me* tarde *de le voir.*

Quand *prier* a pour régime un de ces quatre verbes, *déjeuner*, *dîner*, *goûter*, *souper*, et qu'il s'agit d'une invitation formelle, il veut *à* avant le verbe ; comme, *il m'a envoyé* prier à dîner. Mais il veut avant ces verbes la préposition *de*, qu'il régit toujours, s'il s'agit d'une invitation de hasard ; comme, *j'entrai chez lui comme il alloit se mettre à table, et il me* pria de dîner. Cette distinction est de Ménage.

Le verbe *être* mérite une attention particulière. Quand

il est suivi d'un adjectif, il régit ordinairement la préposition *de*; comme, *il est doux*, *il est glorieux* * *de mourir pour la patrie*; — *il est horrible de penser ainsi*. Quand il signifie *appartenir*, il veut *à* avant le nom qu'il régit; comme, *ce palais et ce parc* sont *au roi*; — *ce livre* est *à* moi. Mais quand il signifie *c'est le devoir*, il régit *à* avant un nom, et *à* ou *de* avant un verbe, selon que ce verbe commence par une consonne, ou par une voyelle; comme, *c'est aux gens de lettres* à juger *des ouvrages d'esprit*, *et au public* d'accueillir *ou* de rejeter *leur décision*; — c'est *au maître* à parler, *et au disciple* d'écouter *attentivement*.

§.° II.

Du Régime nom.

Un verbe peut régir deux noms en même temps; mais c'est toujours sous des rapports différens. L'un de ces noms est l'objet immédiat de l'action exprimée par le verbe; c'est ce que nous avons nommé régime direct. Mais le second est le terme de l'action: c'est ce que nous avons nommé régime indirect. Or, ce régime est précédé de la préposition *à*, s'il s'agit du but où tend l'action, et de la préposition *de*, s'il s'agit du terme d'où cette action vient ou commence. Dans cette phrase,

---

* Dans ces phrases le verbe *être* est employé impersonnellement; mais quand il n'est pas employé impersonnellement, ces mêmes adjectifs régissent *à* et l'infinitif.

je préfère le repos *dont je jouis* à tous les plaisirs *d'un monde bruyant*, le mot *repos* est l'objet de l'action exprimée par le verbe *je préfère*; et ces mots *à tous les plaisirs* en sont le but.

Ire. Règle. Un verbe ne peut avoir en même-temps deux régimes directs; et par conséquent lorsqu'un verbe a deux régimes, il faut qu'il y en ait un précédé de la préposition *à* ou *de*.

Les couleurs même se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité; tant l'Egypte savoit imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages.

Bossuet.

Il est plus d'une gloire. En vain *aux conquérans*
L'honneur parmi les rois donne *les premiers rangs*:
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.

Desmaux.

La raison en est qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. C'est donc avec fondement que l'abbé d'Olivet a censuré ce vers de Racine,

Ne *vous* informez pas *ce que* je deviendrai.

En effet, *vous* et *ce que*, etc., sont l'un et l'autre régimes directs.

Remarque. Quoiqu'un verbe actif ait essentiellement un régime direct, on l'emploie sans régime quand on le prend dans toute son étendue. Racine a dit:

Hé bien, connois donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même.

Les étrangers manquent souvent à cette règle. Ils ne sont pas plus exacts sur la suivante.

IIe. Règle. Un nom peut être régi par deux verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

J'aime et je respecte les magistrats, — *cet officier attaqua et prit* la ville.

Mais on ne peut pas dire, *j'ai entendu et j'ai profité* du sermon, — *les hommes sont soumis et dépendant* de Dieu, — *cet officier attaqua et se rendit maître* de la ville; parce que dans ces phrases les verbes n'ont pas le même régime. Dans ce cas, on doit prendre un autre tour, afin de donner à chaque verbe le régime qui lui convient. C'est ce qu'on fait en donnant au premier verbe le nom pour régime, et au second le relatif *en*; comme, *j'ai entendu* le sermon *et j'en ai profité*, — *les hommes sont soumis* à Dieu *et en dépendent*, — *cet officier attaqua* la ville *et* s'*en rendit maître*.

IIIe. Règle. Lorsqu'un verbe a différentes manières de régir, on doit employer la même pour toutes les dépendances qu'on donne à ce verbe.

Il y a une faute contre cette règle dans cette phrase: *ces raisons, toutes spécieuses qu'elles sont, ne le justifieront pas: elles n'empêcheront pas l'indignation générale de percer de toutes parts, ni* que le monde ne soit *en droit d'exiger de grandes réparations*. Il n'est point exact de donner d'abord au verbe *empêcher* un substantif pour régime, et ensuite la conjonction *que* avec une phrase incidente; il falloit dire, *n'empêcheront*

pas que l'indignation générale ne perce *de toutes parts*, *ni* que le monde, etc., ou bien *n'empêcheront pas* l'indignation générale de percer *de toutes parts*, *ni* le droit qu'aura le monde *d'exiger*, etc. Les personnes peu exercées dans l'art d'écrire manquent quelquefois à cette règle, ne réfléchissant pas qu'elles ne peuvent la violer sans que la clarté et la netteté du langage en souffrent.

IVe. RÈGLE. Le régime nom suit ordinairement le verbe.

Magistrats, *rappelez-vous que vous êtes établis pour* rendre la justice aux hommes : — *peuples*, obéissez à vos souverains ; *et vous*, *souverains*, faites à vos peuples tout le bien *qui est en votre pouvoir*.

Mais j'aime à voir *ces tours*, *ces abris transparens*
Recéler *des climats les tributs différens* ;
Cet asyle enhardir *le jasmin d'Ibérie*,
La pervenche frileuse oublier *sa patrie*,
Et *le jaune ananas*, par ces chaleurs trompé,
Vous livrer *de son fruit le trésor usurpé*

M. l'abbé DELILLE.

REMARQUE. Nous avons dit *ordinairement*, parce qu'en poésie, mais plus souvent dans le style marotique que dans le style élevé, on transporte le verbe après le régime, pour donner à la phrase plus de naïveté. C'est ce qui a fait dire à La Fontaine,

Sur le portail j'aurois *ces mots écrits*....

et ailleurs,

Dans la saison
Où les jeunes zéphyrs ont *l'herbe rajeunie*.

Cette licence doit être employée rarement. Dans les phrases interrogatives, le régime se place encore avant le verbe, quand il se joint à un pronom absolu; comme, quel objet *voyez-vous?* à quelle science *vous appliquez-vous?*

V^e. Règle. Quand un verbe a deux régimes, le plus court se place ordinairement le premier; mais s'ils sont de la même longueur, le régime direct doit se placer avant l'indirect.

Les hypocrites s'étudient à parer le vice des dehors de la vertu. *Les hypocrites s'étudient à parer* des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés. *L'ambition, qui est prévoyante, sacrifie* le présent à l'avenir; *mais la volupté, qui est aveugle, sacrifie* l'avenir au présent.

Remarque. On est quelquefois obligé, pour éviter une équivoque, de donner la première place au régime indirect, quoique le régime soit aussi long et même plus long que le régime direct. En voici des exemples: *le physicien arrache* à la nature *tous ses secrets*, — *l'évangile inspire* aux personnes qui veulent être sincèrement à Dieu *une piété sincère et non suspecte*. Si l'on change la place des régimes indirects, on ne saura, dans la première phrase, si l'on veut parler des secrets de la nature, ou de ceux du physicien; et dans la seconde, si *aux personnes* est régi par le verbe *inspire*, ou par l'adjectif *non suspecte*.

§. III.

Du Régime pronom.

Les régimes pronoms sont, comme nous l'avons déjà vu, *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, *quel*, *en*, et *y*. Il est essentiel de les bien connoître, afin de les distinguer sûrement, parce que les règles des participes passés, si importantes dans la langue françoise, en dépendent absolument. En voici des exemples : *la lettre* que *vous m'écriviez*, — *vous* me *dites*, — *je* te *donne*, — *il* se *réjouit*, — *je* le *vois*, — *j'y pensois*, etc.

Règle. Le régime pronom se place presque toujours avant le verbe.

Elle s'est trouvée en danger de succomber ; mais, rappelant sa vertu, elle s'est reproché sa foiblesse : — j'ai reçu les lettres que *vous m'avez écrites au sujet de l'affaire* que *je vous ai proposée : et après* les *avoir lues avec attention, j'ai reconnu, comme vous, que si je* l'*avois entreprise, j'y aurois trouvé des obstacles* que *je n'avois pas prévus.*

> Voilà par quels exploits il sut *se* couronner :
> Enfin voilà l'époux *que* tu *me* veux donner.
> Non, je ne serai point complice de ses crimes.
> Qu'il *nous* prenne, s'il veut, pour dernières victimes :
> Tous mes ressentimens *lui* seront asservis
>
> Racine.

Quant aux exceptions, voyez ce que nous avons dit, page 303, tome I, en parlant de la place des pronoms personnels en régime.

ARTICLE IV.

EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.

Nous avons distingué dans les verbes cinq modes, *l'indicatif*, *le conditionnel*, *l'impératif*, *le subjonctif*, et *l'infinitif*; et nous avons dit que c'étoit autant de manières de manifester l'affirmation : c'est ce que nous avons à développer dans cet article.

§. Ier.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

L'indicatif est la manière d'exprimer les différens temps avec affirmation pure et simple : comme, *j'aime la vertu*; *j'ai été fou de la chasse*; *je finirai votre affaire*, etc. On le nomme *indicatif*, parce qu'il indique ce qu'on affirme d'une chose, d'une manière directe, positive et indépendante, quel que soit le temps auquel cette affirmation se rapporte.

DU PRÉSENT ABSOLU.

Le présent marque qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle. Il ne peut y avoir qu'un présent, parce que le moment actuel ne peut être plus ou moins présent. *J'aime*, *tu parles*, *il joue*, marquent un présent absolu et sans dépendance.

L'emploi naturel du présent est d'exprimer l'état actuel: comme, *je suis ici*; *nous nous amusons*; *il est midi*.

Mais on s'en sert encore, 1°. pour marquer un état habituel : *je joue du clavecin ; il consacre tous les jours deux heures à des lectures utiles.*

2°. Pour marquer un état invariable ; comme, *la vérité, éternelle de sa nature, est invariable comme Dieu même.*

3°. Quelquefois pour un futur : comme, *je reviens tout-à-l'heure ; il est demain fête.* Cet emploi n'a lieu que relativement à un futur proche : on s'énonceroit mal, si l'on disoit, *je pars l'année prochaine.* Le présent désigne encore un futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition, comme, *je suis résolu de partir si j'en trouve l'occasion.*

Mais l'emploi le plus heureux qu'on puisse faire du présent, c'est de s'en servir au lieu du prétérit. La vivacité de ce tour réveille l'attention, et frappe fortement l'imagination. Tel est ce passage de Racine,

> J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
> Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
> Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie*. »

Ce dernier vers est un tableau que la forme du présent met sous les yeux. Si Racine eût dit, *il a voulu les rappeler, mais sa voix les a effrayés*, ce n'eût été qu'un simple récit. En voici un autre exemple dans Voltaire,

> On découvroit déjà les bords de l'Angleterre :
> L'astre brillant du jour à l'instant *s'obscurcit*,
> L'air *siffle*, le ciel *gronde*, et l'onde au loin *mugit* ;

Les vents *sont* déchaînés sur les vagues émues;
La foudre étincelante *éclate* dans les nues;
Et le feu des éclairs, et l'abîme des flots,
Montrent par-tout la mort aux pâles matelots.

De l'Imparfait, ou Présent relatif.

L'imparfait marque le passé avec rapport au présent, et fait connoître qu'une chose étoit présente dans un temps passé, comme, *je soupois quand il est entré*. Dans cette phrase, j'indique l'action de souper qui est passée à l'égard du temps; mais je la marque comme présente à l'égard de la personne dont je parle. C'est pour cette raison qu'on nomme ce temps *imparfait* ou *présent relatif*.

L'imparfait s'emploie en parlant d'actions habituelles, ou souvent réitérées, dans un temps passé qui n'est pas défini, comme, *quand j'étois à Londres, j'allois me promener de préférence au jardin de Kensington*.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre:
Pareil au cèdre, *il cachoit* dans les cieux
Son front audacieux:
Il *sembloit* à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus:
Je n'ai fait que passer, il n'*étoit* déjà plus.

RACINE.

On l'emploie encore sur-tout dans les narrations, pour exprimer un prétérit sans rapport au présent, comme, *Rome étoit d'abord gouvernée par des rois*; ce qui signifie, *Rome fut*, etc. On l'emploie aussi quelquefois pour n'exprimer qu'un rapport au présent, mais

alors il doit être précédé de *si*: comme *si je connoissois vos intentions, je les exécuterois*; ce qui signifie, *je n'exécute pas vos intentions, parce que je ne les connois pas.*

Remarque. L'imparfait se montre souvent dans les phrases précédé d'un verbe et de la conjonction *que*. Dans ce cas, il désigne tantôt un passé et tantôt un présent. Il désigne un passé, quand le verbe auquel il est joint par la conjonction *que* est au présent ou au futur; comme, vous savez, ou vous saurez que *le peuple romain* étoit *aussi avide qu'ambitieux*. Mais il désigne un présent, quand le verbe qui le précède est à l'imparfait, à l'un des prétérits, au plusque-parfait, ou au conditionnel; comme, On a dit de *l'éloquent Périclès, qu'il* tonnoit, *qu'il* portoit *un foudre sur sa langue*. — On disoit *de Phocion qu'il* étoit *le plus grand et le plus honnête homme de son temps*. — *Dès qu'on* eut appris *à Athènes qu'Alcibiade* étoit *à Lacédémone, on se repentit de la précipitation avec laquelle on l'avoit condamné.*

Néanmoins l'imparfait marque un passé dans ce dernier cas, quand il désigne une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe; comme, *si vous* aviez étudié *l'histoire des temps héroïques, vous sauriez que ces hommes dont on a fait des demi-dieux, étoient des rois ou plutôt des chefs féroces et barbares, dignes à peine du nom d'homme.* Dans cette phrase, *étoient* marque une chose passée avant l'action exprimée par le verbe *vous aviez étudié.*

Du Prétérit défini, et de l'indéfini.

Le prétérit peut ou marquer d'une manière précise qu'une chose a été faite, ou marquer seulement d'une manière vague et indéterminée qu'elle l'a été. De là, dans la plupart des langues vulgaires, deux prétérits; *le prétérit défini*, et le *prétérit indéfini*. *Le prétérit défini* marque une chose faite dans un temps dont il ne reste plus rien, comme, *j'écrivis hier à Rome, je dînai lundi dernier chez un tel.*

N'en doutez point, seigneur, Dieu *fut* votre soutien;
Lui seul *mit* à vos pieds le Parthe et l'Indien,
Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
Et *renferma* les mers dans vos vastes limites.
Lui seul aux yeux d'un Juif *découvrit* le dessein
De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
Hélas! ce Juif jadis *m'adopta* pour sa fille.

Racine.

Le prétérit indéfini marque une chose faite, ou dans un temps seulement désigné d'une manière indéterminée ou dans un temps passé, mais dont il reste encore quelque chose; comme, *il m'a fait un vrai plaisir en venant me voir; j'ai vu cette semaine, beaucoup de monde.* Dans le premier exemple, le prétérit *a fait* désigne le temps indéterminément; dans le second, le prétérit *j'ai vu* désigne un temps passé, mais dont il reste quelque chose; puisque la semaine n'est pas encore tout-à-fait écoulée.

En françois, ces deux prétérits ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. Il est donc bien essen-

tiel d'être fixé sur les notions que nous venons d'en donner, afin de ne pas se méprendre sur l'emploi qu'on doit en faire. On se sert du *prétérit défini* en parlant d'un temps absolument écoulé et dont il ne reste plus rien, comme, *je fus hier à l'opéra, j'écrivis la semaine dernière à Metz.* Il faut, pour se servir de ce prétérit, qu'il y ait au-moins l'intervalle d'un jour. C'est le plus usité dans le style historique. Ainsi l'on ne peut pas dire, *j'étudiai ce matin, j'écrivis aujourd'hui, cette semaine, ce mois, cette année*, etc.; parce que la journée, la semaine, le mois, l'année, ne sont pas tout-à-fait écoulés. On se sert au contraire du *prétérit indéfini*, en parlant d'un temps à la vérité passé, mais dont il reste encore quelque chose; comme, *j'ai écrit ce matin, ce mois; nous avons vu de grands événemens dans ce siècle.* On doit s'exprimer ainsi, parce que le matin, le mois, le siècle dont on parle marquent un espace de temps dans lequel on est encore renfermé, et dont, par conséquent, il reste quelque chose. *Ce* seroit donc une faute de dire, *j'écrivis ce matin, nous vîmes dans ce siècle*, etc.

La différence qu'il y a entre ces deux prétérits, c'est qu'on ne doit jamais se servir du prétérit défini qu'en parlant d'un temps absolument passé, et dans lequel on n'est plus, au lieu qu'en bien des occasions on peut indifféremment employer le prétérit indéfini pour un temps absolument passé ou pour un temps dont il reste encore quelque chose; comme, *j'ai écrit* ou *j'écrivis hier; j'ai été* ou *je fus malade la semaine dernière.* Néanmoins il est plus exact, en général de n'employer

ces prétérits que suivant leur véritable nature. Nous n'avons insisté sur ces règles que parce que les étrangers les enfreignent souvent, faute d'en avoir des notions justes et vraies.

Le prétérit indéfini s'emploie quelquefois pour un futur proche ; comme, *avez-vous bientôt fait ? j'ai fini dans le moment ;* ce qui signifie, *aurez-vous bientôt fait ? j'aurai fini dans le moment.*

Du Prétérit antérieur.

Le prétérit antérieur est ainsi nommé, parce qu'il exprime ordinairement une chose passée avant une autre, dans un temps passé. Il y en a deux ; l'un qui exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien, comme, *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* On le nomme *prétérit antérieur défini.* L'autre exprime une chose faite avant une autre dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler, comme, *quand j'ai eu reçu ce matin mon argent, je m'en suis allé.* On le nomme *prétérit antérieur indéfini.* Ces prétérits diffèrent comme les deux prétérits dont nous avons précédemment parlé, et doivent s'employer de la même manière ; ils sont toujours accompagnés ou d'une conjonction ou d'un adverbe de temps ; comme, *je suis sorti, dès que j'ai eu dîné ; j'eus hier dîné dans un instant ; j'ai eu dîné hier dans un instant.*

On évite l'emploi de ce temps, en lui substituant *après* suivi du prétérit de l'infinitif ; comme, *je suis sorti après avoir achevé ma lettre.*

Du Plus-que-parfait.

Le plus-que-parfait est composé de deux passés : il marque une chose non seulement passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée ; comme, *j'avois soupé quand il entra.*

Au premier coup-d'œil il paroît qu'il y a peu de différence entre le plus-que-parfait et le prétérit antérieur. Il y en a néanmoins une essentielle. C'est que la chose ou l'action exprimée par le prétérit antérieur est subordonnée à celle qui l'a suivie, et que c'est à cette dernière que l'on porte principalement son attention ; comme, *quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai.* Mon intention est de dire que *je m'en allai*, mais seulement *après avoir reçu mon argent* : c'est ce que j'exprime heureusement à l'aide du prétérit antérieur. C'est tout le contraire à l'égard du *plus-que-parfait* ; comme, *j'avois soupé quand il entra* : mon intention est de dire que *j'avois soupé*, et qu'alors *il entra*. L'attention porte donc principalement sur le *plus-que-parfait*, et non précisément sur le temps où *il entra*. Quand on emploie *le prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière ; et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait*, c'est au contraire, le premier rang qu'elle tient.

Remarque. * L'emploi de ces différents prétérits est fort embarrassant pour les étrangers ; mais cet embarras ne vient que de ce qu'ils ne sont pas bien fixés sur la nature du rapport qu'ils expriment. L'imparfait marque

une époque antérieure, mais présente relativement à une autre : *j'étois dans mon jardin quand il arriva.* Le prétérit défini marque une époque où une chose se faisoit, mais époque dont il ne reste plus rien :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Le prétérit indéfini marque une époque où une chose se faisoit, mais époque dans laquelle on est encore : *j'ai lu ce matin le premier chant du poème des Jardins.* Le prétérit antérieur défini marque une époque où une chose étoit faite, mais époque dont il ne reste plus rien : *j'eus fini hier mon ouvrage à quatre heures.* Le prétérit antérieur indéfini marque l'époque où une chose étoit faite, mais époque dont il reste encore quelque chose : *j'ai eu fini aujourd'hui mon ouvrage à quatre heures.* Le plus-que-parfait marque une époque antérieure à une autre époque qui est elle-même antérieure à l'époque présente : *j'étois sorti quand il vint me voir.*

* Fénélon a dit : *Je lus cette lettre, et elle me parut de la main de Philoclès.* L'auteur emploie la forme du prétérit défini, parce qu'il s'agit d'une époque passée dont il ne reste plus rien. L'action de lire la lettre, et la persuasion qu'elle étoit de la main de Philoclès, ont existé, mais n'existent plus. *On* avoit *parfaitement* imité *son écriture*, *et* c'étoit *Protésilas qui* l'avoit faite *avec Timocrate.* Il emploie ici la forme du plus-que-parfait, *avoit imité*, parce que cette imitation étoit antérieure à l'époque de la lettre, époque qui est elle-même passée. *Cette lettre me jeta dans*

une étrange surprise. L'auteur reprend la forme du prétérit défini, parce qu'il se transporte de nouveau au moment où l'action s'est passée. *Je la* relisois *sans cesse et ne* pouvois *me persuader qu'elle fût de Philoctète*... La forme de l'imparfait remplace celle du prétérit défini, parce qu'il s'agit d'une époque qui coïncide avec une époque passée : c'est un présent relatif. *Repassant dans mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il* m'avoit *données de son désintéressement et de sa bonne foi,* la forme du plus-que-parfait est la seule qui convienne à cette proposition incidente, qui exprime une époque antérieure. *Cependant que* pouvois-je *faire* ? époque présente dans un temps passé, et par conséquent l'imparfait. Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse ; elle suffit pour donner une idée de la manière dont on doit s'y prendre pour s'habituer à connoître la nature et les rapports des temps. Nous sommes persuadés que si les étrangers veulent prendre la peine de décomposer ainsi quelques phrases, ils seront en état, dans très-peu de temps, de ne plus se méprendre sur cet emploi qui les embarrasse souvent.

Des deux Futurs.

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore ; comme, *je recevrai de l'argent ; j'irai demain à la campagne.* Ce futur a la signification de l'impératif, quand il exprime un commandement ou une défense ; comme, *vous aimerez Dieu de tout votre cœur ; vous ne mentirez*

point : ce qui signifie, *aimez Dieu de tout votre cœur ; ne mentez point.*

Le *futur antérieur* marque l'avenir avec rapport au passé, et fait connoître que, dans le temps qu'une chose arrivera, une autre sera passée ; comme, *quand j'aurai fini, je vous irai joindre.*

Ces deux futurs diffèrent en ce que l'époque, dans le futur absolu, peut être ou ne pas être déterminée ; comme, *j'irai*, ou *j'irai demain à la campagne* ; au lieu que, dans le futur antérieur, l'époque est nécessairement déterminée, comme, *j'aurai fini, quand vous arriverez.*

Les étrangers font relativement à l'emploi des deux futurs une faute bien choquante dans notre langue ; c'est de se servir du futur après *si* mis pour *supposé que.* Rien de plus ordinaire que de les entendre dire, *j'irai demain à la campagne*, s'il fera *beau ; les soldats feront bien leur devoir*, s'ils seront *bien commandés ; il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il aura *suivi vos conseils.*

Règle. Quand un verbe est précédé de *si* mis pour *supposé que*, on doit le mettre au présent de l'indicatif, au lieu du futur absolu, et au prétérit indéfini au lieu du futur antérieur.

J'irai demain à la campagne, s'il fait *beau ; les soldats feront bien leur devoir*, s'ils sont *bien commandés ; il aura sûrement remporté l'avantage*, s'il a suivi *vos conseils ; il aura dîné chez son ami*, s'il a eu *le temps de le voir.*

Ire. Remarque. Nous n'avons pas parlé de l'emploi du plus-que-parfait et du futur passé sur-composés, parce qu'on se sert rarement de ces temps, et que tout ce que nous en dirions seroit plus propre à embarrasser les étrangers, qu'à leur être d'une utilité réelle : ils servent à exprimer des nuances d'expression qu'une longue habitude de la langue peut seule leur apprendre à saisir. Il suffit qu'ils sachent qu'ils expriment certaines idées qu'on ne pourroit pas rendre, sans leur concours, avec la même précision ; comme, *si j'avois eu dîné, je ne vous aurois pas fait attendre ; il sera sorti, dès qu'il aura eu achevé sa lettre.*

IIe. Remarque. On peut, en françois, exprimer un passé peu éloigné, et un futur proche, à l'aide de certains verbes. Pour le passé, on se sert du présent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe dont on veut exprimer le passé ; comme, *je viens de dîner, je venois de dîner, quand il est entré* : ce qui revient à ces phrases, *j'ai dîné, il n'y a pas long-temps ; j'avois dîné, il n'y avoit pas long-temps, quand il est entré.* Pour le futur proche, on joint à l'infinitif du verbe le présent ou l'imparfait du verbe *aller* ; comme, *je vais dîner ; j'allois dîner, quand il entra.* Le verbe *devoir* marque aussi un futur ; mais l'époque n'est pas déterminée à un temps proche : elle peut être éloignée ; comme, *je dois partir.*

Emploi des temps du Conditionnel.

Le *conditionnel* est la manière d'exprimer l'affirma-

tion avec dépendance d'une condition. Ce mode a deux temps, le présent, et le passé.

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose seroit ou se feroit dans le temps présent, moyennant certaines conditions ; comme, *je lirois, si j'avois des livres ; j'irois volontiers avec vous, si les circonstances me le permettoient.*

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose auroit été, dans un temps passé, moyennant certaines conditions ; comme, *j'aurois dîné avant midi, si l'on n'étoit pas venu me détourner ; j'eusse dîné avant midi, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Les deux différentes manières de rendre le conditionnel passé, ont une différence qu'on doit connoître. La première marque d'une manière plus précise, l'époque où une affaire auroit été entreprise ; et la seconde, celle où elle auroit été finie. *J'aurois fait* signifie *je me serois occupé à faire* ; et *j'eusse fait* signifie, *l'affaire seroit faite.*

REMARQUE. L'observation que nous avons faite sur les temps sur-composés de l'indicatif, a lieu par rapport au conditionnel. On se sert du *conditionnel passé sur-composé*, quand on veut faire entendre qu'une chose auroit été faite dans un temps passé et qu'elle auroit été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions ; comme, *j'aurois eu*, ou *j'eusse eu dîné, si l'on ne fût pas venu me détourner.*

Le *conditionnel* s'emploie en différentes occasions. Il s'emploie, 1°. pour exprimer un souhait, comme, *je*

serois ou *j'aurois été content de réussir dans cette entreprise* ; 2°. avec *si* qui marque doute, incertitude ; comme, *demandez-lui s'il* seroit venu *avec nous*, *supposé qu'il n'eût pas eu affaire* ; 3°. avant ou après l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, précédés de *si*, comme, *nous nous épargnerions bien des regrets*, *si nous savions modérer nos désirs* ; — *vous auriez été plus heureux*, *si vous aviez suivi mes conseils* ; 4°. avec *quand* mis pour *si* ou pour *quoique*, mais alors les verbes doivent être au même conditionnel, comme, *quand l'avare posséderoit tout l'or du monde*, *il ne seroit pas encore content* ; — *quand vous auriez consulté quelqu'un sur cette affaire*, *vous n'en auriez que mieux fait* ; 5°. enfin, pour différens temps de l'indicatif, comme, *croiriez-vous votre fils ingrat ? l'auriez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant ? pourquoi violeroit-il un des devoirs les plus saints ?* Dans la première phrase, le conditionnel est mis pour un présent ; elle signifie, *croyez-vous votre fils ingrat ?* dans la seconde, pour le passé indéfini, *l'avez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant ?* et dans la troisième, pour le futur, *pourquoi violera-t-il un des devoirs les plus saints ?*

Les étrangers font, relativement à l'emploi des deux conditionnels, la même faute que nous avons relevée par rapport aux futurs, lorsqu'ils les font précéder de *si* mis pour *supposé que*. Ils disent : *je serois content*, *si* je vous verrois *appliqué* ; — *vous auriez vu le roi*, *si vous* seriez venu *avec nous*.

RÈGLE. On ne doit point employer les conditionnels avec *si* mis pour *supposé que* ; mais il faut se servir de l'imparfait au lieu du conditionnel présent, et du plus-que-parfait au lieu du conditionnel passé.

Je serois content, *si* je vous voyois *appliqué* ; — *j'aurois été content*, *si* je vous avois vu *appliqué*.

REMARQUE. Mais cette règle n'a pas lieu pour le conditionnel passé, quand on emploie le second conditionnel passé, comme, *j'eusse été content, si je vous eusse vu appliqué*.

§. III.

EMPLOI DES TEMPS DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif est une manière de signifier dans les verbes, outre l'affirmation, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter. Ce mode n'a qu'un temps, qui marque *le présent* par rapport à l'action de commander, et un *futur* par rapport à la chose commandée, comme, *finissez cela ; ne mentez plus*. Ce temps n'a pas de première personne au singulier, parce qu'on ne se commande pas à soi-même ; mais il l'a au pluriel, parce qu'alors c'est autant à soi qu'aux autres qu'on s'adresse.

Fleurs, parure des champs et délices des *yeux*,
De vos vives couleurs *cessez* peindre la terre ;
Venez : mais *n'allez* pas dans le buis d'un parterre
Renfermer vos appas tristement relégués.
Que vos heureux trésors soient par-tout prodigués :
Tantôt de ces tapis *émaillez* la verdure ;
Tantôt de ces peuplers *ornez* la bordure ;

Formez-vous en bouquets ; *entrelacez* ces berceaux ;
Ou *serpentez* brillans *courez* au bord des eaux ;
Ou *tapissez* ces murs, ou dans cette corbeille
Du choix de vos parfums *embarrassez* l'abeille.

M. l'abbé Delille.

Remarque. Il y a des grammairiens qui ne donnent pas à ce mode les troisièmes personnes du singulier et du pluriel, parce qu'ils pensent qu'étant toujours précédées de la conjonction *que*, elles appartiennent véritablement au subjonctif. Ce n'est qu'une ellipse. *Qu'il aille, qu'il finisse*, sont pour *je veux qu'il aille, je désire qu'il finisse*. Nous convenons qu'ils sont fondés ; mais néanmoins nous avons inséré ces personnes dans ce mode, parce qu'il nous a paru qu'il n'y avoit aucun inconvénient à se conformer en cela à l'ancienne manière de conjuguer.

§. IV.

Emploi des temps du Subjonctif.

Le *subjonctif* est une manière d'exprimer les divers temps des verbes avec l'affirmation dépendante de quelque chose qui précède. On l'appelle *subjonctif* ou *conjonctif*, parce qu'on l'emploie presque toujours à la suite de la conjonction *que*, seule ou précédée d'un verbe, et qu'il est tellement subordonné à cet antécédent, qu'il ne forme plus un sens complet, du moment qu'il en est séparé. Si l'on dit, par exemple, *je veux que vous alliez à Paris*, ces mots *que vous allicz à Paris* dépendent absolument de ceux-ci, *je veux que* ; et ils ne

forment un sens intelligible, qu'autant qu'ils y sont joints. Il y a donc deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif; la première, c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent, au lieu que l'indicatif l'exprime absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourroit précéder: la deuxième, que le subjonctif n'a point de sens déterminé, dès qu'il est séparé de ce qui le précède, au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins un sens clair et déterminé, et par conséquent une affirmation directe.

Ce mode a quatre temps, et exprime, comme l'indicatif, le présent, le passé et le futur.

Le *présent* et le *futur* se présentent au subjonctif sous la même forme: ils n'y diffèrent point comme à l'indicatif par la terminaison; c'est par le sens qu'on les distingue. Quand on dit, *il faut que je vous aime bien pour supporter patiemment vos indignités*, il est évident que ces mots *que je vous aime* expriment un présent; mais si l'on dit, *je doute qu'il vienne*, il ne l'est pas moins que ces mots *qu'il vienne* expriment un futur. C'est comme si l'on disoit, *je doute s'il viendra*.

L'imparfait exprime plus généralement une action passée, mais il est aussi susceptible d'une signification future. Si à ces mots, *il est parti*, on répond, *je ne croyois pas qu'il partît*; voilà un passé: mais si l'on fait la même réponse à ces mots *il partira*, voilà un futur.

Le prétérit a également ces deux significations, *il a fallu que j'aie passé chez lui*, est un passé ; mais *je n'entreprendrai pas cette affaire que je n'aie consulté*, est un futur.

Il en est de même du plus-que-parfait. Cette phrase, *je ne croyois pas que vous eussiez si tôt fait*, exprime un passé ; mais celle-ci, *je voudrois que vous eussiez fait avant mon retour*, exprime un futur.

Il y a sur l'emploi du subjonctif deux difficultés qui sont très-embarrassantes pour les étrangers. La première consiste à connoître avec certitude les cas où l'on doit faire usage du subjonctif ; et la seconde, à connoître quel temps du subjonctif correspond à chaque temps de l'indicatif ou du conditionnel.

1re. Question. Quels sont les cas où l'on doit faire usage du subjonctif ?

Il n'y a point de règle bien fixe pour connoître avec certitude les cas où l'on doit employer le subjonctif. Cet emploi dépend bien souvent des vues de l'esprit, quelquefois du seul usage. Néanmoins nous allons donner une règle qui s'étend à la grande majorité de ces cas. Pour la bien saisir, il faut savoir qu'il y a des conjonctions qui veulent toujours être suivies de l'indicatif ; qu'il y en a d'autres qui veulent toujours le subjonctif à leur suite ; et qu'il y en a enfin qui tantôt veulent et tantôt ne veulent pas le subjonctif après elles, selon les vues et l'intention de l'esprit. On appelle *proposition principale* la phrase après laquelle on place la conjonction, et *proposition incidente* ou *subordonnée* celle qu'on place

après la conjonction. Dans cette phrase, *je crois que vous aimez à jouer*, *je crois* est la proposition principale, et *vous aimez à jouer* est la proposition subordonnée. La conjonction *que* est le lien de ces deux propositions.

RÈGLE. Le verbe de la proposition subordonnée doit se mettre à l'indicatif, quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive, et indépendante ; mais il doit se mettre au subjonctif, quand celui de la proposition principale exprime le doute, la surprise, l'admiration, ou l'incertitude, en un mot, quelque mouvement de l'ame qui la tire de son état naturel.

Ainsi l'on dira, *je sais qu'il est surpris* ; — *je crois qu'il viendra*, — *les nouveaux philosophes disent que la couleur est un sentiment de l'ame* ; parce que le verbe de la proposition principale n'exprime aucun mouvement de l'ame, et que l'affirmation en est directe et positive ; mais on dira, *je doute qu'il soit surpris*, — *je veux qu'il vienne*, — *je désire qu'il réussisse dans son entreprise*, — *les nouveaux philosophes veulent que la couleur soit un sentiment de l'ame* ; parce que dans ces phrases il y a doute, surprise, désir, volonté ; etc.

La gloire qu'on a donnée aux Égyptiens d'être les plus reconnoissans de tous les hommes fait voir *qu'ils étoient aussi les plus sociables.* BOSSUET.

En Égypte, si l'on prouvoit que la conduite d'un mort avoit été mauvaise, on en condamnoit la mémoire, et il étoit privé de la sépulture. BOSSUET.

Aimez qu'on vous *conseille* et non pas qu'on vous *loue*.

DESPRÉAUX.

Il veut que ce *soit* moi qui vous mène au supplice,
Que ma crédule main *conduise* le couteau,
Qu'au lieu de votre époux je *sois* votre bourreau!

RACINE.

Toi, je veux qu'on t'*adore*, et non pas qu'on te *craigne*.

M. l'abbé DELILLE.

C'est l'indicatif qui convient dans les deux premiers exemples, parce que les premiers verbes expriment l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante; mais c'est le subjonctif dans les trois derniers, parce que les deux premiers verbes ne marquent qu'un mouvement de l'ame.

Nous verrons, dans le chapitre des conjonctions, celles qui gouvernent l'indicatif, celles qui régissent le subjonctif, et celles qui veulent à leur suite tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif. Il nous suffit d'en avoir fait ici l'observation.

Passons aux différentes occasions où l'on emploie le subjonctif: tâchons de nous fixer sur cet usage.

1°. Dans les phrases interrogatives qui expriment le doute, on met au subjonctif le verbe de la phrase incidente.

Pense-t-on qu'en formant la république des abeilles Dieu n'ait pas voulu *instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour?*

Faut-il qu'à vos yeux seuls un monstre odieux
Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux !

RACINE.

2°. La même règle s'observe quand la phrase qui exprime le doute est négative.

Voilà ne vous persuadez pas que les affaires puissent *si mal tourner.*

Hélas ! on ne craint pas *qu'il venge* un jour son père.

RACINE.

Mais que la phrase soit interrogative ou négative, on met à l'indicatif le verbe de la phrase incidente, si le verbe de la phrase principale exprime une affirmation positive.

Et m'avez-vous cru, pour moi plus humain que son père,
Hippolyte rendra ma chaîne plus légère ?

RACINE.

Ne dis plus, à Jacob, que ton Seigneur *sommeille.*

RACINE.

3°. Les relatifs *qui*, *que*, *lequel*, *dont*, et *où*, régissent aussi le subjonctif, quand ils se trouvent précédés d'une phrase qui interroge, ou qui marque un doute, un désir, une condition.

Y a-t-il *quelqu'un* qui *ne* sente *que rien ne dégrade plus un écrivain que la peine qu'il se donne pour exprimer des choses ordinaires et communes d'une manière singulière ou pompeuse ?*

BUFFON.

Il n'y a point *dans le cœur de l'homme de bon mouvement* que *Dieu ne produise.*

Choisissez *une retraite* où *vous* soyez *tranquille*, *un poste* d'où *vous* puissiez *vous défendre*.

Ces relatifs régissent encore le subjonctif, quand ils sont précédés d'un superlatif relatif : *Le* meilleur *cortège qu'un prince* puisse *avoir*, *c'est le cœur de ses sujets.*

4°. On emploie encore le subjonctif après quelques verbes impersonnels.

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.
Il faut que chaque chose y *soit* mise en son lieu ;
Que le début, la fin, *répondent* au milieu ;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y *forment* qu'un seul tout de diverses parties ;
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'*aille* chercher trop loin quelque mot éclatant.

DESPRÉAUX.

5°. Dans les phrases elliptiques, et ce tour a bien de la grace.

Puissiez-vous, *ô sage vieillard*, *dans un repos interrompu par de douces occupations*, *jouir du passé*, *saisir le présent*, *et charmer vos derniers jours de l'espérance d'une félicité éternelle !*

L. * * *.

Quelle n'est pas la puissance des Dieux ! Fussiez-vous *au fond des abîmes*, *la main de Jupiter pourroit vous en tirer* ; fussiez-vous *dans l'Olympe*, *voyant les astres sous vos pieds*, *Jupiter pourroit vous plon-*

ger au fond de l'abîme, ou vous précipiter dans les flammes du noir Tartare.

FÉNÉLON.

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché.

RACINE.

Il y a ellipse dans la première phrase, *je souhaite que* est sous-entendu; dans la seconde, le subjonctif est mis pour *quand* et un conditionnel; c'est comme s'il y avoit, *quand même vous seriez*, etc.

IIe. QUESTION. A quels temps du subjonctif ou du conditionnel répondent les temps de l'indicatif?

C'est ordinairement le temps auquel est mis le premier verbe qui détermine le temps auquel le second doit être mis au subjonctif. On doit dire, *il faut que j'aime*, et non *que j'aimasse*; *il falloit que j'aimasse*, et non *que j'aime*; *il a fallu que j'aie aimé*, et non *que j'eusse aimé*; *il auroit fallu que j'eusse aimé*, et non *que j'aie aimé*. Pour bien résoudre cette question, voyons d'abord quels sont les différens rapports des modes et des temps.

RAPPORT DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

RÈGLE. Quand le premier verbe est à l'imparfait, au prétérit, ou au plus-que-parfait, et que le second verbe marque une action passagère, on met ce second verbe

à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent, *je croyois que vous aimiez l'étude*, au plus-que-parfait, si l'on veut marquer un passé, *il m'assura qu'il n'avoit jamais tant ri*; et au présent conditionnel, si l'on veut marquer un futur absolu, *Platon disoit que les peuples seroient heureux, si la sagesse étoit le seul objet des ministres*. Mais quoique le premier verbe soit à un de ces temps, le second se met toujours au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps. *Je vous disois, je vous ai dit, je vous avois dit, que* Dieu régit *l'univers avec une puissance absolue*.

Remarque. « On emploie encore le plus-que-parfait, » dit Duclos, quoique l'imparfait convienne quelquefois » mieux après la conjonction *si*. Exemple : *Je vous aurois salué si je vous* avois *vu*. La phrase est exacte, » parce qu'il s'agit d'une action passagère; mais celui » qui auroit la vue assez basse pour ne pas reconnoître » les passans diroit naturellement *si je voyois*, et non » pas *si j'avois vu*, attendu que son état habituel est » de ne pas voir. Ainsi on ne doit pas dire, *il n'auroit* » *pas souffert cet affront, s'il avoit été sensible*: il » faut *s'il étoit*, attendu que la sensibilité est une qua- » lité permanente. »

Rapport des temps du Subjonctif à ceux de l'Indicatif et du Conditionnel.

1re. Règle. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, on met au présent du

subjonctif celui de la proposition subordonnée, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on le met au prétérit, si l'on veut exprimer un passé.

Il faut que *celui qui parle* se mette *à la portée de ceux qui l'écoutent*, et que *celui qui écrit* ait *dessein de se faire entendre de ceux qui lisent ses ouvrages.*

Douterez-vous encore que *le succès ne* couronne *un plan si sagement combiné?*

Il suffit *qu'un habile homme* n'ait rien négligé *pour faire réussir une entreprise*: *le mauvais succès ne doit pas diminuer son mérite.*

Pour s'être élevée à ce point de grandeur, il faut *que Rome* ait eu *une suite non interrompue de grands hommes.*

Néanmoins, quoique le premier verbe soit au présent, on peut mettre le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, quand il doit y avoir dans la phrase une expression conditionnelle; comme, *il n'est point d'homme, quelque mérite qu'il eût, qui ne fût très-mortifié, s'il savoit tout ce qu'on pense de lui. Je doute que cette affaire* eût réussi *sans votre protection.*

II°. Règle. Quand le verbe de la proposition principale est à l'imparfait, aux prétérits, au plus-que-parfait, ou à l'un des conditionnels, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on doit le mettre au plus-que-parfait, si l'on veut exprimer un passé.

Je désirois sincèrement que de nouveaux succès fissent taire l'envie.

Caligula voulut que *les Romains lui* rendissent *les honneurs divins.*

Dieu a permis que *des irruptions de barbares* renversassent *l'empire romain, qui s'étoit agrandi par toute espèce d'injustices.*

J'eusse empêché, *si je l'avois pu*, qu'*on ne vous* inquiétât *dans votre retraite.*

J'avois ordonné qu'*on* mît *sous vos yeux toutes les pièces.*

Je désirerois que *les hommes ne* formassent *qu'une seule république, dont Dieu seroit le chef suprême, et dont chaque nation seroit comme une grande famille.*

Auriez-vous voulu que, *pour me venger, je* fisse *le sacrifice de mon bonheur?*

Mais on dira,

Je *ne* savois *pas* que *vous* eussiez fait *une étude si approfondie des langues anciennes et modernes.*

Vous *ne* crûtes *pas* que *la méchanceté et la haine* eussent été *capables de se porter à de tels excès.*

Vous n'avez *pas* cru *qu'on vous* eût tendu *un piége.*

Nous avions ignoré que *le roi vous* eût accordé *cette grâce.*

Vous trouveriez *mauvais* que *nous eussions* contrevenu *à vos ordres.*

Néanmoins, avec le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent, s'il exprime une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps, comme *Dieu*

a entouré *les yeux de tuniques fort minces, et transparentes au devant, afin qu'on puisse voir à travers*; et au prétérit, si l'on veut exprimer un passé, comme, *il a fallu qu'il ait sollicité ses juges.*

La connoissance des rapports des temps les uns aux autres est si essentielle, que, pour la rendre aussi facile qu'il est possible, nous allons en mettre sous les yeux une table générale, où, d'un coup d'œil, on verra les rapports que l'usage admet et consacre.

TABLE DE CORRESPONDANCE DES MODES ET DES TEMPS.

Rapport des temps de l'Indicatif entr'eux.

L'imparfait correspond	à son propre temps.	*quand*	*quand vous écriviez.*
	au prétérit défini.		*quand vous écrivîtes.*
	au prétérit indéfini.		*quand vous avez écrit.*
Le prétérit ant. corresp. au prétérit défini.			*quand j'eus lu vous extrairez.*
Le plus que parfait correspond	au prétérit défini.	*quand*	*quand vous entrâtes.*
	au prétérit indéfini.		*quand vous êtes entré*
	au prétérit antérieur.		*quand vous fûtes entré.*
	à l'imparfait.		*quand vous entriez.*
Le futur antérieur correspond au futur absolu.			*quand j'aurai lu, vous entrerez.*

Remarque. On se sert rarement des temps sur-composés; mais comme il est des cas où la précision et la clarté de l'expression en exigent l'emploi, voici leurs rapports.

Le prétérit indéfini sur-composé correspond au prétérit indéfini.		*quand j'ai eu dîné, vous êtes entré.*

Le prétérit antérieur sur-composé correspond au prétérit défini. { *quand j'eus eu dîné, vous entrâtes.*

Le futur antérieur sur-composé correspond au futur absolu. { *Quand j'aurai eu dîné, vous entrerez.*

REMARQUE. Nous avons vu que les étrangers font souvent la faute d'employer les futurs avec *si* mis pour *supposé que*. Dans ce cas,

Le futur absolu correspond au présent. { *Vous partirez, si je veux.*

Le futur antérieur correspond au prétérit indéfini. { *Il sera parti, si vous l'avez voulu.*

RAPPORTS AU CONDITIONNEL ET DU CONDITIONNEL.

Le plus-que-parfait sur-composé correspond au conditionnel passé. { *Si j'avois eu plutôt lu, je serois sorti.*

Le conditionnel passé sur-composé correspond au plus-que-parfait. { *J'aurois eu lu avant vous, si je n'avois pas été interrompu.*

Le conditionnel présent correspond à l'imparfait. { *Vous partiriez, si je le voulois.*

Le premier conditionnel passé correspond au plus-que-parfait, *vous seriez parti, si je l'avois voulu.*

Le même conditionnel passé correspond au deuxième conditionnel passé, *vous seriez parti, si je l'eusse voulu.*

Le deuxième conditionnel passé correspond à son propre temps. *Vous fussiez parti, si je l'eusse voulu.*

REMARQUE. La même correspondance a lieu avec le conditionnel présent et avec le premier conditionnel passé.

Quand l'avare posséderoit tout l'or du monde, il ne croit pas encore content.

Quand Alexandre auroit conquis tout l'univers, il n'auroit pas été content.

REMARQUE. Nous avons vu que, lorsque deux

phrases sont unies par la conjonction *que*, on emploie tantôt l'indicatif, et tantôt le subjonctif : ce qui établit des rapports de correspondance, non seulement entre les différens modes, mais même entre les temps du même mode.

Le présent de l'indicatif correspond		à	
	à son propre temps,		*que vous partez aujourd'hui pour Rome.*
	au futur absolu.		*que vous partirez demain.*
	à l'imparfait.		*que vous partiez hier, etc.*
	au prétérit défini.		*que vous partîtes hier*
	au prétérit indéfini.		*que vous êtes parti ce matin.*
	au plus-que-parfait.		*que vous fussiez parti hier avant midi.*
	au conditionnel présent.		*que vous partiriez aujourd'hui, si, etc.*
	au premier condition. passé.		*que vous seriez parti hier, si, etc.*
	au deuxième condit. passé.		*que vous fussiez parti plutôt, si, etc.*

Remarque. La même correspondance a lieu lorsque la phrase est négative, excepté pour le présent absolu de l'indicatif, auquel on doit substituer le présent du subjonctif. *On ne dit pas que vous partez aujourd'hui*, est une disconvenance grammaticale, quoique cette phrase échappe à bien des personnes : le génie de notre langue demande, *on ne dit pas que vous partiez aujourd'hui.*

L'imparfait le prét. défini le prét. indéfini le plus-que-parf.	de l'ind. correspondent à l'im parfait.	*On disoit* *on dit* *on a dit* *on avoit dit*	*que vous partiez aujourd'hui.*

Remarque. La même correspondance a lieu au plus-que-parfait : on s'en convaincra, si l'on met *que vous diez parti*, à la place de *que vous partiez aujourd'hui.*

Le futur absolu le futur antérieur	de l'ind. correspond. au prétérit indéfini.	*On dira* *on aura dit*	*que vous êtes parti.*

Remarque. Voyez ce que nous avons dit sur la correspondance des temps, quand il s'agit d'une chose vraie dans tous les temps.

L'imparfait le prét. défini le prét. indéfini le plus que-parf. le condit. passé.	correspond. au condit. passé.	*je croyois* *je crus* *j'ai cru* *j'avois cru* *j'aurois cru*	*que vous seriez parti.*
le présent le futur absolu le futur antérieur	de l'ind. correspond. au prés. du subjonctif.	*il veut* *il voudra* *il aura voulu*	*que vous partiez.*
l'imparfait le prétérit défini le prét. indéfini. le plus que-parf. le 2e. cond. passé	correspondent à l'imp. du subjonctif.	*je voulois* *je voulus* *j'ai voulu.* *j'avois voulu* *j'eusse voulu*	*que vous partissiez.*
le cond. présent corresp.	à l'imparf. du subj. *je voudrois* au plus q.-p.		*que vous partissiez.* *que vous fussiez parti.*
le 1er. cond. passé le 2e. cond. passé	correspond. au plus-que-parfait du subjonctif.	*j'aurois voulu* *j'eusse voulu*	*que vous fussiez parti.*

Nous ne donnerons pas tous les rapports qui nous restent à marquer pour rendre cette table complète : nous devons nous borner à ceux qui sont les plus essentiels, parce qu'ils sont la clef de tous les autres.

§. V.

Emploi des temps de l'Infinitif.

L'infinitif est dans les verbes une manière de signifier sans affirmation, ou de signifier l'affirmation indé-

finiment. Il exprime donc l'action en l'état général, et par conséquent il n'est susceptible ni de nombres ni de personnes.

Nous observerons, relativement à l'infinitif, qu'il est dans le génie de la langue françoise de préférer ce mode aux autres. En effet, il débarrasse de particules et de petits mots dont l'emploi fréquent rend la construction lâche et traînante. Voilà pourquoi l'on dit de préférence, *je viens pour vous voir*, ou plus simplement, *je viens vous voir*, au lieu de dire, *je viens pour que je vous voie*.

Le *présent* marque toujours un présent relatif au verbe qui précède; comme, *je le vois venir*, *je le vis venir*, *je le verrai venir*. Le *prétérit*, au contraire, marque un passé relatif au verbe qui précède; comme, *je crois*, ou *je croyois* l'avoir vu *venir*. Mais pour exprimer un futur relatif au verbe qui précède, il faut joindre l'infinitif du verbe devoir à celui du verbe dont il s'agit; comme, *je crois* devoir suivre *cette affaire*, *je croyois* devoir suivre *cette affaire*. Ce qui est vrai pour tous les verbes, excepté les cinq suivans, *promettre*, *espérer*, *compter*, *s'attendre*, *menacer*, parce que l'infinitif qui en est précédé désigne toujours un futur; comme, *il promet de venir*, *il s'attend à partir*, ce qui signifie, *il promet qu'il viendra*, *il s'attend qu'il partira*.

La principale fonction *du présent de l'infinitif* est de désigner le verbe dont on veut parler: on dit, le verbe *croire*, le verbe *aimer*, le verbe *faire*, etc. Ces infinitifs, dans quelques verbes, deviennent de vrais

noms substantifs; comme, *le dîner*, *le souper*, *le boire* *le rire*, *le sourire*, *etc.*

Le présent de l'infinitif fait dans bien des phrases, la fonction de sujet et de régime; comme, *rendre aux sciences l'honneur qui leur est dû*, *et faire aux savans l'accueil qu'ils méritent*, *c'est se couvrir de gloire.*

ARTICLE V.

Du Participe.

Nous faisons un article à part du participe, non que nous le considérions, ainsi que l'abbé Girard, Restaut et Lhomond, comme une classe de mots à part, mais parce qu'à cause de son importance il mérite de fixer, d'une manière particulière l'attention de ceux qui veulent connoître à fond les principes de la langue françoise. On appelle *participes* deux inflexions que les verbes reçoivent à l'infinitif. L'une est ce qu'on nomme *participe du présent*, et l'autre *participe du passé*. Les mots formés par ces inflexions se nomment ainsi, parce qu'ils participent de la nature du verbe et de celle des adjectifs. Ils tiennent de la nature du verbe en ce qu'ils en ont la signification et le régime; ils tiennent de l'adjectif, en ce qu'ils expriment une qualité; et c'est si vrai, que plusieurs de ces mots, participes dans leur origine, sont devenus de purs adjectifs, parce que peu-à-peu on a supprimé de leur signification toute idée de temps; comme

plaisant, *intrigant*, *intéressé*, *poli*, *etc.* On les nomme *adjectifs verbaux*.

§. Ier.

Du Participe présent.

Le *participe présent* se termine toujours en *ant* comme, *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*, *etc.* Ce participe est toujours le même, et ne change point de terminaison. Il n'a ni genre, ni nombre, et par conséquent il est tout-à-la-fois du masculin et du féminin, du singulier et du pluriel.

Il est très-essentiel de ne pas confondre le participe présent avec l'adjectif verbal qui en vient. Ils ont cela de commun, qu'ils n'expriment l'un et l'autre qu'une qualité ou un attribut, et qu'ils se rapportent toujours à un substantif exprimé ou sous-entendu de quelque genre et de quelque nombre qu'il soit ; mais ils diffèrent en ce que le participe a toujours un régime exprimé ou sous-

Ire Règle. Le participe présent ne prend jamais ni genre ni nombre.

Une montagne dominant *sur une plaine immense. Une femme* suppliant *les juges. Cette femme est sage et craignant Dieu. Ils vont* rampant *devant les grands, pour devenir insolens avec leurs égaux. C'est une femme d'un excellent caractère*, obligeant *tout le monde quand elle le peut.*

Un homme, une femme, des hommes, des femmes lisant.

Mais l'adjectif verbal prend toujours le genre et le nombre.

L'ambition est sa passion dominante. *C'est une femme* suppliante. *Ce sont des effets* surprenans, *des aventures* surprenantes. *Des esprits bas et* rampans *ne s'élèvent jamais au sublime. C'est une femme excessivement* obligeante *envers tout le monde.*

Mais on ne dira pas *des hommes lisans, des femmes lisantes*, parce que *lisant*, qui a un régime, n'est point un adjectif verbal.

entendu, et que l'adjectif verbal n'a jamais de régime.

On voit par ces différens exemples que le participe présent ne peut jamais se trouver seul dans une phrase, qu'il doit y être suivi de quelques mots qui en dépendent, au lieu que l'adjectif verbal s'y présente essentiellement seul.

Remarque. On trouve, dans presque toutes les grammaires, qu'on doit excepter de cette règle les participes présens *approchant*, *dépendant*, *tendant*, *usant*, *jouissant*, *répugnant*, et quelques autres; mais nous pensons que cette exception est sans fondement, parce que ces mots doivent être considérés comme de purs adjectifs dans les phrases qu'on en apporte en preuve. « Il n'y a, dit l'Académie (décision du 3 juin 1679, » confirmée 25 ans après dans les *observations* sur Vau- » gelas), il n'y a que les participes passifs *aimé*, *aimée*, » qui aient un singulier et un pluriel. Les participes » (du présent), comme *aimant*, sont indéclinables. » Que si on oppose qu'on dit fort bien, *des femmes jouissantes de leurs droits*, *des maisons appartenantes à un tel*, on répond que ces mots *jouissant* et » *appartenant* sont des adjectifs verbaux, et non pas » des participes actifs. » En effet, tous ces mots se construisent très-bien avec le verbe *être*, ce que ne fait pas le participe présent. Ainsi on dit, *une étoffe* approchante *d'une autre*, *des villageois* dépendans *d'une seigneurie*, *une humeur* répugnante *à la mienne*; et, en style de palais, *une requête* tendante *à la cassation d'un arrêt*; *des filles* usantes *et* jouissantes *de leurs droits*, parce qu'on peut dire, *ces villageois* sont dépendans *de ma*

seigneurie, *votre humeur* est répugnante *à la mienne*, *ces filles* sont usantes *et* jouissantes *de leurs droits*. Mais l'usage ne permet jamais de dire, *cette femme* est craignant *Dieu*, *et* aimant *son mari*. *

Ire. Règle. Le participe présent formant toujours une phrase incidente et subordonnée à une autre, doit nécessairement se rapporter au sujet de la phrase principale, quand il n'est pas précédé d'un autre nom.

Je *ne puis vous accompagner à la campagne*, ayant *des affaires qui demandent ici ma présence*. Combien *voyons-nous de gens qui* connoissant *le prix du temps*, *le perdent mal-à-propos !*

Mais on s'exprimeroit mal, si l'on disoit, *ce sont des personnes* entendant *raillerie* ; il faut *qui entendent*. Cette faute est très-ordinaire.

Remarque. On ne doit jamais employer deux participes présens dans une même phrase, sans les joindre par une conjonction ; comme, *un homme aimant et craignant Dieu* : — *les alliés qui ont cru apercevoir quelque changement dans l'opinion*, ne craignant *plus autant la propagation des mauvais principes*, ou du moins espérant *d'en garantir leurs états*, *se sont décidés à des propositions de paix*. S'il y en a plusieurs

* La raison en est que dans cette phrase les participes *craignant* et *aimant* sont placés immédiatement après le verbe *est*. Mais on peut dire, *cette femme est sage*, *attachée à ses devoirs*, craignant *Dieu* et aimant *son mari* : parce qu'alors *craignant* et *aimant* ne sont pas immédiatement après le verbe *est*.

de suite, il faut une conjonction avant le dernier. *Vous savez que le temps est un vrai brouillon*, mettant, approchant, éloignant et rendant *toutes choses bonnes et mauvaises, et presque toujours méconnoissables.*

Mme. DE SÉVIGNÉ.

Ce que les grammairiens nomment *gérondif* n'est autre chose que le participe présent, avant lequel on met le mot *en*. Ce mot est quelquefois sous-entendu; mais, dans ce cas, le gérondif n'en est pas moins facile à reconnoître. C'est un gérondif, toutes les fois qu'on peut y joindre la préposition *en*, sans altérer le sens de la phrase; comme, *je suis persuadé que* travaillant *assidûment pendant trois mois, vous ferez de grands progrès dans les mathématiques*. C'est le même sens que si l'on disoit, *je suis persuadé qu'en* travaillant, etc. Mais c'est un participe présent, si l'on ne peut y joindre cette préposition sans changer le sens de la phrase; comme, *la plupart des grands du royaume*, jugeant *la seconde croisade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner St. Louis*. La phrase n'offriroit plus le même sens ni la même exactitude, si l'historien avoit dit, *la plupart des grands du royaume*, en jugeant etc. Les gérondifs * doivent comme les participes, se rapporter au sujet de la phrase principale.

---

* Il faut donc avoir attention de ne pas mettre dans une même période plusieurs gérondifs sous différens rapports. *Celui-ci qui n'étoit pas assez imprudent pour s'attirer la haine de la no-*

REMARQUE. Il est très-aisé de distinguer le participe du gérondif. Le participe se résout toujours par le relatif *qui*, ce que ne fait pas le gérondif.

C'est donc avec bien de l'impropriété que beaucoup de grammairiens, soit anciens, soit nouveaux, appellent *gérondifs* ce que nous nommons *participe présent* et *participe passé*. Nous en prévenons, afin que les personnes qui adoptent sans examen tout ce qu'elles trouvent dans les grammairiens, soient en garde contre une acception qui ne peut donner que de fausses idées.

REMARQUE. On ne doit mettre le pronom relatif *en*, ni avant un participe présent, ni avant un gérondif. On ne pourroit pas dire, *je vous ai remis mon fils entre les mains*, en *voulant faire quelque chose de bon*, parce qu'on ne distingueroit pas le relatif *en* de la préposition *en*, et qu'on diroit toute autre chose que ce qu'on veut dire : il faut, *voulant en faire*. Il ne seroit pas mieux de dire, *le prince tempère la rigueur du pouvoir* en en *partageant les fonctions*. Cette répétition

---

blesse calviniste, en acceptant *la démission forcée de Jouy Cantis*, *la refusa modestement*, *et apaisa le désordre*, en montrant d'un côté *aux gens de guerre le danger qu'ils couraient* en déposant, *si la veille d'être assiégés*, *un homme d'expérience et de qualité*, et en conseillant *de l'autre côté*, etc. Le gérondif, *en déposant*, est ici comme hors d'œuvre, et produit un mauvais effet. J'aurois dit : *celui-ci qui*, etc., *refusa modestement la démission forcée de Cantis*, *et apaisa le désordre*, *en montrant d'un côté aux gens de guerre le danger qu'ils couroient*, *si à la veille d'être assiégés*, *ils déposoient un homme*, etc.

choqueroit, et, pour l'éviter, on doit tourner différemment la phrase, et dire, *c'est* en *partageant les fonctions du pouvoir*, *qu'un prince* en *tempère la rigueur*.

§. II.

Du Participe passé.

Nous avons vu que le participe passé a différentes terminaisons. Ce participe offre de grandes difficultés aux commençans, et même aux personnes qui se croient très-instruites dans la langue françoise. *Il n'y a en toute la grammaire*, disoit Vaugelas, *rien de plus important, et de plus ignoré*. En effet dans quels cas ce participe doit-il s'accorder en genre et en nombre avec le nom ou pronom auquel il se rapporte? et dans quels cas ne le doit-il pas? Jamais question de grammaire n'a donné lieu à plus de contrariété dans les sentimens. Quelques grammairiens établissent des règles que d'autres combattent et rejettent avec dédain. Ceux-ci admettent des exceptions que ceux-là condamnent et proscrivent. Les doutes de quelques uns se changent par d'autres en décisions; et l'on est bien étonné, après avoir lu trente grammairiens, de n'avoir recueilli d'une lecture immense que des doutes et des incertitudes; tant le choc des opinions a brouillé toutes les idées, et répandu du louche et de l'obscurité sur cette matière.

Il ne s'agit pas ici de l'adjectif verbal qui vient du participe passé: tout le monde convient que, dans tous les cas, il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne; comme, *une maison achevée*,

un ouvrage achevé, des ouvrages achevés, des études achevées. Mais il s'agit de l'accord du participe passé avec le nom ou pronom, sujet ou régime, qui accompagne les temps composés des verbes, soit que ces temps se construisent avec *être*, soit qu'ils se construisent avec *avoir*. Or, dans quelques cas, il ne prend ni genre ni nombre, tandis que, dans d'autres, il prend le genre et le nombre. Ce n'est point dans les anciens grammairiens qu'on doit chercher des éclaircissemens sur cette matière. MM. Malherbe, Vaugelas, T. Corneille, Ménage, Bouhours, et Régnier ont plutôt proposé des doutes, que donné des décisions. MM. de Port-Royal eux-mêmes n'ont pas porté dans cette matière cet esprit d'analyse qui les distingue par-tout ailleurs. « On voit, dans leur gram-» maire, dit Duclos, que les meilleurs esprits n'ont une » marche ni sûre, ni ferme, quand ils cherchent la lu-» mière au lieu de la porter. » L'abbé Girard est le premier qui, en adoptant un principe unique, soit parti d'un point fixe; mais il n'a point tiré de ce principe tout le parti qu'il pouvoit. L'abbé d'Olivet ne s'est écarté de l'abbé Girard que parce qu'il a cru voir des variations, selon que les verbes sont actifs, réciproques, ou neutres. Restaut, qui a pris ses règles dans l'abbé Régnier, est un guide peu sûr. Il admet quatre règles et quatre exceptions. MM. Duclos et Condillac sont, sans contestation, les guides les plus sûrs qu'on puisse choisir. C'est d'après eux que nous allons développer cette matière importante, mais en divisant, pour plus de clarté, la règle unique qu'ils donnent, en règles partielles, afin d'en rendre

l'application plus facile à tous les cas, et la mettre à la portée de tous les esprits. Nous n'admettrons point d'exceptions, parce que, comme l'observe si bien l'abbé d'Olivet, « moins la grammaire en autorisera, moins elle » aura d'épines, et que rien n'est si capable, que des » règles générales, de faire honneur à une langue savante » et polie. »

I.

Accord du Participe passé avec le sujet.

Ire. Règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

Les sciences ont *toujours été* protégées *par les gouvernemens éclairés.*

Du temps d'Abraham, les menaces *de Dieu* étoient redoutées *par Pharaon, roi d'Egypte*; *mais, dans le temps de Moïse, cette nation s'étoit pervertie.* Le vrai Dieu *n'étoit plus* connu *en Egypte comme le dieu de tous les peuples de l'univers, mais comme le dieu des Hébreux. Tout étoit dieu, excepté Dieu lui-même*, et le monde *que Dieu avoit fait pour manifester sa puissance*, *semblait* être devenu *un temple d'idoles.*

Bossuet.

O toi qui vois la honte où *je suis descendue*,
Implacable Vénus, *suis je assez confondue*?
Tu ne saurois plus loin porter ta cruauté.
Ton triomphe est parfait, tous tes traits ont porté.

Racine.

REMARQUE. Dans les temps composés des verbes réfléchis, c'est avec le régime, et non pas avec le sujet, que le participe s'accorde. Dans cette phrase du second exemple, *cette nation s'étoit pervertie*, le participe ne s'accorde pas avec *cette nation*, mais avec *se*, régime direct du verbe *pervertir*. Ainsi on ne doit point rapporter à cette règle les temps composés de ces verbes.

IIe. RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, ne s'accorde jamais avec son sujet.

Les Romains *ont successivement* triomphé *des nations les plus belliqueuses.*

Les Amazones *ont* acquis *de la célébrité.*

Dans ce jeu sanglant, où les peuples *ont* disputé *de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, et qui a su le mieux, ou pousser ou se ménager, suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.*

BOSSUET.

Tout lassé que j'étois, *mes travaux et mon zèle*
M'ont donné pour courir une force nouvelle.

RACINE.

REMARQUE. Le participe *été* est le seul, dans la langue françoise, qui ne change jamais. On dit, *il* ou *elle a été*, *ils* ou *elles ont été*. Il y a des participes qu'on n'emploie jamais au féminin ; tels sont, selon la remarque de l'abbé Régnier, *plaint*, *craint* et *fini*. On dira *c'est une femme que j'ai plainte*, *c'est une ma-*

ladie que j'ai crainte, c'est une occasion que j'ai fuie, obéiroit à la grammaire, observe l'abbé d'Olivet, mais il révolteroit l'oreille. Dans les deux premiers exemples le substantif et le participe, ayant absolument la même forme, ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit; et, dans le troisième, la chute est si sourde qu'elle n'en est pas supportable. Mais on dit très-bien au masculin pluriel, *les hommes que j'ai plaints*, *les accidens que j'ai craints*, *les dangers que j'ai fuis*. On emploiera même les deux premiers au féminin, pourvu qu'on ait l'art, dit l'abbé d'Olivet, de les placer de manière qu'on ne puisse pas les confondre avec les substantifs. *Elle fut plus crainte qu'aimée*, n'a rien qui choque; aussi ce tour est-il approuvé par Vaugelas. La langue françoise consulte l'oreille plus que les grammairiens ne le pensent; elle rejette toute construction qui affecteroit désagréablement cet organe, quoique cette construction ne soit pas contraire aux règles.

II.

Accord du Participe passé avec son régime.

1re. Règle. Le participe passé, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime le précède.

Les personnes que *vous avez* instruites *à dessiner ont parfaitement profité de vos leçons.*

La mort que *Lucrèce s'est* donnée l'*a* immortalisée.

Les villes que *les premiers hommes se sont* bâties *n'ont été qu'un amas de chaumières* éparses *çà et là.*

« Je vous cède, ou plutôt, je vous rends une place,
Un sceptre *que* jadis vos aïeux ont *reçu*
De ce fameux mortel *que* la terre a *conçu*.

RACINE.

C'est aux champs que Haller et Gessner ont composé leurs poésies aimables. Et quel état *de la vie ces grands hommes ont-ils* préféré *au nôtre ?* quelles mœurs *ont-ils* comparées *aux mœurs champêtres ?*

SAINT LAMBERT.

« Mais que vos yeux sur moi *se* sont bien *exercés* !
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs *qu'ils ont versés* !
De combien de remords *m'*ont ils *rendu* la proie !
Je souffre tous les maux *que* j'ai *faits* devant Troie.

Que de peines *je me suis* données *inutilement !*

Nous ne donnerons pas d'autres exemples : ceux là suffiseñt. Nous observerons seulement que le régime placé avant le participe est ordinairement *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous* ; mais que c'est quelquefois un substantif joint au pronom *quel*, ou précédé du mot de quantité *que*. On peut le voir par les exemples.

Les anciens grammairiens, parmi lesquels on compte Vaugelas, Régnier, Bouhours, les auteurs de la grammaire de Port-Royal, et beaucoup d'excellens écrivains de leur temps, mettoient deux exceptions à cette règle. Le désir de ramener la langue à des principes plus simples et plus fixes les a fait supprimer depuis long temps; mais beaucoup de grammairiens étrangers s'en

tiennent à cette ancienne pratique, quoiqu'elle soit avec raison généralement abolie.

1°. Ils veulent que le participe passé, quoique précédé de son régime, ne prenne ni genre ni nombre, quand le sujet de la phrase est mis après ce participe. En conséquence, on doit dire, selon eux, *la leçon que vous ont donné vos maîtres, les ouvrages qu'a écrit ce grand homme*; mais c'est à tort. La place du sujet n'influe et ne peut influer en rien sur le rapport du participe avec son régime; peu importe donc qu'il soit mis avant ou après. Le participe, ayant toujours le même rapport, doit s'accorder en genre et en nombre avec ce régime direct; et l'exactitude veut *donnée* dans la première phrase, et *écrits* dans la seconde.

Mais, de leur temps même, cette exception étoit contestée; et d'ailleurs les écrivains qui marquoient le plus ne l'admettoient pas. En voici quelques exemples,

Ces yeux *que* n'ont *émus* ni *soupirs* ni *terreur*.

RACINE.

La langue latine qu'ont écrite Cicéron et Virgile, *étoit déjà fort changée du temps de Quintilien; et encore plus du temps d'Aulu-Gelle.*

DESPRÉAUX.

Pauvre Didon, où t'a réduite,
De tes maris le triste sort!
L'un en mourant, cause ta fuite;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

CHARPENTIER.

Les tribuns demandèrent à Clodius l'exécution de la parole que *leur avait* donnée le consul Valerius.

Tous les écrivains de ce siècle se sont conformés à la règle de l'accord, sans aucun égard à cette exception : on en trouve une infinité d'exemples dans MM. Voltaire, Marmontel, la Harpe, Saint Lambert, etc. Nous n'en citerons qu'un seul, pris dans M. l'abbé Delille :

> Souvent, je m'en souviens, lorsque les chagrins sombres,
> *Que* de la nuit encore *suivent noircis* les ombres,
> Accabloient ma pensée, etc.

Remarque. Voltaire néanmoins veut qu'on permette aux poëtes d'admettre ou de rejeter cette exception, selon le besoin. Mais nous pensons que cette indulgence est contraire à l'usage actuel.

Aux différentes autorités que nous avons rapportées, nous en ajouterons une qu'on ne peut que respecter, celle de l'Académie. « Depuis si long-temps que je suis » à portée d'entendre ses leçons, dit l'abbé d'Olivet, » elle m'a paru, toutes les fois que cette question a été » agitée, se déclarer pour le parti que j'embrasse, » c'est-à-dire, contre l'exception. »

2°. Les mêmes grammairiens veulent que le participe, quoique précédé de son régime, ne prenne ni genre ni nombre, quand ce participe est suivi d'un substantif ou d'un adjectif qui se rapporte à un régime précédent, et qui en fait partie. On doit dire selon eux, *Adam et Eve que Dieu avoit* créé *innocens* ; — *la ville de Londres s'est* rendu *florissante par son commerce*. Mais c'est également à tort, et pour les mêmes raisons que nous

avons déjà données. Il faut *crées* dans le premier exemple, et *rendue* dans le second.

Cette exception n'étoit pas moins contestée que la précédente. Ménage et T. Corneille la rejetoient comme destituée de fondement : aussi les meilleurs auteurs n'y ont-ils eu aucun égard.

Racine a dit,

> De sang plus impatient je l'ai *crue agitée*.
> Je l'ai *rendue horrible* à ses yeux inhumains.

On trouve dans l'*Education de la Noblesse* : *J'aurois voulu éviter de petits détails dans lesquels je suis entré ; mais je* les *ai* crus nécessaires *pour former une suite et une liaison.*

Ainsi l'on doit dire, *cette ville qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a* rendue florissante ; — *les ennemis* se *sont* rendus maîtres *de la ville* ; — *elle* s'*est* rendue la maîtresse.

D'où vient que ces deux exceptions se maintiennent encore dans les pays étrangers, quoique la raison et l'usage les aient, depuis un demi-siècle, proscrites en France ? C'est que Restaut y a été pendant long-temps le seul grammairien connu, et que toutes les grammaires y ont été rédigées d'après ses principes ; c'est que Girard, d'Olivet, Duclos, du Marsais, Condillac, n'y sont entre les mains que d'un petit nombre de personnes ; c'est qu'il est plus commode de suivre une route battue, que d'en frayer une nouvelle. Néanmoins il me semble que Restaut lui-même auroit dû inspirer des doutes.

En effet, voici ce qu'il écrivoit en 1730, c'est-à-dire,

dans un temps où l'usage n'avoit pas fixé la pratique à laquelle on devoit se conformer. « Ces deux exceptions, » dit il, sont fondées sur la prosodie, c'est-à-dire, sur » la précipitation de la prononciation, qui ne permet » pas de s'arrêter sur le participe passif, ni de le séparer » du verbe ou du nom dont il est suivi. Il y a pourtant » des cas où l'on peut faire naturellement un petit repos » entre l'un et l'autre. Il est permis alors de revenir à la » règle générale, et de faire accorder le participe avec » le régime précédent, comme dans ces deux vers si » connus et tant de fois cités :

« Pauvre Didon, où t'a réduite
» De tes maris le triste sort ! »

M. Restaut est donc bien loin de condamner ces deux vers.

« *Jais ces deux exceptions*, continue-t-il, *sont aujourd'hui* fort contestées. Il y a encore plusieurs » bons auteurs qui s'y conforment..... D'autres auteurs, » dont l'autorité pour ce qui regarde les difficultés de » notre langue ne peut manquer d'être respectée, sont » d'un sentiment contraire, et prétendent, par des raisons » fondées en principes, sans s'embarrasser de la raison de » la prosodie, que les participes passifs précédés de leur » régime absolu (direct) doivent toujours être déclinables, soit que le nominatif du verbe soit avant ou » après le verbe, soit que le participe soit suivi ou non » d'un nom qui se rapporte au régime précédent »

Quelques grammairiens admettent la seconde exception, quand le nom qui fait partie du régime suit un

participe joint à l'auxiliaire *être* ; et en conséquence ils veulent qu'on dise de préférence, *elle s'est trouvé guérie ; les Amazones se sont rendu célèbres ; madame s'est trouvé mal ce matin* : mais ils la rejettent, quand ce nom est précédé d'un participe construit avec l'auxiliaire *avoir* : ils décident qu'on doit dire, *je l'ai faite religieuse ; je l'ai trouvée guérie ; je l'ai crue bonne ; je l'ai vue belle*. Mais, que le participe soit construit avec l'auxiliaire *être*, ou qu'il le soit avec l'auxiliaire *avoir*, le rapport avec le régime change-t-il de nature ? S'il n'en change pas, comme nous le pensons, il est, dans l'un et l'autre cas, assujetti à la même loi. Il est vrai que ces grammairiens conviennent qu'on peut, sans faire de faute, donner le genre et le nombre au participe construit avec le verbe *être*, quoiqu'il soit suivi d'un adjectif qui fasse partie de son régime. Si on le peut, on le doit, d'après le principe d'imité si fortement recommandé par l'abbé d'Olivet. En conséquence, on doit dire, *elle s'est trouvée guérie ; les Amazones se sont rendues célèbres ; madame s'est trouvée mal ce matin*.

Nous avons vu, pag. 290, t. I, que *en* est quelquefois régime direct : c'est lorsqu'il remplace un membre de phrase elliptique ; ce qui arrive toutes les fois que les noms sont pris dans un sens partitif, parce qu'alors il y a toujours l'ellipse d'un nom qui, avec le complément qui lui est joint par la préposition *de*, forme une idée indivisible dans les vues de l'esprit. Or, *en*, quoiqu'il puisse se rapporter à un féminin ou à un pluriel, est de

sa nature masculin et singulier. Par conséquent, lorsqu'il remplace un membre de phrase elliptique, le participe qu'il précède ne doit prendre ni genre ni nombre. Ainsi l'on doit dire, *vous avez plus de richesses que je ne vous en ai donné*; *nous avons lu plus de lettres que vous n'en avez écrit*; *il a fait plus d'exploits que d'autres n'en ont lu*. Ce seroit une faute de dire, *données*, *écrites*, *lus*, parce que le pronom *en* est régime direct, et qu'il précède le participe.

M. de Wailly blâme avec raison Dom Devienne de soutenir, contre l'abbé d'Olivet, qu'on doit dire : *il a fait plus d'exploits que d'autres n'en ont lus*. Chose singulière : Dom Devienne ne veut qu'on construise ainsi la phrase, que parce que le pronom *en* est régime direct, et c'est précisément pour cette raison que le participe *lu* ne doit pas prendre le nombre. En effet, il ne remplace pas *des exploits* seulement, mais encore un mot sous-entendu, qui, n'étant point spécifié, ne sauroit avoir de genre. M. de Wailly, au contraire, ne condamne Dom Devienne, que parce que le pronom est toujours régime indirect, ce que nous ne croyons pas exact dans le cas dont il s'agit : néanmoins nous ne le blâmons pas de penser ainsi, parce que, séparant le mot régissant sous entendu du mot régi, il les considère chacun séparément.

Mais le participe doit prendre le genre et le nombre, quand le pronom *en* est régime indirect, c'est-à-dire, quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de*; comme, *la faveur* que *j'en ai* reçue; *les guinées*

que *j'en ai* reçues. Dans la première phrase, *valeur* est régime direct; et dans la seconde, c'est *guinées*. *En* est régime indirect dans l'une et dans l'autre, étant évidemment mis pour une personne dont on a précédemment parlé.

REMARQUE. Les anciens grammairiens avoient cherché à établir une autre exception bien singulière : ils vouloient que le participe, quoique précédé de son régime direct, ne prît ni genre ni nombre, lorsque le sujet étoit énoncé par le pronom démonstratif *cela*; comme, *les soins que* cela *a exigé*; *les peines que* cela *a donné*. Mais depuis long-temps cette exception ridicule n'est plus en usage.

IIe. RÈGLE. Le participe passé ne prend ni genre ni nombre, lorsqu'il n'a point de régime direct; et lorsqu'ayant un régime direct, ce régime se trouve placé après lui.

La lettre dont *je vous ai* parlé *est arrivée à propos.*

La perte et les profits auxquels *il* a participé *sont considérables.*

Les académies se sont fait des objections.

Vous avez instruit ces personnes *à dessiner.*

Je me suis donné bien des soins.

Lucrèce s'est donné la mort.

REMARQUE. Dans les deux premiers exemples, les participes ne prennent ni genre ni nombre, parce qu'ils n'ont pas de régime direct. Il y a dans la langue françoise environ six cents verbes de cette espèce, dont cinq cent cinquante se conjuguent dans les temps composés

avec l'auxiliaire *avoir*. Ce sont les verbes neutres. Dans les quatre derniers exemples, le participe ne prend ni genre ni nombre, parce que le régime direct le suit.

Il y a des grammairiens qui n'admettent pas cette règle dans les temps composés des verbes réfléchis. Ils prétendent qu'on peut dire, *ils se sont crevés les yeux*; *Lucrèce s'est donnée la mort*; *les hommes se sont bâtis des villes*. Mais, dans tous ces exemples, *se* est régime indirect; il est pour *à eux*, *à elle*; et le seul régime qui puisse influer se trouve placé après le participe. Ils ne sont fondés que dans cet exemple, *Lucrèce s'est tuée soi-même*, non pour la raison qu'ils en donnent, mais parce que le pronom *se* précède le participe et qu'il est régime direct; si l'on y fait attention, on verra que *se* est le régime essentiel, tandis que *soi-même* n'est qu'une explétive mise pour donner plus de force au discours.

Des grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase, *de la façon que j'ai dit*, ou *que j'ai parlé*, *on a dû m'entendre*. Mais ils n'ont pas fait attention que le régime direct n'est pas *que*; c'est le mot sous-entendu *chose*. Cette phrase équivaut à celle-ci: *de la façon que j'ai dit les choses*, ou *dont j'ai parlé des choses*, *on a dû m'entendre*. Le *que* y est purement conjonctif, et le régime y est placé après le participe, et par conséquent ce participe ne doit prendre ni genre ni nombre.

Avant de passer à la règle suivante, nous avons une observation importante à faire: c'est qu'on doit exa-

miner avec soin à quel régime est le pronom qui précède le participe, car il arrive quelquefois qu'avec le même verbe il est tantôt régime direct, et tantôt régime indirect, selon les vues de l'esprit. En voici un exemple : *cette femme s'est* proposée *pour modèle à ses enfans*. Dans cette phrase *se* est régime direct, *cette femme a proposé soi pour, etc.* Mais si l'on dit, *cette femme s'est proposé de montrer la géographie à ses enfans*, ce n'est plus le même rapport, le régime est indirect ; *cette femme a proposé à soi, de*, etc.

IIIe. Règle. Le participe passé ne prend ni genre ni nombre, ou quand le participe et le verbe auquel il est joint sont employés impersonnellement, ou quand ce participe est suivi d'un verbe qui régit les noms ou les pronoms qui précèdent.

Les chaleurs excessives qu'il a fait cet été ont causé bien des maladies ; — les grandes pluies qu'il a fait en automne nous ont empêchés de chasser ; — les horreurs qu'il y a eu à Paris font frissonner ; — quelle fâcheuse aventure vous est-il arrivé ?

La maison que j'ai fait bâtir ; — les figures que vous avez appris à dessiner ; — imitez les vertus que vous avez entendu louer ; ce sont les mesures que vous m'avez dit de prendre ; — la règle que j'ai commencé à expliquer me paroît d'une grande difficulté ; — elle s'est laissé mourir ; — elle s'est laissé séduire. Zaïre s'exprime donc bien, dans Voltaire, quand elle dit,

Ne m'a-t-il pas caché le sang qui *m'a fait* naître ?

Cette règle s'observe, quand le participe, précédé du verbe *avoir*, est lui-même suivi d'un verbe qui a pour régime les noms qui précèdent; comme, *les mathématiques* que *vous n'avez pas* voulu que j'étudiasse, *sont une science bien utile et bien satisfaisante*; — *les affaires* que *j'avois* prévu que vous auriez *m'ont tourmenté nuit et jour.*

La raison de cette règle est que le participe, et le verbe dont il est suivi, forment un sens indivisible; en sorte qu'on ne peut faire rapporter le régime au participe, sans que la phrase présente une tout autre idée, ou même une expression fausse et contre le bon usage. Mais il n'en est pas ainsi quand le participe ne forme pas un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi: alors il doit prendre le genre et le nombre; comme, *la résolution* que *vous avez* prise *d'aller à la campagne.* C'est pour cette raison que Racine a dit, en parlant de Junie,

Cette nuit je l'ai *vue* arriver en ces lieux ....

que Salomé, sœur d'Hérode, dit, dans Crébillon,

Mazaël, tu *m'as vue* avec inquiétude
Traîner de mon destin la triste incertitude.

Il faut donc examiner avec le plus grand soin si ce sont les participes, ou les verbes dont ils sont suivis, qui régissent les noms ou les pronoms qui les précèdent, parce que, de là, dans bien des cas, dépend la construction de la phrase. En voici un exemple. On doit dire en parlant d'une femme, *je l'ai vue peindre*, si l'on parle d'une femme qui peignoit; et *je l'ai vu*

peindre, si l'on parle d'une femme qu'on peignoit; parce que la première phrase signifie *j'ai* vu *elle peindre* ou *qui peignoit*, au lieu que la seconde signifie, *j'ai vu peindre elle*, ou *j'ai vu quand on la peignoit*. Les deux exemples suivans éclairciront cette distinction.

Avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette? Je l'ai entendu chanter.

Avez-vous entendu chanter la nouvelle actrice? Je l'ai entendue chanter.

M. Duclos veut qu'on dise, *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* fait *passer; — avec des soins, on auroit sauvé cette personne, ce remède l'a* fait *mourir*. Dans ces phrases, il rapporte le pronom *la* au second verbe. Le verbe *faire* est intransitif dans ce cas-là. Mais il prétend qu'on doit dire, *une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* laissée *passer; — avec des soins on auroit sauvé cette personne, on l'a* laissée *mourir*. Il fait rapporter le pronom *la* au participe. Mais il nous semble qu'il vaut mieux s'en tenir à la règle, dans ces phrases, et y considérer le participe, et l'infinitif qui le suit, comme ne formant qu'une seule expression *. Pourquoi se faire des difficultés qu'on peut éviter? Notre langue n'en a-t-elle pas assez? D'ailleurs

* Dans toutes ces occasions, l'auxiliaire, le participe et l'infinitif sont des mots inséparables qui ne présentent qu'une idée à l'esprit. Quand on dit, *on les a fait ou laissé mourir, passer, tomber*, on ne veut pas dire simplement, *on les a faits ou laissés qui mouroient, passoient, tomboient*; puisque, selon la pensée, les personnes dont on parle, sont réellement *mortes, passées, tombées*.

il paroît que l'usage actuel s'est décidé contre le sentiment de M. Duclos; et, dans ce cas, selon lui-même, on doit s'y conformer. « Si un usage contraire, dit-il » à cette occasion, s'établissoit par la pluralité des écri- » vains connus, je regarderois alors comme une règle » l'usage qui seroit contraire à mon sentiment. »

Presque tous les grammairiens citent un exemple qui peut présenter des difficultés aux étrangers, et même aux François peu instruits des principes de leur langue. Le voici : *Je vous ai rendu tous les services* que *j'ai* pu, que *j'ai* dû, que *j'ai* voulu. La construction de cette phrase n'est point en contradiction avec la règle que nous avons établie : elle y est, au contraire, très-conforme; car ce ne sont pas les participes *pu*, *dû* et *voulu*, qui régissent le substantif *services*, mais le verbe sous-entendu *rendre*. Cette phrase signifie, *je vous ai rendu tous les services* que *j'ai pu*, que *j'ai dû*, que *j'ai voulu vous* rendre. Si l'on adopte le tour elliptique, c'est qu'il donne plus de rapidité et par conséquent plus de grace au discours.

Remarque. Les participes *dû* et *voulu* peuvent très-heureusement prendre le genre et le nombre; on dit très-bien, *il m'a toujours exactement payé toutes les sommes* qu'*il m'a* dues; — *il veut fortement toutes les choses* qu'*il a une fois* voulues. Mais l'usage ne permet pas de dire, *toutes les choses qu'il a* pues. Ce participe, du moins nous le pensons, est du nombre *

* De ce nombre sont les participes des verbes neutres *vivre*, *demeurer*, etc. On doit dire : les jours qu'il a *vécu*, et non pas *vécus*,

de ceux dont l'emploi, au féminin et au pluriel, est contre le bon usage.

Nous n'avons pas besoin de prévenir qu'on doit éviter l'emploi des participes qui formeroient une équivoque ; comme, *je les ai* rangés *en ordre*, parlant de papiers. Cette phrase, dit l'abbé Régnier, présente deux sens : elle peut signifier, *c'est moi qui ai pris soin de les mettre en ordre* ; ou, *je les ai, et ils sont en ordre*. Elle est par conséquent mauvaise. La clarté, ne cessons pas de le répéter, est la principale qualité de notre langue ; et comme elle fournit d'autres tours en abondance, observe l'abbé d'Olivet, c'est notre affaire d'en choisir un qui, sans être obscur, soit régulier.

Avant de finir, nous croyons devoir avertir qu'il y a deux erreurs dans Restaut, dont nous n'avons pas eu occasion de parler : comme bien des personnes suivent ce grammairien, il est essentiel qu'elles en soient prévenues. La première, c'est qu'il prétend qu'on doit dire, *le dieu Mercure est un de ceux que les anciens ont le plus* multiplié ; — *ce jour est un de ceux qu'ils*

---

parce qu'il y a ellipse dans cette phrase qui est pour *les jours* pendant lesquels *il a vécu*. *Le que* est ici régime de la préposition *pendant* sous-entendue, et non du participe. Mais il y a des verbes neutres qui ont quelquefois une signification active, tels que *coûter*, *valoir*, etc. Dans ce cas, les participes de ces verbes s'accordent avec le pronom qui les précède. On doit dire : les peines que cette affaire m'a *coûtées* et non *coûté*. Les reproches que cette faute vous a *valus* et non *valu* ; parce que ces verbes, devenant actifs dans ces phrases, doivent suivre la règle des verbes actifs.

ont consacré aux larmes. C'est contre l'usage actuel. La seconde, c'est qu'il veut, d'après l'abbé Régnier, que les participes *venu* et *allé* soient indéclinables, quand, suivis d'un verbe, ils sont précédés d'un pronom en régime : selon lui on doit dire, *elle nous est venu voir*, — *elle lui est allé porter de l'argent*, quoi qu'il convienne qu'on doit dire ; *elle est venue nous voir*, — *elle est allée lui porter de l'argent.* C'est une contradiction manifeste. Dans les deux cas, le rapport entre le participe et son sujet est le même, et par conséquent le participe doit toujours prendre le genre et le nombre *.

CHAPITRE VI.

Des Prépositions.

Les prépositions sont des mots qui servent à exprimer ou à désigner les différens rapports que les choses ont les unes aux autres. Les prépositions sont fixes et

---

* Il y a encore une remarque à faire sur le participe précédé du pronom *le*.

Le participe passé ne s'accorde point avec le pronom *le*, quoiqu'il en soit précédé, quand ce pronom tient lieu d'un adjectif ou d'un membre de phrase. *Cette ville est moins grande que je ne l'avois cru. Le* est ici pour *cela*, puisqu'il se rapporte à l'adjectif grande. *Cette comédie offre plus d'intérêt que je ne me l'étois imaginé.* C'est comme s'il y avoit : *cette comédie*, etc..... *que je ne m'étois imaginé* qu'elle en offrit.

invariables; elles n'ont ni genre ni nombre. Seules, elles ne forment point de sens. Pour qu'elles signifient quelque chose, il faut qu'elles soient suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu. Ces mots, comme on le voit, n'ont aucune des propriétés qui conviennent aux noms; mais ils n'en deviennent pas moins, en certaines occasions, de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles et de nombre, comme, *le devant de la maison*, — *prendre les devans*, — *le derrière d'une maison*, *le dedans d'un palais*, — *les dehors de Londres*.

Ce seroit une grande perfection dans les langues, si une préposition ne marquoit qu'un seul rapport; le discours en seroit plus clair. Mais il arrive souvent qu'une même préposition exprime non seulement des rapports différens, mais même des rapports opposés; ce qui est une source de confusion et d'embarras. Par exemple, dans ces phrases, *approchez-vous du feu*, *éloignez-vous du feu*, la préposition *de* exprime, dans la première, un rapport d'approximation, et dans la seconde, un rapport d'éloignement.

On peut diviser les prépositions de trois manières, ou par l'expression, ou par la signification, ou par le régime dont elles veulent être suivies.

Divisées par l'expression, elles sont simples ou composées. Les prépositions simples sont celles qui s'expriment en un seul mot; telles sont, *à*, *de*, *pour*, *sans*, *avec*, etc. Les prépositions composées sont celles qui s'expriment en plusieurs mots; telles sont, *vis-à-vis de*, *à la réserve de*, *à côté de*, etc.

Divisées par la signification, il y en a d'autant de sortes qu'il y a de sortes de rapports.

Divisées par le régime, on en distingue de trois sortes; celles qui ne veulent pas une autre préposition avant le nom qu'elles régissent, comme, *ayant vous*, *après lui*, *attendu l'obstacle*, etc.; celles qui veulent la préposition *de* avant le nom, comme, *loin* de *Kensington*; *près* de *Bath*, *hors* de *Londres*, etc.; et celles qui veulent la préposition *à* avant le nom, comme, *jusqu'à Cantorbéri*, *quant à moi*, *par rapport à vous*, etc. Mais il faut observer que, lorsqu'une préposition en a une autre à sa suite, il y a toujours ellipse, une préposition ne pouvant, en aucun cas, en régir une autre.

La première manière de diviser les prépositions nous paroît peu propre à en faire connoître la nature. La seconde nous paroît être celle qui réunit le plus d'avantages, parce qu'elle tient au génie de la langue, et qu'elle contribue à le faire connoître; la troisième donne beaucoup de facilité pour le mécanisme du langage.

Le plan de notre grammaire nous décide pour la seconde; mais, comme la troisième ne peut être que très-utile aux étrangers, nous donnons (1) la liste des prépositions selon cette division.

---

(1) *Table des prépositions divisées par leur régime.*

Quelques prépositions régissent les noms sans le secours d'une autre préposition; quelques autres les régissent à l'aide de la préposition *de*; quatre seulement les régissent avec la préposition *à*.

Les prépositions suivantes les régissent sans préposition.

A, de, dès, avant, devant, derrière, avec, attendu, vu, chez,

Nous ne parlerons ici que des prépositions simples, parce que celles qu'on nomme composées ne doivent pas, à parler strictement, être considérées comme des prépositions. Il y a alors deux termes unis par la préposition. Le premier est l'antécédent ; et le second, le conséquent.

Les rapports qu'expriment les prépositions sont si variés et si nombreux, qu'il seroit aussi difficile qu'ennuyeux d'en donner une division exacte. Il faudroit entrer dans des détails très minutieux, et ce seroit perdre son temps

---

après, depuis, dans, en, durant, pendant, entre, parmi, environ, vers, devers, envers, selon, suivant, comme, contre, touchant, concernant, à travers, sans, pour, moyennant, nonobstant, excepté, hormis, hors, malgré, outre, par, sur, sous, dessus, dessous, de sus, de dessous, par-dessus, par-dessous, par-deçà, par-delà, à travers, sauf.

Mais celles-ci veulent être suivies de la préposition *de*.

Auprès, près, proche, faute, hors, loin, le long, ensuite, à cause, à l'égard, à l'insu, à l'exception, à moins, à la réserve, à couvert, à l'abri, au-deçà, au-delà, au-dessus, au-dessous, au-devant, au-derrière, autour, aux environs, à l'exclusion, à force, au prix, à raison, vis-à-vis, à l'opposite, au travers, au lieu, au moyen, au péril, au risque, au milieu, à fleur, au niveau, à ras, à côté, à la faveur, aux dépens, en dépit, à la mode.

Le plupart de ces prépositions sont composées d'une préposition et d'un nom ; c'est la raison pour laquelle elles veulent la préposition *de* entre les deux noms.

Jusque, *par rapport*, *quant*, sont suivis de la préposition *à* ; *sauf* est quelquefois suivi de cette préposition, mais il ne l'est pas dans tous les cas : on dit, *sauf à eux à se pourvoir*, mais on doit dire, *sauf leur recours*.

des choses qui ne sont pas d'une utilité réelle. Nous nous bornerons aux principaux rapports, que nous réduirons à huit ; savoir, rapports de lieux, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause, et de moyen.

Les prépositions qui marquent le lieu, sont,

1°. *Chez. Il est* chez *lui*, — *chacun doit être maître* chez *soi*.

2°. *Dans. Il est* dans *la maison*, — *il se promène* dans *le jardin*.

3°. *Devant. Il est insupportable d'avoir toujours* devant *soi un objet qui ennuie*.

4°. *Derrière. L'ambitieux ne regarde jamais* derrière *lui*.

5°. *Parmi. Que de fois* parmi *les hommes !*

6°. *Sous. La taupe vit* sous *terre*.

7°. *Sur. Beaucoup d'oiseaux se tiennent* sur *les arbres ; un petit nombre seulement* sur *la terre*.

8°. *Vers. Il se dirige* vers *l'orient*, — *l'aimant se tourne* vers *le nord*.

Celles qui marquent l'ordre, sont,

1°. *Avant. La nouvelle est arrivée* avant *le courrier*.

2°. *Après. Les personnes vaines n'aiment pas à marcher* après *les autres*.

3°. *Entre. Elle a toujours son enfant* entre *les bras*, — entre *Pâques et la Pentecôte*.

4°. *Depuis. Depuis la création jusqu'à nos jours*.

5°. *Dès. Cette rivière est navigable* dès *sa source ;*

— *dès la plus tendre enfance, on doit s'attacher à ses devoirs.*

Celles qui marquent l'union, sont,

1°. *Avec. Il faut bien connoître les personnes* avec *qui on se lie.*

2°. *Durant.* Durant *la guerre, les peuples, les arts, le commerce, souffrent également.*

3°. *Outre. Pour réussir dans le monde, il faut,* outre *des qualités aimables, un grand fonds de complaisance;*

4°. *Pendant. Les plaisirs sont plus variés et plus vifs* pendant *l'hiver; mais valent-ils au fond ceux que l'on goûte à la campagne* pendant *l'été?*

5°. *Suivant. Je me déciderai* suivant *les circonstances.*

6°. *Selon. Le sage se conduit* selon *les maximes de la raison.*

Celles qui marquent la séparation, sont,

1°. *Sans. Une femme peut être aimable* sans *beauté; mais il est bien rare qu'elle le soit* sans *un esprit cultivé avec soin, et* sans *un grand fonds de complaisance et d'honnêteté.*

2°. *Hors. Tout est perdu* hors *l'honneur.*

3°. *Excepté. Excepté cinq ou six philosophes véritablement éclairés, tous les païens étoient plongés dans l'ignorance,* etc.

4°. *Hormis. Tous sont entrés* hormis *mon frère.*

Celles qui marquent l'opposition, sont,

1°. *Contre. Les rois se sont ligués* contre *le meilleur des peuples.*

2°. *Malgré. Il l'a fait* malgré *moi.*

3°. *Nonobstant. Il a persévéré dans ses desseins,* nonobstant *tout ce qu'on a pu lui dire.*

Celles qui marquent le but, sont,

1°. *Envers. Il est très-charitable* envers *les pauvres.*

2°. *Touchant. Il m'a écrit* touchant *cette affaire.*

3°. *Pour. Autrefois on se sacrifioit* pour *la patrie, on travailloit* pour *la gloire ; de nos jours on ne fait rien que* pour *ses intérêts ou* pour *ses plaisirs.*

Celles qui marquent la cause et le moyen, sont,

1°. *Par. Il l'a fléchi* par *ses prières ; tout a été créé* par *la parole de Dieu.*

2°. *Moyennant. J'espère réussir* moyennant *votre assistance.*

3°. *Attendu. Ce courrier n'a pu partir,* attendu *les vents contraires.*

Les trois suivantes, *à*, *en*, et *de*, que quelques grammairiens nomment de spécification, sont d'un usage si varié, que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler d'une manière plus étendue.

A marque principalement un rapport d'attribution ; comme, *ce livre est* à *moi ; j'ai dit ma pensée* à *mon ami ;* à *qui appartient ce jardin ?* Mais cette préposition indique aussi, 1°. le lieu : *je demeure* à *Londres.* 2°. Le but : *je vais* à *la campagne.* 3°. L'ordre : *ils vont deux* à *deux.* 4°. L'état où l'on est : *il est* à *son aise.* 5°. La qualité des choses : *des bas* à *trois fils, de l'or* à *vingt-*

quatre carats, etc. Elle n'est quelquefois qu'une simple explétive, et dans ce cas elle forme des gallicismes dont nous parlerons Ch. II, comme, *voyons* à qui *l'aura*. Cette préposition s'emploie encore quelquefois pour *selon* : *cela n'est pas à son goût*. Au lieu de *pour* : *je vous prends à témoin*. Pour *avec* ; *ils se sont battus à l'épée*. Pour *sur* : *il mit pied à terre*. Pour *jusqu'à* : *au revoir*, ce qui signifie, *jusqu'au revoir*.

De marque principalement un rapport d'extraction ; c'est-à-dire, d'où une chose est tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris son nom. C'est la raison pour laquelle nous disons : *une table de marbre*, *un plat d'or*, *un pont de brique*, *et de pierre*. Elle marque aussi, 1°. la propriété : *le lierre de Pierre*. 2°. La qualité : *valeur de héros* ou *héroïque* ; *femme d'esprit* ou *spirituelle*. 3°. Le lieu : *sortir de Londres* ; *venir d'Espagne*. 4°. L'état : *mourir de faim* ; *danser de bonne grace*. 5°. Le moyen ou la cause, *vivre de fruits et de légumes* ; *sauter de joie*, etc. Cette préposition sert encore à former des façons de parler adverbiales, comme, *de nouveau*, *de propos délibéré* ; et dans ce cas elle se prend adverbialement. Cette préposition forme aussi beaucoup de gallicismes.

En marque de même plusieurs rapports, 1°. de lieu : *vivre en Angleterre* ; *aller en France*. 2°. D'état, *être en bonne santé* ; *être en paix ou en guerre* ; *être en robe de chambre*. 3°. De cause, *il l'a fait en haine de*, etc. *En* et *dans* signifient à-peu-près la même chose : mais *dans* marque un sens fixe et déterminé, comme,

la politesse règne plus dans *la capitale que* dans *les provinces ; en*, au contraire, marque un sens vague et indéterminé, comme, *vivre en province*. Mais si l'on spécifie la province, il faut employer *dans*, comme, *vivre* dans *la province d'York*. C'est pour cette raison que, quoiqu'on dise *se donner en spectacle*, on ne peut pas dire, *se donner en spectacle funeste*, parce que cet adjectif, *funeste*, restreint et détermine le sens du mot *spectacle*. C'est donc avec fondement que l'abbé d'Olivet a relevé cette expression échappée à Racine.

Autrefois on mettoit *en* avant les noms de villes qui commencent par une voyelle ; *en Avignon*, *en Orléans* : ce seroit à présent une faute. *En* ne s'emploie plus qu'avant les noms de grands pays, *en France*, *en Angleterre*, *en Italie*, etc. On disoit aussi *en l'honneur*, *en l'âge*, etc. On dit de nos jours *à l'honneur*, *à l'âge*, etc. L'euphonie a fait prévaloir cet usage. Quelquefois *à* et *en* expriment des sens différens ; en voici un exemple : *M. est à la ville*, veut dire que *M. n'est pas à la campagne* ; mais *M. est en ville*, signifie *M. n'est pas au logis*. On dit aussi, *l'armée est entrée en campagne* ; mais on doit dire, *M. est allé à la campagne*. Sur ces nuances d'expressions, c'est l'usage qu'il faut consulter ; mais cette connoissance est le seul ouvrage du temps. Par exemple, comment connoître d'une autre manière qu'on doit employer *à*, quand il s'agit de demeure dans une ville, comme, *il demeure à Paris* ; mais qu'il est mieux d'employer *dans*, quand il s'agit de toute autre chose que la demeure, comme, *il y a plus d'un million d'ames dans Paris*.

En se joint quelquefois à des verbes, et en change la signification. Nous en citerons quelques exemples.

Je m'en prendrai *à vous*, *si l'affaire ne réussit pas.*

Ce qui signifie, Je vous imputerai le mauvais succès, etc.

On en étoit venu si avant, qu'il falloit vaincre ou mourir.

C'est à-dire, les choses étoient si engagées, qu'il, etc.

En lui faisant ce présent, il lui a dit qu'il ne s'en tiendroit pas où qu'il n'en demeureroit pas là.

Ce qui signifie qu'il feroit quelque chose de plus.

Les gens qui se noient se prennent à tout ce qu'ils trouvent.

C'est à-dire, s'attachent à tout ce qu'ils trouvent.

Ils étoient venus jusqu'au bois qui borde le grand chemin, etc.

Venir dans cette phrase ne marque que le lieu.

Se tenir et *demeurer*, sans *en*, signifient tout autre chose.

Il se tient à la corde, aux branches, etc. *Il demeure là*, c'est-à-dire, en cet endroit.

En forme souvent des gallicismes, et alors il est ordinairement une simple explétive, comme, *ils* en sont venus *aux mains*, *il* s'en va *partir*, *il* s'en retourne *à Lyon.*

Nous avons dit que les prépositions avoient toujours un régime exprimé ou sous-entendu; c'est en quoi elles diffèrent des adverbes. Il est très-essentiel de ne pas confondre les prépositions et les adverbes. Un mot est préposition, quand il ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime sous-entendu, que l'esprit supplée aisément.

Dans ces phrases, *que fit-on après? il demeure loin, il ne s'est rien fait depuis*, ces mots *après*, *loin* et *depuis*, sont de véritables prépositions, parce que *cela* est sous-entendu dans la première phrase, *d'ici* dans la

seconde, et *cette chose* dans la troisième. Mais dans cette phrase, *n'allez pas si avant*, ce mot *avant* est adverbe, parce qu'il ne peut être suivi d'un régime.

Il y a la même différence entre *autour* et *alentour*. *Autour* est une préposition qui ne présente un sens complet qu'à l'aide d'un régime, comme, *tous les grands du royaume étoient* autour *du trône*. *Alentour* n'est qu'un adverbe qui ne sauroit avoir de régime, comme, *le roi étoit sur son trône, et tous les grands du royaume étoient* alentour.

La même observation a lieu pour *avant* et *auparavant*. *Avant* peut être suivi d'un régime, et l'est ordinairement, comme, *je ne partirai pas* avant *Pâques*. *Auparavant* ne peut jamais être suivi d'un régime, comme, *on dit que vous partez bientôt ; mais venez nous voir* auparavant. On ne dit guère plus *avant que de*, mais *avant de*, comme, *venez nous voir avant de partir*. *Avant que de partir* paroît être contre l'usage actuel, qui le rejette, même en poésie, comme trop prosaïque. *Avant que partir* est un barbarisme. On trouve néanmoins cette expression dans Racine; mais elle étoit autorisée de son temps. La conjonction *avant que* ne veut plus être suivie que du subjonctif, comme, *cela arrivera* avant qu'il soit *peu*.

L'abbé d'Olivet observe qu'on doit toujours dire en prose *avant que de*, et que les prosateurs de son temps, qui, à l'imitation des poètes, se permettoient d'écrire *avant de*, se pressoient un peu trop ; mais ces prosateurs dont il se plaint ont fixé l'usage.

Remarque. Il y a des grammairiens qui prétendent que ces mots *avant*, *auparavant*, *alentour*, etc. ne sont pas des adverbes, mais qu'ils sont de vraies prépositions dont le complément est sous-entendu, et qu'il est aisé de connoître en faisant disparoître l'ellipse. Nous convenons que c'est très-possible dans certaines phrases qu'ils citent; mais l'est-ce également dans toutes? Et quand cela seroit, quel avantage en reviendroit-il? Aucun, puisqu'on ne pourroit pas construire différemment les phrases. Continuons donc, avec l'Académie, à considérer ces mots comme adverbes dans ces sortes de phrases : *il entre avec* avant *dans le bois*; *bien* avant *dans l'hiver*; *gravez cela bien* avant *dans votre mémoire*; *je l'en avois averti long-temps* auparavant; *les échos d'alentour*. L'Académie observe que l'adverbe *avant* ne s'emploie d'ordinaire qu'avec ces autres adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*, et qu'il sert à marquer mouvement ou progrès.

Les étrangers, et même beaucoup de François, confondent souvent l'adjectif *prêt à* et la préposition *près de*. *Prêt à*, signifie *disposé à*, comme, *je suis* prêt à *faire tout ce qu'il vous plaira*. *Près de*, est une préposition de temps, qui désigne un temps proche, et qui ne doit s'employer que pour *sur le point de*, comme, *mon ouvrage est* près d'*être fini*; *il est* près de *tomber*. C'est donc à tort que Racine a dit :

> *Près d'*imposer silence à ce bruit imposteur,
> Achille en veut connoître et confondre l'auteur.

On fait la même faute relativement à ces prépo-si-

tions *au travers* et *à travers*. *Au travers* est suivi de la préposition *de*, comme, *il se fit jour* au travers des *ennemis*. *A travers* n'en est pas suivi, comme, *il se fit jour* à travers les *ennemis*.

Il y a des prépositions qui en régissent d'autres, à l'aide de l'ellipse. Ce sont *de*, *excepté*, *hors* pris dans le sens d'*excepté*, *pour*, *jusque*, *par*. La préposition *de* régit *après*, *avec*, *en*, *entre*, *chez*, et *par*. On dit: *je parle* d'après *une bonne autorité*; *la partie* d'en *haut*, d'en *bas*; *il n'est pas toujours aisé de distinguer ses amis* d'avec *ceux qui ne le sont pas*; *il y en a pas* d'entre *eux*; *je viens* de chez *lui*; de par *le roi*.

Excepté, et *hors* pris dans le sens de cette préposition, peuvent régir presque toutes les autres, comme, *j'ai joué contre tout le monde*, excepté contre *vous*, hors avec *vous*, etc.: dans ce sens *hors* ne prend point *de*; hors *cela*, hors *cet article*.

Pour régit *après*, *dans*, comme, *ce sera* pour après *le dîner*; *c'est* pour dans *quinze jours*. Nous pensons qu'il vaut mieux dans ce cas employer un autre tour.

Jusque peut se combiner avec *à*, *par*, *en*, *dans*, *sur*, et *sous*; comme, jusqu'à *demain*, jusque par *delà les monts*, jusque sur *le toit*, jusqu'en *Laponie*, etc.

Par régit *chez*, *dessus*, *dessous*, *devant*, *derrière*, *deçà*, *delà*: comme, *passez* par chez *moi*; *il en a* par dessus *la tête*; *être* par delà *les mers*, par deçà *les monts*, etc. Toutes ces expressions sont en général du style au moins familier, et nous croyons qu'on doit éviter de les employer. Il est mieux et plus simple de

dire, *passez* chez *moi*; *il est* au delà *des mers*; *il vit* en deçà *des monts*.

A ces observations, nous en ajouterons trois autres. 1°. On a mis au rang des prépositions ces mots * *voici* et *voilà*, formés de l'impératif du verbe *voir*, et des adverbes *ci* et *là*. Ces prépositions sont les seules qui puissent avoir pour régime un pronom personnel, et en être précédées, comme, *me voici*, *te voilà*, *la voici*, *en voilà*, *nous voici*, *vous voilà*. Ce sont tout autant de gallicismes. 2°. Quoique *pendant* et *durant* signifient la même chose, ils ne s'emploient pas toujours indifféremment l'un pour l'autre. *Durant* marque une durée continue; *pendant*, une durée d'époque, et bornée. Ainsi on doit dire, *les ennemis se sont cantonnés* durant *l'hiver*, s'ils ont mis tout l'hiver à se cantonner; et, *les ennemis se sont cantonnés* pendant *l'hiver*, s'ils n'ont employé à cette opération qu'une partie de l'hiver. 3°. On ne devroit employer *devant* que pour signifier *en présence*, *vis-à-vis*, comme, *ils ont paru* devant *le juge*, *il loge* devant *l'église*; et *avant*, que pour marquer un rapport de priorité de temps et d'ordre, comme, *il est arrivé* avant *moi*, *l'article se met* avant *le nom*. Cependant presque tous les gram-

* On dit *voici*, de ce dont on va parler; et *voilà*, de ce dont on a déjà parlé.

C'est le sincère aveu que je voulois vous faire:
Voilà tous mes forfaits; en *voici* le salaire.

(Brit. act. IV, sc. II.)

mairiens, et l'Académie elle-même se servent de *devant* pour marquer priorité d'ordre : ils disent tous, *l'article se met* devant *le nom*. Nous pensons que cette acception n'est pas exacte, mais qu'on peut s'en servir, puisque l'Académie l'emploie à chaque page de son dictionnaire.

Règle. Un nom peut être régi par deux prépositions, pourvu que ces prépositions ne veuillent pas différens régimes.

On dira : *un homme qui écrit, selon les circonstances*, pour ou contre un parti, *est un homme bien-méprisable*. Mais on s'exprimeroit mal si l'on disoit : *celui qui écrit, selon les circonstances*, en faveur et contre un parti, *est*, etc. On s'exprimeroit mal, parce que *en faveur* doit être suivi de la préposition *de*, tandis que *contre* ne veut pas de préposition à sa suite.

Il ne nous reste plus, pour faire connoître à fond tout ce qui regarde les prépositions, qu'à parler de leur usage avec l'article, de leur répétition, et de leur place.

I.

Usage de l'Article avec les Prépositions.

Les prépositions, comme nous l'avons dit, ont nécessairement à leur suite, et sous leur régime, d'autres mots qui en sont le complément, et qui développent le sens en entier. Quelques-unes de ces prépositions veulent que leur complément soit précédé de l'article; d'autres ne le veulent pas à leur suite : il y en a enfin

qui tantôt le veulent, et tantôt ne le veulent pas après elles. Cette admission et cette exclusion dépendent, conformément au principe général que nous avons établi *p.* 201, *t. I*, de la détermination ou de l'indétermination des noms.

Ire. RÈGLE. Ces vingt prépositions *avant*, *après*, *chez*, *dans*, *depuis*, *devant*, *derrière*, *durant*, *envers*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *nonobstant*, *parmi*, *pendant*, *selon*, *sous*, *suivant*, *touchant*, *vers*, veulent l'article avant leur complément.

Mais Borée apporta *dans les ombres* paisibles
Ces atômes perçans, ces frimas invisibles,
Que lui-même entassa *sous le pole étoilé*.

SAINT-LAMBERT.

Dans l'homme, *le plaisir et la douleur physiques ne sont que la moindre partie de ses peines et de ses plaisirs*.

BUFFON.

Tantôt *dans le silence*, et tantôt à grand bruit,
A la clarté des cieux, *dans l'ombre* de la nuit,
Chez l'ennemi surpris portant par-tout la guerre,
Du sang des assiégeans son bras couvroit la terre.

VOLTAIRE.

REMARQUE. Sous le régime de ces prépositions l'article n'abandonne que les noms qui, étant déterminés par eux-mêmes, n'ont pas besoin que cette détermination soit annoncée par l'article, comme, *Chez vous*, *dans Paris*, *sous Henri IV*.

IIe. Règle. Un nom sous le régime de la préposition *en* est très-rarement précédé de l'article.

On dit : *être* en *place* ; *pêcher en eau trouble* ; *cette affaire a été discutée* en *plein parlement* ; *cette femme est* en *puissance de mari* ; *il est* en *passe de réussir* ; *il agit* en *roi qui veut le bien*. Nous avons dit *très-rarement*, parce que *en* souffre l'article avant le nom au singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette. On dit très-bien : *je l'ai fait* en *l'absence d'un tel*. On s'en sert aussi dans quelques phrases consacrées par un long usage ; comme, en la *présence de Dieu* ; *ce procès a été jugé* en la *grand'chambre* ; *président* en la *chambre des comptes*, etc. Mais l'Académie observe que cette préposition n'est jamais suivie immédiatement de l'article pluriel *les*.

IIIe. Règle. Ces onze prépositions, *à*, *de*, *avec*, *contre*, *entre*, *malgré*, *outre*, *par*, *pour*, *sans*, *sur*, tantôt veulent et tantôt ne veulent pas l'article avant le nom qui leur sert de complément.

Jouer sur le velours.

St. Paul veut de la subordination entre la femme *et* le mari.

Sans les passions, *où seroit le mérite ?*

Ce paquet est venu par le messager.

Être sur pied.

Un peu de façon ne gâte rien entre mari et femme.

Vivre sans passions, *c'est vivre* sans plaisirs *et* sans peines.

Il ne va que par sauts *et* par bonds.

II.

Répétition des Prépositions.

1°. Règle. On doit répéter la préposition *de* avant tous les noms en régime, toutes les fois qu'il y en a plusieurs.

Voyons qui l'emportera de *vous* ou de *moi*.

Elle a de *la beauté*, de *l'esprit*, des *graces et* de *l'honnêteté*.

Eh! que vois-je par-tout? la terre n'est couverte
Que *de* palais détruits, *de* trônes renversés,
Que *de* lauriers flétris, que *de* sceptres brisés.

Racine fils.

Remarque. Les prépositions *à* et *en*, ainsi que la plupart des prépositions monosyllabiques, sont-elles, comme l'assurent quelques grammairiens, assujetties à la même règle? Nous pensons qu'il est mieux, en général, de les répéter, à moins que la synonymie des noms ne soit très-marquée. Ainsi la répétition de *à* est nécessaire dans cet exemple:

Je l'apporte en naissant, elle est écrite en moi,
Cette loi qui m'instruit de tout ce que je dois
A mon père, *à* mon fils, *à* ma femme, *à* moi-même.

Racine fils.

L'oreille ne seroit pas satisfaite si la préposition *en* n'étoit pas répétée dans cette phrase:

On trouve les mêmes idées et les mêmes préjugés

en *Europe*, en *Asie*, en *Afrique*, *et jusqu'en Amérique.*

La répétition de *sans* n'est pas moins nécessaire dans ces vers,

> Un misérable peuple égaré dans les bois,
> *Sans* maîtres, *sans* états, *sans* villes *et sans* lois.
>
> RACINE fils.

Mais nous avons trouvé des exemples contraires pour *à* et pour *sans*. Nous ne nous souvenons pas d'en avoir vu pour *en*.

IIe. RÈGLE. On doit ordinairement répéter les prépositions avant les mots qui signifient des choses tout-à-fait différentes.

Rien n'est moins selon *Dieu et* selon *le monde que d'appuyer par d'ennuyeux sermens tout ce qu'on dit dans la conversation. — tous les sentimens excessifs sont sujets à se relâcher et à se démentir dans la pratique.*

Mais on ne les répète pas ordinairement avant les mots à peu près synonymes.

Un jeune homme doit parler avec beaucoup de discrétion et de retenue; — il perd sa jeunesse dans la mollesse et la volupté; — notre loi ne condamne personne sans l'avoir entendu et examiné.

III.

PLACE DES PRÉPOSITIONS.

Les prépositions n'ont pas une place fixe dans la langue françoise. Comme dans la langue latine, tout mot seulement gouverné par une préposition se met tantôt au commencement, tantôt à la fin, quelquefois même au milieu des phrases. Ce mot exprime ordinai-

rement une circonstance d'un autre mot, et le modifie. Il doit être placé, en conséquence, de manière qu'on ne puisse pas se méprendre sur le rapport qu'on a en vue, et qu'il marque; c'est la netteté du sens qui l'exige: mais, s'il y a de la clarté dans la phrase, quelque place qu'on lui donne, c'est alors l'oreille qui doit en décider.

RÈGLE. Les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance, doivent ordinairement être rapprochées, autant qu'il est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

La plupart des personnes se conduisent plus par habitude que par réflexion: voilà pourquoi on voit tant de gens qui, avec beaucoup d'esprit, *commettent de très-grandes fautes. — J'ai envoyé* à la poste *les lettres que vous avez écrites. — Croyez-vous pouvoir ramener* par la douceur *ces esprits égarés?*

Qu'on change dans ces phrases la place des prépositions, il y aura équivoque. Aussi Bouhours a-t-il trouvé de l'équivoque dans cette phrase, *il faut tâcher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes*; parce qu'il semble que ces mots, *dans leurs cartes*, se rapportent à *entendent dire*, et non pas à *qu'ils placent*: et c'est ce qu'on éviteroit en disant, *il faut tâcher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce*, etc.

CHAPITRE VII.

De l'Adverbe.

L'ADVERBE est un mot qui modifie la signification d'un autre mot, ou qui en exprime une circonstance. Ce mot signifie *joint au verbe ;* et on le nomme ainsi de l'usage le plus fréquent qu'on en fait, qui est celui de modifier le verbe ; « ce qui n'empêche pas, dit du Marsais, » qu'il n'y ait des adverbes qui se rapportent aussi au » nom adjectif, au participe, et à des noms qualifica- » tifs. » Si l'on dit, *cet enfant parle distinctement :* le mot *distinctement* fait entendre que cet enfant parle d'une manière plutôt que d'une autre : et dans cette phrase, *c'est une femme extrêmement-sage et fort aimable*, ces mots *extrêmement* et *fort* modifient les qualités qu'on lui attribue, et les élèvent au plus haut degré.

REMARQUE. L'adverbe ne peut modifier qu'une qualité, parce qu'il n'y a qu'une qualité qui soit susceptible de plus et de moins. Ainsi, lorsqu'on dit qu'il modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe. Dans cette phrase, *Pierre dort profondément* ; l'adverbe *profondément* modifie l'attribut *dormant*, que le verbe *est* affirme de *Pierre*.

L'adverbe est une expression abrégée qui équivaut à une préposition et à son complément. Par exemple, *sagement* vaut autant que *avec sagesse*. Ainsi tout mot qui peut être rendu par une préposition et un nom est un adverbe. « Puisque l'adverbe, dit du Marsais, emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière; il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe signifie. Par exemple, *il a été reçu avec politesse* ou *poliment*. »

L'adverbe, comme la préposition, ne prend ni genre ni nombre. Voilà en quoi ces mots se ressemblent à l'extérieur; mais ils diffèrent en ce que la préposition est toujours suivie d'un régime exprimé ou sous-entendu; et que l'adverbe ne peut en aucun cas en être accompagné. Aussi l'adverbe présente-t-il un sens complet de lui-même, au lieu que la préposition fait toujours attendre quelque chose. Si l'on dit, *il s'est conduit avec*, ou *par*, ou *sans*, l'esprit est nécessairement en suspens; il attend un complément qui détermine le sens vague de la préposition: mais dit-on *il s'est conduit prudemment*, l'esprit est satisfait; il a une idée complète. Comme le même mot peut être préposition et adverbe, voilà la marque à laquelle on reconnoîtra l'emploi qu'on en fait: ce qui s'éclaircira par des exemples.

PRÉPOSITIONS.	ADVERBES.
Il est arrivé avant les autres.	*N'allez pas si avant.*
J'ai cherché inutilement dessus et dessous le lit.	*J'ai cherché sur la table ; cherchez* dessus et dessous.
Il passa par dehors la ville.	*Il est* dehors : *cela avance trop* en dehors.
Il passa par dedans la ville.	*Un bâtiment doit être commode* en dedans.
Ils fuyoient sans regarder derrière eux.	*Qu'importe que cela soit* devant ou derrière !

Il y a des grammairiens qui ne conviennent pas que les mots de la seconde colonne soient des adverbes ; ils n'y voient que des prépositions dans lesquelles on fait usage de l'ellipse. Ils peuvent avoir raison ; mais peu importe, puisqu'il ne s'agit ici que de leur forme extérieure. Aussi l'Académie les compte-t-elle, sous cette forme, au nombre des adverbes.

Nous avons plusieurs fois observé que, dans notre langue, les mots changent quelquefois de nature. Les adverbes nous en offrent deux nouvelles preuves. 1°. Des adjectifs y deviennent de véritables adverbes, quand, ne se rapportant à aucun substantif, ils perdent leur nature de qualificatifs, et qu'ils ne figurent dans les phrases que pour modifier un verbe auquel ils sont joints, ou en exprimer une circonstance, comme, *il sent* bon ; *il chante* juste ; *elle chante* faux ; *elle se trouve* mal ; *ils ne voient pas* clair ; *elle sent* mauvais ; *elle reste* court, etc. Ces mots, *bon*, *juste*, *faux*, *mal*, *clair*, *mauvais*, *court*, sont de véritables adverbes. 2°. Il y a aussi des adverbes qui, en certaines occasions, de-

viennent de vrais noms substantifs, susceptibles d'article et de nombres : ce sont *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*. On dit : le devant *de la porte* ; *prendre* les devans ; *être* au dessus *de ses affaires* ; *avoir* du dessous ; le dedans, le derrière *d'une maison* ; les dehors *d'une ville*.

Nous avons dit que l'adverbe n'étoit jamais suivi d'un régime. On doit excepter huit adverbes de manière, savoir, *dépendamment*, *indépendamment*, *différemment*, qui prennent la préposition *de*, et *convenablement*, *conformément*, *préférablement*, *privativement*, et *relativement*, qui peuvent être suivis de la préposition *à* : comme, *les rois doivent agir* différemment des *particuliers* ; *c'est* relativement à *vous*. La raison en est que l'usage leur a conservé le régime de l'adjectif dont ils sont formés.

Nous traiterons de l'adverbe en deux articles. Le premier aura pour objet les différentes espèces qu'on en distingue ; et le second, la place qu'ils doivent occuper dans le discours.

ARTICLE Ier.

Des différentes espèces d'Adverbes.

On peut diviser les adverbes, ou par l'expression, ou par la signification. Divisés par l'expression, ils sont simples ou composés. Les adverbes simples sont ceux qui s'expriment en un seul mot ; les adverbes composés sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots. Cette division

est trop vague pour être adoptée. D'ailleurs les adverbes composés sont moins des adverbes que des expressions adverbiales. Divisés par la signification, on en distingue de *négation*, d'*affirmation*, de *doute*, de *manière*, d'*ordre* ou de *rang*, de *lieu* et de *distance*, de *temps*, de *quantité*, et de *comparaison*.

Pour mettre plus d'ordre dans cette matière, nous la diviserons en trois paragraphes. Le premier comprendra les adverbes de négation, d'affirmation, et de doute : il est si important d'être fixé sur l'emploi des négatives, qu'il n'est pas hors de propos d'en traiter séparément. Le deuxième comprendra seulement les adverbes de manière, dont il est si essentiel de connoître la formation. Le troisième, enfin, renfermera toutes les autres sortes d'adverbes.

§. Ier.

Des Adverbes de négation, d'affirmation, et de doute.

Nous mettons au rang des adverbes les mots qui expriment l'affirmation, la négation, et le doute, tandis que quelques grammairiens les classent parmi les conjonctions, et que quelques autres les nomment des particules. Nous pensons qu'il est indifférent de les nommer adverbes, conjonctions, ou particules. Ce qu'il est essentiel de connoître, c'est la manière de les employer.

Les adverbes d'affirmation sont, *certes*, *oui*, *volontiers*, *soit*, etc. ; comme, *puisqu'il faut vaincre ou périr*, certes *nous n'avons pas à balancer* ; oui, *c'est*

mon nom; le voulez-vous? volontiers, soit. *Certes* étoit d'un plus grand usage autrefois qu'il ne l'est de nos jours.

Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être*: comme, *Paris est* peut-être *la ville du monde où l'on raffine le plus sur le plaisir; mais c'est* peut-être *aussi celle où l'on mène la vie la plus dure.* Quelques grammairiens y ajoutent *probablement* et *vraisemblablement;* mais nous les classons parmi les adverbes de manière.

Les adverbes de négation sont, *non, ne, ne pas, ne point, nullement point du tout, nulle part;* comme, *en voulez-vous? non;* — n'*en voulez-vous* pas? non; — *il* n'*ose.*

On voit par ces exemples que la négative *ne* marche tantôt accompagnée de *pas* ou *point*, et tantôt seule.

* Des grammairiens, et du Marsais lui-même, ne regardent pas ces mots comme des adverbes; ils n'y voient point de prépositions et de complémens; ils les appellent des particules, quoiqu'ils en parlent dans le chapitre des adverbes. Le nom est indifférent, pourvu que par le nom *particule* ils n'entendent pas une partie distincte d'oraison. L'abbé Girard, avec toute sa métaphysique, n'a pu établir son système sur des bases solides: aussi n'a-t-il été suivi par aucun grammairien de nom. Le mot *particule*, assez abusivement employé en grammaire, ne signifie que *petite partie*, *un monosyllabe.* Aussi l'Académie le définit-elle « une petite » partie du discours, laquelle est ordinairement d'une » syllabe, et doit être rapportée à une des parties d'orai-

» son ». C'est, disent quelques grammairiens, ce qu'il y a de plus difficile dans les langues. « Oui, sans doute, » répond Duclos, pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent définir les mots par leur nature, et se contentent » de renfermer, sous une même dénomination, des » choses de nature fort différente. *Particula* ne signifiant que *petite partie*, il n'y a pas de partie d'oraison » à laquelle on ne pût quelquefois l'appliquer ».

Remarque. Nous avons déjà eu et nous aurons encore occasion d'observer que le grand nombre de petits mots qui, en françois, entrent dans la construction des phrases, embarrasse souvent le discours, et lui ôte de son énergie. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la division des négatives en deux mots; division qui empêche que, dans les oppositions, nous ne puissions trancher les idées les unes par les autres. Nous sommes forcés par le génie de notre langue de ne marquer ces oppositions qu'en masse; dans bien des cas, nous ne pouvons les exprimer chacune séparément, comme on le fait dans les langues dont les négatives sont en un seul mot. Nous nous exprimerions très-mal, si nous disions, à la manière des Latins, *Voici un citoyen digne de foi, s'il en fut jamais, Lucullus, qui ne dit pas qu'il croit, mais qu'il sait*; pas *qu'il a ouï dire, mais qu'il a vu*; pas *qu'il a été présent, mais qu'il a fait lui-même* *. On n'y tiendroit pas: ce choc, ce

* *Adest vir summâ auctoritate et fide, Lucullus, qui aut se non opinari sed scire, non audivisse sed vidisse, non affuisse sed egisse.*

cliquetis de petits mots rendroit la phrase aussi traînante que désagréable à l'oreille. Nous devons dire, pour nous bien exprimer, *Voici .... Lucullus, qui ne dit point je crois, j'ai ouï dire, j'étois présent, mais je sais, j'ai vu, c'est moi qui l'ai fait.* Le tour latin a plus de précision dans les idées, puisque chaque opposition particulière est spécifiée par la place qu'occupent les idées qui contrastent les unes avec les autres, avantage que n'a pas le tour françois.

Usage de la négative *ne*.

Rien de plus difficile à bien traiter que l'usage de la négative *ne*. Peu de grammairiens y ont donné tous les soins que son importance mérite. Beauzée est celui de tous qui en a le mieux parlé ; mais comme la clarté n'est pas l'apanage de ce grammairien, sa dissertation n'a pas eu le degré d'utilité qu'on devoit naturellement en attendre. Il s'est rendu inintelligible aux trois quarts et demi de ses lecteurs, et il a rebuté les autres par un tas d'inutilités. Nous profiterons de son travail, mais nous traiterons la question d'après l'Académie.

La négation s'exprime en françois ou par *ne* seul, ou par *ne* accompagné de *pas* ou *point*. Sur quoi l'Académie a examiné quatre questions : la première, quelle est la place de ces négations ? la seconde, quand est-ce qu'on doit se servir de *pas* plutôt que de *point*, et réciproquement ? la troisième, quand peut-on les supprimer l'un et l'autre ? la quatrième, enfin, quand le doit-on ?

Comme cette matière est très-importante, nous la

traiterons d'après ce plan ; mais auparavant nous devons détruire un préjugé où sont les étrangers, et peut-être bien des François, que deux négations dans notre langue valent une affirmation. Tout fraîchement sevrés des écoles, ils adoptent cette idée dont ils sont pleins, parce qu'elle est vraie dans la langue latine, et la transportent sans réflexion dans la nôtre. Vaugelas, qui est le premier qui ait véritablement connu le génie de notre langue, a fortement combattu cette notion absurde dans son excellent livre des *Remarques*. L'Académie a approuvé cette décision. Aussi lit on, dans la dernière édition de son dictionnaire, *en françois, deux négations n'ont pas la force d'affirmer comme en latin, où deux négations valent une affirmation.*

Ire. QUESTION. Quelle est la place des négatives ?

Ne, dans tous les cas, se place avant le verbe, et avant le pronom en régime s'il y en a de joint au verbe, comme, *vous ne dites pas ; vous ne le pensez pas ; vous n'observez pas.* La place de *pas* ou *point* varie. Lorsque le verbe est à l'infinitif, on les place indifféremment avant ou après le verbe : en cela on consulte l'oreille, et peut-être même qu'on ne se décide que d'après l'intention de donner plus ou moins de force à l'expression. On dit, *pour ne point voir*, ou, *pour ne voir pas.* A l'impératif, il se place toujours après les verbes. *Ne jouez pas, ne badinez point.* Dans les autres modes, les temps sont simples ou composés. Dans les temps simples, *pas* et *point* se placent après les verbes. *Il ne parle pas ; ne parle-t-il pas ?*

N'allez pas au grand jour offrir un hermitage :
Ne cachez point un temple au fond d'un bois sauvage.

M. l'abbé Delille.

Dans les temps composés, ils se placent entre l'auxiliaire et le participe. On dit, *il n'a pas parlé ; n'a-t-il pas parlé?*

II°. Question. Quand *pas* ou *point* sont-ils préférables l'un à l'autre ?

Pour résoudre cette question, il faut connoître quelle est la force de ces deux mots. Leur emploi, dans bien des cas, dépend des vues de l'esprit. *Point* nie plus fortement que *pas ; point* indique quelque chose de permanent : *il ne lit point, il ne joue point*, signifient, *il ne lit jamais, il ne joue jamais. Point* marque donc une habitude. *Pas* annonce quelque chose d'accidentel et de passager : *il ne lit pas, il ne joue pas*, signifient, *il ne lit pas présentement, il ne joue pas dans le moment. Pas* marque donc l'état du moment. *Point de* annonce une négation sans réserve. Dire *il n'a point d'esprit*, c'est à dire, *il n'a point du tout d'esprit.* Cette phrase équivaut à celle-ci, *c'est une bête dans toute la force du terme. Pas de* donne la liberté de la réserve. *Il n'a pas d'esprit* veut dire, *il n'a rien qui marque dans l'esprit.*

D'où l'Académie conclut que *pas* convient mieux, 1°. avant *si*, *plus*, *moins*, *autant*, et autres termes comparatifs, comme, *Milton n'est* pas *moins sublime qu'Homère ;* 2°. avant les noms de nombre, *il n'y a* pas *dix ans.*

Point est au contraire le seul qui convienne dans certaines phrases elliptiques, *je croyois avoir affaire à un honnête homme, mais* point ; et dans les réponses à des phrases interrogatives, *irez-vous ce soir au parc ?* point. Dans ces deux cas, l'usage répugne à l'emploi de *pas*.

C'est une élégance de se servir de *point* à la fin des phrases : *on s'amusoit à ses dépens, et il ne s'en apercevoit* point.

L'Académie marque encore que dans l'interrogation *pas* et *point* ne présentent point le même sens. « Il faut » remarquer, dit-elle, que, quant à la signification, » il y a encore de la différence entre *point* et *pas*. » Ainsi, lorsqu'on dit, *n'avez-vous* point *vu un tel ? n'avez-vous* point *pris ma montre ?* l'interrogation » n'est qu'une question simple ; et lorsqu'on dit, *n'avez-* » *vous* pas *vu un tel ? n'avez-vous* pas *pris ma montre ?* » on veut marquer par-là qu'on croit que celui qu'on » interroge a vu celui dont on parle, et qu'il a pris » la montre qu'on lui demande. »

III°. Question. Quand peut-on élégamment supprimer *pas* et *point ?*

On peut les supprimer, 1°. avec les verbes *cesser, oser* et *pouvoir*. Cette suppression n'est qu'une élégance, mais une élégance dont on se dispense rarement. *Il ne cesse de pleurer ; il n'a osé lui résister en face ; il n'a pu réussir dans cette affaire.* On dit encore, mais seulement dans la conversation, *ne bougez*. On dit aussi, *ne vous déplaise, ne vous en déplaise ;* et quelquefois

dans le style familier, *n'étoit*, pour *si ce n'étoit*; comme, *cet ouvrage seroit fort bon*, n'étoit *la négligence du style*. 2°. Dans ces sortes de phrases interrogatives qui ont un sens négatif ou de doute : *Y a-t-il un homme dont elle ne médise? avez-vous un ami qui ne soit des miens?*

> Où serois-je aujourd'hui, si, domptant ma foiblesse,
> Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse;
> Si de mon propre sang ma main versant des flots
> N'eut par ce coup hardi réprimé vos complots?
>
> RACINE.

Ce n'est encore qu'une élégance; car on pourroit y mettre *pas* ou *point*, sans faire de faute; mais ce tour est moins usité.

IV°. QUESTION. Quand doit-on supprimer l'un et l'autre?

On les supprime,

1°. Lorsque l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment déclarée, ou par des termes qui la restreignent, ou par des termes qui excluent toute restriction, ou enfin par des termes qui signifient les moindres parties d'un tout, et qui sont sans article :

Dans le premier cas on dit, *je ne sors guère*; *je ne sortirai de trois jours.*

On dit dans le second; *je ne soupe jamais*; *je ne le verrai de la vie*; *il n'y pense plus*; *nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*; *pas un n'y croit*; *n'employez aucun de ces stratagèmes*; *il ne plaît à personne*; *il n'aime qui que ce soit*; *vous n'admirez rien*;

vous ne prisez quoi que soit; il ne lui est demeuré chose quelconque; je n'y songeois nullement; je n'en veux aucunement.

On dit dans le troisième : *il n'y voit goutte; il n'en a cueilli brin; il n'en tâtera mie* (trois expressions du style familier); *il ne dit mot.* Mais si à *mot* on joint un adjectif de nombre, on doit mettre *pas*; *il ne dit* pas *un mot qui n'intéresse*; *dans ce discours, il n'y a* pas *trois mots à reprendre.* On dit aussi avec *un*, *il n'y en a* pas *un brin.* Il faut encore employer *pas* avant la préposition *de. Je ne fais* pas *de doute que..... il ne fait* pas *de démarche inutile.*

Remarque. Après les phrases dont nous venons de parler, si la conjonction *que* ou un pronom relatif amène une phrase qui soit négative, on y supprime *pas* et *point. Je ne fais jamais d'excès que je n'en sois incommodé; je ne vis personne hier qui ne vous loudt; je ne vous ferai aucune objection que je ne l'appuie de bonnes preuves.*

2°. Quand deux négations sont jointes par *ni*, *je* ne *l'aime* ni ne *l'estime*, et quand la conjonction *ni* est répétée, ou dans le sujet, ni *l'or* ni *la grandeur* ne *nous rendent heureux*; ou dans l'attribut, *il n'est* ni *prudent* ni *sage*; ou dans le régime, *il n'a* ni *dettes* ni *procès.*

Remarque. On peut laisser subsister *pas*, lorsque *ni* n'est pas répété, et qu'il se trouve séparé de la première négation par un certain nombre de mots : *je n'aime pas ce vain étalage d'érudition prodiguée*

sans choix et sans goût, ni *ce luxe de mots qui ne disent rien*. Cette phrase ainsi construite est plus claire.

Ainsi Despréaux s'est bien exprimé quand il a dit,

> Mon esprit n'admet *point* un pompeux barbarisme,
> Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

3°. Avec *ne que* mis pour *seulement*; avec le verbe qui suit *que* mis au lieu de *pourquoi*, ou qui vient après *à moins que*: ou *si* employé dans cette acception, *une jeunesse qui se livre à ses passions* ne *transmet à la vieillesse* qu'*un corps usé*; que n'*êtes-vous aussi posé que votre frère? je ne sortirai pas*, *à moins que vous* ne *veniez me prendre*; *je n'irai pas chez lui*, *s'il* ne *m'y engage par une lettre*.

4°. Lorsqu'avant la conjonction *que* on doit sous-entendre *rien*, *il* ne *fait* que *rire*; ou que cette conjonction peut se résoudre par *sinon*, *si ce n'est que*; comme, *il* ne *tient* qu'*à vous de réussir*; *trop de maîtres à la fois* ne *servent* qu'*à embrouiller l'esprit*.

5°. Avec un verbe au prétérit, précédé de la conjonction *depuis que*, ou du verbe impersonnel *il y a*, qui marque une certaine quantité de temps: *comment vous êtes-vous porté* depuis que *je* ne *vous ai vu*? Il y a *trois mois que nous* ne *l'avons vu*.

Il en est de même si le verbe est au plus-que-parfait ou au futur antérieur; il y avoit *long-temps que nous* ne *nous étions rencontrés*; *quand* il y *aura douze ans que vous* n'*aurez vu votre patrie*, *vous y rentrerez*.

REMARQUE. Mais on ne les supprime pas, si le verbe est au présent, à l'imparfait, ou au futur simple : *Comment vit-il* depuis que nous ne *le* voyons *plus ?* il y a *six mois que* nous ne *le* voyons *point* ; il y avoit *long-temps que nous ne nous* voyions *point* ; *quand* il y aura *douze ans que* vous ne verrez pas *votre patrie*, *vous y serez rappelé.*

6°. Dans les phrases où la conjonction *que* est précédée des adverbes comparatifs, *plus*, *moins*, *mieux*, etc., ou de quelque équivalent, comme, *il écrit* mieux qu'*il ne parle* ; *on méprise ceux qui parlent autrement* qu'*ils ne pensent* ; *c'est autre chose* que *je ne croyois* ; *peu s'en faut* qu'*on ne m'ait trompé.*

REMARQUE. Beauzée a distingué ici la phrase dont le premier membre est affirmatif, de celle dont le premier membre est négatif ou dubitatif. Dans le premier cas, la phrase incidente doit être accompagnée de la négative ; mais dans le second, elle ne doit point en être accompagnée. Il cite, à l'appui du second cas, une foule d'exemples qui paroissent établir l'usage ; et on ne peut disconvenir que cet usage ne soit fondé en raison, malgré les exemples contraires qu'on pourroit citer. En effet, ce *ne* ne pourroit s'y montrer que comme explétive, puisque la négation est exprimée dans le premier membre explicitement ou implicitement, selon la forme de la phrase. C'est ce que M. Beauzée auroit dû faire sentir. *Ne* a deux emplois dans notre langue, celui d'exprimer la négation, et celui d'y être en prohibitive, et alors elle est bien souvent explétive ; elle

a tiré ces deux emplois du latin, d'où nous l'avons prise. Dans le dernier sens, nous en faisons usage quelquefois, comme nous le verrons N°. 7, 8, 9 et 10.

7°. Dans les phrases unies par la conjonction *que* aux verbes *douter*, *désespérer*, *nier*, et *disconvenir*, formant un membre de phrase négative. *Je ne* doute pas qu'*il* ne *vienne*; *ne* désespérez pas que *ce moyen* ne *vous réussisse*; *je ne* nie pas que *je* ne *l'aie dit*; *je ne* disconviens pas que *cela* ne *soit*.

Remarque. L'Académie observe qu'avec les deux derniers verbes on dit, en supprimant *ne*, *je ne nie pas* ou *je ne disconviens pas que cela soit*.

8°. Avec le verbe uni par la conjonction *que* aux verbes *empêcher* et *prendre garde*, mis pour *prendre ses mesures*: j'empêcherai *bien* que *vous* ne *soyez du nombre*; prenez garde qu'*on* ne *vous séduise*.

Remarque. L'Académie observe que, dans cette acception, *prendre garde* est suivi du subjonctif; mais que, si ce verbe signifie *faire réflexion*, on emploie l'indicatif, et *pas* ou *point*: prenez garde que *vous* ne *m'entendez pas*.

9°. Avec le verbe uni par la conjonction *que* au verbe *craindre*, et à ses synonymes, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe: *il* craint que *son frère* ne *l'abandonne*; *j'ai* peur que *mon ami* ne *meure*.

Mais *pas* ne se supprime point, si l'on souhaite la chose exprimée par le second verbe: *je* crains que *mon père n'arrive* pas.

On doit observer que les verbes *empêcher*, *prendre garde*, *craindre*, et ses synonymes, ne veulent *ne* dans la phrase incidente, que lorsque *ne pas* ne sont pas dans la phrase principale; car s'ils y sont, alors *ne* ne se trouve pas dans la phrase incidente. Racine a donné, dans deux vers qui se suivent, un bel exemple de l'une et de l'autre construction :

Hélas! on *ne craint point* qu'il *venge* un jour son père :
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.

On disoit autrefois, *si l'on* ne *veut* pas *faire le bien*, il ne *faut* pas empêcher *que les autres* ne *le fassent*. On dit à présent, *que les autres le fassent*.

Remarque. « Il semble qu'avec les verbes *empêcher*, *prendre garde*, *craindre*, et ses synonymes, on ne devroit pas employer *ne*, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe. Elle est, dans » ce cas, purement explétive, observe du Marsais; mais » elle ne doit pas pour cela être retranchée. *J'ai affaire*, » *et je ne veux pas qu'on vienne m'interrompre : je* » *crains pourtant que vous* ne *veniez*. Que fait là ce » *ne*? C'est votre *venue que je crains*. Je devrois donc » dire simplement, *je crains que vous veniez*. Non, » dit l'Académie. *Il est certain*, ajoute-t-elle, aussi » bien que Vaugelas, Bouhours, etc., *qu'avec* em- » pêcher, craindre, *et quelques autres verbes*, il faut » nécessairement ajouter la négative *ne*. *J'empêcherai* » *bien que vous ne soyez du nombre*, etc. C'est la » pensée habituelle de celui qui parle, qui attire cette » négation, *je ne veux pas que vous veniez; je crains*

» *en souhaitant que vous ne veniez pas.* Mon esprit » tourné vers la négation la met dans le discours. C'est » une vraie syllepse, dit ailleurs le même grammairien ; » en ces occasions on est occupé du désir que la chose » n'arrive pas : on a la volonté de faire tout ce qu'on » pourra, afin que rien n'apporte d'obstacle à ce qu'on » souhaite. Voilà ce qui fait énoncer la négation. » L'abbé d'Olivet a distingué les deux emplois de la négative *ne*, et en conclut qu'elle est d'une nature différente, selon l'emploi qu'on en fait. « On en distinguera » bien aisément ces deux particules, dit-il, si l'on veut » considérer que la prohibitive n'est jamais suivie de » *pas* ou de *point*, comme la négative l'est ordinaire- » ment ; et que si l'on mettoit *pas* ou *point* après la » prohibitive, il en résulteroit un contre-sens. Par » exemple, si, dans le dernier vers de Racine rapporté » plus haut, nous disions, *on craint qu'il n'essuyât* » *pas les larmes de sa mère*, nous dirions précisé- » ment le contraire de ce que Racine a dit. J'avoue, » ajoute-t-il, que cette particule prohibitive paroît re- » dondante en notre langue : mais elle y est de temps » immémorial : pourquoi ne respecterions-nous pas des » usages si anciens ? » Cette opinion de l'abbé d'Olivet a été suivie par l'Académie, qui a fait la même distinction, et qui s'en est servie pour rendre raison de l'introduction de cette particule dans le discours. Si l'on trouve, dit-elle, ce mot dans ces sortes de phrases, « c'est le *ne* ou le *quin* des Latins qui a passé dans » notre langue. »

10°. Avec le verbe qui suit *de peur que*, *de crainte que*, dans le même cas qu'avec *craindre*. Ainsi lorsqu'on dit, *de peur qu'il ne perde son procès*, c'est souhaiter qu'il le gagne ; et *de crainte qu'il ne soit pas puni*, c'est souhaiter qu'il le soit.

11°. Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir*, dans tous les cas ; *je ne saurois en venir à bout* : et s'il est pris dans le sens d'être incertain, il est mieux de les supprimer ; *je ne sais où le prendre ; il ne sait ce qu'il dit.*

Mais il faut *pas* ou *point*, quand *savoir* est pris dans son vrai sens : *il ne sait pas le françois.*

12°. Enfin avec *que*, signifiant *pourquoi*, au commencement d'une phrase interrogative qui sert à marquer le désir, à former une imprécation, etc. *Que n'êtes-vous arrivé plutôt ! que ne m'est-il permis ! que n'est-il à cent lieues d'ici !*

Il y auroit encore bien d'autres choses à dire sur cette matière : mais il suffit dans une grammaire d'indiquer les cas principaux ; les autres sont du ressort d'un dictionnaire.

Avant de finir ce paragraphe, nous devons prévenir qu'on trouve quelquefois dans les auteurs du dernier siècle la négation *ne* supprimée dans les phrases interrogatives. Du temps de Vaugelas, les constructions avec la négative et sans la négative étoient reçues, et ce critique judicieux observe que, vu la contrariété des opinions, on pouvoit les regarder comme également bonnes ; mais Ménage et Chapelain condamnoient cette sup-

pression. T. Corneille ne la condamnoit pas moins. « On » ne doit pas ôter la négative, dit-il, quoique ce soit peut-» être une commodité pour les poëtes; mais ils doivent » donner un tour aisé à leurs vers, sans que ce soit aux » dépens de la véritable construction. » On a toujours depuis regardé la suppression de la négative comme une faute; néanmoins ce tour continua d'être employé par les écrivains du dernier siècle, et on le trouve non seulement dans Molière, la Fontaine, etc., mais même dans Racine. On y en voit trois ou quatre exemples. L'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, traite cette suppression de faute en prose, et de négligence en vers. Néanmoins Voltaire, qui connoissoit cette décision, a employé ce tour deux fois dans la même scène de l'Enfant prodigue.

Voilà-t-il pas de vos jérémiades?.....
Voulez-vous pas que ce maître étourdi.

VOLTAIRE.

Et M. l'abbé Delille, le plus pur de tous nos poëtes, n'a pas craint de dire :

Au bruit de ce ravage,
Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage?

Voltaire et M. l'abbé Delille, quoique peut-être à tort, n'ont vu dans ce tour qu'une licence permise en vers.

§. II.

Des Adverbes de manière, et de leur formation.

Les adverbes de manière expriment comment ou de quelle manière les choses se font. Nous avons vu que ces adverbes sont pour une préposition et un nom substantif. Le désir d'abréger le discours leur a donné naissance. *Sagement* est pour *avec sagesse*, et *modestement* pour *avec modestie*. On les nomme aussi adverbes de qualité, parce qu'ils se forment presque tous des adjectifs, dont la propriété est de qualifier, et qu'ils sont en aussi grand nombre. Les adverbes formés des adjectifs se terminent en *ment*, et suivent, dans leur formation, les règles suivantes :

Ire. Regle. Quand l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment*.

Modeste-ment	Vrai-ment
Sensé-ment	Gai-ment
Poli ment	Ingénu-ment.

Exception. On doit excepter *follement*, *nouvellement*, *mollement* et *bellement* qui ne se dit plus que dans le sens de *doucement*, et encore est-ce une expression du style familier. Tous les quatre se forment de la terminaison féminine.

Remarque. L'usage a prévalu d'écrire *vraiment*, *éperdument*, *ingénument*, *assidûment*. Ainsi, ces

adverbes se forment conformément à la règle. On écrit indifféremment *gaiement* ou *gaîment*.

IIe. Règle. Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on forme l'adverbe de la terminaison féminine en y ajoutant *ment*.

Grand	grande-ment	Distinct	distincte-ment
Franc	franche-ment	Long	longue-ment
Heureux	heureuse-ment	Bref	brève-ment
Doux	douce-ment	Frais	fraîche-ment.

Exception I. On doit excepter *gentil*, dont l'adverbe est *gentiment*. Pour la formation de cet adverbe, on suit l'oreille au lieu de la règle, *l* ne se prononçant pas dans *gentil*.

Exception II. Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*.

Eloquent	éloquemment	Constant	constamment
Obligeant	obligeamment	Diligent	diligemment.

Les adjectifs *lent* et *présent* sont les seuls de cette classe qui suivent la règle générale.

Il y a cinq adverbes terminés en *ment* qui ne viennent pas des adjectifs : ce sont, *comment*, *incessamment*, *notamment*, *soiamment*, et *nuitamment*. Il y a aussi des adverbes de manière dont la terminaison n'est pas en *ment* : tels sont, *en vain*, *exprès*, *mal*, *bien*, *ainsi*, *de même*, *etc.*

L'e qui précède *ment* dans les adverbes de manière

est toujours muet, excepté dans les trente-neuf suivans, où il est fermé et marqué d'un accent aigu :

Aisément	Importunément	Passionnément
Aveuglément	Impunément	Posément
Commodément	Incommodément	Périssément
Communément	Inconsidérément	Prématurément
Conformément	Indéterminément	Privément
Délibérément	Inexpérément	Profondément
Démesurément	Inopinément	Profusément
Désespérément	Malaisément	Proportionnément
Désordonnément	Modérément	Sensément
Déterminément	Nommément	Séparément
Effrontément	Obscurément	Serrément
Enormément	Obstinément	Subordonnément
Expressément	Opiniâtrément	*peu usité.*
Figurément.		

Beaucoup d'adverbes, et principalement ceux de manière, prennent les trois degrés de signification : ils suivent en cela les règles des adjectifs. On doit excepter parmi ces derniers, ceux qui ont rapport à la qualité ou à la similitude, et beaucoup d'autres, tels que *totalement*, *extrêmement*, *suffisamment*, *ainsi*, *de même*, *en vain*, *exprès*, *comment*, *incessamment*, *notamment* et *nuitamment*.

Le comparatif et le superlatif se forment dans les adverbes de la même manière et avec les mêmes mots que dans les adjectifs. On dit : *profondément*, *aussi profondément*, *plus profondément*, *moins profondément*, *très-profondément*, *le plus profondément*.

Deux adverbes seulement forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière irrégulière : ce sont *bien*

et *mal*. Le premier fait, *mieux*, *le mieux*; et le second, *pis*, ou *le plus mal*.

Les adverbes de manière, dont la fonction est de modifier des verbes ou des adjectifs, sont eux-mêmes modifiés par des adverbes de quantité; comme, *un jeune homme sage ne dit rien sans en avoir* bien soigneusement *examiné la valeur, et se conduit toujours* si prudemment *que personne ne peut se plaindre de lui.*

§. III.

Des autres sortes d'Adverbes.

Les adverbes *d'ordre* ou *de rang* sont ceux qui expriment la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres. Ces adverbes ne peuvent modifier que les verbes; et ne peuvent être, en aucune manière, modifiés par d'autres adverbes. Ce sont, *premièrement*, *secondement*, *etc.*, qui se forment en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres ordinaux, et *d'abord*, *après*, *devant*, *avant*, *auparavant*, *ensuite*, *etc.* comme, *faites* premièrement *la version*, *lisez* secondement *la dixième ode du premier livre d'Horace*, *passez* ensuite *à quelque autre lecture d'agrément*; — *les yeux admirent* d'abord *la beauté*, ensuite *les sens la désirent*, *le cœur s'y livre* après.

Les adverbes *de lieu* et *de distance* sont ceux qui servent à exprimer les distances et les situations des lieux par rapport à la personne qui parle, ou aux choses

dont on parle. Ce sont, pour le lieu, *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *delà*, *en haut*, *en bas*, *par-tout*, *autour*, *etc.* Ces adverbes ne prennent ni comparatif ni superlatif. *Venez ici*, *allez là*, *cherchez par-tout*.

Ici, sont des bosquets dont la fraîcheur attire ;
Là, près de ces rivières la volupté respire.

L***.

Pour la distance, ce sont, *près*, *loin*, *proche*, *etc.* Ces derniers sont susceptibles des degrés de signification. On dit, *venez* plus *près*, *allez* plus *loin*, *il ne faut être ni* trop *près ni* trop *loin*.

Remarque. *Près* et *loin* peuvent être précédés et suivis de la préposition *de*. On dit,

De près il nous aimme, et *de loin* nous invite.

M. l'abbé Delille.

Mais on dit aussi,

Près de vous tout me plaît ; *loin de* vous tout m'attriste.

L***.

Dans le premier cas, ce sont de véritables adverbes ; et dans le second, de véritables prépositions.

Les adverbes de temps sont ceux qui expriment quelques rapports de temps. Ils sont de deux sortes. Les uns désignent le temps d'une manière déterminée ; ce sont, pour le présent, *maintenant*, *à présent*, *présentement*, *actuellement*, *etc.* ; pour le passé, *hier*, *avant-hier*, *autrefois*, *etc.* ; et pour le futur, *demain*, *bientôt*, *demain*, *à l'avenir*, *etc.* Les autres ne désignent que d'une manière indéterminée. Ce sont ; *souvent*, *d'ordi-*

naire, *quelquefois*, *matin*, *tôt*, *tard*, *incessamment*, *etc.* Parmi ces derniers, il y en a quelques uns qui sont susceptibles des degrés de signification. On dit, *venez* plus *ou* moins *souvent*; *allez-y* plus *matin*; *arrivez* moins *tard*; *rendez-vous-y* bientôt.

REMARQUE. *Jamais* et *toujours* sont quelquefois précédés, le premier de la préposition *à*, et le second de la préposition *pour*; comme, *soyez à jamais heureux*; *c'est* pour toujours.

Les adverbes de quantité sont ceux qui servent à marquer la quantité des choses, ou leur valeur, ou leur comparaison. Ce sont, *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *au moins*, *du moins*, *tant*, *du tout*, *tout-à-fait*, *plus*, *moins*, *davantage*, *aussi*, *autant*, *tant*, *si*, *presque*, etc. Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs, et même les adverbes de manière, et quelques uns de lieu. Dans cette classe, *très*, *quelque*, *aussi*, *si*, *tout*, ne modifient que les adjectifs, les participes et les adverbes; *davantage*, *du moins*, *au moins*, *au plus*, ne modifient que les verbes; et *tout-à-fait* ne peut modifier que les participes.

Ire. REMARQUE. Un mot de quantité est ordinairement suivi de la préposition *de*, mais c'est parce qu'il tient lieu de quelque nom substantif. Il peut, pour la même raison, être régime d'un verbe ou d'une préposition. Mais alors il n'est plus adverbe, c'est une véritable préposition ou un vrai substantif.

IIe. REMARQUE. *Plus* et *davantage* ne s'emploient

pas toujours l'un pour l'autre. *Davantage* ne peut être suivi ni de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *il a* davantage *de brillant que de solide*; *il se fie* davantage *à ses lumières qu'à celles des autres*. Mais on doit dire, *il a* plus *de brillant que de solide*; *il se fie* plus *à ses lumières qu'à celles des autres*. *Davantage* ne s'emploie bien que seul et à la fin des phrases, comme, *la science est estimable, mais la vertu l'est* davantage. *Plus de* n'est point adverbe, puisque *plus* est suivi d'une préposition et d'un régime, au lieu que *davantage* est toujours adverbe.

Il y a des personnes qui emploient *davantage* pour *le plus*, c'est une inexactitude. On doit dire, *de toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* le plus.

Les adverbes de comparaison, *si*, *aussi*, *tant*, et *autant*, sont toujours suivis de la conjonction *que*. *Si* et *aussi* se joignent aux adjectifs et aux participes; *tant* et *autant* s'emploient avec les substantifs et les verbes. *Les images de Pope sont* aussi *parfaites que son style est harmonieux; — le vice grossier et l'impudence brutale ne sont pas souvent* si *dangereux qu'une beauté modeste; — elle est* aussi *aimée qu'estimée; — elle a* autant *de vertu que de beauté; — elle n'a pas* tant *de beauté que d'esprit.*

On peut néanmoins employer *autant* au lieu de *aussi*, avec deux adjectifs qui ne sont séparés que par ce mot et *que*. *Elle est modeste* autant que *spirituelle.*

On voit, par les exemples que nous avons donnés,

que *aussi* et *autant* s'emploient dans les phrases affirmatives, et *si* et *tant*, dans les phrases négatives.

Néanmoins *si* et *tant* sont les seuls qu'on puisse employer dans les phrases affirmatives, quand ces adverbes sont mis pour *tellement*, comme, *il est devenu tout-à-coup* si gros *et* si gras, *qu'il est à craindre qu'on ne le trouve quelque jour étouffé dans son lit*; — *il a* tant *couru, qu'il est hors d'haleine.*

Il y a des grammairiens qui distinguent encore des adverbes de distribution et de motif. Mais les premiers ne sont que des adverbes de temps sous une dénomination différente, et considérés sous un autre rapport; et les seconds se réduisent à deux, savoir, *pourquoi*, et *à cause de* ou *que*. *A cause* est suivi de la préposition *de* quand il se joint à un nom ou à un pronom, et dans ce cas, il est préposition et non adverbe. Il est suivi de *que* quand il se joint à un verbe; et dans ce cas, c'est une véritable conjonction. *Pourquoi* est donc le seul adverbe de motif. Si nous avions voulu le classer, nous l'aurions rangé de préférence parmi les adverbes interrogatifs. En effet, il sert, ainsi que *comment*, *où*, *combien*, *quand*, à former l'interrogation. Quoique ces adverbes ne soient pas interrogatifs de leur nature, on peut, si l'on veut, les distinguer sous cette dénomination.

Pour faciliter aux étrangers la connoissance de ces différentes sortes d'adverbes, nous en donnons la table (1).

---

(1) *Table des Adverbes.*

Adverbes de temps. *Pour le présent*: A présent, pour le présent,

ARTICLE II.

PLACE DES ADVERBES.

Nous avons vu que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs, et même les adverbes. Examinons quelle est leur place, relativement à ces mots.

---

présentement, maintenant, aujourd'hui, à cette heure, sur-le-champ, à l'instant, vite.

Pour le passé : Hier, avant hier, autrefois, jadis, anciennement, dernièrement, depuis peu, naguère, auparavant, récemment, nouvellement, la dernière fois, l'autre jour, jusqu'ici, jusqu'à présent.

Pour le futur : Demain, après-demain, le lendemain, le surlendemain, bientôt, dans peu, tantôt, désormais, dorénavant, à l'avenir.

Des temps indéterminés : D'abord, souvent, quelquefois, rarement, soudain, subitement, au plutôt, au plus tard, au plus vite, jamais, toujours, pour toujours, à toute heure, à tout moment, à tout bout de champ, continuellement, sans cesse, incessamment, cependant, d'ordinaire, à l'ordinaire, ordinairement, communément, fréquemment, presque toujours, presque jamais, la plupart du temps, tôt, tard, trop tôt, trop tard, de bonne heure, pas encore, long-temps, alors, pour lors, dès-lors, depuis, encore, derechef, de nouveau, de plus belle, à loisir, tout d'un coup, tout à-coup, plus que jamais, à point nommé, à propos, fort à propos, en moins de rien, en un clin d'œil, tout le jour, à temps, en tout temps, en temps et lieu.

ADVERBES DE LIEU. Où, d'où, par où, ici, d'ici, par ici, là, de là, par là, là haut, en haut, ici dessus, ici bas, à bas, en bas, là bas, d'en haut, d'en bas, par en haut, par en bas, dedans, en dedans, dehors, en dehors, jusqu'où, jusqu'ici, jusque-là, alentour,

Ire. Règle. L'adverbe se place ordinairement après le verbe qu'il modifie, ou entre l'auxiliaire et le participe, si le verbe est à un temps composé.

L'homme le plus éclairé est ordinairement *celui qui pense* le plus modestement *de lui-même.*

C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs
Qui couvent *sourdement* dans l'abîme des cœurs.
M. l'abbé Delille.

Avez-vous jamais *vu un pédant plus vain et plus ennuyeux?*

---

aux environs, loin, bien loin, près, bien près, proche, tout proche, tout auprès, tout contre, près d'ici, ici près, de près, de plus près, vis-à-vis, à côté, de côté, à terre, devant, derrière, dessus, dessous, quelque part, nulle part, ailleurs, partout, deçà, delà, par delà, plus loin, çà et là, céans, à droite, à gauche, tout droit, tout du long, tout le long.

Adverbes d'ordre. Premièrement, secondement ou deuxièmement, troisièmement, etc.; en premier lieu, etc.; en dernier lieu, avant, après, de suite, ensuite, tout de suite, ensemble, à la file, de front, de rang, tour-à-tour, à la ronde, alternativement, à la fois, enfin, à la fin, par ordre, en ordre, confusément, pêle-mêle, en foule, de fond en comble, sens dessus dessous, sens devant derrière, tout à rebours, pareillement, semblablement, de la même manière.

Adverbes de quantité. Combien, peu, un peu, tant soit peu, beaucoup, guère, pas beaucoup, assez, suffisamment, trop, trop peu, peu-à-peu, à-peu-près, environ, à peu de chose près, tant, autant, plus, davantage, moins, de plus, tout au plus, au moins, pour le moins, abondamment, en grand nombre, à foison, cher, trop cher, chèrement, à bon marché, à grand marché, à vil prix, entièrement, à demi, infiniment, à l'infini, tout-à-fait, étrangement, admira-

REMARQUE. On place toujours après le verbe les adverbes composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime. On doit dire : *c'est* à la mode. *Il a agi* conséquemment *à ses principes*, *ou* conséquemment.

On place encore après le verbe les adverbes qui marquent le temps d'une manière relative. On dit : *on se ruine la santé à travailler* tard. *Il faut se coucher*, de bonne heure *et se lever* matin.

---

blement, merveilleusement, presque, quasi, absolument, passablement, médiocrement, combien de fois, une fois, etc.

ADVERBES DE MANIÈRE. Bien, mal, fort bien, fort mal, à merveille, ni bien, ni mal, sagement, et tous ceux qui se forment des adjectifs; à l'aise, de but en blanc, à fond, à plomb, à nu, à plein, à plaisir, à faux, à peine, à regret, à contre-cœur, à contre-gré, de plein gré, de bon gré, de force, par force, à couvert, à découvert, au naturel, à reculons, en arrière, à la renverse, à tâtons, à l'endroit, à l'envers, du bon sens, du mauvais sens, de tout sens, à bon droit, à tort, à l'envi, à la rigueur, de sens rassis, de sang froid, exprès, à dessein, de propos délibéré, tout de bon, sérieusement, pour rire, en riant, en badinant, de son chef, à l'étourdie, à la légère, à la volée, à la hâte, précipitamment, par inadvertance, par mégarde, par méprise, au hasard, par hasard, à l'aventure, à tout hasard, au pis aller, goutte à goutte, à l'étroit, d'accord, à genoux, à mort, à la mort, tout au long, tout à fait, de bonne foi, de bon jeu, de bonne guerre, de nécessité, à toute force, à l'improviste, au dépourvu, sans y penser, sans s'y attendre, inopinément, à l'amiable, en ami, à fleur d'eau, à l'étuvée, en paix, en repos, à vide, à sec, sans façon, de travers, de biais, de guinguois, de niveau, exactement, fort et ferme, en diligence, à la mode.

Ire. Exception. On place avant ou après le verbe les adverbes d'arrangement, ainsi que ceux qui marquent le temps d'une manière fixe. On peut dire : *nous devons faire* premièrement *notre devoir*, secondement *chercher des plaisirs permis*; — aujourd'hui *il fait beau*, demain *il pleuvra*; — *il fait* aujourd'hui *beau*, *il pleuvra* demain.

Remarque. Lorsque le verbe est à l'infinitif, les adverbes monosyllabiques se placent avant ou après cet infinitif. Il est indifférent de dire : bien *chanter*, *chanter* bien; mieux *parler*, *parler* mieux. C'est l'oreille qu'on doit consulter.

IIe. Exception. On doit placer avant le verbe les adverbes *comment*, *où*, *pourquoi*, *combien*, *et quand*. On doit dire : Comment *vous portez-vous ?* Où *allez-vous ?* Pourquoi *vous enorgueillir de votre beauté ? vous ne savez pas* combien *elle durera ;* et quand *elle devroit long-temps, devez-vous vous enorgueillir d'une chose qui ne vous rend pas plus estimable ?*

Adverbes d'affirmation, de négation et de doute. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit.

Adverbes de comparaison. Ainsi, de même, comme, en partie, tout autant, tout-à-la-fois, séparément, à part, à l'écart, plus, pis, de pis en pis, de mieux en mieux, ni plus ni moins, à plus forte raison, si, aussi, moins, universellement, généralement, doucement, autrement, particulièrement, principalement, sur-tout, après tout, au contraire.

Les adverbes qui servent à l'interrogation sont, quand, combien, combien de fois, comment.

IIe. RÈGLE. On doit toujours placer l'adverbe avant l'adjectif qu'il modifie.

C'est une femme fort *belle*, très-*sensible et* infiniment *honnête.*

IIIe. RÈGLE. Les adverbes de quantité et les trois adverbes de temps, *souvent*, *toujours*, *jamais*, se placent avant les autres adverbes.

Si *poliment*; très-*heureusement*; le plus *adroitement*; moins *honnêtement*; *ils sont* toujours *ensemble*; *ils ne seront* jamais *étroitement unis*; *c'est* souvent *inopinément qu'il arrive.*

L'adverbe *souvent* peut néanmoins être précédé d'un adverbe de quantité, comme, si *souvent*, trop *souvent*, assez *souvent.*

REMARQUE. Les adverbes de quantité se rencontrent souvent dans les mêmes phrases : il n'y a qu'une longue habitude de la langue qui puisse faire connoître ceux qu'on doit placer les premiers. On dit : *si peu*, *trop peu*, *bien peu*, *très-peu*, *beaucoup trop*, *bien assez*, *bien plus*, *bien davantage*, *beaucoup moins*, *tant plus*, *tant moins*, *tant mieux*, *tant pis*, etc. Quelquefois même l'adverbe *bien* est adverbe de manière; c'est lorsqu'il vient le dernier, comme, *assez bien*, *moins bien*, *fort bien.*

CHAPITRE VIII.

Des Conjonctions.

Les différentes espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'à présent servent à former les phrases, mais des phrases isolées, que, pour plus de clarté et plus de précision, l'esprit a besoin de réunir à d'autres, afin d'exprimer d'une manière précise l'idée qui est l'objet de ses opérations. En effet, l'esprit lie les objets entr'eux, ou les oppose les uns aux autres. Il compare, il divise, il fait des exceptions, il ajoute, il diminue, il rend raison, il conclut, il marque l'intention, la fin, le temps, l'incertitude, le motif, etc.: opérations qui demanderoient beaucoup de répétitions, de temps et de diffusion, mais qui sont extrêmement simplifiées à l'aide des conjonctions.

Les conjonctions sont donc des mots qui servent à joindre des phrases ou des parties de phrase les unes aux autres, et qui rendent sensibles par ce moyen les diverses opérations de l'esprit. Elles sont indéclinables, comme les prépositions et les adverbes.

On peut considérer les conjonctions ou relativement à l'expression, ou relativement à la signification. Relativement à l'expression, elles sont simples ou composées. Les conjonctions simples sont celles qui sont exprimées en un seul mot, comme *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, etc.

Les conjonctions composées sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme, *à moins que*, *soit que*, *à condition que*, etc., et ces mots sont ordinairement des adverbes, des substantifs, des verbes même, ou d'autres conjonctions suivies de *que*. Dans les exemples cités, *moins* est adverbe, *condition* est substantif, et *soit* est verbe. Considérées relativement à la signification, elles se divisent en différentes espèces; et c'est sous ce rapport qu'il est essentiel de les connoître.

Il est toujours facile de distinguer les conjonctions des prépositions et des adverbes, qui sont les seules parties du discours avec lesquelles on puisse les confondre. Les conjonctions simples diffèrent des adverbes en ce qu'elles n'expriment pas une circonstance du nom ou du verbe; et des prépositions, en ce qu'elles ont presque toujours leur premier mot suivi de *que*, ou de la préposition *de*.

Pour mettre dans ce chapitre autant d'ordre et de clarté que dans les précédens, nous le diviserons en trois articles. Dans le premier, nous traiterons des différentes espèces de conjonctions; dans le second, nous ferons connoître les différens usages de la conjonction *que*; dans le troisième enfin, nous parlerons du régime des conjonctions, et de quelques lois relatives à l'union des phrases; partie importante, et en général trop peu connue, surtout des étrangers.

ARTICLE PREMIER.

Des différentes espèces de Conjonctions.

Les différentes espèces de conjonctions répondent aux

diverses opérations de l'esprit, ou à ses besoins. Elles sont en conséquence *copulatives* ou *d'assemblage*, *disjonctives* ou *de division*, *adversatives* ou *d'opposition*, *restrictives* ou *d'exception*, *conditionnelles*, *suspensives* ou *de doute*, *concessives*, *déclaratives*, *comparatives*, ou *d'égalité*, *augmentatives*, ou *diminutives*, *causatives* ou *de motif*, *conclusives*, *de temps*, et *d'ordre*, *transitives*, etc.

Les conjonctions *copulatives* sont celles qui servent à rassembler deux noms ou deux verbes sous une même affirmation, ou sous une même négation.

Ce sont pour l'affirmation.

1°. *Et* : la science* et *la vertu sont deux choses bien estimables.*

---

* La conjonction *et* rend louche le discours, quand, précédé d'un régime simple, elle est suivie d'un sujet qui est séparé de son verbe par un grand nombre de mots. *Je condamne sa paresse, et les fautes que sa nonchalance lui fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* Il semble d'abord que *sa paresse et les fautes*, etc., soient tous deux régimes simples, et qu'on veuille dire : *je condamne sa paresse et les fautes que sa nonchalance lui fait faire.* On pourroit dire : *je condamne sa paresse, et j'ai toujours regardé comme inexcusables les fautes*, etc.

Nous avons vu Rome recevoir dans son sein des nations qui ne s'étoient unies que pour le déchirer, et se fortifier de ce qui devoit occasionner sa ruine. Ici, *et se fortifier* est trop éloigné de *recevoir*; on croit d'abord que *pour* régit également *le déchirer et se fortifier*; je dirois : *et elle a su se fortifier de ce qui devoit occasionner sa ruine.*

2°. *Aussi : puisque vous le voulez, je le veux* aussi.

3°. *Tant...que : nous étions dix*, tant *hommes* que *femmes.*

Ce sont pour la négation;

1°. *Ni* * : *il ne boit* ni *ne mange.*

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

2°. *Non plus : puisque vous ne sortez pas, je ne sortirai pas* non plus.

Les conjonctions *disjonctives* sont celles qui marquent alternative ou distinction. Ce sont,

1°. *Ou :*

Grand roi, cesse de vaincre, *ou* je cesse d'écrire.

DESPRÉAUX.

2°. *Ou bien : allons nous promener au Parc*, ou bien *à Kensington.*

3°. *Soit; il faut toujours conserver la même égalité d'ame*, soit *dans la bonne*, soit *dans la mauvaise fortune.*

4°. *Soit que* : soit que *vous mangiez*, soit que *vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.*

Les conjonctions *restrictives* sont celles qui restreignent, de quelque manière que ce soit, une idée ou une proposition. Ce sont,

---

* Les meilleurs écrivains emploient souvent *et*, *ni*, l'un pour l'autre. Cependant *et* ne doit s'employer que dans une phrase affirmative, et *ni* dans une phrase négative. Il faut observer seulement que *ni* (répété) exclut point.

1°. *Sinon : je n'ai autre chose à vous dire*, sinon que *je le veux.*

2°. *Si ce n'est que : je n'ai rien à vous dire*, si ce n'est que *je le veux.*

3°. *Quoi que : cela sera* quoi que *vous disiez.*

4°. *Pour* mis pour *quoique :* pour *être dévot*, *on n'en est pas moins homme.*

5°. *Encore que :* encore qu'*il soit disgracié*, *il n'en est pas moins fier.* On se sert peu de cette conjonction.

6°. *A moins que*, ou *à moins de : cette affaire ne finira pas*, à moins qu'*il ne vienne ; il ne pouvoit le traiter plus mal*, à moins de *le battre.*

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui lient deux propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la première. Ce sont,

1°. *Mais : la satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment ;* mais *celle qu'on tire de la clémence est éternelle.*

2°. *Cependant : il dit vrai*, cependant *on ne le croit pas.*

3°. *Néanmoins : Marius fut fort maltraité de la fortune*, néanmoins *il ne perdit pas courage.*

4°. *Pourtant : Cicéron, quoique grand philosophe, n'étoit* pourtant *pas ennemi des louanges.*

5°. *Toutefois : cette nouvelle se soutient*, toutefois *personne n'y croit.*

6°. *Bien que : il n'est pas étourdi*, bien qu'*il paroisse l'être.*

Les conjonctions *conditionnelles* sont celles qui lient

deux membres du discours par supposition, ou en marquant une condition. Ce sont,

1°. *Si : tout est perdu*, si *vous ne vous hâtez de venir.*

2°. *Sinon : corrigez-vous*, sinon *vous serez généralement détesté.*

3°. *Quand, quand même, quand bien même : François 1er. n'eût rendu que la pareille à Charles Quint*, quand, quand même, ou quand bien même *il l'eût fait arrêter lorsqu'il passa par la France.*

4°. *A moins que : je ne sortirai pas*, à moins que *vous ne veniez me prendre.*

5°. *Pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que : vous vous tirerez de ce mauvais pas*, pourvu que, supposé que, etc. *vous montriez de la fermeté.*

6°. *Bien entendu que, à condition que, à la charge que : vous réussirez dans cette entreprise*, bien entendu, etc. que *vous suivrez à la lettre les moyens que je vous donnerai.*

Les conjonctions *suspensives* sont celles qui servent à marquer quelque suspension ou quelque incertitude. Ce sont,

1°. *Si : on ne sait jamais* si *l'on est véritablement aimé.*

2°. *Savoir si, c'est à savoir si : vous vous repaissez l'imagination d'agréables chimères ;* savoir, ou c'est à savoir si *vous serez jamais à même de les réaliser.*

3°. *Quoi qu'il en soit :* quoi qu'il en soit *de ce que vous venez de dire, je veux en courir les risques.*

Les conjonctions *concessives* sont celles dont on se sert pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque chose. Ce sont,

1°. *A la vérité* : à la vérité *la divisibilité de la matière à l'infini est inconcevable, mais elle n'en est pas moins certaine.*

2°. *A la bonne heure que* : à la bonne heure qu'on *puisse quelquefois céder aux circonstances, mais ce ne doit jamais être aux dépens de son honneur.*

3°. *Quand, quand même* : quand, quand même *cela seroit vrai, que pourriez-vous en conclure ?*

4°. *Non que, non pas que* : *je l'évite*, non que, non pas que *je le craigne, mais pour n'être pas obligé d'agir contre mes principes.*

5°. *Quoique, encore que* : quoique, encore que *vous soyez fondé dans vos prétentions, évitez de plaider, s'il vous est possible.*

Les conjonctions *déclaratives* sont celles dont on se sert ordinairement pour expliquer quelque chose. Ce sont,

1°. *Savoir* : *la terre est divisée en quatre parties*, savoir, *l'Europe, l'Asie, l'Afrique, et l'Amérique.*

2°. *Comme, comme par exemple* : *il y a bien des effets dont nous connoissons les causes*, comme ou comme par exemple, *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

3°. *C'est-à-dire* : *la grammaire*, c'est-à-dire, *l'art de parler et d'écrire correctement.*

Les conjonctions *comparatives* sont celles qui servent

à marquer rapport ou parité entre deux propositions. Ce sont,

1°. *Comme, ainsi, de même, ainsi que : la destruction de Jérusalem est arrivée*, comme, de même que, ainsi que *J. C. l'avoit prédit.*

2°. *Aussi bien que : la révolution françoise n'eût pas eu tant d'ennemis, si les François avoient été, dès le principe*, aussi bien *disposés* qu'*ils le sont à présent.*

3°. *Aussi peu que, autant que : travaillez* aussi peu que, ou autant que *vous voudrez.*

4°. *Non plus que : il n'écoute* non plus que *si on ne lui parloit pas.*

5°. *Ni plus ni moins que : nous avons été traités dans les prisons* ni plus ni moins que *si nous eussions été de vils scélérats.*

6°. *Si.... que : il n'est pas si riche* qu'*il voudroit la faire accroire.*

7°. *En* mis pour *comme : il vit en grand seigneur.*

Les conjonctions *augmentatives* et *diminutives* sont celles dont on se sert pour ajouter à ce qu'on a avancé, ou pour le diminuer.

Ce sont pour l'augmentation,

1°. *D'ailleurs : la plupart des riches sans naissance sont fiers et pleins d'arrogance. Ils sont* d'ailleurs *brutaux et insolens.*

2°. *Outre que : rien n'est plus amusant que l'histoire*, outre que *rien n'est plus instructif pour la manière de se conduire avec les hommes.*

3°. *De plus : je vous dirai* de plus *que tous vos amis sont aussi bien qu'ils puissent l'être dans les circonstances présentes.*

4°. *Au surplus : le Paradis Perdu a de grands défauts ;* au surplus, *il étincelle de génie et de feu.*

Ce sont pour la diminution,

1°. *Au moins, du moins ? l'avantage qu'un jeune homme doit remporter du collège, c'est* au moins, *ou* du moins, *de savoir bien sa langue.*

2°. *Pour le moins : il faut* pour le moins *connoître les principes généraux d'une langue, avant d'entreprendre de l'enseigner.*

REMARQUE. *Encore* sert pour l'augmentation et pour la diminution. On dit : *Il ne suffit pas d'instruire, il faut* encore *chercher à plaire ; —*encore *s'il entendoit raison ; mais non, c'est le plus entêté des hommes.* Dans le premier exemple, *encore* est augmentatif ; il est diminutif dans le second.

Les conjonctions *causatives* sont celles qui servent à marquer la cause de quelque chose, ou la raison pourquoi on l'a faite. Ce sont,

1°. *Car : défiez-vous de la fortune,* car *elle est inconstante.*

2°. *Comme : comme vous n'avez obéi qu'à l'honneur, soyez ferme dans l'infortune.*

3°. *Parce que : évitez l'oisiveté,* parce qu'*elle est la mère de tous les vices.*

REMARQUE. Il ne faut pas confondre *parce que*, conjonction en deux mots, avec *par ce que*, en trois mots

séparés, dont le premier est une préposition suivie du pronom démonstratif *ce* et du pronom relatif *que* : comme, *je lirai ce livre*, parce que *vous me dites qu'il est bon ; — je juge*, par ce que *vous me dites, que la lecture de ce livre ne peut être que très-utile.* Dans le premier exemple, *parce que* est une véritable conjonction ; mais dans le second, *par ce que* est une préposition suivie de son régime.

4°. *A cause que, attendu que, vu que* : *faut-il qu'il soit si vain*, à cause que *son ouvrage a réussi ? — femmes, ne vous glorifiez pas de votre beauté*, vu que *ou* attendu que *cet avantage est d'une bien courte durée.*

5°. *Puisque* : *aimez uniquement la vertu*, puisqu'*elle seule peut vous rendre heureux.*

6°. *Pourquoi* : pourquoi *passez-vous ainsi votre temps à ne rien faire ?*

7°. *D'où vient que* : d'où vient que *vous restez oisifs.*

8°. *Afin que, afin de, pour* : *on se donne bien de la peine* pour *faire un bon livre ; et on le met au jour* afin d'*acquérir de l'honneur.*

Remarque. *Pour* et *afin que* paroissent au premier aperçu signifier la même chose ; mais, avec un peu de réflexion, on voit aisément qu'il y a de la différence dans l'emploi qu'en font les bons écrivains. Le premier marque un effet qui doit être produit ; et le second, un effet qu'on désire et qu'on espère. Dans l'exemple cité, *pour* marque un effet certain ; et *afin de*, un effet qu'on attend et qu'on a en vue.

9°. *De peur que* ou *de, de crainte que* ou *de* : *vous*

pas avec les factieux ; de peur ou de crainte qu'*on ne vous soupçonne de penser comme eux.*

10°. *Si.. que : la langue françoise est si générale*, qu'*il n'y a pas de pays au monde où une personne qui la parle ne puisse se faire entendre.*

Les conjonctions *conclusives* sont celles dont on se sert pour tirer une conséquence d'une proposition précédente. Ce sont,

1°. *Or, donc : il faut aimer ce qui est aimable* ; or *la vertu est aimable*, donc *il faut aimer la vertu.*

2°. *Par conséquent, ainsi, c'est pourquoi, c'est pour cela que : ce peuple est corrompu, et entièrement énervé par la mollesse* ; par conséquent, etc., *il sera aisé de le vaincre.*

Remarque. Il y a une légère différence entre les deux premières et les deux dernières conjonctions. Les deux premières sont plus propres à marquer la conclusion d'un raisonnement ; et les deux dernières, à exprimer la suite d'un évènement ou d'un fait.

3°. *Tellement que : il a été* tellement *affecté* qu'*il en est mort.*

4°. *De sorte que, en sorte que, de manière que : les rayons du soleil, réfléchis et rompus par les gouttes de pluie, forment l'arc-en-ciel*, de sorte que, etc., *ce signe éclatant ne paroît jamais qu'il ne pleuve.*

Les conjonctions *de temps* ou *d'ordre* sont celles dont on se sert pour lier le discours par quelque circonstance de temps et d'ordre. Ce sont,

1°. *Quand, lorsque** : quand *ou* lorsqu'*on nage dans l'abondance, on n'est guère affecté du besoin des autres.*

2°. *Dans le temps que, pendant que, durant que, tandis que : Rome étoit heureuse et florissante* dans le temps qu'*elle avoit des consuls.*

3°. *Tant que : elle a fait le bien* tant qu'*elle a vécu.*

4°. *Avant que : on se servoit d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire,* avant que *le papier fût en usage.*

5°. *Depuis que : il s'est passé bien des événemens* depuis que *nous ne nous sommes vus.*

6°. *Dès que ; aussitôt que : écrivez-moi,* dès que *ou* aussitôt que *vous vous serez procuré les éclaircissemens que je désire.*

7°. *A peine :* à peine *nous finissions qu'il entra.*

8°. *Après que :* après qu'*il eut cessé de parler, l'assemblée se sépara.*

9°. *Cependant : c'est un de ces pédans tristes et hargneux qui n'ont d'autre esprit que celui qu'ils trouvent dans les livres,* et cependant *on le recherche.*

10°. *Enfin, à la fin :* enfin, *ou* à la fin, *la cause de la religion, de l'honneur et de l'humanité, triomphera.*

Les conjonctions *transitives* sont celles qui servent à passer d'une circonstance à une autre. Ce sont, *or, en effet, au reste, à propos, après tout :* or, *toutes*

---

* *Alors que* pour *lorsque* ne s'emploie qu'en vers.

choses ayant été ainsi réglées..... à propos, *je vous dirai*..... Ces conjonctions rendent en général le discours traînant; les bons écrivains en font rarement usage. Les transitions doivent être plus dans les idées que dans les mots.

Nous avons déjà observé que les langues en général sont très-défectueuses dans la signification des mots. Dans la langue françoise, un mot peut non seulement être rangé sous différentes espèces de mots, mais encore dans différentes classes d'une même espèce. *Si*, *comme*, *encore*, en sont une preuve bien sensible. *Si* est conjonction conditionnelle, dubitative, comparative, etc. *Comme* et *encore* sont adverbes, et conjonctions de diverses sortes.

ARTICLE II.

De l'emploi et des différens usages de la Conjonction *Que*.

L'usage le plus commun de la conjonction *que* est de lier un verbe à un autre; comme, *je crois* que *je le vois*; *je doute* qu'*il vienne*. Cette conjonction est précédée d'un verbe, et suivie d'un autre qui, comme nous le verrons dans l'article suivant, se met à quelqu'un des temps de l'indicatif ou à quelqu'un des temps du subjonctif. Il est toujours aisé de distinguer le *que* conjonction, du *que* pronom relatif ou absolu. Il est pronom relatif ou absolu, quand il peut se tourner par *lequel*, *laquelle*, ou *quelle chose*. *Dieu* que *j'aime*; que *voyez*-

vous là-bas ? signifient, *Dieu* lequel *j'aime* ; quelle chose *voyez-vous là-bas ?* Mais il est toujours conjonction, quand il ne peut pas se tourner par ces mots ; comme, *je crois* que *l'ame est immortelle*. Nous pensons que le *que* admiratif ne fait pas une classe particulière.

Règle. Dans les phrases où il y a plusieurs membres régis par la conjonction *que*, on doit la répéter aussi souvent qu'il y a des membres différens.

Quand je considère que *les chrétiens ne meurent point* ; qu'*ils ne font que changer de vie* ; que *l'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de la mort, comme si nous n'avions pas d'espérance* ; que *la foi nous apprend* que *l'église du ciel et celle de la terre ne sont qu'un même corps* ; que *nous appartenons au Seigneur, soit que nous vivions, soit que nous mourions, parce qu'il s'est acquis par sa résurrection et par sa vie nouvelle, une domination souveraine sur les morts et sur les vivans, quand je considère, dis-je*, que *celle dont nous regrettons la mort est vivante en Dieu, puis-je croire que nous l'ayons perdue ?* Fléchier.

Passons à ses autres usages. La conjonction *que* sert,

1°. A la comparaison : *l'Asie est plus grande* que *l'Europe*.

2°. A restreindre les phrases négatives, et alors elle se met pour *seulement*. *Ces idées ne servent* qu'*à tourmenter* ; — *on n'est heureux* que *loin du monde*.

REMARQUE. *Ne..... que.....* se met quelquefois pour *ne.... rien : je n'ai que faire ici*, signifie, *je n'ai rien à faire ici. Je n'ai que faire de lui*, est pour, *je n'ai aucun besoin de lui ;* et *je n'ai que faire de vous dire*, est pour, *il n'est pas nécessaire de vous dire.* Ces expressions sont du style familier. *Ne.... que*, construit avec quelqu'un des temps du verbe *faire*, et suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, désigne une action qui vient de se passer. *Il ne fait que de partir*, c'est-à-dire, *il vient seulement de partir.* L'action de *partir* est passée, quoiqu'il n'y ait que très-peu de temps. Mais, sans la préposition *de*, *ne.... que* marque une habitude. *Il ne fait que jouer*, signifie, *il joue sans cesse.*

5°. A marquer un souhait, un commandement, etc., et alors il y a un verbe sous-entendu qui le précède. Qu'*il s'en aille*, c'est-à-dire, *je souhaite*, *je veux*, *j'ordonne qu'il s'en aille.*

> Qu'un autre dans des vers inspirés par les dieux,
> *Célèbre* des héros les exploits belliqueux ;
> Qu'il *anime* aux combats une troupe guerrière
> Qui, dans des tourbillons de cendre et de poussière,
> Egorge sans pitié des ennemis tremblans ;
> Qu'à ces scènes d'horreur il *consacre* ses chants :
> Il faut d'autres sujets à ma muse timide, etc.
>
> L***.

L'impératif, à la troisième personne, est une véritable ellipse.

4°. *Que* se met pour *afin que*, après un impératif : *approchez* que *je vous parle ;* et au lieu de *pour que*, après une interrogation.

Je contemple ce ciel, ouvrage de tes mains,
Ces astres dont tes lois ont tracé les chemins;
Qu'est-ce l'homme à tes yeux, *qu'il vive* en ta mémoire?
Que sont pour toi, Seigneur, tous les faibles humains,
Que tu verses sur eux un rayon de ta gloire?

M. l'archevêque d'Arx

On trouve aussi, dans les dictionnaires, *je vous prie de venir ici*, que *je vous dise*: ce qui équivaut à cette phrase, *venez ici, que je vous dise*: tour qu'on doit préférer à l'autre qui nous paroît bien traînant.

5°. Pour *à moins que, avant que, sans que*: *cela ne finira pas qu'il ne vienne*; *je ne finirai pas qu'il ne soit venu*; *il ne sauroit sortir qu'il ne s'enrhume*.

6°. Pour *dès que, aussitôt que, si*: qu'*il fasse le moindre excès, il est malade*.

7°. Pour *quoique, soit que*: *tout savant qu'il est, il n'a pu me répondre*; qu'*il veuille ou qu'il ne veuille pas, que m'importe?*

8°. Pour *depuis que* après *il y a*: il y a *deux ans que je ne l'ai vu*.

9°. Pour *jusqu'à ce que*: *attendez qu'il vienne*.

10°. Pour *et cependant*: *les avares auroient tout l'or du monde, qu'ils en désireroient encore davantage*.

11°. Pour *puisque*, après une interrogation: *les bouteilles sont-elles vuides, que l'on n'en apporte point? qu'avez-vous, que vous ne mangez point?*

12°. Pour *pourquoi*: que *ne se corrige-t-il?* Cette acception n'a lieu que dans les phrases interrogatives où la seule négative *ne* figure. Avec *ne pas*, *que* est un pronom absolu. Que *ne fait-il pas pour réussir!*

13°. Pour *et*, s'il est suivi de *si* : que *si vous me dites*. Ce tour est du style familier.

14°. Pour *comme* et *parce que* : *rempli* qu'*il étoit de ses préjugés*, *il ne voulut convenir de rien*.

15°. Pour *combien*, et alors il marque l'admiration, l'étonnement, la répugnance, l'indignation, etc. : que *Dieu est bon !* que *vous êtes importun !* que *je le hais !*

16°. Pour *si bien que*, *de telle sorte que*, etc. : *on le régala* que *rien n'y manquoit*.

17°. Enfin pour *comme*, *lorsque*, *parce que*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et* : *si les hommes étoient sages et* qu'*ils suivissent les lumières de leur raison*, *ils s'épargneroient bien des chagrins*. *Lorsqu'on a des dispositions*, *et* qu'*on veut étudier*, *on fait des progrès rapides*.

Remarque. * Cette construction est une élégance qui a passé en loi. Du temps de Vaugelas, il étoit encore permis de répéter la conjonction aux différens membres : sur quoi ce premier puriste de son temps fait l'observation suivante : « La conjonction *si* peut » recevoir, dit-il, une même construction aux deux » membres d'une période..... Mais la façon la plus or- » dinaire et la plus naturelle est de mettre *que* à sa » place..... Il est certain que, pour une fois que l'on » répètera le *si*, on dira mille fois *et que* au second » membre de la période. Cette variété est naturelle et

» de notre langue. » T. Corneille et Bouhours n'ont pas la même indulgence que Vaugelas. Ils pensent que la répétition des conjonctions est à éviter autant qu'on le peut, parce que l'oreille s'en trouve blessée. De nos jours, cette répétition auroit quelque chose de barbare.

Il y a d'autres usages de la conjonction *que* : il n'y a qu'une grande connoissance et une longue habitude de la langue qui puissent les indiquer. On en trouvera, dont nous ne parlons pas, dans le dictionnaire de l'Académie, auquel nous renvoyons. Mais, avant de passer à l'article suivant, nous devons faire une observation sur un usage dont parlent des grammairiens étrangers, c'est lorsque la conjonction *que* est pour *de peur que*. Dans ce cas, elle régit le subjonctif, et demande la négative *ne* avant le verbe ; comme *n'approchez pas de ce chien*, qu'*il* ne *vous* morde ; *dépêchons nous*, que *quelqu'un* ne [redacted]. Nous convenons, avec ces messieurs, que ces phrases sont françoises ; mais nous croyons devoir prévenir qu'on doit éviter cet emploi. Cette construction est très-obscure, et il n'est pas toujours aisé d'en saisir d'abord le sens ; ce qui doit suffire pour la faire rejeter. Le plus grand défaut est de manquer de clarté.

Toute expression, tout tour, tout gallicisme même qui ne présentent pas un sens clair au premier aperçu, ne sauroient être heureusement employés. Nous saisirons cette occasion pour parler de l'usage que ces mêmes messieurs rapportent de *si*. Ils disent qu'on l'emploie pour *cependant : il travaille toujours, et si il meurt de*

faim. Cet emploi a lieu ; mais ils devroient prévenir que c'est une expression du style le plus familier, afin que les étrangers qui ont leurs grammaires entre les mains ne pensent pas qu'ils s'expriment avec noblesse, quand ils s'expriment de la manière la plus vulgaire et la plus basse. En recueillant avec soin, quoique peut-être avec trop de minutie, les différentes acceptions des mots, ils auroient dû apporter le même soin à distinguer les expressions qui sont de bon ton, de celles qui sont d'un style plaisant, burlesque, ou bas. Disons-le, et ne cessons de le dire, rien ne donne au style un ton plus bourgeois, et plus éloigné de celui de la bonne compagnie, que l'emploi de tous les gallicismes qui ne sont que des expressions proverbiales.

ARTICLE II.

Du régime des Conjonctions.

Les conjonctions lient les phrases entr'elles, en régissant les verbes qui les suivent à l'infinitif, à l'indicatif, ou au subjonctif.

§. Ier.

Des Conjonctions qui régissent l'Infinitif.

Il y a deux sortes de conjonctions qui régissent l'infinitif.

1°. Celles qui ne sont distinguées des prépositions que parce qu'elles sont suivies d'un verbe. Telles sont,

après, *pour*, *jusqu'à*, etc. *Il faut se reposer* après *avoir travaillé*; *je travaille* pour *gagner ma vie*; *il est avare* jusqu'à *se refuser le nécessaire*; *il travaille* sans *prendre le moindre repos*, etc. Vaugelas et T. Corneille observent avec bien de la justesse qu'on ne doit mettre entre *pour* et l'infinitif que les pronoms personnels en régime, ou de petits mots dont la place est avant le verbe, comme, *il l'a fait* pour *ne pas le fâcher*.

2°. Toutes celles qui sont terminées par *de*. Telles sont, *faute* de, *de peur* de, *de crainte* de, *au lieu* de, *loin* de, *plutôt que* de, etc. *Si je m'applique tant à l'étude*, *c'est* afin de *vous surpasser*; *il la recherche*, au lieu de *la fuir*; loin de *vous désespérer*, *redoublez d'ardeur*. Ces conjonctions, avec l'infinitif qui les suit, forment, comme on le voit, par les exemples cités, des phrases incidentes et subordonnées à une première phrase qui est toujours la principale.

Cette manière de s'exprimer a beaucoup d'énergie, et doit être toujours préférée, quand il n'y a point d'équivoque à craindre; or, il n'y aura point d'équivoque, si l'on observe la règle suivante.

RÈGLE. On ne doit ordinairement employer les conjonctions avec un infinitif, que quand cet infinitif se rapporte au sujet du verbe principal.

Nous *ne pouvons trahir la vérité*, sans nous rendre *méprisables*; *évitez le jeu*, de peur d'en prendre *le goût*; Pepin *ne vécut pas assez long-temps*, pour mettre *la dernière main à ses affaires*.

Nous avons dit *ordinairement*, parce que nous pensons que le second verbe peut quelquefois se rapporter au régime du verbe principal, sans qu'il y ait équivoque. Il nous paroît que c'est à tort que quelques grammairiens soutiennent le contraire. Cette phrase, *je vous conseille de fréquenter la bonne compagnie, et d'éviter la mauvaise*, est françoise et très-françoise, et cependant les verbes *fréquenter* et *éviter* se rapportent à *vous*, régime du verbe *conseiller*. Il en est de même de cette phrase : *il me sollicite, il me presse même d'aller le voir*. Mais on ne peut pas dire, *la vie de Pepin ne fut pas assez longue pour mettre la dernière main à ses projets*, parce que le verbe *mettre* se rapporte à *Pepin*, régime du substantif *vie*. On ne dira pas non plus en parlant à quelqu'un, *qu'ai-je fait* pour venir *ainsi m'insulter ?* parce que *venir* se rapporte à une chose vague, et qu'on ne peut voir clairement ; il faut nécessairement dire, *pour que vous veniez*, à moins qu'on ne donne le régime *vous* au verbe *faire*. Nous pensons qu'on peut très-bien dire, *que vous ai-je fait*, pour venir *ainsi m'insulter ?* Néanmoins, en général, il est mieux et toujours plus clair, de ne faire rapporter l'infinitif qu'au sujet du verbe principal.

On préfère l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif.

1°. Quand on veut éviter plusieurs *de*, ou qui auroient des sens différens, ou qui, par leur répétition, rendroient la phrase lourde et traînante ; comme, *Aristippe chargea ses compagnons* de *dire* de *sa part à ses concitoyens* de *songer* de *bonne heure à se procu-*

ner, etc. Cette phrase, ainsi construite, est insoutenable; il eût fallu dire, qu'ils songeassent *de bonne heure*, etc.

2°. Quand la phrase en est plus harmonieuse, comme, *je suis sûr, avec de la patience et de la fermeté*, de parvenir *à le guérir*. Il est plus harmonieux de dire, *que je parviendrai*, etc.

§. II.

Des Conjonctions qui régissent l'Indicatif.

Les conjonctions qui veulent le verbe qui les suit à l'indicatif sont, *bien entendu que*, *à condition que*, *à la charge que*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *autant que*, *non plus que*, *outre que*, *parce que*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *c'est pour cela que*, *lorsque*, *dans le temps que*, *pendant que*, *tandis que*, *durant que*, *tant que*, *depuis que*, *dès que*, *aussitôt que*, *à ce que*, *à mesure que*, *peut-être que*: auxquelles on peut joindre les suivantes, *si*, *comme*, *comme si*, *quand*, *pourquoi*, etc.; comme, *je le veux*, à condition que *vous serez de la partie*; *il faut travailler* autant qu'on peut; *vous prendrez d'autres mesures*, si *vous* êtes *prudent*; quand *on* est *sage*, *on fuit le danger*.

Toutes ces conjonctions régissent l'indicatif, parce qu'elles sont précédées d'un verbe qui exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante.

Elles n'offrent point de difficultés; mais il y en a six

qui demandent une attention particulière, parce qu'elles régissent tantôt l'indicatif, et tantôt le subjonctif. Ce sont, *sinon que*, *si ce n'est que*, *de sorte que*, *en sorte que*, *tellement que*, *de manière que*. On ne s'y méprendra pas d'après les règles suivantes.

Nous avons vu, p. 97, T. II, que le verbe de la phrase incidente doit se mettre à l'indicatif, quand le verbe de la proposition principale exprime l'affirmation d'une manière directe, positive, et indépendante; mais qu'il doit se mettre au subjonctif, quand celui de la proposition principale exprime le doute, la surprise, l'admiration ou l'incertitude, en un mot, quelque mouvement de l'ame. C'est d'après cette règle que ces six conjonctions régissent l'indicatif ou le subjonctif. Ainsi l'on dira, *il s'est comporté* de manière ou de telle sorte qu'*il a mérité l'estime des honnêtes gens; il ne répondit rien*, sinon qu'*il ne le* vouloit *pas*. Mais on doit dire, *comportez-vous* de manière *ou* de telle sorte que *vous méritiez l'estime des honnêtes gens; je ne crains rien*, sinon qu'*il ne réussisse pas aussitôt qu'il le croit*.

Remarque. Nous avons dit qu'on emploie la conjonction *que* pour *comme*, *parce que*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *et*. Sur quoi nous devons observer qu'elle régit l'indicatif, quand elle tient lieu de *quand*, *lorsque*, *comme*, *pourquoi*, *peut-être*, *parce que*. On doit dire, *lorsqu'on est jeune*, et qu'*on ne se laisse pas abattre par*

l'adversité, on peut se promettre encore un avenir heureux : mais lorsqu'elle est mise pour *si*, *quoique*, etc., elle veut le verbe au subjonctif ; comme, *si l'on est déjà sur le retour* et qu'*on soit sans courage dans l'adversité, on ne doit s'attendre qu'à une vieillesse triste et malheureuse.*

§. III.

Des Conjonctions qui régissent le Subjonctif.

Les conjonctions qui veulent le verbe qui les suit au subjonctif, sont, *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *au cas que*, *en cas que*, *malgré que*, *bien que*, *encore que*, *quoique*, *de peur que*, *de crainte que*, *jusqu'à ce que*, *posé que*, *supposé que*, *pour que*, *pour en que*, *quelque.... que*, *quel que*, *quoi que*, *sans que*, *soit que*, et quelques autres. On doit dire, *employez bien le temps de votre jeunesse*, afin que vous puissiez *un jour remplir les devoirs de votre état* ; encore que, bien que, ou quoique, *l'ambition soit un vice, elle est néanmoins la base de bien des vertus* ; quelque *éclairés qu'ils soient, ils ne connoissent pas la cause de cet effet.*

Il n'y a point de difficulté sur ces conjonctions ; la seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne les employer qu'avec le subjonctif. Mais, avant de terminer cet article, nous devons nous arrêter un instant sur la place qu'il faut donner aux phrases incidentes formées par les conjonctions.

Règle. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles unies par une conjonction, l'harmonie et la clarté demandent ordinairement que la plus courte marche la première.

Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons ;* on n'est point à plaindre, *quand, au défaut de biens réels, on trouve le moyen de s'occuper de chimères.*

Si l'on renverse l'ordre de ces phrases, il n'y aura plus d'harmonie, et la clarté en souffrira, du moins dans la dernière. Ce défaut est surtout sensible dans cette phrase : *on ne sauroit concilier avec la justice de Dieu le spectacle de la vertu qui languit dans les fers, tandis que le vice est sur le trône*, sans *admettre une autre vie.*

CHAPITRE IX.

Des Interjections.

Les grammairiens ne s'accordent pas sur le nom qu'on doit donner aux mots qui sont l'objet de ce chapitre. Les uns les nomment *particules*, d'autres *interjections*. L'abbé Girard en distingue jusqu'à onze différentes sortes, en renfermant dans cette classe bien des mots que nous avons rangés parmi les adverbes, les prépositions, ou les conjonctions. Il importe peu de donner à ces mots telle ou telle dénomination ; l'essentiel est de connoître leur nature. D'après ce que nous avons dit dans les chapitres

précédens, le nombre des mots que nous nommons *interjections* ne peut être que très-borné.

Si l'ame étoit toujours calme et tranquille, l'usage des interjections seroit bien rare. Mais, semblable à la surface d'une onde limpide, un souffle, un rien suffit pour donner un cours différent à ses sentimens et à ses pensées. A la moindre agitation, tout en elle devient souvent vacillant et mobile. Mais, s'il faut si peu de chose pour l'agiter, dans quel état ne doit-elle pas être, quand, froissée par les évènemens, ou mue par les passions fortes, elle est, pour ainsi dire emportée hors d'elle-même! Les idées, les sentimens se détruisent les uns les autres avec rapidité. A des émotions succèdent d'autres émotions souvent contraires; et ce sont ces différentes secousses qu'elle a besoin de faire connoître. C'est ce qu'elle fait en jetant çà et là, dans le discours, de petits mots qui expriment le sentiment actuel qui la domine. Les interjections sont donc des mots qui servent à exprimer un mouvement, un sentiment de l'ame.

Le nombre des interjections devroit donc être en proportion des sentimens que l'ame peut éprouver; mais souvent des sentimens contraires sont rendus par le même mot, parce que ce mot, qui n'exprime pas une idée, mais qui n'est qu'un cri de la nature, dépend, pour la signification, de l'inflexion que la voix prend naturellement, ou du geste qui l'accompagne. Cependant il y a quelques uns de ces mots qui sont principalement adaptés à certains sentimens. Ce sont,

1°. Pour la douleur et la tristesse, *aye ! ah ! * ahi ! hihi ! hélas ! ouf ! mon dieu !* etc.

Ah ! *que n'ai-je pas souffert, depuis que je ne vous ai vu !*

Vous comptez cent printemps, *hélas !* et nos beaux jours
S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours !

M. l'abbé Delille.

Ouf ! *quel déchirement !*

2°. Pour la joie et le désir, *ah ! bon !* etc.

Ah ! *que je suis aise de vous revoir !*

3°. Pour la crainte, *ah ! hé !*

Ah ! *qu'allons-nous devenir ?* hé ! *qu'ai-je fait ?*

4°. Pour l'aversion, le mépris, le dégoût.

Fi ! fi donc ! fi *le vilain !* fi *de la bonne chère, lorsqu'il y a de la contrainte !* fi donc ! *y pensez-vous ?*

5°. Pour la dérision, *oh ! eh ! sot !*

Oh ! *le plaisant homme ! il se vante d'être bien auprès des grands*, sot !

6°. Pour le consentement, *volontiers*, soit.

Soit, *j'y consens.*

7°. Pour l'admiration, *oh !*

Oh ! *que cela est beau !*

8°. Pour la surprise, *ah ! bon dieu ! miséricorde !*

Oh ! eh ! *je n'y prenois pas garde.*

Bon dieu ! *aurions-nous dû nous y attendre ?*

---

* *Ah !* devant un nom s'écrit avec une virgule; dans ce cas, le point d'exclamation suit le nom.

Ah, Rome ! *ah*, Bérénice ! *ah*, prince malheureux !

REMARQUE. Cette interjection s'emploie sans *h* avant les noms ; mais l'o a l'accent circonflexe.

O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de mes jours !
O d'un état penchant inespéré secours !

P. CORNEILLE.

Mais l'*o* est sans accent, lorsqu'il est le signe de l'apostrophe. O *mon fils*..... o *vous qui m'écoutez*..... etc. Cette distinction est peu connue dans les imprimeries.

9°. Pour l'encouragement, *çà*, *allons*, *courage* ; *çà*, *ho çà*, *tenez ferme* ; *çà travaillons*.

Courage, *mes amis*.
Allons, ferme ! poussez, mes bons amis de cour.

MOLIÈRE.

10°. Pour avertir, *gare*, *hola*, *hem*, *tout beau*, *holà ho*, *gare*, *gare l'eau* ; *tout beau*, *n'allez pas si vite* ; *hem*, *hem*, *venez çà*.

11°. Pour appeler, *hola ! hé !*

Holà ! *y a-t-il quelqu'un ?* hé ! *écoutez que je vous dise*.

12°. Pour le silence, *chut ! paix ! st.*

Chut ! *n'avancez pas davantage*.

On pourroit encore faire d'autres classes d'interjections ; mais ce que nous venons d'en dire nous paroît suffire.

Les interjections n'ont point de place fixe dans le discours, mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit les manifeste à l'extérieur. La seule attention qu'on doive avoir, c'est de ne jamais les placer

entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie.

CHAPITRE X.

De la Construction, des Figures grammaticales, et des Vices de construction.

M. du Marsais a traité à fond de tout ce qui est relatif à la matière de ce chapitre: mais nous ne le suivrons pas dans sa marche; nous nous permettrons même de ne pas toujours penser comme lui. Comme nous n'écrivons que pour être utiles, principalement à la jeunesse, nous n'entrerons pas dans des discussions métaphysiques, qui seroient évidemment au-dessus de sa portée, et qui d'ailleurs nous paroissent inutiles à la parfaite connoissance de la langue françoise. Tout ce qui tient à des systèmes particuliers doit être banni d'une grammaire.

ARTICLE Ier.

De la Construction grammaticale.

La construction grammaticale est en général l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est

conforme aux règles établies par cet usage ; et elle est vicieuse toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or, cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas, il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes, ayant partout le même fonds d'idées et de sentimens, avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature, qui a en tous lieux une marche constante. Mais, dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui en constitue le génie. Le génie d'une langue n'est donc que l'habitude de l'esprit, qui s'est accoutumé à donner ou à recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

M. du Marsais a distingué trois espèces de constructions : la construction simple, la construction figurée, et la construction usuelle. Mais bien des grammairiens, et entr'autres M. l'abbé Batteux, ont combattu et rejeté cette distinction, et les conséquences qu'il en tire. Tout ce que nous dirions sur cette matière seroit étranger

à notre sujet. Nous nous bornerons, en conséquence, aux idées les plus simples. Mais qu'on ne s'attende pas à trouver ici un traité complet ; notre plan nous force de nous borner aux principes. Nous ne pourrions entrer dans des détails, sans faire un gros volume.

Nous entendons par construction grammaticale, dans la langue françoise, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées. Or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connoître pour s'exprimer avec clarté et justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de cette langue diffère en deux points principaux de celui des langues anciennes.

La première cause de différence vient de ce que, les *substantifs régis* n'y ayant point de caractère extérieur qui les distingue des *substantifs régissans*, il n'est possible de les reconnoître que par la place qu'ils occupent dans le discours ; au lieu que, dans les langues anciennes, dans le latin, par exemple, les régissans et les régis sont si bien distingués les uns des autres par la seule inflexion caractéristique des cas, qu'il est indifférent qu'ils y aient telle ou telle place. D'où il suit que, dans la langue françoise, il y a, relativement à ces mots, un ordre fixe de construction dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à n'être pas entendu, parce que cette construction est la seule qui ôte toute équivoque en présentant les idées à l'esprit de celui qui écoute, dans l'ordre selon lequel elles sont conçues dans l'esprit de celui qui parle. Cette nécessité n'avoit pas lieu dans les

langues anciennes, parce que, les substantifs y étant régissans ou régis, indépendamment de la place qu'ils occupoient, il ne pouvoit y avoir du désordre et de la confusion dans les idées. De là ce principe fondamental que nous avons établi (p. 158, t. Ier.), que de deux substantifs, dont l'un est *régissant* et l'autre *régi*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régi*; principe dont l'application est facile à tous les mots régissans et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et d'autres petits mots dont la langue françoise est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les différens rapports que les Latins marquoient par de légères inflexions dans leurs mots, sans avoir besoin, comme nous, de les multiplier. L'auxiliaire *avoir* pour l'actif, l'auxiliaire *être* pour le passif, souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que* conjonctif, les caractéristiques des personnes, *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, les négatifs divisés en deux mots, etc. sont tout autant de sources de confusion, d'embarras et de difficultés; inconvéniens où qu'on n'avoit pas dans les langues anciennes, ou qu'il étoit du moins facile d'éviter. De là la nécessité où nous sommes, pour ne pas déchirer l'oreille par un cliquetis désagréable de sons, de préférer l'actif au passif; d'employer l'infinitif de préférence aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des caractéristiques des personnes, de mettre le verbe entre les deux mots négatifs; de ne pouvoir, en bien des cas, faire contraster les idées opposées qu'en masse, etc.;

ce qui établit un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et, par conséquent, une construction fixe propre à la langue françoise. Or cette construction est irrévocablement fixée, non seulement selon que les phrases sont interrogatives, impératives ou expositives, mais même selon que chacune de ces espèces est affirmative ou négative.

Il ne s'agit pas ici des règles de l'accord des mots entr'eux. Nous en avons parlé sous chaque espèce de mots, où ces règles nous ont paru mieux placées qu'elles ne pourroient l'être en tout autre endroit. Il s'agit seulement de la manière dont ils doivent figurer dans le discours.

Dans les phrases interrogatives avec affirmation, le sujet est un nom ou un pronom.

Si le sujet est un nom, voici l'ordre des mots : le nom, le verbe, le pronom personnel du même nombre et du même genre que le nom, l'adverbe s'il y en a, le régime ; ou si le verbe est à quelqu'un des temps composés, le pronom et l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe ; comme, *M. D. ira-t-il demain à Londres ? Mme. votre sœur aura-t-elle bientôt fini de lire ce livre ? ces maisons ne seront-elles pas bientôt abattues ?*

Si le sujet est un pronom, le verbe commence la série, et tous les autres le suivent selon l'ordre que nous venons d'indiquer ; comme, *viendrez-vous ce soir à la promenade ? aura-t-il bientôt fini de nous poursuivre avec un acharnement sans exemple ?*

Dans les phrases interrogatives avec négation, c'est le même ordre ; mais on place *ne* avant le verbe,

et *pas* ou *point* après le verbe et la caractéristique de l'interrogation; ou, dans les temps composés, entre le verbe et le participe; comme, *votre frère ne viendra-t-il pas demain à Londres? n'aurez-vous pas bientôt fini votre ouvrage?*

Pour la place de *ne....pas* ou *ne... point*, lorsque le verbe est à l'infinitif. (V. p. 165, t. II.)

Nous observerons ici que la langue françoise a un avantage sur la langue latine, dans la manière d'interroger. En latin, on est obligé d'avoir recours à une particule pour former l'interrogation, ou bien on est réduit à ne l'exprimer que par le ton de la voix; au lieu qu'en françois on trouve cette expression dans le seul dérangement de la caractéristique de la personne: *aimera-t-il? aura-t-il aimé?*

Remarque. Il y a en françois, quelques autres manières d'interroger dont nous n'avons pas eu occasion de parler. On interroge encore, 1°. avec un pronom absolu, comme, *qui vous a dit cela? lequel des deux choisissez-vous?* 2°. avec le pronom démonstratif *ce*, comme, *est-ce vous? est-ce qu'il pleut?* 3°. avec un adverbe interrogatif, comme, *pourquoi ne vient-il pas? comment se trouve-t-il? combien prendrez-vous?* Comme on le voit par ces exemples, les pronoms absolus et les adverbes interrogatifs marchent toujours à la tête des phrases; mais le pronom démonstratif *ce* ne se montre qu'après le verbe.

Les phrases sont impératives, quand, en parlant, on commande, on défend, on exhorte, on prie.

(Voyez sur ces phrases ce que nous avons dit chap. 4, art. 1, §. 5, et chap. 5, art. 4, §. 3).

Les phrases sont expositives, quand on ne parle ni pour interroger ni pour commander. C'est la classe la plus étendue. Voici l'ordre des mots : le sujet, le verbe, l'adverbe, le participe, le régime, etc. ; comme, *les louanges sont toujours d'un grand prix, quand elles sont la récompense de nos bonnes actions.* — *César eût inutilement tenté de se rendre maître de Rome, s'il y eût eu de son temps des Fabius et des Cincinnatus.* Voilà les phrases affirmatives. Les négatives ne diffèrent de cette construction, qu'en ce que *ne* se place toujours avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le verbe ; comme, *les louanges ne sont pas d'un grand prix, quand c'est la flatterie qui les donne ; — César n'eut point tenté de se rendre*, etc.

(Voyez, sur la place des pronoms en régime, ce que nous avons dit chap. 4, art. 1, §. 3.)

Quoique l'ordre des mots soit fixé pour ces phrases, nous avons déjà vu qu'il éprouve, dans certains cas, des variations. C'est quelquefois la clarté, mais plus souvent l'harmonie qu'on consulte et qu'on suit (voyez chap. 5, art. 2.) On le fait aussi par élégance, comme quand on transporte le régime avec ses dépendances avant le sujet et le verbe. En voici un exemple : *la justice, qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre* ; ou lorsqu'on met le pronom *le*, en qualité de pure explétive, avant

le verbe. Voilà pourquoi l'on dit : *il l'avoit bien prévu, qu'ce haut degré de grandeur seroit la cause de sa ruine.*

Remarque. Non seulement la clarté, mais même l'élégance et l'harmonie demandent que l'adjectif, le participe présent et le passé, avec leurs dépendances, soient quelquefois placés avant le sujet et le verbe ; comme, fidele à sa parole, *Regulus quitta Rome, et s'en retourna à Carthage.* — Tout occupé du mal qu'il méditoit, *le monstre aux tetes decernes se dressa sur ses jambes*, et, tournant sur lui-même, *porta ses regards sur tous les points de l'horizon.*

Les phrases sont simples ou composées : elles sont simples, quand elles ne renferment qu'un sujet et qu'un attribut ; comme, *vous lisez ; vous etes prudent.* Elles sont composées, quand on compare plusieurs sujets à un attribut, ou plusieurs attributs à un sujet, ou plusieurs sujets et plusieurs attributs ensemble. Cette phrase, *Pierre et Paul sont heureux*, est composée de deux sujets ; celle ci, *Elmire est jolie, spirituelle et sensible*, l'est de trois attributs ; et cette autre, *Céline et Louise sont aimables et vertueuses*, l'est de deux sujets et de deux attributs. La phrase simple ne renferme qu'un jugement ; la phrase composée en renferme autant qu'il y a de phrases partielles.

Une phrase peut être composée de plusieurs autres manières : elle peut l'être par le sujet, par le verbe, ou par l'attribut.

Elle l'est par le sujet, quand le sujet est restreint par une phrase incidente ; comme, *Dieu, qui est bon*

elle l'est par le verbe, quand le verbe est modifié par quelque circonstance de temps, d'ordre, etc., comme, *Dieu, qui est bon, n'abandonne jamais :* et elle l'est par l'attribut, quand cet attribut est modifié par un régime qui est lui-même restreint; comme, *Dieu, qui est bon, n'abandonne jamais les hommes qui mettent sincèrement leur confiance en lui.*

Ces phrases simples et composées peuvent être liées à d'autres par une conjonction; comme, *quand on aime l'étude, le temps passe sans qu'on s'en aperçoive.* Ces deux phrases partielles n'en forment qu'une.

RÈGLE. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles unies par une conjonction, l'harmonie et la clarté demandent ordinairement que la plus courte marche la première.

Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons.*

> Ainsi jadis le Ciel partagea ses largesses,
> *Lorsqu'un mortel sauvé des ondes vengeresses,*
> *De fertiles cailloux semant d'affreux déserts,*
> *D'hommes laborieux repeupla l'univers.*
>
> M. l'abbé DELILLE.

Les périodes résultent de la réunion de plusieurs phrases partielles, dont l'ensemble fait un sens complet. Pour que les périodes soient bonnes, elles doivent être claires; et elles ne le sont que par l'observation la plus stricte de la règle précédente. En voici un exemple tiré de Fléchier, l'orateur françois le plus parfait en ce

genre. *Souvenez-vous de ce temps de désordre et de trouble,*

1 *où l'esprit ténébreux de discorde confondoit le droit avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise;*

2 *où les astres les plus brillans souffrirent presque tous quelques éclipses, et les plus fidèles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes qui, se trouvant surpris de l'orage, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, et de s'abandonner, pour un temps, au gré des vents et de la tempête.*

La transposition du second membre de cette belle période ayant le premier lui ôteroit sa clarté, son harmonie, et toute sa beauté.

Cette période n'a que deux membres. En voici une à quatre membres, où l'observation de la règle que nous avons donnée est encore sensible. Elle est du même orateur. *N'attendez pas ici, messieurs,*

1 *que j'ouvre une scène tragique;*

2 *que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées;*

3 *que je découvre ce corps pâle et sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé;*

4 *que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, et que j'expose à vos yeux les images de la religion et de la patrie éplorée.*

Ces quatre membres vont tous en croissant. Ils forment, dit l'abbé Batteux, une pyramide qui a sa pointe

et sa base, et qui réunit à la fois la clarté, la variété, et l'unité.

C'est une règle qu'on ne doit pas donner plus de quatre membres à une période.

Les écrivains peu exercés dans l'art d'écrire, manquent souvent à cette règle essentielle : nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Ils tombent aussi souvent dans un autre défaut, c'est, dans les longues phrases, de multiplier des expressions incidentes qui, par la place qu'elles y occupent, forment des parenthèses, et obscurcissent tellement le sens, qu'il faut beaucoup de temps et d'attention pour le bien saisir. Mais ce défaut est du ressort de l'*Art de bien dire*.

Telle est la construction grammaticale dans la langue françoise par rapport à l'ordre des mots. Que cette construction soit simple et naturelle, ou seulement usuelle, comme le veut M. du Marsais, peu importe. Il suffit de l'observer pour bien parler ; et c'est là l'essentiel.

ARTICLE II.

Des Figures grammaticales.

La construction dont nous venons de parler est celle qu'on nomme *directe* et *régulière*, parce que les mots sont placés dans ces phrases selon l'ordre que nous avons indiqué. Mais cet ordre peut être altéré dans certains cas, et alors on dit que la construction est *indirecte* ou *irrégulière*. Or, elle peut être irrégulière, ou par *in-*

version, ou par *ellipse*, ou par *pléonasme*, ou par *syllepse*; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

§. Ier.

De l'Inversion ou Hyperbate.

L'inversion est la transposition d'un mot dans une place autre que celle que nous lui avons assignée. C'est le dérangement de l'ordre naturel et ordinaire. L'inversion est donc un écart; mais cet écart n'a rien de vicieux, quand il n'empêche pas que celui qui parle ou qui écrit ne soit aisément et clairement entendu: quand il ajoute à la clarté, il devient loi. « Les inversions, dit du » Marsais, doivent être faciles à démêler. L'esprit veut » être occupé, mais d'une occupation douce et facile, » et non par un travail pénible. Que l'inversion n'ôte » donc jamais à l'esprit le plaisir de se savoir gré d'aper- » cevoir le sens malgré la transposition, et de placer » en lui-même, par un simple regard, tous les mots » dans l'ordre selon lequel seul ils lui présentent un » sens, après que la phrase est finie. »

Nous avons dejà vu (chap. V, art. 2, excepl. 6, et dans l'article précédent,) que l'inversion rend quelquefois le discours plus clair. Mais son effet ordinaire est de donner aux phrases plus de grace ou plus d'energie. En conséquence nous établissons, comme une regle sûre, qu'on ne doit employer l'inversion que pour la clarté, ou l'énergie, ou l'harmonie.

On peut distinguer deux sortes d'inversions en fran-

çois; les unes plus sensibles et les autres moins. Ce beau passage de Fléchier nous en fournit un exemple : *La valeur n'est qu'une chose aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite*, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence; *et le capitaine n'est pas accompli*, s'il ne renferme en soi l'homme éclairé et l'homme sage. *Quelle discipline peut établir dans son camp* celui qui ne peut régler ni son esprit ni sa conduite? *et comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes*, celui qui ne sera pas maître des siennes? Dans les deux premières phrases, les inversions sont peu sensibles, et néanmoins la conjonction *si*, avec ce qu'elle amène, est une véritable inversion, puisque, selon l'ordre ordinaire, elle devroit être à la tête de ces phrases. L'inversion est si sensible dans les deux dernières, qu'il est inutile de nous y arrêter.

Ces deux sortes d'inversions, quoique souvent employées dans tous les genres, ont néanmoins des destinations différentes; les premières sont plus propres au style élevé, et devroient lui être en quelque sorte réservées; les secondes conviennent mieux au style simple, mais sans en être l'apanage exclusif.

Passons maintenant aux différentes espèces d'inversions.

1°. On place très-bien après le verbe le nom qui le régit; comme, *tout ce que lui promet* l'amitié des Romains; — *M. de Turenne fait voir tout ce que peut*,

pour la défense d'un royaume, un général d'armée qui s'est rendu digne de commander.

FLÉCHIER.

2°. On place très-bien avant le régissant le nom régi par la préposition *de* précédée d'un substantif, d'un adjectif, ou d'un verbe; comme, *c'est* d'un homme véritablement éclairé *que je vous parle*; — des fleuves français *les eaux ensanglantées*; — de tous les hommes *c'est le plus digne de pitié*; — d'une voix entrecoupée de sanglots, *ils s'écrièrent*.

3°. On place encore très bien avant le régissant le nom régi, quand il est précédé de la préposition *à*; comme,

Sans doute *à ce discours* il ne s'attendoit pas . . .

à tant d'injures *qu'avez-vous répondu?*

REMARQUE. Mais le régime direct d'un verbe ne se transporte jamais avant le régissant. On en trouve néanmoins des exemples dans nos anciens poètes; mais c'est une faute qu'on ne doit pas imiter. On ne peut plus dire,

Par mille inventions *le public* on dépouille
On doit cueillir le tout, et non *l'arbre* arracher.

4°. On place aussi très heureusement avant le verbe les prépositions *après*, *dans*, *par*, *sous*, *contre*, etc., avec leur suite; comme, après ses prières accoutumées, *elle s'abîmoit jusqu'à son néant*; — dans un tel état de foiblesse, et même de nullité, *que pouvoit-il entreprendre?* — par la loi du corps, *je tiens à ce monde qui passe*, et par la foi, *je tiens à Dieu qui ne passe*

point ; — contre des assauts si violens et si souvent répétés, il n'employoit que la patience et la modération ; — c'est sous M. de Turenne *que le grand Marlborough apprit l'art de la guerre*, etc.

5°. On transporte aussi très-bien avant la phrase principale les conjonctions *quand*, *parce que*, *puisque*, *d'autant plus que*, *quoique*, *lorsque*, *soit que*, *tout... que*, etc., avec la phrase qu'elles amènent ; *puisqu'il le veut, qu'il le fasse ; tout austère que paroît la vertu, elle n'en est pas moins attrayante.*

Par les exemples que nous avons donnés, on voit que l'inversion est commune à la prose et à la poésie, et que cette dernière n'a guère plus de privilège que la première. Néanmoins les inversions, quoique de la même nature, y sont plus fréquentes, parce que plus l'esprit sera animé de passions fortes et de sentimens vifs, plus il s'en permettra, même sans s'en apercevoir. L'enthousiasme ne peut s'assujettir à un ordre trop régulier. Mais si les inversions sont forcées, si les règles de la langue sont violées, l'esprit est mécontent, et condamne le poëte. Nous pourrions en citer beaucoup d'exemples. Nous nous bornerons à deux.

Racine a dit ;

Ou lassée ou soumise,
Ma funeste amitié pèse à *tous mes amis.*

Lassée et *soumise*, à la tête de la phrase, sont une inversion qui ne peut être admise, parce que ces adjectifs, ou ces participes, qu'on les appelle comme on voudra, sont séparés des substantifs qu'ils modifient, non seu-

lement par le sujet et le verbe, mais encore par la préposition *à*; ce qui ne peut être permis en aucun cas.

Nous prendrons le second exemple dans Despréaux. Il a dit :

> Que *George* vive ici, puisque George y sait vivre,
> Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
> De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis
> Que *Jaquin* vive ici, dont l'adresse funeste
> A causé plus de maux que la guerre et la peste.

L'inversion de ces vers est vicieuse, parce que dans la première phrase le relatif *que*, qui amène la phrase incidente *un million*, etc., se trouve séparé de son antécédent *George*, par *vive ici*, *puisque George y sait vivre*; ce qui n'est pas permis en notre langue. La même faute se trouve dans la seconde phrase.

§. II.

De l'Ellipse.

L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière. Pour qu'une ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots, qu'on a jugé à propos d'omettre. Elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle donne lieu à quelque équivoque, ou qu'elle jette de l'obscurité dans le discours.

L'ellipse doit son introduction dans les langues au désir qu'ont naturellement les hommes d'abréger le discours. En effet, elle le rend plus vif et plus concis, et

lui donne, par ces qualités, un plus grand degré d'intérêt et de grace. L'usage de l'ellipse est plus ou moins fréquent, selon les langues. C'est un effet du climat. Plus les hommes ont eu de vivacité et de feu, moins ils ont exprimé de choses, et plus ils en ont laissé à deviner. Pour arriver plus promptement à leur but, ils ont dû négliger des idées accessoires; il leur a suffi d'exprimer fortement celles qui étoient essentielles au sens qu'ils avoient dans l'esprit. Les hommes, au contraire, qui ont moins d'imagination et plus de flegme ont dû manifester leurs idées avec plus de circonstances, et les laisser, pour ainsi dire, sortir une à une. Aussi y a-t-il une grande différence, sur ce point, entre les langues de l'orient et du midi, et celles du couchant et du nord.

L'observation que nous avons faite sur l'inversion a lieu aussi pour l'ellipse: elle peut être plus ou moins sensible. On la soupçonne à peine dans cette phrase, *puissiez-vous être heureux!* quoiqu'elle y soit réellement, puisque c'est comme si l'on disoit, *je souhaite que vous soyez heureux.*

Elle est plus sensible dans la réponse à cette phrase: quand viendrez-vous? *demain*, c'est-à-dire, *je viendrai demain.*

En voici quelques autres exemples: *Nous ferons la moisson à la mi-août*, c'est-à-dire, *à la moitié du mois d'août. Que vous a-t-il répondu? rien*, c'est-à-dire, *il ne m'a rien répondu*, etc. Comme dans le cours de cette grammaire nous avons eu soin de mar-

quer les constructions où il y a ellipse, il est aisé de faire l'application du principe que nous venons d'établir.

L'homme de génie tire un grand parti de l'ellipse. En voici deux exemples pris dans Corneille. On dit à Médée, *Que vous reste-t-il ? Moi*, répond-elle. Ce *moi*, qui est pour *je me reste*, est sublime ; il dit plus qu'un long discours. Dans une autre pièce, Prusias dit à Nicomède, *et que dois-je être ? Roi*, réplique Nicomède. Ce seul mot dit tout. Voilà du sublime, et du vrai sublime, qui n'auroit pas lieu sans l'expression elliptique.

Il y a donc ellipse, dans les phrases, par le retranchement ou d'un seul mot, ou de plusieurs mots, ou même d'une phrase entière. Pour que ces ellipses soient bien accueillies, voici la règle que donne du Marsais.

RÈGLE. Les ellipses doivent être telles, que celui qui lit ou qui écoute entende si aisément le sens, qu'il ne s'aperçoive pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'il lit, ou dans ce qu'on lui dit. Nous ajouterons, pourvu que ces ellipses soient reçues par l'usage.

Cette règle est exacte, et l'on peut en dire qu'elle est la vraie pierre de touche de toute bonne ellipse. Mais ici il faut distinguer les genres : telle ellipse seroit vicieuse en prose, qui ne l'est pas pour cela en vers. C'est faute d'avoir fait cette distinction, qu'un critique, plus grammairien, sans doute, qu'homme de goût, a pris à tâche de censurer ce vers de Racine :

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait, fidèle !

Il est certain que l'ellipse est forte et hardie. Mais nous le demandons : peut-on se méprendre sur le sens que ce vers présente? et l'esprit ne supplée-t-il pas aisément, et sans le moindre travail, les mots que le poète a supprimés pour lui donner plus d'expression et de feu? Est-il quelqu'un qui ne voie, dans l'instant même, qu'il signifie, *je t'aimois, quoique tu fusses inconstant; que n'aurois-je pas fait, si tu avois été fidèle?* Mais quelle différence! Le vers est plein de grace et de beauté; la phrase qu'il représente est lourde et traînante. Cet avantage ne compense-t-il pas au moins la légère incorrection qu'on peut avec raison relever dans le second membre? Ce qui a fait dire à l'abbé d'Olivet, « ce qui » rend l'ellipse non seulement excusable, mais digne » même de louange, c'est lorsqu'il s'agit, comme ici, » de s'exprimer vivement, et de renfermer beaucoup » de sens en peu de paroles, sur-tout lorsqu'une vio» lente passion agite la personne qui parle. Hermione, » dans son transport, voudroit pouvoir dire plus de cho» ses qu'elle n'articule de syllabes. » Mais cette ellipse seroit généralement blâmée en prose et même en vers, si Hermione parloit de sang-froid.

Voici deux autres exemples bien frappans de la différence des genres. La Bruyère a dit : *Si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point;* si une joueuse, *elle pourra s'enrichir;* si une savante, *elle saura m'instruire;* si une prude, *elle ne sera point emportée;* si une emportée, *elle exercera ma patience;* si une coquette, *elle voudra me plaire;* si

une galante, *elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer* ; si une dévote..... *répondez*, *Hermas*, *que dois-je attendre de celle qui veut tromper Dieu et qui se trompe elle-même ?* Les différentes ellipses de cette période sont claires, et en quelque sorte nécessaires pour l'empêcher de languir par une répétition fastidieuse. D'où vient néanmoins qu'elles choquent ? C'est que l'usage, cet arbitre souverain en matière de langage, ne les autorise pas en prose, où elles ont quelque chose de trop brusque, et par conséquent de désagréable. Mais ces ellipses n'auroient rien de choquant en poésie.

M. l'abbé Delille a dit :

> Le sol le plus ingrat connoîtra la beauté.
> *Est-il nu ?* que des bois parent sa nudité :
> *Couvert ?* portez la hache en ces forêts profondes :
> *Humide ?* en lacs pompeux, en rivières fécondes
> Changez cette onde impure ; et, par d'heureux travaux,
> Corrigez à-la-fois l'air, la terre et les eaux :
> *Aride, enfin ?* cherchez, sondez, fouillez encore ;
> L'eau, lente à se trahir, peut-être est près d'éclore.

Quel est l'homme de goût qui oseroit blâmer cette ellipse ? et néanmoins nous doutons qu'on la trouvât aussi heureuse en prose.

Quant aux ellipses qui ont besoin d'un commentaire pour être entendues, l'usage les rejette également en vers et en prose. Nous n'en donnerons que l'exemple suivant : on disoit autrefois, *et qu'ainsi ne soit*, pour dire ; *ce que je vous dis est si vrai que*, etc. ; *pour preuve de ce que je vous dis ; c'est que*, etc., expression bizarre, qui doit se prendre en sens contraire de

celui qu'elle semble avoir, puisqu'elle est affirmative quant au sens, et négative dans l'expression. Aussi l'usage l'a-t-il proscrite dans tous les genres. On la rejette également dans ce passage de Molière : *Il est manifestement atteint et convaincu de cette maladie qu'on appelle mélancolie hypocondriaque* : et qu'ainsi ne soit, *pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux*, etc. : et dans ces vers du bon la Fontaine,

> C'est le cœur seul qui peut rendre tranquille :
> Le cœur fait tout ; le reste est inutile.
> *Qu'ainsi ne soit*, voyons d'autres états.

L'usage de l'ellipse est très-fréquent dans la langue françoise, quoiqu'il l'y soit beaucoup moins que dans la langue latine, où, à cause de l'inflexion des cas, on a pu l'étendre sans inconvénient. Les livres, mais surtout la conversation, en fourmillent. Ce que nous avons dit suffit pour les faire connoître, et pour juger de leur bonté.

Mais avant de passer au paragraphe suivant, nous devons dire un mot sur une ellipse qui est admise par des grammairiens, et rejetée par d'autres. Une femme peut-elle dire : *je suis plus belle que mon frère*, et un homme, *je suis plus savant que mai seur* ? Vaugelas et quelques grammairiens après lui la blâment ; quoiqu'ils conviennent qu'elle ne peut pas se dire absolûment mauvaise : « Elle n'est pas fort bonne, et il le » faut éviter en se servant d'une autre phrase : car en » ces phrases l'adjectif regarde deux personnes de divers

» sexe ; et leur étant commun à toutes deux, il doit » être aussi d'un genre commun, et non pas d'un » genre qui ne convienne qu'à un des deux. » Mais Chapelain répondit : « Ce tour est une élégance qui » consiste à la sous-entente (ellipse) de l'adjectif dans » le second membre.... L'adjectif, pour ne regarder » qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à » l'autre par la sous-entente, qui, tacitement, le fait » du genre qu'il faut ; et il n'est point besoin de re- » courir à un adjectif du genre commun, pour rendre » ces phrases bonnes, la sous-entente y remédiant suffi- » samment. » T. Corneille pensoit de même. Aussi cette ellipse est-elle généralement admise ; et St. Evremont n'a pas fait difficulté de dire : *l'ame des femmes coquettes n'est pas moins fardée que leur visage.*

Nous n'avons pas besoin de prévenir que l'ellipse d'un mot régissant est mauvaise, toutes les fois que rien n'annonce ou n'indique ce mot. Telle est cette ellipse dans Molière :

Eh bien ! vous le pouvez ; et *prendre* vous tempe.

Il faut nécessairement, *vous devez prendre*.

§. III.

Du Pléonasme.

Le pléonasme est le contraire de l'ellipse. C'est en général une surabondance dans l'expression. Comme l'interjection, il ne sert qu'à remplir le discours, et

n'entre pour rien dans la construction des phrases dont on entend également le sens, qu'il y ait de ces mots surabondans, ou qu'il n'y en ait pas.

Pour qu'un pléonasme soit bon, il faut qu'il soit autorisé par l'usage ; et l'on peut dire, en général, que les seuls pléonasmes qui le soient, sont ceux, ou qui donnent plus d'énergie au discours, ou qui marquent d'une manière plus claire le sentiment intérieur dont on est affecté. D'où il suit qu'on peut distinguer deux sortes de pléonasmes ; l'un qui ne porte que sur l'expression, et l'autre qui porte en même temps sur le mouvement intérieur de l'ame.

Le premier a lieu par l'addition d'une explétive dont la construction pourroit se passer.

Nous avons déjà remarqué que *moi*, *vous*, *même*, *en*, *etc.* sont souvent des mots purement explétifs. On a dit, *avant que de parler prenez*-moi *ce mouchoir ; faites-les* moi *les plus laids que l'on puisse ; il* vous *la prend et l'emporte ; j'irai moi*-même ; *c'est lui*-même ; *je m'*en *retourne ; il s'*en *va ; voler* en l'air ; *les pierres tombent* en bas ; *qu'est-ce que* c'est ? *etc.* Ces façons de parler doivent être admises, quoiqu'elles soient composées de mots redondans et quelquefois combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière ; et la raison en est qu'elles sont autorisées par l'usage, qui, dans toutes les langues, a force de loi.

C'est d'après ce principe que l'Académie veut que l'on conserve l'explétive *y* dans cette phrase où elle est absolument inutile, *c'est une affaire où il y va du salut*

de l'état ; parce que, dit-elle, ce sont là des formules dont on ne peut rien ôter. En effet, *où* suffit pour le sens. Nous penserions différemment sur cette phrase, si l'Académie n'avoit pas prononcé d'une manière si solennelle. *Il y va ; il y a ; il en est* ; sont des formules autorisées dont on ne peut rien ôter.

Nous avons eu aussi occasion d'observer que *ne* est dans bien des cas une simple explétive ; mais alors ce n'est pas toujours une raison pour la retrancher. C'est encore le sentiment de l'Académie. Avec les verbes *empêcher*, *craindre*, et quelques autres, dit elle, il faut nécessairement l'ajouter au verbe qui les suit ; comme, *je* crains *qu'on* ne *vienne* ; *j'empêcherai bien que vous* ne *soyez du complot* ; prenez garde *qu'il* ne *vous touche*. Cette particule ne fait rien au sens ; nous avons vu que c'est là *ne* ou le *quin* des Latins ; et qu'elle n'a, dans ces sortes de phrases, aucune force négative.

On peut mettre au nombre des pléonasmes de cette espèce ces mots, *enfin*, *seulement*, *à tout hasard*, *après tout*, *etc.*, qu'avec un peu d'usage de la langue il est toujours aisé de reconnoître.

La seconde espèce de pléonasme rend un service plus essentiel et plus raisonnable ; il répond au sentiment intérieur, et donne ainsi plus de force et d'énergie au discours. Il consiste ordinairement dans la répétition d'un même mot, et quelquefois dans l'addition d'un mot qui exprime la même idée, mais en la restreignant, ou en l'étendant. L'impression du sentiment n'est pas passagère : elle est durable, et c'est pendant qu'elle

dure que nous laissons échapper ces mots qui font connoître jusqu'à quel point ce qui se passe en nous nous affecte.

C'est pour cette raison que l'usage autorise ces façons de parler ; *s'il ne veut pas vous le dire, je vous le dirai*, moi ; *il lui appartient bien*, à lui, *de parler comme il fait ! je l'ai entendu* de mes propres oreilles.

C'est pourquoi Racine a dit,

> Et que m'a fait à *moi* cette Troie où je cours !

et Molière, *c'est à vous à sortir*, vous qui parlez ; et dans un autre endroit,

> Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, *de mes propres yeux vu*,
> Ce qu'on appelle *vu*.
> Et je ne puis *du tout* me mettre dans l'esprit
> Qu'il ait osé tenter les choses que l'on dit.

Tous ces pléonasmes sont autorisés par l'usage ; et le goût les admet, parce qu'ils ont quelqu'une des qualités que nous avons dit être essentielles à cette espèce de figure.

Mais l'usage et le goût rejettent également tous ceux qui ne sont qu'une pure répétition de la même idée, et qui, au lieu de donner de la force ou de la grace au discours, ne font que le rendre lâche et traînant. Telles seroient ces expressions : *s'entr'égorger les uns les autres ; engagemens réciproques de part et d'autre ; cadavres inanimés ; tempête orageuse ; il est vrai de dire que*, etc.

Telle est la phrase de M. Bossuet dont nous avons

parlé (chap. V, art. II): Voici un pléonasme de ce genre qui est assez fréquent : nous l'avons trouvé dans un petit écrit sur la révolution françoise. *Dans le principe, pour déconcerter et faire trembler les factieux, on n'auroit* eu seulement qu'à *se montrer... Seulement* est inutile, puisque *ne que* en a la signification.

§. IV.

De la Syllepse, ou Synthèse.

La syllepse a lieu toutes les fois qu'on fait figurer un mot plus avec l'idée qu'on a qu'avec le mot auquel il se rapporte. Cette figure ne porte ordinairement que sur le nombre des noms; mais elle a lieu aussi quelquefois, quoique rarement, relativement au genre.

Les nombres cardinaux sont une source d'expressions synthétiques. Il y a synthèse dans ces sortes de phrases, *il est onze heures; l'an mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuf.* Quand on s'en sert, on veut seulement marquer un temps précis, c'est-à-dire, la onzième heure, et la mil-sept-cent-quatre-vingt-dix-neuvième année. Aussi est-ce là ce qui occupe uniquement l'esprit : on ne fait attention ni au genre ni au nombre des mots *heure* et *an*. C'est une manière abrégée de s'exprimer, et cette raison a suffi pour la faire adopter. Mais il n'en est pas ainsi des adjectifs et des pronoms qu'on mettroit à un genre différent du substantif auquel ils se rapportent. L'expression n'y gagne ni énergie ni brièveté. C'est la raison pour laquelle nous avons rejeté l'opinion de Vaugelas au sujet du substantif *personne*. Ces sortes

d'expressions ne peuvent être reçues qu'autant qu'elles sont autorisées par l'usage.

Mais il y en a d'autres qui non seulement donnent plus d'énergie au discours, mais qui ont l'avantage en même temps de réveiller l'attention et de frapper plus fortement l'imagination. En voici un exemple tiré de Racine :

> Entre *le peuple* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> *Comme eux* vous fûtes pauvre, et *comme eux* orphelin.

La régularité de la construction demanderoit *comme lui*, puisque ce pronom se rapporte au mot *peuple*. Mais le poëte oublie qu'il a employé ce mot. Plein de son idée, il ne voit que les pauvres et les orphelins en général, et c'est sur ces êtres si intéressans qu'il porte toute son attention. *Comme eux* est donc la seule expression qui lui convienne, parce qu'il n'y en a pas d'autre qui réponde aussi bien à l'idée et au sentiment qui l'occupent. Dans ce cas, l'emploi de la syllepse est très-heureux.

On ne peut appliquer ces observations à ces passages de Mézangui, celui des derniers écrivains de Port-Royal dont le style est le plus châtié et le plus propre à servir de modèle à tous ceux qui se proposent d'écrire: *Moïse eut recours au Seigneur, et lui dit : Que ferai-je* à ce peuple ? *bientôt* ils *me* lapideront. *Jéthro, dit à Moïse : Réservez-vous pour apprendre* au peuple *les ordonnances et les lois de Dieu, et* les *instruire de ce qu'*ils doivent *faire*. Le substantif *peuple* est pour *les Israélites*, et c'est avec ce mot que les pronoms s'accordent.

Nos bons auteurs ne négligent pas cette figure ; nous

pourrions en rapporter une infinité d'exemples. En voici un pris dans Bossuet : *Quand* le peuple hébreu *entra dans la terre promise, tout y célébroit* les *ancêtres*. Et un autre dans Fénélon : *C'est un sage législateur qui, ayant donné* à sa nation *des lois propres à* les *rendre* bons *et* heureux, leur *fit jurer qu'*ils *ne* violeroient *jamais aucune de ces lois pendant son absence.*

ARTICLE III.

DES VICES DE CONSTRUCTION.

Il y a deux vices opposés à la bonne construction, les disconvenances grammaticales, et les amphibologies. Ils seront l'objet des deux paragraphes suivans.

§. Ier.

DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES.

Il y a disconvenance dans le discours, quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période ne conviennent pas entre eux, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie, ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates, entre lesquelles l'esprit aperçoit de l'opposition, ou ne voit aucun rapport.

Les disconvenances grammaticales sont plus fréquentes qu'on ne le pense communément. On en trouve dans les meilleurs auteurs. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails. Nous sommes forcés de n'indiquer que les plus frappantes.

Il y a disconvenance entre les deux membres d'une période sous le régime d'un même verbe, quand, le premier étant négatif, on sous-entend affirmativement ce verbe dans le second; comme, *notre réputation* ne dépend pas *des louanges qu'on nous donne*, *mais des actions louables que nous faisons*. Il falloit, pour éviter la disconvenance, ou répéter le verbe *dépend*, après *mais*, en ajoutant le pronom *elle*; ou dire, si l'on veut éviter cette répétition qui fait languir le discours, *notre réputation dépend non des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons.*

Il y a aussi disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant à l'indéfini, on met le second au défini. Cette disconvenance se trouve dans ce passage de Despréaux: *Le secret, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière, que* vous fassiez *concevoir au lecteur que* vous *ne croyez pas* vous-même *la chose que* vous contez. Il falloit, pour éviter la disconvenance, dire, *le secret, lorsque vous contez une chose absurde, est de vous énoncer*, etc.; ou beaucoup mieux, *le secret, en contant..... qu'on fasse concevoir qu'on croit soi-même ce que l'on conte*; ou, plus simplement: *qu'on la croit soi-même.*

Il y a encore disconvenance entre les deux membres d'une phrase, quand le premier étant affirmatif*, on le

* Dans le premier exemple, la phrase est négative; et alors, dit M. Caminade, on doit se servir de la conjonction *ni*

C'est d'un scrupule vain s'alarmer tellement,
Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément;

joint au second par la conjonction *ni*. Despréaux a fait cette faute quand il a dit,

> . . . . . .
> Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
> *Ni* qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.

La régularité de la construction demandoit *et*. Mais cette faute lui est ordinaire. En voici deux autres exemples,

> Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
> Peut-il être chrétien qu'il n'aspire au baptême;
> *Ni* le chrétien en pleurs être vraiment touché,
> Qu'il ne vienne à l'église avouer son péché?

Et ailleurs,

> Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse,
> *Ni* dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
> Dont la triste indigence ose encore approcher?

Despréaux pensoit sans doute que le sens négatif de ces phrases exigeoit l'emploi de *ni*.

Le même auteur a manqué encore à l'exactitude qui le caractérise, quand, voulant exprimer une opposition

---

> Bientôt ils défendront de peindre la prudence,
> De donner à Thémis *ni* bandeau, *ni* balance.

Pourquoi *et* dans le second vers? parce que *c'est* vaut une *affirmation*. Pourquoi *ni* dans le quatrième? parce que *défendit* vaut une *négation*. Ainsi on doit employer *et* quand la phrase est *affirmative*, et *ni* quand elle est *négative*.

entière que le sens demandoit, il a employé deux mots dont l'opposition est incomplète. Il a dit :

> La mesure est toujours *trop longue* ou *trop petite*.

C'est une faute, parce que l'opposé de *long* est *court*, et que celui de *petit* est *grand*.

Une disconvenance non moins choquante, c'est lorsqu'un mot qui doit se rapporter à un seul objet est pris dans deux sens différens, en sorte qu'il exprime deux rapports ; ce qui est contre les règles d'une bonne construction. En voici un exemple dans Molière :

> Et lorsque j'ai voulu moi-même vous forcer
> A refuser l'hymen qu'*on* venoit d'annoncer,
> Qu'est-ce que cette instance a dû vous faire entendre,
> Que l'intérêt qu'en vous *on* s'avise de prendre,
> Et l'ennui qu'*on* auroit que ce nœud qu'*on* résout
> Vînt partager au moins un cœur que l'*on* veut tout ?

Dans ces vers, le premier *on* se rapporte à Orgon, les deux suivans à Elmire, le quatrième à Orgon, le cinquième enfin à Elmire. Nous le demandons, est-ce ainsi qu'on peut construire des phrases ? et ce chaos de rapports qui se croisent doit-il être admis dans une langue dont la clarté est le caractère principal et distinctif ?

Une autre disconvenance assez ordinaire, et qui n'en est pas moins condamnable, c'est de sous-entendre un mot déjà exprimé sous une forme qui ne convient pas aux deux membres d'une période. Cette faute se trouve dans la phrase suivante : *cette histoire achevera de désabuser ceux qui méritent de l'être*. On sous-entend *désabusés* dans le dernier membre ; et c'est *désabuser*

qui est exprimé dans le premier. La langue françoise rejette cette construction.

Il y a encore disconvenance entre les deux membres d'une période, quand, dans le premier, on a employé un participe avec le genre masculin ou féminin, et qu'on le sous-entend dans le second, quoiqu'il doive y figurer avec un genre différent. On la trouve dans ce vers de Racine,

Sa réponse est dictée, ainsi que son silence.

Dans ce cas, la délicatesse de la langue françoise exige que l'ellipse soit du même mot au même genre.

Ceci ne contredit pas ce que nous avons dit sur le sentiment de Vaugelas à l'occasion des phrases comparatives. Ici, il y a réellement deux phrases, dont chacune doit avoir le participe au genre du nom qui lui sert de sujet; au lieu que dans les phrases comparatives, les deux objets comparés sont tellement unis par l'adverbe comparatif et la conjonction *que*, qu'ils ne forment qu'une seule et même phrase. Il n'y a donc qu'un sujet, et par conséquent l'adjectif ne doit s'accorder qu'avec ce sujet. D'ailleurs, quand il y auroit quelque légère contradiction, ce ne seroit pas une raison pour étendre cette disconvenance aux phrases comparatives, qui sont consacrées. Si l'on nous en demande la raison, nous répondrons, comme l'abbé d'Olivet dans un cas à peu-près semblable, Qu'on aille la demander à l'usage.

Mais les disconvenances les plus ordinaires, sur-tout dans les pays étrangers, sont celles qui ont leur origine

dans l'emploi vicieux des temps des verbes unis par une conjonction ou un pronom relatif à un membre de phrase qui précède.

Il y a une disconvenance de ce genre dans l'emploi de l'infinitif qui ne se rapporte pas au sujet ou du moins au régime du verbe principal. En voici un exemple dans cette phrase, *qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, qu'ai-je même tenté de faire, pour venir insulter à mon malheur, et me traiter avec une cruauté sans égale?* Il est de toute évidence, que *pour venir* se rapporte à une seconde personne dont il n'est point parlé, et qui est par conséquent vague. La régularité de la construction exigeoit *pour que vous veniez*. Des grammairiens veulent que, dans ce cas, on ne puisse faire rapporter l'infinitif qu'au sujet; mais nous avons prouvé ailleurs qu'on peut aussi le faire rapporter à un régime, lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre.

Une autre disconvenance, plus sensible encore, est celle qui a lieu lorsqu'on sous-entend le verbe après le *que* qui sert à la comparaison, quand ce verbe doit être à un temps différent; comme, *on en* ressentit *autant de joie* que *d'une victoire complète dans un autre temps*. L'ellipse de cette phrase est vicieuse; il falloit dire, *on en* ressentit *autant de joie* que, *dans un autre temps*, on en auroit ressenti *d'une victoire complète*.

L'emploi des différens temps du prétérit est une autre source de disconvenance. En voici deux exemples: *il regarde votre malheur comme une punition du peu de complaisance que vous* avez eue *pour lui dans le temps*

qu'il vous pria, *etc.* Le prétérit indéfini *avez eue* est une faute ; il ne peut pas se construire avec *il prit*, prétérit défini, qui marque qu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé, et dont il ne reste plus rien : l'analogie exigeoit *que vous eûtes*.

La faute contraire a lieu dans ce vers de Racine,

Le fait qui l'apporta recule épouvanté,

parce que l'action dont il s'agit, quoique passée, ne vient que de se passer, et que par conséquent il n'y a point l'intervalle de temps nécessaire à l'emploi du prétérit défini. Le présent, où est l'autre verbe, fait encore ressortir cette disconvenance : Il falloit, *qui l'avoit apporté*.

Nous ne finirions pas, si nous parlions de toutes les disconvenances qui résultent du mauvais emploi des temps dans les différens modes, et si nous en rapportions des exemples. Il suffit d'avertir que rien n'est plus commun, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue françoise.

Pour éviter ces sortes de disconvenances, il faut connoître à fond l'emploi et l'usage des temps ; et c'est pour cette raison que nous sommes entrés dans de si grands détails sur ce sujet. Nous espérons que les étrangers ne les liront pas sans utilité, et qu'ils nous sauront quelque gré des soins que nous avons pris pour les mettre en état d'éviter le genre de faute qui choque le plus dans notre langue. Quel intérêt n'ont-ils donc pas à bien connoître l'emploi des modes, et des temps dans chaque

modé ! Sans cette connoissance, soupçonneroient-ils jamais qu'on dit très-bien, *les nouveaux philosophes* assurent *que la couleur* est *un sentiment de l'ame* ; mais qu'il faut dire, *les nouveaux philosophes* veulent *que la couleur* soit *un sentiment de l'ame ?*

Disons-le, cette difficulté sera insurmontable pour eux, si leurs instituteurs ne leur font pas connoître à fond le génie de la langue françoise, et s'ils se bornent, dans leurs leçons, comme ce n'est que trop ordinaire, à leur apprendre le jargon habituel de la conversation, en mettant sous leurs yeux et en leur faisant répéter des dialogues aussi dépourvus de pensées que de style, et dont l'insipidité ne choque pas moins la raison que le goût. C'est une vérité dont je suis convaincu depuis plus de douze ans.

Le désir de connoître l'Angleterre, et d'y étudier les mœurs et le caractère de ses habitans, me décida, à cette époque, à faire un voyage à Londres. Le hasard m'y fit faire connoissance avec un littérateur, maître de langues, qui y jouissoit d'une grande célébrité, et qui, par ses talens en plus d'un genre, avoit des liaisons avec tout ce qu'il y a de gens de lettres dans cette ville. Nous parlâmes souvent de la beauté de la langue françoise, dont il avoit la prétention de connoître parfaitement les principes ; mais, dans la discussion, nous ne fûmes que très-rarement d'accord. Dans une de ces conversations, il me dit, voilà un ouvrage que j'ai fait imprimer en quatre langues ; j'exige que vous me disiez franchement ce que vous pensez de mon style. Je le lui promis,

quoiqu'avec peine, n'ignorant pas que rien n'est plus chatouilleux que l'amour propre, et qu'on est presque toujours sûr de le blesser, lorsqu'on combat des prétentions, quelque honnêteté et quelque ménagement qu'on mette dans sa conduite. Je tins parole, et deux jours après je lui portai mes remarques sur plus de deux cents passages, dont non seulement le style n'étoit pas supportable, mais dans lesquels les règles les plus essentielles de la langue étoient violées. En voici quelques-uns sur l'emploi des temps :

Si tu seras sage, tu ne tomberas pas dans l'erreur.

Si tu en agiras, comme elle, Bérénice de la fontaine aura de vilains pieds de pâon. (p. [illegible])

Ces futurs *tu seras*, et *tu en agiras*, sont des disconvenances, parce qu'on n'emploie pas le futur après *si* mis pour *supposé que*. (Voyez ch. V, art. [illegible].) Cette faute est très ordinaire en Angleterre, et dans les pays étrangers.

Quand votre révérence commença ce matin son sermon, j'ai cru être endormie. (p. [illegible])

Le prétérit défini *commença* est une faute, puisqu'on suppose que le jour n'est pas encore écoulé. (Voyez chap. V, *ibid.*)

Je vous écrivis à cette occasion, vous recommandant sérieusement de ne point trahir ma confiance, afin que ceux qui blâmèrent *mon choix, certainement parce qu'ils vous connoissoient mieux,* n'eussent cause *de m'insulter pour cela.*

Le prétérit défini *blâmèrent* est une disconvenance. L'analogie demandoit le plus-que-parfait *avoient blâmé*. (V. *ibid.*)

En effet, je crois *que la langue*, *sans l'assistance de sa cervelle*, puisse elle *aussi dire ce qu'il faut*. (p. 289.)

Cette phrase n'est ni françoise ni intelligible. Et d'abord, elle est affirmative et exprime quelque chose de positif, *je crois*. L'analogie demande donc que le verbe régi par la conjonction *que* soit à l'indicatif. (Voy. ch. V, art. 1, §. 4.) D'où il est clair que le subjonctif *puisse* est une faute; il falloit *peut*. 2°. Le pronom *elle* après *puisse* n'a point de sens. 3°. Enfin, *de sa cervelle* est une expression impropre et ridicule; il falloit *de son cerveau*.

Qu'on juge du reste de l'ouvrage par ces passages qui ne sont pas encore les plus mauvais. Et néanmoins cet ouvrage a été composé en Angleterre, pour y être mis entre les mains des personnes qui désirent de se perfectionner dans les langues étrangères. Quelles fautes ne doivent pas faire des élèves, quand leurs maîtres en font de si grossières!

§. II.

Des Amphibologies.

Il y a amphibologie dans le discours, lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes. On doit l'éviter avec soin.

Comme on ne parle que pour être entendu, la clarté est la première et la plus essentielle qualité du discours. On doit toujours se rappeler, comme l'observe M. de Rivarol, que *ce qui n'est pas clair, n'est pas français*.

Il peut y avoir amphibologie dans le discours de différentes manières. Nous ne parlerons ici que des principales.

1°. Il y a amphibologie par le mauvais emploi des temps des verbes. En voici un exemple dans Racine, pour le présent de l'infinitif :

> Qu'ai-je fait, *pour venir* m'asseoir en ces lieux
> Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux ?

Pour venir fait amphibologie, parce qu'on ne sait s'il doit se rapporter à la personne qui parle, ou à la personne à qui l'on parle ; puisqu'il se rapporte à Alexandre, Axiane devoit dire, *pour que vous vinsiez*.

Dans le même auteur, pour le participe présent :

> J'ai un indigne obstacle ; il n'est point retombé,
> Et, *fixant* de ses vœux l'inconstance fatale,
> Phèdre, depuis long-temps, ne craint plus de rivale.

Fixant, lorsqu'on lit le second vers, paroît se rapporter à Thésée, et ce n'est qu'au troisième qu'on s'aperçoit qu'on doit le rapporter à Phèdre. Cette amphibologie, à la vérité, n'est que pour un moment, puisque la force du sens la lève bientôt, mais elle est réelle, et cela suffit. Il falloit dire, *et depuis long-temps Phèdre, fixant l'inconstance de ses vœux, ne craint plus de rivale*. Nous savons bien que beaucoup de personnes justifient ces vers par la contrainte de la versification

mais excuseront-elles, pour la même raison, ceux qui suivent ?

> C'est ce qui, l'arrachant du sein de ses états,
> Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas ;
> Et, du plus ferme empire ébranlant les colonnes,
> Attaquer, conquérir, et donner les couronnes.
>
> RACINE.

Le premier participe présente un sens clair : il se rapporte sans équivoque *à la gloire qui arrache Alexandre* ; mais la construction fait également rapporter le second *à la gloire*, quoiqu'il se rapporte à Alexandre lui-même. C'est véritablement dans ces sortes de constructions qu'un participe ne peut, en aucune manière, se rapporter à un nom en régime. « La poésie, dit l'abbé » d'Olivet, ne connoit aucune sorte de beauté en faveur » de laquelle il puisse être permis de donner la plus » légère atteinte à la clarté du discours. »

Dans le même auteur, pour le gérondif :

> Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
> De son fils, *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

En mourant fait ici une amphibologie d'autant plus forte qu'il est presque impossible de la démêler ; car est-ce à Clodius ou à son fils qu'il se rapporte ? c'est ce que rien n'indique.

Mais en voilà assez sur cette source d'amphibologies.

2°. Il y a souvent amphibologie dans le discours, lorsque les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance ne sont pas rapprochées, autant qu'il

est possible, du mot dont elles expriment cette circonstance.

Aux exemples que nous en avons rapportés, p. 121, T. II, nous en ajouterons deux autres.

Les maîtres qui grondent toujours ceux qui les servent, avec emportement, sont les plus mal servis.

Ces mots *avec emportement*, exprimant cette circonstance du verbe *grondent*, devoient le suivre immédiatement; au lieu que, par la place qu'ils occupent, ils semblent l'exprimer du verbe *servent*.

Le second exemple est pris dans Racine. Il a dit,

> Du fond de tant de soins *à peine* paissant
> Lui avez-vous six mois paru reconnoissant?

L'expression adverbiale *à peine*, placée comme elle l'est dans le premier vers, semble modifier le participe *jouissant*; et cependant on s'aperçoit dans le vers suivant qu'elle doit se rapporter à *en avez-vous*, sans quoi Racine auroit dit une absurdité. Nous savons bien que le sens fait disparoître l'équivoque, dès qu'on y réfléchit. « Mais, à dire vrai, observe Vaugelas, c'est faire » aux paroles de faire entendre le sens, et non pas au » sens de faire entendre les paroles; et c'est renverser » la nature des choses, que d'en user autrement. C'est » faire comme à la fête des Saturnales, où les serviteurs étoient servis par leurs maîtres; le sens étant » comme le maître, et les mots comme les serviteurs. »

5°. Il y a encore amphibologie dans le discours, par l'emploi des conjonctions mal placées. Nous nous bornerons à un petit nombre d'exemples.

La première action de l'homme fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avoit reçus, pour l'offenser.

Pour l'offenser est amphibologique, parce que se trouvant placé après *il en avoit reçus*, il semble s'y lier; et par conséquent la phrase paroît dire; *l'homme avoit reçu des avantages pour offenser Dieu*: ce qui n'est pas le sens de l'auteur; il falloit donc placer *pour l'offenser* après *employer*. Vaugelas a condamné une phrase à-peu-près du même genre, quoique l'amphibologie y soit moins sensible: *l'orateur arrive à sa fin, qui est de persuader*, d'une façon toute particulière, etc. « L'intention de celui qui parle ainsi, dit-il, est que » ces mots, *d'une façon toute particulière*, se rap» portent à ceux-ci, *arrive à sa fin*; et cependant, » comme ils sont placés, il semble qu'ils se rapportent » à *persuader*. Il faudroit donc dire, *l'orateur arrive* » *d'une façon toute*, etc.: et l'on a beau mettre une » virgule après *persuader*, elle ne sert de rien pour » l'oreille; et quoique pour la vue elle serve de quel» que chose .... si est-ce qu'elle n'est pas suffisante » de lever entièrement l'équivoque. »

Dans l'emploi de la conjonction *et*, il y a souvent équivoque.

T. Corneille en a trouvé une dans cette phrase: *pour réussir, il employoit* l'artifice, et l'adresse *qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses*; parce que, la conjonction *et* joignant *artifice* avec *adresse*, ces deux mots paroissent être le régime du

verbe précédent, quoiqu'il n'y ait que le premier qui le soit, et que le second soit le sujet de l'autre phrase. L'Académie a consacré cette décision, en blâmant cette autre phrase, *je condamne* sa paresse, et les fautes *que* *sa nonchalance lui a fait faire en beaucoup d'occasions m'ont toujours paru inexcusables.* « A la vérité, » dit T. Corneille, d'après le P. Bouhours, l'esprit ne » s'y trouve pas long-temps embarrassé; mais comme » on ne parle que pour se faire entendre, il seroit à » souhaiter que dans le discours il n'y eût jamais ni » ambiguité ni équivoque.... et que chaque mot d'une » période fût si bien placé, qu'on n'eût pas besoin d'in » terprète, ni même de réflexion, pour en démêler le » sens. » Aussi le P. Bouhours a-t-il condamné cette phrase : *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je désire* d'avoir part *avec vous*, et de recevoir *la nourriture d'immortalité, si je veux acquérir une vie qui dure éternellement.* En effet, il semble que *de recevoir la nourriture d'immortalité* soit régi par *si je désire*, au lieu que, dans le sens de l'auteur, il l'est par *vous me commandez*.

4°. Dans l'emploi des pronoms, il y a très-souvent amphibologie. Nous en avons déjà vu plusieurs exemples. Nous y ajouterons les suivans; en voici deux que cite le P. Bouhours; *Scipion doit être en cela leur modèle, comme en tout le reste : Tite-Live a remarqué que, quand il alla assiéger Carthage*, etc.... *Ils rencontrèrent un parti de Hongrois, envoyé pour prendre langue de la marche des ennemis, qu'ils taillèrent*

en pièces. Il y a équivoque dans ces phrases : dans la première, parce que *il alla* se rapporte selon la construction à *Tite-Live*, quoique l'intention de l'auteur soit de le rapporter à *Scipion* : dans la seconde, parce que le relatif *que*, précédant immédiatement *ennemis*, il semble que ce soit *les ennemis qui ont été taillés en pièces*, et non pas *le parti de Hongrois*.

César voulut premièrement surpasser Pompée : les grandes richesses de Crassus lui *firent croire qu'il pourroit partager la gloire de ces deux grands hommes.* *Il* et *lui* sont équivoques, parce que, par la construction, ils paroissent se rapporter à César, quoiqu'ils se rapportent à Crassus.

Tout le monde connoît l'épigramme de Molière contre M. le premier Président qui avoit défendu la représentation du Tartuffe. C'est l'équivoque du pronom *le*, qui en fait tout le sel. *Messieurs, nous avions annoncé le Tartuffe, mais le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

Les pronoms possessifs ne sont pas une source moins abondante. Et qu'on ne croie pas qu'il ne s'en trouve que dans les auteurs médiocres; les meilleurs n'en sont pas exempts.

Il y a une amphibologie de ce genre dans cette phrase, *Valère alla chez Léandre, il y trouva son fils.* On ne sait s'il s'agit du fils de Léandre, ou de celui de Valère.

Même équivoque dans ces vers de Despréaux :

> Gilotin en gémit, et, sortant de fureur,
> Chez tous *ses* partisans va semer la terreur.
> On voit courir *chez lui* leurs troupes éperdues.

Il semble, en lisant ces vers, que le pronom possessif *ses* et le pronom personnel *lui* se rapportent à Gilotin. Mais non : Despréaux fait rapporter ces pronoms au *prélat* dont il est parlé dans la phrase précédente ; c'est ce qu'on découvre par le sens ; parce qu'il s'agit seulement des partisans et de la maison de ce dernier.

L'aimable Mme. de Sévigné a fait un fort heureux emploi de cette amphibologie, pour donner un coup de pinceau de plus au charmant tableau qu'elle avoit fait de Mme. de Lude : *elle a été plongée dans la mer, la mer a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée : j'entends la fierté de la mer ; car pour la belle, elle en étoit fort humiliée.*

Ayant, dans le cours de cette grammaire, parlé souvent des occasions où la place d'un mot peut donner lieu à l'équivoque, nous ne citerons pas d'autres exemples, ce que nous venons de dire suffisant pour convaincre qu'il n'est rien de si difficile que de bien parler français. La clarté, ne cessons pas de le dire, est si essentielle à notre langue, qu'on est quelquefois forcé de changer des phrases qui n'ont rien d'irrégulier dans leur construction ; comme, *je regarde votre amitié comme le plus grand* des avantages *que vous puissiez me faire* ; parce que la méchanceté peut en tirer parti pour supposer à quelqu'un un sens qu'il n'a jamais eu en vue.

Que de traits nous pourrions en rapporter, si nous ne nous étions pas fait une loi de ne rien insérer qui puisse contribuer à faire naître ou à entretenir le penchant qui ne porte que trop à la malignité ! Quant aux calembours qui ne portent que sur des équivoques, nous n'avons autre chose à en dire, que ce qu'en dit le bon la Fontaine :

> Dieu ne créa que pour les sots
> Les méchans discours de bons mots.

CHAPITRE XI.

DES GALLICISMES.

Nous avons dit, au commencement du chapitre précédent, qu'il y a des principes généraux communs à toutes les langues ; parce que les langues étant le produit nécessaire de la nature de l'homme et de celle des choses, les mêmes résultats doivent en bien des points avoir eu lieu dans tous les temps et dans tous les pays, quel qu'en soit le climat. Partout l'esprit humain a suivi la même marche dans la génération et le développement de ses idées. Si l'on suppose que l'on transporte dans une île déserte une centaine d'enfans de différent sexe, avant qu'ils aient eu l'usage de la parole, on peut prédire que la langue qu'ils se créeront aura les mêmes principes généraux que les langues actuellement existantes. Ces principes gé-

néraux, communs à toutes les langues, constituent ce qu'on appelle *la grammaire générale*.

Il est essentiel de connoître ces principes généraux, n'importe dans quelle langue.

Mais il y a en même temps, dans toutes les langues, des exceptions à ces principes généraux et communs, qui tiennent principalement à l'influence du climat, et de quelques autres causes étrangères à ce chapitre. Or, ces exceptions portent, ou sur l'emploi des mots, ou sur la maniere de les arranger entr'eux. C'est ce qu'on appelle *idiotisme*, et ce qui constitue véritablement *la grammaire particuliere* de chaque langue.

Ces idiotismes ont reçu, dans chaque langue, un nom analogue à cette langue. Or les nomme *hellénismes*, *latinismes*, *germanismes*, *anglicismes*, ou *gallicismes*, selon qu'ils appartiennent à la langue grecque, à la latine, à l'allemande, à l'angloise, ou à la françoise.

Le gallicisme est une expression tellement particuliere à la langue françoise, qu'elle ne se trouve point dans les autres langues. Or, cette particularité d'expression peut se trouver, 1°. dans le sens d'un mot simple, 2°. dans l'association de plusieurs mots, 3°. dans l'emploi d'une figure, 4°. dans la construction de la phrase.

Développons ces différens objets; mais, avant d'entrer en matière, nous devons prévenir de deux choses: la premiere, c'est que tout ce que nous dirons sur cet important sujet, est principalement tiré d'une dissertation de M. Suard, de l'académie françoise: la seconde, c'est qu'on ne doit pas s'attendre à trouver ici une liste

fastidieuse de tous les gallicismes de chaque classe. Fidèles à notre plan, nous indiquerons la manière de les connoître, en faisant l'application des principes que nous établirons à quelques uns des gallicismes dont la connoissance est d'une utilité plus réelle. Nous laissons les détails à la sagacité des maîtres.

ARTICLE Ier.

DES GALLICISMES DANS LE SENS D'UN MOT SIMPLE.

Il y a *gallicisme* dans le sens d'un mot simple, quand ce mot, étant commun à plusieurs langues, a pris dans la nôtre une signification particulière, et éloignée du mot primitif.

On trouvera un gallicisme de ce genre dans l'extension que nous avons donnée au mot *sentiment* : ce mot, dérivé du primitif latin *sentire*, a passé dans les langues modernes, mais avec des nuances d'acception particulières à chacune d'elles. En italien, *sentimento* exprime deux idées différentes ; 1°. l'opinion qu'on a sur un objet, ou sur une question ; 2°. la faculté de sentir. En anglois, *sentiment* n'a que le premier de ces deux sens. En espagnol, *sentimiento* signifie *souffrance*, acception que le mot primitif a quelquefois en latin.

En françois *sentiment* a les deux acceptions de l'italien, mais avec cette différence, que, dans la dernière, il a beaucoup d'extension. Non seulement il désigne

en françois toutes les affections de l'ame, mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. En voici un exemple : *son* sentiment *est si profond, que rien au monde ne peut la distraire des objets qui servent à le nourrir.* Si l'on traduit cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, on fera un *gallicisme*. On en fera également un, en employant ce mot dans la traduction des phrases suivantes : *c'est un homme à* sentiment ; *voilà du* sentiment ; *il y a du* sentiment *dans cette pièce ; il est tout ame, tout* sentiment ; parce qu'il y est pris, dans une acception vague, pour tout ce qui tient à la faculté de sentir. Aussi Sterne en a-t-il fait un en donnant à son voyage le titre de *sentimental* : mot que les François n'ont pas manqué de réclamer, et de faire passer dans leur langue, parce qu'il est parfaitement analogue à l'acception qu'ils ont donnée au mot *sentiment*.

Le mot *finesse* signifie, en françois, *qualité de ce qui est délié, délicatesse d'esprit*, ou *ruse* et *artifice*. Les Anglois, n'ayant pas ce mot dans leur langue, l'ont adopté dans cette dernière acception. *Finezza* signifie, en italien, *politesse* ; et *fineza*, en espagnol, a le sens *de beauté, perfection*. Un Italien ou un Espagnol qui l'emploieroit selon l'acception françoise feroit un gallicisme.

Le mot *galanterie* nous offre un autre gallicisme. Commun aux quatre mêmes langues, il y désigne, dans son acception générale, un mélange de politesse et de franchise dans le ton et dans les manières, de déférence,

d'égards, et de respect pour les femmes. Les seuls Anglois ont conservé à ce mot une idée de bravoure qu'on y joignoit dans le temps de la chevalerie. *The gallantry of our seamen*, signifie, *la bravoure de nos matelots*. Cette acception s'est perdue dans notre langue; mais ce mot, par suite de la dégénération de nos mœurs, y en a pris une autre fort éloignée de sa signification primitive. Outre l'acception générale dont nous venons de parler, il désigne encore un commerce d'amour, où les sens ont plus de part que le sentiment. Aussi ces mots *galant* et *galanterie* ont-ils été appliqués aux femmes comme aux hommes. Nous disons, *c'est une femme* galante; *cette femme a eu beaucoup de* galanteries; acception que ces mots n'ont pas dans les trois autres langues.

Il y a une infinité de gallicismes de ce genre. Nos bons auteurs, dans le style familier et léger, en sont pleins. Mme. de Sévigné et la Fontaine les répandent, pour ainsi dire, à pleines mains.

Il y en a deux dans ce vers de Gresset:

Qui veut être *méchant*, et n'en a pas *l'étoffe*.

Le mot méchant a une acception particulière: *étoffe* du méchant ne peut se dire que dans notre langue.

La frivolité et les caprices de la mode n'ont pas moins introduit de vrais gallicismes que la dégénération des mœurs. Ils ont fait passer des acceptions aussi bizarres qu'éloignées du sens primitif et naturel des mots. Nous pourrions en citer une infinité d'exemples; nous nous bornerons aux acceptions qu'on donne, dans le style fa-

milier, aux mots *honnête*, *honnêtement*, *raisonnable*, *raisonnablement*.

Gresset a dit :

> Et vous vous fâchez même *assez honnêtement*.

L'usage autorise à dire d'une personne, *elle est raisonnablement ennuyeuse*. Et Molière s'est exprimé ainsi : *il me faut un cheval de service; et je ne saurois en avoir un, tant soit peu* raisonnable, *à moins de soixante pistoles*.

Et la Fontaine :

> Le porc à s'engraisser coûtera peu de son,
> Il étoit, quand je l'eus, *de grosseur raisonnable*.

Les mots *persiflage*, *tracasserie*, *équipée*, *petit-maître*, *petites maisons*, etc., nous offriroient des remarques et des citations semblables ; mais tout ce que nous pourrions dire ne seroit pas d'une grande utilité. Les étrangers ne peuvent acquérir une parfaite connoissance de ces gallicismes, que par une étude approfondie de la langue, et par une longue habitude de vivre avec des personnes qui parlent bien. Le grand monde a donné cours à ces acceptions, et c'est à l'heureux emploi qu'on en fait que l'on reconnoit les personnes qui y ont vécu. Mme. de Sévigné fourmille de ces gallicismes qui donnent à ses lettres un charme et une grace inexprimables.

Nous avons nous-mêmes ouï dire à un étranger qui parloit la langue françoise : *cette femme a été une courtisane bien adroite*. Il croyoit bien s'exprimer, parce qu'on dit, *un courtisan habile*. *Courtisan* et *homme du*

monde se prennent toujours en bonne part; mais *courtisane* et *femme du monde* signifient *une femme publique*.

Nous avons tout lieu d'espérer que ces difficultés s'évanouiront bientôt pour les étrangers. Les émigrés, épars sur toute la surface du globe, y ont porté une grande connoissance de leur langue, les expressions de la bonne compagnie, et les graces d'une conversation vive, fine et légère. Quel dommage que M. de Rivarol ait renoncé au projet de publier le dictionnaire dans lequel il s'étoit proposé de marquer toutes les expressions idiomatiques qui embarrassent le plus! il en avoit pris l'engagement solennel; et les grands talens de cet écrivain profond et ingénieux, et le goût qui, en général, règne dans ses ouvrages, étoient un sûr garant que l'attente du public n'eût pas été trompée. Les étrangers n'auroient plus eu à craindre de confondre les expressions que le bon ton avoue avec celles qu'il rejette et proscrit: inconvénient qu'il ne leur est pas facile d'éviter, parce que le dictionnaire de l'Académie n'a pas toujours, avec assez d'exactitude, fait ressortir cette distinction; et que les maîtres de langue ne manquent pas d'y compiler une foule de phrases qui sont sans doute françoises, mais qui sont plutôt le langage du bas peuple que celui d'un monde poli.

Avant de finir cet article, nous devons parler du gallicisme qui a sa source dans l'euphonie. *Mon* et *ma* sont des pronoms qui doivent correspondre au genre du substantif auquel on les joint. On dit, *mon père*, *ma fille*. Cette concordance, comme nous l'avons

souvent dit, est une règle générale. Mais on y fait exception toutes les fois que le substantif, étant féminin, commence par une voyelle ou une *h* muette (*Voy.* pag. 308, t. I.) Cette infraction aux règles de la grammaire est particulière à la langue françoise. Il en est de même de *ton*, *son*, *Mamie*, pour *mon amie*, est une contraction du ton familier.

ARTICLE II.

DES GALLICISMES DANS L'ASSOCIATION DE PLUSIEURS MOTS.

Il y a souvent des gallicismes de ce genre dans le discours, lorsqu'un mot change tout à-fait de sens, selon qu'il change de place. Nous avons déjà vu (pag. 259) qu'il y a des adjectifs qui, mis avant ou après le substantif, expriment des idées différentes ; et nous avons établi quelques règles à ce sujet. Parmi nos épithètes, dit M. de Rivarol, les unes sont fixes, et les autres mobiles : cette règle est tellement inhérente au fond de la langue françoise, que c'est de la place de l'épithète qu'elle a su tirer un si grand parti pour se faire une foule d'expressions variées qui ne dépendent que de la place que l'épithète occupe. Aussi y a-t-il loin d'un *bon homme* à un *homme bon* ; d'une *certaine nouvelle* à une *nouvelle certaine*, etc. La plupart de ces adjectifs forment de vrais gallicismes, du moment qu'ils perdent le sens naturel et primitif, pour en prendre un autre qui y a peu de rapport, ou qui n'y en a point du tout.

Il ne faut pas confondre certaines expressions qui se heurtent et semblent se repousser, avec les gallicismes de cette classe. Telles sont *mauvaise grace*. Ces expressions n'ont été que hardies dans l'origine; l'usage les a rendues familières: elles sont l'apanage du génie. On en trouvera beaucoup d'exemples dans Racine et dans Despréaux. Le charmant, le naïf, l'inimitable la Fontaine n'en fournit pas moins.

Le mot *autre* forme un gallicisme de ce genre, lorsqu'il perd sa signification par son association avec les pronoms *nous* et *vous*; comme, *nous autres*, *vous autres*. Gresset a dit: vous autres, *fortes têtes*, vous voilà. Il y a deux gallicismes dans ce peu de mots, *vous autres* et *vous voilà*. Ce dernier se reproduit dans une infinité de phrases. On dit: le voilà *bien*; nous voilà *quittes*; *ne* nous voilà *pas mal*; voilà *parler*, cela, etc. *A cela près*, pour excepté *cela*, est encore un gallicisme. A une grande vanité près, *les héros sont faits comme les autres hommes*. L'emploi des prépositions fournit beaucoup de ces gallicismes.

ARTICLE III.

Des Gallicismes dans l'emploi d'une figure.

Les gallicismes de figure sont très-nombreux. On doit les attribuer, en général, aux usages observés du temps de l'ancienne chevalerie: temps heureux où l'amour pour la religion, la fidélité aux souverains, et le respect pour le beau sexe, formoient le fond des mœurs,

et produisoient une foule de héros. Ces preux chevaliers, dont la plume élégante et facile de M. le comte de Tressan nous a tracé le caractère d'une manière si intéressante, aimoient, dans un temps de paix, les exercices qui leur retraçoient l'image de la guerre, ou qui entretenoient la vigueur du corps. C'est dans les tournois, à la chasse, et au jeu de paume, qu'ils aimoient à déployer leur adresse et leurs forces. De là une foule d'expressions figurées, qui, d'abord consacrées à ces exercices particuliers, ont ensuite été appliquées à différens objets.

C'est des tournois que nous vient cette expression, *rompre en visière à quelqu'un*, pour *attaquer et contredire quelqu'un avec aigreur, et avec empiètement sur ses opinions, ses prétentions*, etc.; parce qu'il n'étoit pas permis, dans les joutes et dans les tournois, de frapper la visière de son adversaire. Le mot *rompre* a donné lieu à bien des gallicismes. Cette expression, *elle lui a donné dans la visière*, pour *elle lui a inspiré de l'amour*, doit avoir la même origine.

C'est de la chasse que nous viennent ces expressions, *être à bout*, *à bout de voie*, etc.

C'est du jeu de paume que sont tirées celles ci, *servir sur les deux toits*; *donner dans le travers*; *jouer la corde*; *il me la donne belle*; *vous me la baillez belle*; *empaumer une affaire*, *quelqu'un*; etc.

Nous devons néanmoins observer que ces sortes de gallicismes ne s'emploient guère que dans la conversation familière; ils donneroient au style un ton plat et bas.

geois. Nous pourrions en rapporter beaucoup d'exemples ; mais on ne manqueroit pas de nous supposer des intentions indignes de notre façon de penser.

Outre ces gallicismes, dont l'origine est connue, il y en a une infinité d'autres dont il est difficile, et peut-être même impossible, de rendre raison. Nous en avons tiré le plus grand nombre des verbes qui sont d'un usage plus ordinaire, tels que ceux-ci, *être*, *avoir*, *faire*, *aller*, *venir*, *entrer*, *sortir*, *gagner*, *perdre*, *porter*, etc. On dit, *être au fait d'une intrigue* ; *il s'est tué* ; *elle s'est vue mourir* ; *elle s'est trouvée mal* ; *quand le médecin est venu, elle s'est trouvée morte* ; *avoir faim*, *froid*, *chaud* ; *faire la barbe*, *faire les ongles* ; *nous allons rester* ; *il vient de s'en aller* ; *il en sortira* ; *entrer en fureur*, *en effroi* ; *bien entrer dans son rôle* ; *sortir de maladie* ; *perdre un objet de vue* ; *gagner une maladie* ; *se mettre à faire quelque chose*, *à manger*, *à dormir*, *à bâiller* ; *se louer de quelqu'un* ; *se plaindre de quelqu'un* ; *s'oublier*, pour oublier ce qu'on est ; *chose en l'air*, pour *chose sans fondement* ; *parler en l'air* ; *conte en l'air*, etc. ; *comment vous portez-vous ? je ne porte mal*, pour *comment est votre santé ? ma santé est mauvaise* : figure hardie, dont la singularité ne le cède qu'à la bizarrerie de la formule angloise, *how d'ye do ?* ce qui signifie littéralement, *comment faites-vous faire ?* *Se mettre en quatre*, pour *faire tous ses efforts*, est encore une figure d'une grande hardiesse.

Nous terminerons cet article par une remarque sur

les auxiliaires *avoir* et *être*. L'usage de ces deux verbes est commun à l'anglois, à l'italien, et au françois. *J'ai été* n'est pas un gallicisme relativement à l'anglois, mais il en est un relativement à l'italien, où l'on dit, *je suis été* (*io, sono stato*). Mais ces expressions, *j'ai chaud*, *il fait froid*, etc., seroient en anglois de vrais gallicismes; comme, *je suis chaud*, *il est froid*, seroient des anglicismes en françois.

ARTICLE IV.

Des Gallicismes dans la construction des phrases.

Les gallicismes de construction sont aisés à reconnoître, parce qu'ils sont presque tous des irrégularités et des écarts des règles ordinaires de la syntaxe. D'autres sont des ellipses ou autres figures de mots. Un petit nombre ne peut être attribué qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage, car quoique nous pensions, avec M. de Rivarol, qu'il n'existe pas plus de *caprices de langage* que d'effets sans cause, nous croyons qu'il ne nous est pas toujours aisé d'en trouver la raison. « Tant » s'en faut, dit Vaugelas à ce sujet, que ces phrases » extraordinaires soient vicieuses, qu'au contraire elles » ont d'autant plus de grace, qu'elles sont particulières » à chaque langue. Tellement que, lorsqu'une façon de » parler est usitée à la cour et des bons auteurs, il ne » faut pas s'amuser à en faire l'anatomie, ni à pointiller » dessus, comme font une infinité de gens; mais il

» faut se laisser emporter au torrent, et parler comme » les autres, sans daigner écouter les épluchеurs de » phrases. » Dans le cours de cette grammaire nous avons souvent fait remarquer de ces gallicismes. Voici la règle qu'on doit suivre pour les admettre ou les rejeter.

PRINCIPE GÉNÉRAL. Tout gallicisme de construction qui rend la phrase obscure doit être proscrit. On ne doit conserver que ceux dont l'irrégularité de construction ne nuit pas à la clarté, et est en même temps consacrée par un long usage.

Un des gallicismes les plus ordinaires est celui des phrases où entre le verbe impersonnel *il y a*, mis pour *il est, il existe*. Ces phrases, il y avoit *autrefois un roi*, il y a *dix ans qu'on n'en a entendu parler*, il y a *cent à parier contre un que cela n'arrivera pas*, etc., sont autant de gallicismes. On en trouve deux dans cette phrase, *il n'y a pas jusqu'aux enfans qui ne s'en mêlent*.

Ces phrases, *il n'est rien moins que généreux ; on ne laisse pas de s'amuser malgré le malheur des temps ; vous avez beau dire ; à ce qu'il me semble ; nous voilà à nous lamenter ; je vous dire comment cela est arrivé, c'est ce que je ne sais pas ; qu'est-ce que de nous? trouver quelqu'un ou quelque chose à dire*, pour *regretter quelqu'un qui est absent*, ou *quelque chose qui manque ; trouver tout à redire*, pour *censurer tout*, ces phrases, dis-je, sont encore des gallicismes. En voici deux dans cette phrase : *il y a le tout à dire à cela*. Nous pourrions multiplier les citations, mais ces

exemples suffisent. Une grammaire n'est pas un dictionnaire.

L'usage que nous faisons de la préposition *en* dans bien des phrases est encore un gallicisme. Il y en a de ce genre dans les phrases suivantes : *à qui en avez-vous? où veut-il en venir? il lui en veut ; il en use, il en agit mal avec lui ; ils en vinrent aux mains ; c'en est fait ; tant s'en faut que cela soit ; il s'en alla ; il s'en retourna ; nous nous en revînmes ; j'en suis logé là*, etc. Nous avons vu (chap. VI) que la préposition *en* change quelquefois la signification des verbes ; et alors elle forme des gallicismes.

La conjonction *que* n'en fournit pas un moindre nombre. Ces phrases, *c'est une terrible passion que le jeu ; c'est donc en vain que je travaille ; ce n'est pas trop que cela, il n'est que d'avoir du courage*, etc., sont de vrais gallicismes. En voici un autre formé avec la même conjonction, mais qui ne s'emploie guère à présent ; on le trouve quatre ou cinq fois dans Molière : c'est, *si j'étois que de vous*, pour dire, *si j'étois à votre place*.

> Je ne souffrirois pas, *si j'étois que de vous*,
> Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

est-il dit dans les Femmes Savantes. Voici une anecdote assez piquante à laquelle ce gallicisme a donné lieu, et que M. le président Rose nous a conservée. « Au voyage » de la paix des Pyrénées, un jour, le maréchal de » Clérambault, le duc de Créqui et M. de Lionne » causoient dans la chambre du cardinal Mazarin. Le

» duc de Créqui, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit, dans la chaleur de la conversation, » *Monsieur le maréchal, si j'étois que de vous, j'irois me peindre tout-à-l'heure.* — *Eh bien!* répliqua le » maréchal, *soyez que de moi.* »

Nous trouverons une infinité d'autres gallicismes dans l'emploi que nous faisons des prépositions *à*, *de*, *dans*, *par*, *après*, etc., comme, *c'est à faire à lui d'ordonner des fêtes*; *à qui mieux mieux*; *se tourner à bien*, *à mal*; *soyons à qui l'aura*, etc. A l'égard de la préposition *de*, dit l'abbé d'Olivet, « ne brave-t-» elle pas la grammaire dans certaines phrases du style » familier? *Un honnête homme de père*, dit Molière » dans l'Avare; *un fripon d'enfant*, *un saint homme* » *de chat*, dit la Fontaine.... phrase non moins extraor-» dinaire. *On eût dit d'un démoniaque quand il réci-» toit ses vers*, dans une lettre à moi écrite par Des-» préaux, où il est question du poète Santeuil; et je » la retrouve cette phrase dans une comédie assez ré-» cente :

» « . . . . Quelle main, quand il s'agit de prendre!
On diroit *d'un ressort* qui vient à se détendre. »

De plus longs détails nous paroissent inutiles. C'est aux maîtres à faire connoître ces gallicismes lorsqu'ils se présentent.

Nous finirons ce chapitre par quelques réflexions sur l'emploi des gallicismes. Elles nous paroissent d'autant plus essentielles, que nous n'avons rien trouvé qui y ait rapport dans les grammaires à l'usage des étrangers.

On doit distinguer, relativement au style, trois sortes de gallicismes. La première est celle des gallicismes que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de la grâce et de la variété. La deuxième est celle des gallicismes qui ne s'introduisent qu'au style léger, familier et badin. La troisième enfin, celle de ces gallicismes que la bonne compagnie proscrit, et qu'on ne trouve employés que dans le style burlesque, bas et populaire.

C'est des deux premières sortes de gallicismes que M. de Rivarol a dit : « Les tournures particulières » d'une langue, qu'on appelle *idotismes*, si embarrassantes pour les étrangers, sont pourtant ce qui » donne éminemment de la grâce au langage : Pascal, » Molière, Mme. de Sévigné, Voltaire, en fourmillent. » Les François trouvent aux gallicismes les charmes » que les Grecs trouvoient aux hellénismes. Mais tout » dépend de leur heureux emploi : c'est lui qui » constitue le bon goût chez nous ; il constituoit » l'urbanité chez les Latins, et l'atticisme chez les » Grecs. On sent, ajoute-t-il, que je ne parle pas ici du » jargon du petit peuple, mais de la langue nationale, » parlée par le public, et cultivée par les gens de goût. » Distinction essentielle, et qu'on auroit dû faire dans tous les ouvrages principalement destinés à l'usage des étrangers.

L'heureux emploi des gallicismes de la première classe est réservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de ceux de la seconde. L'homme bien élevé se

sert rarement de ceux de la troisième : ils sont le signe d'un esprit bas et rampant.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais gallicismes. Par langage du peuple, on ne les trouve, comme l'observe M. de Rivarol ni dans les livres ni dans le monde. Ce sont néanmoins ces sortes de gallicismes qu'on aime à citer dans les grammaires imprimées dans les pays étrangers, et qu'on y donne de préférence en modèle.

L'emploi des gallicismes est moins fréquent, à mesure que le genre est plus élevé : on n'en trouve qu'un très-petit nombre, dans le poème épique, dans la tragédie, et dans les discours sur de grands objets. Corneille, Racine, Fléchier, Bossuet, etc. en ont très peu. Mais on les trouve en abondance dans la comédie, dans les poèmes sur des sujets plaisans, et dans tout ce qui a rapport au style simple. Voltaire, Gresset, la Fontaine, Mme. de Sevigne, etc. en sont pleins. Mais ici il y a une grande distinction à faire. L'emploi des gallicismes donne de la grace et de la légèreté au style de Voltaire ; de la finesse et le ton du jour à celui de Gresset ; de l'enjouement et de la plaisanterie à celui de Pascal ; de la délicatesse, de la naïveté et une grace inexprimable à celui de la Fontaine et de Mme. de Sévigné : mais il ne donne qu'un ton lourd plat et pédant à celui de l'abbé d'Olivet ; et la raison en est que ce dernier, n'ayant reçu qu'une éducation de collège, n'a pu faire perdre à ses locutions ce qu'elles ont contracté de bas en passant dans toutes les bouches, au lieu que les premiers les

ont ennoblies par le goût qui les a dirigés dans le choix qu'ils en ont fait, et par la manière dont ils les ont amenées dans le discours.

Nous ne pouvons mieux terminer ces réflexions, qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs deux exemples du parti que l'homme de génie tire des gallicismes. Nous les prenons l'un et l'autre dans Racine, celui de nos écrivains qui a le mieux connu le génie de la langue françoise, et qui a le plus contribué, par ses écrits, à l'universalité dont elle jouit.

Ils sont pris dans Iphigénie.

Voici le premier :

> Avez vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
> Achille préférât une fille sans nom,
> *Qui*, de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
> C'est qu'elle sort d'un sang, etc.

Ce *qui* relatif est sujet, et néanmoins il n'y a pas de verbe qui s'y rapporte, ce qui est contre les règles de la construction.

Dans le second ;

> *Je ne sais qui m'arrête* et retient mon courroux,
> *Que*, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
> *Je ne coure* des dieux divulguer la menace...

je ne sais qui m'arrête que je ne coure est également contre les règles. Mais ces gallicismes réveillent l'attention par la hardiesse d'un tour de phrase inattendu et saillant.

CHAPITRE XII.

De l'Orthographe.

* En traitant des lettres dans la première partie de cette grammaire, nous ne les avons principalement considérées que comme des sons, c'est-à-dire, que sous leur rapport à la langue parlée : pour ne rien laisser en arrière sur cette matière, il nous reste à les considérer comme des caractères, c'est-à-dire, sous leur rapport à la langue écrite : c'est ce que nous allons faire dans ce chapitre.

* « En considérant les lettres comme des caractères, » il auroit fallu, disent MM. de Port-Royal, observer » quatre choses pour les mettre en leur perfection; » 1°. que toute figure marquât quelque son, c'est-à-» dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât; 2°. que » tout son fût marqué par une figure, c'est-à-dire, » qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit; 3°. que » chaque figure ne marquât qu'un son ou simple ou » double, car ce n'est pas contre la perfection de l'écri-» ture qu'il y ait des lettres doubles, lorsqu'elles la » facilitent en l'abrégeant; 4°. qu'un même signe ne » fût pas marqué par des figures différentes. » Certainement une langue où ces quatre choses seroient exactement observées, seroit la plus parfaite de toutes. Mais y en a-t-il une seule où elles le soient, où même elles aient pu l'être? Nous en avons dit la raison, p. 40.

De toutes les langues qu'on parle en Europe, il n'y en a peut-être point, si l'on excepte l'anglaise, de plus défectueuse à cet égard que la françoise; parce que le même son n'y est pas toujours représenté par la même lettre, ou par la même combinaison de lettres, mais qu'au contraire il arrive quelquefois qu'une même lettre ou même combinaison offre des sons tout-à-fait différens. Cet inconvénient, ou plutôt ce défaut réel, a porté plusieurs illustres modernes à proposer des plans de réforme plus ou moins puisés dans la nature. Mais à quoi ont abouti jusqu'à présent les efforts de ces néographes estimables? A marquer la difficulté, et non pas à la faire disparoître; à montrer les abus, et à les corriger souvent par des abus plus grands. S'ils avoient tant à cœur de réformer, ils n'avoient point deux partis à prendre: ils devoient faire comme Ramus, et inventer, à son exemple, les signes ou caractères qui nous manquent, ou se renfermer dans le plan proposé par MM. de Port-Royal. « Tout ce qu'on pourroit faire de plus » raisonnable, disent ces célèbres grammairiens, seroit » de retrancher les lettres qui ne servent de rien ni à la » prononciation, ni au sens, ni à l'analogie des langues, » comme on a déjà commencé de faire; et conservant » celles qui sont utiles, y mettre de petites marques » qui fissent voir qu'elles ne se prononcent point, ou » qui fissent connoître les diverses prononciations d'une » même lettre. » C'est en se conformant à des vues si sages, qu'ils se seroient rendus véritablement utiles. Mais pouvoient-ils se flatter de l'être, en s'efforçant

d'introduire des changemens, ou qui font perdre l'étymologie, comme lorsqu'ils écrivent *fame*, *solanel*, au lieu de *femme*, *solemnel* ou *solenniel*, ou qui nous ôtent le moyen de distinguer les brèves des longues, puisque le redoublement des consonnes, excepté dans un très-petit nombre de cas, est le signe de la brièveté du son, comme lorsqu'ils écrivent *consonie*, *abéie*, *atirer*, etc. au lieu de *consonne*, *abbaye*, *attirer*; ou enfin, qui ne font que remplacer un son faux par un son bien plus faux encore, comme lorsqu'ils changent *oi* ayant le son de l'*è* grave ouvert en *ai*, combinaison de lettres à laquelle il leur plaît d'assigner ce son de préférence, comme on peut s'en convaincre par ce que nous avons dit page 53?

* Les personnes qui désireront de connoître les raisons sur lesquelles se fondent ces néographes peuvent lire ce que MM. Duclos et Beauzée ont écrit à ce sujet; le premier, dans son commentaire sur le chapitre V de la grammaire de Port-Royal; et le second dans l'article *Néographisme* de l'Encyclopédie par ordre de matières. Il nous seroit aisé de réfuter leurs objections contre l'orthographe en usage; mais comme cette discussion n'entre pas dans notre plan, nous nous bornerons à rapporter la réponse de l'abbé d'Olivet à la plus spécieuse de toutes celles qu'ils font.

« Pourquoi touchons-nous à notre orthographe? Belle » demande! Nous le faisons disent-ils, pour faciliter la lec- » ture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles » portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polo-

» nois, le même son qu'elles portent à le mienne. Qui » ne sait que les savans des nations différentes, s'ils » veulent se parler en latin, ont peine à s'entendre, » ou même ne s'étendent point du tout, quoique l'or- » thographe soit précisément et invariablement la même » pour toutes les nations? Plusieurs de nos jeunes au- » teurs, ajoute-t-il, se plaisent, depuis quelque temps, » à écrire, *ils chantaient*, *je chantais*; et il n'est » pas difficile d'en deviner la raison. Ainsi les cour- » tisans d'Alexandre se croyoient parvenus à être des » héros, lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchoient » la tête d'un côté. » De ce que nous venons de dire, concluons que :

L'orthographe est la manière d'écrire tous les mots d'une langue conformément à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains. Un auteur, quelque célèbre, quelque éclairé qu'il soit, n'a pas le droit d'y faire des changemens, sur-tout lorsque chez une nation éclairée et polie, il y a un corps auquel ce droit est spécialement dévolu. Tout ce qu'il peut faire, c'est de les proposer à ce corps, et de les introduire dès qu'ils en ont reçu la sanction dont ils ont besoin. Mais si ce corps les rejette, cet auteur doit faire le sacrifice de son opinion, parce qu'il doit supposer qu'une société de gens de lettres, chargée du dépôt de la langue, a trouvé des inconvéniens qu'il n'a pas aperçus. S'il persiste, on ne doit point l'imiter, à moins qu'on ne veuille s'exposer à faire dire de soi qu'on préfère la pratique et l'opinion d'un auteur particulier à la pratique générale et à la dé-

cision formelle du seul juge compétent de cette matière.

Pour nous qui, dans tout le cours de cette grammaire, nous sommes fait un devoir de ne marcher qu'à la lumière de nos seuls et vrais guides, nous ne donnerons d'autre base à notre orthographe que les décisions de l'Académie. Mais, avant d'entrer en matière, nous devons faire connoître les signes de l'orthographe. Il y en a six; savoir: les *accens*, l'*apostrophe*, le *tiret* ou *trait d'union*, le *tréma*, la *cédille* et la *parenthèse*.

Des Accens.

Il ne faut pas confondre les accens dont nous allons parler avec ceux dont nous avons traité dans la première partie de cette grammaire, chap. III, art. Ier.; ils n'ont rien de commun que le nom. Ceux-ci ne sont que des accens imprimés, qu'on n'emploie que pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues.

L'accent aigu (´) se met sur les *é* fermés, *bonté*, *bontés*.

L'accent grave (`) se met sur les *è* ouverts, *il mène*, *il pèse*, *succès*, *décès*.

Remarque. Lorsque l'*e* est ouvert bref, quelques auteurs ne mettent point d'accent, et quelques autres emploient l'accent aigu. Mais l'Académie, le seul tribunal que nous devions reconnoître, écrit *père*, *mère*, *règle*, *modèle*.

On met aussi un accent sur *à* préposition, *rendez à Dieu et à César*; sur *là* adverbe, *il est là*; sur *holà*; sur *çà* adverbe, *çà et là*, et les composés; sur *où* adverbe ou pronom, *où est-il?* sur *dès* préposition, *dès*

le point du jour ; sur *près*, *après*, *auprès*, prépositions, *près du feu*, etc ; sur *très* adverbe : mais on ne le met pas sur *les*, article ou pronom, et sur les pronoms *la*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*, *ces*, etc.

L'accent circonflexe (^) se met sur l'*e* très ouvert dans les syllabes où l'on a supprimé l's, *tempete*, *fete*, etc. ce son étant très long rend sensible l'élevement et l'abaissement successif, mais rapide, du ton de la voix. On le met aussi sur *dû*, participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de *du* article : *il a dû venir*.

Remarque. Ces mots s'écrivoient autrefois avec une *s* ; insensiblement on supprima l's dans la prononciation, et pour marquer cette suppression, on fit longue la syllabe où elle se trouvoit. C'est cette longueur qu'on a marquée par l'accent circonflexe : c'est là l'origine de cet accent ; aussi le met-on sur les syllabes où la longueur du son a remplacé une lettre, comme dans *bâiller*, *hâte*, *gîte*, *flûte*, etc. qu'on écrivoit autrefois, *baailler*, *haste*, *giste*, *fluste*.

De l'Apostrophe.

L'apostrophe est le retranchement d'une voyelle à la fin d'un mot pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une virgule que l'on met au haut de la consonne, et à la place de la voyelle qui seroit à la suite de la consonne, s'il n'y avoit point d'apostrophe, comme, *l'ame*, *jusqu'où*, *s'il*.

En françois l'*e* muet s'élide toujours dans la pronon-

cision avant une voyelle; mais dans l'écriture on ne marque l'élision par l'apostrophe que dans les monosyllabes *je, me, te, se, que, de, ne, ce, le*, et dans *quelque, entre, jusque, quoique*; comme, *j'aime; qu'a-t-il dit? c'est la vérité*: mais *quelque* ne s'élide qu'avant *un* et *autre*, *quelqu'un*, *quelqu'autre*; on doit écrire sans élision, *quelque éclairé*. *Entre* perd *e* avant *eux*, *elles*, *autres*, comme, *entr'eux*, *entr'elles* et *entr'autres*; *jusque* le perd avant *à*, *au*, *aux*, *ici*; *jusqu'à Londres*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*. On écrit aussi *qual qu'il soit*, *quoi qu'il fasse*, etc.

L'*a* ne se supprime que dans *la*, article ou pronom, comme, *l'ame*, *je l'entends* pour *la ame*, *je la entends*.

On dit à la vérité, *la onzième page*; mais cela vient de ce que ce nom de nombre s'écrit souvent en chiffre; *la XIe. lettre*. On dit aussi *le oui* et *le non*.

L'*i* ne se perd que dans la conjonction *si*, avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel, *s'il vient*, *s'ils viennent*.

Selon du Marsais, le mot *apostrophe* est masculin, quand il signifie le signe qui marque la suppression de la voyelle finale. C'est à tort, dit-il, qu'il est marqué féminin dans tous les dictionnaires, même celui de l'Académie.

Du Trait d'union, ou Tiret.

Le trait d'union ou tiret est un petit trait droit et horizontal, en cette manière (-), qu'on met entre deux mots qu'on veut joindre.

On met le tiret entre les mots radicaux des mots composés, comme, *gentil homme*, *arc-en-ciel*, *par-delà*, mais on ne devroit jamais le mettre entre ceux qui sont seulement en composition; comme, *au-dessus*, *au-dessous*, *c'est à dire*, *peu à peu*, etc.; mais malgré la réclamation de beaucoup de gens de lettres, l'Académie l'y conserve.

On le met encore après le verbe, quand il est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition, *irai-je? puissiez-vous? était-ce lui?*

Remarque. Quand ces mots *il*, *elle*, *on*, sont ainsi transposés après un verbe terminé par une voyelle, on place entre deux un *t* euphonique, qu'on sépare du verbe par un tiret, et du pronom par un autre; *m'aime-t-il*, *viendra-t-elle? les approuve-t-on?*

On le met également après les premières et secondes personnes de l'impératif, quand elles sont suivies des pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *leur*, *y*, et *en*; *donnez-moi*, *prêtez-lui*, *allez-y*, etc.; si elles en ont deux à leur suite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *rendez-le-lui*, *donnez-nous-le*.

On le met encore entre ces mots, *ceux-ci*, *ceux-là*; *celui-ci*, etc.; *ho-çà*, *ou-dà*; mais on écrit sans tiret, *de çà*, *de là*, *venez çà*, *il ira là*.

Nous devons prévenir que l'Académie écrit les mots composés des prépositions *entre* et *contre*, tantôt avec un tiret et tantôt sans tiret. Sur tous ces mots on doit avoir recours à son dictionnaire.

Du tréma.

Le tréma est une figure composée de deux points disposés horizontalement en cette manière (¨) qu'on met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour marquer qu'on doit les prononcer séparément d'une voyelle qui leur est contigue. On écrit *aieux*, *ambigue*, *cigue*, *Saul*; etc.

On écrit sans tréma la voyelle précédée ou suivie de l'*e* fermé, *déiste*, *réussir*, *envié*, parce que l'accent aigu suffit pour marquer que l'*e* et l'*i*, et que l'*é* et l'*u* doivent être prononcés séparément.

On écrit aussi sans tréma, *statue*, *étendue*, *vue*, etc. parce que la prononciation sera la même, soit qu'il y ait un tréma, soit qu'il n'y en ait point : mais on doit mettre le tréma sur l'*u* précédé de *g*, quand cet *u* doit être prononcé séparement, sans quoi on ne pourroit le distinguer de l'*u* qui ne fait qu'une syllabe avec l'*e* muet. C'est le tréma seul qui fait distinguer *cigüe* d'*intrigue*.

Remarques. 1°. On auroit dû adopter l'*a* et l'*o* tréma : on auroit évité un inconvénient qui embarrasse beaucoup les étrangers, et les François eux-mêmes. Ils sauroient qu'on doit dire, *aorte*, *aoûté* et *aoriste*, *aoûterons*; *nous arguons*, *il argua*, et *nous narguons*, *il nargua*; *irrémédiable et diable*.

2°. On ne doit pas employer l'*i* tréma au lieu de l'*y*; quand cette lettre est mise pour deux *ii*. Il faut écrire *voyelle*, *royaume*, *pays*, *essuyer*, *employer*, etc., parce que cette substitution obligeroit de prononcer *vo-ielle*, *ro-iaume*, *pa-is*, etc. Nous en prévenons, parce que cette

mauvaise orthographe se trouve dans beaucoup d'éditions faites dans les pays étrangers.

De la Cédille.

La cédille est une petite figure ou un petit *c* placé en cette manière (,) sous le *c*, lorsque, par la raison de l'étymologie, on conserve le *c*, avant *a*, *o*, *u*, et que cependant le *c* ne doit point prendre la prononciation dure qu'il a avant ces lettres. Ainsi de *glace*, *glacer*, on écrit *glaçant*, *glaçon*; de *France*, *français*; *de recevoir*, *reçu*, etc., mots où l'on voit que le son accidentel du *c* se conserve à l'aide de la cédille.

De la Parenthèse.

On entend par parenthèse deux crochets ou arcs opposés par leur cavité, entre lesquels on enferme un sens accessoire, mais complet, qui interrompt la continuité du sens principal. Les bons écrivains n'en font plus usage; ainsi il est inutile d'en rapporter des exemples.

Tels sont les signes de l'orthographe dont nous allons donner les principes, après avoir dit un mot sur les lettres capitales.

Les lettres capitales ou majuscules sont destinées par l'usage, 1°. à la composition des titres des livres, 2°. à commencer toutes les phrases et chaque vers; 3°. à se trouver à la tête de tous les noms propres d'hommes, de lieux et de fêtes, *David*, *Londres*, *Noël*.

Quant aux noms des arts, des sciences et des di-

guités, on doit examiner s'ils sont le principal sujet du discours, ou s'ils sont seulement employés dans un sens général ou adjectif. Dans le premier cas, on écrit, *la Philosophie est utile dans la plupart des circonstances de la vie; la connoissance des principes de la Grammaire est essentielle pour bien écrire; les discours des Rois ne sont pas des choses indifférentes.* Mais dans le second, on écrira, *l'Epicuréisme est un genre de philosophie très-commode; les Synonymes de l'abbé Girard renferment d'excellens principes de grammaire; la mort n'épargne ni roi ni empereur; il est empereur et roi.*

ARTICLE PREMIER.

Orthographe des Substantifs.

Voyez, pag. 185, tom. Ier., la formation du pluriel des substantifs et les exceptions. Voici les remarques les plus importantes.

1°. Par un usage qui a depuis long-temps prévalu dans la plupart des imprimeries, on supprime, au pluriel, le *t* final des mots terminés au singulier par *nt*; mais c'est dans les polysyllabes seulement, car on le conserve dans les monosyllabes : on écrit *parlement*, *parlemens*; *gant*, *gants*. Le mot *gens* est le seul excepté; dans aucun cas il ne s'écrit avec un *t*. Il y a peu d'inconvéniens dans ce changement pour les substantifs : néanmoins M. Didot, dont les éditions font tant d'honneur aux presses françoises, l'a constamment rejeté.

2°. Les consonnes finales de la plupart des mots ne se prononcent point. Pour savoir s'il y a dans un mot une consonne finale qui ne sonne pas, on doit faire attention aux mots qui en dérivent. On saura ainsi qu'il faut écrire *plomb*, *dard*, *sourcil*, *sanglot*, etc., puisque leurs dérivés sont *plomber*, *darder*, *sourciller*, *sangloter*, etc. On saura qu'on écrit *fard* et *art*, parce que *farder* vient du premier, et *artifice* du second.

3°. Les substantifs formés des verbes se terminent en *iment*. On change pour cet effet le participe présent en *ient* : c'est ainsi que de *remiant* et *agréant*, on a fait *remiement* et *agrément*. L'Académie a conservé l'*e* muet dans quelques uns de ces mots, et l'a supprimé en d'autres. Elle écrit *châtiment* et *crucifiement*, *dégravoiment* et *aboiement*. Cette bigarrure est une surcharge pour la mémoire. L'usage actuel tend à la suppression de cet *e* oiseux : mais comme il n'est pas encore général, on fera bien de se conformer à l'orthographe du dictionnaire de l'Académie.

4°. Les voyelles nasales *am*, *an*, *ain*, *em*, *en* ont le même son. On emploie *am* et *em* avant *b*, *m*, *p* et *ph*, *ambiguité*, *emmener*, *emporter*, *amphibie* ; et *an* ou *en* avant toute autre consonne, et dans les mots composés qui viennent d'un nom et d'un verbe ; *ancre*, *encre*, *enrôlement*, etc. ; on excepte *néanmoins*.

Mais il y a une autre difficulté qui n'est pas aussi aisée à lever, c'est de savoir si l'on doit écrire les mots avec *am*, *an*, ou *em*, *en*. On donne pour règle de suivre l'orthographe latine ; mais, outre que cette règle est

inconnue aux dix-neuf vingtièmes des personnes qui parlent la langue françoise, elle n'est pas toujours sûre. Si l'on écrit *ambition*, *année*, *empreinte*, *cendre*, etc., à cause de l'origine latine, on écrit, en dépit de cette origine, *rampe*, *condamnation*, *langue*, *convenance*. Ainsi le plus sûr est de recourir au dictionnaire dans le doute.

5°. Les voyelles nasales *ain*, *ain*, *im*, *in*, *ein*, ont aussi le même son. Mais il est aisé de savoir quelles sont celles qu'il faut employer. Si ce son commence le mot, on doit employer *im* et *in* : *impoli*, *incivil*. On n'excepte que *ainsi*, et le vieux mot *aine*.

Lorsque ce son est dans le corps du mot, on doit examiner les mots qui en dérivent. On écrit *faim*, *fin*, *pain*, *serein*, puisque les dérivés sont *famine*, *finir*, *panetier*, *sérénité*. Quand les mots ne rentrent pas dans cette règle, on est forcé de recourir à l'orthographe latine, et plus sûrement encore au dictionnaire.

6°. Les voyelles nasales *om*, *on*, et *eon*, ont le même son. *On* a lieu dans presque tous les mots. *Om* ne se trouve que dans les mots où ce son est suivi de *b*, *m*, *p*, excepté *comte* (titre de), et ses dérivés. On écrit aussi *automne*, *nom*, *pronom*.

On n'emploie *eon* que dans les mots suivans, *bourgeon*, *dongeon* ou *donjon*, *dragéon*, *esturgeon*, *pigeon*, *plongeon*, *sauvageon*, et *surgeon*.

7°. Les voyelles nasales *um*, *un*, et *eun*, rendent le même son. *Um* n'a qu'un seul mot, qui est *parfum*; et *eun* n'en a qu'un seul autre, qui est *à jeun*.

8°. *Au* et *eau*, même son. *Au* n'est final que dans *boyau*, *étau*, *gruau*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *Pau*, (ville), *préau*, *tuyau*; dans les mots qui, au singulier, ont une consonne finale, *défaut*, la *faux*, etc.; et dans les pluriels des noms en *al*, *maux*, etc. Dans le corps du mot on écrit *au*, quand ce son n'est pas la dernière syllabe: *aumône*, *chauffage*, *pautier*, *piaume*, qu'on écrivoit autrefois *psaume*. *Eau* règne dans les finales des autres mots, et dans les composés de *beau* et *nouveau*. On écrit *hameau*, *troupeau*, *beauté*, *nouveauté*, etc.

9°. *Eu* et *œu*. On écrit avec *œu*, *nœud*, *vœu*, *œuf*, *sœur*, les *mœurs*, *bœuf*, *manœuvre*, *cœur*, *chœur*. Tous les autres mots s'écrivent avec *eu*: *heureux*, *demeurer*, *feu*, *jeu*. *Eux* est affecté aux adjectifs et au pluriel des noms en *eu*.

10°. *Ace* et *asse*. Les mots en *ace* sont *audace*, *besace*, *bonace*, *contumace*, *coriace*, *dace*, *dédicace*, *efficace*, *espace*, *face*, *grace*, *grimace*, *limace*, *Pancrace*, *place*, *populace*, *préface*, *race*, *Thrace* (pays), *trace*, *vivace*, *véracé*, et *village*; ainsi que ces quatre verbes, *j'agrace*, je *place*, je *trace*, je *lace*, et leurs composés.

Tous les autres mots sont en *asse*, ainsi que tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison; *bécasse*, que j'*aimasse*, et les autres verbes.

11°. *Ece* et *esse*. On écrit en *ece*, la *Grèce* (pays), *espèce*, *Lucrèce*, *Lutèce*, (ancien nom de Paris); *nièce*, *pièce*, il *dépèce*.

Tous les autres mots s'écrivent en *asse*, *adresse*, *tendresse*, etc.

La terminaison en *esce* ne se trouve que dans *vesce* (grain), et dans il *acquiesce*; mais celle en *aisse* règne dans les terminaisons des verbes en *aisser*; je *laisse*, il *délaisse*, etc. et dans la *graisse*, la *caisse*, et l'*abaisse* (croûte de pâté).

12°. *Ice* et *isse*. Les mots en *isse* sont *abscisse*, *Clarisse*, *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *jaunisse*, *lisse* (uni), la *mélisse*, *Pythonisse*, *réglisse*, *saucisse*, *Suisse*, *Ulysse*, ainsi que l'imparfait du subjonctif des verbes dont le prétérit défini de l'indicatif est en *is*, *que je finisse*, *rendisse*, etc.

Tous les autres mots sont en *ice*, *lice*, *calice*, etc.

13°. *Oce* et *osse*. On écrit en *oce*, *atroce*, *féroce*, *précoce*, *noce*, *sacerdoce*.

Les autres mots en *osse* sont la *bosse*, l'*Écosse*, etc.

14°. *Uce* et *usse*. Les mots en *uce* sont le *prépuce*, la *puce*, il *suce* (de sucer) *aumuce*, que quelques uns écrivent *aumusse*. L'Académie donne ces deux orthographes.

La terminaison en *usse* a lieu dans un *Russe*, le *Prusse*, et dans les imparfaits des verbes au subjonctif, *que je voulusse*, *vécusse*, etc.

15°. *Iffe* et *iphe*. On écrit en *iffe*, *chiffre*, la *griffe*, il *biffe*; et avec une *f* il *attife*, *pontife*.

Les autres mots sont en *iphe*, *apocryphe*, *logogriphe*, etc.

16°. *Afe* et *aphe*. Les noms en *afe* sont *agrafe*,

carafe, *paraſe*, *pitaraſe*. Les autres mots sont en *aphe*, *géographe*, *idiographe*, etc.

17°. *Offe* et *ophie*. *Offe* ne se trouve que dans *étoffe*, et ses dérivés.

18°. *Ane* et *ene*. Ce dernier ne se trouve que dans *aveine*, *baleine*, *haleine*, *peine*, *reine*, *veine*, *veine*, la *Seine*, et *Magdeleine*.

Ane règne dans tous les autres mots, *fontaine*, *plaine*, etc.

19°. *Ance* et *ence*. On écrit par *a*, *abondance*, *constance*, *vigilance*, etc., et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, etc. On suit à cet égard l'orthographe latine; mais comme peu de personnes sont en état d'y avoir recours, c'est le dictionnaire qu'on doit consulter dans le doute.

26°. *Ene* et *enne*. On écrit en *enne*, *antenne*, *entienne*, *couenne*, *étrenne*, *gavenne*, *renne*. On écrit de même *Rennes*, *Varennes*, *Vienne*, (villes.)

Tous les autres sont en *ène*, *ébène*, etc.

Sur quoi l'on doit observer qu'on écrit sans redoublement de l'*n* la plupart des verbes, il *gréne*, il *mène*, etc.; mais que l'usage veut qu'on redouble cette lettre dans les temps des verbes en *enir* et en *endre*, *qu'il vienne*, *qu'il prenne*, etc., ainsi que dans le féminin des adjectifs, *ancienne*, etc.

21°. *Erre* et *aire*. On écrit en *erre*, *Angleterre*, *cimeterre*, *équerre*, *erre*, *errer*, *fumeterre*, *guerre*, *lierre*, *parterre*, *pierre*, la *serre*, la *terre*, le *tonnerre*, le *verre*, et leurs composés; ainsi que les verbes

il *atterre*, *déserre*, *desserre*, *déterre*, *erre*, *ferre*, *serre*.

Tous les autres mots sont en *aire*, *affaire*, *repaire*, etc., *plaire*, etc.

22°. *Aître* et *être*. Les mots en *aître* sont, *maître*, *traître*, *naître*, *paître*, et leurs composés.

Tous les autres sont en *être*, *fenêtre*, le *hêtre*, *champêtre*, etc., *être*, et ses composés, *peut-être*, etc.

23°. *Ale* ou *alle*. Les mots en *alle* sont, la *balle*, *dalle*, *galle* (noix de), *Galles* (pays de), la *halle*, la *malle*, la *salle*, la *stalle*, et *intervalle*; ainsi que les verbes *il emballe*, *installe*.

Tous les autres verbes sont en *ale*.

24°. *Elle* et *èle*. Ici l'usage varie tellement qu'il est difficile de partir d'un point fixe. Néanmoins les noms en *èle*, sont, la *grêle*, *pêle-mêle*, la *poêle*, un *bubonocèle*, une *épiplocèle*, l'*hydrocèle*, *parentèle*, *érésipèle* ou *érysipèle*, le *modèle*, le *parallèle*, le *sèle*, ainsi que quelques noms propres, *Marc-Aurèle*, *Praxitèle*, *Cybèle*, etc.; et ces verbes, il *bêle*, *cèle*, *chapèle*, *cisèle*, *écartèle*, *ensorcèle*, *étincèle*, *gèle*, *harcèle*, *martèle*, *pèle*, *révèle*, *ruisselle*, *grêle*, *mêle*, *fêle*, avec leurs composés. On écrit aussi *il épèle*, quoiqu'on écrive *il appelle*, *renouvelle*, etc.

Tous les autres mots sont en *elle*, la *selle*, la *cannelle*, un *libelle*, *rebelle*, etc., ainsi que le féminin des adjectifs, *belle*, *mortelle*, etc.

25°. *Ile* et *ille*. Les mots en *ile* sont *agile*, *facile*, etc., l'*argile*, la *file*, le *concile*, etc. Les seuls

en *ille*, sont *drille*, *codille*, *cadrille*, *Achille*, *Gille*, *Gomberville*, et tous les noms en *ville*, *imbécille*, *tranquille*, *pupille*, *vaudeville*, *Sibylle*, *mille*, *milles*; il *distille*, *vacille*.

26°. *Ole*, *ôle*, *olle* et *aule*. Il n'y a en *ôle* que ces quatre substantifs, *contrôle*, *môle*, *rôle*, *tôle*. Ceux en *aule* sont, *épaule*, la *Gaule*, le *saule*, *Paule* (ville), et les verbes il *enjôle*, *épaule*, *miaule*.

Il n'y a en *olle* que *bouterolle*, *colle*, *moucherolle*, *muserolle*, *furolles*, *fusarolle*, et les verbes il *colle*, *décolle*; car on écrit *il accole*.

La terminaison en *aule* se trouve dans tous les autres mots.

27°. *Ule* et *ulle*. Les mots en *ulle* sont, *nulle* (adjectif), *bulle*, *Tulle* (ville), *Catulle*, *Raimond-Lulle* et *Tibulle*.

Les autres sont en *ule*.

28°. *Anse* et *ense*. Les mots en *anse* sont, *anse* d'un pot, *danse*, *contre-danse*, la *panse*, la *transe*, il *panse*. Ceux en *ense* sont, *défense*, *dépense*, *intense*, *récompense*, il *compense*, *encense*, *panse* et *récompense*.

29°. *Appe* et *ape*. Il n'y a en *ape* que *pape*, *trape*, *râpe*, *sape*, et les verbes il *attrape*, il *sape*. Ceux en *appe* sont *grappe*, la *happe*, *mappemonde*, *nappe*, et le verbe il *happe*.

30°. *Ipe* et *ippe*. Il n'y a en *ipe* que *pipe*, *tipe*, et il *pipe*. Tous les autres sont en *ippe*.

31°. *Ope* et *oppe*. Les seuls en *ope* sont *Europe*, l'*hysope*.

32°. *Upe* et *uppe*. Un seul en *uppe*, la *huppe*.

33°. *Are* et *arre*. Ceux en *are* sont, pour les adjectifs, *avare*, *barbare*, *rare*, *ovipare*, *vivipare*, et pour les substantifs, les *Bulgares*, les *Tartares*, la *fanfare*, les *lares*, la *mare*, la *tare*, le *Tartare*, *l'errare*, *tiare*, *tintamare*, et *phare*.

Ceux en *arre*, sont, *bizarre*, adjectif, *arrhes*, *bécarre*, *bagarre*, *barres*, la *Navarre*, la *Sarre*, et *simarre*.

34°. *Arce* et *arse*. Il n'y en a qu'un seul en *arce*, *farce*.

35°. *Erce* et *erse*. Ceux en *erce* sont le *commerce*, *tierce*, il *berce*, *exerce*, *gerce*, *perce*. Les autres sont en *erse*, la *Perse*, il *disperse*, etc.

36°. *Orce* et *orse*. Ceux en *orce* sont le *divorce*, l'*amorce*, l'*écorce*, la *force*, et leurs dérivés. Ceux en *orse* sont *torse* adjectif, et une *entorse*.

37° *Ource* et *ourse*. Ceux en *ource* sont *source* et *ressource*; et en *ourse*, *bourse*, l'*ourse*, il *débourse* et *rembourse*.

38°. *Ate* et *atte*. Les mots en *atte* sont une *batte*, une *chatte*, une *datte*, *natte*, une *natte*, une *patte*, ainsi que les verbes il *flatte*, *gratte*, qu'il *batte*.

Tous les autres sont en *até*.

39°. *Et* et *ette*. Les substantifs et les adjectifs sont ordinairement en *ette*, *aigrette*, *nette*, etc. On ex-

cepte *agonothete*, *anachorète*, *athlete*, *axipète*, *centripète*, *comète*, *diète*, *diabète*, *épithète*, *planète*, *poète*, *prophete*, *rubète*, et les adjectifs *complete*, *discrète*, *inquiete*, *replete*, *secrète*. Quant aux verbes, ceux en *eter* ou *éter* sont en *ete*, *j'achète*, *je prête*, *il inquiète*, etc. On excepte *je cachette*. Mais ceux en *ettre* ont toujours deux *tt*, *que je mette*, etc.

10°. *Ite* et *itte*. Cette dernière terminaison ne se trouve que dans *quitte* et ses composés.

11°. *Oute* et *outte*. Il n'y a en *outte* que *goutte* et ses dérivés, il *égoutte*, il *dégoutte*. Tous les autres sont en *oute*.

12°. *Ute* et *utte*. Les seuls en *utte* sont la *butte*, la *hutte*, la *lutte*, et le verbe il *lutte*. Tous les autres sont en *ute*.

13°. Les mots en *sion*, *tion*, *xion*, et *ction* sont très-embarrassans pour les personnes qui ne savent pas le latin, car ils se conforment à l'orthographe latine.

On écrit par *sion* les mots dans lesquels cette finale est précédée des lettres *l*, *n*, ou *r*, comme, *émulsion*, *ascension*, *version*, etc.

Les mots en *tion* sont, 1°. les exceptions après *n* et *r*, qui sont les suivantes; pour *n*, *attention*, *circonvention*, *contention*, *convention*, *détention*, *intention*, *invention*, *manutention*, *obtention*, *prétention*, *prévention*, *subvention*; et pour *r*, *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*, et *proportion*; 2°. tous les mots où la finale *tion* est précédée de toute autre lettre que *l*, *n*, *r*, comme, *nation*, *motion*, *question*, *mixtion*, etc.

T conserve son propre son dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'un *x*, *question*, *mixtion* : il se prononce comme dans *natif*, *motif*; autrement il prend le son accidentel de l'*s*. *Attention* se prononce *atten-sion*.

On écrit par *x*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion*, *Ixion*, et *réflexion*.

Tous les autres sont en *ction* ; *action*, etc.

44°. Les lettres *gu* font seules une syllabe dans les terminaisons du verbe *arguer*, dans les substantifs *ciguë*, *ambiguïté*, *contiguïté*, et dans les adjectifs *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*.

45°. *Ge*, *gi*, et *je*, *ji*, ayant le même son, on est souvent embarrassé de savoir quelle est l'orthographe des mots.

1°. On emploie le *j* et non le *g* dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju* ; *jalousie*, *joli*, *jujubier*, etc.

Exception. On excepte *geôle* et ses composés, les temps des verbes en *ger*, *il mangea*, *nous nageons*, etc., les mots *gageure*, *mangeure*, qu'on prononce *jôle* ; *manja*, *gajure*, etc., et c'est la raison pour laquelle on a mis *e* après *g*, afin d'adoucir le son propre de cette lettre. Sur ces derniers mots, nous devons observer qu'on les prononce avec le son de l'*u*, quoiqu'on prononce avec le son de *eu*, *gageur*, *mangeur*, etc.

2°. Les mots au milieu ou à la fin desquels on entend le son de *je*, *ji*, s'écrivent par *ge*, *gi* ; *âge*, *agissant*, *rougir*, etc.

EXCEPTION. On excepte *abject*, *adjectif*, *assujettir*, *conjecture*, *déjection*, *se déjeter*, *déjeuné*, *injecter*, *interjection*, *interjeter*, *je*, *jectigation*, *jectices*, *Jéhova*, *jejunum*, *Jérémie*, le *jet*, *jetée*, *jeu*, *jeudi*, à *jeun*, *jeune*, *majesté*, *majeur*, *objecter*, *objet*, *rejet*, *sujet*, *trajet*, etc., et leurs composés; puis quelques noms propres; *Jean*, *Jéhu*, *Jérusalem*, etc.

3°. On ne doit jamais employer *j* avant *i*, excepté par élision dans le pronom *je*, comme, *j'ignore*, *j'instruis*. Dans tous les autres cas c'est *g*, comme, *gibier*, *giboulée*, etc.

46°. Il y a deux difficultés sur *s*.

1°. Dans les noms composés des prépositions *de*, *pré*, *re*, et dont le simple commence par une *s*, tantôt on ne double pas l'*s*, *préséance*, *resaisir*; tantôt on la double, comme, *pressentiment*, *ressource*, etc., quoique dans l'un et l'autre cas, ce soit la même prononciation. Il arrive même que l'*e* qui est avant l'*s* se prononce fermé, *ressusciter*, et qu'il y est quelquefois muet, comme, *dessus*, *dessous*, *ressembler*, *ressource*. Pour cette orthographe, c'est au dictionnaire qu'on doit recourir dans le doute.

2°. Nous avons vu que l'*s* entre deux voyelles a le son du *z*; mais il est des mots qu'on doit écrire avec cette dernière lettre. Ce sont *azafnoglan*, *azebre*, *azerolé*, *azimut*, *Azof*, *Azote*, *azur*, *azigon*, *azime*, *Bazas*, *Béziers*, *bézoard*, *bizarre*, la *buze*, *Bysance*, *douze*, la *gaze*, la *haze*, *gazette*, *gazon*, *gazouiller*, *onze*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *treize*, *trapèze*, *zizanie*, et

peut-être quelques autres, ainsi que plusieurs noms de villes, *Mézières*, *Mouzon*, etc.

ARTICLE II.

Orthographe des Adjectifs.

Voyez, t. I, p. 233, la formation du féminin des adjectifs; p. 236, la formation du pluriel; et p. 269, les observations sur les noms de nombre.

Nous ajouterons, 1°. qu'il y a de grands inconvéniens à supprimer *t* au pluriel des adjectifs qui se terminent au singulier en *nt*; car de ce qu'on dit au masculin pluriel *paysans* et *bienfaisans*, les étrangers n'en concluront-ils pas que le pluriel féminin est le même pour ces deux mots, et par conséquent, ou qu'on doit dire au féminin *paysantes*, parce qu'on dit *bienfaisantes*, ou qu'on doit y dire *bienfaisannes*, parce qu'on dit *paysannes*? S'ils ne portent pas leur attention sur le singulier, l'analogie doit les conduire à l'une ou l'autre de ces conclusions. L'usage actuel des presses de Paris, excepté celles de M. Didot, est donc mauvais.

L'adjectif *tout* n'a jamais de *t* au pluriel masculin. On écrit *tous*.

2°. Qu'on doit écrire *nu*, *feu*, *demi* au féminin dans les cas que nous avons spécifiés p. 243; et qu'on doit aussi supprimer l'*e* muet de l'adjectif *grande*, mais en marquant cette suppression par une apostrophe dans les mots suivans: *grand' mère*, *grand' messe*, *grand' chambre*, *grand' salle*; *grand' chère*, *grand' chose*,

grand' merci, *à grand' peine*, *grand' peur*, *grand' pitié*.

3°. Que Beauzée, dans sa dissertation insérée dans l'encyclopédie, et les autres néographes qui ne veulent pas qu'on double la consonne au féminin des adjectifs, quand ce redoublement n'est pas nécessaire au son, appuient leur sentiment sur des raisons quelquefois très-plausibles; mais que ce redoublement est en usage, et le sera toujours selon toutes les apparences.

ARTICLE III.

Orthographe des Pronoms.

Voyez ce que nous avons dit sur cette espèce de mots, et principalement sur *tout*, *quelque... que*, *quel... que*.

Nous ajouterons, 1°. que *leur* ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe; alors il est pour *à eux*, *à elles*, comme, *je suis content de ces enfans; je* leur *donnerai un prix*. Mais ce pronom prend une *s*, quand il est joint à un substantif pluriel; alors il est pour *d'eux*, *d'elles*: *un père aime ses enfans, mais il n'aime pas leurs défauts*.

2°. Qu'on ne met point d'accent sur l'*o* de *notre*, *votre*, quand ces pronoms sont joints à un nom, *votre père*, *notre maison*; mais qu'on met un accent circonflexe sur *o*, dans *le nôtre*, *le vôtre*, *la nôtre*, *la vôtre*; *mon livre est plus beau que le vôtre*; *votre maison est mieux située que la nôtre*.

ARTICLE IV.

Orthographe des Verbes.

Au singulier du présent de l'indicatif, 1°. si la première personne est en *e*, on ajoute une *s* à la seconde, et la troisième est semblable à la première ; *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*. 2°. Quand la première personne est en *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première ; à la troisième on change *s* ou *x* en *t* ; *je finis*, *tu finis*, *il finit* ; *je veux*, *tu veux*, *il veut*. 3°. Comme dans les verbes en *ere*, *tre*, et *dre* qui ne sont pas en *indre*, la première personne et la seconde sont *s*, *s*, ou *ds* ; à la troisième on ne fait que retrancher *s*, *je convaincs*, *tu convaincs*, *il convainc* ; *je combats*, *tu combats*, *il combat* ; *je rends*, *tu rends*, *il rend*.

Le pluriel est toujours en *ons*, *ez*, *ent* ; *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*.

Remarques. 1°. Les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin dans tous les temps. La lettre *x* qu'on trouve quelquefois à la seconde personne du présent de l'indicatif n'est pas une exception, puisque cet *x* n'y a d'autre son que celui de l'*s*. Aussi nos néographes veulent-ils qu'on emploie *s* au lieu de cet *x* inutile. Il y a des exceptions à l'impératif.

2°. Les secondes personnes du pluriel, dans presque tous les temps simples des verbes, doivent s'écrire avec un *z*, et non pas avec une *s*, parce que c'est ce qui les distingue du pluriel des participes passés en *és*, *vous*

aimez, *vous êtes aimés*. Beaucoup d'éditions de Hollande, répandues en Angleterre, rendent cette observation nécessaire.

Quant aux exceptions sur tout ce que nous dirons dans cet article, voyez les verbes irréguliers.

L'imparfait est toujours, pour le singulier, en *ois*, *ois*, *oit*, et pour le pluriel, en *ions*, *iez*, *oient*; il n'y a aucune exception: *j'aimois*, *tu aimois*, *il aimoit*, *nous aimions*, *vous aimiez*, *ils aimoient*.

Remarque. Nous avons vu ailleurs que *oi* a différens sons: il a tantôt celui de l'*e* ouvert grave, et tantôt celui de la diphthongue où l'on entend l'*o* ou l'*i*. Ces deux sons se trouvent dans *je voiturois*.

Pour remédier à cet inconvénient, l'abbé Girard adopta le changement de l'*oi* en *ai*, qui avoit été proposé, en 1675, par un nommé Bezain; mais ayant vu que, pour l'éviter, il tomboit dans un autre, il se rétracta dans ses *vrais Principes de la langue françoise*, ou *la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*. Voltaire néanmoins adopta ce changement, et entraîna par son exemple quelques jeunes littérateurs; mais l'Académie l'a constamment rejeté, parce que *ai* a également deux sons: car nous ne parlons pas ici de celui de l'*e* muet de *bienfaisant*, mais de l'*a* fermé dans *j'aimai*, et de l'*e* ouvert dans *jamais*; sons qu'on trouveroit dans le mot *j'aimais*, ce qui seroit aussi vicieux que les deux sons de *je voiturois*. D'ailleurs il arrive que, dans ce système, *ai*, dans le prétérit défini et dans le futur des verbes, a un son

diffèrent de *ai* dans l'imparfait et le conditionnel ; ce qui augmente les difficultés, bien loin de les diminuer. C'est d'un avocat obscur de Rouen que Voltaire a pris cette orthographe à laquelle on a donné son nom.

Duclos a été le seul conséquent en proposant de changer *oi* en *è* grave ouvert ; *je voiturès*, *je voiturerès* ; mais ce changement n'a pas été plus goûté que le précédent : voyez ce que nous en avons dit p. 51, t. I.

Le prétérit défini de l'indicatif a quatre terminaisons. 1°. En *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent* ; *j'aimai*, *tu aimas*, *il aima*, *nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *ils aimèrent*. 2°. En *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent* ; *je finis*, *tu finis*, *il finit*, *nous finîmes*, *vous finîtes*, *ils finirent*. 3°. En *ins*, *ins*, *int*, *înmes*, *întes*, *inrent* ; *je vins*, *tu vins*, *il vint*, *nous vînmes*, *vous vîntes*, *ils vinrent*. 4°. En *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent* ; *je reçus*, *tu reçus*, *il reçut*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, *ils reçurent*.

Le futur de l'indicatif est toujours en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront* ; *j'aimerai*, *tu aimeras*, *il aimera*, *nous aimerons*, *vous aimerez*, *ils aimeront*. Il n'y a aucune exception.

Le présent du conditionnel est en *rois*, *rois*, *roit*, *rions*, *riez*, *roient* ; *j'aimerois*, *tu aimerois*, *il aimeroit*, *nous aimerions*, *vous aimeriez*, *ils aimeroient*. Il n'y a également aucune exception.

Remarque. 1°. Nos néographes changent aussi au conditionnel *oi* en *ai*, et avec aussi peu de fondement. Nous insistons sur ce point essentiel, parce qu'il y a

des maîtres qui font adopter à leurs élèves cette manière comme la plus conforme à l'usage, quoiqu'elle ait été constamment rejetée par les meilleurs écrivains; et par l'Académie françoise, le seul tribunal qui ait le droit de décider sur l'orthographe. 2°. On ne doit mettre un *e* avant le *rai*, du futur et le *rois* du conditionnel, qu'à la première conjugaison. On doit écrire, *je recevrai*, *je rendrai*, *je courrois*, et non pas, *je receverai*, *renderai*, *je courrerois*. Le verbe *cueillir*, et le verbe *saillir* quand il signifie *déborder le nu d'un mur*, font *je cueillerai*, *je saillerai*. 3°. On supprime quelquefois cet *e* en poésie dans certains verbes de la première conjugaison, quand cet *e* ne se prononce pas. On écrit *il agréra*, *il prîra*, *j'agrérois*, *je prîrois*. Nos néographes voudroient étendre cette suppression à la prose : mais on ne doit pas les imiter.

Le présent du subjonctif est en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*; *que j'aime*, *que tu aimes*, *qu'il aime*, *que nous aimions*, *que vous aimiez*, *qu'ils aiment*.

L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons. 1°. En *asse*, *asses*, *ât*, *assions*, *assiez*, *assent*; *que j'aimasse*, *que tu aimasses*, *qu'il aimât*, *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*, *qu'ils aimassent*. 2°. En *isse*, *isses*, *ît*, *issions*, *issiez*, *issent*; *que je finisse*, *que tu finisses*, *qu'il finît*, *que nous finissions*, *que vous finissiez*, *qu'ils finissent*. 3°. En *insse*, *insses*, *înt*, *inssions*, *inssiez*, *inssent*; *que je vinsse*, *que tu vinsses*, *qu'il vînt*, *que nous vinssions*, *que vous vinssiez*, *qu'ils vinssent*. 4°. En *usse*, *usses*,

ût, *ussions*, *ussiez*, *ussent*; *que je reçusse*, *que tu reçusses*, *qu'il reçût*, *que nous reçussions*, *que vous reçussiez*, *qu'ils reçussent*.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui sont en *er*, *aimer*; en *ir*, *finir*; en *oir*, *recevoir*; et en *re*, *rendre*.

Le participe passé a différentes terminaisons, dont les principales sont en *é* fermé, *aimé*; en *i*, *fini*; en *u*, *reçu*. Il y en a aussi en *ert*, *couvert*; en *is*, *pris*; en *uit*, *réduit*; en *int*, *plaint*, etc.

Voyez la formation des temps, p. 48, t. II.

REMARQUE. Nous avons observé dans la première partie, p. 52, t. I, que *ai* a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *nous faisons*, *je faisois*, etc., ainsi que dans les dérivés *bienfaisant*, *bienfaisance*, *contrefaisant*, etc., parce que c'est là la prononciation de toutes les personnes qui parlent bien, et que cet usage est général à Paris. Nos néographes n'ont point manqué de substituer l'*e* muet à l'*ai*; mais ce changement a été rejeté par nos meilleurs écrivains, excepté *Voltaire* et un très-petit nombre d'autres, et sur-tout par l'Académie, qui marque la prononciation de *ai* dans ces mots. A la vérité cette orthographe a été adoptée dans quelques imprimeries de la capitale; mais M. Didot, qui fera autorité avant qu'il soit peu, s'en est constamment tenu à l'ancienne manière.

ARTICLE V.

ORTHOGRAPHE DES ADVERBES.

Voyez, p. 177, t. II, les mots sur lesquels on doit mettre un accent. On ne doit pas en mettre sur les autres, quoiqu'ils s'écrivent de même.

On écrit en un seul mot, *alors*, *auprès*, *aussitôt*, *autrefois*, *autour*, *bientôt*, *enfin*, *ensuite*, *lorsque*, *parce que* (deux mots), *plutôt*, *pourquoi*, *puisque*, *quelquefois*, *toutefois*; mais on doit écrire en deux mots *dès lors*, *pour lors*, *de près*, *de loin*, *assez tôt*, *assez tard*, *plus tard*, *au bout*, *au devant*, *une fois*, *par fois*, *à la fin*, *à la suite*, *par ce que* (trois mots) *pour qui*, *pour moi*, etc.

Nous avons éclairci dans ce chapitre les principales difficultés sur l'orthographe, et nous avons exactement donné l'usage, conformément aux décisions de l'Académie. Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques réflexions sur le redoublement des consonnes.

Les partisans nombreux de l'ancienne orthographe veulent qu'on redouble les consonnes toutes les fois que ce redoublement est conforme à l'étymologie ou qu'il marque la quantité. Nos néographes, au contraire, rejettent ce redoublement, parce qu'il est quelquefois et contre l'étymologie et contre la quantité. Sans entrer dans une discussion qui nous mèneroit trop loin, voici des principes qui pourront être utiles pour fixer, et qui d'ail-

leurs sont conformes à l'orthographe de l'Académie.

On convient généralement que les consonnes *h*, *j*, *k*, *q*, *v*, *x*, *z*, ne se redoublent jamais, et qu'il est dans le génie de notre langue de ne pas redoubler *b* et *p*; mais que *c*, *d*, *f*, *g*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, et *t*, sont plus ou moins susceptibles de redoublement.

Ier. PRINCIPE. Le redoublement n'a lieu pour aucune consonne après une voyelle longue, ou marquée d'un accent circonflexe, ni après un son nasal; en sorte qu'on ne le trouve ordinairement qu'à la suite des voyelles brèves. On écrit *côte* et *hotte*, *bâtiment* et *battre*, *clé* et *nette*, etc.

REMARQUE. Nous disons qu'il n'y a jamais de redoublement après un son nasal, parce que, comme nous l'avons observé, p. 136, t. I, le redoublement des lettres *m* et *n* rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette, et n'est plus nasale.

IIe. PRINCIPE. On doit redoubler la consonne dans la formation des temps des verbes, quand ce redoublement a lieu à leur racine, qui est l'infinitif. On écrit *nous donnons*, *vous lutterez*, *vous promettrez*, etc., parce que l'infinitif s'écrit *donner*, *lutter*, *promettre*.

REMARQUE. Plus on examine de près notre orthographe, plus on se trouve embarrassé. L'Académie écrit, *jeter*, *jeta*, etc., *appeler*, *appelé*, *appela*, etc.; mais elle écrit, *je jette*, *tu jettes*, etc. *je jetterai*, etc., *j'appelle*, *tu appelles*, etc., *j'apellerai*, etc. : et la raison en est palpable; c'est la différence du son de l'*e* de la pre-

mière syllabe, selon qu'il y a dans la seconde une terminaison féminine ou masculine. Mais elle écrit toujours sans ce redoublement les composés *rejeter*, *projeter*, *je rejète*, *il projète*, ainsi que le verbe *épeler*, *il épèle*. Cette bigarrure n'est-elle pas faite pour embarrasser?

IIIe. PRINCIPE. Quand une voyelle commence un mot composé, on double ordinairement la consonne qui suit, lorsqu'après cette consonne il y a une voyelle. Ainsi on écrit, *accourir*, *affermir*, *opposer*, *desserrer*, *difficile*, etc.

On juge bien qu'il y a des exceptions à ces principes; mais on en doit conclure qu'on doit être en garde contre l'orthographe qui y porteroit atteinte, sur-tout dans la formation des féminins des adjectifs.

REMARQUE. 1°. On ne redouble pas *b* et *g*, dans les mots qui commencent par *a*, *abréger*, *agréger*, *abaisser*, *agrandir*, *agriculture*, etc., on excepte *Abbeville* (ville de Picardie) et *abbé* avec ses dérivés. Quant aux verbes *agglomérer* et *aggraver*, l'Académie laisse la liberté de redoubler ou de ne pas redoubler le *g*. 2°. Dans les mots qui commencent par *ad*, le redoublement n'a lieu que dans ces quatre mots, *addition*, *additionner*, *additionnel*, et *adducteur*.

CHAPITRE XIII.

De la Ponctuation.

Il est plus difficile de bien ponctuer, que quelques personnes ne le pensent un peu trop légèrement, parce que les principes de cet art, comme Beauzée l'observe si bien, « sont nécessairement liés à une métaphysique » très-subtile que tout le monde n'est pas en état de » saisir et de bien appliquer. »

« On a communément de fausses idées sur la ponc- » tuation, dit M. l'abbé Sicard; elles produisent des » préjugés difficiles à détruire : et l'on a de la peine, » non seulement à se convaincre de son importance et » de sa nécessité, mais encore à en bien saisir les règles, » quand on n'a pas déjà fait un cours de grammaire- » logique. Il ne s'agit pas de moins que de bien saisir » tout l'ensemble de la plus longue et de la plus nom- » breuse période, de bien connoître tout ce qui en lie » les différentes parties, et sur-tout de bien juger de la » juste mesure des intervalles que l'esprit aperçoit entre » tous les membres divers. Il faut, dans le tableau de la » pensée, savoir distinguer ce qui est principal de ce » qui n'est qu'accessoire, ce qui est incident de ce qui » est subordonné. Il faut enfin avoir assisté, en quelque » sorte, à la génération successive des idées, pour in- » diquer, d'une manière sûre, l'espèce de signe qui

» convient à chaque section du même tableau. Seroit-ce » donc trop dire que d'avancer qu'il faut posséder l'art » d'écrire, pour connoître celui de ponctuer ; et qu'une » ponctuation exacte suppose la connoissance de toute la » science grammaticale ? Faut-il s'étonner, après cela, » que si peu de personnes sachent bien ponctuer ? La » ponctuation seroit-elle une théorie si facile ? »

* Que quelques personnes continuent, tant qu'elles voudront, à attacher peu ou point d'importance à ce que nous allons dire, nous promettons de ne point les troubler dans la jouissance paisible de leur ignorance ou de leurs préjugés. Ce n'est pas pour elles que nous écrivons. Mais nous espérons que tous ceux qui cherchent et aiment véritablement l'instruction nous sauront quelque gré du développement que nous allons donner à une théorie en général trop peu connue, et qui néanmoins devroit si fort l'être. C'est Beauzée qui sera notre guide. Pour de plus grands détails, on peut recourir à son traité inséré dans l'Encyclopédie par ordre de matières, article *Ponctuation*.

« La ponctuation, dit ce fameux grammairien, est » l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, » la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant. » En effet les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, doivent toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), et le point (.); auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point d'interrogation (?).

De la Virgule.

La virgule marque la plus petite pause possible. On ne l'emploie pas précisément toutes les fois qu'il y a un repos ; mais on l'emploie,

1°. Avant les parties similaires d'une même proposition, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune d'elles ne soit sous-divisée, ou, si on l'aime mieux, subdivisée en d'autres subalternes.

Exemple pour plusieurs sujets :

> Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.
>
> Voltaire.

Exemple de plusieurs attributs réunis sur un même sujet : *Un prince d'une naissance incertaine, nourri par une prostituée, élevée par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les premiers fondemens de la capitale du monde.*

Vertot.

Exemple de plusieurs régimes :

> Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
> Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.
>
> Voltaire.

Exemple de plusieurs verbes rapportés au même sujet : *Il alla dans cette caverne, trouva les instrumens, abattit les peupliers, et mit en seul jour un vaisseau en état de voguer.*

Fénélon.

2°. S'il n'y a que deux parties similaires, ou elles sont séparées, ou elles sont jointes par une conjonction.

Si elles sont séparées, on emploie la virgule : *Les anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendoient à Rome les fortunes à peu près égales.*

MONTESQUIEU.

Si elles sont jointes par une conjonction, on emploie la virgule, quand elles ont une certaine étendue : *Il formoit ces foudres dont le bruit a retenti dans tout le monde, et ceux qui grondent encore, sur le point d'éclater.* Mais on ne s'en sert pas dans le sens contraire : *L'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

3°. On met entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative : *Les passions, qui sont les maladies de l'ame, ne viennent que de notre révolte contre la raison.* Mais on ne sépare pas par des virgules une proposition incidente déterminative : *La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.*

La proposition incidente explicative est toujours aisée à connoître : c'est celle qu'on peut détacher de la proposition principale, sans altérer le sens de cette dernière ; au lieu que si l'on détache la proposition déterminative, on n'a plus le même sens.

On met aussi entre deux virgules les prépositions et les conjonctions qui, placées avec leur régime au milieu d'une phrase, y expriment une circonstance, ainsi que les appositions : *Chacun trouve en soi la source de sa douleur, et trouve lui-même sa plaie ; et le cœur,*

pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue. — Leurs ossemens humiliés, dans la poussière, selon le langage de l'écriture, se réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion et de leur résurrection glorieuse.

FLÉCHIER.

Ne descendez-vous pas de ces fameux Lévites
Qui, ...
De leurs plus chers parens saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides?

RACINE.

4°. On sépare par une virgule un adjectif ou un participe suivi d'un complément, soit qu'il commence, soit qu'il termine la phrase : *Pressé par les plaisirs d'une si grande et si belle existence, je me sentis transporté par une force inconnue.*

BUFFON.

Le fruit meurt en naissant, dans son germe infecté.

VOLTAIRE.

5°. On met la virgule entre les deux membres d'une période, quand aucun de ces deux membres ne se trouve subdivisé : *Si la réputation et la vertu pouvoient dispenser d'une loi commune, l'illustre et vertueuse Julie vivroit encore avec son époux.*

FLÉCHIER.

On la met encore après tout mot elliptique qui se trouve au commencement d'une phrase, soit qu'il représente une phrase entière, soit qu'il ne tienne lieu que

d'une préposition avec son complément. *Encore trop heureux, si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus modéré.*

FÉNÉLON.

. . . . . , Enfin, l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue.

RACINE.

Là, de serpens nourrie et dévorée,
Veille l'envie honteuse et retirée,
Monstre ennemi des mortels et du jour, etc.

J. B. ROUSSEAU.

On sépare par une virgule les mots en apostrophe, ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase; et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps de la phrase: il en est de même des [illegible]jections.

Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous
Une si fausse image et des rapports si doux!

VOLTAIRE.

Venez, dignes amis; venez, vengeurs des crimes,
Au dieu de la patrie immoler ces victimes.

VOLTAIRE.

Que dites-vous? ô ciel! est-ce vous qui parlez!

VOLTAIRE.

On sépare par des virgules différentes propositions qui, quoique complètes en elles-mêmes, prises chacune séparément, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action, pourvu

néanmoins que ces propositions ne soient pas susceptibles de sous-division : *Je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancèle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur, le camp est immobile.*

FLÉCHIER.

6°. En un mot, car il seroit trop long de spécifier tous les cas où l'on doit employer la virgule, il faut s'en servir avant toute addition qui ne peut être regardée comme faisant partie de la construction grammaticale d'une phrase, si cette addition est à la tête ; et l'on doit la mettre entre deux virgules, si elle se trouve au milieu de la phrase :

Daigne, daigne, grand Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

RACINE.

DU POINT-VIRGULE.

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue.

On l'emploie, 1°. pour séparer différens membres d'une période :

Et votre empire en est d'autant plus dangereux,
Qu'il rend de votre joug les peuples amoureux ;
Qu'en assujettissant vous avez l'art de plaire ;
Qu'on croit n'être en vos fers qu'esclave volontaire,
Et que la liberté trouvera peu de jour
A détruire un pouvoir que fait régner l'amour.

P. CORNEILLE.

Les deux premiers membres de cette période sont séparés par le point-virgule, mais le dernier n'a qu'une virgule à cause de la conjonction *et*.

2°. Avant une phrase qui est à la suite d'une autre dont elle dépend : *L'auteur, pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit, et aux termes dont il se sert ; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.*

3°. Entre deux membres d'une période, quand il y en a un de sous-divisé en plusieurs parties qui doivent être séparées par des virgules : *L'armée en deuil est occupée à lui rendre les honneurs funèbres ; et la renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince, et du triste regret de sa mort.*

FLÉCHIER.

Il en est de même entre les différens membres d'une période, quand ils sont longs, et qu'ils renferment plusieurs parties déjà séparées par des virgules : *Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'auroit pas été si ferme et si durable ; elle n'auroit pas acquis de nouvelles forces en vieillissant ; elle n'auroit pu résister au torrent des années, et passer de siècle en siècle jusqu'à nous, si*, etc.

L'abbé D'OLIVET.

Des Deux Points.

Les deux points marquent encore une pause plus longue. On s'en sert,

1°. Après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui l'étend : *Si les beautés de l'élocution oratoire ou poétique étoient palpables, rien ne seroient plus commun que l'éloquence ; un médiocre génie pourroit y atteindre : et quelquefois, faute de les connoître assez, un homme né pour l'éloquence reste en chemin, ou s'égare en route.*

> Oui, seigneur, il est vrai que j'ai le cœur sensible :
> Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour,
> Et ma gloire soutient ma haine et mon amour.
>
> P. Corneille.

2°. Après une proposition qui annonce une énumération sous un rapport général : *Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour propre, qui nous rappelle à nous ; et la bienveillance, qui nous répand.*

Diderot.

3°. Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte :

> Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.
> Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
> Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
> Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
> Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices, etc.
>
> Racine.

REMARQUE. On voit par les exemples que nous avons donnés qu'il s'agit principalement du style périodique; car la plupart de ces règles sont inutiles pour le style coupé, qui est à présent d'un usage si général.

DU POINT.

Le point marque le repos le plus long de tous ceux dont nous avons parlé : on le met après un sens entièrement et complètement fini en lui-même. C'est le plus aisé de tous les signes de la ponctuation. Mais il marque deux repos : le premier, après des phrases qui n'ont entr'elles aucun rapport grammatical, mais qui, roulant toutes sur le même sujet, appartiennent, en quelque sorte, au même fonds ; le second, lorsqu'après une suite de propositions qui ont le même objet, on veut passer à une autre matière, afin de rendre au lecteur la différence des matières plus sensible. C'est un repos final qu'on marque par l'*alinéa*, c'est-à-dire, par l'intervalle qu'on met entre une ligne qu'on abandonne après le point, et une autre ligne qu'on commence, en laissant un espace d'un ou deux mots. On en verra des exemples à la fin de ce chapitre.

Outre ce point, on doit en distinguer deux autres qui sont d'un grand usage; savoir, le point d'interrogation, et le point exclamatif.

Le point d'interrogation se met à la fin de toute phrase interrogative; et le point exclamatif, à la fin de celles qui expriment la surprise, la terreur, la pitié,

etc., ou après une interjection : *En effet, dès qu'elle parut : Ah! mademoiselle, comment se porte M. mon frère?.... Sa pensée n'osa aller plus loin.... Madame, il se porte bien de sa blessure.... Et mon fils?.... On ne lui répondit rien. Ah! mademoiselle! mon fils! mon cher enfant! répondez-moi, est-il mort sur le champ? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu! quel sacrifice!*

Mme. DE SÉVIGNÉ.

On trouve souvent, sur-tout chez les poëtes, plusieurs points de suite : on ne les emploie que dans de grands mouvemens de passion, lorsque les sentimens qui oppressent l'ame ne peuvent se faire jour tous en même temps. On laisse échapper des phrases interrompues et sans suite, qui peignent avec force le désordre intérieur.

Cresfonte.... ô ciel!.... j'ai cru.... que j'en rougis de honte!
Oui, j'ai cru démêler quelques traits de Cresfonte.

VOLTAIRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs :
J'aime.... à ce nom fatal, je tremble, je frissonne....
J'aime.... qui? tu connois ce fils de l'Amazone, etc.

RACINE.

On emploie encore le tiret pour marquer la séparation qu'il y a dans le dialogue entre la demande et la réponse, pour éviter la répétition de *dit-il, répondit-il.*

On peut voir dans les Contes moraux de M. Marmontel, quelle grace et quelle rapidité ce signe donne

au dialogue. En voici un exemple pris dans la Fontaine :

Chemin faisant, il voit le cou du chien pelé.
Qu'est-ce là, lui dit-il ? — Rien. — Quoi ! rien. — Peu de chose.
Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
Attaché ! dit le loup ; vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? — Pas toujours, mais qu'importe ?
Il importe si bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte.

Voici un morceau où l'on pourra remarquer tous les signes de la ponctuation, et auquel on pourra appliquer la plus grande partie des règles que nous venons d'établir. Nous le prenons dans Télémaque, le plus parfait des ouvrages de ce genre, et le seul propre à former également l'esprit, le cœur, et le goût. Heureux si, par le grand et sublime tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, nous pouvions porter les étrangers à y puiser la connoissance du vrai beau en tout genre, au lieu de perdre leur temps, et peut-être de corrompre leur goût, à lire des productions du second ordre au plus, qui ne doivent qu'à des circonstances particulières la réputation éphémère dont elles jouissent !

« Cependant une douleur cruelle me saisit, elle me trouble, je ne sais plus ce que je fais ; je demande un glaive tranchant pour couper mon pied ; je m'écrie : O mort tant désirée ! que ne viens-tu ? O jeune homme, brûle-moi tout à-l'heure, comme je brûlai le fils de Jupiter ! O terre ! ô terre ! reçois un mourant qui ne peut plus se relever ! De ce transport de douleur je tombai soudainement, selon ma coutume, dans un assoupisse-

ment profond ; une grande sueur commença à me soulager ; un sang noir et corrompu coula de ma plaie. Pendant mon sommeil, il eût été facile à Néoptolème d'emporter mes armes et de partir : mais il étoit fils d'Achille, et n'étoit pas né pour tromper.

» En m'éveillant, je reconnus son embarras : il soupiroit, comme un homme qui ne sait pas dissimuler, et qui agit contre son cœur. Me veux-tu donc surprendre ? lui dis-je ; qu'y a-t-il donc ? Il faut, me répondit-il, que vous me suiviez au siège de Troie. Je repris aussitôt : Ah ! qu'as-tu dit, mon fils ? Rends-moi cet arc. Je suis trahi ! Ne m'arrache pas la vie. Hélas, il ne répond rien ; il me regarde tranquillement, rien ne le touche. O rivages, ô promontoires de cette île ! ô bêtes farouches ! ô rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains ; car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre : vous êtes accoutumés à mes gémissemens. Faut-il que je sois trahi par le fils d'Achille ! Il m'enlève l'arc sacré d'Hercule ; il veut me traîner dans le camp des Grecs pour triompher de moi ; il ne voit pas que c'est triompher d'un mort, d'une ombre, d'une image vaine. Oh ! s'il m'eût attaqué dans ma force !... Que ferai-je ?.. Rends, mon fils, rends : sois semblable à ton père, semblable à toi-même... Que dis-tu ?... Tu ne dis rien !... O rocher sauvage ! je reviens à toi, nu, misérable, abandonné, sans nourriture ; je mourrai seul dans cet antre : n'ayant plus mon arc pour tuer les bêtes, les bêtes me dévoreront. N'importe. Mais, mon fils, tu ne me parois pas méchant ; quelque conseil te pousse : rends-moi mes armes ; va-t-en.

» Néoptolème les larmes aux yeux, disoit tout bas : Plût aux dieux que je ne fusse jamais parti de Scyros! Cependant je m'écrie : Ah! que vois-je? N'est-ce pas Ulysse? Aussitôt j'entends sa voix, et il me répond : Oui, c'est moi. Si le sombre royaume de Pluton se fût entr'ouvert, et que j'eusse vu le noir Tartare que les dieux mêmes craignent d'entrevoir, je n'aurois pas été saisi, je l'avoue, d'une plus grande horreur. Je m'écriai encore : O terre de Lemnos, je te prends à témoin! O soleil, tu le vois, et tu le souffres! Ulysse me répondit sans s'émouvoir : Jupiter le veut, et je l'exécute... Oses-tu nommer Jupiter? lui disois-je. Vois-tu ce jeune homme qui n'étoit pas né pour la fraude, et qui souffre en exécutant ce que tu l'obliges de faire?... Ce n'est pas pour vous tromper, me dit Ulysse, ni pour vous nuire, que nous venons; c'est pour vous délivrer, vous donner la gloire de renverser Troie, et vous ramener dans votre patrie. C'est vous et non pas Ulysse, qui êtes l'ennemi de Philoctète.

» Alors je dis à Ulysse tout ce que la fureur pouvoit m'inspirer : Puisque tu m'as abandonné sur ce rivage, lui disois-je, que ne m'y laisses-tu en paix? Va chercher la gloire des combats et tous les plaisirs; jouis de ton bonheur avec les Atrides : laisse-moi ma misère et ma douleur. Pourquoi m'enlever? je ne suis plus rien; je suis déjà mort. Pourquoi ne crois-tu pas encore aujourd'hui, comme tu le croyois autrefois, que je ne saurois partir; que mes cris et l'infection de ma plaie troubleroient les sacrifices? O Ulysse, auteur de mes maux, que les dieux

puissent te...Mais les dieux ne m'écoutent point; au contraire, ils excitent mon ennemi. O terre de ma patrie, que je ne reverrai jamais!..O dieux, s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste pour avoir pitié de moi, punissez, punissez Ulysse; alors je me croirai guéri.

» Pendant que je parlois ainsi, Ulysse, tranquille, me regardoit avec un air de compassion, comme un homme qui, loin d'être irrité, supporte et excuse le trouble d'un malheureux que la fortune a aigri. Je le voyois semblable à un rocher qui, sur le sommet d'une montagne, se joue de la fureur des vents, et laisse épuiser leur rage pendant qu'il demeure immobile. Ainsi Ulysse, demeurant dans le silence, attendoit que ma colère fût épuisée; car il savoit qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affoiblir par une espèce de lassitude. Ensuite il me dit ces paroles: O Philoctète! qu'avez-vous fait de votre raison et de votre courage? voici le moment de s'en servir. Si vous refusez de nous suivre pour remplir les grands desseins de Jupiter sur vous, adieu; vous êtes indigne d'être le libérateur de la Grèce et le destructeur de Troie. Demeurez à Lemnos: ces armes que j'emporte, me donneront une gloire qui vous étoit destinée. Néoptolème, partons; il est inutile de lui parler: la compassion pour un seul homme ne doit pas nous faire abandonner le salut de la Grèce entière.

» Alors je me sentis comme une lionne à qui on vient d'arracher ses petits; elle remplit les forêts de ses rugissemens. O caverne, disois-je, jamais je ne te quitterai,

tu seras mon tombeau ! O séjour de ma douleur, plus de nourriture, plus d'espérance ! Qui me donnera un glaive pour me percer ? Oh ! si les oiseaux de proie pouvoient m'enlever !.... Je ne les percerai plus de mes flèches ! O arc précieux, arc consacré par les mains du fils de Jupiter ! O Hercule ! s'il te reste encore quelque sentiment, n'es-tu pas indigné ? Cet arc n'est plus dans les mains de ton fidèle ami; il est dans les mains impures et trompeuses d'Ulysse. Oiseaux de proie, bêtes farouches, ne fuyez plus cette caverne; mes mains n'ont plus de flèches : misérable, je ne puis vous nuire; venez me dévorer ! ou plutôt que la foudre de l'impitoyable Jupiter m'écrase ! »

LETTRE PREMIÈRE

ADRESSÉE A UNE JEUNE DAME ANGLOISE,

Sur l'Application des Principes de la Grammaire au superbe récit de la mort d'Hippolyte.

Avant-Propos.

Je me propose dans cette lettre d'indiquer la manière dont on doit s'y prendre pour rendre les leçons véritablement utiles aux jeunes personnes, et pour donner en même temps les principes relatifs au goût. Je suppose, en conséquence, que j'ai enseigné la langue françoise à une jeune personne de haut rang, et qu'elle est en état de se passer de maître. Pour donner à la connoissance qu'elle en a une base aussi solide que durable, je consacre les dernières leçons à l'application des principes que je lui ai développés, soit sur la langue, soit relativement au goût, au plus beau récit qu'il y ait peut-être dans aucune langue moderne. On sent combien cette application est nécessaire, et quels avantages on doit en retirer.

Madame,

Vos illustres parens m'ont fait l'honneur de me choisir pour vous donner les premiers principes de la langue françoise. Je vous les ai présentés, non sous l'appareil pédantesque dont l'ignorance les avoit enveloppés, mais sous

cette forme qui, en leur ôtant une sécheresse rebutante, leur fraie une voie plus sûre et plus aisée dans de jeunes esprits. C'est à cette attention que vous devez les progrès rapides que vous y avez faits. Vous connoissez maintenant, non seulement dans son mécanisme, mais même dans son génie, cette langue, une des plus belles et en même temps une des plus difficiles de l'Europe. Mais je n'ai pas borné là mes soins. Dans nos lectures, j'ai tâché de développer les heureuses dispositions que vous avez reçues de la nature; en mettant sous vos yeux les plus parfaits modèles en tout genre, depuis la simplicité de la Fontaine et de Sévigné, jusqu'au sublime de Corneille et de Bossuet, et en vous y montrant les beautés qui vous échappoient, ou celles que votre âge ne vous permettoit pas d'y démêler. Vos succès ont surpassé mon attente, et j'ai la satisfaction de voir qu'il y a peu de personnes de votre âge et de votre rang qui joignent plus d'instruction à un goût plus délicat et plus sûr. Vous jouissez maintenant du fruit de vos travaux. Vous ressemblez à ces voyageurs qui, après avoir eu la peine de traverser des landes arides, ou de gravir des rochers escarpés, arrivent dans une plaine où la nature répand ses richesses avec profusion, et où tout flatte et récrée la vue, qui ne peut se lasser d'en contempler et d'en admirer la beauté. Vous n'avez plus besoin de maître. Des lectures réfléchies, et la conversation avec des personnes du petit nombre de celles qui parlent bien, vous suffisent. Mais, avant de finir nos leçons, il est essentiel, madame, que je fasse en votre présence l'application des principes que je vous ai donnés. Cet exercice, qui doit vous servir de modèle pour ceux que je vous exhorte à faire en particulier, donnera à vos

connoissances une base aussi solide que durable. Nous avons lu souvent ensemble le récit de la mort d'Hippolyte, dans la Phèdre de Racine, et vous vous êtes pénétrée de ses beautés. Je vais faire l'essai de ce que j'ai eu l'honneur de vous proposer sur ce chef-d'œuvre de la poésie moderne.

Racine commence ainsi son récit :

> A peine nous sortions des portes de Trézène ;
> Il étoit sur son char : ses gardes affligés
> Imitoient son silence, autour de lui rangés.

A peine est une conjonction simple qui se présente ici sous la forme d'un adverbe, mais qui n'en est pas un, puisque ce mot ne modifie ni un nom, ni un verbe. Elle est une de celles qu'on nomme de temps et d'ordre (p. 199, t. II). *Nous*, pronom pluriel de la première personne, est le sujet de la phrase. *Sortions*, imparfait du verbe *sortir*, est à la première personne du pluriel, parce que le verbe doit toujours s'accorder en nombre et en personne avec son sujet (p. 57, t. II). *Des*, mot composé mis pour *de les*, contraction qui a toujours lieu, excepté lorsque l'adjectif *tout* se trouve joint au substantif (p. 193, t. I). Il faut la préposition *de*, parce que *sortir* est un de ces verbes qui la régissent, et l'article *les*, parce que l'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qui l'accompagne (p. 199, t. I). *Portes*, substantif pluriel pris dans un sens individuel, est régime indirect du verbe *sortir* (p. 66, t. II). *De*, préposition qui unit *portes* au mot *Trézène* qui le restreint. *Trézène*, nom de ville, régime du substantif *portes* ; il doit par conséquent marcher le dernier, parce que c'est une règle générale

que tout substantif régissant soit placé avant celui qu'il régit (p. 158, t. I).

Le poète a employé l'imparfait, parce que, selon les principes sur l'emploi des temps, l'imparfait marque le passé avec rapport au présent (p. 81, t. II). Ainsi, *nous sortions* est la seule expression propre, elle marque que l'action de sortir se passoit à peine, lorsque l'action dont il s'agit dans le récit a eu lieu.

• *Il*, pronom de la troisième personne, toujours sujet, (p. 289, t. I) est ici pour Hippolyte, héros de l'action. *Sur*, préposition de lieu, du nombre de celles qui régissent les noms sans le secours d'une autre préposition (p. 151, t. II). *Son*, pronom possessif masculin et singulier, parce qu'il est joint au substantif *char*, qui est de ce genre et de ce nombre. Ce pronom prend le genre et le nombre, parce qu'il est un véritable adjectif (p. 307, t. I). *Ses gardes affligés*. *Affligés* est un adjectif verbal venant du participe passé; il s'accorde en nombre et en genre avec le substantif *gardes* qu'il modifie, parce que cette concordance est une règle générale dans la langue françoise (p. 241, t. I), et il marche après le substantif, parce que cette place est celle de tout adjectif de cette espèce (p. 255, t. I). *Imitoient son silence*. *Silence* est régime direct du verbe *imitoient*, parce que ce verbe régit le nom sans préposition.

Il vous sera toujours facile, madame, de distinguer le régime direct; il se présente dans la phrase sans préposition, lorsque ce régime est un nom, et répond à la question *qui? Ils imitoient*, *quoi? son silence*. Au lieu que le régime indirect nom est précédé d'une préposition, et répond à la question *de quoi?* ou à la question *à quoi? Il*

rioit, de quoi? de cette scène vraiment comique; il s'amusoit, à quoi? à des bagatelles. S'il s'agit de personnes, on substitue *qui* à *quoi* (p. 66, t. II). Vous avez vu, au chapitre des pronoms, la manière de connoître en quel régime ils sont (p. 278, t. I).

Autour de lui rangés. Autour est une préposition du nombre de celles qui ne régissent le nom ou les pronoms qui les suivent qu'à l'aide d'une autre préposition, parce qu'alors il y a ellipse d'un nom entre les deux prépositions.

De est la préposition régime de celle qui précède. *Lui* est un pronom personnel, du nombre de ceux qui sont tantôt en sujet, et tantôt en régime (p. 291, t. I.). Il est ici en régime. Bien des personnes confondent souvent les prépositions avec les adverbes et même les conjonctions. Voici les marques auxquelles vous reconnoîtrez ces trois parties d'oraison. Les prépositions servent à exprimer les rapports que les choses ont les unes aux autres (p. 136, II); les adverbes expriment seulement des circonstances (p. 155, II), et les conjonctions ne font que joindre des mots ou des phrases (p. 188, II) : les prépositions sont toujours suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu. Ainsi *autour* est une préposition, parce que le sens n'est complet que lorsque ce mot est suivi d'un régime. Si je dis, *ils étoient autour*, on me demandera *de qui?* ou *de quoi?* Mais si j'ajoute, *du roi* ou *du trône*, mon idée est clairement rendue et je suis parfaitement entendu. Les adverbes, au contraire, ne sont jamais suivis d'un régime.

Quant à la construction, vous devez remarquer qu'il y a inversion dans le second et le troisième vers, c'est-à-dire, que la construction grammaticale ordinaire n'y est

pas observée ; que, selon les règles usitées du discours, l'ordre des mots devoit être, *ses gardes affligés, rangés autour de lui, imitoient son silence* ; mais que le poete a changé cet ordre pour donner plus de force au discours : qu'il y a deux manières de faire l'inversion principale la première, en plaçant au commencement de la phrase l'adjectif *rangés* avec ses dépendances, ce qui, dans bien des cas, donne autant d'élégance que de clarté aux phrases (p. 223, II) ; la seconde, et c'est celle que le poete a adoptée, en transportant cet adjectif après le régime du verbe, ce que l'usage autorise, lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre, ou que la marche de la phrase n'est pas embarrassée. J'ai dit *l'inversion principale*, parce qu'il y en a deux, savoir : celle dont je viens de parler, et celle que forme *autour de lui* mis avant l'adjectif *rangés* qui précède dans l'ordre des idées, et qui par conséquent devroit être le premier. L'inversion principale est du nombre de celles qui sont plus ordinaires à la poésie.

Il suivoit tout pensif le chemin de Mycènes.
Sa main sur ses chevaux laissoit flotter les rênes.
Ses superbes coursiers, qu'on voyoit autrefois
Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Sembloient se conformer à sa triste pensée.

Dans le premier vers *tout* est pris adverbialement, et modifie en cette qualité l'adjectif *pensif*, (p. 157, II), ce qui donne de l'énergie et de la grace à l'expression. Vous observerez à ce sujet, madame, que les mots ne sont pas tellement fixes et déterminés, qu'ils ne changent quelquefois de nature, et que c'est par conséquent l'emploi qu'on en fait qui décide de leur qualité (p. 229, I). Il y a une

légère inversion dans le second vers : l'ordre des mots devoit être, *sa main laissoit flotter les rênes sur ses chevaux*, parce que le sujet doit être placé immédiatement avant le verbe dont il règle l'accord, toutes les fois qu'on n'a pas quelque raison de clarté, d'élégance, ou d'harmonie, qui engage à changer cet ordre; mais le poëte ne s'est pas conformé à cette règle, parce que l'usage autorise de placer entre le sujet et le verbe une préposition avec ses dépendances (p. 153, t. II), usage qui existe aussi dans les autres langues. *Superbes* est un adjectif à terminaison féminine, et par conséquent des deux genres (p. 233, t. I). *Que* est un pronom relatif qui se rapporte au substantif *coursiers*, et qui en outre lie ce qui suit à cet antécédent, propriétés qui distinguent tout pronom relatif (p. 316, t. I).

Pour connoître le *que* relatif, vous devez examiner, si vous pouvez le tourner par *lequel* et le substantif qui précède; dans ce cas, c'est un vrai pronom relatif; dans le cas contraire, c'est une vraie conjonction (p. 328, t. I). Dans le passage que nous examinons, *que* est un pronom relatif, parce qu'il est pour ces mots, *lesquels coursiers*.

On est un pronom indéfini de la classe de ceux qui ne sont jamais joints à des noms (p. 345, t. I). Quelques grammairiens le placent au nombre des pronoms personnels, parce qu'il marque en effet une espèce de troisième personne vague et indéterminée; mais comme il ne représente que d'une manière vague, j'ai pensé que la classe que je lui ai assignée lui convenoit mieux. *Plein* est un adjectif du nombre de ceux qui ne sont pas suivis d'une préposition quand ils sont pris dans une signification générale, mais qui doivent en être suivis quand on veut les res-

treindre (p. 263 , t. I). Il est ici restreint par ces mots, *d'une ardeur si noble* ; et il est au pluriel, parce qu'il se rapporte au relatif *que*.

Ces neuf vers étincellent de beauté ; et respirent la grace. Doux, faciles, harmonieux, ils semblent être nés d'eux-mêmes sous la plume de Racine. Tout y est grand, mais simple ; caractère auquel vous distinguerez toujours l'homme de goût du pédant qui n'aligne que des mots. Les quatre derniers sur-tout sont au-dessus de tout éloge. Mais continuons.

> Un effroyable cri, sorti du fond des flots,
> Des airs en ce moment a troublé le repos,
> Et, du sein de la terre, une voix formidable
> Répond, en gémissant, à ce cri redoutable.

Ces quatre beaux vers nous fourniront bien des remarques. Mais, avant de les commencer, je dois avoir l'honneur de vous prévenir que je ne m'arrêterai plus sur la qualité des mots, [redacted] les règles communes de concordance : ce que j'ai fait sur les neuf premiers vers suffit pour vous guider dans la manière dont vous devez quelquefois vous rendre compte à vous même des phrases que vous lirez. Les seuls principes importans, ou la dérogation aux règles, fixeront désormais mon attention. J'aime mieux insister sur les principes de goût.

Vous devez remarquer dans ce passage, 1°. que c'est là que commence l'action dont il est question dans Racine : aussi ce poète n'emploie-t-il plus la forme de l'imparfait, mais celle du prétérit indéfini, parce qu'il s'agit d'une action à la vérité passée, mais dans un temps qui n'est pas tout-à-fait écoulé, et dans lequel, par conséquent, on est encore (p. 83, t. II). Vous voyez à présent,

la raison pour laquelle Racine avoit, jusqu'ici, employé l'imparfait. Cette forme exprimoit un présent relatif à l'action qui va être décrite. *Nous sortions à peine des portes, qu'un cri*, etc. Il est vrai que le poëte a supprimé le mot *que* conjonctif; les circonstances qu'il avoit à insérer dans l'introduction de son récit ne lui permettoient pas de l'exprimer : mais cette liaison est sous-entendue, et l'esprit la supplée aisément.

2°. Qu'il y a une inversion très-hardie dans le second vers; que l'ordre grammatical demandoit que ces mots, *des airs*, fussent placés après le mot régissant, *repos*; mais que l'usage a autorisé cette inversion en poésie, et même, quoique rarement, dans le haut style en prose, comme on peut le voir dans Fléchier, Fénélon, etc. (p. 228, t. II).

3°. Qu'il y a une autre inversion, mais moins hardie, dans les deux derniers vers; que la place naturelle de ces mots, *du sein de la terre*, étoit après le verbe *répond*; mais que le poëte les a mis avant, parce que ces mots, ainsi placés, rendent la phrase plus claire et plus harmonieuse, en évitant, après le verbe, le choc de deux prépositions.

4°. Enfin, que Racine, après nous avoir préparés avec beaucoup d'art, dans les neuf premiers vers, à recevoir l'impression des sentimens qu'il veut exciter en nous, rassemble toutes les circonstances les plus propres à les faire naître. Ici se présente un nouvel ordre de chose. Toute la nature s'anime; elle change tout-à-coup de forme. *Un cri s'élève du fond des flots; une voix y répond du sein de la terre; les airs* sont troublés; ce cri redoutable porte par-tout la terreur. Quels traits! quelles images!

Ces mots, *effroyable cri, cri redoutable, sorti du fond des flots*, se heurtent, et sont remplis de sons aigus et de syllabes chargées de consonnes, ce qui les rend très-propres à fixer l'attention et à frapper fortement l'imagination.

> Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé ;
> Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.

Ces vers sont dignes des quatre qui les précèdent. Remarquez-y deux inversions : celle du premier vers est du genre de celles qu'on aime dans tous les genres ; mais celle du second est du nombre de celles qui sont ordinairement réservées à la poésie (p. 230, t. II). Il y a encore dans le dernier vers un hiatus d'un grand effet. Les mots *s'est* et *hérissé* se heurtent, et ce choc dur à l'oreille peint la chose. On croit voir le crin des chevaux se dresser comme les pointes d'un hérisson ; il n'est point de mot dont une oreille délicate ne puisse tirer parti.

> Cependant sur le dos de la plaine liquide
> S'élève à gros bouillons une montagne humide.
> L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
> Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
> Son front large est armé de cornes menaçantes ;
> Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes,
> Indomtable taureau, dragon impétueux,
> Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Rien de plus beau que ces vers. Remarquez-y, 1°. que le poète, après avoir rassemblé et mis sous nos yeux les traits les plus propres à exciter la terreur, et à déchirer l'ame ; se transporte tout-à-coup dans l'action même. Il la voit, il la peint ; mais chaque coup de pinceau ajoute à la beauté du tableau. Aussi n'emploie-t-il plus la forme

du passé qui est celle du récit : il se sert de celle du présent qui est plus vive, plus pittoresque et plus propre à frapper (p. 80, t. II).

2°. Qu'il y a dans les deux premiers vers une inversion, et une ellipse dans le septième. La construction naturelle des deux premiers vers étoit, *cependant une montagne humide s'élève à gros bouillons sur le dos de la plaine liquide*; mais le poëte a très-heureusement transporté au commencement de la phrase la préposition *sur* avec sa suite, ce qui, comme je l'ai déjà dit, est autorisé par l'usage, et qui, dans ce passage, produit un grand effet, en portant tout-à-coup l'attention sur ce qui étonne le plus, c'est-à-dire, sur la mer qui, d'unie et calme qu'elle étoit, s'enfle, s'élève très-haut, et bouillonne, sans que la cause de ce bouillonnement soit encore connue. Une autre inversion est le renvoi du sujet après le verbe qu'il régit, et dont il règle l'accord; ce qui se fait souvent, même en prose, lorsqu'il y a, soit quelque proposition incidente jointe au sujet, soit une raison d'élégance ou d'harmonie, ou quelqu'autre raison (p. 56, t. II): *A gros bouillons* est un gallicisme; et le renvoi du verbe *s'élève* au commencement du second vers est d'une beauté qui ne peut être appréciée que par des personnes dont le goût s'est formé sur les grands modèles, et qui ont reçu de la nature une oreille aussi sensible que délicate. Ce genre de beauté est perdu pour la plupart des hommes.

Quant à l'ellipse du septième vers, vous devez observer que la construction demandoit, *c'est un taureau indomptable, c'est un dragon impétueux, dont la croupe*, etc.: mais cette marche régulière ne convient pas à l'agitation du poëte; elle eût ôté le feu à son pinceau; elle eût rendu

ses couleurs moins vives. Il voit le monstre ; il le peint avec force : mais après l'avoir peint tel qu'il est, ou tel que son imagination effrayée le lui montre, il ne sait quel nom lui donner. Il cherche des ressemblances dans la nature, et n'en trouvant pas, il parle des animaux les plus terribles ; mais il en parle d'une manière vague, et c'est la raison pour laquelle il a supprimé ces mots *c'est un... dont*, qui eussent trop spécifié. Ces noms sont pour ainsi dire jetés dans le discours comme des interjections. Ils semblent n'y être au premier coup-d'œil ni régissans, ni régis ; mais l'esprit supplée aisément à la liaison qui leur manque.

3°. Que ces vers, avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent, sont une hypotypose continuelle dont l'intérêt va toujours croissant, et qu'outre cette beauté générale ils étincellent de beautés de détail. Il n'y en a pas un seul qui n'ait le caractère de la chose exprimée. *Plaine liquide*, *montagne humide*, *s'élève à gros bouillons*, *sa croupe se recourbe*, sont des expressions pittoresques ; *cornes menaçantes*, *écailles jaunissantes*, *impétueux taureau*, *dragon impétueux*, sont des mots spacieux qui peignent la grosseur démesurée du monstre. Mais ce dernier vers, *sa croupe se recourbe en replis tortueux*, est au dessus de tout éloge. Ce vers, un des plus beaux qu'il y ait dans la langue françoise, est comparable à tout ce qu'il y a de plus parfait en ce genre chez les anciens. J'ai oublié de vous faire observer que Racine est admirable dans le choix des épithètes : elles ne sont jamais chez lui de remplissage ; elles donnent toutes de la force à l'expression.

Ses longs mugissemens font trembler le rivage ;
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté ;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Tout n'est pas perfection, même dans les ouvrages les plus parfaits. Toujours quelques défauts décèlent la foiblesse ou la négligence de l'esprit humain ; mais ces défauts ne méritent que notre indulgence, quand ils sont rachetés par des beautés du premier ordre. Il y a dans le dernier vers une faute de construction que rien ne peut excuser ; c'est l'emploi que fait le poëte du prétérit défini *apporta*. Cette disconvenance est une des plus choquantes (p. 243, t. II), parce que c'est une règle sans exception dans la langue françoise, qu'on n'emploie le prétérit défini que quand il s'agit d'une action passée dans un temps dont il ne reste plus rien ; et que, pour qu'il ne reste rien de ce temps, il faut au moins l'intervalle de 24 heures, ou d'un jour (p. 84, t. II). Or, il s'agit ici d'une action qui vient de se passer il y a quelques instans : c'est donc le prétérit indéfini dont le poëte auroit dû se servir ; forme qui seule pouvoit s'allier avec le présent qui règne dans toute cette description (*). Peut-être même les personnes

(*) L'abbé d'Olivet s'est *efforcé* de justifier cette disconvenance, en disant que l'excès de la douleur de Théramène, et d'une douleur si juste, ne lui permettoit guère de songer aux lois du langage, et que les lois de l'euphonie lui défendoient de s'énoncer comme on auroit fait en prose, « le flot qui l'a apporté, » ou « qui l'avoit apporté. » Mais, avec de pareilles raisons, ne pourroit-on pas excuser toute espèce de fautes dans les poëtes ? Oui, sans doute, les poëtes ont de grands privilèges ; mais ces privilèges ne vont pas jusqu'à se permettre

d'un goût excessivement délicat trouveront-elles que cette épithète *sauvage* n'est donnée au monstre que pour la rime; en effet, il semble que l'idée de sauvage soit en quelque sorte renfermée dans celle de monstre.

Ces vers et sur-tout le dernier, malgré la disconvenance de temps, sont admirables. *Ses longs mugissemens, ce recule épouvanté*, sont des expressions de génie. Quel effet ne produit pas l'apparition du monstre! Toute la nature est hors d'elle-même; les rivages tremblent, le ciel est pénétré d'horreur, la terre est ébranlée, l'air est infecté, et le flot même qui l'a vomi recule d'épouvante. Que peut ajouter l'imagination à ce tableau effrayant et terrible?

> Tout fuit, et, sans s'armer d'un courage inutile,
> Dans le temple voisin chacun cherche un asyle.

---

d'enfreindre les lois des rapports des temps, en les confondant les uns avec les autres, parce que ces rapports sont immuables, comme les actions qu'ils représentent. Or une action ne peut être en même temps passée et présente, ce qu'il faudroit néanmoins pour justifier le vers de Racine. Ce vers de la Fontaine,

> Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,

ne prouve autre chose sinon qu'il renferme une faute du même genre. D'ailleurs n'est-ce pas être en contradiction avec soi-même, que de condamner avec l'Académie une pareille construction dans Corneille, tandis qu'on la justifie dans Racine et dans la Fontaine? L'abbé d'Olivet a beau dire que la simplicité du dialogue rend Corneille vraiment condamnable; au lieu que les vers de Racine et de la Fontaine sont placés où le poëte peut être hardi et se montrer à découvert. Cette raison ne peut être admise, quand il s'agit du rapport des temps entr'eux.

Hippolyte, lui seul, digne fils d'un héros,
Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,
Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,
Il lui fait dans le flanc une large blessure.

Remarquez dans le premier vers *tout* pris substantivement, et dans un sens collectif; une double inversion dans la phrase suivante, dont la construction devroit être, *chacun sans s'armer d'un courage inutile cherche un asyle dans le temple voisin*; l'attention du poëte de faire rapporter au sujet l'infinitif qui forme une phrase incidente à l'aide de la conjonction *sans*, règle qui ne peut être violée sans que la clarté en souffre (p. 206, t. II), et qui l'est néanmoins si souvent soit en parlant, soit en écrivant; le pronom *lui*, sujet mais en explétive dans le troisième vers (p. 291, t. I), ainsi que l'observation d'une règle qui forme un gallicisme relativement à la langue angloise, où les substantifs placés au milieu des phrases sont accompagnés de l'article, quoiqu'ils servent à spécifier ceux qui précèdent; au lieu que, dans la langue françoise ils n'en sont jamais accompagnés, parce qu'ils passent de leur qualité primitive à celle de qualification (p. 215, t. I), c'est-à-dire qu'ils remplissent la fonction d'adjectifs. Ainsi Racine a dû dire, *digne fils d'un héros*, sans article. Remarquez, enfin, dans les trois derniers vers, que le poëte, après avoir mis trois verbes sous l'accord du sujet *Hippolyte*, a donné au quatrième le sujet *il* qui en est le substitut, parce qu'ayant placé une préposition avec ses dépendances entre la conjonction *et* et ce verbe, la clarté paroissoit exiger cette addition (p. 295, t. I). Sans cet ordre de construction, *il* eût été une cheville.

Mais ce que vous devez remarquer avec le plus de

soin, c'est l'art avec lequel le poëte fait ressortir le caractère de son héros, et sait nous intéresser en sa faveur. En effet, l'apparition du monstre suffit pour mettre en fuite de vieux soldats accoutumés à braver la mort : tremblans, glacés d'effroi, ils cherchent un asyle dans un temple. Mais le cœur des héros ne connoît point la crainte. Hippolyte voit le danger ; mais il le brave. La gloire seule agit sur son ame : l'air calme, le front serein, il pousse au monstre et le blesse. *Large blessure* est une expression d'une grande beauté ; elle indique la force avec laquelle le dard a été lancé, et la profondeur de la plaie. Cette gradation, *arrête ses courriers, saisit ses javelots, pousse au monstre, et lui fait une blessure*, est une hypotypose très-heureuse.

De rage et de douleur le monstre bondissant
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,
Se roule, et leur présente une gueule enflammée
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.
La frayeur les emporte ; et, sourds à cette fois,
Ils ne connoissent plus ni le frein ni la voix.
En efforts impuissans leur maître se consume ;
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume :
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,
Un dieu qui d'aiguillons pressoit leurs flancs poudreux.

Chacun de ces vers renferme la même force, la même vérité d'expression que les précédens. C'est par-tout le coloris qui convient au trait que le poëte trace. *Monstre bondissant de rage, gueule enflammée, se consume en efforts impuissans, rougissent d'une sanglante écume, leurs flancs poudreux*, sont des expressions hardies, pittoresques, et dont on ne peut se lasser d'admirer la justesse et la beauté. Ces vers seront dans tous les temps

le désespoir des poëtes qui chercheront à donner aux leurs le même degré de perfection. Quant à la construction, vous devez y remarquer des inversions ; trois verbes dans les quatre premiers vers sous le régime du même sujet, ce qui doit toujours se pratiquer à la troisième personne, quand un des verbes n'en est pas séparé par une proposition incidente ; la suppression de l'adverbe négatif *pas* dans le sixième, parce que la disjonctive *ni* suit la négative *ne* (p. 167, t. II), et l'explétive *même* dans le neuvième, employée pour donner plus de force au discours (p. 366, t. I).

> A travers les rochers la peur les précipite
> L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte
> Vient voler en éclats tout son char fracassé ;
> Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.

Ces quatre vers méritent bien toute notre attention, ils sont d'une beauté achevée. J'observerai seulement, relativement à la construction, que la préposition *à travers* régit le substantif *rochers* sans le secours d'une autre préposition, au lieu qu'*au travers* ne le régiroit qu'à l'aide de la préposition *de* (p. 147, t. II) ; que *voler en éclats* est un de ces gallicismes qu'on nomme de figure (p. 268, t. II), et qu'il y a deux pléonasmes dans le dernier vers, chacun d'un genre différent (p. 237, t. II). Un objet plus essentiel pour vous m'occupe, c'est de vous faire sentir l'harmonie imitative qui règne dans ces vers.

Je sais qu'on prétend que les beautés qui naissent de l'heureuse combinaison des lettres, des sons et des choses, ne peuvent jamais être bien senties par des oreilles qui

n'ont pas été exercées dès le berceau aux sons des mots d'une langue. Les prétentions des étrangers à cet égard, sont, dit-on, mal fondées. Il doit y avoir une infinité de beautés qui leur échappent ; ils en sont la plupart réduits à admirer sur parole. Ceux-là seuls peuvent les sentir, qui ont reçu du ciel un tact aussi juste que délicat, et en qui ce don précieux a été dirigé de bonne heure par quelque chose qui n'est pas moins rare, un maître habile.

Il y a de la justesse et de la vérité jusqu'à un certain point dans ces réflexions, sur tout relativement aux hommes, qui veulent rarement prendre la peine d'exercer leur oreille à des sons étrangers. Satisfaits de bien sentir les idées dans toute leur force, ils s'occupent peu à donner aux mots leur véritable accent. Mais, quant aux femmes, il y a bien des exceptions à faire. Aussi ai je remarqué qu'en général elles parlent beaucoup mieux que les hommes, et que celles qui ont eu l'avantage d'avoir un bon maître sentent toute l'harmonie d'un beau vers de Racine ou de Despréaux, et d'une période de Fléchier ou de Fénélon, et cela doit être. La nature a donné aux femmes des nerfs d'une délicatesse extrême, des fibres excessivement flexibles, et un grand fonds de sensibilité. De-là cette finesse de tact, cette justesse de goût, cette promptitude de perception, cette susceptibilité d'impressions ; avantages qui les caractérisent et qui les distinguent. Le sentiment agit d'abord en elles : la réflexion vient après ; mais il est rare, et même très-rare, que la réflexion ait quelque chose à changer à ce qu'on peut appeler l'inspiration du sentiment. Avec de telles dispositions dans les organes, elles doivent être plus propres

que les hommes à recevoir les impressions des sons, et à sentir tous les charmes de l'harmonie. Un beau vers produit sur l'oreille l'effet d'un accord brillant et inattendu. En frappant cet organe, il émeut l'ame, et son impression est faite. Tous les beaux arts sont frères; ils agissent sur nous de la même manière et par les mêmes moyens.

Voilà pourquoi, madame, je vous ai appris avec tant de soin, non seulement à distinguer les longues des brèves, mais même les brèves des plus brèves; et que je vous ai fait prendre de bonne heure l'habitude de donner à chaque syllabe sa juste valeur, et à chaque mot son véritable accent. Il est rare que vous vous trompiez: ou, si vous le faites, je n'ai pas besoin de vous en avertir; vous vous reprenez vous-même avec une promptitude et une justesse qui ne peuvent étonner que ceux qui ignorent l'attention que vous avez donnée à cette partie si essentielle de la langue françoise. Aussi, en lisant des vers, ou un passage frappant dans un discours, faites-vous ressortir avec aisance la combinaison des lettres, des sons, des syllabes, et des rhythmes, d'où résulte l'harmonie.

Nous avons peu de vers dans la langue françoise où les rapports entre les lettres, les sons et les choses soient plus fortement marqués que dans ceux que nous examinons. Voici l'analyse qu'en a faite l'abbé Batteux, littérateur célèbre, dont les ouvrages tiennent le premier rang dans votre bibliothèque, parmi les livres que vous devez souvent lire, et toujours consulter dans le doute. « *L'essieu crie et se rompt.* Les deux *s d'essieu*, pressées » et comme froissées, observe-t-il, entre deux voyelles » d'un son maigre et rétréci, expriment assez bien le

» brisement de l'essieu. *Crie* est une onomatopée qui » rend la chose même qui se fait; *et sè rompt*, trois mo- » nosyllabes, deux brefs, et un long qui se brise et s'ar- » rête à l'hémistiche. » Vous voyez le rapport qu'il y a entre les lettres et les choses: Elles rendent par leur arrangement la chose même. Il y a une singulière beauté à rompre l'hémistiche au mot *rompt*; c'est imitatif. Voilà de ces traits que le seul génie saisit.

« *L'intrépide Hippolyte*, continue-t-il, deux dactyles, » rhythmes fiers et nobles sur des sons vigoureux et » fermes: *sont peler*, toutes consonnes légères, deux *e* » et la liquide *l* avec deux voyelles ouvertes, et l'*r* finale » de *peler* qui se prononce, tout semble s'élever en l'air » et se disperser *en éclats*, l'*r* articulée et d'un son clair, » le *c* dur joint à l'*l*, choc de consonnes brillant, sur- » tout étant suivi de l'*a*, la plus sonore et la plus éclu- » tante des voyelles: *tout son char*, une brève qui res- » serre, puis deux longues qui étendent l'harmonie: » *fracassé*, trois brèves, dont la première a deux sem » voyelles frôlées, *fra* qui produit le frémissement, et » la syllabe *ca* après le premier *s*, *fracas*, qui annonce » le bruit de ce qui se casse; et enfin les deux *s* suivies » de l'*é* fermé, qui marque un craquement aussi sec que » bruyant. » Il faut convenir qu'il y a très-peu d'étran- gers qui puissent démêler, avec ce degré d'exactitude, ces rapports entre les lettres, les sons et les choses. Mais qu'ils s'en consolent. Très-peu de François sont en état de le faire, quoique beaucoup peut-être en éprouvent les effets. Mais continuons.

« *Dans les rênes lui-même il tombe*: cette dernière » syllabe qui commence par une consonne dure *t* et

» finit par la nasale *om*, à laquelle la lettre *b* ajoute un » retentissement; peint parfaitement le bruit de la chute. » Vient ensuite le grand mot *embarrassé* qu'on n'atten- » doit presque pas, quatre syllabes lourdes avec trois » voyelles du même son, terminées par une double *s* qui » semble gêner et surcharger le vers. »

Relisez cette analyse avec attention, ainsi que celle que l'abbé d'Olivet a faite de ces quatre vers de Despréaux, qui peignent si bien la Mollesse :

> Du moins ne permets pas.... — La Mollesse oppressée
> Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
> Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire, — étend les bras, — ferme l'œil, — et s'endort.

où vous voyez avec quelle vérité chaque mot concourt au dessein du poète. Quel rapport admirable de sons! quel concours de mots longs ou courts selon le besoin! quelle combinaison heureuse de syllabes! Je ne vous rapporterai que l'analyse du dernier vers : vous verrez celle des trois autres dans l'ouvrage même de l'abbé d'Olivet. « *Assu-* » *rément*, dit-il, *si des syllabes peuvent figurer un sou-* » *pir, c'est une longue précédée d'une brève et suivie* » *d'une muette*, soupire. *Dans l'action d'étendre les bras,* » *le commencement est prompt; mais le progrès demande* » *une lenteur continuée*, étend les bras (*une brève suivie* » *de trois longues*). *Voici qu'enfin la Mollesse parvient* » *où elle vouloit*, ferme l'œil. *Avec quelle vitesse! trois* » *brèves* (*mais la première moins brève*). *Et de là par* » *un monosyllabe bref, suivi de deux longues* et s'en- » dort, *elle se précipite dans un profond assoupisse-* » *ment.* »

Essayez ces décompositions sur les morceaux qui frappent le plus votre oreille dans nos grands poetes, et vous vous habituerez, non seulement à sentir les differentes espèces d'harmonie, mais à les démêler même avec autant de promptitude et de justesse que nous. Vous verrez, sans que la réflexion s'en mêle, combien celle de ces vers de Malherbe est grave et majestueuse :

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussiere
Que cette majesté si pompeuse et si fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'univers :
Et, dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers.

Combien légère est celle de ces vers de P. Corneille !

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Combien dure est celle de ces vers de Despréaux !

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

D'une subite horreur ses cheveux se hérissent.

Combien légère et douce en même tems est celle de ces vers de la Fontaine, qu'on ne peut lire sans éprouver une émotion délicieuse !

L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste ;
Le sage y vit en paix, et méprise le reste :
Content de ces douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;

Il lit ; au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour ;
Rien ne trouble enfin, c'est le soir d'un beau jour.

Mais en parlant de l'harmonie imitative qu'on admire souvent dans les vers de nos grands poëtes, pourrois-je négliger l'occasion d'embellir votre mémoire d'un superbe morceau de *l'Homme des Champs*, dans lequel M. l'abbé Delille, en digne rival d'Homère et de Virgile, s'est plu à en rassembler tous les genres ? Il n'y a point dans la langue françoise de passage où cette sorte de beauté soit portée à un plus haut point de perfection.

Là, dès qu'un vent léger fait frémir le feuillage,
Aussi tremblant que lui, le timide chevreuil
Part plus prompt que l'éclair, plus rapide que l'œil :
Ici, des prés fleuris paissant l'herbe abondante
La vache gonfle en paix sa mamelle pendante,
Et son folâtre enfant se joue à son côté :
Plus loin, fier de sa force, et sûr de sa beauté,
S'il entend ou le cor ou les cris des cavales,
De son sérail nombreux bouillonnantes rivales,
Du rempart épineux qui borde le vallon,
Indocile, inquiet, le fougueux étalon
S'échappe, et, libre enfin, triomphant et superbe,
Tantôt d'un pied léger à peine effleure l'herbe,
Tantôt demande aux vents l'objet qui l'a charmé,
Tantôt dans le courant du fleuve accoutumé,
Fier, relevant ses crins que le zéphyr déploie,
Vole, et frémit d'orgueil, de jeunesse et de joie.

Quoiqu'il n'entre pas dans mon plan de vous développer toutes les beautés de ces vers, je ne puis néanmoins me refuser à quelques réflexions. La première, c'est qu'on ne sauroit trop admirer la légèreté des trois premiers vers,

et sur-tout du troisième, que les organes de la parole ne sauroient prononcer avec la rapidité qui le caractérise; la marche lourde et pesante des deux suivans, et la fierté majestueuse, variée et libre de la cadence et des rhythmes dans la description du cheval. C'est en parlant de ce superbe animal que M. l'abbé Delille a eu à lutter contre les deux plus grands poètes de l'antiquité, et qu'il l'a fait avec un tel succès, que la copie semble l'emporter sur l'original. La seconde, c'est que M. l'abbé Delille, en employant des rhythmes coupés, libres, et variés, une inversion très-hardie dans le huitième vers, une apposition qui peint avec force dans le neuvième, et, dans tous les autres, des tropes frappans, des traits pressés, les mots les plus pittoresques, des suspensions, et des *rejets* même de mots au commencement du vers suivant, a rendu avec la plus grande vérité possible la noble fierté de ce bel animal, et toute la beauté de ses élans irréguliers, mais pleins de grace. Pourquoi votre Pope, dont la langue plus hardie se prêtoit bien mieux à cette magie de l'art, a-t-il négligé, dans la traduction du même morceau, ce moyen qui eût donné plus d'expression et de vérité à son tableau? La troisième, c'est que, bien souvent, le seul emploi qu'on fait des mots les rend nobles ou bas. Aucun poète, avant M. l'abbé Delille, n'avoit osé employer en vers le mot *vache*; mais les grands poètes ne sont pas embarrassés sur les moyens d'y faire passer avec grace ces mots proscrits par le préjugé. Racine avoit ennobli le mot *pavé*: M. Delille, à son exemple, a ennobli le mot *vache*. Dans le poème des *Jardins*, il n'avoit pas osé l'employer seul; il y avoit joint l'épithète de *féconde*; mais dans le poème de *l'Homme des Champs*,

il a dédaigné ce ménagement, et a fait servir ce mot à la mesure d'un des vers de notre langue, où l'harmonie imitative est le plus sensible.

Vous voyez, d'après les diverses sortes d'harmonie dont je viens de parler, de quelle importance est le choix des mots. En effet, tout langage est plus ou moins imitatif, et cette imitation résulte non-seulement de la valeur syllabique, mais encore de l'arrangement des mots. Pour peindre les objets par les sons, il faut quelquefois employer des sons rudes, quelquefois des sons foibles et doux; mais, le plus souvent, il est nécessaire de tempérer ces sons les uns par les autres. Voilà tout le secret de peindre par la parole; mais ce secret n'est connu que d'un très-petit nombre d'hommes. Ce n'est pas que ces hommes privilégiés soient sans cesse occupés, en écrivant, de cette combinaison de lettres et de sons: « je ne prétends » pas, dit l'abbé d'Olivet, qu'ils aient eu de pareilles intentions: je n'en soupçonne pas plus Homère et Virgile, » quoique leurs interprètes soient en possession de le » dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la » nature, quand elle a formé un grand poète, un grand » orateur, le dirige par des ressorts cachés, qui le rendent docile à un art dont lui-même il ne se doute pas; » comme elle apprend au petit enfant du laboureur sur » quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre. » C'est donc la nature, la nature seule, qui peut révéler ce grand secret; et elle ne le révèle que rarement, parce qu'elle est des siècles à produire de ces génies qu'elle aime à instruire et à diriger. Voilà pourquoi Homère chez les Grecs, Virgile chez les Latins, chez nous Racine, Boileau, et de nos jours, M. l'abbé Delille, et Pope chez

vous, auront beaucoup d'imitateurs, mais peu de rivaux; ils seront toujours les plus parfaits modèles en ce genre, et l'on peut prédire avec assurance qu'ils ne seront jamais surpassés. Je me rappelle, madame, qu'un jour, en vous parlant de l'harmonie des vers, vous observâtes qu'il y en a, dans l'Iliade de Pope, une infinité qu'on compare à tout ce que les anciens ont de plus parfait. Vous m'en citâtes quelques uns dont l'harmonie est frappante, et vous passâtes ensuite à son *Essai sur la Critique*. Ce chef d'œuvre de goût, de raison, et de versification, vous fixa quelque temps, et vous vous étendîtes beaucoup sur ces vers où le poète donne si heureusement le précepte et l'exemple :

> Soft is the strain when zephyr gently blows,
> And the smooth stream in smoother numbers flows,
> But when loud surges lash the sounding shore,
> The hoarse, rough verse should like the torrent roar.
> When Ajax strives some rock's weight to throw,
> The line too labours, and the words move slow:
> Not so when swift Camilla scours the plain,
> Flies o'er th' unbending corn, and skims along the main.

Ces vers me rappellent la superbe traduction qu'en a faite M. l'abbé Delille, celui de tous nos poètes qui, depuis Racine et Despréaux, a le mieux connu, comme je vous l'ai dit, la coupe des vers, et qui, par la beauté des périodes, la hardiesse des traits, l'heureux emploi des tropes, en un mot par toute espèce d'harmonie imitative, mérite le plus de marcher leur égal. La voici :

> Peins moi légèrement l'amant léger de Flore,
> Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus doux encore.

Entend-on de la mer les ondes bouillonner ?
Le vers comme un torrent, en roulant doit tonner ;
Qu'Ajax soulève un roc et le lance avec peine ;
Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne ;
Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau ;
Le vers vole, et la suit aussi prompt que l'oiseau.

Mais revenons à notre récit que cette digression a interrompu ; et je ne me la suis permise que parce qu'elle me donnoit l'occasion de vous rappeler des principes dont il est essentiel que vous vous pénétriez.

Excusez ma douleur : cette image cruelle
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.
J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.

Remarquez comme le poëte change ici tout à coup de ton. Ce ne sont plus ces traits frappans, ces tropes hardis, ces expressions pittoresques, qui ravissoient en même temps qu'ils déchiroient l'ame. Ce langage ne convient plus au sentiment qui l'accable. Il emploie les mots les plus simples : c'est le pur sentiment qui agit et qui parle : il n'a plus à peindre ; aussi revient-il à la forme du prétérit indéfini. Quant à la construction, vous devez observer une inversion dans le second vers ; le régi *pleurs* y étant placé avant son régissant *source* : un pléonasme très-heureux dans la répétition de ces mots *j'ai vu*, parce qu'il écarte toute espèce de doute sur la vérité d'un fait extraordinaire et presque incroyable. Théramène a vu, non légèrement comme tant d'hommes voient, mais il a vu comme un témoin intéressé dans l'action, les faits qu'il rapporte. Enfin vous voyez, dans le quatrième vers, le participe *nourris* au pluriel et au

masculin, parce que le participe doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec son régime, lorsque ce régime est direct et qu'il précède (p. 120, t. II).

A l'occasion de cette règle, je vous exhorterai, madame, à bien vous pénétrer des règles que je vous ai données sur les participes, et à les suivre même dans le cas où la pratique de bien des personnes semble autoriser à ne pas s'y conformer. Vous devez vous rappeler que je vous ai dit, dans le temps, que la généralité des principes fait honneur aux langues savantes, et qu'on doit les y ramener autant qu'il est possible.

Il veut les rappeler, et sa voix les effraie.
Ils courent. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
De nos cris douloureux la plaine retentit.
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit.
Ils s'arrêtent, non loin de ces tombeaux antiques,
Où des rois ses aïeux sont les froides reliques.
J'y cours en soupirant ;.... et sa garde me suit.
De son généreux sang la trace nous conduit.
Les rochers en sont teints ; les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.
J'arrive, je l'appelle ; et me tendant la main
Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain.

Les détails dans lesquels je suis entré sur ce célèbre récit suffisent pour vous donner une idée de la manière qu'on doit employer pour se rendre compte à soi-même des beautés du premier ordre, ou de l'observation des règles fondamentales du langage. Je ne dirai que peu de chose sur les douze vers que je viens de lire, quoiqu'ils offrent des remarques aussi intéressantes que les précédens. En effet, vous y trouverez même beauté, même vérité, même hardiesse dans les traits. Les deux premiers

font tableau. Dans le quatrième, le second hémistiche, qu'on est forcé de prononcer lentement, marque très-bien le ralentissement des chevaux, au lieu que le premier se précipite avec rapidité. Le 7e, le 8e, le 9e, le 10e vers sont une hypotypose qui présente et peint les faits qui en sont l'objet avec force, vérité et précision. Remarquez-y encore le mot *reliques*, qui, dans cette acception, est réservé au haut style, et qui ne s'y montre ordinairement qu'accompagné d'une épithète qui le caractérise. Il y a aussi quatre inversions, dont la première est ordinaire en prose, et dont les trois autres sont plus du domaine de la poésie. Vous y reconnaîtrez partout, en un mot, cette touche hardie, pittoresque, moelleuse, et toujours vraie, qui nous plaît et nous attache dans ce poëte du cœur.

> Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.
> Prends soin, après ma mort, de la triste Aricie.
> Cher ami, si mon père un jour désabusé
> Plaint le malheur d'un fils faussement accusé,
> Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,
> Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive,
> Qu'il lui rende.... A ce mot, ce héros expiré
> N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,
> Triste objet où des dieux triomphe la colère,
> Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Quelle douceur et quelle élégance dans ces dernières paroles du héros expirant ! mais en même temps quelle simplicité ! Tout y est naturel. Une [illegible] [illegible] d'[illegible], et les [illegible] qu'elles [illegible] [illegible] [illegible] caractère [illegible], et contribuent à augmenter la douleur de [illegible] [illegible] n'y trouverez-vous d'autres inversions que

celles qu'on pourroit se permettre même dans la conversation. Le septième vers nous offrira une faute contre la langue : elle vient d'une ellipse qui n'est point autorisée par l'usage, qui seul a le droit d'admettre ou de rejeter les ellipses. Je vais vous faire connoître cette faute. Le verbe *expirer* se prend au propre ou au figuré. Au propre, il se dit des personnes, et se conjugue dans les temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Au figuré, il se dit des choses, et il ne se conjugue qu'avec l'auxiliaire *être*. Dans le vers dont il s'agit, il est employé au propre, et par conséquent avec l'auxiliaire *avoir*. *Ce héros expiré* est donc pour *ce héros ayant expiré*; or, comme le remarque très-bien l'abbé d'Olivet, le participe *ayant* ne se supprime jamais. Ainsi, quoiqu'on dise, *la trêve expirée nous marchâmes à l'ennemi*, on ne sauroit dire, *ce héros expiré, tout le camp fut plongé dans la consternation et dans la douleur*. Je sais bien que Voltaire a traité cette remarque de vétille grammaticale : mais que de vétilles bien plus excusables n'a-t-il pas relevées dans Corneille ! Il ne me reste plus qu'à vous faire observer l'art avec lequel Racine finit ce récit. En effet, il semble qu'après le 8e vers il n'avoit rien à ajouter : mais, à l'aide d'une apposition très-heureuse, il ramène l'esprit sur ce qui s'est passé, et réveille, par un dernier coup de pinceau, toute la tendresse d'un père, et fait naître dans son ame le remords, la commisération et la pitié.

Je me suis étendu sur ce célèbre récit, parce qu'il n'y en a pas dans notre langue de plus propre à vous rappeler et à graver dans votre esprit les différens principes que je vous ai donnés, principes qui doivent toujours vous guider dans vos lectures, si vous voulez en retirer quel-

que fruit. Mais, avant de finir, je ne dois pas vous laisser ignorer, madame, que ce chef-d'œuvre a été critiqué avec tout l'acharnement de la malignité et de l'envie par le comédien Subligny, homme sans goût, à qui des beautés du premier ordre devoient échapper; et par St.-Marc, critique minutieux et vain, qui semble avoir parlé de nos classiques, moins pour en faire connoître les beautés, que pour y trouver des défauts. Si leurs critiques tombent jamais entre vos mains, ne perdez point de vue l'esprit qui les a dictées, et vous les aurez bientôt appréciées à leur juste valeur. Vous trouverez un caractère différent dans la critique de la Motte : c'est celle d'un bel esprit qui raisonne d'après des idées qu'il s'est faites; mais c'est en même temps celle d'un homme honnête qui sait vivre, et qui ne met pas les injures à la place des raisons. Les réponses de Desfontaines et de l'abbé d'Olivet sont sur le même ton. Je vous exhorte à lire tout ce qui a rapport à cette contestation : cette lecture ne peut que vous être utile. Vous serez peut-être surprise de trouver Fénélon au nombre des détracteurs de ce beau morceau : quoi ! Fénélon ? me direz-vous. Oui, madame; mais Fénélon ne l'a principalement attaqué que comme déplacé dans une tragédie, où tout hors-d'œuvre est un défaut: il l'eût admiré par-tout ailleurs, puisqu'il y trouvoit de grandes beautés. On ne peut pas disconvenir que cette critique ne soit fondée. Mais qui ne seroit pas fâché que Racine eût évité cette faute ? nous serions privés d'un récit « qu'il semble avoir travaillé exprès, comme le dit si » bien M. l'abbé Delille, pour prouver que, dans l'art » de peindre les objets par des mots énergiques, des » images fortes, des sons nombreux, et même des sons

» imitatifs, nous pouvons souvent lutter contre les an-
» ciens. Aussi (continue M. l'abbé Delille, et quel juge !)
» est-ce peut-être, de tous les morceaux de notre poésie,
» celui qui approche le plus des poésies de Virgile. »

Ce qui me reste à vous dire sur la poésie, la prose, les tropes, et les figures, sera l'objet d'un autre entretien.

LETTRE SECONDE.

Des Tropes et des Figures.

MADAME,

La connoissance que je vous ai donnée de la langue françoise seroit incomplète, si je négligeois de fixer vos idées sur les tropes, c'est-à-dire, sur les changemens de signification des mots, et il manqueroit quelque chose aux principes de goût que vous avez puisés dans la lecture de nos auteurs classiques, si je n'achevois pas de vous développer ce qui regarde les figures de mots. Les pensées, comme je vous l'ai fait observer plusieurs fois, sont le fonds, la substance même du discours; il est souvent réservé aux tropes et aux figures de leur communiquer la chaleur, le mouvement, et la vie. Mais avant de parcourir avec vous cette nouvelle carrière, il est essentiel que je vous arrête un instant sur les vrais caractères de la prose et de la poésie.

Nous n'avons pas, comme vous, madame, un langage pour la poésie, et un autre pour la prose. Aussi n'est-il pas toujours aisé de saisir les nuances qui distinguent ces deux genres, et qui les séparent. La prose et la poésie sont deux sœurs dont les traits, à-peu-près semblables, n'offrent le plus souvent que des différences fugitives, d'autant plus difficiles à démêler, qu'elles dépendent d'un jeu de physionomie qui n'est pas toujours fortement prononcé. Si l'on avoit donné à Corneille et à Bossuet, ou à

Racine et à Fénélon, la même situation à peindre, et le même sentiment à rendre, on peut assurer, sans craindre de se tromper, qu'ils ne se seroient pas exprimés bien différemment. C'est ce qui fait que les étrangers ont bien de la peine à trouver de la différence entre nos vers et notre prose. Leur embarras redouble même, quand ils cherchent des lumières dans nos plus célèbres littérateurs, parce que chacun d'eux, entraîné par l'esprit de système, s'est efforcé de ramener à un point fixe ce qui tient à une infinité de causes.

Quelques-uns ont mis cette différence dans l'inversion, d'autres, dans l'enthousiasme; d'autres, dans le rhythme ou la mesure; et d'autres enfin, dans l'imitation de la belle nature. Mais tout cela n'est il pas commun à la prose et à la poésie?

Il n'y a point de doute quant à l'inversion. Voulez vous vous en assurer, madame? relisez avec attention les morceaux les plus frappans de nos grands poetes et de nos plus illustres orateurs; vous verrez que ces derniers font, comme les premiers, usage de l'inversion, et qu'ils ne diffèrent qu'en ce que les poetes s'en permettent de plus hardies, de plus brusquées, et de plus fréquentes. Si vous poussez l'examen plus loin, vous trouverez que nos plus beaux vers, ceux même qui ont le plus de verve sont sans inversion, et que la prose la plus simple n'employeroit pas un autre tour. Je pourrois vous en rapporter une infinité d'exemples, je me bornerai à un seul pris dans Corneille:

> Règne: de crime en crime, enfin te voilà roi.
> Je t'ai laissé d'un père, et d'un frère, et de moi.

> Puisse le ciel *tous deux* vous prendre pour victimes,
> Et lancer chez vous la peine de mes crimes!
> Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
> Qu'horreur, que jalousie, et que confusion!
> Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
> Puissent naître de vous un fils qui me ressemble!

Dans ces huit vers pleins de force et de feu, il n'y a qu'une seule inversion et même très-légère. C'est *tous deux*, mots qui devroient être placés après *prendre*. Vous trouverez dans les odes de Rousseau beaucoup de strophes où il n'y en a aucune. Ouvrez au hasard Fléchier, Fénélon et Bossuet; presque chaque page vous en offrira, et même de très-hardies. Je ne vous en donnerai d'autre preuve que les trois passages du premier que j'ai eu occasion de vous citer, (voyez p. 142, t. I, 55, t. II, 227, t. II). L'inversion n'est donc point essentielle à la poésie; or, ce qui n'est pas essentiel à un genre ne peut être ce qui le distingue d'un autre.

L'opinion qui met cette différence dans le rhythme ou mesure n'est pas plus fondée. Car le rhythme n'est pas moins un caractère de la prose que de la poésie. En effet, qu'est-ce qui fait le charme de la belle prose?... Le rhythme. Qu'est-ce qui lui donne le mouvement et la vie?... Le rhythme. Qu'est-ce qui fait qu'elle nous élève dans Bossuet, qu'elle nous enchante dans Fénélon, qu'elle nous ravit dans Buffon?... Le rhythme. Sans le rhythme, en un mot, il n'est point de belle prose; comme il n'est point de belle poésie, parce que le rhythme est une loi même de la nature: on ne peut y manquer sans que l'oreille en soit blessée. Pour vous en convaincre, rappelez-vous ce que je vous ai dit sur les repos de l'esprit,

de l'oreille, et de la respiration (voy. p. 142, t. I), et faites-en l'application à un morceau de Fléchier. Vous verrez que plus les espaces marqués par ces repos se rapprocheront de ceux de la poésie, plus l'oreille sera satisfaite, pourvu néanmoins que ces espaces soient variés avec soin. Vous trouverez même souvent que ces espaces renferment de véritables vers. En voici un exemple pris dans Fléchier, l'orateur françois qui a le mieux connu tout ce qui peut contribuer à rendre le discours harmonieux :

1	Mais rien n'étoit si formidable.	Vers de 8 syllabes.
2	Que de voir toute l'Allemagne.	Vers de 8 syllabes.
3	Ce grand et vaste corps.	Vers de 6 syllabes.
4	Composé de tant de peuples.	Vers de 7 syllabes.
5	Et de nations différentes.	Vers de 8 syllabes.
6	Déployer tous ses étendards.	Vers de 8 syllabes.
7	Et marcher vers nos frontières.	Vers de 7 syllabes.
8	Pour nous accabler par la force.	Vers de 8 syllabes.
9	Après nous avoir effrayés.	Vers de 8 syllabes
10	Par la multitude.	Espace irrégulier.
11	A ce colosse immense on oppose un seul homme.	Superbe vers alexandrin, où il y a une inversion remarquable.
12	D'un courage ferme et assuré.	Espace irrégulier, et hiatus qui n'est pas permis en poésie.
13	D'une capacité étendue.	Espace irrégulier.
14	D'une expérience consommée.	Espace irrégulier.
15	Qui soutint la réputation.	Espace irrégulier.
16	Et qui ménagea les forces du royaume.	Espace irrégulier.
17	Qui n'oublia rien d'utile.	Vers de 7 syllabes.
18	De nécessaire.	Vers de 4 syllabes.
19	Qui ne fit rien de superflu.	Vers de 8 syllabes.
20	Qui sut selon les occasions.	Espace irrégulier.

22 Profiter de tes avantages.	Vers de 8 syllabes.
23 Ou se relever de ses pertes.	Vers de 8 syllabes.
23 Qui fut tantôt le bouclier.	Vers de 8 syllabes.
24 Et tantôt l'épée de son pays.	Espace irrégulier, et mot qui ne peut entrer dans un vers qu'à l'aide d'une élision.
25 Capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus.	Espace irrégul.
26 Et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres.	Esp. irr.

Dans les 26 espaces que j'ai marqués, vous voyez, madame, 16 vers, et 10 espaces que j'appellerai *irréguliers* par opposition aux autres, car ils sont très-réguliers en eux-mêmes. Il n'y a que les deux derniers qui excèdent la longueur de nos vers alexandrins, et encore même sont-ils divisibles, puisqu'on trouve un demi-repos après *exécuter* dans le premier, et après *conseil* dans le second, ce qui donne quatre vers de plus. Ainsi la prose a à-peu-près les mêmes espaces que la poésie : toute la différence que j'y vois, c'est que la prose veut que ces espaces soient variés et entremêlés les uns dans les autres avec art, afin que l'oreille soit agréablement frappée de l'harmonie qui résulte de ce mélange ; au lieu que la poésie a nécessairement des espaces fixes et symétriques. Mais ces espaces fixes n'empêchent pas qu'elle n'en admette d'autres qui dépendent uniquement du goût et de l'instinct qui agit souvent en nous sans que nous nous en doutions ; et ce sont justement ces espaces libres qui font que ceux dont le retour est fixé ne nous fatiguent pas par leur monotonie. En voici quelques exemples qui vous aideront à faire vous-même ces remarques :

Au pied du mont Adule, | entre mille roseaux, |
Le Rhin tranquille, | et fier | de progrès de ses eaux, |

Appuyé | d'une main | sur son urne penchante, |
Dormoit | au bruit flatteur de son onde naissante.—

Desmaux.

Cependant | sur le dos | de la plaine liquide |
S'élève, | à gros bouillons, | une montagne humide : |
L'onde approche, —le baise, —et vomit | à nos yeux, |
Parmi des flots d'écume, | un monstre furieux. |

Racine.

Croissez, | hâtez votre ombre, | et repeuplez ces champs, |
Vous, | jeunes arbrisseaux. | Et vous, | arbres mourans, |
Consolez-vous : | témoins de la foiblesse humaine, |
Vous avez vu périr | et Carneille | et Turenne : |
Vous comptez cent printemps, | hélas! | et nos beaux jours |
S'envolent les premiers, | s'envolent pour toujours!

M. l'abbé Delille.

Plus la poésie aura de variété dans ces espaces libres ou demi-rapos, plus elle nous intéressera. Vous voyez, madame, que le rhythme ou la mesure ne peut être ce qui distingue la poésie de la prose, puisque je viens de vous faire voir que la belle prose n'est qu'une belle poésie en vers blancs, variés, et libres. Si vous faites disparoître de la poésie les consonnances, et que vous rompiez quelques-uns des rhythmes symétriques, elle ne sera plus qu'une prose plus belle et plus soignée.

L'enthousiasme ne peut en aucune manière être considéré comme un caractère distinctif des vers. Car 1°. l'enthousiasme n'est pas nécessaire dans tous les genres de poésie. Les idylles de M^e^. Deshoulières, quoique une inspiration du sentiment, n'ont ni ne doivent rien avoir de ce feu, de ces élans, et de ces traits inattendus qui sont les fruits de l'enthousiasme. Semblables à un ruis-

seau dont les eaux argentines coulent avec un doux murmure au milieu des prairies émaillées de fleurs, elles n'ont d'autre effet sur l'ame que d'y porter un calme enchanteur, et cette douce mélancolie qui a tant d'attraits pour les cœurs sensibles. 2°. Dans les genres qui paroissent réservés à l'enthousiasme, le poëte peint-il plus fortement que l'orateur? Homère et Corneille ont-ils plus de force, d'imagination et de feu, que Démosthène et Bossuet? Aussi Cicéron, dont l'opinion est d'un si grand poids, veut-il que l'orateur soit ardent comme la foudre, véhément comme un orage, rapide comme un torrent, qu'il se précipite, qu'il renverse tout par son impétuosité. Qu'auroit-il pu exiger de plus d'un poëte? Quels traits plus fortement prononcés trouvera-t-on dans les odes les plus sublimes de Pindare, d'Horace, et de Rousseau?

L'imitation de la belle nature n'est pas moins commune aux deux genres; et cela doit être. En effet, que seroit un genre qui ne prendroit pas la nature pour modèle? Véritable avorton, monstre difforme et hideux, loin de nous plaire, il ne nous inspireroit que du dégoût. La prose doit donc être fondée sur la nature, comme la belle nature. Je sais bien qu'il y a de la différence dans la manière dont le poëte et le prosateur l'imitent; mais peu importe. Dès que le prosateur est tenu à l'imitation de la nature, cette imitation ne peut constituer l'essence de la poésie.

Mais en quoi donc, me direz-vous, consiste la différence qu'il doit nécessairement y avoir entre la prose et la poésie? Il est aisé de répondre. Elle consiste dans l'ensemble de toutes ces choses, et non dans aucune en particu-

lier. Vous la trouverez 1°. dans les tours. Le poète, dont le but est d'émouvoir fortement, et le plus souvent tout-à-coup, se permet des inversions plus hardies et moins usitées; des ellipses plus fortes et plus fréquentes; des syllepses plus inattendues; des pléonasmes qui marquent avec plus d'énergie le sentiment intérieur; des appositions qui ajoutent à son idée, et y donnent plus d'expression et de vérité. Si les tours d'usage sont trop foibles, il ne craint point d'en employer de moins usités, et même de surannés. Pourvu qu'il frappe l'imagination, son but est rempli : n'importe la manière. 2°. Dans les pensées. Le poète choisit les plus nobles, les plus frappantes, les plus propres à produire l'effet qu'il espère, et il les revêt de tous les charmes dont elles sont susceptibles. De là, des transitions plus brusquées, des figures plus animées, et des tropes multipliés, et introduits sans ménagement; au lieu que le prosateur a souvent besoin de les faire précéder de quelques mots qui en diminuent la hardiesse : de là, ces images qu'il entasse les unes sur les autres, pourvu qu'elles servent à s'éclaircir mutuellement, et ces similitudes qu'il va puiser de toutes parts, afin d'atteindre plus sûrement son but : de là, en un mot, des traits plus vifs, plus prononcés, plus fermes. 3°. Dans les mots dont il fait choix. Le poète emploie les plus frappans et les plus harmonieux : il dédaigne ceux qui sont dans la bouche de tout le monde, ou, s'il s'en sert, il les associe avec d'autres qui les relèvent et les ennoblissent. Il en ressuscite qui étoient perdus : mais il se permet rarement d'en créer. S'il ne veut pas survivre à ses ouvrages, il a grand soin de n'employer que ceux qui sont consacrés par un long usage, ou qu'on avoit injuste-

ment condamnés à l'oubli. Tout ce qu'on exige de lui, c'est qu'il n'ait recours à ces derniers, que lorsqu'ils sont nécessaires pour rendre plus fortement les idées. 4°. Dans les rhythmes, ou espaces que le poëte emploie. Ces nombres sont plus marqués, soit lorsqu'ils ne sont pas libres, soit lorsqu'ils le sont; dans le premier cas, afin de frapper l'oreille par une agréable et piquante symétrie; et dans le second, afin de la satisfaire par une variété qui soit une grace de plus. 5°. Enfin dans l'harmonie. C'est ici que le poëte l'emporte infiniment sur le prosateur: car, quoique l'un et l'autre doivent chercher à plaire par l'harmonie, on attend, on exige plus du premier que du second. Il doit non-seulement exprimer par des mots doux les objets doux, par des mots rudes ce qui est rude, etc.; mais il faut encore, autant qu'il est possible, comme l'observe l'abbé Batteux, « qu'outre le choix des expres-» sions et des sons par rapport à leurs sens, il les as-» sortisse entr'eux de manière que toutes les syllabes » d'un vers, prises ensemble, produisent par leur son, » leur nombre, leur quantité, une autre sorte d'expres-» sion qui ajoute encore à la signification naturelle des » mots. » Voilà pourquoi l'on trouve plus d'onomatopées chez les poëtes que chez les écrivains en prose: et véritablement il est rare que les grands poëtes négligent ces mots imitatifs, qui abondent plus ou moins dans les langues, et qui sont dans toutes un des moyens les plus surs de peindre les objets par la parole, et de les rappeler à l'esprit.

Tels sont, madame, les principaux caractères qui distinguent la poésie de la prose: il vous sera aisé, avec un peu de réflexion, de connoître les autres. Passons main-

tenant aux tropes, qui répandent tant d'éclat sur le discours, et qui en sont la plus bel ornement. Quoique, dans nos lectures, je n'aie pas négligé de vous les faire remarquer, je ne vous en ai pas néanmoins donné l'idée que je désire que vous en ayez.

Si vous voulez bien entendre ce que c'est qu'un trope, il faut vous bien fixer sur la différence qu'il y a entre le sens propre et le sens figuré. Le sens propre d'un mot est sa signification naturelle et primitive : c'est ce pourquoi on l'a inventé. Lorsque je dis, *le feu brûle*, *la lumière éclaire*, je prends ces mots dans le sens propre, parce que l'effet du *feu* est de *brûler*, et que celui de la *lumière* est d'*éclairer*. Mais si je donne à ces mots un autre sens, en l'empruntant d'un objet étranger à cause d'une ressemblance quelconque, ils paroîtront sous une forme qui n'est pas la leur : ils seront travestis, et ce déguisement leur donnera des traits nouveaux. Alors ils seront pris dans un sens figuré, comme si je dis, *le feu de l'imagination*, *la lumière de l'esprit*. Vous voyez, madame, par ces exemples, combien les tropes sont communs, même dans la conversation ordinaire ; et quelle grace, quelle énergie et quelle noblesse ils donnent au discours.

Les grammairiens-rhéteurs ont distingué un grand nombre de tropes, dont les principaux sont la *métaphore*, la *métonymie*, la *synecdoche*, l'*ironie*, et l'*hyperbole*. Quant aux autres, je me garderai bien de vous les nommer. Je craindrois de vous effrayer par des mots qui peuvent être très-beaux en grec, mais qui, dans les langues modernes, ont quelque chose de repoussant et de barbare. Que d'autres en flétrissent la mémoire des jeunes

personnes : pour moi, dont l'objet est d'embellir la vôtre, je vous épargnerai un tourment inutile et nuisible.

La *métaphore* renferme une espèce de comparaison : elle transporte un ou plusieurs mots, de leur sens propre et naturel, en un autre qui n'est pas le leur, mais de manière qu'il en résulte quelque beauté. Si la métaphore ne porte que sur un mot, comme dans cette phrase, *le mensonge se pare souvent* des couleurs *de la vérité*, elle ne change point de nom.

Si elle porte sur plusieurs mots, elle s'appelle ou *allusion* ou *allégorie*.

On fait allusion à l'histoire, à la fable, aux coutumes, à une anecdote, etc. Despréaux a fait une allusion très-heureuse à Jules César dans ces vers où il dit en parlant de Louis-le-Grand :

> Il a de Jupiter la taille et le visage ;
> Et, *depuis ce Romain dont l'insolent passage*
> *Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts*,
> Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Voici un exemple d'une allusion assez plaisante. Un jour que Voiture, qui étoit fils d'un marchand de vin, jouoit aux proverbes avec des dames, une d'entr'elles lui dit : *celui-là ne vaut rien* ; percez-nous-en d'*un autre*. Elle faisoit une maligne allusion aux tonneaux de vin.

L'*allégorie* a une fonction plus noble ; c'est une espèce de fiction, dont l'artifice, dit l'Académie, consiste à présenter à l'esprit un objet de manière à lui en désigner un autre. C'est un des tropes dont l'effet est le plus délicat, le plus agréable, et le plus frappant. En voici des exemples d'une grande beauté.

Cette jeune plante (princesse), *ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit.*

FLÉCHIER.

Les sujets ont cessé de révérer les maximes de la religion, quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. *Ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices.*

BOSSUET.

Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous?
Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines?

RACINE.

Ce colosse effrayant, dont le monde est foulé, (Rome)
En proie à l'univers est lui-même ébranlé;
Il penche vers sa chute, et contre la tempête
Il demande mon bras pour soutenir sa tête.

VOLTAIRE.

Vous devez vous rappeler, madame, la charmante allégorie dans laquelle Mme. Deshoulières, sous l'image d'une bergère qui parle à ses brebis, rend compte à ses enfans de tout ce qu'elle a fait pour eux: J.-B. Rousseau a aussi des allégories pleines de finesse et de sel, que je vous exhorte à lire.

Les métaphores doivent être naturelles et nobles: en conséquence, il faut qu'elles n'aient rien de trop hardi ni de trop bas. Celles de ce dernier genre, n'étant que le langage du peuple, dépareroient un sujet élevé: il n'appartient qu'au génie de hasarder celles du premier. Tout

autre qu'un Racine n'auroit osé dire, *de David divin rallumé le flambeau*. Il faut de plus que les expressions métaphoriques se conviennent, et, pour cela, qu'elles soient liées entr'elles comme elles le seroient dans le sens propre. Dans ce vers de Malherbe,

Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion,

foudre et *lion* ne vont pas ensemble, et font un sens ridicule : il falloit *et va comme Jupiter*, ou quelque équivalent. On trouve une faute du même genre dans ces vers de Rousseau,

Et les jeunes zéphyrs de leurs chaudes haleines
Ont *fondu l'écorce* des eaux.

Fondre et *écorce* n'ont aucun rapport : ce sont même deux idées opposées. Il me seroit aisé de multiplier les exemples de ces disconvenances : nous en trouverions même dans Racine. Mais à quoi bon toutes ces citations? la délicatesse de votre goût vous fera promptement distinguer les métaphores qu'on peut se permettre de celles qu'on doit rejeter.

La *métonymie* se présente sous plusieurs formes. Elle a lieu, 1°. quand on met l'effet pour la cause, comme quand on dit, *il vit de son travail*, ces mots *de son travail* sont pour *de ce qu'il gagne en travaillant*. Telle est encore cette phrase, *la mort est dans ses mains*. 2°. Quand on met l'auteur de la chose pour la chose même, comme, *voilà de superbes Rubens*, pour dire, *voilà de superbes tableaux de Rubens*. Vous faites une métonymie quand vous dites, *j'ai lu Milton, Dryden et Pope*. Il y en a une de ce genre dans ce vers :

L'amour languit sans *Bacchus* et *Cérès*,

Ces expressions, *c'est un* Sardanapale, *c'est un* Caton, *c'est un* Néron,

La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.

DESPRÉAUX.

sont autant de métonymies. 3°. Quand on met un attribut pour la chose même, comme quand on a dit, *les sceptres sont brisés, les couronnes sont renversées, j'ai quitté la robe pour l'épée.*

En vain au Lion Belgique
Il voit l'Aigle Germanique
Uni sous les Léopards.

DESPRÉAUX.

4°. Quand on met le contenant pour le contenu, comme quand on dit : *il aime la bouteille; il avale la coupe funeste; la terre se tut devant Alexandre; toute la ville le sait.*

Parle : peut-on le voir sans penser, comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître?

RACINE.

La *synecdoche* fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus. Il y a synecdoche, lorsqu'on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout; comme quand on dit, *une flotte de cent* voiles; *on a payé tant par* tête;

Ce sang, qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang, qui tant de fois vous gagna des batailles.

CORNEILLE.

il y a cent feux *dans ce village; il y a un million d'ames*

dans Londres, etc. La synecdoche a encore lieu, quand on prend la matière dont une chose est faite pour la chose même.

> Et par cent bouches terribles
> L'*airain* sur ces monts horribles
> Vomit le fer et la mort.
>
> DESPRÉAUX.

L'*ironie* dit précisément le contraire de ce qu'on veut faire entendre. C'est presque toujours une satire sanglante, qui n'est propre qu'à exciter le sourire de la malignité. Je ne vous en donnerai qu'un exemple. Il suffira pour vous faire sentir combien l'ironie est une arme dangereuse, sur-tout quand elle est maniée par des esprits caustiques, et combien elle est peu compatible avec cette douceur et cette honnêteté qu'on aime et qu'on recherche dans le commerce de la vie.

> Je le déclare donc, Quinault est un Virgile;
> Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
> Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt et Patru;
> Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
> Fend les flots d'auditeurs pour aller à la chaire;
> Sofal est le phénix des auteurs relevés;
> Perrinx. Bon, mon esprit! courage! poursuivez.
> Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
> Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
>
> DESPRÉAUX.

L'*hyperbole* a quelque chose de l'ironie. Comme elle, elle donne à la chose dont on parle quelques degrés de plus qu'elle n'a dans la réalité. Vous en trouverez des exemples par-tout. En voici deux pris dans Fénélon : *déjà il avait abattu Ctésilas si léger à la course qu'à*

peine il imprimoit la trace de ses pas sur le sable, et qu'il devançoit dans son pays les plus rapides flots de l'Eurotas et de l'Alphée. Et ailleurs : *de loin il pousse un cri qui se fait entendre aux deux armées : ce cri de Télémaque porte le courage et l'audace dans le cœur des siens; il glace d'épouvante les ennemis.*

Ces passages de l'Iliade traduits par Despréaux sont encore de superbes hyperboles :

> Neptune, ainsi marchant dans ces vastes campagnes,
> Fait *trembler* sous ses pieds *et forêts et montagnes.*

et dans un autre endroit :

> L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
> Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie ;
> Il a peur que ce dieu, *dans cet affreux séjour,*
> *D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,*
> Et, *par le centre ouvert de la terre ébranlée,*
> *Ne fasse voir du Styx la rive désolée ;*
> *Ne découvre aux vivans cet empire odieux,*
> Abhorré des mortels et craint même des dieux.

L'emploi de l'hyperbole demande beaucoup du goût, parce que souvent il n'y a qu'une légère nuance qui la sépare de l'outré, du gigantesque, et même de galimatias.

Tels sont les principaux tropes. Vous voyez, madame, de quel secours ils sont au génie, et sur-tout dans les genres qui exigent le plus de feu, d'images et d'élévation. Mais voulez-vous en connoître, en sentir toutes les beautés ? lisez les divines écritures. C'est dans les livres des prophètes, dans les écrits de ces hommes remplis de l'esprit de Dieu, qu'ils se montrent dans toute leur force, qu'ils brillent dans tout leur éclat. Quelle richesse d'ex-

pression ! quelle profusion d'images et de sentimens ! quelle sublimité ! L'ame qui s'en pénètre, accablée sous cette magnificence, succombe et sent son néant. Que de traits je pourrois vous en rapporter. Mais quelques uns suffiront. Je les prendrai dans le *Psalmiste* de M. l'archevêque d'Aix, ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur à la piété qu'aux talens de ce grand prélat, qui a si bien saisi, et rendu avec tant de noblesse l'esprit du Prophète-Roi. Où trouvera-t-on un tableau plus sublime de la colère de Dieu ?

Le regard de ses yeux est *la foudre allumée*
Versant du haut des airs sa vapeur enflammée.
Sa main *du grand abîme* a brisé *les canaux.*
L'Esprit de la tempête a volé sur les eaux.
Parmi les changemens que sa colère enfante,
Le Dieu terrible *a pris sa course* triomphante :
Sous sa marche rapide *il abaisse les cieux* ;
Il appelle les vents, et les vents furieux
Par delà les remparts des portes éternelles
Le tonnerre à la main, *le portent sur leurs ailes.*
Une horreur vaste et sombre a dérobé ses traits.
L'ombre est *son tabernacle*, et *la nuit son palais.*

A ce grand tableau j'ajouterai une superbe strophe que je prendrai dans le même ouvrage :

Le Soleil est *le plus beau temple*
Du Dieu brillant qui l'a formé :
Il reluit dans l'astre enflammé,
Quand *l'œil du matin* le contemple.
C'est l'*époux* radieux qui sort de son repos :
Des nuages brillans il traverse les *flots* :
Comme *un géant superbe* il poursuit sa carrière
Sur *les hauteurs des cieux*, sur les mondes errans,
Et *des sources de la lumière*
Dans sa splendeur immense, il *verse les torrens.*

et quatre vers où la brièveté de la vie est peinte de la manière la plus naturelle et la plus touchante.

Notre vie est *la fleur* que le jour voit éclore..
Hélas ! un autre jour ne doit point la revoir.
Elle *brille* au matin *des larmes de l'aurore*;
Elle *sèche*, et devient *la poussière du soir*.

Mais revenons à notre sujet. Quelques grammairiens ont confondu les tropes avec les figures de mots : il y a néanmoins une différence bien sensible. Les tropes ne portent que sur l'expression ; ils en changent le sens, mais sans avoir aucune influence sur la construction. Bien des figures de mots, au contraire, altèrent la construction des phrases, sans rien changer au sens des expressions, qui peuvent être indifféremment ou propres ou empruntées. Telles sont l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme*, et la *syllepse*, que, pour cette raison, je vous ai fait connoître dans le plus grand détail, et auxquelles vous devez joindre celles qui se font par addition et par retranchement.

Les figures de mots qui se font par addition sont la *répétition*, la *gradation*, et la *regression*.

La *répétition* a lieu lorsqu'on emploie plusieurs fois, soit les mêmes mots, soit les mêmes tours. On ne doit se servir de cette figure que lorsqu'elle ajoute au discours des circonstances qui peignent les objets avec plus de force, ou qui rendent plus vivement le sentiment intérieur. En voici des exemples :

O heureux jour ! douce lumière, tu te montres enfin après tant d'années ! je t'obéis, je pars après avoir salué ces lieux. Adieu, *cher antre.* Adieu, *Nymphe de*

ces prés humides : je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer. Adieu, *rivage où tant de fois j'ai souffert les injures de l'air.* Adieu, *promontoire où Echo répéta tant de fois mes gémissemens.* Adieu, *douces fontaines qui me fûtes si amères.* Adieu, *ô terre de Lemnos, laisse-moi partir, puisque je vais où m'appelle la volonté des dieux et de mes amis.*

FÉNÉLON.

Là, gît le grand Ajax et l'invincible Achille;
Là, de ses ans Patrocle a vu borner le cours;
Là, *mon fils*, *mon cher fils*, a terminé ses jours.

DESPRÉAUX.

La répétition des mêmes *tours* n'est pas moins frappante.

Est-on héros pour avoir mis aux fers
Un peuple ou deux ? Tibère eut cet honneur..
Est-on héros en signalant ses haines
Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
Est-on héros en régnant par la peur ?
Séjan fit tout trembler jusqu'à son maître.
Mais de son ire éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre, et réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même ; et voilà mon héros.

J.-B. ROUSSEAU.

La *gradation* arrange les mots de manière qu'ils enchérissent les uns sur les autres, soit selon leur degré de force, soit selon leur degré de foiblesse. Cette figure exige beaucoup d'art. Il faut, lorsqu'elle est ascendante, que l'esprit s'élève de pensées en pensées jusqu'au plus haut point où il puisse parvenir. Je choisirai un superbe exemple de progression ascendante dans Corneille.

César, cet le destin que dans tes fers je brave
M'a fait ta prisonnière et non pas ton esclave ;
Et tu ne prétends pas qu'il m'abatte le cœur
Jusqu'à te rendre hommage et t'appeler seigneur ;
De quelque rudes traits qu'il m'ose avoir frappée,
Veuve du jeune Crasse, et *veuve de Pompée* ;
Fille de Scipion, et, *pour dire encor plus*,
Romaine, *mon courage est encore au dessus*.

Il faut, au contraire, lorsque la gradation est descendante, que l'esprit aille de pensées en pensées jusqu'au degré le plus bas, comme dans ces vers de Racine :

Vous voulez qu'un roi meure, et pour son châtiment
Vous ne donnez qu'*un jour*, qu'*une heure*, qu'*un moment*.

La *regression* fait revenir les mots sur eux-mêmes, avec des sens un peu différens. Telle est cette maxime dont l'effet est si comique dans l'Avare de Molière : *Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

Telle est encore cette épigramme de Despréaux.

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin ;
Laissant de Galien la science inutile,
D'*ignorant médecin* devint *maçon habile* ;
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein ;
Perrault, ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, *ignorant médecin*,
Mais non pas *habile architecte*.

Les figures des mots qui se font par retranchement sont la *disjonction* et l'*adjonction*.

La *disjonction* supprime les conjonctions, et les mots dont la fonction est de lier le discours, afin de donner au récit plus de rapidité, plus de hardiesse et plus de feu.

J'en ai déjà rapporté un exemple (p. 322, II); j'ajouterai le suivant, pris également dans la Fontaine :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant, regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez? dites-moi, n'y suis-je point encore?
Nenni. M'y voici donc? Point du tout. M'y voilà?
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

L'*adjonction* a lieu quand, dans deux phrases réunies en une par une conjonction copulative, on supprime dans la seconde le verbe qui est exprimé dans la première. Il y a adjonction dans cette phrase : *la complaisance fait des amis, et la vérité des ennemis.* Vous voyez que cette figure est une véritable ellipse.

J'aurois encore, madame, bien des observations à vous faire sur les tropes et sur les figures de mots : mais je dois me borner aux principes; je vous laisse le soin de les appliquer. Cet exercice vous donnera la facilité de faire usage des connoissances que vous avez acquises, et un moyen sûr de les entretenir. Quelle satisfaction ne sera-ce pas pour vous, en lisant les ouvrages immortels de Pascal, de Corneille, de Molière, de la Fontaine, de Racine, de Despréaux, de Buffon, etc., d'y démêler des beautés qui échappent à la plupart des lecteurs, et d'y saisir ces graces sans nombre auxquelles peut seul atteindre un goût délicat et fin, bien dirigé dès l'enfance!

LETTRE TROISIÈME.

Sur la Versification françoise.

MADAME,

Quoique dans nos différentes lectures j'aie eu toujours l'attention de vous faire connoître la différente coupe de nos vers, je ne suis pas entré dans tous les détails nécessaires pour que vous puissiez en sentir toute la beauté. Je vais, dans ce discours, suppléer à ce que je n'ai pas eu l'occasion de vous dire, et mettre fin aussi à votre cours de langue françoise.

Rien de plus aisé que de faire des vers; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Rien de plus aisé, parce que peu d'instans suffisent pour en connoître le mécanisme; rien de plus difficile, parce qu'il faut avoir reçu du ciel un goût très-délicat et très-fin, et une oreille excessivement sensible, afin d'assortir, de nuancer, et de varier avec art les sons entr'eux, de manière qu'ils peignent les objets avec toute la vérité possible. Aussi, dans ce nombre infini de poètes que la France a produits, à peine compte-t-on sept à huit versificateurs dignes de servir de modèles dans tous les temps; je dis *versificateurs* et non pas poètes, parce que je ne parle, dans ce discours, que du mécanisme du vers. Ceux qui s'élèvent au dessus des autres sont Malherbe, Corneille, la

Fontaine, Racine, Despréaux, J.-B. Rousseau, M. l'abbé Delille, et, selon bien des personnes dont je respecte l'autorité, Voltaire. Pour moi, madame, s'il m'est permis d'avoir une opinion, je ne pense pas que ce dernier puisse être comparé aux autres. Je puis me tromper; mais il me semble que, sans le coloris qui en général embellit ses vers, sans l'esprit dont ils étincellent, sans les graces dont ils sont parés, et sans le sentiment qui les ennoblit, on ne pourroit long-temps en supporter la lecture, parce que, tombant un à un, ou tout au plus deux à deux, ils fatiguent l'oreille par ce retour de chutes symétriques, et que rien ne lasse comme la monotonie. Voltaire n'a pas connu l'art des périodes en vers, ou, s'il l'a connu, il n'a pas voulu prendre la peine de s'y assujettir. Tous ses vers sont d'un seul jet, et fondus, pour ainsi dire, dans le même moule; au lieu que ceux de Racine et de M. l'abbé Delille offrent tous les charmes de la variété. Il n'est point rare de trouver chez eux des périodes de six, de huit et de dix vers, et même de plus longues. J'ai eu occasion de vous en rapporter une de seize vers de M. l'abbé Delille sur la fontaine de Vaucluse (p. 219, t. I). Relisez-la, et vous cesserez d'être surprise que le simple mécanisme du vers exige et annonce tant de talens. Après ces célèbres versificateurs, la France peut se glorifier d'en avoir produit une foule qui occupent un rang distingué sur son Parnasse. Racan, Segrais, Mme. Deshoulières, la Fare, Chaulieu, le Franc de Pompignan, S.-Lambert, etc., seront toujours chers aux vrais littérateurs, ainsi que le charmant auteur de *Vert-Vert*, de la *Chartreuse*, de l'*Epître à ma sœur*, et du *Méchant*, et celui du *Poëme de la Religion*, dans lequel Racine

le fils se montre souvent l'émule et le rival de son père. Si Molière eût eu le temps de travailler ses vers, et de leur donner la perfection qu'il a mise dans ceux du second et du troisième acte du Tartuffe, et de quelques scènes du Misanthrope, il n'est pas douteux qu'on ne dût le placer parmi nos premiers poëtes. On en compte encore de nos jours qui ont une réputation justement méritée; mais je me suis imposé la loi de ne jamais parler des vivans. Si je fais une exception en faveur de M. l'abbé Delille, c'est que son mérite supérieur est connu de toute l'Europe, et que, dans tout ce que j'en dis, je ne fais que devancer le langage de la postérité.

Les vers sont, dans chaque langue, des mots arrangés selon des règles fixes et déterminées.

Dans la langue françoise, ces règles ont pour objet, 1°. le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers, 2°. la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer le repos; 3°. la rime qui les termine; 4°. les mots que les vers excluent, ou ceux qui ne peuvent entrer dans les vers de telle ou telle mesure; 5°. les licences qu'un poëte peut se permettre; 6°. enfin les différentes manières dont les vers doivent être arrangés entr'eux dans chaque sorte de poëme.

Je vous ai souvent fait observer que le rhythme est une loi même de la nature, qui veut que l'oreille soit agréablement frappée. Dès que les hommes rassemblés en sociétés purent se livrer à l'amour des arts, la poésie ne tarda pas à prendre naissance. Dans leurs doux loisirs, ils chantèrent les beautés de la nature, et les plaisirs dont ils jouissoient. Il y a toute apparence que les pre-

miers vers ne furent que des mesures irrégulières et sans art; mais ils durent s'apercevoir bientôt qu'il y en avoit quelques unes qui plaisoient à l'oreille et d'autres qui plaisoient moins. Ils s'attachèrent aux premières qui étoient pour eux une source variée et pure de jouissances, et cherchèrent en même temps à faire perdre aux secondes ce qu'elles pouvoient avoir de moins agréable, soit en y faisant de légers changemens, soit en les entre-mêlant avec d'autres. Ils sentirent aussi que certaines mesures avoient plus de force et de majesté, tandis que plus de douceur, plus de mollesse et plus de grace faisoient le charme des autres. De là, dans toutes les langues, les différentes espèces de vers, ou d'espaces composés d'un certain nombre de pieds. Le nombre des pieds est fixe; mais celui des syllabes qui composent les pieds varie selon les langues. L'hexamètre latin a six pieds, et peut avoir depuis douze jusqu'à dix-sept syllabes, parce que, la prosodie, étant très-sensible dans cette langue, deux brèves n'y ont que la valeur d'une longue; mais l'alexandrin françois, quoiqu'également composé de six pieds, ne peut jamais avoir que douze syllabes, parce que la prosodie de la langue françoise étant moins marquée, il ne peut entrer que deux syllabes dans un pied. Les efforts que nos premiers poëtes ont faits pour introduire le mètre dans nos vers n'ont abouti qu'à en prouver l'impossibilité.

En françois, les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, et même de deux syllabes. Une syllabe ne fait pas un vers, parce que n'ayant que la durée d'un temps, elle ne sauroit faire un pied.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Son menton sur son sein descend à double étage;

Vers de 12 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

DESPRÉAUX.

Ces vers, que nous nommons *alexandrins*, doivent ce nom, selon une tradition assez incertaine, à un poète nommé Alexandre, qui a été le premier à employer cette mesure : on les nomme aussi *héroïques*, parce que, le rhythme en étant noble, ferme, et majestueux, on s'en sert dans les grands ouvrages, tels que le poème épique, la tragédie, l'épître, la satire, etc. On les appelle aussi *grands vers*, par opposition à ceux qui ont quelqu'une des autres mesures.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Sur son visage habite la pâleur;

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Et dans son sein triomphe la douleur,

Vers de 10 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Qui, sans relâche à son ame infectée

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Fait éprouver le sort de Prométhée.

J. B. ROUSSEAU.

Ces vers ont beaucoup de douceur, de grâce, et d'aisance : ils conviennent principalement aux poèmes héroï-comiques, érotiques et burlesques, aux épîtres badines, à l'épigramme, etc.

1 2 3 4 5 6 7 8
Fortune, dont la main couronne

1 2 3 4 5 6 7 8
Les forfaits les plus inouïs,

Vers de 8 syl. 1 2 3 4 5 6 7 8
Du faux éclat qui t'environne

1 2 3 4 5 6 7 8
Serons-nous toujours ébloui?

ROUSSEAU.

1 2 3 4 5 6 7
Les cieux instruisent la terre

1 2 3 4 5 6 7
A révérer leur auteur:

Vers de 7 syl. 1 2 3 4 5 6 7
Tout ce que leur globe enserre

1 2 3 4 5 6 7
Célèbre un Dieu créateur.

ROUSSEAU.

Ces vers, sur-tout les premiers, ont beaucoup de force, de noblesse, et de grace. Aussi s'en sert-on le plus souvent dans l'ode. On emploie encore ce rhythme dans les pièces lyriques, dans les épîtres légères et badines, dans le madrigal, etc.

1 2 3 4 5 6
Songez que l'art d'aimer

Vers de 6 syl. 1 2 3 4 5 6
N'est que celui de plaire.

ROUSSEAU.

On n'emploie guère ce vers que pour donner aux strophes d'une ode une chute vive et frappante, ou qu'entre-mêlé avec d'autres d'une mesure différente; princi-

palement dans le lyrique, dans les contes, et dans les fables.

1 2 3 4 5
Dans ces prés fleuris
1 2 3 4 5
Qu'arrose la Seine,
Vers de 5 syl. 1 2 3 4 5
Cherchez qui vous mène;
1 2 3 4 5
Mes chères brebis.

Mme. Deshoulières.

Cette espèce de vers respire la grace et la douceur; aussi sont-ils très-propres à l'expression d'un sentiment tendre et vrai. Vous pouvez en juger, madame, par la charmante allégorie d'où j'ai pris les vers qui servent de modèle. Ils sont néanmoins susceptibles de beaucoup d'énergie, comme vous pouvez le voir par les cantates de Rousseau.

1 2 3 4
Rien n'est si beau
Vers de 4 syl. 1 2 3 4
Que mon hameau.

Bernard.

1 2 3
Sarasin
Vers de 3 syl. 1 2 3
Mon voisin.

Il y a quelques pièces de vers de cette mesure sur des sujets badins; mais elles ne sont soutenables, que parce qu'elles sont courtes, et que la légèreté du rhythme empêche qu'on ne fasse attention à la monotonie: ces

vers sont propres à rendre le gracieux, le burlesque et le plaisant.

On ne trouve des vers de deux syllabes que dans des chansons, dans les contes, et dans les fables. En voici deux exemples dans le poëte de la nature, l'inimitable la Fontaine :

1 2 3 4 5 6
Mais qu'en sort-il souvent ?

1 2
Du vent.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent

1 2
Absent.

Telles sont, madame, les différentes mesures de nos vers. Mais comme les vers de douze et de dix syllabes feroient, par leur longueur, une impression désagréable sur l'oreille, et fatigueroient même la voix, on a imaginé de les diviser en deux parties ou *hémistiches*, par un repos qu'on nomme *césure* : ce que Despréaux exprime d'une manière très-heureuse :

Que toujours dans vos vers — le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, — en marque le repos.

Vous voyez que dans ces vers la césure est placée après la sixième syllabe, parce que les hémistiches y doivent toujours être égaux ; mais dans les vers de dix syllabes, la césure se trouve après la quatrième, parce que les hémistiches y sont nécessairement inégaux ; la césure ne pouvant jamais se placer qu'après un pied :

Ses yeux cavés, — troubles, et clignotans,
De feux obscurs, — sont chargés en tout temps

Au lieu de sang, — dans ses veines circule
Un froid poison — qui les gèle et les brûle.

ROUSSEAU.

Il n'est pas nécessaire que la césure soit toujours aussi bien marquée : cette attention nuiroit à la variété, sans laquelle il n'est point de charme pour l'oreille. Mais il faut du moins qu'il n'y ait pas une liaison nécessaire entre la syllabe qui termine le premier hémistiche, et celle qui commence le second, comme dans ce vers,

Dieu nous aime malgré nos infidélités,

où la césure se trouve placée après *malgré*, préposition qui est nécessairement liée à son complément, et qui, par conséquent, ne peut en être séparée par un repos. Il n'en est pas de même quand le second hémistiche est composé de plusieurs adjectifs qui modifient conjointement un substantif qui termine le premier, ou qu'il commence par un adjectif ou une préposition qui sont suivis de leur complément, comme,

Heureuse la vertu — douce, aimable, et haute.

Il peut dans son jardin, — tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps — au milieu des hivers,

DESPRÉAUX.

parce que ces modicatifs ne sont pas tellement liés aux mots qu'ils modifient, qu'ils ne puissent en être séparés par un repos. Au reste, madame, comme vous avez appris à bien lire les vers, vous sentirez aisément le degré de suspension que la césure exige ; et votre oreille vous indiquera mieux, que tout ce que je pourrois vous dire, les bornes qu'il n'est point permis de passer.

Je dois vous faire ici une observation importante ; c'est qu'en général on ne doit pas commencer un sens dans un vers, et le finir dans une partie du vers suivant. Cet enjambement n'est toléré que dans les fables et dans les pièces qui tiennent du style familier : vous en avez vu beaucoup d'exemples dans la Fontaine ; et il y est une beauté, parce qu'il donne à son style un naturel, une aisance, une mollesse, et cet air d'abandon qui est une grace de plus dans ce poëte. Mais on ne doit pas se le permettre ailleurs, à moins qu'il ne donne lieu à une beauté d'un grand effet. Car, dans ce cas, non seulement on peut, mais on doit même s'écarter de la route frayée. C'est alors « qu'il est permis, selon l'expression de Pope, » d'être irrégulier avec gloire, et de s'élever à des fautes » qu'aucun vrai critique n'oseroit blâmer, en s'élançant, » dans un moment d'inspiration, au delà des bornes vul- » gaires, afin de se saisir d'une grace qui n'est pas à la » portée de l'art. » C'est ainsi que M. l'abbé Delille, dans sa belle traduction des *Géorgiques*, a passé sur les règles ordinaires qui ordonnent la suspension de l'hémistiche, et proscrivent l'enjambement, lorsqu'il a dit, pour rendre l'harmonie imitative du vers latin,

L'univers ébranlé s'épouvante. | Le Dieu
De Rhodope ou d'Athos réduit la cime en feu.

et dans un autre endroit :

Soudain le mont liquide élevé dans les airs
Retombe. | Un noir limon bouillonne au fond des mers.

et dans le charmant poëme des *jardins*, chant I,

Là, du sommet lointain des roches buissonneuses
Je vois la chèvre pendre.

et chant III,

A leur terrible aspect je tremble : | et de leur cime
L'imagination me suspend sur l'abîme.

Cette innovation de M. l'abbé Delille est une licence heureuse, qui sera une richesse de plus pour nos vers, quand elle sera mise en œuvre par le vrai talent.

Après la césure, la chose qui se présente naturellement, c'est la rime; institution barbare, dit-on, mais qui remonte à l'origine de notre poésie, et qui se trouve chez toutes les nations modernes. La rime est l'uniformité de son dans les mots qui terminent deux ou plusieurs vers. On ne sauroit se passer de la rime en françois, parce que, comme vous l'avez vu, la langue poétique différant très-peu de celle de la prose, le vers a besoin de ce secours qui flatte l'oreille et fixe l'attention.

Les rimes sont masculines, ou féminines; elles sont féminines, quand le vers se termine par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s* ou de *nt* sans autre voyelle qui précède cet *e*; car à l'imparfait, ou au conditionnel des verbes, comme, *aimoient*, *aimeroient*, ces rimes ne sont pas féminines, parce que la dernière syllabe de ces mots ne fait entendre sensiblement que le son de l'*è* grave ouvert.

Hélas! de quoi lui sert que deux fois son audace
Ait vu des cieux brûlans, fendu des mers de glace?
M. l'abbé Delille.

Orgueilleuse rivale, on t'aime, et tu murmures!
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injures?
Racine.

Sous leurs corps tremblottans leurs genoux s'affoiblissent,
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent.
Desprèaux.

Dans ces vers, l'*e* de la fin sonne si foiblement, qu'on l'entend à peine : aussi cette dernière syllabe est-elle comptée pour rien dans la mesure du vers. C'est à cause de cette terminaison que ces vers s'appellent féminins.

Les rimes masculines sont celles qui finissent de tout autre manière que les trois précédentes.

Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés.

DESPRÉAUX.

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi ?
Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi ?

RACINE.

Il n'a point tous ces arts qui trompent notre envie :
Mais que lui manque-t-il ? La nature est à lui.

M. l'abbé DELILLE.

Rome ne manque point de généreux guerriers ;
Assez d'autres sans moi soutiendront vos lauriers.

P. CORNEILLE.

Des bataillons armés dans les airs se heurtoient,
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitoient.

M. l'abbé DELILLE.

Les rimes soit masculines soit féminines se divisent en riches et en suffisantes. La rime riche est formée par deux mots dont les derniers sons sont absolument semblables, et même, autant qu'il est possible, représentés par les mêmes lettres :

Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
Pégase s'effarouche, et recule en *arrière*.

DESPRÉAUX.

Aux deux côtés du soc de larges *sillons*
En écartant la terre exhaussent les *sillons*.

M. l'abbé Delille.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance aussi exacte de sons et d'orthographe, mais qui suffit cependant pour frapper agréablement l'oreille par une véritable consonnance entre les deux vers :

Œnone, il peut quitter cet orgueil qui te *blesse* ;
Nourri dans les forêts, il en a la *rudesse*.

Racine.

Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.

Despréaux

Par les exemples que je viens de vous rapporter, vous voyez, madame, que, dans les vers masculins, on a principalement égard au dernier son des mots, au lieu que, dans les vers féminins, c'est sur le son de l'avant-dernière syllabe que l'attention doit se porter, parce que celui de la dernière, étant presque nul, ne peut être assez marqué pour frapper l'oreille par une consonnance sensible. Au reste, madame, comme je me suis attaché dans nos lectures à vous donner tous les principes relatifs à cette matière, votre oreille vous fera aisément sentir les bornes qu'il n'est pas permis à un poète de passer. Vous éprouverez qu'elle n'est point satisfaite lorsqu'on fait rimer deux mots dont la quantité est différente, et qu'en conséquence, Despréaux et Racine ont manqué à leur exactitude ordinaire quand ils ont dit le premier,

Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce.....

et le second,

J'en rends grâces au Ciel, qui, m'arrêtant sans cesse,
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grèce.

parce que *grâce* et *sans cesse*, ayant dans leur pénultième syllabe un son ouvert et long, ne peuvent rimer avec *préface* et *Grèce* dont la pénultième est brève. C'est à cette occasion que l'abbé d'Olivet fait la réflexion suivante : « A peine la versification françoise commençoit-elle à se » prescrire des règles, dans un temps où elle se permettoit » encore les hiatus et les enjambemens ; dans un temps » où la rime féminine et la masculine n'étoient pas encore » obligées de se succéder l'une à l'autre ; dans ce temps-là, » qui nous paroît barbare, on savoit déjà, et mieux que » nous, respecter les droits de la prosodie. »

Vous ne serez pas moins choqué, quand vous trouverez qu'on a mis, pour la rime, deux composés du même mot, comme dans ces vers de Voltaire,

Toujours prête à s'unir avec ses *ennemis*,
Et changeant d'intérêts, de rivaux, et d'*amis* ;

ou lorsqu'il y aura une convenance de sons entre les deux hémistiches d'un vers, comme dans ce vers de Despréaux,

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures* ;

ou lorsqu'enfin le dernier hémistiche d'un vers rimera avec le premier du vers qui le précède ou qui le suit ; ou lorsque les deux premiers hémistiches des deux vers qui se suivent rimeront l'un avec l'autre. Quoiqu'on trouve peu de fautes de ce dernier genre dans nos grands poëtes, il y en a néanmoins quelques unes. Despréaux nous en fournit un exemple dans ces vers :

Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue ;
En voulant me sauver, des porteurs *inhumains*
De leur maudit bâton me donnent dans les *reins*.

Mais vous ne verrez qu'une rime riche dans les vers qui finiront par des mots semblables qui ont des acceptions différentes, ou par des dérivés dont le sens n'a presque point de rapport, comme,

Prends-moi le bon parti, laisse là tous les *livres* ;
Cent francs au denier cinq, combien font-ils ? Vingt livres.

DESPRÉAUX.

Toutefois, Acomat, ne vous éloignez *pas*,
Peut-être on vous fera revenir sur vos *pas*.

RACINE.

Et sans chercher l'appui d'une naissance *illustre*
Un héros de soi-même emprunteroit tout son *lustre*.

DESPRÉAUX.

Voilà, madame, tout ce qu'il est nécessaire que vous sachiez à présent sur la rime. La justesse et la sensibilité de votre oreille, la délicatesse de votre goût, et votre esprit d'observation, vous découvriront les détails que j'ai négligés à dessein. Passons maintenant aux mots que le vers éclat, ou qu'il admet de préférence, et aux licences qui le caractérisent et le distinguent.

Comme j'ai déjà traité ce sujet dans mon discours précédent, je me bornerai ici à un petit nombre d'observations. La 1re. c'est que la poésie rejette non seulement tous les mots prosaïques, durs et bas, mais qu'elle proscrit encore toutes ces conjonctions qui ôteroient à l'expression sa rapidité, sa hardiesse, et son feu. Fière et indépen-

dante, elle veut que rien n'arrête sa marche. En obéissant même à des lois, elle veut être libre, ou du moins le paroître.

La 2e. c'est qu'un mot terminé par une voyelle autre que l'*e* muet ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle : car alors il y auroit un choc de voyelles qui blesseroit l'oreille. Ce choc se nomme *hiatus*. Ce défaut se trouve dans ces vers de Marot :

Un doux *nenni*, *avec* un doux sourire.
Là où savez sans vous ne puis aller.

Aussi notre grand législateur du Parnasse le défend-il dans ces vers dont l'harmonie imitative est si frappante,

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

D'où vous conclurez, madame, 1e. que l'*e* final muet, et précédé d'une voyelle comme dans *aimée*, *finie*, *roue*, etc., ne peut entrer dans le vers qu'à l'aide d'une élision ; 2e. que la conjonction *et*, ayant toujours le son de l'*é* fermé, ne doit point s'y trouver avant un mot qui commence par une voyelle ; que le son nasal, étant une voyelle, n'y peut être heureusement suivi d'un mot qui commence par une voyelle, lorsque le mot où se trouve le son final, et celui qui commence par une voyelle, doivent être prononcés de suite et sans repos sensible : mais ce bâillement est reçu lorsqu'il y a de nécessité un repos entre les deux mots. Aussi Racine ne s'est-il permis que dans ces occasions, comme l'observe l'abbé de Dangeau dans sa dissertation à l'Académie françoise, tandis que Corneille, qui n'avoit pas perdu l'accent normand, en fournit jusqu'à vingt-six exemples dans son *Cinna*.

La 3e. c'est qu'il y a des mots qui ont vieilli en prose,

et qui n'en sont devenus que plus poétiques. Je vous ai fait remarquer dans Racine, *prospère*, *naguère*, *mensonger*, *un penser*, *antiques*, *reliques*, etc., qui ne se disent plus en prose, mais qui, étendant le domaine de la poésie, lui donnent un caractère plus auguste et plus vénérable. C'est ce qui a porté M. Marmontel, dans une dissertation digne de ce grand littérateur, à tirer de l'oubli de vieux mots qui nous manquent, et que nous n'avons souvent remplacés que par des périphrases toujours traînantes, ou par des à-peu-près qui n'en ont ni la grace ni l'énergie. Mais, si l'on permet aux poetes de puiser des richesses dans nos anciens écrivains, cette permission ne va pas jusqu'à leur passer l'introduction des mots nouveaux. Sur quoi l'abbé d'Olivet fait la réflexion suivante : « Un écrivain judicieux, dit-il, et qui ne veut pas risquer de survivre à ses propres expressions, donne aux » mots le temps de s'établir assez bien pour n'avoir rien » à craindre de la fortune. Ce n'est pas à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, » ce sera une richesse pour nos neveux; mais à condition que nos neveux, s'ils sont sages, ne feront pas » comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité » d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins » propres et moins significatifs. »

La 4e. enfin, c'est que nous avons si peu de licences permises en vers, qu'on est étonné, quand on en fait l'examen, qu'elles se réduisent à un peu plus de hardiesse dans les tours, et à la suppression d'une lettre finale dans un petit nombre de mots, selon la commodité du poete, comme dans *je vais*, *je crois*, *je dis*, *j'avertis*, etc., qu'on peut écrire *je voi*, *je croi*, *je di*, *j'averti*, etc., et dans l'ad-

verbe *encore*, qu'on écrit *encor* lorsque la mesure du vers l'exige. Je vous en ai fait voir des exemples dans Racine.

Il ne me reste plus, madame, qu'à vous faire connoître l'arrangement de nos vers entr'eux.

Dans cet arrangement on doit avoir égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont les rimes sont disposées.

Quant au nombre des syllabes, il est fixé dans certains genres, et arbitraire dans d'autres. Les grandes pièces de poésie sont ordinairement en vers alexandrins, et l'on y conserve toujours cette mesure; mais, dans la poésie lyrique, et dans les pièces libres, le nombre des syllabes varie, et dépend principalement du goût et même du caprice du poète.

Quant à la rime, c'est la différence des rimes masculines et féminines qui sert de base à leur disposition.

Les vers sont à rimes plates, ou à rimes croisées, ou à rimes mêlées.

Les vers à rimes plates sont ceux où deux vers masculins sont suivis de deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, comme,

Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre?
En vain ils s'uniroient pour lui faire la guerre;
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer:
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble:
Il voit, comme un néant, tout l'univers ensemble;
Et les foibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étoient pas.

RACINE.

Le poème épique, la tragédie, la comédie, l'églogue, la satire, et l'épître dans le genre sérieux et noble, sont à rimes plates.

Il y a deux fautes à éviter dans les rimes plates. La première c'est de mettre, après deux vers masculins, deux féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers, et *vice versâ*. On en trouve des exemples dans la Henriade. Je ne vous en citerai qu'un seul, parce qu'il offre cette double faute :

Soudain Potier se lève et demande audience.
Chacun, à son aspect, garde un morne silence.
Dans ce temps malheureux, par le crime infecté,
Potier fut toujours juste et pourtant respecté.
Souvent on l'avoit vu, par sa mâle éloquence,
De leurs emportemens réprimer la licence,
Et, conservant sur eux sa visible autorité,
Long-temps montrer la justice avec impunité.

La seconde c'est lorsqu'on donne une même consonnance aux rimes des vers masculins et féminins qui se suivent. Cette faute se trouve encore plusieurs fois dans la Henriade :

On voit en un instant des abîmes ouverts;
De noirs torrens de soufre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers, par ce pouvoir terrible,
Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.

« J'avoue, dit l'abbé d'Olivet, à l'occasion d'une consonnance semblable dans une ode du P. de la Rue, » j'avoue que mon oreille n'en sait point assez pour distinguer le son de ces quatre rimes. Je n'entends qu'*ire*, » par tout, en supposant qu'on ne fera pas, mal à propos » et contre l'usage, sonner les *s* d'*airs* et de *mers*, où

» elles ne sont que signes du pluriel. » Comment Voltaire, qui a fait si souvent des changemens dans la Henriade, a-t-il pu laisser subsister un si grand nombre de fautes de ce genre ? comment n'a-t-il pas senti qu'elles ne pouvoient que nuire à son poëme, surtout lorsque les vers où elles se trouvent sont, comme les quatre derniers du premier exemple, peu saillans, et même foibles d'expression et d'images ? Toute infraction aux règles doit être rachetée par quelque beauté.

Les vers à rimes croisées sont ceux où un vers masculin est suivi d'un ou de deux vers féminins, et un vers féminin, d'un ou de deux masculins :

Fanne d'un sourire
Approuve leur choix :
Le jaloux Satyre
Fuit au fond du bois ;
Et Pan qui soupire
Brise son hautbois.

ROUSSEAU.

Les vers sont à rimes mêlées, lorsqu'on ne met pas de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin, d'un ou de deux vers d'une rime différente.

Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérans ?
Des vœux outrés, des projets vastes,
Des rois vaincus par des tyrans ;
Des murs que la flamme ravage,
Des vainqueurs fumans de carnage,
Un peuple aux fers abandonné ;
Des mères pâles et sanglantes
Arrachant leurs filles tremblantes
Des mains du soldat effréné.

On compose à rimes croisées l'ode, le sonnet, la ballade, et le rondeau; et, à rimes mêlées, les petites pièces de vers, telles que les stances, les fables, l'épigramme, les madrigaux, les chansons. Néanmoins il n'est point rare de trouver des pièces en grands vers, ou en vers de différentes mesures, qui riment de cette manière, quoiqu'elles soient assez longues. Gresset, Mme. Deshoulières, Chaulieu, et Voltaire, sont, sur-tout le premier et le dernier, de vrais modèles en ce genre. Voltaire a hasardé dans sa tragédie de Tancrède d'introduire les rimes mêlées au théâtre: mais des oreilles accoutumées aux chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine n'ont pu goûter cette innovation. Que ce soit préjugé ou non, on a attaché aux rimes plates plus de noblesse et de dignité.

Les vers à rimes croisées forment les stances, qui sont un certain nombre de vers après lequel le sens est fini. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers ni plus de dix. La mesure des vers y dépend de la fantaisie du poëte: ils peuvent être ou tous grands, ou tous petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont régulières ou irrégulières. Elles sont régulières, lorsqu'elles ont le même nombre de vers, un croisement égal de rimes, et une distribution correspondante de grands et de petits vers: elles sont irrégulières, si elles manquent de quelqu'une de ces convenances.

La perfection des stances consiste en trois choses. Il faut, 1°. que chaque stance ait un sens complet et fini au dernier vers; 2°. que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante; 3°. que les mêmes rimes ne reparoissent pas dans deux stances consécutives. Cette dernière condition n'est pas toujours observée à la

rigueur. Vous trouverez, madame, en lisant nos poëtes lyriques, beaucoup d'infractions à ces règles; mais ce sont des négligences qui ont toujours besoin d'être récompensées par quelque beauté.

Une stance peut former seule un petit poëme. Alors, selon le nombre de vers dont elle est composée, on lui donne le nom de *quatrain*, de *sixain*, de *huitain*, et de *dixain*. Le nom d'*octave*, que quelques personnes donnent aux stances de huit vers, ne doit s'employer qu'en parlant des stances de la poésie italienne. Il y a aussi des stances de cinq, de sept, et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances conserve le nom de *stance*, lorsque le sujet est simple, l'expression douce, et les sentimens calmes et puisés dans un grand fonds de sensibilité, et qu'en outre il n'y a dans les mouvemens ni désordre ni impétuosité. Telles sont les belles stances que Racine a adressées à Malherbe:

Tircis, il faut penser à faire la retraite;
La course de nos jours est plus qu'à demi faite;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort:
Nous avons assez vu, sur la mer de ce monde,
Errer au gré des vents notre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable;
Plus on est élevé, plus on court de dangers.
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête;
Et la rage des vents brise plutôt le faîte
Du palais de nos rois, que du toit des bergers.

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire

Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A, selon son pouvoir, mesuré ses désirs!

Mais si, dans un sujet qui a de la grandeur, le poète donne à son style plus d'élévation, de force, et de feu, s'il multiplie les tropes et les images, s'il met plus de vivacité dans les mouvemens, s'il y a de temps en temps une impétuosité, un désordre même, qui naissent de l'enthousiasme, ce morceau prend le nom d'*Ode*, et les stances celui de *Strophes*.

Conti n'est plus, ô ciel! ses vertus, son courage,
La sublime vertu, le zèle pour son roi,
N'ont pu le garantir, au milieu de son âge,
De la commune loi.

Il n'est plus: et les dieux, en des temps si funestes,
N'ont fait que le montrer aux regards des mortels.
Soumettons-nous, allons pleurer ces tristes restes
Au pied de leurs autels.

Elevons à sa cendre un monument célèbre;
Que le jour de la nuit emprunte les ombres:
Soupirons, gémissons sur ce tombeau funèbre
Arrosé de nos pleurs.

Je ne fatiguerai pas votre mémoire des différentes formes qu'on donne aux stances et aux strophes. La lecture de Malherbe, de Rousseau, et de le Franc de Pompignan, vous instruira mieux que tout ce que je pourrois vous dire des diverses combinaisons de vers et de rimes qu'on peut admettre, ainsi que des endroits où l'harmonie exige qu'il y ait un repos. Je me bornerai à vous faire observer que

quelque variées que soient les formes que ces grands lyriques ont introduites, ils sont bien loin d'avoir épuisé toutes les combinaisons qui peuvent se prêter à l'expression du sentiment. L'instinct qui les leur a fait découvrir ne peut-il pas en inspirer de nouvelles et d'aussi heureuses ?

Si l'ode est libre dans sa forme, il n'en est pas ainsi du sonnet : il est assujetti à des règles si sévères, qu'il n'est pas étonnant qu'entre mille on en trouve à peine un ou deux de supportables. Aussi Despréaux, après avoir dit qu'Apollon *l'enrichit d'une beauté suprême*, ajoute-t-il :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme ;
> Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
> Et cet heureux phénix est encore à trouver.

Le sonnet peut rouler sur un sujet simple et même plaisant. Scarron en a quelques uns d'une grande gaîté, et d'une tournure dont le comique inattendu plaît et amuse un instant. Mais les sujets nobles et sérieux répondent mieux à la majesté de sa marche, qui doit être toujours imposante et grave ; et alors, comme l'observe Despréaux, il ne souffre ni la foiblesse d'un seul vers, ni la répétition d'un mot déjà mis.

Tous les vers d'un sonnet doivent être de la même mesure. On emploie ordinairement celle de douze syllabes, parce que c'est de tous les rhythmes celui qui a le plus de majesté. Ces vers sont au nombre de quatorze, et se divisent en deux quatrains, et en deux tercets ou stances de trois vers.

Il faut que les rimes masculines et féminines des deux

quatrains soient semblables, et qu'elles s'entremêlent dans l'un de la même manière que dans l'autre.

La rime est différente dans les deux tercets : la seule attention qu'on doive avoir, c'est de les commencer par deux rimes semblables; l'arrangement des quatre autres vers est arbitraire. On exige encore que les rimes ne soient pas les mêmes que dans les quatrains, et, de plus, que leur croisement ou mélange soit différent.

Il doit y avoir, dans chaque quatrain, un repos après le second vers, et un plus marqué après le quatrième. Le dernier vers du premier tercet doit aussi être suivi d'un repos; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Despréaux a renfermé ces règles dans quatre vers d'une précision admirable. Apollon, dit il,

> Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
> La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
> Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
> Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Vous pourrez faire l'application de ces règles au fameux sonnet de des Barreaux, que vous avez souvent admiré. En voici un autre de Voiture : je le choisis de préférence pour exemple, non seulement parce que, au jugement même de Despréaux, il a toutes les perfections dont ce genre est susceptible, mais parce qu'il est dans le goût de ceux de Pétrarque que vous aimez tant, toutes les fois qu'il ne donne pas dans la recherche et le faux bel-esprit :

I. *Quatrain.*

> Des portes du matin l'amante de Céphale
> Ses roses épandoit dans le milieu des airs,

Et jetoit sur les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale ;

II. *Quatrain.*

Quand la nymphe divine à mon repos fatale
Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il sembloit qu'elle seule éclairoit l'univers,
Et remplissoit de feu la rive orientale.

I. *Tercet.*

Le soleil, se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

II. *Tercet.*

L'onde, la terre et l'air s'allumoient alentour ;
Mais auprès de Philis on le prit pour l'aurore,
Et l'on crut que Philis étoit l'astre du jour.

Le rondeau offre moins de difficulté, parce qu'il admet des vers de toute mesure, et que les tours gaulois, qu'il aime de préférence, excluent tout air d'appareil et de grandeur.

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté,

a dit Despréaux. Il est composé de treize vers sur deux rimes, dont huit masculines et cinq féminines, ou sept masculines et six féminines. Il y a deux refrains, l'un après le huitième, et l'autre après le treizième. Il doit encore avoir un repos après le cinquième vers ; ce qui a fait dire à quelques personnes qu'il est composé de trois stances, dont la première et la dernière sont de cinq vers, et celle du milieu, de trois. Le refrain consiste dans la répétition du premier mot, ou même des premiers

mots du rondeau. Il faut que ce refrain soit lié avec la pensée qui précède, et qu'il en termine le sens d'une manière naturelle. Le rondeau a beaucoup de grace, quand les mots qui servent de refrain présentent des sens un peu différens. En voici un de Maleville qui a ce genre de beauté :

Coiffé d'un bonnet bien rallongé,
Et revêtu d'un doyenné
Que lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient Messire,
Et vit comme un déterminé
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet calamiré,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René,
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il abuse le mot pour rire :
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

Vous trouverez encore dans nos anciens poètes une autre espèce de rondeau, dont la douceur et la naïveté font le principal caractère. C'est le triolet, dont la beauté consiste dans le retour de la même pensée pour faire partie d'une autre pensée. Le suivant de Ronchin est un modèle de douceur, de grace, et de simplicité.

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie
Le beau projet que je formai
Le premier jour du mois de mai !
Je vous vis et je vous aimai
Si ce dessein vous plut, Silvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Je ne vous donnerai point d'exemples des autres espèces d'ancienne poésie françoise, telle que la ballade, qui étoit composée de trois couplets faits sur les mêmes rimes, et qui finissoient tous par les mêmes vers, avec un envoi; le lai, qui étoit une poésie plaintive, comme l'annonce le mot même, qui signifie en vieux langage *complainte, doléance*: le virelai, qui étoit un petit poème sur deux rimes, et en vers courts, avec un refrain, etc. Nos premiers poètes s'exerçoient beaucoup dans ces différens genres de poésie d'origine françoise; car c'est des Provençaux que les Italiens ont pris le sonnet. Mais, des genres dont le principal mérite est la difficulté vaincue ne pouvoient long-temps se soutenir: aussi furent-ils abandonnés du moment qu'une raison plus cultivée, et le bon goût plus généralement répandu, rendirent plus sensible aux beautés de nos grands poètes.

Restent deux espèces de poèmes dont je ne vous ai pas encore parlé, et qu'il est essentiel que vous connoissiez: ce sont l'épigramme et le madrigal. Le nombre et la mesure des vers en sont libres.

Despréaux caractérise ainsi l'épigramme:

> L'épigramme, plus simple en son tour plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Marot, S.-Gelais, et Gombauld, parmi nos anciens poètes, et Racine, Despréaux, Rousseau, et Piron, parmi nos modernes, sont ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre.

Ce petit poème n'a pas un objet fixe: c'est quelquefois un trait de satire plus ou moins mordant. Telle est celle-ci de Racine:

A sa Judith Boyer, par aventure,
Etoit assis près d'un riche fainéer ;
Bien aise étoit, car le bon financier
S'attendrissoit et pleuroit sans mesure.
Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur ;
Le beau vous touche, et ne serez d'humeur
A vous saisir pour une haliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par Judith.

Ce n'est quelquefois qu'une pensée dont la fausseté fait tout le sel. En voici un exemple :

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit : Toute honte bannie :
Çà, payez-moi vite, il est temps.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Répondit foiblement Lucas.
Oh ! parbleu ! vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

C'est souvent un conte plaisant, comme dans cette épigramme de Rousseau :

Un magister, s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher,
Dont il tomba, faisant laide grimace.
Lors un frater s'écria : Place, place ;
J'ai pour ce mal un baume souverain.
Perdrai-je l'œil ? lui dit messer Pancrace.
Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

Mais ce n'est aussi quelquefois qu'une pensée ingénieuse, fine, et vive, qui bien loin d'être satirique est une louange délicate. Les anciens n'attachoient pas à l'épi-

gramme une idée de malignité. On peut voir par l'Anthologie grecque qu'ils nommoient épigramme tout poème qui présentoit un sens complet, clairement exprimé, et renfermé en peu de mots. Celle que Despréaux a imitée de l'Anthologie est remarquable par la finesse de la pensée. La voici :

Quand, la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par ordre d'Apollon
Lut l'Iliade et l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée :
Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le Dieu des vers :
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse :
Je chantois, Homère écrivoit.

Si ce petit poème ne renferme qu'une pensée tendre et galante, ou n'exprime qu'un sentiment doux et délicat, il perd en françois le nom d'épigramme pour prendre celui de madrigal. Vous en trouverez de charmans dans Marot, Mme. Deshoulières, l'abbé de Chaulieu, etc. Je ne vous en citerai pour exemple que cette réponse de Pradon à quelqu'un qui lui avoit écrit une lettre pleine d'esprit :

Vous n'écrivez que pour écrire :
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Telles sont, madame, les règles de la versification françoise : vous voyez qu'elles sont peu compliquées, et que l'observation en est facile. D'où vient donc, me direz-

vous, qu'il y a si peu de bons versificateurs? Cette rareté vient de ce que le talent du mécanisme des vers est un don qu'il faut avoir reçu de la nature, et auquel la connoissance des règles ne sauroit suppléer. En quelque genre que ce soit, la nature, la nature seule, fait le grand homme.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE

DES MATIÈRES.

A.

A, voyelle, ses diverses prononciations, page 43, tome I. Voyelle longue ou brève, 119, I. Dans les pénultièmes, *ibid.* et suivantes.

A, préposition, 141, II et suiv., *à* et *en*, *à* et *dans*, leurs différences, 143, II.

Accent prosodique, 106, I. Règles de cet accent, 108 et suiv. I. Variations qu'y apporte l'accent oratoire, 112 et 142, et suiv. I.

Accent imprimé, 282, II.

Accord de l'article avec le substantif, 199, I. Des adjectifs, 242, I. Des pronoms, 308, 317, 338, etc. I. Des verbes avec des sujets de différentes personnes, 53 et suiv. II. Exceptions à cet accord, 57 et suiv. II. Avec *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, 364 et suiv. I. Avec deux substantifs singuliers qui expriment à-peu-près la même idée, 58 et suiv. II. Avec un collectif partitif, 62, II.

Adjectif, 229, I. Change quelquefois de nature, *ibid.* Différentes espèces d'adjectifs, 230 et suiv. I. Du genre des adjectifs, 233, I. Formation du féminin, 234. Du nombre des adjectifs, formation du pluriel, 236, I. Degrés de signification, 23, , I. Accord des adjectifs avec le substantif, 242, I. Avec le substantif *personne*, 244, I. Accord avec deux substantifs singuliers de différens genres, 246, I. Emploi des adjectifs avec l'article, 248, I. Adjectifs pris substantivement, 249, I. Adjectifs qui expriment des idées opposées, ou différentes sans être opposées, ou à-peu-près synonymes, 249 et suiv. I. Avec un nom propre, 250, I. Observations sur quelques phrases, 252 et suiv. I.

Place et modification des adjectifs, 254 et suiv. I. Ceux qui se mettent avant les noms, *ibid.* I. Ceux qui se mettent tantôt avant, tantôt après, 255, I. Des adjectifs de différentes significations, selon la place qu'ils occupent, 259 et suiv. I. Régime des adjectifs, 261, I. Qu'il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, et d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, 265, I. Des adjectifs numéraux, 269, I.

Annonciation (figure) 368, II.

Adverbe, ce que c'est, 155, II. Différence de l'adverbe et de la préposition, 156 et suiv. II. Adjectifs pris adverbialement, 157, II. Des différentes espèces d'adverbes, 158, II. Des adverbes d'affirmation, de négation et de doute, 159, II. Des adverbes de manière, et de leur formation, 165, II. De ceux qui ont un e fermé avant *ment*, 177, II. Des autres sortes d'adverbes, 178, II. Place des adverbes, 181, II. Des adverbes comparatifs qui veulent *ne* après le verbe, 169, II.

Ai, ses différens sons, 51, I.

Ai, diphthongue, 64, I. Ancienne prononciation, 54, I.

Aim et Ain, 61, I.

Alentour, autour, 145, II.

Allégorie (figure.) 368, II.

Allusion (figure.) 368, II.

A moins que, 203, II.

Amphibologie, 252, II. Dans l'emploi des verbes, 253, II; des prépositions, 254, II; des conjonctions, 255, II; des pronoms, 257, II.

Am et an, 60, I.

Antécédent, ce que c'est, 316, I. Accord du *qui* relatif avec son antécédent, 318, I. Cet antécédent est quelquefois sous-entendu, 316, 322, I. Accord du relatif *que*, 326, I.

Antérieur prétérit (emploi du), 85, II.

Antérieur futur (emploi du), 89, II.

Apostrophe, substantif en apostrophe, 157, I. Pronom en apostrophe, 289, I. Signe d'orthographe, 283, II.

Arrangement des mots dans les phrases interrogatives, 220 et suiv.

II. Dans les phrases impératives, 221, II. Dans les phrases expositives, 222, II.

Arrangement des vers entr'eux, 396, II.

Article (définition de l'), 188 et suiv. I. Caractère de l'article, 189, I. Qu'il n'y a d'autre article que *le*, 190, I. Elision de l'article, 191, I. Sa contraction, 192, I. Que *à* et *de* ne sont pas des articles, 194, I. Sa nature est d'être défini, 196, I. Que *un* n'est qu'un adjectif auquel on ne peut donner le nom d'article, *ibid.* Qu'il n'y a point d'article partitif, 197, I. Que l'article ne détermine pas l'étendue de signification des noms, 198, I. Accord de l'article avec le substantif, 199, I. Autres règles générales, *ibid.* et suiv. Principe général sur son emploi, 201, I. Cas où l'on doit faire usage de l'article, 202, I. Cas où l'on ne doit pas en faire usage, 213, I. Usage de l'article avec l'adjectif, 248, I. Usage de l'article avec les prépositions, 149, II. Table des mêmes mots employés avec l'article et sans l'article, 223, I. Table des noms construits sans article ni préposition à la suite d'un verbe, 226, I.

Aspiration, ce que c'est, 113, I.

A travers, au travers, 147, II.

Au, contraction de *à le*, 192, I.

Au, sa prononciation, 53, I.

Avant, devant, 148, II.

Aucun, adjectif ou pronom, 360 et suiv. I.

Avoir (conjugaison de), 10, II. Quels verbes il sert à conjuguer 13 et suiv. II. Réflexions, *ibid.*

Auparavant, 143 et suiv., II.

Aussi, autant, adverbes, 180, II.

Aussi, conjonction, 191, II.

Aussi, si, 180, II.

Autant, tant, *ibid.*

Autre, 363, I.

Autrui, son usage, 353 et suiv. I.

Aux, contraction de *à les*, 192, I.

B.

B, quand il se prononce, ou ne se prononce pas, 74, I. Ne se redouble guère, *ibid.*

Beaucoup, 207, I; 63, II.

Bien, avec l'adjectif, 239, I. Avant un substantif, 207, I.

C.

C, son son propre et ses deux sons accidentels, 74, I. Quand il se prononce à la fin des mots, 75, I. Dans le cas de redoublement, 76.

Cas, qu'il n'y en a pas dans la langue françoise, 193, I.

Ce, pronom ou adjectif, 338, I.

Ceci, 338, 344, I.

Cédille, 287, II.

Cela, 338, 344, I.

Celui, 341, I. Rapport à un nom, 342 et suiv. I.

Celui-ci, celui-là, 343, I.

Cent, 271 et suiv. I.

Césure, 386, II.

Cet et cette, 338, I.

Ch, consonne sans caractère, 99, I. Cas où ces lettres se prononcent *que*, *ibid.*

Chacun, 349, I. Quand est il suivi de *leur*, ou de son, sa, ses *ibid* et suiv. I.

Chaque, 359, I.

Chose (quelque), 266 et suiv. I.

Ci, 344, I.

Collectifs (noms), 155, I. Leur syntaxe, 62 et suiv. II.

Communs (substantifs), 155, I.

Comparaison, voyez Degrés de signification.

Comparatifs, 238, I. Adverbes, 181 et suiv. II.

Conditionnel (mode), 5, 79. Son emploi, 90, II.

Conjonctif (pronom), fausses idées qu'on en a, 288, I. Quel est le pronom conjonctif, 317, I.

Conjonction, ce que c'est, 188, II. A quoi on distingue les conjonctions des prépositions et des adverbes, 189, II. Différentes es-

pèces de, *ibid* et suiv. De la conjonction *que*, 200. Régime des conjonctions, 206. Des conjonctions qui régissent l'infinitif, *ibid*. Des conjonctions qui régissent l'indicatif, 209. Des conjonctions qui régissent le subjonctif, 211. Des phrases partielles unies par une conjonction, 212, II.

Conjugaison, ce que c'est, 5, II. Des verbes auxiliaires, 9. Du verbe *aimer*, 17. Des verbes en *ir*, *finir*, 23 et suiv. *Sentir*, 25 et suiv. *Ouvrir*, 27 et suiv. *Tenir*, 28. Des verbes en *oir*, *Recevoir*, 29. Des verbes en *re*, *Plaire*, 33. *Paroître*, 35 et suiv. *Réduire*, *ibid* et suiv. *Plaindre*, 39. *Rendre*, 40. Des verbes passifs, 42 et suiv. Des verbes neutres, 40 et suiv. Des verbes réfléchis, 46 et suiv. Des verbes impersonnels, 47 et suiv., II.

Consonnes sans caractère ou signe représentatif, 99, I. Foibles et fortes, 101 et suiv. I.

Consonnes, ce que c'est, 69, I. Noms différens des consonnes, *ibid*. Manière de les nommer actuellement en usage, 71 et suiv. I.

D.

D, son propre et son accidentel, 76, I. Mots où il se prononce final, *ibid*. Quand est-ce qu'il a le son accidentel, 77.

Dans, en, 142, II.

Davantage, plus, 180, II.

De, préposition, qui sert à marquer le sens d'extrait, 197, I; 142, II.

Degrés de signification dans les adjectifs, 237 et suiv. I.

Demi, 243, I.

Démonstratifs (pronoms), 337, I.

Des, contraction de *de les*, 192, I.

Dès, préposition, 139, II.

Dès que, 209, II.

Devant, 139, II. Acception presque généralement adoptée, quoique peu exacte, 148, II.

Deux points sur voyelle, 318, II. Voyez tréma.

Dieu, jamais précédé de *par*, 67, II.

Diphthongues, ce que c'est, 68 et suiv. I. Diverses espèces, 64 et suiv. I.

Disconvenances grammaticales, ce que c'est, 241 et suiv., II. Différentes sources, *ibid.*

Disjonction (figure), 377, II.

Dont, 318, I. Sa nature, 330, I. Son emploi, 331. Quand il veut le subjonctif, 99, II.

D'où, voyez où.

De, contraction pour *de le*, 192, I.

E

E, voyelle, muet, ouvert, fermé, 42, I. Trois sortes d'*e* ouverts, 46. *e* muet monosyllabique, 47; *e* muet au milieu ou à la fin du mot, *ibid.* Si dans la langue françoise il peut y avoir plusieurs *e* muets de suite, 49 et suiv.; en quelles pénultièmes il est bref, douteux ou long, 125; en quels mots il s'élide, 191.

Ein, 61, I.

Elle, 278, I. Tantôt en sujet, tantôt en régime, 291. Quand explétive, 292. Sa place, 303. Quand peut-on l'appliquer aux choses, 282.

Ellipse, ce que c'est, 231, II. Deux sortes d'ellipses, *ibid.* Parti que l'homme de génie tire de l'ellipse, 233 et suiv. Caractère de la bonne ellipse, *ibid.* Plus ou moins hardie, selon les genres, 234 et suiv. Ellipses qu'on doit éviter, 235.

Em, quand est-ce qu'il est nasal, ou qu'il se prononce en *e* ouvert, 60 et suiv. I.

En, voyelle nasale, quand est-ce qu'elle se prononce nasale, ou en *e* ouvert, *ibid.*

En, pronom, 279, I. Qu'on doit le ranger parmi les pronoms personnels, *ibid.* Cas où l'on doit l'employer au lieu *de lui*, *d'elle*, etc., 281. Ordinairement terme, mais quelquefois objet, 290. Sa place, 303 et suiv.

En, préposition, 142 et suiv. II. Ne s'emploie plus avant les noms de villes qui commencent par une voyelle, 143. Change la signification de quelques verbes, 144. Source de gallicismes, *ibid.*

Enthousiasme ne fait point l'essence de la poésie, 363, II.

Enjambement de vers, 388, II.

Epigramme, 406, II.

Equivoques, voyez Amphibologie.

Et, conjonction, 190, II. Cas où ce mot rend le discours louche, 256.

Etre (conjugaison de), 10, II. Verbes qu'il sert à conjuguer, 13 et suiv. Observations, *ibid.* Ses différens régimes, 73, II.

Eu, long ou bref, 46, I. Quand se prononce comme *u*, 56.

Eun, 62, I.

Eux, 278, 282, 291, et suiv. I.

F.

F, son propre et accidentel, 77, I. Elle conserve le son propre au commencement et au milieu des mots, *ibid.* Finale, elle se prononce pour l'ordinaire; il y a néanmoins des exceptions, *ibid.* Son accidentel dans *neuf* avant une voyelle, *ibid.* Redoublée, on n'en prononce qu'une, 78; et la syllabe qui précède est brève, 136.

Féminin, 159, I. Tout mot qui finit en *e* muet a une terminaison féminine, 171. Des substantifs à terminaison féminine, 173 et suiv.

Feu, 243, I.

Figures de mots, ou grammaticales, 226, 375, II.

Formation du féminin dans les adjectifs, 231, I. Du pluriel des substantifs, 185, et des adjectifs, 286, I. Des temps des verbes, 48, II.

Futur, sa terminaison, 49, II. Son emploi, 88 et suiv.

Futur antérieur, 89, II. Que le futur est ordinairement désigné au subjonctif par le présent, mais que les autres temps sont susceptibles d'une signification future, 95 et suiv. II.

G.

G, a trois sons, un propre et deux accidentels, 78, I. Sa prononciation au milieu et au commencement des mots, 79 et suiv. Prononciation de *gui*, *ibid.* Quand prononcé final, *ibid.* Prononciation dans le cas de redoublement, 80; *goa*, *geo*, *geur*, leur prononciation, 81, I.

Gallicisme, 260, II. Ce que c'est, et ses différentes espèces, 261. Dans le sens d'un mot simple, 262. Dans l'association de plusieurs

mots, 267. Dans l'emploi d'une figure, 268. Dans la construction des phrases, 272.

Genre, 159, I. Substantifs des deux genres, 160, I. Sous différentes significations, 161, I. Substantifs d'espèces qui ont un genre déterminé, quelle que soit leur terminaison, 172. Qui ont le genre indiqué par leur terminaison, 175. Des substantifs à terminaison masculine, 176. A terminaison féminine, 178, I.

Gens, bizarrerie de l'usage, 169 et suiv. I. Fausses notions de Vaugelas, 244.

Gérondif, ce que c'est, 114, II. Très-aisé à distinguer du participe présent, 115. Ne doit pas être précédé de la préposition *en*, *ibid.*

Gn, consonne sans caractère qui la représente, 100, I. Mots dans lesquels le *gn* mouillé n'a pas lieu, *ibid.*

Gradation (figure), 376, II.

Grammaire, ce que c'est, 2, I; son importance, 29; ses qualités, 4; comment elle considère les mots, 30.

H.

H, est sans valeur, quand elle n'est point aspirée, 80, I. Ce que c'est que l'aspiration, 113. Dans quels mots *H* est aspirée, 114, I.

Harmonie imitative, 341 et suiv. II.

Hémistiche, 386, II.

Hiatus ou bâillement, 58, I.

Homonymes (table des), 137, I.

Hyperbole, 372, II.

I.

I, dans quelles pénultièmes il est long ou bref, 129 et suiv., I.

Il, ils, pronoms personnels, 278, I. Se disent des personnes et des choses, 281; sont toujours sujets, 308; ne se répètent pas ordinairement, 293; doivent réveiller l'idée du nom dont ils tiennent la place, 286; et se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 297.

Ll, ill, consonne sans caractère ou signe représentatif, 100 et suiv. I.

Imparfait de l'indicatif, 6, II. Sa terminaison, 303; il y a d'où il se forme, 51, II. Son emploi, 81. Ses rapports, 105 et suiv. II.

Imparfait de l'indicatif, 6, II. Sa terminaison, 365, II; d'où il se forme, 49, II; son emploi, 93; ses rapports, 101 et suiv.

Impératif, 7, II. Ce qu'il désigne, *ibid.* Son emploi, 93, II.

Impératives (phrases), 281, I. 304, II.

Impersonnel, 4, II. Sa conjugaison, 47 et suiv. A quoi on le reconnoît, 48.

In, in, 61 et suiv. I.

Indicatif, 5, II. Ce que c'est, 79. Emploi de ses différens temps, *ibid.* Différences entre l'indicatif et le subjonctif, 94. Rapports de ses différens temps, 101 et suiv.

Infinitif, 5, II. Emploi de ses temps, 108 et suiv.

Interjections, leur nature, 322 et suiv. II.

Inversion, ce que c'est, 227 et suiv. II. Différentes espèces, *ibid.* et suiv. Mauvaises inversions, 230. Qu'elle ne fait point l'essence de la poésie 389, II.

Ironie (figure), 372, II.

J.

Je, pronom personnel, 277, I; ne s'applique qu'aux personnes, 280; est toujours sujet, 289. Cas où il se répète avant tous les verbes, 292, I. Quand se place après le verbe, 55, II.

K.

K, de peu d'usage, 81, I.

L.

L, son propre et son mouillé, 82, I. Finale, sa prononciation, *ibid.* Redoublée, 83. Mouillée, forme une consonne distincte, qui n'est point représentée, 105 et suiv.

La, article ou pronom, voyez le.

La (adverbe), 278, II.

Le, la, les (article), voyez article.

Le, la, les (pronoms personnels), 278, I; appelés à tort relatifs, 279; se disent des personnes et des choses, 281; sont toujours au régime, 289; et sujet, 290; se répètent avant chaque verbe, 296; dé-

vent se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 207; leur place, 303 et suiv. Règle particulière au pronom *le*, 208 et suiv.

Lequel (pronom relatif), se dit des personnes et des choses, 330, I.; ne doit point ordinairement s'employer en sujet, 331; quand préférable à *de qui*, à *dont*, *ibid.* I; quand veut le subjonctif, 99, II.

Lettres, 30; majuscules, 187, II.

Leur, pronom personnel, 278, I.; ne se dit ordinairement que des personnes, 282. Cas où il peut se dire des choses, 283; toujours en régime, 289; et terme, 290; se répète avant tous les verbes, 296; sa place, 302.

Leur, pronom possessif, 310, I; précédé de *le*, 314.

Licence dans les vers, 393 et suiv. II.

L'on, quand préférable à *on*, 346 et suiv. I.

Lui, pronom personnel, 278, I; ne se dit ordinairement que des personnes, sur quoi voyez *Leur*, communément terme, mais sujet et objet dans quelques cas, 290 et suiv. Sa place, 303 et suiv.

L'un l'autre, 353 et suiv. I.

L'un et l'autre, 364, I. S'ils veulent être suivis du singulier ou du pluriel, 365; avec *ni* répété, *ibid*; avec *ou*, *ibid.*

Langues (génie des), en quoi il consiste, 24 et suiv., I, et 218, II. En quoi le génie de la langue françoise diffère des langues anciennes, 218 et suiv.; voyez aussi, 188, 193 et suiv., 240, I. 160 et suiv. II. etc.

M.

M, son propre et son nasal, 83, I. Quand a le son propre ou le son nasal, *ibid* et suiv.

Ma, voyez *mon*.

Madrigal, 406, II.

Masculin, 159, I.

Me, pronom personnel 277, I. Sa place, 303.

Même, 366, I. Quand indéclinable, *ibid.* Ancienne orthographe de ce mot, 367.

Mes, voyez *mon*.

Métaphore, 368, II. Caractère des métaphores, 369; défaut à éviter, *ibid.*

Métonymie, 370, II. Ses différentes espèces, *ibid.*

Mien (*le*), 314, I.

Mode des verbes, 5, II. Correspondance des modes, 103.

Moi, 277, I. Ne se dit que des personnes, 280 et suiv. Cas où il peut être sujet, 291 et suiv. Cas où il est objet, *ibid.* Sa place, 303.

Moins, 238, I. 180, II.

Mon, ma, mes, 307, I. Se répètent ayant tous les substantifs, 312 et suiv.

Mots, comment on les considère, 29, I. Les uns expriment les objets, et les autres la forme de nos pensées, 150 et suiv. I. Leur arrangement dans les phrases, 290 et suiv. II. Terminaison des mots, 288. Mots propres à la poésie, 393. Mots que le vers exclut, 394.

N.

N, quand elle a le son propre, 85, I. Finale, redoublée, *ibid.* Quand se prononce, *ibid.* Quand elle a le son nasal, *ibid.* 57 et suiv.

Nasales (voyelles), 56 et suiv. I.

Ne, son usage, 162, II. Comment se place, 163 et suiv. Quand employé seul, 166 et suiv.

Ni, son usage, 191, II. Source de disconvenances, 244.

Nom commun, propre et collectif, 154 et suiv. I.

Noms communs, quand ils prennent l'article, 202, I. Quand ils ne sont pas accompagnés de l'article, 213. Nom propre, quand prend l'article, 209 et suiv. Nom de nombre, 269. Noms des deux genres, 160 et suiv.

Nombre, 183, I; singulier et pluriel, *ibid.* Noms qui n'ont qu'un nombre, *ibid.* Pluriel des noms composés, 186 et suiv. Noms qui ne prennent pas la marque du pluriel, 184.

Nos, notre, 307, I. Le nôtre, 314.

Nous, 277, I. Ne se dit que des personnes, 280 et suiv. Sujet ou régime, 291. Quand se répète comme sujet, 292 et suiv.; se répète comme régime, 296; sa place, 312.

Nul, 360 et suiv. I.

O.

O, grave ou aigu, 46, I. Dans quelles pénultièmes long ou bref, 133.

Oi, quand se prononce en voyelle, 53, I. Quand se prononce en diphthongue, 65. Son orthographe, 303 et suiv. II.

On, pronom indéfini, 345, I. Devroit toujours être masculin et singulier, *ibid* et suiv. Ne peut avoir deux rapports, 347, I, et 246, II.

Onze, sa prononciation, 116 et suiv. I.

Orthographe, 278, II Ce qu'elle devroit être, 279. Signes d'orthographe, 282. Orthographe des substantifs, 288 Des adjectifs, 300. Des pronoms, 301. Des verbes, 302. Des adverbes, 307 Principes d'orthographe, 308 et suiv.

Où, d'où, et par où, pronoms relatifs, 333, I. Pronoms absolus, 334 et suiv.

Ou, conjonction, 191, II. Veut le singulier, parce qu'elle donne l'exclusion à l'un des deux sujets, 365, I, et 57 et suiv. II.

P.

P, 85, I. Dans quels mots il sonne, *ibid.* Dans quels mots il ne se prononce pas, 86 et suiv. Sa prononciation, quand suivi de H, 78.

Participe, 110, II. Il y a trois sortes de participes, présent, passé, et futur (voyez les conjugaisons.) Du participe présent, 111. Ne prend ni genre ni nombre, *ibid.* Doit se rapporter à un nom pris dans un sens défini, 113. Ne doit pas se confondre avec le gérondif, 114 et suiv. Ne peut être précédé de *en*, 115 Du participe passé, 116. Contrariété des grammairiens, *ibid* et suiv. Construit avec *être* il s'accorde avec son sujet, excepté dans les temps composés des verbes réfléchis, 118 et suiv. Construit avec *avoir*, cet accord n'a pas lieu, 119 Le participe passé s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime le précède, 120. Fausses exceptions des anciens grammairiens, 121 et suiv Cas où cet accord n'a pas lieu, 128 et suiv.

Particule, ce que c'est, 160, II.

Pas et point, quand suivis de l'article, 208 et suiv. I. Quand

préférables l'un à l'autre, 164 et suiv. II. Quand élégamment supprimés, 163. Quand doivent être supprimés, 165 et suiv.

Pas un, pronom indéfini, 260 et suiv. I.

Passif. (verbe), 4 et suiv. II. Sa conjugaison, 42.

Pâtisson, ce qui la rend belle, 224, II.

Personne, substantif, toujours féminin, 171, I. Fausses notions des anciens grammairiens, 264. Pronom, toujours masculin, 171 et 254. Fausses notions des grammairiens, 255.

Personne, dans les pronoms, 277 et suiv. I. Dans les verbes, 5, II. Dans le concours, quelle est celle qui règle l'accord, 302, I.

Phrases, de trois sortes, 220, II. Interrogative avec affirmation, *ibid.* Avec négation, *ibid.* Impérative, 221. Expositive avec affirmation et avec négation, 222 et suiv. Ordre des phrases partielles, 224.

Pléonasme, ce que c'est, 237, II. Est de deux sortes, 238. Doit être autorisé par l'usage, 240.

Pluriel, 183, I. Comment se forme du singulier dans les substantifs, 185; dans les adjectifs, 236; dans les noms composés, 186 et suiv. Noms qui n'ont point de pluriel, 184. Noms qui n'ont que le pluriel, *ibid.*

Plus, 238, I; 63, II; 179, II. Plus et davantage, leur différence, 180, II. Ne s'emploient pas l'un pour l'autre, 181.

Plusieurs, 368, I.

Plus que-parfait de l'indicatif, 86, II. Son emploi, 86. Ses rapports, 106. Plus-que-parfait du subjonctif, 6. Son emploi, 96. Ses rapports, 103 et suiv.

Point, qu'elle est sa place, 163 et suiv. II. Quand préférable à pas, 161. Quand il se supprime élégamment, 165. Quand on doit le supprimer, 166 et suiv.

Point virgule, 316, II. Deux points, 318, II. Point interrogatif, 319, II. Admiratif, *ibid.*

Ponctuation, combien importante, 310, II.

Positif (adjectif), 287 et suiv. I.

Prendre garde, quand demande ne, ou ne pas, 170, II.

Prépositions, ce que c'est, 335, II. Ses différentes espèces, 338 et

suiv. Usage de l'article avec les prépositions, 149. Leur répétition, 152, Leur place, 153.

Pas de et Pas a, 146, II.

Présent de l'indicatif, son emploi, 79. II. Présent du conditionnel, 91. Du subjonctif, 94 De l'infinitif, 108.

Prétérit défini, son emploi, 83. II. Indéfini, *ibid.* Leur différence, 84. Prétérit antérieur, 85. Prétérit du subjonctif, 96 Ses rapports, 103 et suiv. Prétérit de l'infinitif, 109.

Pronoms, ce que c'est, 274. I. Pronoms personnels, 277. Leur emploi, 280. Leur fonction, 288. Leur place, 302. Pronoms possessifs, 306 Qui sont toujours joints à des noms, 307 Quand on peut s'en servir en parlant des choses, 310 Qui ne sont jamais joints à des noms, 314. Des pronoms relatifs, 316. Du relatif *qui*, 317 Du relatif *que*, 326. Des autres pronoms relatifs, 330. Des pronoms absolus, 334 Des pronoms démonstratifs, 337. Des pronoms indéfinis, 344, qui ne se joignent jamais à des noms, 345; qui sont toujours joints à des noms, 358; qui sont tantôt joints et tantôt sans être joints à des noms, 360; qui sont suivis de *que*, 370.

Prononciation des voyelles, 48. I. Des nasales, 60 et suiv. Des diphthongues, 63 et suiv. Des consonnes, 74 et suiv. Prononciation de la déclamation, 142. De la lecture, 147. De la conversation, 148.

Prosodie, 140, I.

Q.

Q, quand il se prononce ou non, 86 et suiv. I. Avec la prononciation latine, 87.

Qui, relatif, n'est jamais sujet, 316. I. Ce qui le distingue du *que* exclamatif et de la conjonction, *ibid* et suiv. Qu'il est toujours régime direct, et que c'est à tort qu'on le considère comme régime indirect, *ibid.*

Qui, pronom absolu, ne se dit que des choses, 336, I. Veut toujours *de* avant un adjectif, *ibid.*

Que, conjonction, ses différens usages, 200 et suiv. II. Quand suivi de l'indicatif, 289; du subjonctif, 291.

Que, pronom absolu, 334, I.

Quelque.....que, 371, I. Quel.....que, 372. Quelque chose de, 266, I.

Quelqu'un, 347, I.

Qui, pronom relatif, des deux nombres et des deux genres, 317, I. S'accorde avec son antécédent en genre, en nombre et en personne, 318. N'est pas ordinairement séparé de son antécédent, 319. Conséquences, 321, et suiv. Ne peut se rapporter à un nom indéfini, 324.

Qui, pronom absolu, 334, I.

Qui que ce soit, 370, I.

Quoi que ce soit, *ibid.*

R.

R, sa prononciation quand elle est finale, 88, I; quand redoublée, 90.

Réfléchi (verbe), 4, II. Sa conjugaison, 46. Son régime, 68.

Redoublement des consonnes, 308 et suiv. II.

Régime, ce que c'est, 157 et suiv. Ier 66, II. Direct ou indirect, 289, I; 66, II. Du régime *verbe*, 68, II. Du régime *nom*, 75, II. Du régime *pronom*, 78, II. Du substantif en régime, 157 et suiv. I. Du régime des adjectifs, 263, I. Des prépositions, 147 et suiv. II.

Regression (figure), 377, II.

Répétition (figure), 375, II.

Répétition de l'article, 199. Des pronoms personnels en sujet, 296, et suiv. I. En régime, *ibid.* I. Des pronoms possessifs, 312, et suiv. I. Des prépositions, 152. II.

Repos de la voix, de l'esprit, et de la respiration, 360, II.

Règle de la ponctuation, 312 et suiv. II. Dans les vers 381, II.

Rhythme, 360, II.

Rien, sa prononciation, 60, I. Pronom, 356.

Rime, ce que c'est, 389. Féminine, *ibid.* Masculine, 390. Riche, *ibid.* Suffisante, *ibid.* Défauts à éviter, 392. Rimes plates, 396. Rimes croisées, 398. Rimes mêlées, *ibid.*

Rondeau, 404, II.

S.

S, deux sons, 91, I. Quand elle a le son propre, *ibid.* Le son accidentel, *ibid.* Finale, 92. Redoublée, *ibid.* Dans les mots composés, *ibid.*

Sa, voyez son.

Se, pronom, 279, 283, I.

Ses, voyez son.

Sien (le), pronom. possessif, 307, I.

Signification (degrés de), 237, I. Positif, *ibid.* Comparatif, 238. Superlatif, 239.

Singulier (nombre), quand on l'emploie, malgré les pluriels qui précèdent, 58, II. Fautes de beaucoup d'écrivains, 59 et suiv.

Soi, 279, I. Se dit des personnes et des choses, 283. En parlant des personnes, il ne doit s'employer qu'à l'indéfini, *ibid.* Fautes de beaucoup d'écrivains, 284; mais en parlant des choses, il se met au défini et à l'indéfini, *ibid.* Dans aucun cas on ne doit le rapporter à un pluriel, 285.

Son, sa, ses, 307, I. Quand ne peut se rapporter à des choses, 310 et suiv. Quand s'emploie dans tous les cas, *ibid.* Quand se répète, 312. Avec *chacun*, 350 et suiv. Avec *autrui*, 353, I. Quand amphibologique, 258, II.

Sons, combien de simples dans notre langue, 104, I.

Sonnet, 402, II.

Stances, 399, II.

Strophes 401, II.

Subjonctif, 5, II. Terminaison du présent et de l'imparfait du subjonctif, 305, II. Formation de ces deux temps, 49. Usage du subjonctif, 94. Rapports du subjonctif, 102, 108.

Substantif, ce que c'est, 152, I. Commun et propre, 155 et suiv. Collectif, *ibid.* A trois fonctions dans le discours, 155. Genre des substantifs, 159. Substantifs des deux genres, 161. Manière de connoître le genre des substantifs, 171 et suiv. Nombre des substantifs, 183, I. Place du substantif sujet, 54, II. Régime, 157, I; 76, II.

Sujet, 156, I; 53, II. Quand se place après le verbe, *ibid.* II. Quand se répète, 292 et suiv. I.

Superlatif, 239, I. Absolu, *ibid.*; relatif, 240. Différence du superlatif relatif et du comparatif, 241.

Syllabe, ses propriétés, 105, I. Longue, brève, ou douteuse, 118 et suiv.

Syllepse, ce que c'est, 241, II.

Synecdoche, 371, II.

Syntaxe, de l'article, 199. I. De l'adjectif, 242 et suiv., des pronoms, *passim*. Du verbe avec son sujet, 53 et suiv. II.

T.

T, comment se prononce avec le son propre, 93, I. Avec le son accidentel; *ibid.* Final, 94. Redoublé, 96.

Ta, voyez ton.

Tant, autant, 239, I; 185, II. Tant de, 63, II.

Te, 277, I.

Temps du verbe, 5, II. De l'indicatif, 6 et 79. Du conditionnel, 5 et 90. De l'impératif, 5 et 93. Du subjonctif, 6 et 93. De l'infinitif, 5 et 108. Temps simples, composés, 48. Primitifs, *ibid.* Terminaison des temps simples, 302 et suiv. II. Formation des temps, 48.

Tes, voyez *ton*.

Tien, (le), 314, I.

Toi, 277, I.

Ton, ta, tes, 307, I. Quand se répète, 312.

Tout, mis pour *quoique très*, 369, I. Tout.....que, 373.

Trait d'union, ou tiret, 284, II. et 320.

Tréma, 286, II.

Triolet, 405, II.

Triphthongues, 69, I.

Trope, ce que c'est, 358, II. Différens tropes, 367. En quoi ils diffèrent des figures des mots, 373, II.

Tu, 278, I. Sert à l'apostrophe, 289.

U.

U long ou bref, 133, I.
Um, sa prononciation en quelques mots, 62, I. Nasal, *ibid.*
Un, *ibid.*

V.

V, sa prononciation, 96, I.
Verbe, sa définition, 1, II. Régulier, irrégulier, et défectif, 3. Division ordinaire, 3 et suiv. Verbes auxiliaires 9. De la première conjugaison, 17. De la seconde, 23, 25, 27, 28. De la troisième, 29. De la quatrième, 33, 35, *ibid.* Verbes irréguliers de la première conjugaison, 21. De la seconde, 24, 25, 28. De la troisième, 30. De la quatrième, 34, 35, 36, 40 et suiv. Verbes passifs, 42. Verbes neutres, 44. Verbes réfléchis, 46. Verbes impersonnels, 47. Formation des temps, 48. Accord du verbe avec son sujet, 53. Avec le collectif partitif, 62. Du régime des verbes, 66. Du verbe en terme, 68. Quelques verbes veulent être suivis de à ou *de*, ou indifféremment de *à* et *de*, *ibid.* Rapport des modes et des temps des verbes, 105.
Vers (différentes espèces de), leur arrangement entr'eux, 379 et suiv. Mots que le vers exclut, 393. Mots qu'il aime, 394. Licences qu'il admet, *ibid.*
Versification (françoise), 379 et suiv. II.
Vieux, 312 et suiv. II.
Vos, votre, 307, I. Le vôtre, 314.
Vous, 278, I. Au lieu de *tu*, *ibid.* Sert à l'apostrophe, 289. Peut être sujet, objet, ou terme, 291.
Voyelles, 43, I. Simples et pures voyelles, 44. Combien il y en a, 48. Combinaison de voyelles qui ont un son simple, 50. Des voyelles nasales, 56. Des voyelles composées ou diphthongues, 63.

X.

X, cinq sons accidentels, 96, I. Finale, dans quels mots prononcée, *ibid.*

Y.

Y, seul, toujours voyelle, 97, I. Au milieu des mots, quand voyelle et consonne, *ibid.* Quand consonne, 98.
Y, pronom, 279, I. Toujours terme, 289.

Z.

Z, comment se prononce, 98.
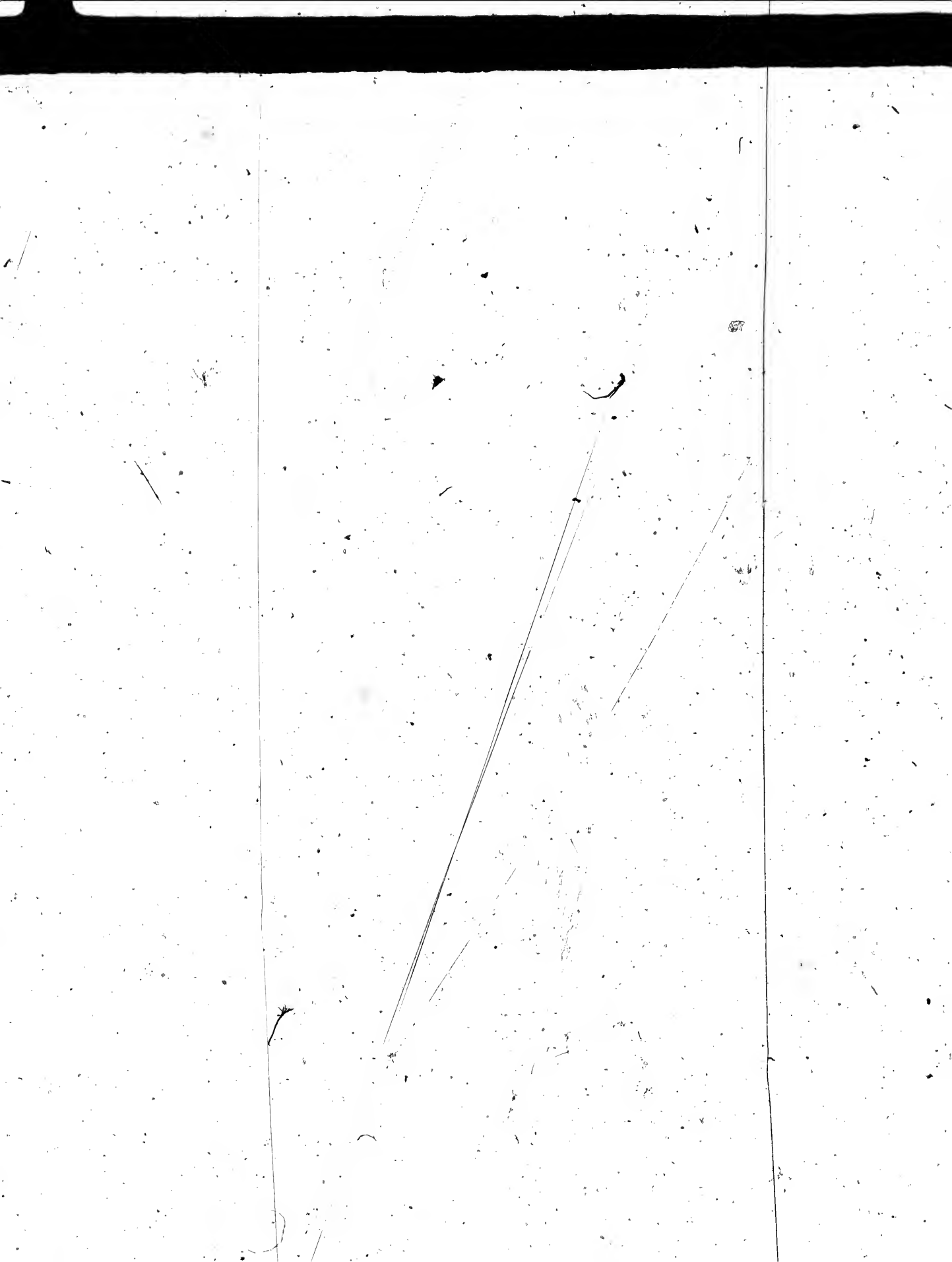
FIN DE LA TABLE.